

Bulletin
de la
Société
archéologique
du
Finistère

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU FINISTÈRE

(reconnue d'utilité publique par décret du 20 mars 1889)

Hôtel de ville, 29000 QUIMPER
C.C.P. 338-65 G RENNES

Président d'honneur

M. le Président du Conseil général du Finistère
M. le Préfet du Finistère
Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon

Composition du bureau (1990)

<i>Président :</i>	M. Tanguy Daniel
<i>Vice-présidents :</i>	M. l'abbé Yves-Pascal Castel M. Auguste Dizerbo M. Pierre Keraval Frère Guy Leclerc M. le chanoine Jean-Louis Le Flo'h
<i>Secrétaire général :</i>	M. Daniel Collet
<i>Secrétaires :</i>	Mlle Annie Boucher M. Serge Duigou M. Philippe de Kermadec M. Louis-Pierre Le Maître
<i>Trésorier :</i>	M. Patrick Galliou
<i>Trésorière adjointe :</i>	Mme Lénaïg Carval

Membres du conseil d'administration

MM. Alain Boulaire, Alain Daniel, Roger Gargadennec, Hervé Glorennec, Philippe Henwood, Jean-Paul Le Bihan, Erwan Le Bris du Rest, Michel Le Goffic, Bernard Monot, Josick Peuziat, Bernard Tanguy.

Membres honoraires

M. Georges-Michel Thomas, président honoraire
M. Yves Tanneau, vice-président honoraire

SOMMAIRE

	Pages
<i>DE L'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE</i>	
<i>A L'ARCHÉOLOGIE INDUSTRIELLE</i>	
P.-R. GIOT. — Chronique de préhistoire et de protohistoire finisté- riennes et des archéosciences pour 1991	11
Michel LE GOFFIC. — Glanes archéologiques finisté- riennes	41
Michel LE GOFFIC. — L'abri sous roche de Pont-Glaz en Plou- néour-Ménez	61
Michel LE GOFFIC. — Le tumulus de Guicquelleau en Le Folgoët	71
Patrick GALLIOU et Jean-Paul LE BIHAN. — Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1990)	85
Jean-Yves EVEILLARD. — Un itinéraire antique à l'embouchure de l'Elorn	125
Monuments et objets d'art du Finistère. Etudes, découvertes, restau- rations (année 1990)	133
Louis CHAURIS. — Hagiographie et géologie: saint Hervé et les éclogites de Plounévez-Lochrist (Finistère)	167
Valérie LE GALL-GUESNIER. — Recherches sur l'industrialisation de l'arrondissement de Morlaix: préinventaire des moulins et des tanneries (XIX ^e siècle)	169

HÉRALDIQUE

A.-H. DIZERBO. — Les armoiries de la presqu'île de Crozon	187
Annie LE MEN. — Armorial de la commune de Dirinon	207

DE L'ANCIEN RÉGIME A LA RÉVOLUTION

Georges-Michel THOMAS. — Un bibliophile brestois au XVIII ^e siècle : Joseph Tramblay	225
Yves TANNEAU. — Marchands contre marins-pêcheurs : le témoi- gnage du chevalier de Fox, maître de quai à Concarneau (1786-1787)	233
Fañch ROUDAUT. — Cahiers de doléances et députés du Finis- tère en 1789	241
Michel DUVAL. — La régie des forêts nationales dans le Finistère sous la Révolution (1789-1795)	265
Jean-Louis LE FLOCH. — Le clergé constitutionnel du Finistère ...	293

DOCUMENTATION

Chantal GUILLOU et Tanguy DANIEL. — Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1988)	339
---	-----

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

Procès-verbaux des séances et des excursions :

Assemblée générale et séance du 27 janvier 1990	379
Séance du 24 février 1990	381
Séance du 31 mars 1990	384
Excursion du 29 avril 1990 : Dirinon-Pencran	386
Séance et excursion du 27 mai 1990 : Cast-Ploëven	387
Annexes au procès-verbal : Jeanne Laurent (1902-1989)	389
Jean Feutren (1912-1990)	390
Excursion du 24 juin 1990 : sur les traces de Saint-Allouarn ...	393
Excursion du 12 juillet 1990 : Ouessant	394
Séance du 27 septembre 1990	396
Séance du 27 octobre 1990	398
Annexe au procès-verbal : Grégoire Le Clech (1909-1990) ...	399
Séance du 24 novembre 1990	400
Séance du 15 décembre 1990	403

Table des illustrations	405
-------------------------------	-----

*DE L'ARCHEOLOGIE
PREHISTORIQUE
A L'ARCHEOLOGIE
INDUSTRIELLE*

P.-R. GIOT

Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes et des archéosciences pour 1990

La misère du monde et les malheurs des hommes sont tels qu'on peut être, à juste titre, saisi de doute sur la légitimité de toutes nos activités et spéculations purement intellectuelles et sans reflets humanitaires contre tous les fléaux. Notre entendement est écrasé tous les jours par le poids des tristes nouvelles spectaculaires dont nous sommes informés par les médias (c'est l'accélération de l'histoire), comme par les plus secrètes qui nous sont contées ou confiées, ou qu'on devine sous la discrétion et la pudeur. La paléontologie, la paléanthropologie et l'archéologie nous renseignent un peu sur les souffrances du passé et insèrent celles de l'instant présent dans la très longue durée. Ce savoir-là est-il une justification ? Ce que nous savons du passé est sélectionné par les conditions de conservation. Ce que nous apprenons de la paléopathologie de nos ancêtres est, somme toute, presque rassurant. L'archéologie du sensationnel médiatisée nous montre quelques cas de cannibalisme (discutables souvent), des exemples de sacrifices, d'exécutions ou de massacres. Sans tomber dans une conception édenique du passé, cela n'a rien de comparable avec les manières dont l'humanité s'est surpassée en ces matières depuis un siècle, chez nous ou à nos portes.

On entrevoit des déséquilibres alimentaires entre individus, des famines ou des pandémies ; les perfectionnements de méthodes analytiques plus sensibles permettront d'en savoir plus, avec prudence. Les densités de population réduites pouvaient diluer les problèmes de voisinage. Sans être confortable, on peut imaginer que la vie de la plupart des hommes d'il y a quelques millénaires était moins misérable que celle des pauvres des villes au siècle dernier et moins stressante que celle des habitants des banlieues qui font problème de nos jours. Au lieu d'être de tous les jours, le malheur ne se produisait que de temps en temps. Certes, la durée moyenne de la vie était courte et la mortalité infantile considérable, mais ces perspectives faisaient partie de l'ordre naturel des choses.

Les lecteurs des revues scientifiques ont lu depuis quelques années les discussions sur la cause de la disparition des grands reptiles dinosauriens (et autres êtres) à la fin des temps du Secondaire. Ils lisent aussi, en plus

grand détail que dans les médias usuels (*le Monde* étant exemplaire), les grands malheurs qui nous attendraient dans les décennies et dans les millénaires à venir, du fait des dégradations de notre environnement. En fait, ce n'est pas d'aujourd'hui que celui-ci varie et, sans entrer dans des détails trop techniques, je suis très impressionné par les modifications mises en lumière au cours des dernières centaines de millénaires par des analyses de plus en plus fines des enregistreurs naturels que sont les glaces, les sédiments, les dépôts de tous ordres. Les archéologues doivent fournir des documents calés dans le temps à ces études des variations des environnements tout autant qu'à celles des transformations des cultures et des civilisations.

Un peu de prospection aérienne encore

Nouvelle année de sécheresse, 1990 a été encore une année faste pour la prospection aérienne en Haute-Bretagne et aussi en Morbihan occidental, avec des centaines de découvertes, un peu différemment réparties par rapport à celles de 1989. De la mi-juin à la mi-juillet, en remontant du sud au nord, sur les céréales, les pois fourragers; puis jusqu'à la mi-septembre, sur les maïs (et parfois les haricots). En septembre, j'ai pu faire, dans le centre de la Bretagne, quelques découvertes d'enclos dans la région de Josselin-Pontivy-Loudéac, en constatant qu'on ne décelait plus rien dans le Méné, peu remembré il est vrai. Mais à la mi-août, j'avais pu faire, grâce à notre collègue M. Mazéas, un vol utile dans le bassin de Châteaulin, entre cette ville, Carhaix et Rostrenen. J'avais choisi cette zone comme test, car *a priori* elle était des plus défavorables, se trouvant dans la région la plus arrosée (à plus d'un mètre d'eau par an). Précisément, la canicule avait bien fait les choses, en permettant une certaine différenciation. On a vu, bien entendu, que, dans les paysages remembrés, l'ancien cadastre se voyait bien, et aussi que sur ces plateaux schisteux à structure isoclinale, des traces multiples d'origine géologique compliquaient les choses. On a aussi remarqué que là, contrairement à ce qui se voyait plus au sud et plus à l'est, les maïs étaient assez peu favorables. Cependant, on a quand même repéré quelques enclos de l'âge du fer. Prenons comme exemple celui situé à l'est de Quillien (ou Le Guillien), au nord-est de la commune de Pleyben (175, 177, 178 section B, devenu ZT 82 après remembrement), mais au sud-est de Brasparts et à l'orée d'un bois. Double enceinte concentrique de forme trapézo-triangulaire qui a nécessité le remembrement pour être décelable d'une pièce, elle est située sur le flanc d'une bosse à 150 m d'altitude, en pente vers une vallée à son nord.

Je suis moins heureux sur ce qui pourrait être la trace d'un petit enclos carré, un peu comme un *fanum*, sur le sommet du Ménez-Kerlégan, tout à l'ouest de Landrévarzec, à cause de coïncidences cadastrales anciennes partielles et possibles.

A ce sujet, il convient d'ajouter qu'en juillet 1976, sur les schistes du Porzay, nous avons repéré un bel enclos à l'est de Ploéven, entre Barvédel et Le Rest, au sud de la route Ploéven-Cast, à 500 m à l'ouest de la chapelle

Sainte-Barbe (et donc à 1 km de la stèle gauloise). E. Flagelle (1) ayant signalé une « motte à 100 m à l'est de Barvédel, sur le bord du chemin de Cast à Ploéven », nous avons un moment cru à une confusion ; mais Barvédel, manoir d'une seigneurie siège d'une juridiction, est à 400 m de l'enclos, qu'il faut réhabiliter (parcelle ZM 3).

En 1989 et 1990, M.-Y. Daire a repéré, de son côté, dans le Léon et ses îles, quelques autres enclos : à l'île de Batz, une structure circulaire faisant penser à l'âge du bronze, à Plabennec un complexe de l'âge du fer, et à Plabennec encore, un carré gallo-romain. D'autres personnes en auront vu quelques autres.

Mais une carte des enclos à fossés repérés jusqu'en 1990 en Bretagne (2) est bien éloquent sur le quasi-« désert » occidental par rapport aux régions qui ont été si activement prospectées par avion.

Dans l'ensemble, le bilan montre quelques structures néolithiques à fossés interrompus, davantage de cercles de l'âge du bronze, puis la floraison des enclos irréguliers et complexes de l'âge du fer, et de ceux plus géométriques des « fermes indigènes » gallo-romaines. La rareté des sites anciens s'explique par l'érosion des sols comme par la difficulté de creuser des fossés profonds dans les roches armoricaines avec des outils à faible rendement. Mais il y a un grand mystère : on ne découvre jamais d'enclos à fossés datant de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge, ou en tout cas qu'on puisse avoir des raisons d'attribuer à ces périodes mystérieuses. On ne peut dire qu'il ne s'en faisait plus, car tout le contexte historique nous incite à en imaginer, et nous avons eu l'occasion de dater des fossés tranchés par des travaux de voirie. C'est ainsi que près de Penvern en Saint-Servais, en bordure de la D 32 déviée, deux fosses assez profondes, contenant des terres brûlées et des charbons de bois, avaient donné la date radiocarbone GIF 1315 : 1020 ± 100 B.P., ce qui correspond à l'intervalle 640 à 800 A.D. Environ 10 m séparaient les deux fosses qui pouvaient être des sections de fossés ; leurs bords étaient fortement rougis, tandis qu'à l'intérieur des charbons figuraient des sortes de boisages, au carré pour l'un, en désordre pour l'autre, ne faisant pas penser à des rangées de pieux plantés verticalement au fond, mais plutôt à des parements, voire à des calages en bois, incendiés ensuite. On pourrait aussi penser à des tranchées-foyers, mais on ne voit pas pourquoi le fond de celles-ci serait garni de boisages ajustés.

Au total, en France, des milliers de sites sont détectés tant par prospections au sol que par prospections aériennes. Trop peu sont ensuite fouillés. Il est symptomatique que sur les centaines de fermes indigènes et de villas gallo-romaines ainsi mises en évidence en Picardie depuis plus de trente ans, peu des premières et aucune villa n'ont fait l'objet de fouilles, ne serait-ce

(1) E. FLAGELLE, *Notes archéologiques sur le département du Finistère*, dans *Bulletin de la Société académique de Brest*, t. IV, 1876-1877, p. 77.

(2) L. LANGOUËT et M. GAUTIER, *La prospection aérienne en Bretagne. Documents d'archéologie armoricaine*, Rennes, C.R.D.P., à paraître.

que pour les confirmer. Les villas étant réduites à des fondations épierrées presque complètement, il n'y aurait plus rien de spectaculaire à trouver, disent les archéologues classiques.

Grande séparation et longue durée

Cette attitude est sans doute le reflet de la « grande séparation » (*the Great Divide*, ce qui veut dire ligne de partage des eaux et aussi passage de la vie à la mort...), ces dernières années fort débattue et controversée entre préhistoriens, archéologues de terrain et archéomètres d'une part, et archéologues classiques de l'autre, réticents devant la *New Archaeology* (plus si neuve maintenant), également pour ce qui est des civilisations méditerranéennes, telles l'étrusque et l'ibérique. Ces archéologues sont concernés traditionnellement par les vestiges monumentaux, la typologie des beaux objets, les études basées sur les collections de musées, les œuvres d'art notamment, les rites funéraires, les objets rituels ou religieux reflétant les aspects immatériels de l'existence des sociétés, ou seulement la vie matérielle des élites et classes aisées. Tandis que les premiers sont concernés par la vie matérielle de tous les jours des hommes ordinaires. La technologie, l'agriculture et la répartition de l'habitat, l'environnement, sont leurs préoccupations majeures, avec des concours très interdisciplinaires. Comme l'a récemment écrit un de mes anciens fouilleurs (à Quélarn, il était alors étudiant à Cambridge, maintenant enseignant à Bristol) dans un livre sur l'Italie étrusque (3) : « Au mieux, l'archéologie classique, poursuivie légalement, remplit les vitrines de musées (pratiquée illégalement, elle approvisionne les salles des ventes de Londres et de Suisse); au pire, elle n'arrive qu'à des leçons de choses. »

Il est certain que nous ne lisons presque plus rien d'intéressant pour nous dans des revues telles que la *Revue archéologique* ou *American Journal of Archaeology*, qui sont restées du mauvais côté de la ligne de partage des eaux; j'y étais abonné, je les ai laissé tomber. Cela fait fortement contraste avec les progressistes revues d'archéologie médiévale, fort liées au terrain et au paysage (*Archéologie médiévale* en France, *Medieval Archaeology* outre-Manche). Querelle des Anciens et des Modernes, dira-t-on, ces derniers étant les plus œcuméniques.

Issus des tendances des collectionneurs (autant de papillons que de plantes, de monnaies ou de pipes), les excès des classifications typologiques non intrinsèques (les ensembles de monnaies issus d'une même paire de coins sont intrinsèques, comme le sont dans leur variabilité complémentaire les éclats et lames tirés par un tailleur de silex d'un même nucléus) ont desséché l'archéologie en la limitant à des horizons étroits. On a délicieusement appelé la tendance à tout vouloir classer dans des « cases à pigeons », la columbicubiculomanie

(3) N. SPIVEY et S. STODDART, *Etruscan Italy, an archaeological history*, Londres, Batsford, 1990, 168 p.

(servez-vous en dans vos conversations mondaines si vous voulez avoir l'air cultivé et érudit, mais ne vous trompez pas d'une syllabe...).

Dans le temps comme dans l'espace, il faut des larges horizons sans œillères. Géographiquement, au-delà de quelques milliers de kilomètres, on conçoit des limites de documentation, pour des raisons de langue, encore que de plus en plus de mises au point et de synthèses sont disponibles en anglais (jadis c'était en allemand plus qu'en français). La longue durée était une notion naturellement perceptible aux préhistoriens bien avant qu'elle ne soit redécouverte, à petite échelle, par les historiens de l'école de Braudel. Mon expérience est que si l'on ne parvient pas à maîtriser la documentation sur au moins 5 000 ans, pour les époques postglaciaires, on ne peut rien comprendre. D'où le danger des colloques, associations, perspectives limitées à des tranches de temps correspondant à un saucissonnage excessif. Tout compte fait, nous sommes encore au Néolithique ; nous en sortirons peut-être enfin dans le millénaire à venir.

Des incendies et des ouragans

Préoccupés par la signification exacte des grains de charbon de bois soumis à la détermination anthracologique ou à la datation radiocarbone, lorsqu'ils ne parviennent pas de structures de combustion définies, nous avons procédé à la synthèse de nos observations dans le Massif armoricain. Il s'agit, par exemple, de grains de charbon de bois dispersés dans les terres d'un tumulus, ou dans le vieux sol enterré sous ce dernier, de ceux dispersés dans un apport de terre (ou de pierrailles) ayant servi à obturer, niveler, caler une structure archéologique, ou fossilisés par un phénomène de sédimentation (dune, tourbière, dépôt de pente, colluvion).

Périodiquement, nos forêts, bois, taillis, landes et talus sont victimes d'incendies accidentels (voire provoqués par la malveillance ou la négligence). Ces dernières années de sécheresse ont vu bien des destructions, tant en Brocéliande, sur les grées de Haute-Bretagne, les Landes de Lanvaux que dans des pinèdes finistériennes (à Beuzec-Cap-Sizun, en 1990, par exemple), qui permettent des observations. Des programmes d'investigation systématique des effets de ces incendies mériteraient d'être poursuivis, pas seulement parce que, parfois, ils dégagent des structures inconnues ou que les sols brûlés laissent échapper des silex, comme c'est souvent arrivé à Plogoff, par exemple.

On est frappé, dans la majorité des cas, de constater que la progression du feu ayant été rapide, les feuilles ont brûlé comme les plus fines brindilles, et ont disparu, leurs cendres donnant sa teinte noire à la surface du sol. Les grosses brindilles, les branchettes, branches, rameaux et tiges ont tout juste été brûlés superficiellement ou roussis ; le bois vivant, l'aubier, ayant été détruit, la végétation est tuée, mais le bois interne et le cœur n'ont guère été brûlés. Que ce soit à partir des arbres, des arbustes ou des arbrisseaux des landes, on voit peu de vraies tiges ou grains de charbon de bois, transformés jusqu'au cœur, derrière ces sinistres.

Pour obtenir une carbonisation complète, il faut une combustion réductrice de plus longue durée, comme celle qu'on observe dans les résidus d'un feu de jardin ou d'un feu de joie, qui sont déjà des tas structurés en vue de leur combustion.

Dans les milieux naturels plus exceptionnels, à combustion lente, comme les tourbières (où cela peut durer des semaines, voire des mois : dans les « marais noirs » près de Dol-de-Bretagne, on n'a pas, récemment, réussi à éteindre une tourbière pendant de nombreux mois ; la même chose est arrivée naguère dans les monts d'Arrée), les tiges et racines des végétaux ligneux peuvent se transformer en charbon de bois. Un exemple néolithique fut observé par nous près de Moguéran, au fond de l'anse de Corréjou, à Plouguerneau, dans un niveau à charbons de bois intercalé dans la tourbe d'un fond de marais, ayant donné la date GIF 282 : 4250 ± 250 B.P., soit l'intervalle d'environ 3400 à 2400 avant notre ère. Mais on ne saurait préciser si c'est le résultat d'un incendie naturel ou d'un brûlis de défrichement anthropique (4).

Les feux de brûlis, après étrépage de défrichement, après écobuage postérieur à la récolte ou après débroussaillage périodique d'entretien des haies des talus du bocage, se font généralement en tas, et peuvent donc aboutir à des charbons de bois venant des éléments ligneux.

Mais le charbon de bois est fragile ; il est pulvérisé par les piétinements et ses chances de survie sont fonction des aléas de positionnement. Il craint le gel et, s'il est humide, se pulvérise à la surface du sol comme dans les quelques centimètres superficiels. Même dans les régions côtières de l'Armorique, réputées pour la douceur de leur climat, il gèle fortement parfois, à geler la mer dans les criques et à pierre fendre, au moins tous les vingt-cinq ans environ. Il en résulte que les grains de charbon de bois que l'on rencontre en bon état dans ou sous des structures archéologiques y ont été protégés des causes de pulvérisation, y ont été fossilisés, en général dans un délai assez court après leur combustion à l'air libre, de l'ordre de quelques années. Ce peut donc être de bons indicateurs comme T.P.Q. (*terminus post quem*) [5] si leur enfouissement a eu lieu. Les charbons de bois provenant de brindilles et branchettes trouvés dans le vieux sol sous un tumulus ne peuvent que précéder assez immédiatement son édification. De même, les charbons de bois provenant de brindilles et branchettes dispersés dans un apport ou accumulation de terre ont échappé aux piétinements répétés et aux gels profonds périodiques.

Une bonne preuve en est grâce aux prospections de surface systématiques : les tessons de poterie et de céramique remontés par les labourages profonds modernes et les défoncements par rotavateurs doivent être récoltés tout de suite ; ils ne résistent pas à quelques hivers froids, même les frag-

(4) P.-R. GIOT, dans *Annales de Bretagne*, t. LXXIII, 1966, p. 125. — M.-T. MORZADEC-KERFOURN, dans *Bulletin de l'Association française pour l'étude du Quaternaire*, 1969, p. 301-303.

(5) L. LANGOUËT, *Les archéologues et les datations*, dans *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 2, 1990, p. 341-344.

ments de tuiles gallo-romaines sont pulvérisés par le gel ; les prospecteurs animés par L. Langouët autour du Centre régional archéologique d'Alet l'ont cent fois observé.

Si, dans une structure archéologique, les essences représentées parmi les grains de charbon de bois ne correspondent pas au spectre pollinique de la terre les englobant, c'est l'indice que les branchettes ont été apportées de plus loin, qu'elles ne proviennent pas d'une opération de brûlis du milieu immédiatement environnant. Bien entendu, lorsqu'il s'agit de gros fragments de bois provenant de la combustion de troncs, pieux, poutres, etc. (le rayon de courbure des cernes est informatif), l'âge du bois au moment de son abattage peut entrer en jeu (comme la position de l'échantillon dans ce tronc), ainsi que la durée de la conservation du bois avant sa combustion.

Un cas qui nous avait fortement intrigué (6) est la possible utilisation par les préhistoriques de bois fossile provenant de tourbières plus anciennes. Le cas a été, depuis, plusieurs fois mis en évidence dans bien des régions d'Europe. Un exemple armoricain très clair est celui du foyer trouvé dans une couche supérieure du remplissage de l'allée couverte de Prajou-Menhir en Trébeurden (7). A côté de tessons de l'âge du bronze, il avait donné une date GIF 767 : 5330 ± 150 B.P., soit l'intervalle 4500-3850 Cal. B.C., ce qui doit correspondre à la tourbière littorale, actuellement submergée, située à quelques centaines de mètres au sud-ouest, mais est bien antérieur à l'époque considérée, comme même à celle du monument mégalithique lui-même. Le général comte P. de La Fruglaye y avait signalé une forêt sous-marine en 1810-1811 (par erreur localisée par les commentateurs dans la baie de Morlaix).

A la suite de l'ouragan d'octobre 1987, nous avons tout de suite attiré l'attention sur la sollicitude dont le Camp d'Artus au Huelgoat devrait faire l'objet. Nous avons été navrés de constater que le débardage des chablis y a été fait avec de gros dégâts pour les sols archéologiques ; on a aussi trop employé le feu pour éliminer les petits bois. Bref, l'aspect actuel est assez consternant, même s'il permet des vues d'ensemble. On constate que, le plus souvent, la partie méridionale de la grande enceinte est assez fortement diminuée ; ses cicatrices et celles des sols environnants, notamment au sud-est, montrent la présence d'assez nombreux galets roulés, galets de rivière qui ont dû être amenés par les occupants du camp, peut-être comme projectiles, quoiqu'ils soient bien plus lourds que les habituelles pierres de fronde. Dans la petite enceinte, les cicatrices des passages des engins laissent échapper quelques tessons, surtout du côté oriental, où sir M. Wheeler avait implanté ses carrés de fouilles. On retrouve plus facilement le puits, carré, qui semble bien récent, tout au plus à rapprocher de la motte castrale.

(6) P.-R. GIOT, dans *Annales de Bretagne*, t. LXIX, 1962, p. 31-33.

(7) J. L'HELGOUACH, dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 63, 1966, p. 311-342. — P.-R. GIOT, dans *Annales de Bretagne*, t. LXXV, 1968, p. 168-169. — P. LEVOT, *Biographie bretonne*, Vannes, t. II, 1857, p. 102.

Les vieux sols

La science des sols, la pédologie, a depuis longtemps apporté son concours à l'archéologie, donnant des précisions sur l'environnement, les conditions de dépôt et de conservation des vestiges archéologiques. Les paléosols pléistocènes intègrent les traces des environnements successifs et sont souvent des marqueurs stratigraphiques précieux ; il est classique pour les quaternaristes, depuis des décennies, de les utiliser dans la description des séquences complexes périglaciaires et interglaciaires de nos régions. En plus de l'observation des coupes sur le terrain, qui peuvent être relevées de manières différentes selon qu'elles sont à but lithostratigraphique (la succession des sédiments), pédostratigraphique (la succession des sols) ou archéostratigraphique (la succession des industries), les analyses pédologiques classiques des échantillons prélevés et ramenés en laboratoire sont sédimentologiques (granulométriques), hydrologiques, chimiques, minéralogiques. Mais, depuis quelques décennies, s'est améliorée l'étude micromorphologique d'échantillons prélevés sans dérangement de leur structure, puis consolidés par imprégnation d'une résine plastique liquide suivie de durcissement, enfin utilisés pour la confection de très grandes lames minces, similaires à celles utilisées en pétrographie sédimentaire, pour étude au microscope. En dehors de précisions sur la sédimentation et sur les processus pédologiques naturels, ce sont les informations sur les actions humaines qui sont surtout recherchées (feu, débris d'occupation sur les sites, débris de constructions démolies, pratiques agricoles). Une équipe internationale a récemment publié un manuel commode (8).

Formée à la sédimentologie aux universités de Strasbourg et de Bordeaux, et à la micromorphologie des sols à l'I.N.R.A. de Grignon, Mlle A. Gebhardt est venue au Laboratoire d'anthropologie de Rennes, depuis quelques années, appliquer ces méthodes à l'évolution du paysage agraire en Bretagne depuis le Néolithique jusqu'à l'époque médiévale. Elle a brillamment soutenu sa thèse de doctorat en archéologie et archéométrie à l'université de Rennes I, le 23 octobre 1990 : *Évolution du paléopaysage agricole dans le nord-ouest de la France : apport de la micromorphologie*. Ses analyses ont porté sur des sols fossilisés associés à des structures archéologiques en cours de fouille, et ont été comparées à des profils d'Europe du Nord cultivés expérimentalement. Les microstructures occasionnées par les façons culturales à l'ancienne sont reconnaissables, mais les sols archéologiques bretons sont situés dans un cadre pédoclimatique différent des référentiels. Les sols fossilisés sous des monuments archéologiques bien datés éclairent le mode d'anthropisation du paysage breton. L'homme a rompu en Bretagne, dès le début du Néolithique, l'équilibre du sol forestier atlantique ; il a été le catalyseur de l'acidification des sols holocènes bretons. Le déboisement de la forêt primaire est progressif et s'échelonne sur une longue période. Le colluvionnement vers

(8) M.A. COURTY, P. GOLDBERG, R. MACPHAIL, *Soils and micromorphology in archaeology*, Cambridge University Press, 1989, XX-344 p. (Cambridge Manuals in Archaeology). — Voir aussi A. GEBHARDT, *Dossier micromorphologie*, dans *A.G.O.R.A., Bulletin de liaison*, 1, 1990, 24 p.

les bas de pente, facilité par le caractère limoneux de beaucoup de sols bretons, a été encouragé par les déboisements et la mise en culture. Mais l'étude des structures en creux a montré l'ambiguïté de certains traits micromorphologiques en milieu non protégé et très agricole ; les interprétations doivent être confirmées par des structures traditionnelles proches.

A. Gebhardt a entamé là un domaine plein de perspectives, et la grande variabilité de situation des sols des sites archéologiques peut apporter des documents nouveaux et complémentaires, en quantité.

Encore les variations de la ligne de rivage

Une réunion de la sous-commission des lignes de rivage du nord-ouest de l'Europe, dépendant de l'I.N.Q.U.A. (Union internationale pour l'étude du Quaternaire) a eu lieu en septembre 1990 en Bretagne (Trégor, Penthievre, Brière et marais de Dol), à Jersey et en Basse-Normandie, et elle a été l'occasion de confronter des interprétations parfois discordantes sur le rythme et les modalités de la remontée apparente des eaux depuis le Néolithique. Sur ces mécanismes, je publie une petite mise au point dans le bulletin de la nouvelle Association Manche-Atlantique pour la recherche archéologique dans les îles, qu'anime notre collègue M.-Y. Daire (9).

Méthodes de consolidation et de conservation

Un des gros problèmes des archéologues est l'extraction des objets fragiles sur le terrain, et ensuite leur conservation sans qu'ils s'altèrent de trop, d'autant qu'ils sont déjà altérés et en cours de corrosion, de dégradation ou de transformation depuis leur enfouissement dans des milieux souvent très agressifs. En dehors des indications de recettes fournies par n'importe lequel des innombrables ouvrages sur les techniques de fouille parus depuis une vingtaine d'années, et d'un petit ouvrage déjà ancien (10), la documentation récente était dispersée. Il vient coup sur coup de paraître une série de livres fort utiles, dont certains en français, ce qui est précieux car certains produits chimiques vendus sous des noms de marques ne se retrouvent pas d'un pays à l'autre (11). Mais à regarder toute cette littérature, on se rend compte qu'il

(9) P.-R. GIOT, *Le niveau de la mer : changeant, fluctuant, mouvant...*, dans *A.M.A.R.A.I., Bulletin d'information*, n° 3, 1990, p. 5-16.

(10) E.A. DOWMAN, *Conservation in field archaeology*, Londres, Methuen, 1970, X-170 p.

(11) M.C. BERDUCOU (coordonnateur), *La conservation en archéologie, méthodes et pratique de la conservation-restauration des objets archéologiques*, Paris, Masson, 1990, XII-470 p. — W. MOUREY, *La conservation des objets métalliques, de la fouille au musée*, Draguignan, 1987, L.C.R.R.A., 130 p. — C. SEASE, *Conservation manual for the field archaeologist. First aid for finds*, Los Angeles, University of California (U.C.L.A.), 1987 et 1988, X-172 p. — J.M. CRONYN, *The elements of archaeological conservation*, Londres, Routledge, 1990, XX-326 p. — C.V. HORIE, *Materials for conservation, organic consolidants, adhesives and coatings*, Londres, Butterworths, 1987 et 1990, XIV-282 p. — S. PEARCE, *Archaeological curatorship*, Leicester University Press, 1990, 224 p.

y a un problème que personne ne sait résoudre et pour lequel il n'y a pas de recette miracle, c'est celui des objets en bronze complètement corrodés en chlorure cuivreux et en chlorure basique de cuivre, et autres produits qui en dérivent et les accompagnent.

Encore des progrès dans la calibration des dates

J'ai toujours dit et écrit que les datations radiocarbone devaient être utilisées avec sagacité et qu'on ne devait jamais leur faire dire plus qu'elles ne pouvaient, leur fonction principale étant de donner un ordre de grandeur d'âge, et mieux seulement dans quelques cas très favorables. La principale difficulté est d'abord le manque de vraie relation entre l'échantillon de charbon de bois, d'os, de tourbe, etc., que l'archéologue sort de sa fouille et donne à dater, et les événements archéologiques qu'il s'imagine y relier, et ensuite la possible contamination ou pollution de l'échantillon.

En datant les cernes des bois à l'année près, la dendrochronologie ne sert pas seulement à construire des courbes et tables pour calibrer les datations radiocarbone (qui, conventionnelles, exprimées B.P., ne sont pas en années sidérales, mais en temps élastiques, comprimés ou expansés selon les périodes), mais elle permet de vérifier le degré de validité des estimations concernant des ensembles relevant des deux méthodes à la fois. C'est ainsi que sur soixante-deux dates radiocarbone « de routine » associées avec des complexes en milieux humides du Néolithique anglais à bois associés, on a calculé les pourcentages de dates avec des valeurs centrales davantage décalées que les distances évaluées par rapport à leurs âges vrais en années radiocarbone. 42 % se trouvent en deçà d'un écart de 100 années radiocarbone, et sont donc fort convenables. Mais 58 % se trouvent au-delà d'un écart de 100 de ces années, 34 % au-delà de 200, 19 % au-delà de 300, 13 % au-delà de 400, 5 % au-delà d'un écart de 500 années radiocarbone, 1 000 étant le maximum. En Allemagne, on a aussi observé que des radicelles dans du bois (par ailleurs daté également par la dendrochronologie) ou dans de la tourbe pouvaient induire des décalages jusqu'à plus de 800 ans, soit dit en passant.

L'auteur de cette comparaison, le meilleur dendrochronologiste (12), estime que ces soixante-deux dates ne sont pas atypiques et doivent donner une bonne idée des problèmes d'ensemble, qu'on ne peut soumettre à une telle vérification. Cela voudrait dire que, dans un tiers des cas, les erreurs probables (le $\pm$ des mesures) sont sans signification; mais, là-dedans, il y a des échantillons douteux, avec des contaminations par des acides humiques ou des radicelles, non extraits convenablement lors des prétraitements, ce qui concerne surtout des tourbes, mauvais matériel pour de bonnes datations. Dans bien des cas de datations « en aveugle », les clients, n'ayant

(12) M.G.L. BAILLIE, *Checking back on an assemblage of published radiocarbon dates*, dans *Radiocarbon*, vol. 32, 1990, p. 361-366.

pas d'idée sur la situation chronologique précise des échantillons, n'ont pas contesté les résultats. En moyenne, il faudrait, selon les résultats de ce contrôle, multiplier l'erreur probable donnée avec chaque date par un facteur de $\times 2,6$ (par ex. ± 80 deviendrait ± 200 ans).

Le travail du même auteur a permis récemment (13) de fixer exactement la date de construction du principal sentier de bois néolithique (le *Sweet Track*) des tourbières des Somerset Levels : l'hiver de 3807 à 3806 avant notre ère ou juste après (avec quelques réparations postérieures). Pour nous, l'intérêt est que cela date l'importation en Angleterre d'une belle hache en jadéite associée à la structure.

Avec leurs datations à l'année près, les dendrochronologistes sont en position de supériorité par rapport à n'importe quelle méthode de mesure approximative d'âge. Cela dit, comme l'application de cette méthode reste malheureusement limitée à très peu de types de sites, et dans très peu de régions d'Europe, on doit savoir se contenter de beaucoup moins bien, à condition de s'en servir avec discernement.

Tous les charbons de bois ne sont pas pollués par les acides humiques ou les radicelles au point de ne pas pouvoir être purifiés lors du prétraitement ; tous les ensembles de grains de charbons de bois utilisés ne sont pas des ramassis de grains disparates d'âges très éloignés (donnant une « moyenne » sans grande signification). Enfin, les datations sur, par exemple, quelques os d'un individu déterminé d'une sépulture par inhumation sont particulièrement significatives et ne peuvent être sujettes à spéculation (ici aussi, bien entendu, si les os sont exempts de toute contamination géochimique ou biochimique).

Enfin les techniques évoluent et se perfectionnent. C'est pourquoi il faut éviter de chercher à comparer de trop près des mesures d'âge faites il y a plus de vingt-cinq ans avec celles obtenues de nos jours. Mais, répétons-le encore, même avec des techniques d'une précision grandement améliorée, on ne date que ce que l'on donne à dater, et c'est là le problème principal.

Grâce à des arbres contenus dans les alluvions sableuses des rivières allemandes, on va pouvoir étendre jusqu'à 7938 ans avant notre ère (au lieu des 5210 ans avant notre ère fournis par les chênes des tourbières irlandaises) les possibilités de la calibration. Mais aussi, on a maintenant (14) une très bonne idée des corrections à apporter au moins jusqu'aux derniers 30 000 ans, grâce à une technique de datation raffinée par spectrométrie de masse de l'uranium et du thorium des coraux des récifs de la Barbade (qu'on peut dater jusqu'à 130 000 d'ailleurs). C'est ainsi qu'à une date radiocarbone de

(13) J. HILLAM, C.M. GROVES, D.M. BROWN, M.G.L. BAILLIE, J.M. COLES, B.J. COLES, *Dendrochronology of the English Neolithic*, dans *Antiquity*, vol. 64, 1990, p. 210-220.

(14) M. STUIVER, *Timescales and telltale corals*, dans *Nature*, vol. 345, 1990, p. 387-388.
— E. BARD, B. HAMELIN, R.G. FAIRBANKS, A. ZINDLER, *Calibration of the 14 C timescale over the past 30000 years using mass spectrometric U-Th ages from Barbados corals*, dans *Nature*, vol. 345, 1990, p. 405-410.

20 000 ans B.P., il faut rajouter 3 500 ans pour obtenir le temps réel. Cela a évidemment quelques conséquences pour notre compréhension du déroulement du Paléolithique supérieur, et on s'en doutait bien.

Mais ne nous y trompons pas, non seulement chaque méthode se perfectionne, mais il s'en invente des quantités de nouvelles. Actuellement (14 bis) il existe plus de quatre-vingts méthodes de datation « absolue » physiques et chimiques, qui se confortent et se vérifient les unes les autres. Certes, il y en a beaucoup qui ne concernent que des matériaux ou des milieux un peu limités, ou qui sont très chères à l'emploi, mais le fait est que les techniques de la géochronologie sont beaucoup plus variées qu'on ne pense chez les modestes archéologues.

Promenons nos dolmens

On sait que le « dolmen » que Théodore de La Villemarqué avait remonté dans le parc de son manoir de Keransquer en Quimperlé provient de Rédéné, et avait été découvert au moment de l'élargissement de la route de Quimperlé à Arzano. Je suis tombé sur un petit livre d'un publiciste peu connu, qui doit transcrire d'une manière un peu romancée ce transfert, texte qui vaut la peine d'être cité :

« Il y a quelques années, le savant, le poète qui a recueilli, annoté et traduit les chants bretons, désira sauver de la destruction un dolmen qu'une route nouvelle allait renverser, et obtint l'autorisation de le transporter dans le parc de la belle habitation qu'il occupe près de Quimperlé. L'entreprise semblait aisée. C'était un dolmen de moyenne grandeur, et la distance à parcourir était seulement de quatre lieues. Mais lorsque l'on se mit à l'œuvre, on vit surgir les obstacles : hommes et chevaux pouvaient à peine ébranler la table du dolmen, ce ne fut qu'en augmentant hors de toute prévision le nombre des uns et des autres qu'on parvint à la mettre en mouvement ; on y employa dix-huit hommes, cinquante chevaux et l'on mit dix-sept jours à l'amener à la place qui lui était destinée ; les treuils, les poulies, les leviers, les rouleaux, les levées de terre, les moyens dont dispose l'industrie moderne et ceux dont on suppose que se servaient les peuples celtiques, on usa de tout successivement, et il arriva plus d'une fois que l'on ne fit que cent pas dans une journée. Cette entreprise, si nouvelle dans cette vieille contrée qui avait perdu les traditions des ancêtres, émut toutes les populations des environs ; on accourait de plusieurs lieues, on faisait haie le long des routes pour voir marcher la *grande pierre* ; beaucoup doutaient qu'elle fût jamais rétablie sur ses piliers et, quand elle s'enfonçait lentement dans les chemins rompus, il semblait qu'elle y dût toujours demeurer. Elle arriva enfin à la porte du parc ; ce fut un jour de fête, elle entra comme en triomphe, un enfant était monté dessus, portant des fleurs dans ses mains, la foule poussait

(14 bis) M.A. GEYH et H. SCHLEICHER, *Absolute age determination, physical and chemical dating methods and their application*, Berlin-Heidelberg, Springer-Verlag, 1990, XII-504 p.

des acclamations; ce peuple célébrait le succès d'avoir remué une pierre, lui dont les aïeux dressaient et alignaient les rocs par milliers » (15).

Pourtant cette table n'est qu'un « caillou » modeste; faisant $2,50 \times 1,90 \times 0,35$ m de dimensions maximales, son poids doit être inférieur à 4,5 tonnes (16). On est loin des tables de trente tonnes ou davantage. Mais la convivialité retrouvée au siècle dernier dut être bien sympathique et correspond à bien d'autres témoignages d'ethnographie comparée de par le monde pour des opérations similaires (17).

Les cartophiles cotent très fort une carte postale éditée vers 1924 par Ch.-F. Le Gall, de Quintin, intitulée « Le Vieux-Bourg. Transport du menhir ». Il s'agit d'un menhir authentique réutilisé comme monument aux morts. Devant les édifices publics (mairie et écoles), on voit cette pierre sur un chariot, tracté par une douzaine de paires de bœufs (il y en avait encore à cette époque). Il faudrait retrouver les journaux de l'époque pour savoir comment on l'a dressé.

Le sort d'un autre tumulus de Saint-Vougay

A l'intéressante liste de sépultures de l'âge du bronze publiée l'année passée par M. Le Goffic (18), puis-je me permettre d'ajouter ces extraits d'une lettre du docteur Carré, de Plouescat, en date du 1^{er} février 1929, retrouvée entre-temps dans une liasse d'archives :

« Dans la matinée d'hier, 31 janvier, on me prévint qu'un tumulus avait été fouillé, entre Saint-Vougay et Berven, à environ deux kilomètres du groupe du Liorzou. J'y fus, mais pour apprendre que l'opération avait eu lieu il y avait déjà huit jours. Sous un tertre de belle importance apparaît la chambre funéraire complètement éventrée. Pour y accéder, ils y allèrent carrément, et détruisirent toute la paroi latérale nord. Je vis les deux jeunes opérateurs dont j'ai recueilli les quelques renseignements suivants. Ils savaient qu'un tombeau existait sous le tertre, et c'est dans le but d'y trouver des objets précieux à vendre aux "Américains" qu'ils décidèrent la fouille.

« A l'ouverture, ils constatèrent sur un épais lit de terre fine une longue ligne axiale blanche formée de corpuscules brillants, ligne qui se renforçait,

(15) E. LOUDUN, *La Bretagne, paysages et récits*, Paris, 1864, VI-276 p. (Cf. p. 36-37).

(16) Y. BELLANCOURT, *Rédéné, du Vannetais au Finistère*, Quimperlé, 1988, 276 p. (Cf. p. 7).

(17) J.H. HUTTON, *The use of stone in the Naga Hills*, dans *Journal Royal Anthropological Institute of Great Britain*, vol. LVI, 1926, p. 71-82, 7 pl. — *Assam megaliths*, dans *Antiquity*, vol. III, 1929, p. 324-338, 16 pl. — G. RAUSING, *Moving large stone blocks in Pakistan*, dans *Antiquity*, vol. LIII, 1979, p. 143-144, 2 pl. — Voir aussi dans *Antiquity*, vol. LIII, 1979, p. 190-194; vol. LIV, 1980, p. 142-144; vol. LV, 1981, p. 131-132 et 210.

(18) M. LE GOFFIC, *Fouille d'une sépulture de la nécropole de l'âge du bronze de Graeoc en Saint-Vougay (Finistère)*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVIII, 1989, p. 23-27.

aux approches du pilier ouest, où ils relevèrent deux fragments osseux, qu'ils jetèrent d'ailleurs avec la plus grande indifférence, et que je n'ai pu retrouver. Des débris d'un vase étaient visibles près de la paroi sud, débris qui tombèrent en poussière quand ils les voulaient enlever avec une pelle. Et ce serait tout ce qu'ils y trouvèrent...

« Ignorance et cupidité = massacre.

« Ce tombeau est analogue, comme construction et orientation, à ceux du Liorzou : une pierre tombale, très belle en granite, repose aux extrémités sur deux piliers non dégrossis. Ses parois latérales sont en pierres sèches, et reposent sur un socle d'épaisseur double assis lui-même sur le sable. La longueur intérieure est de 1,80 m sur grand axe orienté est-ouest. Le squelette y était déposé la tête à l'ouest, regardant par conséquent le Levant. Je n'ai relevé aucun signe en creux ou en relief sur les piliers. Un sondage qu'ils firent sur le sommet ouest du tertre leur fit trouver une muraille en pierres sèches qu'ils ont détruite entièrement. Était-ce une tombe différente ?

« Quel dommage qu'il n'existe pas en France une loi... La science y gagnerait beaucoup. J'ai la conviction qu'en l'état actuel, nous arrivons toujours après la bataille. »

C'est assez éloquent comme récit. La loi de 1941 correspondait à peu près au souhait du docteur Carré, mais n'a pas résolu tous les aspects des problèmes.

Cette sépulture se trouvait sans doute proche du lieu-dit Mengleuz, auprès duquel M. Le Goffic en a repéré plusieurs autres.

Vendre aux « Américains » semble avoir été une pratique assez courante entre les deux guerres. En Bretagne, un érudit léonard, fort respectable par ailleurs, aurait ainsi servi de rabatteur, d'après bien des confidences jadis entendues. A Paris, des musées américains avaient installé des agents qualifiés, acheteurs de pièces préhistoriques françaises, surtout paléolithiques, lesquels agents en même temps se constituaient leurs propres collections personnelles et alimentaient dans la même ambiguïté des établissements publics français. Un érudit médecin, originaire des Côtes-du-Nord, fouillait dans l'est de la France de riches cimetières mérovingiens pour le compte de musées américains (j'ai eu l'occasion de voir une fois ses cahiers de fouilles illustrés de magnifiques aquarelles des objets découverts ; il promettait d'en déposer un jeu à la Bibliothèque nationale). Il était habile en galvanoplastie et restaurateur un peu « faussaire » sur les bords ; on connaît l'histoire de la superbe épée royale mérovingienne qu'il avait fabriquée de pièces et de morceaux de toutes époques, comme on le découvrit après la vente publique ayant suivi son décès. Je me souviens que, l'ayant rencontré chez un ami commun, il me glissa à l'oreille au sujet de cette perle de sa collection quelque chose comme : « Après ma mort, il y en aura qui auront des surprises. »

Pendeloques fausses en schiste

C'est le titre d'une note du docteur René de Saint-Périer, préhistorien fort connu, et datant de 1920 (19), concernant deux petits objets dont il reproduisait des dessins, sans échelle malheureusement, qui lui avaient été communiqués par Maxime Legrand, à qui ils avaient été donnés avant guerre « par un amateur d'archéologie préhistorique », qui accompagna ce don de la mention suivante, destinée à certifier l'origine de ces pendeloques : « Figurines celtiques en pierre dure de la tombelle de Pencran, canton de Landerneau (Finistère). » C'est cette localisation qui me fait rappeler cette affaire. Une de ces fausses amulettes perforées pour suspension représentait une tête d'oiseau, l'autre une face humaine, assez « celtique » en effet, avec un dos ressemblant aux scarabées orientaux. Ces pièces étaient en fait en « schiste talqueux » tendre. L'auteur termine : « Mais des pièces analogues ont été fabriquées en assez grand nombre, par le même amateur, répandues dans plusieurs collections, et quelques musées même en exposent dans leurs vitrines. » Je ne me souviens pas d'en avoir vu, elles ont dû être mises au rancart après cet avis.

Jacques Boucher de Perthes à Morlaix

On a célébré de diverses manières récemment le bicentenaire de J. Boucher de Perthes (20). Il ne faut pas oublier qu'il fut pendant neuf ans, un peu en disgrâce, inspecteur des douanes à Morlaix (juillet 1816 à avril 1825), et ses souvenirs, sous forme de copies de lettres, ne manquent pas de piquant ni de sel (21). A la société des notabilités du cru, il préfère celle des marins de son cutter ; seul à savoir nager, il a l'occasion de sauver plusieurs naufragés. Il ne s'intéresse pas encore beaucoup aux antiquités, plus à la littérature et au théâtre ; mais il est ami avec le général comte de La Fruglaye, savant minéralogiste. On glane quelques phrases : « On aperçoit assez souvent, sur le rivage, des croix en pierre, placées sur des monuments druidiques ou tout simplement sur le sol » (27 décembre 1816) ; à propos d'un chant breton : « M. de Blois, vieux capitaine de vaisseau, qui a bien étudié le pays, prétend que cet air est quelqu'ancien chant sacré des druides, un hymne à Teutatès. C'est plus facile à dire qu'à prouver ; mais sans remonter si haut, la chose peut bien encore passer pour ancienne » (30 décembre 1816 ; il s'agit d'un chant bizarre de quatre mendiants aveugles liés ensemble et conduits par une jeune fille de figure étrange) ; une promenade aux rochers de Trégastel

(19) R. DE SAINT-PÉRIER, *Pendeloques fausses en schiste*, dans *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, VII^e série, t. I, 1920, p. 77-78, 1 fig.

(20) Par exemple C. COHEN et J.-J. HUBLIN, *Boucher de Perthes, 1788-1868, les origines romantiques de la préhistoire*, Paris, Belin, 1989, 272 p.

(21) J. BOUCHER DE PERTHES, *Sous dix rois, souvenirs de 1791 à 1860*, Paris, 1862-1868, 8 vol. (Cf. t. III, 1863, p. 479, 482, 510 ; t. IV, 1863, p. 33, 273, 309, 310, 417). — *Chants armoricains ou souvenirs de Basse-Bretagne*, Paris, 1831, 326 p.)

et aux Sept-Iles est bien décrite (2 juillet 1817). Son père est un peu collectionneur (1^{er} novembre 1818) : « Je cherche partout des monnaies romaines ou gauloises pour votre collection et je n'ai pu en avoir que deux, dont l'une en or que j'ai achetée à un paysan qui l'avait trouvée dans un champ près de Morlaix. Je suis plus heureux pour les traditions bretonnes... ». Au sujet du général de La Fruglaye (2 décembre 1822) : « Versé dans l'histoire de son pays, il vous donnera de fort bons renseignements sur les antiquités bretonnes et les monuments druidiques dont il a dessiné un grand nombre. C'est en outre un savant minéralogiste... ». Quelques notations nous concernent davantage (1^{er} août 1823) : « Par suite de l'absence de craie, les silex sont ici fort rares ; c'est presque un objet de curiosité, et les fumeurs s'en disputent les éclats. Aussi ces haches dites celtiques, dont j'ai recueilli plusieurs dans nos environs d'Abbeville, au lieu d'être en silex, sont ici en porphyre ou en granit. On en rencontre peu sur le sol, et celles que j'ai pu me procurer proviennent de fouilles que j'ai exécutées autour des monuments dits *druidiques*, à tort selon moi, car je les crois bien antérieurs au culte de Teutatès et d'Odin, et l'œuvre d'un peuple dont les Romains et les Gaulois eux-mêmes avaient perdu le souvenir ». Autre passage, qui doit nous faire rappeler que c'est le général de La Fruglaye qui a signalé le premier dépôt organique littoral fossile en 1811 (22) sur la grève de Trébeurden ; c'est certainement à son sujet que J. Boucher de Perthes écrit (toujours 1^{er} août 1823) : « Il existe, entre Lannion et Tréguier, une forêt sous-marine ; j'y ai recueilli, pour vous (son père), deux à trois fragments de chêne fossile. On n'y peut parvenir que dans les très basses marées. Cette forêt a beaucoup de rapport avec celle qui est près d'Étaples. J'y ai cherché aussi des ossements d'animaux et même d'hommes qui, si on en découvrait, annonceraient une race bien ancienne. Au surplus, je ne vois pas pourquoi l'on n'en trouverait pas : l'homme est plus vieux qu'on ne croit. Là où vivaient l'éléphant et autres grands mammifères, se trouvaient toutes les conditions nécessaires pour le faire vivre ; pourquoi donc n'y aurait-il pas vécu ? ». Les biographes ont oublié de citer cette phrase bien antérieure à ses écrits à partir de 1835.

Curieux petits objets antidatés

Il est des objets qui traversent des millénaires, telles les fusaïoles en terre cuite ou en pierre, qu'on connaît dans nos régions au moins depuis le Néolithique final, pour perdurer jusqu'au siècle dernier (et en faïence dans les Pyrénées, en plomb sous forme de rouelles en Haute-Bretagne [23]). Les aiguisoirs ou affiloirs pendeloques de section carrée sont un autre exemple curieux, et ici il ne s'agit pas de faux ! Ils sont en schiste dur (coticule, nova-

(22) *Journal des Mines*, XXX, 1811, p. 387. — P. LEVOT, *Biographie bretonne*, Vannes, t. II, 1857, p. 102.

(23) P.-R. GIOT, *Les rouelles en plomb, piège archéologique*, dans *Revue archéologique de l'Ouest*, t. 5, 1988, p. 141-144. — G. COLLIN, *A propos de roues, de rouelles... et de fusaïoles*, dans *Bulletin n° 2, Association Vivre à Andard, Maine-et-Loire*, 1983, p. 13-29.

culite, pierre de touche). Comme ils sont souvent découverts isolément, certains archéologues les ont parfois confondus avec des pendeloques ou amulettes néolithiques ou de tradition néolithique. Il ne semble pas qu'il en ait été de clairement décrits par J. Lemoine (24) pour sa collection des Côtes-du-Nord, soit comme « pierres à aiguiser », « lissoirs » ou « objets de parure ». En tout cas, H. Le Carguet en a ramassé une série dans le Cap-Sizun (Kermaden et Kerguic'h en Goulien, Penneac'h en Plogoff, Saint-Tugdual en Clédén); on en a aussi trouvé deux, grâce à un certain M. Mélenne, venant de Kerguellec-Créis en Tréguennec (25), et P. du Chatellier en a recueilli aussi (Kelouer en Plouhinec) en les prenant pour protohistoriques. On en a signalé aussi ailleurs (26), notamment en bas Languedoc, Angoumois, Beauce, Allier, Saône-et-Loire, Nièvre et, sans doute, si l'on faisait des dépouillements bibliographiques exhaustifs, bien ailleurs. Dans la collection de J. Harscouët de Keravel, nous en trouvons un venant de Corseul, sans savoir ce que ce collectionneur en pensait. Pour d'autres archéologues, ces objets commencent avec les métaux. En fait, il doit y avoir des confusions de formes. On en a attribué du type que nous envisageons ici à des tumulus du Wiltshire et du Somerset, mais il s'agit toujours de trouvailles très anciennes (la plupart remontant au grand précurseur que fut W. Cunnington, 1754-1810), résultant sans doute de pollutions.

Trouvés en contexte archéologique, ces objets sont médiévaux. La publication la plus extensive qui leur soit consacrée est de G.C. Dunning (27), avec des quantités d'exemples bien datés du sud et du sud-est de l'Angleterre, une recherche sur le continent en ayant montré à Dorestad aux Pays-Bas, en Normandie, en Anjou, dans le Cantal et au lac Paladru dans l'Isère. Depuis, on en signale dans le matériel de bien des fouilles du haut comme du bas Moyen Âge (28).

Pour revenir en Bretagne, lors de ma fouille du cimetière haut moyen-âgeux de l'île Lavret, près Bréhat (29), j'en ai trouvé un sur le squelette n° 7, contre son humérus droit, jouxtant un petit couteau en fer.

(24) J. LEMOINE, *L'époque de la pierre polie dans le département des Côtes-du-Nord*, dans *L'Homme*, t. III, 1886, *passim*, p. 129-380.

(25) C. BÉNARD, *Le Finistère préhistorique*, Paris, 1929, p. 70, fig. 47 (milieu de la figure).

(26) A. DESFORGES, *Pendeloques et aiguisoirs*, dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 26, 1929, p. 265-267.

(27) H.F. POOLE et G.C. DUNNING, *Twelfth-Century middens in the Isle of Wight*, dans *Proceedings of the Isle of Wight Natural and Archaeological Society*, vol. II, part VIII, 1937, p. 671-695.

(28) Par exemple U. LAPPE, *Mittelalterliche and frühneuzeitliche Funde vom Domplatz in Erfurt*, dans *Alt-Thüringen*, t. 25, 1990, p. 199-242, pl. (Cf. p. 201, 207, 223 [Schleifstein].) — *Un village au temps de Charlemagne*, moines et paysans de l'abbaye de Saint-Denis du VII^e siècle à l'an mil. Catalogue d'exposition, musées nationaux, 1988, 360 p. (Cf. p. 216-217). — *London Museum; Medieval Catalogue*, 1940 et 1975, 320 p. (Cf. p. 293-294, pl. XCIV).

(29) P.-R. GIOT, *Le cimetière de l'île Lavret et sa chronologie*, dans *Les dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, n° 16, 1988, p. 35-55.

Je souhaiterais qu'on nous signale un peu mieux ceux qui traînent à droite et à gauche. Ce sont des objets de section carrée, mais pouvant devenir dissymétriques ou concaves par l'usage, d'une longueur de l'ordre de 60 à 100 mm quand ils sont entiers, de côtés de l'ordre de 10 à 12 mm en moyenne. Le plus souvent la suspension était assurée par une perforation cylindrique à une extrémité, mais il y a quelques cas où il y a simplement une rainure plus ou moins irrégulière permettant d'y nouer un fil. Il y a peut-être du travail à faire sur la variabilité de la matière première.

Les matières premières des petits objets en pierre

Du fait de leurs dimensions, de leur forme, de leur caractère esthétique ou curieux, de leur destination supposée ornementale ou rituelle, la détermination de la matière première des petits et très petits objets laisse le plus souvent à désirer. Amulettes, pendeloques, perles, et aussi les petits objets utilitaires tels que des fusaiöles, sont ainsi souvent mal déterminés, alors que leurs matières peuvent être des traceurs intéressants d'échanges ou de contacts culturels. Il est souvent difficile d'en prélever un petit fragment, et le recours à des techniques non destructives est préférable lorsqu'il donne un résultat fiable. C'est ainsi que nous avons préconisé la diffractométrie de rayons X directement sur l'objet s'il est assez finement cristallisé (30), ce qui donne de bonnes indications au moins dans la moitié des cas ; ce sont surtout les objets à surface bicornue qui font problème, n'ayant pas de surface suffisante assimilable à un plan tangent au faisceau de rayons incidents. De cette manière, sur des objets finistériens, à côté des déterminations en général faciles comme celles du quartz, de la calcédoine ou de la fibrolite (sillimanite), on a pu lever les incertitudes pour des parures en stéatite (talc), en pyrophyllite, en séricite, en chloritite, en chlorite-talc, en chlorite-amphibole, en variscite (« callaïs »), voire en os (hydroxyl- ou fluor-apatite).

Le cas de la pyrophyllite est spécialement intéressant. C'est un minéral voisin du talc, mais sans magnésium. Ses gisements étaient rares en France, mais on s'est aperçu qu'il se trouvait fréquemment associé aux schistes dévonien de Bretagne, et spécialement dans les fentes de certains niveaux de la rade de Brest à échelle suffisante pour fournir la matière de perles néolithiques, comme celles de l'allée couverte de Pors-Poulhan en Plouhinec, entre autres. Au lieu d'une stéatite-talc importée, les prospecteurs de cette époque ont donc bien vu la possibilité de la remplacer par cette stéatite-pyrophyllite : il faut rendre hommage à leur flair minéralogique.

A la suite de la découverte par E. Morel d'un fragment d'anneau-disque près de Lerret en Kerlouan, de l'acquisition par Ch. Bénard de deux fragments trouvés près du Norohou en Loqueffret, et des renseignements donnés par A. Jarno à E. Morel sur un anneau complet récupéré à Poulic-an-a-

(30) P.-R. GIOT et H. MORZADÉC, *Un procédé diffractométrique sans prélèvement destructeur*, dans *Revue d'archéométrie*, t. 13, 1989, p. 29-30.

dozic, dans un jardin près de Châteauneuf-du-Faou (31), nos prédécesseurs se sont intéressés spécialement à ces objets, que Ch. Buttin comparait aux armes de jet en acier de l'Inde dits *tchakras* (32), mais qu'on trouve (en contexte néolithique quand il y a contexte) dans les régions italiques et alpines, puis sporadiquement à travers la France jusque dans le Massif armoricain (33). Si les bracelets en schiste, dans le Bassin parisien, ont l'air d'être liés à l'horizon culturel du Néolithique dit de Villeneuve-Saint-Germain, on ignore les affinités exactes des anneaux-disques en jadéite et en serpentine, à part le fait que quelques-uns sont liés à des tombes exceptionnelles du groupe des tumulus carnacéens. C'est chercher également loin les comparaisons que de les assimiler aux disques percés chinois, en jade et en néphrite (*pi* ou *bi*), considérés comme des images du ciel servant d'instruments astronomiques.

En tout cas, si les plus beaux anneaux-disques en jadéite ou en serpentine de qualité sont plus que probablement d'origine alpine, il devait exister dans le Massif armoricain des fabrications de remplacement. En Haute-Bretagne, on a plutôt utilisé des schistes épimétamorphiques. Les fragments finistériens sur lesquels nous avons pu faire des diffractogrammes indiquent des associations de minéraux à chlorite dominante, avec, selon les cas, talc, amphibole et quartz surbordonnés, invitant à chercher les origines soit dans les associations accompagnant le massif de serpentine de la baie d'Audierne, soit dans celles des roches ultrabasiques au sud-ouest de Belle-Isle-en-Terre.

Coffres et cistes

Au sujet du tumulus de Parc-ar-Hastel en Tréguennec, en rappelant l'an dernier les quelques mots du répertoire de P. du Chatellier (d'ailleurs seuls cités par C.D. Forde), nous avons omis de rappeler la description plus précise de son texte de synthèse (34). Il y a contradiction de localisation entre les deux versions ; le répertoire dit : « A l'extrémité est de ce mamelon est un tumulus... », tandis que la synthèse affirme : « Sur le flanc sud du mamelon, orienté est-ouest, à mi-côte, est un tumulus ouvert à une époque éloignée pour en extraire des pierres. Il recouvrait un dolmen à galerie dont on voit

(31) C. BÉNARD, *op. cit.*, p. 265-266, 268, fig. 312.

(32) C. BUTTIN, *Les anneaux-disques préhistoriques et les tchakras de l'Inde*, Annecy, 1903, 72 p. — *Les tchakras au cirque*, Annecy, 1906, 8 p.

(33) P.-R. GIOT, *La répartition, la matière et la morphologie des anneaux-disques*, dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 56, p. 45-48. — C.-T. LE ROUX et Y. LECERF, *Découverte d'anneaux-disques à Gévézé (Ille-et-Vilaine)*, dans *Annales de Bretagne*, t. 78, 1971, p. 13-21. — M. PATTON, *Neolithic stone rings from the Channel Islands*, dans *Société Jersiaise, Annual Bulletin for 1990*, vol. 25, part 2, p. 347-352.

(34) P. DU CHATELLIER, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Paris, 1889, p. 10-13 et 183; 1907, p. 17-18 et 326. — A. MILLON, *Le château de Kernuz, son histoire, ses collections*, dans *Association bretonne*, 3^e série, t. XXIV, 1905, p. 7-41. (Cf. p. 14 et 33). — C.D. FORDE, *The megalithic monuments of southern Finistère*, dans *The Antiquaries Journal*, t. VII, 1927, p. 6-37 (Cf. p. 12, 24, 29, 30).

encore quelques piliers. Le long de sa base sud, nous avons relevé huit coffres en pierres... ». On connaît les ambiguïtés tant d'Armand que de Paul du Chatellier quant aux points cardinaux (de plus, en Tréguennec, ce dernier fouilla aussi le « dolmen de Goarem-Goulelec » dont il ne parle pas dans son répertoire et qui reste non localisé).

Du fait de cette imprécision sur la localisation de ce tumulus, G.-A.-L. Boisselier était persuadé que le tertre qu'il avait fouillé était bien différent de celui qu'avait exploré P. du Chatellier en 1878. Il faudrait alors admettre que deux tumulus différents, recouvrant chacun un dolmen à couloir, avaient été aussi truffés de nombreux coffres. Nous pensons plutôt qu'il s'agit bien du même; reste à savoir s'il recouvrait un seul dolmen ou deux. Une photographie de 1934 montre la butte, commençant juste à être éventrée par la fouille, comme plus haute que les 2 m que G.-A.-L. Boisselier lui donnait, plutôt 3 m.

G.-A.-L. Boisselier, se référant à la « bible » des archéologues amateurs (35), avait assimilé les coffres de pierre qu'il estimait les plus anciens à des sépultures néolithiques à coffres ou cistes du type de Chamblandes, en Suisse, de Saint-Martin-la-Rivière, en Poitou, et autres lieux. Les travaux modernes montrent les coffres suisses surtout associés avec la civilisation de Cortaillod, du Néolithique moyen, tandis que les coffres du Maupas, à Saint-Germain-la-Rivière, sont actuellement attribués (36) au Néolithique final, ceux de La Goumoizière, même commune, au groupe de Chambon (c'est-à-dire à la limite du Néolithique ancien et moyen).

La publication de G.-A.-L. Boisselier en 1940 décrit les coffres de Tréguennec comme « un ensemble de dix coffres en granit et en serpentine, soigneusement assemblés, composés de six dalles, possédant des rainures profondes, permettant aux pierres de se joindre exactement »; mais dans son rapport de fouilles manuscrit, on lit : « un ensemble de dix coffres en granit schisteux, soigneusement assemblés, composés de six dalles, chaque dalle possédant une rainure profonde permettant aux pierres de se joindre exactement. »

Or dans les coffres de l'âge du bronze les plus classiques, les coffres à rainures (37), ce sont les dalles longitudinales qui présentent chacune deux rainures, permettant aux pierres transversales des extrémités de s'y encastrer. A Parc-ar-Hastel ce serait des assemblages appariant seulement deux à deux un élément longitudinal et un transversal. Les dessins qui nous restent sont trop imprécis, les photographies disponibles montrent peu d'encastements. Le monument étant conservé, recouvert et protégé par le classement (12 octobre

(35) J. DÉCHELETTE, *Manuel...*, t. I, 1908 (Cf. p. 461-464).

(36) D. BAUDAIS et C. KRAMAR, *La nécropole néolithique de Corseaux en Seyton*, dans *Cahiers d'archéologie romande*, n° 51, 1990, 178 p. — R. JOUSSEAU et J.-P. PAUTREAU, *La préhistoire du Poitou*, Rennes, Ouest-France, 1990, 600 p. (Cf. p. 142-145, 306-311).

(37) Pour une révision d'ensemble, J. BRIARD, *Les tumulus d'Armorique*, Paris, Picard, 1984, 304 p.

1937), il serait évidemment possible de le découvrir au moins partiellement à nouveau pour lever des plans plus précis.

Dans la région, entre Pont-l'Abbé et Audierne en particulier, les coffres à cinq ou six dalles (celle du plancher n'existant pas toujours) ont été décrits ou signalés en nombre considérable, notamment en Plouhinec, soit en pleine terre, sous tumulus ou en annexe à des tumulus comprenant un caveau de l'âge du bronze plus classique. Il y a des intermédiaires entre les coffres et les caveaux à grandes dalles. Toutes les fois qu'on y a trouvé du mobilier, celui-ci indique l'âge du bronze (perles de faïence), mais il en existe avec des objets légèrement plus anciens, chalcolithiques (vases et pointes de flèches épicanpaniformes ; sans compter le cas des haches perforées naviformes de Botvélec en Pont-l'Abbé). Les beaux coffres à rainures classiques semblent uniquement de l'âge du bronze. Les surfaces inférieures des dalles couvercles peuvent également être préparées pour un encastrement assurant une fermeture plus étanche.

Le cas du tumulus de Stang-ar-Run en Mahalon, décrit par P. du Chatellier, est clair. Il recouvrait au moins quatre coffres soigneusement ajustés (dont l'un avec des dalles aux faces intérieures « si bien taillées qu'on les croirait polies »), chacun avec un squelette, l'un d'eux avec un classique vase à anses. Aux environs du village de Pitévin en Plouhinec, le même auteur a exploré le petit tumulus de Mané-Pitévin, recouvrant un seul coffre à squelette, aux dalles dressées, « coupées d'onglet ou entaillées en rond », a recueilli des restes de squelettes provenant d'une dizaine de coffres en pleine terre rencontrés par les agriculteurs autour de Kerdréal (dont des squelettes « jetés pêle-mêle » à plusieurs dans des mêmes coffres, ce qui est un peu étonnant), et le chanoine J.-M. Abgrall explora un autre tumulus à un seul coffre et squelette à Parc-ar-Stang-Yen (le chanoine dit à propos de l'exploration de Mané-Pitévin qu'elle fut faite « de nuit », ce qui est un détail à ajouter au folklore des activités archéologiques de jadis) [38].

Le problème qui se pose, c'est de savoir si, dans tous ces coffres, il n'y en aurait pas de néolithiques, remontant même à la transition Néolithique ancien à moyen. Heureusement, il nous reste une certaine quantité d'ossements humains de beaucoup de ces coffres, les datations sur os ont fait de gros progrès et, de plus, avec la technique par accélérateur, on peut se contenter de minimes prélèvements s'ils sont choisis avec discernement dans des os bien à l'abri de toute contamination. Un programme de ce genre est en route.

Soit dit en passant, pour le Morbihan, Z. Le Rouzic avait jadis imaginé une tradition des sépultures en coffre ou en ciste partant du Mésolithique local pour perdurer jusqu'aux sarcophages du Moyen Age faits de dalles de schiste ou autres ; mais cette notion de coffre était très élastique et dépassait les « boîtes » bien rectangulaires et bien ajustées dont il est question ici.

(38) J.-M. ABGRALL, *Exploration d'un tumulus à Parc-ar-Stang-Yen... en Plouhinec*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XI, 1884, p. 169-178.

Cela fait penser au cimetière de coffres de Harlyn Bay, au Cornwall, que son premier descripteur faisait durer du Néolithique au *Late Keltic* : il est en fait de l'âge du fer, les coffres en schiste étant bien géométriques.

Les dates d'utilisation des sépultures mégalithiques

Dater les os des sujets inhumés dans des coffres ou caveaux se relie au programme de dater les ossements des sujets inhumés ou stockés en vrac dans les sépultures mégalithiques de tous genres. Peu de nos dolmens ont fourni des os, mais il y en a quand même un peu, et un peu moins d'utilisables de manière fiable ; cela correspond aussi à un programme de datations sur petits prélèvements grâce à la technique par accélérateur. On ne peut plus discuter les résultats autrement qu'en étant certain que ces ossements ont été expressément stockés dans les tombes. Dans les cas des monuments des pays calcaires, où les os sont abondants, comme la nécropole mégalithique de Bougon qui a fourni une kyrielle de bonnes dates sur os, la démonstration de l'antiquité de leur utilisation est claire : leur construction est donc au moins immédiatement antérieure.

En attendant, quand on dispose d'assez de charbons de bois pour des mesures d'âge par les procédés traditionnels, on peut faire quelques vérifications ou compléments par rapport aux déterminations faites il y a vingt ou trente ans, avec l'avantage d'une plus grande précision (erreurs standard plus serrées). C'est ainsi que pour le dolmen G du cairn primaire de Barnenez, nous avons obtenu pour des charbons du plancher de la chambre, en 1969, la date GIF n° 1309, de 5750 ± 150 B.P., ce qui après calibration donne une fourchette voisine de 4940 à 4340 avant notre ère. Pour des charbons de bois en même situation provenant de l'aboutissement du couloir à la chambre, nous venons d'obtenir le résultat GIF n° 8406, de 5350 ± 50 ans, ce qui après calibration donne l'intervalle de temps entre 4330 et 4045 avant notre ère (à 95 % de confiance). Les deux plages de temps se relayant sans interruption, les deux dates ne peuvent être distinguées (à 95 %), mais évidemment la dernière détermination est plus précise. Il est difficile de dire si la différence entre les deux déterminations est due aux méthodes instrumentales ou aux échantillons. Dans ce dernier cas, ce serait un apport de charbons (une torche par exemple) précédant de peu la condamnation du couloir du monument par le gros apport de pierres qui l'obstruait complètement et se trouvait superposé à ces charbons ; il est à noter que cette nouvelle date correspond à celles qui ont été obtenues dans le cairn secondaire pour les fréquentations anciennes des dolmens A et F. De toute façon, cela confirme que le monument a été construit bien avant 4000 ans avant notre ère.

De plus, Dominique Marguerie nous a fait l'analyse anthracologique de ces charbons de bois. Pour les deux échantillons, il s'agit d'apports de brindilles, d'un diamètre inférieur à 10 mm en moyenne, donc de végétaux ligneux pas très vieux, pour la plus grande part provenant des environs, correspondant au paysage ouvert montré par les pollens découverts sous le cairn en d'autres points, ajonc, genêt, noisetier, fruitiers et peu de chêne, mais

en aucun cas ce ne peut être des charbons contenus dans de la terre antérieure à la construction du monument. D'ailleurs, l'analyse diffractométrique de l'argile du plancher sur lequel ils reposaient montre qu'il ne s'agit pas de terre, mais de l'altération du substratum, la métadolérite de Barnenez (horizons B profond et C sous un sol). Là comme ailleurs, le cairn primaire de Barnenez est construit sur le rocher ou ses produits d'altération, après érosion de la couverture de limon loessique qui l'enveloppait à la fin du Pléistocène, et dont des lambeaux subsistent en balcons sur le pourtour de la presqu'île de Barnenez.

Au sujet des sépultures mégalithiques anciennes, il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'en Espagne et au Portugal, on a également maintenant des datations précoces. Après tout, il y a deux ou trois décennies, du temps où l'on croyait encore au diffusionisme, on faisait dériver nos sépultures mégalithiques de celles de la péninsule ibérique.

L'une des plus anciennes dates provient d'une sépulture à couloir du centre de gravité de cette péninsule, dans la province de Tolède, mais à côté de la vallée du Tage, le dolmen de Azutan, fouillé par notre collègue et amie P. Bueno Ramirez. Des os des squelettes les plus anciens ont donné la date Ly n° 4578 : 5730 ± 130 B.P., soit l'intervalle 4936 à 4350 Cal.B.C. D'autres os, de niveaux plus récents, car l'utilisation de la tombe a été continue, ont donné les dates UGRA n° 288 : 5060 ± 90 B.P., soit l'intervalle 4038-3692 Cal.B.C., et Ly n° 4580 : 4590 ± 90 B.P., soit la fourchette 3620-3040 Cal.B.C.

Une autre tombe aussi ancienne est celle de Mamoa 3, Outeiro de Ante, au Portugal, sur charbon de bois, avec GIF 4857 : 5780 ± 80 B.P., mais le même niveau du remplissage inférieur a donné sur d'autres échantillons des résultats plus récents, de sorte que l'interprétation du résultat est plus délicate. En Galice, la tombe à chambre unique, sans couloir, du Châ de Parada 9 a donné la date ICEN n° 171 : 5730 ± 130 B.P. comme la plus ancienne d'une série. Donc, dans la province de Tolède, au nord du Portugal et en Galice, on a trois résultats voisins de 5750 B.P., et il y a maintenant une foule de dates postérieures pour bien des monuments qui s'insèrent dans des typologies architecturales locales intéressantes (39).

Progression des études pétro-archéologiques

En dehors de la détermination des matières premières des petits objets, sujet évoqué ci-dessus, il y a encore beaucoup à tirer de l'étude des matériaux

(39) R. CHAPMAN, *Emerging complexity, the later prehistory of S.E. Spain, Iberia and the Mediterranean*, Cambridge U.P., 1990, XIV-304 p. (Cf. p. 35-44). — *Probleme der Megalithgräverforschung*, Deutsches archäologisches Institut, Abt. Madrid, 1990, 150 p. — F. CRIADO BOADO et R. FABREGAS VALCARCE, *The megalithic phenomenon of N.W. Spain, main trends*, dans *Antiquity*, 63, 1989, p. 682-696. — P. BUENO RAMIREZ, *Megalitos en la Submeseta sur la provincia de Toledo*, dans *Actas del primer congreso de arqueologia de la Provincia de Toledo*, 1990, p. 125-162.

des autres objets lithiques. Et, par exemple, des haches polies ne rentrant pas dans les grandes catégories que nous avions jadis reconnues, mais correspondant à l'utilisation locale de roches disponibles, pour des petites séries, voire pour des cas isolés. C'est ainsi que grâce à M.-Y. Daire, nous avons eu, H. Morzadec et moi-même, la bonne fortune de pouvoir examiner une hache découverte près de Brenterc'h en Ploumoguier, faite avec la dolérite du grand filon ou groupe de filons qui recoupe transversalement le Finistère de Ploumoguier à Quimper, via la presqu'île de Crozon et Douarnenez (la faille Kerforne), et dont nous avions jadis démontré le passage à travers le Léon (40). De même, grâce à J. Peuziat, nous avons pu examiner une hache polie découverte à Coat-Pin en Beuzec-Cap-Sizun et faite du micro-granite dit de la baie d'Audierne. C'est une roche dont le gisement n'est toujours pas connu, malgré les progrès de la géologie sous-marine, mais qui constitue à plus de 50 % le volume des cordons littoraux pléistocènes et actuels de cette baie, et qui a d'ailleurs servi à faire des industries paléolithiques plutôt anciennes qu'étudie J.-L. Monnier. Parmi bien d'autres, ce sont des exemples d'opportunisme et de l'utilisation de ressources immédiates, même si elles étaient beaucoup moins commodes à travailler que la matière première des groupes à grande diffusion.

Dans le domaine des céramiques, H. Morzadec a fait usage d'analyses géochimiques très sophistiquées pour définitivement mettre au point les caractéristiques des poteries proto-onctueuses de l'âge du fer et des onctueuses médiévales. Ce sont des sujets sur lesquels on ne peut se permettre de raconter n'importe quoi et qui exigent une définition et une reconnaissance très précises. D'autre part, la rédaction des contributions pour la synthèse des travaux engagés pendant plusieurs années dans le projet de recherche collectif sur les ateliers des potiers médiévaux en Bretagne a été l'occasion de bien des mises au point.

Déontologie archéométrique

Si des scientifiques de très haut niveau, physiciens, chimistes, géologues, biologistes, y compris ceux des nombreuses spécialités, ne dédaignent pas de se pencher sur certains aspects sérieux des recherches archéologiques, en dehors de l'amusement que cela peut leur procurer par rapport à l'austérité de leurs travaux usuels, c'est que, de temps en temps, ils y trouvent des exemples ou des matériaux pouvant, en retour, leur amener quelque chose de non futile, par exemple des données chronologiques pour le déroulement de processus naturels lents, comme s'ils disposaient d'expériences de laboratoire se déroulant sur des millénaires. Pour certaines disciplines des sciences de la terre, examiner des matériaux archéologiques est parfois une forme de prospection suggérant l'existence de gisements non actuellement visibles dans une région.

(40) P.-R. GIOT, *Sur la prolongation de la faille Kerforne dans le Nord-Finistère*, dans *Comptes rendus sommaires de la Société géologique de France*, 1955, p. 232-233.

Mais, inversement, l'archéologue qui ne fait pas partie de la communauté des sciences « dures » (car évidemment les archéomètres-archéologues comme ceux de notre groupe font partie de cette communauté) doit être conscient de ses devoirs et de ses responsabilités, de la règle du jeu de l'archéométrie.

D'abord, on ne fait pas des analyses ou des expertises « en aveugle ». L'archéologue se doit de fournir la totalité de ses informations sur les conditions de gisement, la localisation ou l'âge (tel qu'il l'estime) des échantillons ; en effet, le processus opératoire peut changer considérablement selon les cas.

Ensuite, toute intervention ou expertise prend du temps, denrée précieuse, et coûte en fournitures consommables et encore plus en amortissement d'installations fort onéreuses. Il est donc plus que légitime que l'archéologue participe aux frais, et en général ce qui lui est demandé n'est qu'une fort modeste contribution par rapport aux frais réels. Mais, cela étant, le travail d'un chercheur scientifique de haut niveau n'est en rien une prestation de services, c'est bien un travail de recherche que le scientifique effectue dans le cadre de son propre programme diversifié d'activités, et dont il possède la pleine propriété scientifique, c'est quelque chose qui ne se « vend » pas.

En dehors de ses observations et de ses mesures, le scientifique donne à l'archéologue des interprétations, au moins provisoires, en fonction de l'état général des connaissances du moment et en fonction de la précision des renseignements qui lui ont été communiqués par l'archéologue quant au site (pour beaucoup d'interventions, il est indispensable que ce soit l'archéomètre qui fasse lui-même les prélèvements sur place, mais en pratique il lui est impossible de rester sur une fouille du début à la fin, sauf pour les fouilles-tests qu'il conduit lui-même). Le cas échéant, il lui est loisible quelques années plus tard, si les connaissances changent, de nuancer ou de modifier tant soit peu ses premières conclusions provisoires.

Mais, en aucun cas, ce n'est à l'archéologue (non compétent dans la spécialité archéométrique) de modifier ces conclusions ou de ne pas en tenir compte, de broder dessus sous sa géniale signature. S'il les incorpore dans un texte de sa mouture, il faut que ce soit sous forme de citation, avec référence à l'auteur de l'expertise. C'est la meilleure manière d'éviter des aberrations pénibles. Sinon, le spécialiste signe sa contribution individualisée et séparée.

Inventaires et publications

Depuis quelques années, l'Institut culturel de Bretagne contribue, à partir des subventions de la région de Bretagne (et aussi pour le cinquième département de la région des Pays de la Loire), à de nombreuses opérations archéologiques de prospection-inventaire. Il faut dire que la section d'archéologie, sous la vigoureuse houlette de notre collègue J. Briard, est l'une de celles de l'Institut culturel qui est la plus productive. Cela aboutit progressivement à des fascicules de synthèse et d'inventaire, publiés en co-édition entre l'Institut culturel et un organisme archéologique de la région, dans la collection « Patri-

moine archéologique de Bretagne ». C'est ainsi que le troisième fascicule de la collection concerne les stèles de l'âge du fer du Léon (41) ; après une introduction générale au problème des stèles armoricaines sous ma plume, M.-Y. Daire fait l'état des connaissances pour le Léon, l'ouvrage comprenant deux annexes, d'une part un inventaire illustré, poursuivant le travail commencé par notre regretté collègue L. Talec, et d'autre part un manuscrit inédit du commandant E. Morel, datant de 1926, mais qui méritait d'être publié, eu égard aux mérites de ce précurseur.

La Revue archéologique de l'Ouest poursuit son rythme annuel et publie aussi des suppléments consacrés à des colloques ou à des mélanges. Je suis mal à l'aise pour parler du supplément (42) qui m'a été dédié, mais je dois remercier tous les élèves, collègues et amis qui ont pu y participer, et les institutions qui ont financé son édition.

De l'histoire et de l'épistémologie de l'archéologie jusqu'à l'archéologie théorique

Vers 1950, on décrivait partout l'histoire des idées en préhistoire et en archéologie comme celle de l'acquisition progressive des données chronologiques et technologiques fiables et celle des méthodes de base élémentaires pour classer et distinguer les stades successifs de l'évolution culturelle, puis les diverses cultures régionales. A moins de se risquer sur les pentes savonnées de la préhistoire des arts, des mythes ou des religions, on restreignait de préférence le domaine archéologique strict à celui de la culture matérielle dans son cadre environnemental et ses procédures technologiques. Et jusqu'à là, les méthodes utilisées avec sûreté avaient été empruntées empiriquement aux sciences naturelles, à l'ethnographie matérielle comparée et à l'histoire des techniques, avec les adaptations nécessaires.

Partie de l'évolutionnisme des cultures, l'histoire culturelle archéologique chercha d'abord ses explications dans les migrations de peuples ou les diffusions de techniques pour éclairer les changements culturels observés. Surtout dans les pays anglo-saxons, un certain fonctionnalisme, issu des théories ethnologiques semblables, visait à intégrer dans l'explication de ces changements culturels tous les aspects interactifs de l'environnement et des contraintes économiques, qui tendaient à en limiter les possibilités.

L'approche de l'évolution technoculturelle a été l'orientation théorique dominante dans la préhistoire et l'archéologie de l'Europe occidentale et centrale jusque vers 1970, et c'est encore largement le cas dans des pays

(41) M.-Y. DAIRE et P.-R. GIOT, *Les stèles de l'âge du fer dans le Léon (Finistère)*, Rennes, Institut culturel de Bretagne et Université de Rennes I (Travaux du Laboratoire d'anthropologie), 1989, 106 p. (Patrimoine archéologique de Bretagne).

(42) *La Bretagne et l'Europe préhistoriques*, dans *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 2, 1990, 404 p.

comme la Belgique, la France, l'Allemagne et les pays méditerranéens. C'est une approche très inductive et descriptive, mettant un accent très alourdi sur les typologies, la chronologie de celles-ci, et passant à côté de considérations trop théoriques. Cette conception de la culture est additive, une culture est ainsi une somme d'éléments culturels indépendants, tels que des types de silex ou de poteries, des formes spécifiques de maisons, ou une certaine façon de traiter les morts. Un thème important dans cette optique traditionnelle a pu être l'identification de groupes ethniques, comme de suivre à la trace des migrations documentées par l'histoire.

Depuis un peu plus de vingt ans, l'approche de l'histoire culturelle a perdu son élan en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en Scandinavie, où les chercheurs ont assimilé les préceptes de la « Nouvelle Archéologie » américaine (qui s'est développée à partir de 1955), et l'approche traditionnelle a laissé sa place à un point de vue plus « anthropologique » (celui de l'anthropologie socioculturelle), sinon inspirée par un certain antihistoricisme. Cependant la *New Archaeology* a démarré comme un néo-évolutionisme, un néo-empirisme scientifique et hypothético-déductif. Cette archéologie fut alors vue comme une science concernée par l'étude de l'organisation socioculturelle et les dynamiques de son changement dans les sociétés préhistoriques et protohistoriques. La stratégie de la recherche fut alors basée sur l'application de théories et de modèles et tendait vers la construction de nouveaux modèles et de nouvelles hypothèses de travail. Cette perspective anthropologique tendit d'une part à être globale ou « systémique » (c'est-à-dire inspirée par la théorie générale des systèmes). Une société est vue comme un système socioculturel, un système complexe de relations entre les différents modes de comportement, ou sous-systèmes, dans un groupe, avec des interactions considérables entre ces sous-systèmes (sociaux, économiques, politiques, religieux par exemple) et l'étude cherche à comprendre toutes ces interactions. Ensuite ces recherches furent davantage comparatives, l'ethnologie comparée étant à la fois base de la pensée anthropologique, et elles mirent mieux en évidence les comparaisons usuelles et inconscientes avec les sociétés occidentales modernes. Les processus de « formation » des dépôts et sites (autrement dit leur taphonomie, en langage de paléontologiste) demandent en archéologie à être critiquées autant que l'est la transmission des textes historiques. Enfin, les sociétés étant vues comme des systèmes dynamiques en changement continu, l'analyse de ces processus de changement devint l'un des objectifs majeurs de cette archéologie dite aussi « processuelle ».

Les historiens eux-mêmes, de méthodes progressistes, en vinrent à dire, avec un peu de retard (M.I. Finley par exemple), que les données historiques ne parlent pas par elles-mêmes ; ce qu'elles disent est déterminé par les questions posées par le chercheur. D'où la nécessité d'une approche par modèles, en contraste avec l'ancienne méthode positiviste, qui partait de ce que les faits semblaient exprimer.

Au surplus, depuis bientôt une dizaine d'années, cette « Nouvelle Archéologie »-là tend à devenir presque « ringarde ». Les têtes pensantes inventent sans cesse de nouvelles tendances, « postprocessuelles », de nouveaux modes de pensée et de nouvelles modes, comme la « middle-range » (difficile à

traduire autrement que par recherche à moyenne portée, moins ambitieuse), souvent inspirées par un « néo-historicisme », « idéaliste » ou « néo-marxiste », un « poststructuralisme », et surtout le développement d'une « archéologie contextuelle » qui est en quelque sorte le paradigme rival de l'archéologie processuelle. La culture matérielle étudiée par l'archéologie n'est plus seulement le reflet de l'adaptation écologique, de l'organisation sociopolitique, mais aussi un élément actif dans les relations de groupes, qui peut tantôt cacher ou tantôt refléter les relations sociales. Alors on voit se développer l'étude des symbolismes comme systèmes de structures sociales et esthético-culturelles. Il y a aussi toute une approche par la philosophie critique, une archéologie critique montrant que cette discipline est en elle-même une action sociopolitique sur le passé et qui concerne en même temps le présent, que les interprétations ne sont jamais sociopolitiquement ou économiquement neutres et impartiales (cette critique atteint facilement le délire). Bref, l'archéologie serait largement affective et la séparation absolue entre la recherche scientifique positiviste et empirique et les préoccupations idéologiques ou sociopolitiques du moment sont loin d'être absolues.

Certes, ces raisonnements sont souvent très abstraits, très intellectuels, et, en dehors des problèmes de langue, de jargon philosophique américanisé, il faudrait souvent avoir un quotient intellectuel de 175 (comme tel général américain) pour tout comprendre à souhait.

Bien entendu, dans toutes ces réflexions du moment, on tend à passer d'un excès à l'autre, d'une provocation constructive à la négation des acquis, à la désinformation. Tout ce bouillonnement d'idées est essentiellement anglo-saxon ou dans l'orbite anglo-saxonne, et en quelque vingt-cinq ans ce sont

(43) D'abord en français des ouvrages critiques : J.-C. GARDIN, *Une archéologie théorique*, Hachette, 1979. — P. COURBIN, *Qu'est-ce que l'archéologie? Essai sur la nature de la recherche archéologique*, Payot, 1982. — A. GALLAY, *L'archéologie demain*, Belfond, 1986; ce dernier à compléter par A. GALLAY, *Logicism, a French view of archaeological theory founded in computational perspective*, dans *Antiquity*, 63, 1989, p. 27-39.

Au point de vue historique, d'abord de vieux classiques : A. LAMING-EMPERAIRE, *Origines de l'archéologie préhistorique en France*, Picard, 1964. — G.E. DANIEL, *Towards a history of archaeology*, London, Thames & Hudson, 1981. — Puis, comme très récentes histoires : B.C. TRIGGER, *A history of archaeological thought*, Cambridge University Press, 1989. — J. MALINA et Z. VASICEK, *Archaeology yesterday and today, the development of archaeology in the sciences and humanities*, Cambridge University Press, 1990. — Plus spécifiques : G. GIBBON, *Anthropological archaeology*, New York, Columbia University Press, 1984. — M.H. SALMON, *Philosophy and archaeology*, New York, Academic Press, 1982. — J.H. KELLEY et M.P. HANEN, *Archaeology and the methodology of sciences*, University of New Mexico Press, Albuquerque, 1988. — I. HODDER, *Reading the past, current approaches to interpretation in archaeology*, Cambridge University Press, 1986. — G. GIBBON, *Explanation in archaeology*, Oxford, B. Blackwell, 1989. — M. SHANKS et C. TILLEY, *Social theory and archaeology*, Oxford, B. Blackwell pour Polity Press, 1987. — L.R. BINFORD, *Debating archaeology*, San Diego, Academic Press, 1989 (et tous les ouvrages de cet auteur qui a commencé le mouvement en 1962 par son célèbre article : *Archaeology as anthropology*, dans *American Antiquity*, 28, p. 217-225).

Sur des aspects particuliers, entre autres, on peut recommander les deux séries publiées sous la direction de M.B. SCHIFFER, *Advances in archaeological method and theory*, Academic Press, de 1, 1978, à 11, 1987, continué par : *Archaeological method and theory*, Tucson, University of Arizona Press, 1, 1989 et suivants. Toutes ces publications ont de longues listes bibliographiques.

des mètres cubes de publications sur la théorie, l'épistémologie, la philosophie et l'histoire de l'archéologie qui sont parus. Les modes passent vite, souvent aux dépens de la recherche des faits. Ayant beaucoup plus acheté, feuilleté ou lu de ces publications que la moyenne de nos confrères, je dois en avoir près d'un mètre cube. Il est peut-être utile d'indiquer quelques titres, parmi des centaines, qui me semblent plus intéressants (43).

MICHEL LE GOFFIC

Glanes archéologiques finistériennes

Ces dernières années, les découvertes de mobilier paléolithique en Finistère ont été assez rares. Cela tient, sans doute, à un manque de prospection. Cependant à *Kervellec*, en **Plouguin**, M. Le Roy, en établissant un petit barrage sur le ruisseau au nord du hameau, a mis au jour un biface de 625 g (fig. 1). De type cordiforme allongé, sa surface est vacuolaire et montre une forte patine de couleur gris bleuté, ce qui rend difficile l'identification de la roche qui le constitue. Ce pourrait être une amphibolite albitisée ou encore un basalte du type de ceux échoués par les glaces flottantes sur les estrans des îles de la côte bretonne (1). Il est réalisé à partir d'un grand éclat et ses dimensions

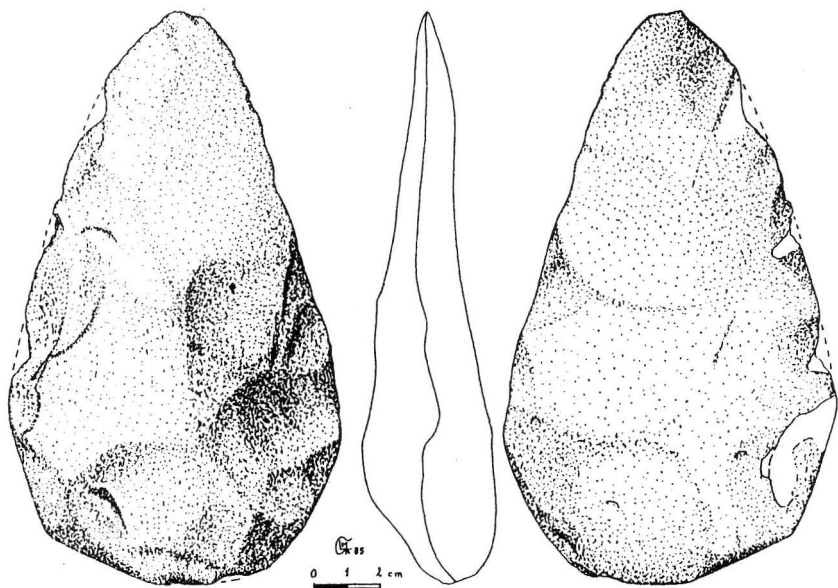


Fig. 1. — Plouguin, biface de *Kervellec*.

Dessin : Michel Le Goffic.

(1) B. HALLEGOUËT et B. VAN VLIET-LANOE, *Héritages glaciels sur les côtes de Bretagne et de Normandie*, Commission pour l'étude des phénomènes périglaciaires. Notes et comptes rendus du groupe de travail « Régionalisation du périglaciaire », fasc. XIII, juin 1988, p. 57-63.

(selon les normes de F. Bordes) sont les suivantes : $L = 170$ mm, $m = 100$, $a = 47$, $n = 86$, $o = 60$, $e = 40$.

A Kerfissien, en Cléder, M. D. Roué a découvert dans la coupe quaternaire un chopping tool en quartz (fig. 2, n° 1), un grand éclat à talon facetté présentant des traces d'utilisation à son extrémité distale (fig. 2, n° 2), et une pointe pseudo-Levallois à base concave montrant des retouches directes (fig. 2, n° 3). Cet outillage peut être rapporté au Weichselien inférieur ou moyen. Notons que dans le sol actuel, au sommet de la coupe, se trouvait un petit tesson provenant d'un vase campaniforme au décor caractéristique exécuté au peigne.

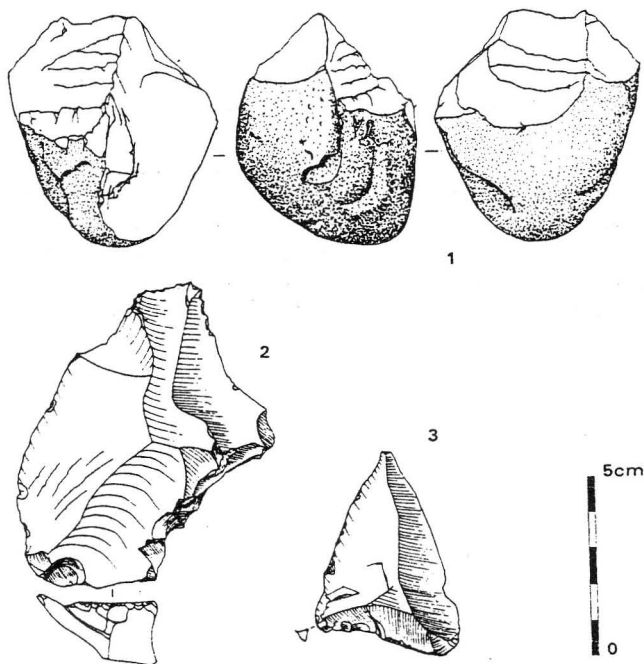


Fig. 2. — Cléder, industrie paléolithique de Kerfissien.

Prospection : D. Roué. Dessin : B. Grall.

Plus à l'est, près du rocher *An-Amied*, M. J.-Cl. Le Goff a recueilli, dans le limon weichselien, une industrie qui se décompose de la façon suivante : sept éclats de quartz, un gros galet aménagé en quartz, à taille bidirectionnelle. Le reste du mobilier est en silex : un nucléus prismatique à un plan de frappe, sept débris, six éclats (fig. 3, n° 6, 7, 8, 11, 12, 13), un fragment médian de lame (n° 3), une chute de burin (n° 5), deux éclats retouchés (n° 1 et 9), un burin transversal sur éclat à talon facetté (n° 2), un burin nucléiforme sur éclat réfléchi à talon enlevé (n° 4), un burin dièdre avec retouches inverses sur le bord gauche (n° 14), une pièce à retouches bifaces (n° 10). Les retouches donnent une allure sinueuse au tranchant et leur patine est moins accentuée que la pièce elle-même, ce qui laisse penser à une reprise

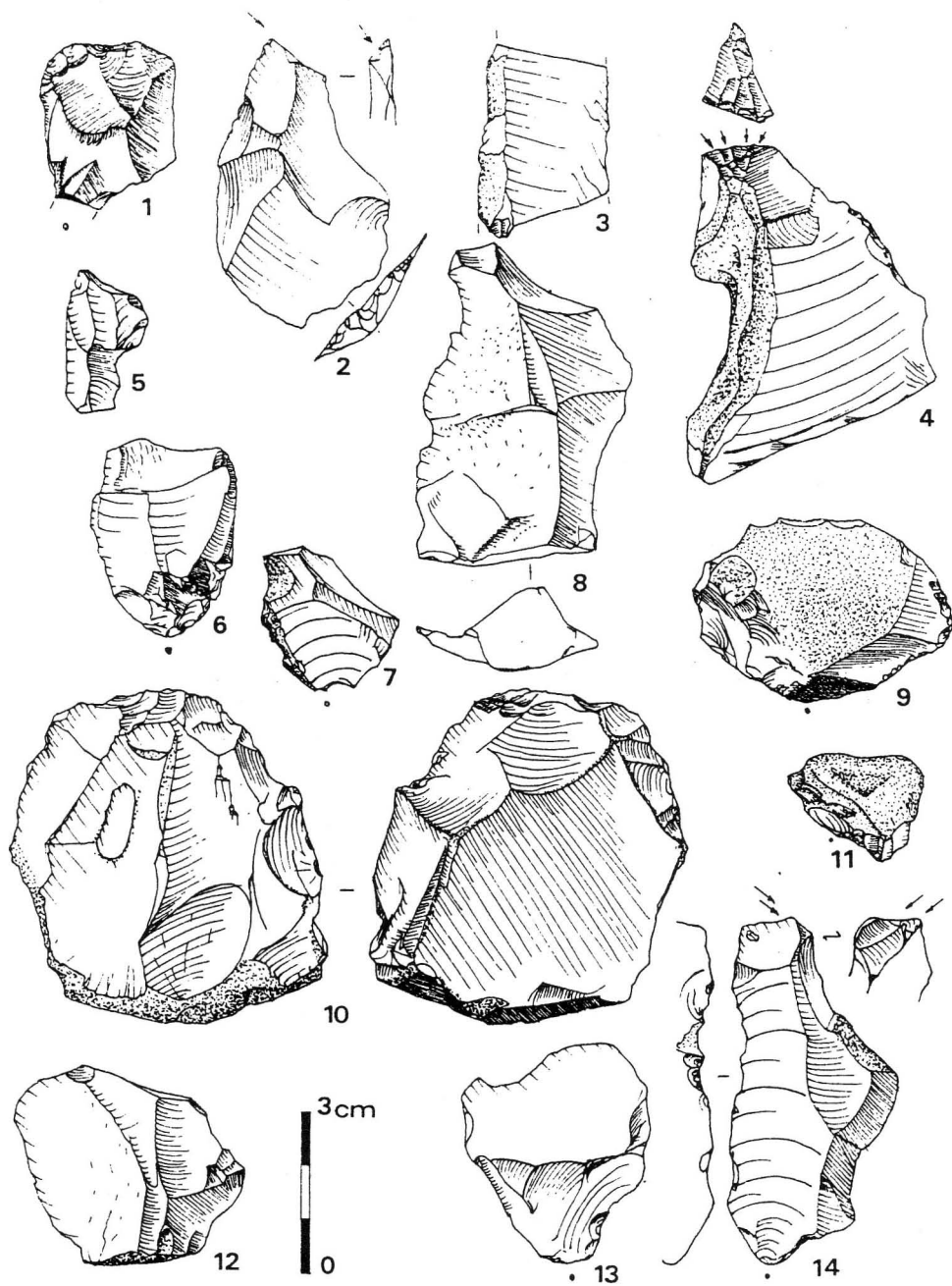


Fig. 3. — Cléder, site de *An-Amied*, industrie de silex paléolithique.
Prospection : J.-Cl. Le Goff. Dessin : B. Grall.

sur éclat d'outil plus ancien. Le nombre de pièces est insuffisant pour rapporter cette industrie à un faciès précis, toutefois la facture de certaines pièces fait penser à un paléolithique moyen.

Les prospections préliminaires à l'élaboration de la zone de protection du patrimoine architectural et urbain de **Plourin-lès-Morlaix** ont permis la découverte d'un nouveau site mésolithique à triangles scalènes près du hameau de *Penner*. Celles de M. Escolano, au nord-est du bourg de **Saint-Sauveur**, ont révélé l'existence d'un atelier de débitage également mésolithique. L'industrie est élaborée à partir de silex, de quartzite calcédonieux et de grès recristallisés type La Forest-Landerneau. Les microlithes sont trop peu nombreux pour pouvoir rattacher cette industrie à un faciès quelconque, cependant l'absence de trapèzes semble indiquer un mésolithique ancien ou moyen.

L'Association de recherches historiques de **La Forêt-Fouesnant** a permis la découverte d'un nouveau cairn mégalithique près du *Stivell*. Ses dimensions approximatives sont de 40 m de longueur et 20 m de largeur. Vu la faible hauteur du tertre il est manifeste que l'érosion anthropique a succédé à l'érosion naturelle. Les orthostates qui dépassent du tertre laissent penser que les chambres doivent être compartimentées. Ce site néolithique nouvellement répertorié se trouve à 260 m au nord-est du dolmen de Kerampicard, inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

La célèbre allée couverte de *Pors-Poulhan*, en **Plouhinec**, victime d'un dynamitage pendant la Seconde Guerre mondiale, a été fouillée en 1986 et 1987. L'architecture interne comprend une chambre funéraire, orientée ouest-est, longue de 10,80 m et large de 1,50 m à l'entrée et 2 m au fond. Les parois sont constituées de piliers en gneiss d'une hauteur moyenne de 2,20 m, enchâssés dans deux fosses parallèles larges de 60 à 80 cm et profondes de 25 à 33 cm.

L'originalité des parois réside en un chevauchement systématique des piliers qui donne à l'ensemble une grande stabilité, chaque support servant de contrefort au suivant. De plus l'étanchéité des parois est mieux assurée et une illusion d'optique donne une impression d'élargissement lorsque l'on pénètre dans la chambre.

Les seize piliers supportaient, à l'origine, trois dalles de couverture dont la plus imposante pèse quinze tonnes. Le sol de la chambre était formé par un dallage de grands galets plats. Des lambeaux de ce dallage ont pu être retrouvés. De l'autre côté de la dalle de chevet constituant le fond de la chambre existe une cella légèrement désaxée.

L'utilisation du monument en carrière de pierre dès le Moyen Age a fortement dégradé les structures extérieures. Néanmoins, le plan général naviforme a pu être retrouvé. Les restes d'un cairn surmonté d'un tertre tumulaire ont été fouillés dans la partie sud. Il était limité par une fosse destinée à recevoir les orthostates du péristalithe que l'on a retrouvé conservé et basculé vers l'extérieur dans la partie sud-est du monument. La particularité du mégalithe est de posséder, tant devant l'entrée que devant la cella, des parvis dallés

de forme ogivale limités par des orthostates en prolongement du péristalithe. La plupart de ces éléments sont d'énormes galets prélevés sur l'estran voisin.

Le mobilier mis au jour est caractéristique du Néolithique final (hache polie en dolérite de type A, flèches tranchantes en silex, lames de silex, céramique à fonds ronds, vases carénés rappelant le style Conguel-Crec'h-Quillé, vases à fonds plats). Il convient de noter la présence de trente-trois perles en pyrophyllite et deux en os ou en ivoire. Une fréquentation du monument à l'âge du bronze est attestée par la découverte, au centre de la chambre funéraire, d'une perle annelée en pâte de verre bleu. Découvertes dans les terres du tertre tumulaire de la partie sud, cinq urnes cinéraires gallo-romaines des II^e-III^e siècles montrent que la vocation funéraire du monument a perduré de nombreux siècles.

A l'issue des deux campagnes de fouille, la parcelle contenant l'allée couverte a été acquise par le département du Finistère et la restauration du monument a été effectuée en vue d'une présentation au public (fig. 4).

M. P. Lucas nous a montré deux roches émergeant de la dune à *Kergallec* en **Tréguennec**. Il semble bien qu'il s'agisse de menhirs enfouis par l'apport de sable dunaire comme cela s'est produit sur le littoral de la baie d'Audierne. L'exploitation de ce sable amène souvent la mise au jour de sols d'occupation préhistorique et protohistorique, comme à *Kerharo* ou *Kerboulen* en **Plomeur**.



Fig. 4. — Plouhinec, allée couverte de *Porz-Poulhan*.

Vue plongeante, au cours de la restauration, avant la mise en place des dalles de couverture.

Photo : M. Le Goffic.

Une nouvelle tombe en coffre a été reconnue à *Bergam* en **Lannédern** par B. Grall à proximité de celle précédemment fouillée par J.-M. Moullec (2), ce qui porte à quatre ce type de sépultures mises au jour près de ce hameau.

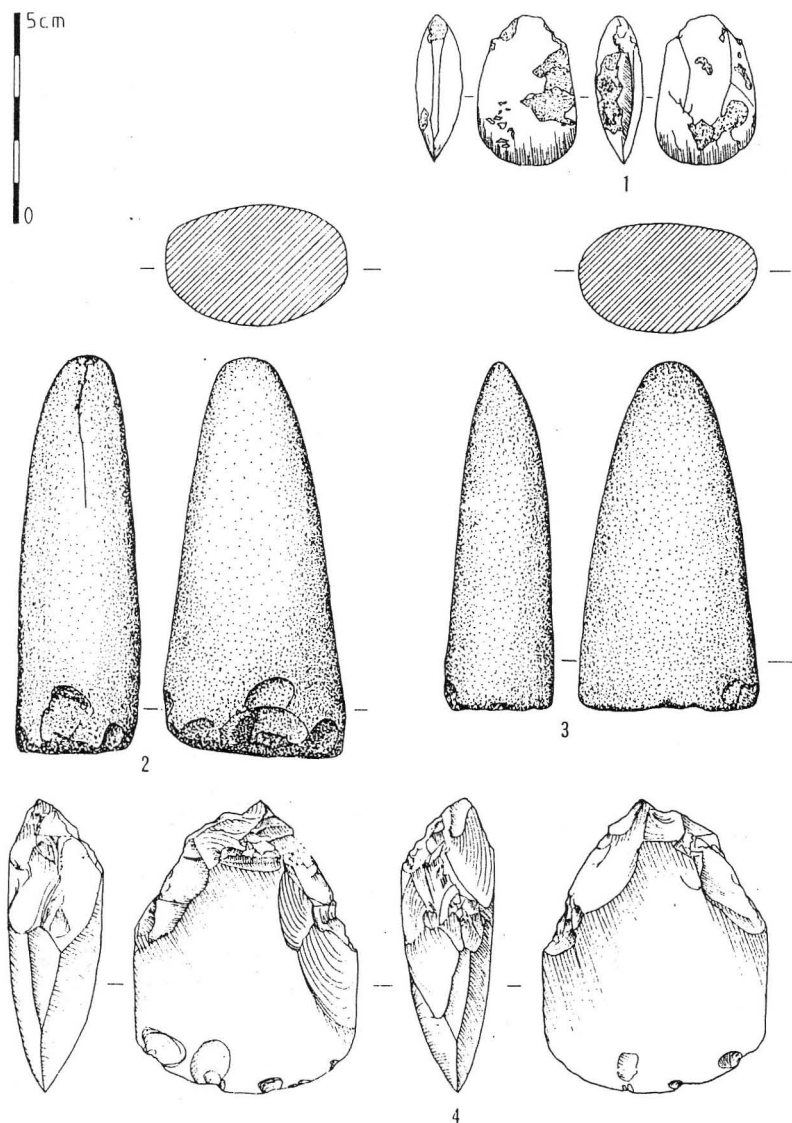


Fig. 5. — Lannédern, haches polies découvertes sur le site de *Bergam*.
Dessin : B. Grall.

(2) C.-T. LE ROUX, dans *Gallia Préhistoire*, t. 26, 1983, p. 321.

Très endommagée par les labours successifs, seul un plan a pu être relevé. En l'absence du mobilier datable, la présence de ces sépultures indiquerait une occupation du site possible à l'âge du bronze, mais occupé antérieurement car, dans la même parcelle et les parcelles voisines, M. J.-L. Bras a découvert plusieurs haches polies (fig. 5, n^{os} 1 à 4), qu'il nous a confiées pour étude.

1 : Hachette en fibrolite, à bords aplatis; le polissage est partiel.

2 et 3 : Talons de haches en dolérite de type A.

4 : Tranchant de hache en silex gris.

Parmi les découvertes de mobilier néolithique, il y a lieu de mentionner quelques pièces intéressantes : la *pointe Saint-Mathieu* en **Plougonvelin** a connu une occupation au Néolithique, comme en témoigne l'ébauche de hache polie en fibrolite montrant des traces de sciage, découverte par le docteur A. Kervarec (fig. 6). En outre, une industrie en silex avec lames et grattoirs est abondante. Cette occupation a succédé à un campement mésolithique qui a laissé une industrie caractéristique à débitage lamellaire et outillage microlithique (petites pointes). La même parcelle recèle des substructions de bâtiments médiévaux. Parmi ces ruines, des tessons de céramique onctueuse ont été récoltés ainsi que des ossements d'animaux.



Fig. 6. — Plougonvelin, vue de l'ébauche de hache polie en fibrolite découverte à la *pointe Saint-Mathieu*.

L = 264 mm, h = 158 mm, e = 83 mm.

M. Yven, de *Kernaouer* en **Plouzevedé**, a trouvé, au cours de travaux agricoles, un tranchant de hache polie et une hache complète, longue de 24 cm, toutes deux en dolérite de type A. Par ailleurs, il nous a également montré un galet plat en dolérite à gros grain présentant deux cupules opposées, striées et parfaitement polies. Il s'agit très vraisemblablement d'une crapaudine ayant été retournée.

M. J.-L. Mercier a prêté pour étude une hache polie à bouton en dolérite de Plussulien découverte fortuitement au cours de travaux agricoles par M. M. Le Quéré au lieu-dit *Ar-Goarem* en **Guerlesquin** (fig. 7). Ses caractéristiques sont les suivantes :

- longueur : 24,3 cm
- largeur : 7,8 cm
- épaisseur : 4,5 cm
- poids : 1 112 g.

M. Join a découvert dans une parcelle dénommée *Park-ar-Marô* (500 m au nord-nord-ouest du bourg de **Kerlaz**), une hache bipenne inachevée en hornblendite. Le percement central est simplement amorcé et se présente sous la forme d'une cupule unique, légèrement excentrée, de 20 mm de diamètre. La hache mesure 210 mm de longueur (fig. 8).

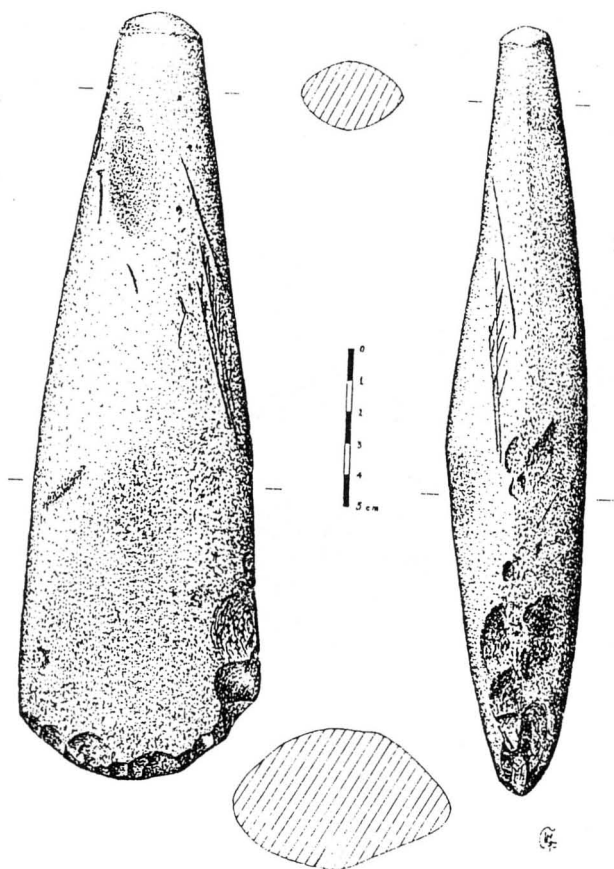


Fig. 7. — Guerlesquin, dessin de la hache à bouton en dolérite provenant d'*Ar-Goarem*.

Dessin : M. Le Goffic.

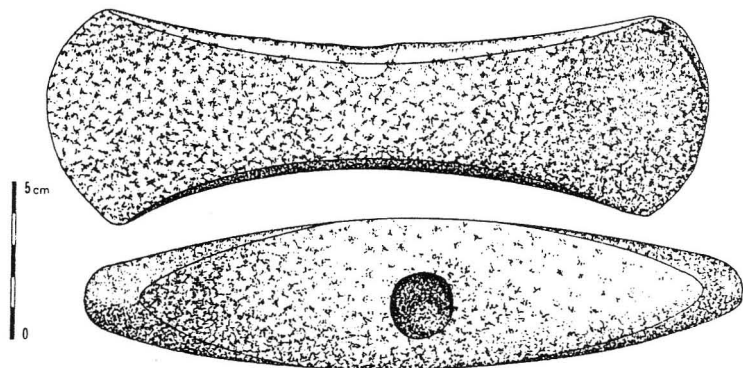


Fig. 8. — Kerlaz, dessin de la hache bipenne inachevée, en hornblendite.
Dessin : B. Grall.

A *Penhoat* en **Saint-Coulitz**, non loin de l'emplacement de la pierre gravée décrite par Paul du Chatellier (3), c'est une hache-marteau qui a été mise au jour (fig. 9). Elle est en dolérite à gros grain ; le percement est biconique

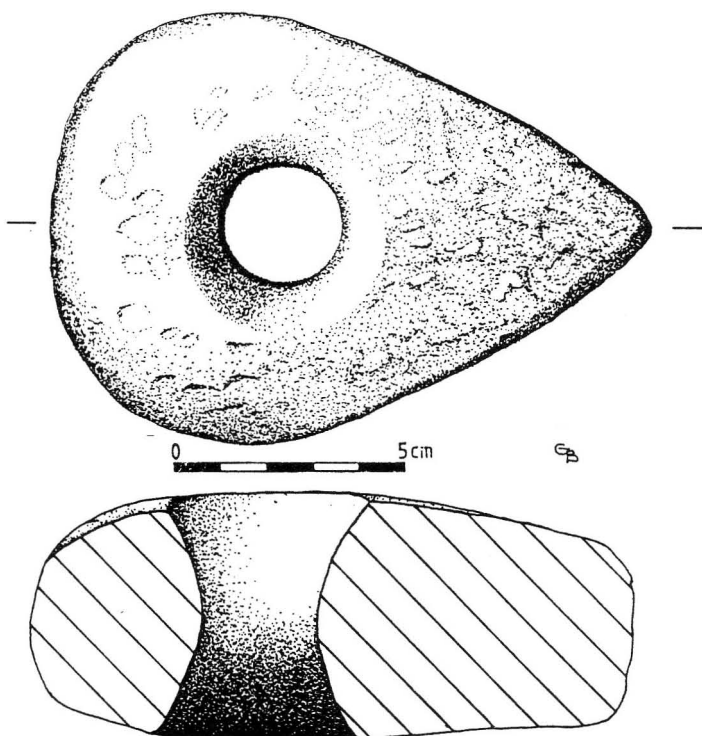


Fig. 9. — Saint-Coulitz, dessin de la hache-marteau de *Penhoat*.
Dessin : B. Grall.

et le polissage très imparfait. Des traces de bouchardage sont encore visibles. Ses dimensions : 130 mm pour la longueur, 94 pour la largeur et 54 pour l'épaisseur. Cette dernière hache fait la transition avec l'âge du bronze. En effet, l'association hache-marteau – site du bronze ancien a été démontrée a plusieurs reprises. Quant aux pierres à cupules, il est plus difficile de les dater. Un de ces pierres a été extraite d'une parcelle à **Kernévez** en **Plogonnec** (fig. 10). Elle mesure 141 cm de long et 111 cm de large et présente des analogies avec celle de Saint-Coulitz aujourd'hui disparue mais que, fort heureusement, Paul du Chatellier avait dessinée et publiée. Par précaution, faisons de même pour celle de Plogonnec. La dalle à cupules et signes gravés de **Mescouez**, commune du **Tréhou**, est plus facilement datable (fig. 11). En effet, elle provient d'un caveau à rainures de l'âge du bronze. Elle a été présentée à Daoulas lors de l'exposition « Avant les Celtes, l'Europe à l'âge du bronze 2500-800 avant J.-C. », grâce à l'obligeance de son propriétaire M. A. Soubigou (4). Toujours au **Tréhou**, au sud de l'agglomération, un tumulus a été répertorié.

Ces temps derniers, les landes des contreforts des monts d'Arrée ont été le lieu de prospections qui ont complété l'inventaire des sépultures de

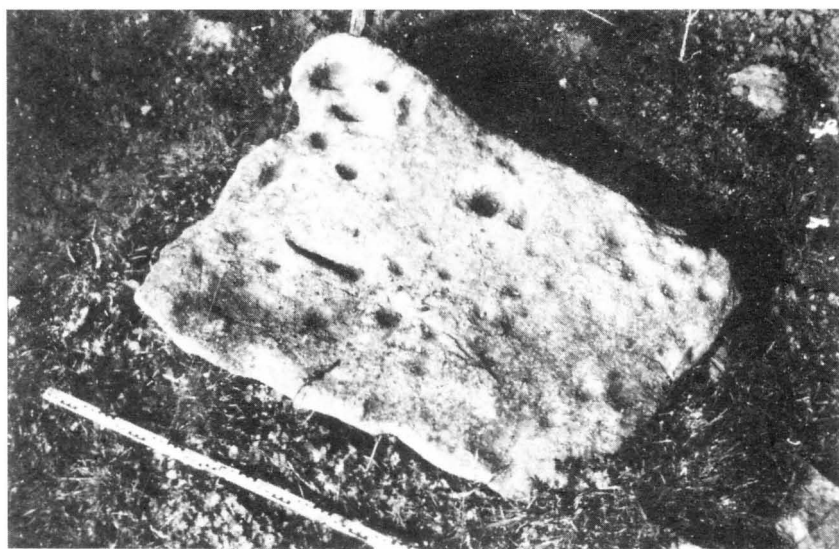


Fig. 10. — Plogonnec, vue de la dalle à cupules découverte à Kernévez-Kerlanguy.

Photo : B. Grall.

(3) P. DU CHATELLIER, *Les pierres gravées de Penhoat en Saint-Coulitz et Sanct Belec en Leuhan*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXVIII, 1901, p. 3-5.

(4) M. LE GOFFIC, *La dalle gravée du Tréhou (Finistère)*, dans *Avant les Celtes, l'Europe à l'âge du bronze, 2500-800 avant J.-C.*, Abbaye de Daoulas, 1988, p. 138-143.



Fig. 11. — Le Tréhou, vue de la dalle gravée provenant d'un grand coffre à rainures de l'âge du bronze, à Mesgouez.

l'âge du bronze. Ainsi à **Plounéour-Ménez**, au sud de *Keradalan*, les restes d'un coffre en dalles de granite avoisinent un tumulus et un petit « champ de tombelles ». Plusieurs groupes de tumulus ont été répertoriés à *La Justice* en **Pleyber-Christ**, *La Vigne* en **Plourin-lès-Morlaix**, *Kerrichard* en **Colloreec**.

Les opérations de recensement-inventaire ont enrichi le corpus des tumulus avec les découvertes de ceux de *Goarem-Beg-Avel* en **Lampaul-Guimiliau**, de *Kermorvan* en **Plouigneau**, de *Park-Lanrioul-Braz* en **Plouzévéde**, de *Ar-Justiçou* en **Rosporden**.

Le tumulus de *Goarem-an-Dorgen*, près du manoir de Guicquelleau en **Le Folgoët**, fut arasé en 1957 au cours d'un remembrement partiel. La dalle de couverture du caveau gênant les pratiques culturelles, le propriétaire exploitant entreprit de la déplacer, ce qui provoqua la fouille de sauvetage en octobre 1988. La publication détaillée de cette fouille paraîtra ultérieurement. Notons dès à présent qu'il y fut découvert les restes d'un poignard en bronze et un vase biconique à deux anses sur lequel étaient conservés des fragments de tissu.

Au cours de labours successifs entre 1984 et 1988, il a été trouvé douze haches à douille à *Kervouelet* en **Landrévarzec**. Onze de ces haches sont du type du Tréhou et montrent soit une baguette ou deux sur les plats, soit une baguette faisant le tour de la hache sous le bourrelet. La onzième, du

type de Couville, est de dimension plus petite et présente, sur les plats, deux filets subparallèles aux bords. A deux exceptions près, elles sont en très mauvais état de conservation ; cela est peut-être dû à la mauvaise qualité de l'alliage. Des prélèvements ont été effectués pour analyses (fig. 12).

Plusieurs sites d'habitat de l'âge du fer ont été révélés par l'effondrement de voûtes de salles de souterrains. La plupart du temps l'intervention a consisté à prendre des clichés, dresser les plans et coupes des parties visibles et implanter soigneusement l'emplacement de l'effondrement sur le cadastre. Il en a été ainsi des souterrains de *Ty-névez* en **Saint-Sauveur**, découvert en creusant un silo près des bâtiments de la ferme, *Poulmarc'h* en **Saint-Coulitz**, constitué d'au moins trois salles communiquant par des chatières, *Coatanscour* en **Plourin-lès-Morlaix**, *Penn-ar-strat* en **Morlaix-Ploujean**, *Pengoaziou* en **Lampaul-Guililiau** et *rue de Bertheaume* à **Plougonvelin**.

Celui de *Penn-ar-Quinquis* en **Communa** a été fouillé en avril 1987. En effet, lors du défrichement d'une lande en 1970, un agriculteur a découvert un souterrain de l'âge du fer. Cette parcelle, n'ayant connu que quatre labours à 20-25 cm de profondeur, laissait penser que des structures accompagnant le souterrain étaient susceptibles d'être mises au jour par un décapage de la terre arable autour des accès.

Le souterrain se compose d'un puits vertical de section circulaire de 1,45 m de diamètre et de 2,80 m de profondeur, donnant accès au nord à une salle de plan circulaire de 2,24 m de diamètre, au fond de laquelle a été aménagée une logette, et au sud à une enfilade de deux salles séparées par une chatière. La première de ces deux salles est de plan subcirculaire, d'un diamètre de 1,70 à 1,80 m et de hauteur utile 1,10 m ; la seconde la plus vaste, de plan réniforme, est longue de 3,30 m, large de 2,10 m et sa hauteur utile est de 1,20 à 1,30 m ; elle possède un plancher plus bas que le reste du souterrain et, à son extrémité est, un conduit oblique, muni de trois marches taillées dans la roche altérée, débouchant à l'extérieur.

En surface, après le décapage de terre arable autour du puits, une aire de brûlage de 1,7 m² a été mise en évidence ; elle était constituée de terre indurée rougie, de charbons de bois et de cendres parmi lesquelles a été trouvée une scorie de fer. Ce décapage a fait apparaître sept trous de poteaux assez régulièrement disposés autour du puits. Il est permis de se demander s'il n'existait pas un huitième trou complétant ce dispositif. Si l'on admet l'existence de huit poteaux, le plan de l'édicule protégeant le puits aurait eu la forme d'un quadrilatère de 4,5 m de long pour 3,4 m de large.

La quasi-totalité du mobilier a été découverte au fond du puits et dans la partie inférieure du cône d'éboulis des salles nord et centrale. Parmi les nombreux objets découverts, les plus intéressants sont huit tessons provenant d'un grand vase situliforme décoré d'au moins trois frises d'un motif estampé répété. Le motif est une sorte d'emboîtement de trois carrés à côtés légèrement concaves. L'espacement des motifs provoqué par l'éversement de la panse au niveau de l'épaule a permis d'intercaler tous les deux motifs des bandes verticales de « S » (fig. 13). Par ailleurs, il a été trouvé plusieurs pesons de tisserand.

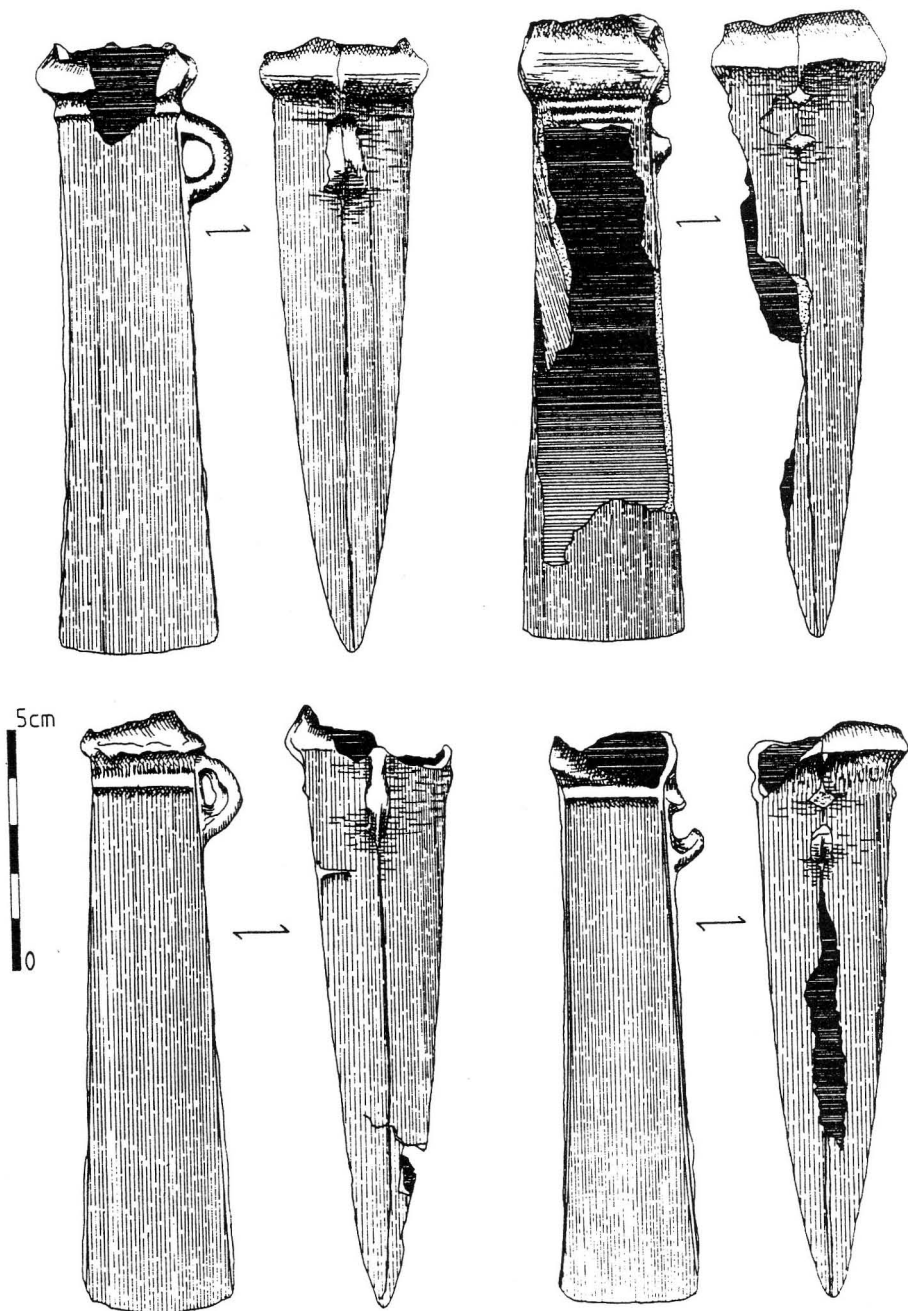


Fig. 12. — Landrévarzec, dessin de quatre des douze haches à douille découvertes à Kervouelet.

Dessin : B. Grall.

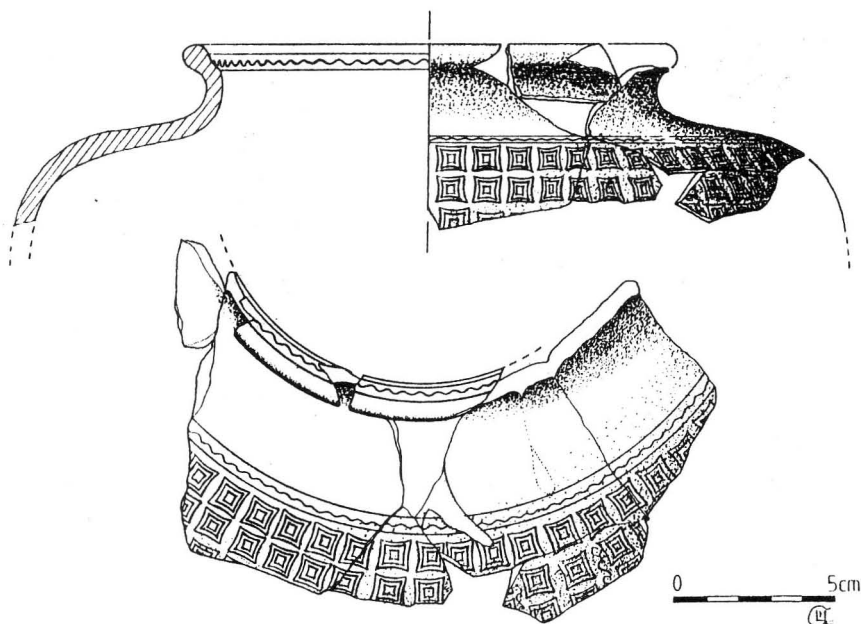


Fig. 13. — Commana, dessin du fragment du grand vase situliforme provenant du puits du souterrain de *Pen-ar-Quinquis*.

Dessin : M. Le Goffic..

Autre particularisme armoricain de l'âge du fer, les stèles font aussi l'objet d'inventaires tenus à jour, autant que possible, car ces pierres ont presque toutes été déplacées et le sont encore pour orner quelque pelouse de jardins privés.

A **Tréguennec**, M. Lucas a permis le recensement de plusieurs d'entre elles : à *Quélornet* (fig. 14), une petite stèle tronc-pyramidale se trouve juchée au sommet d'un mur fermant une cour de ferme, tout comme celle de *Kerbas-tanet*. A *Kergos*, une stèle tronc-pyramidale à arêtes chanfreinées, longue de 2,30 m, a été déplacée lors de la réfection de la route.

A **Saint-Pabu**, les travaux d'extraction de sable dunaire au nord de *Poulledan* sont à l'origine de la découverte par M. Yvon Guermeur d'un tronçon de stèle de l'âge du fer interstratifié dans la dune. L'intervention a consisté à rafraîchir le front de taille de la carrière et à effectuer un sondage de reconnaissance à l'aplomb de la stèle (fig. 15). Ce sondage a révélé qu'au-dessus des migmatites très altérées était un sol fossile de 0,80 m, constitué d'horizons B indifférenciés contenant un massif de pierres surmonté d'une assise de dalles horizontales, cette assise étant située dans l'horizon A qui a livré des charbons de bois, des ossements de mammifères (suidés, ovi-capridés) et de la céramique grise et beige tournée. En l'absence de formes ou décors caractéristiques, ce mobilier est difficilement datable avec précision et pourrait être gallo-romain ou médiéval. Ce sol ancien est recouvert d'un sable dunaire

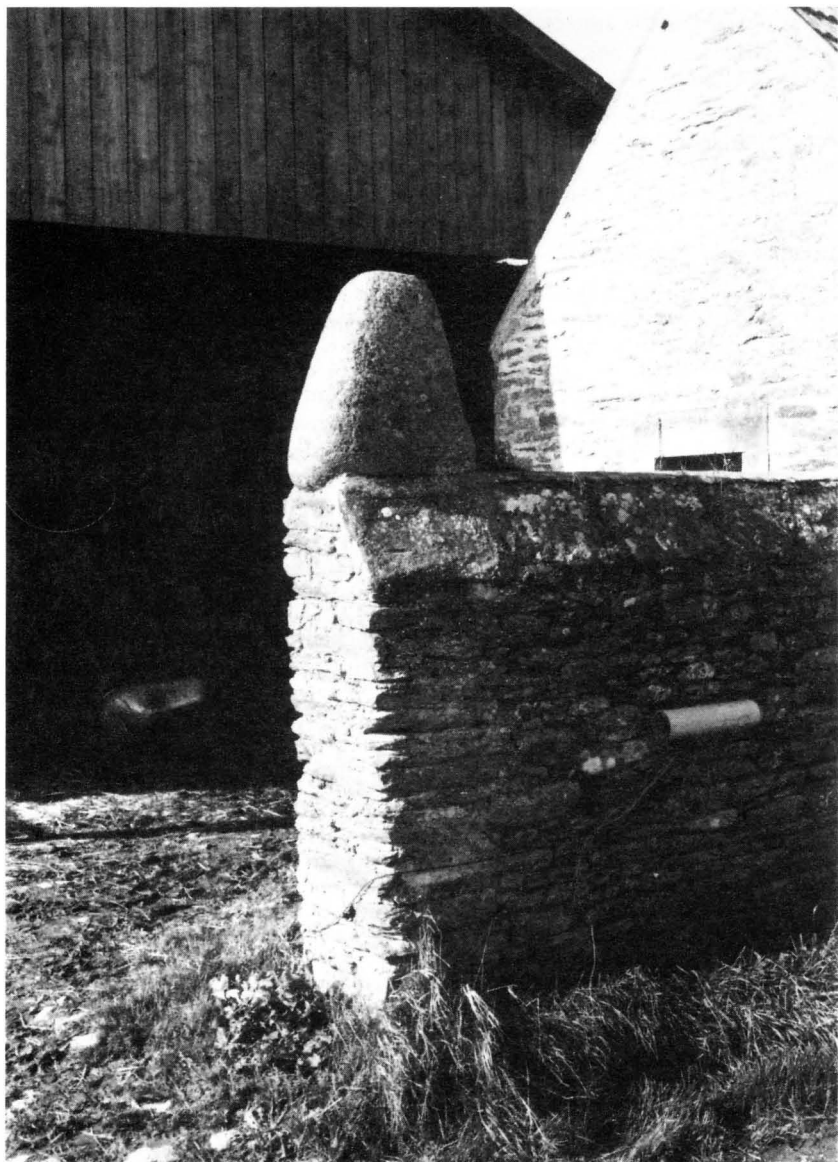


Fig. 14. — Tréguennec, petite stèle tronc-pyramidale en granite réutilisée en ornement de mur à l'entrée de cour la de ferme de *Quélornet*.

Au sommet de la stèle (milieu de la troncature) est une cupule.

Hauteur voisine de 0,50 m.

Photo : M. Le Goffic.

lité et épais de trois mètres. La base du tronçon de stèle est située à 0,40 m au-dessus du vieux sol. Ce fragment de stèle octogonale à faces concaves et arêtes chanfreinées, haut de 1 m, montre des traces de débitage aux deux extrémités. Il est façonné dans un granite gris à phénocristaux de feldspath et comporte quelques enclaves endogènes à texture plus fine et enrichies en biotite. L'intervention n'a pas permis d'expliquer comment ce tronçon de stèle de l'âge du fer s'est retrouvé interstratifié dans la dune, ni à quelle époque précise cela a pu se produire. Après l'intervention, pour éviter sa disparition, le fragment de stèle a été transféré devant la mairie de Saint-Pabu.

M. Y. Chevillotte nous a communiqué l'existence de plusieurs stèles à **Plougonvelin** : l'une, tronconique, à *Landeguinoc*, l'autre, de section quadrangulaire à angles chanfreinés, à *Ty-Baol*.

A **Landivisiau**, des travaux de terrassement près de la fontaine Saint-Thivisiau sont à l'origine de la découverte de deux tronçons d'une stèle tronconique de l'âge du fer. Les deux tronçons mesurent 0,70 m de hauteur. Compte tenu qu'il manque les parties basale et sommitale, on peut estimer que sa hauteur devait avoisiner les trois mètres, au moins (fig. 16). Cette stèle était-elle liée à un culte des eaux ? A-t-elle été débitée et enfouie pour éradiquer un culte païen ?

L'île de *Tibidy*, en **L'Hôpital-Camfrout**, fait face à la pointe de *Gluziau* en **Hanvec** qui est occupée par un petit retranchement de l'âge du fer réoccupé à l'époque gallo-romaine (5). Une prospection sur cet îlot a révélé également des traces d'occupation à l'âge du fer. Les pelouses de la propriété s'ornent

→
Fig. 15. — Saint-Pabu, coupe nord-ouest - sud-est du front de la carrière de *Pouldedan*.

1. Migmatites de Plouguerneau très altérées superficiellement.
2. Horizons B indifférenciés du sol enterré de teinte jaune brunâtre avec massif de pierres surmonté d'une assise de dalles horizontales.
3. Horizons A indifférenciés du vieux sol enterré, de teinte brun foncé et comportant des traces d'occupation humaine : débris de clayonnage, charbons de bois, ossements de mammifères (certains d'entre eux montrant des traces de dépeçage), dents de porcs ou sangliers, de moutons ou chèvres, fragment de roche vitrifiée, céramiques grise et beige tournées.
4. Sable dunaire chargé en matière organique, de teinte brun clair, stérile.
5. Sable beige, stérile.
6. Horizon humifié montrant une dépression sous la base de la stèle ainsi qu'une poche.
7. Sable beige clair.
8. Sable gris foncé témoignant d'un arrêt des apports dunaires et d'une colonisation temporaire par la végétation.
9. Sable dunaire lité blanc avec lits horizontaux gris.
10. Niveau du sol et de la voie charretière avant la mise en exploitation de la carrière.
11. Déblais de découverture

(5) P.-R. GIOT, *Glanes préhistoriques et protohistoriques finistériennes*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXXXIV, 1958, p. 205.

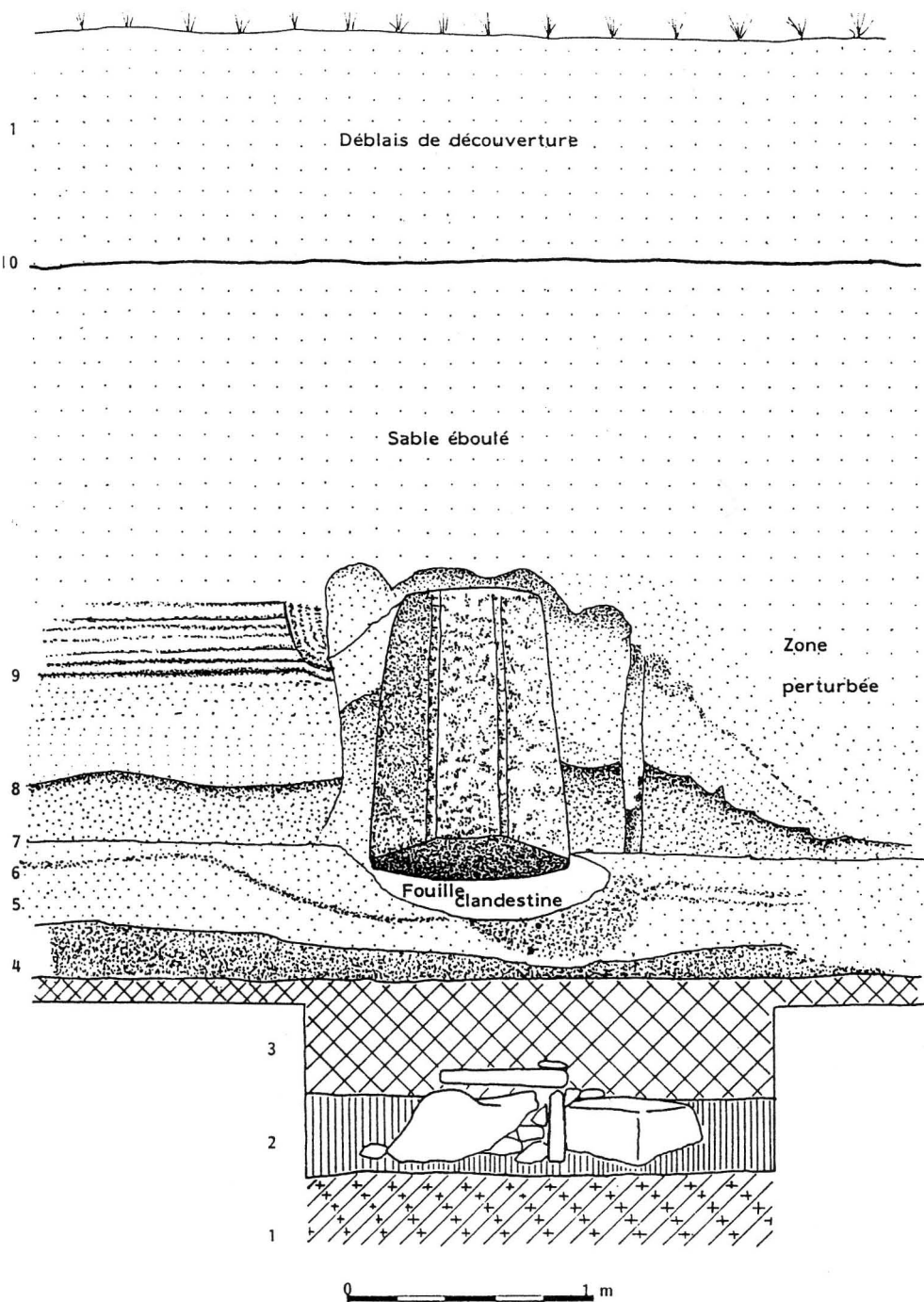




Fig. 16. — Landivisiau, vue des deux tronçons de la stèle de l'âge du fer découverts près de la *fontaine Saint-Thivisiau*.

de diverses pierres parmi lesquelles nous avons noté, devant une croix très fruste, un *catillus* (partie supérieure d'une meule rotative) et une stèle pyramidale à angles épannelés d'une hauteur de 0,90 m (fig. 17 et 18).

A *Bel-Air-Kerlissien* en **Cléder**, M. A. Jestin, en arasant un talus séparant les parcelles 131 et 132, section BL du cadastre de 1984, a mis au jour deux petites stèles hémisphériques en granite. La plus petite montre une gorge profonde divisant la pierre en deux parties sensiblement égales. Une centaine de mètres plus au nord, il a découvert un maillet à rainure élaboré à partir d'un galet marin. On sait que ce type d'outil a été utilisé dès le Néolithique et était encore en usage à l'âge du fer.

Les talus du petit éperon barré de *Kerfiat* en **Cléder** ont été repoussés dans leurs fossés respectifs à l'aide d'un tracto-pelle, pour faciliter la mise en culture de la parcelle. Aucune observation de ces structures défensives n'a été réalisée, ce qui est bien regrettable car ce site a été fréquenté dès l'âge du bronze comme en témoigne le petit dépôt d'une trentaine de haches

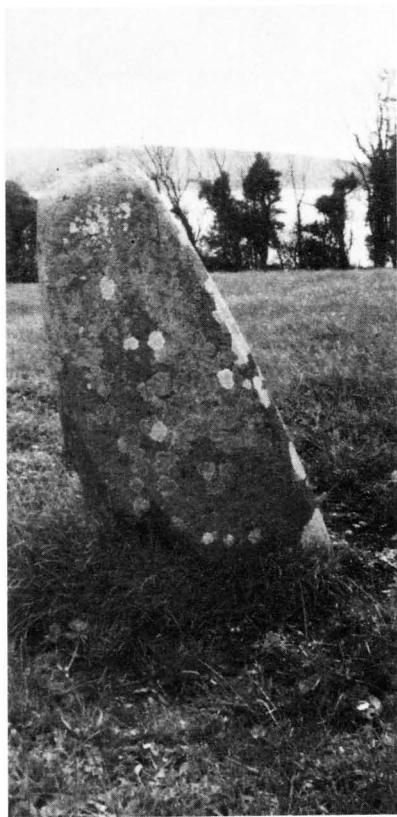


Fig. 17. — L'Hôpital-Camfrout, île de *Tibidy*, *catillus* de l'âge du fer.

Fig. 18. — L'Hôpital-Camfrout, île de *Tibidy*, stèle de l'âge du fer.

en bronze, mis au jour vers 1915, lors de l'exploitation du rocher en carrière. Ce dépôt fut dispersé sans avoir été étudié, semble-t-il.

De l'époque gallo-romaine il convient de signaler une fosse-dépotoir mise au jour près du *Caon* au **Cloître-Saint-Thégonnec**, au cours de travaux d'élargissement du chemin départemental n° 111 et repérée par M. Léopold. Elle contenait des fragments de tuiles à rebords, des tessons de poteries communes, quelques scories de fer et des cendres et charbons de bois. L'indigence du mobilier ne permet pas d'avancer une date précise pour ce site.

Au cours du défrichement d'une lande qui porte le nom de Goarem-Roc'h-al-Loch près de *Traon-Milin* en **Plounéour-Ménez**, M. Henry a remarqué la présence de vestiges archéologiques et nous en a fait part. Les mouvements de terrain, les traces de murets d'habitations et enclos, la découverte d'un peson en granite, de tessons de marmite à marli témoignent de l'existence d'un village médiéval déserté.

MICHEL LE GOFFIC

L'abri sous roche de Pont-Glaz en Plounéour-Ménez

Fin décembre 1986, le secrétaire de mairie de Plounéour-Ménez me faisait part d'une observation qu'il avait faite au cours d'une partie de chasse sur un affleurement de granite situé dans une lande près de Pont-Glaz. Je me suis rendu en sa compagnie sur le site et ai constaté qu'il s'agissait d'une inclusion endogène formant saillie par suite d'érosion différentielle du granite. Mon attention fut attirée par le chaos de granite formant plusieurs abris sous roche auxquels étaient associées des structures en forme de talus et murets bas, témoignant à n'en pas douter d'une occupation humaine.

Un site analogue a été détruit en grande partie à Kerbizien sur la commune de Huelgoat, il y a quelques années, et un tamisage des déblais, effectué par M. J.-M. Moullec, a révélé une occupation allant du Mésolithique à l'âge du fer. Malheureusement la stratigraphie du remplissage n'a pu être étudiée (1).

Afin de vérifier à quelle époque ces abris sous roche avaient été occupés et de mesurer l'intérêt du site, une autorisation de sondage fut demandée à la direction des Antiquités de Bretagne.

Situation

Le site se trouve à 2,250 km au nord-est du bourg de Plounéour-Ménez, sur la rive droite du Coatoulzac'h, affluent de la Penzé qu'il domine ainsi qu'une dépression marécageuse située à quelques dizaines de mètres au sud-est.

Toute la bordure sud du massif granitique de Commana-Plouaret présente des affleurements de granite susceptibles d'avoir connu une occupation entre le Paléolithique et le Moyen Age et plus précisément de part et d'autre d'une ligne allant de Quillidiec en Commana au bourg du Cloître-Saint-Thégonnec.

(1) C.-T. LE ROUX, Chronique dans *Gallia Préhistoire*, t. 28/2, 1985, p. 217-218.



Fig. 1. — Vue du chantier pendant la fouille.

Photo : M. Le Goffic.

L'abri sous roche choisi pour effectuer le sondage est le plus petit de ceux repérés. Le porche aspecté au sud-est, l'existence dans l'abri d'un bloc de granite présentant une cupule, l'accès ouest barré par une petite structure de pierres et de terre ont été les éléments qui ont déterminé le choix.

Conduite du sondage

Le sondage a été réalisé les 15 et 16 avril 1987 avec l'aide de D. Bardon et B. Grall.

Après la prise de clichés, la première opération a consisté à débroussailler les abords immédiats de l'abri sous roche de la végétation constituée de fougère aigle, callune et lierre, et d'évacuer la litière épaisse de 5 à 8 cm selon les endroits.

Un plan de l'abri a été réalisé. Il est constitué de deux blocs de granite se chevauchant. Le bloc le plus important sur lequel s'appuie le second présente un surplomb en avant duquel est un affleurement. Le tout détermine une surface au sol de forme trapézoïdale de l'ordre de 20 m². Le sondage, large de 1 m et long de 3,20 à 3,60 m, a été implanté suivant un axe nord-sud, à l'est de la roche à cupule (fig. 2).

Toutes les terres extraites ont été tamisées sur tamis à mailles carrées de 5 mm. Dès la surface, dans les horizons H et A1 du sol, des tessons de céramique tournée de couleur beige, très bien cuite, ont été mis au jour,

principalement dans la partie nord du sondage, associés à des fragments de clous et d'objets en fer oxydé, et quelques éclats de silex et roches diverses. Ces tessons sont difficilement datables en l'absence de rebords, fonds ou décors caractéristiques, mais semblent toutefois postmédiévaux.

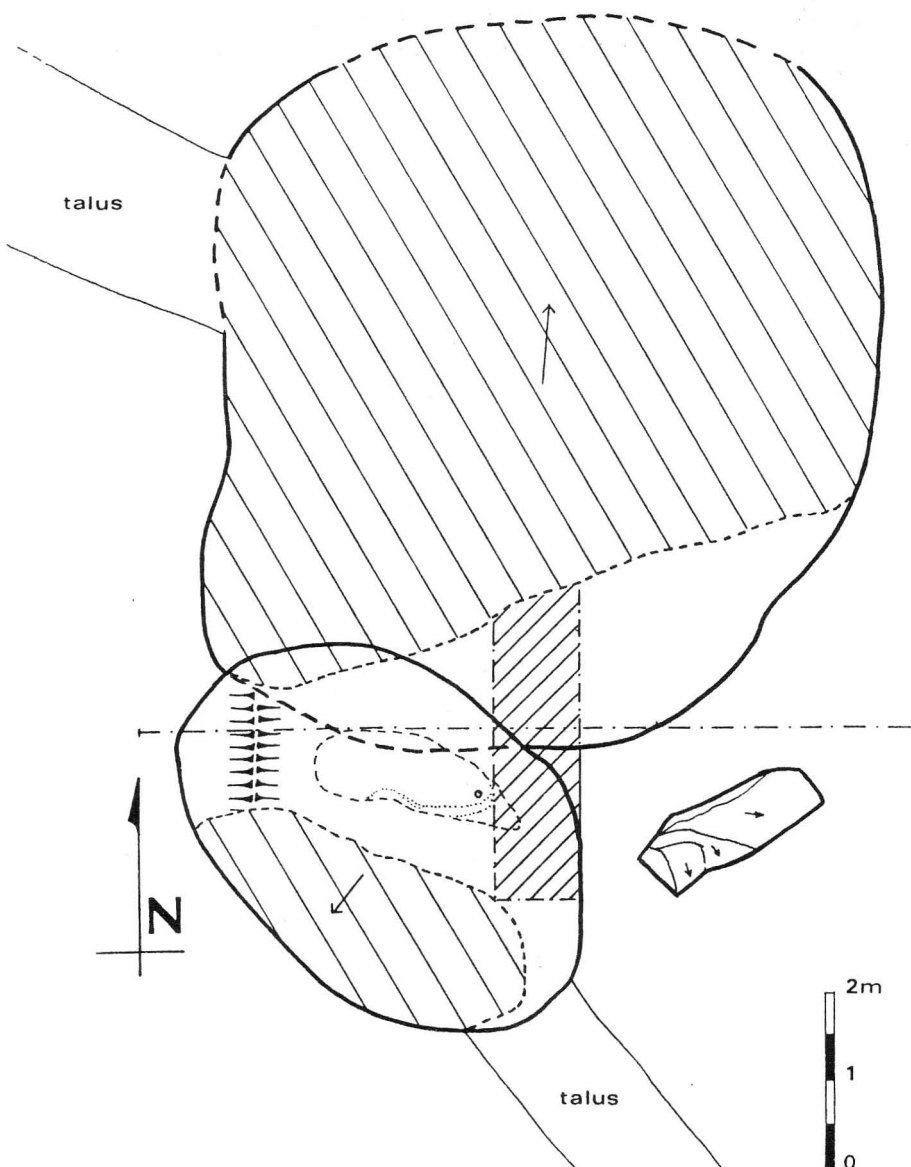


Fig. 2. — Plan de l'abri sous roche.

En hachuré fin, l'étendue du sondage superficiel.

A 15-18 cm de profondeur par rapport à la surface du sol, a été dégagée une aire pavée horizontale constituée de cailloux de granite, régulièrement disposés, de dimension décimétrique. Ce pavage s'étend dans la partie centrale de l'abri et vient s'appuyer sur le bloc à cupule. Au-dessus et entre les pierres constituant le dallage furent trouvés de nombreux éclats de silex et roches diverses dont un très beau trapèze symétrique à troncatures légèrement concaves en silex blond et aussi plusieurs petits tessons de céramique de l'âge du fer et d'autres indatables (fig. 3).

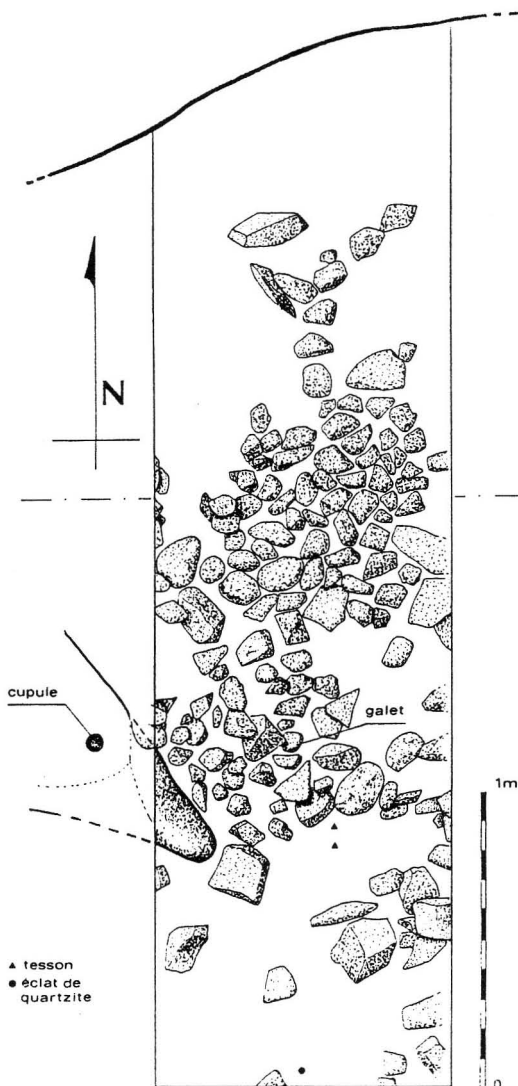


Fig. 3. — Plan du pavage mis au jour au cours du sondage.

Sur toute cette surface ont été remarqués de nombreux grains de charbon de bois. Beaucoup de pierres du pavage portent des traces de feu (rubéfaction et/ou noircissement). Parmi ces pierres figurait un galet de granite à grain très fin à muscovite et tourmaline.

Au sud du dallage, à 20 cm de profondeur furent trouvés deux tessons d'un haut de panse d'un grand vase de l'âge du fer à surface noire et lustrée ornée d'une large cannelure.

Des fragments d'argile cuite rouge figuraient à tous les niveaux et sur toute la surface. Certains font penser à des morceaux de sole de foyer, d'autres à du clayonnage.

Pour ne pas contrarier la compréhension d'une fouille ultérieure, le dallage n'a pas été démonté et un sondage plus profond, jusqu'à la roche en place à 50-65 cm de profondeur, a été effectué dans la partie sud du carré de fouille, sur une largeur de 50 cm.

Un éclat de quartzite taillé se trouvait à -35 cm et pourrait dater soit du Mésolithique, soit d'une période antérieure.

Le mobilier

1. Mobilier lithique

Hormis le galet du pavage et quelques fragments de quartz, quartzite et grès vraisemblablement éclatés au feu, le mobilier lithique se compose comme suit :

- 1 éclat de quartzite à talon large, non facetté (fig. 4, n° 9).
- 1 trapèze symétrique en silex, élaboré à partir d'un éclat allongé ou d'une lame de faible épaisseur. Les troncatures sont abruptes, légèrement concaves. Dans la partie la plus épaisse du trapèze, la percussion semble avoir été faite sur enclume (fig. 4, n° 1).
- 1 fragment distal d'outil en silex à retouches directes sur le côté gauche, inverses sur le côté droit. La cassure a été faite par flexion (fig. 4, n° 2).
- 1 grattoir en silex brûlé sur bout de lame cassée. Deux fragments ont pu être recollés ; il manque la partie proximale (fig. 4, n° 3).
- 1 lamelle brute en silex à face d'éclatement réfléchie (fig. 4, n° 4).
- 1 pièce à coches en grès recristallisé (type grès de Kervouster) (fig. 4, n° 7).
- 1 fragment distal de lame en grès recristallisé (fig. 4, n° 6).
- 3 éclats en grès recristallisé.
- 1 nucléus bipolaire en silex brûlé (fig. 4, n° 8).
- 7 éclats de silex dont un figuré (fig. 4, n° 5).

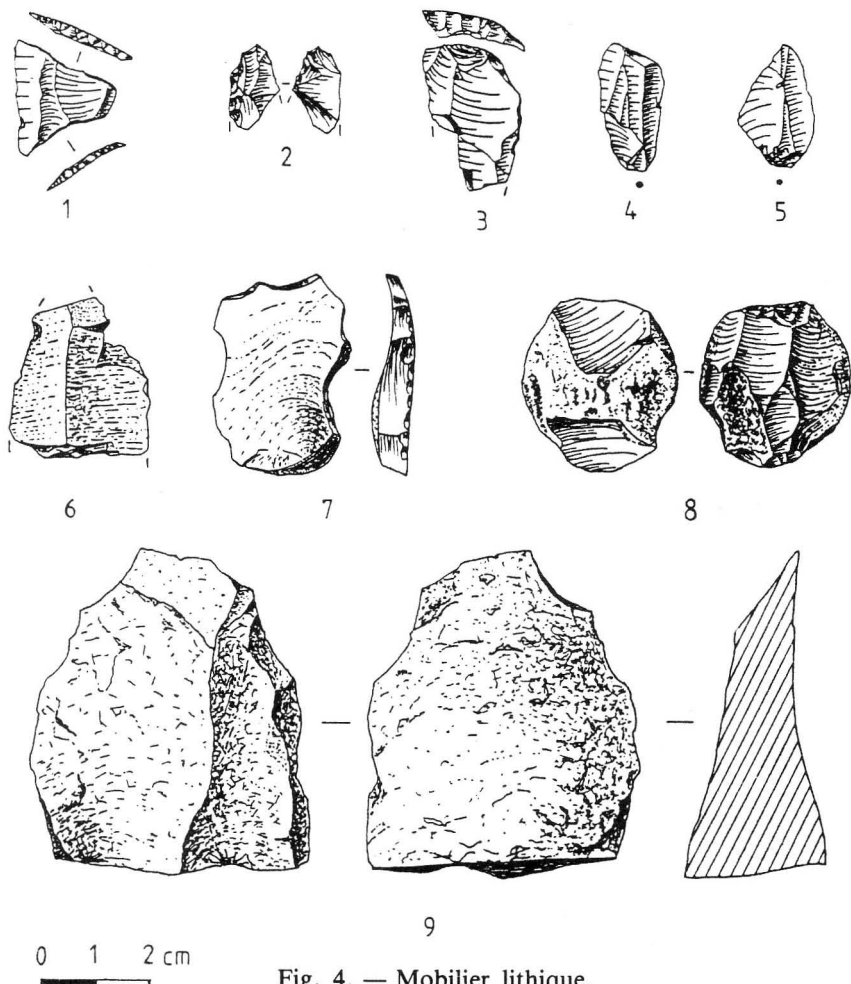


Fig. 4. — Mobilier lithique.

— 11 débris de silex dont 4 brûlés.

— 4 éclats de quartzite calcédonieux type La Forest-Landerneau.

— 2 éclats de quartzite.

— 1 débris de phtanite.

Tout ce mobilier peut être rapporté au Mésolithique final.

2. Mobilier céramique

60 tessons de céramique ont été récoltés au cours du sondage. Parmi ces tessons, 15 sont récents, médiévaux ou postmédiévaux ; 26 ne sont pas

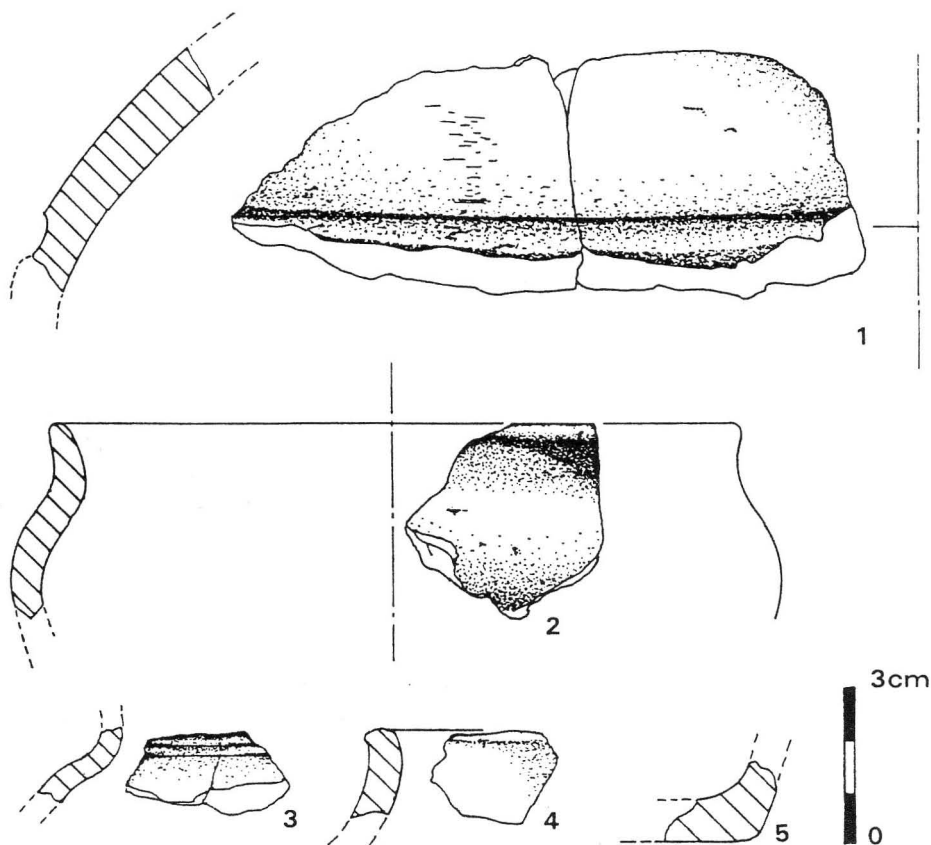


Fig. 5. — Mobilier céramique.

datables avec précision, faute de formes ou décors caractéristiques, certains d'entre eux pourraient être néolithiques, de l'âge du bronze ou de l'âge du fer ; 19 se rapportent à l'âge du fer, époque de La Tène. Nous ne décrivons que ceux représentés sur la figure 5.

— Poterie n° 1 (fig. 5, n° 1)

Deux tessons trouvés à proximité l'un de l'autre se raboutent. Il s'agit d'un fragment de haut de panse d'un grand vase situliforme dont l'épaule est marqué par une large cannelure horizontale. Le diamètre maximum du vase est de l'ordre de 34 cm. L'épaisseur de la paroi est de 1 cm. La pâte est fine à dégraissant de taille millimétrique composé de quartz, feldspath et mica. Le vase a été monté au tour ; la surface externe est noire et bien lissée, la surface interne, de couleur gris foncé, montre des stries horizontales et est partiellement délitée.

— Poterie n° 2 (fig. 5, n° 2)

Rebord d'un vase utilitaire.

Diamètre de l'ouverture : 131 mm

Diamètre au niveau du col : 130 mm

Diamètre maximum de la panse : 146 mm.

Le col est court (12 mm) et la lèvre arrondie est très légèrement éversée. Ce type est très fréquent à la période de La Tène. L'épaisseur de la paroi est de 6 à 7 mm. La pâte bien cuite a un dégraissant fin, bien granoclassé et quartzo-micacé.

— Poterie n° 3 (fig. 5, n° 3)

Trois petits tessons, dont deux éléments ont pu faire l'objet d'un rabou-tissage, proviennent de la partie supérieure d'un très beau vase ou d'une jatte. La partie représentée est celle de la jonction haut de panse-encolure ; le point d'inflexion est bien visible. La base de l'encolure est marquée par une fine cannelure. La qualité du vase se remarque par la finesse de la paroi (4 à 5 mm), la cuisson oxydante et régulière de la pâte de couleur rouge à dégraissant extrêmement fin, la surface externe noire, bien lissée et brillante. Les stries de tournage sont visibles sur la face interne.

— Poterie n° 4 (fig. 5, n° 4)

Rebord d'un vase utilitaire non tourné à lèvre équarrie. La pâte montre une cuisson réductrice sur la face externe et oxydante sur la face interne. Le dégraissant mal granoclassé est quartzo-micacé.

— Poterie n° 5 (non figurée)

Rebord de vase utilitaire à lèvre légèrement pincée. Le dégraissant de taille millimétrique est quartzo-feldspatho-micacé. La cuisson de la pâte est régulière et oxydante.

— Poterie n° 6 (fig. 5, n° 6)

Fond plat d'un vase utilitaire. La pâte montre une cuisson réductrice sauf sur la face externe.

Conclusion

L'étendue et la profondeur du sondage obligent à une certaine prudence au moment de conclure. Il apparaît cependant évident que ce type d'abri sous roche a connu des occupations successives par l'homme au cours des temps. Au moins trois civilisations sont attestées : Mésolithique, âge du fer, Moyen Age ou Temps modernes. En plus du mobilier recueilli, des structures ont été mises au jour et conservées. Pour mieux appréhender leur signification, la fouille mériterait d'être étendue non seulement à la surface de l'abri

sous roche, mais aussi aux abords. Ce type d'abri, très fréquent sur la bordure des monts d'Arrée, a la particularité de se trouver dans des zones incultes et laissées à la lande ou au bois, ce qui suppose une bonne conservation des vestiges archéologiques et des structures.

Ce sondage doit ouvrir de nouveaux horizons sur les types d'habitat aux temps préhistoriques et protohistoriques. En effet, jusqu'à présent, on ne parlait, en Bretagne, d'habitat permanent ou temporaire sous abri qu'en bord de mer — exception faite de Roc'h-Toul en Guiclan — ; il semble bien que dorénavant, après Kerbizien et Pont-Glaz, il faille revoir quelque peu la notion d'occupation du territoire et regarder d'un peu plus près les chaos granitiques et surplombs rocheux divers.

Tout l'intérêt de l'étude de tels sites réside en effet dans la possibilité d'existence d'une stratigraphie préservée des altérations du polycyclisme pédogénétique si fréquentes en Armorique pour les temps postglaciaires.

MICHEL LE GOFFIC

Le tumulus de Guicquelleau en Le Folgoët (Finistère)

Las de heurter une pierre chaque fois qu'il charruait, M. L'Hour entreprit de l'enlever au début du mois d'octobre 1988. N'y parvenant pas avec son tracteur, vu l'importance de la pierre, il fit appel à un conducteur de tractopelle qui la déplaça latéralement, la faisant pivoter sur son angle sud-est. C'est lors de cette opération qu'est apparu le caveau de maçonnerie en pierre sèche. Les travaux furent aussitôt arrêtés et M. Bodennec, adjoint au maire, habitant le manoir voisin, fut prévenu.

M. L'Hour souhaitant disposer de sa parcelle le plus rapidement possible, il fut décidé d'entreprendre immédiatement une fouille de sauvetage urgent. Il était en effet à craindre qu'une personne ne descende dans le caveau par simple curiosité et ne commette des déprédations — même involontaires — compromettant l'exploitation rationnelle de la sépulture.

Je tiens à remercier ici MM. L'Hour et Bodennec pour avoir porté à ma connaissance l'existence de ce site dès sa découverte, l'avoir conservé en l'état jusqu'à la fouille de sauvetage urgent, ainsi que pour les diverses informations qu'ils m'ont communiquées.

La consultation du cadastre de 1814 (fig. 1) montre que la parcelle n° 17 qui porte le nom de Goarem-an-Dorgen, en français la « garenne de la butte », d'une surface de 2 ha 32 a 20 ca, a été subdivisée en trois parties qui portent maintenant les numéros 443, 452 et 453 (fig. 2). Le caveau se trouve dans la parcelle n° 452, section A du cadastre de 1933, appelée Park-Tort, ce qui signifie en français le « champ bossu ».

De mémoire des habitants du village, avant 1957, date à laquelle un remembrement partiel de ce secteur de la commune a été effectué, le tumulus de Park-Tort atteignait environ 2,5 m de hauteur. C'est en 1957, profitant de la présence d'engins de terrassement pour araser les talus, que le tumulus a aussi été grandement nivelé et ne se remarque plus, aujourd'hui, que par un léger mouvement de terrain. La présence de terre plus limoneuse a été constatée autour du caveau de Park-Tort dans un cercle de 40 à 50 m de diamètre.



Fig. 1. — Le Folgoët, extrait cadastral, 1814.
Section A, feuille unique.

Dans la parcelle voisine (n° 453) se voit une légère butte oblongue de 50 m de longueur et 25 m de largeur environ. Sa hauteur maximale n'excède pas une quarantaine de centimètres. Pensant qu'il s'agissait peut-être d'un second tumulus, une série de sondages à la tarière pédologique a été effectuée jusqu'à une profondeur de 120 cm.

Si pédologiquement la succession des horizons est normale (Ap, A₂, B, B/C), avec des transitions progressives et peu marquées, ce qui se conçoit aisément vu que la couverture de limon loessique a joué le rôle de roche-mère pour l'agradation pédogénétique, il y a toutefois lieu de noter la présence de nombreux grains de charbons de bois entre -0,50 et -1 m de profondeur, ainsi qu'un horizon brun à -70 -80 cm avec des traces d'hydromorphie et quelques concrétions ferro-manganiques millimétriques. Un sondage effectué à l'extérieur de la butte a révélé une succession normale des horizons du

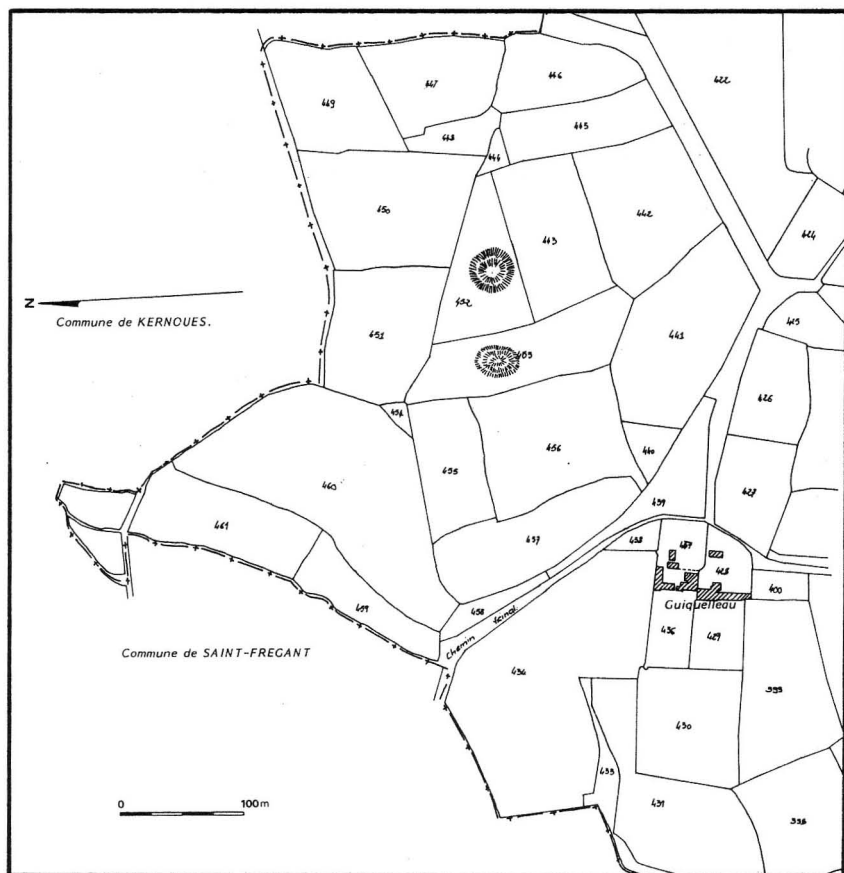


Fig. 2. — Le Folgoët, extrait cadastral, 1933.
Section A, feuille unique.

sol et sans anomalies. On peut donc conclure que cette butte est artificielle, sans pouvoir en expliquer, *a priori*, son âge ni sa signification.

Ces parcelles sont situées à l'extrême nord-ouest de la commune (à 3,5 km de l'agglomération), à la limite des communes voisines de Saint-Frégant et de Kernoues.

Les coordonnées Lambert du tumulus sont les suivantes :

$x = 106,100$; $y = 1\,120,300$; altitude : 60 m.

Le tumulus a été implanté sur un rebord de plateau exposé au nord et dominant à l'ouest un ruisseau alimentant l'étang du moulin de Penmarch, le bief de l'ancien moulin de Guicquelleau et celui de Lesvern.

Aucun site de l'âge du bronze n'avait encore été signalé sur la commune du Folgoët, hormis une cachette de fondeur découverte le 16 octobre 1899

sur les terres de Pen-ar-Prat (1). Elle comportait une hache à talon à deux anneaux latéraux, vingt haches à ailerons, des haches à douille, des fragments d'épées, une pointe de lance, des grattoirs et des lingots; l'enfouissement date manifestement du Bronze final.

Le substratum est constitué par le gneiss de Lesneven, très altéré superficiellement et recouvert d'un limon loessique bien classé, dont la puissance peut dépasser 1 m.

L'intervention, réalisée par le Service départemental d'archéologie, a consisté à fouiller le fond du caveau et à dégager la dalle de couverture pour en connaître ses dimensions.

Au début du chantier, la surface de la dalle de couverture avait été dégagée presque entièrement par M. L'Hour et seul l'angle nord-est du caveau était visible. Compte tenu des dimensions et du poids ainsi que du fait que les assises supérieures de la maçonnerie du caveau avaient été ébranlées par les tentatives d'enlèvement de la dalle, il a paru opportun d'agrandir l'orifice existant en creusant une tranchée à l'est du caveau et en enlevant deux pierres de l'assise supérieure.

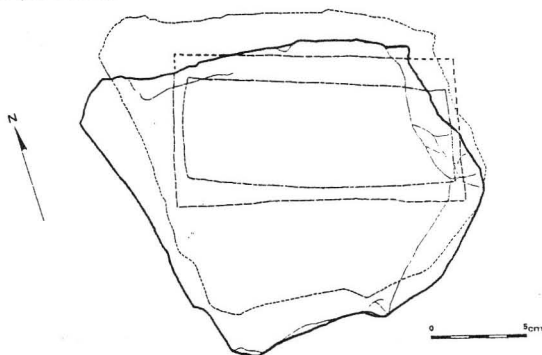


Fig. 3. — Position de la dalle de couverture par rapport au caveau au moment de la fouille.

En tireté, sa position initiale.

Ne sachant s'il s'agissait d'un tumulus de la première ou de la seconde série, dès l'entrée dans le caveau, deux planches ont été placées le long des parois longitudinales et une troisième transversalement de façon à aménager un pont protégeant les structures et le mobilier du piétinement.

Les premières observations réalisées ont montré que l'assise inférieure des parements du caveau reposait sur la roche très altérée formant une banquette périphérique interne. Le fond du caveau était recouvert de terre d'infiltration dont la surface présentait des petits cônes d'éboulis et de petites cuvettes, résultat de la percolation séculaire des eaux de pluie. Des galeries

(1) P. DU CHATELLIER, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Rennes-Quimper, 1907, 2^e éd., p. 137.

d'animaux fousseurs se remarquaient tant dans les banquettes que dans les terres d'infiltration.

Un sondage de 50×50 cm a été effectué dans la partie sud-est du caveau et, sous 5 cm de terre fine stérile, est apparu le fond d'un vase en céramique brune, permettant de savoir que l'on avait affaire à un tumulus de la seconde série, du Bronze moyen armoricain.

Dès lors, la fouille s'est poursuivie jusqu'à l'horizon noir constitué de bois décomposé. Toutes les terres extraites du caveau ont été tamisées et seul un petit fragment de bronze a été retrouvé au cours de cette opération.

La suite de la fouille a consisté à prendre des clichés du mobilier funéraire en place (vase et poignard), des parements du caveau, et à exécuter les plans et coupes. Le vase a été prélevé en bloc en raison de sa fragilité de façon à lui faire subir un séchage progressif avant nettoyage et reconstitution. La gestion rationnelle des sols ne permettant pas la conservation *in situ* du monument, un entretien avec M. Le Got, maire, et M. Bodennec, adjoint au maire, a permis d'envisager le démontage, le transport et la reconstruction du caveau en un lieu accessible au public, près de la chapelle de Guicquelleau.

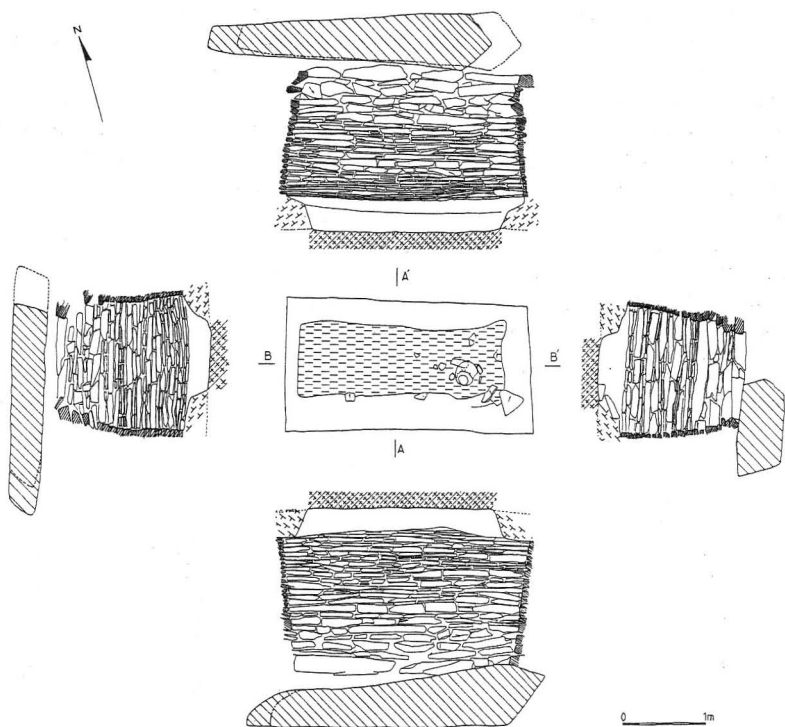


Fig. 4. — Plan du caveau et élévations internes des parois.
La position originelle de la dalle est figurée en pointillé.

Le caveau

Le caveau est orienté ouest-nord-ouest - est-sud-est et fait un angle de 117 grades par rapport au nord géographique. Son plan à la base est subrectangulaire.

Les dimensions des parois sont les suivantes :

Paroi nord : longueur à la base : 2,92 m
longueur au sommet : 2,55 m

Paroi sud : longueur à la base : 3,08 m
longueur au sommet : 2,62 m

Paroi ouest : longueur à la base : 1,54 m
longueur au sommet : 1,04 m

Paroi est : longueur à la base : 1,46 m
longueur au sommet : 0,98 m

La paroi longitudinale nord présente un ventre dû à la poussée des terres vers l'intérieur du caveau. Cela est bien visible sur la coupe nord-sud (fig. 5). On remarque que les dimensions sommitales sont inférieures aux basales, comme c'est souvent le cas, ce qui confère aux élévations des formes trapézoïdales. L'appareil de ces parois est formé de plaques de gneiss à litage assez serré (gneiss de Lesneven). Les deux tiers inférieurs sont constitués de petites plaques parfaitement agencées tandis que le tiers supérieur est formé de dalles plus irrégulièrement disposées. Un soin particulier a été apporté dans la confection de ces parois puisque, pour assurer une parfaite régularité, certaines pierres ont été bouchardées afin d'en ôter les aspérités. Cela est particulièrement bien visible sur la paroi sud. Les chaînages d'angle sont bien réalisés dans la partie inférieure montrant des croisements alternés, mais de façon plus fruste dans la partie supérieure. Cela montre la simultanéité de la construction des quatre parois (fig. 6).

Les parois sont édifiées sur des banquettes constituées par le gneiss très altéré (probablement un horizon C fossile). Elles ont une hauteur variant

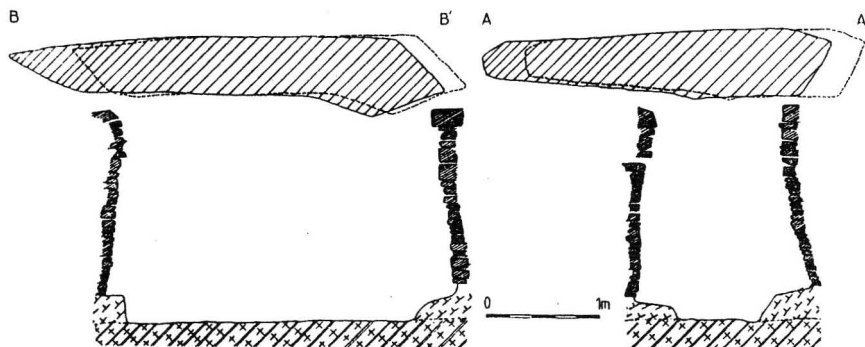


Fig. 5. — Coupes longitudinale et transversale du caveau.

de 25 à 36 cm (la banquette nord étant la plus élevée) par rapport au fond du caveau formé par un gneiss plus sain. L'observation de ces banquettes n'a pas révélé d'indices permettant de dire si elles ont servi à supporter un plancher, des solives, ou non. Leur profil est assez régulier, le plus souvent convexo-concave. On notera la présence de quelques petites pierres au pied de celles-ci ; elles semblent être des calages de cercueil, ce qui infirmerait, dans le cas présent, l'hypothèse de l'existence d'un plancher situé au-dessus d'un vide sanitaire.

Le fond du caveau, au-dessus de la roche en place, était uniformément recouvert d'une couche noire de 0,5 à 2 cm, formé par du bois décomposé. Certains morceaux de taille décimétrique ont pu être prélevés. Par contre, il n'a pas été trouvé de traces de bois décomposé sur les banquettes.

La couverture du caveau était réalisée par une seule dalle de granite. Il s'agit d'un leucogranite à muscovite et biotite à grain fin (taille des grains : 1 à 3 mm), vraisemblablement un facies du granite de Kernilis dont l'affleurement le plus proche est à quelques centaines de mètres à l'ouest.

Cette dalle de couverture a la forme d'un quadrilatère irrégulier dont les diagonales mesurent 4,20 m et 3,35 m. Son épaisseur varie de 36 à 73 cm et l'on peut estimer son poids de l'ordre de 12 t. Les faces de la dalle sont brutes et ne présentent ni gravures ni cupules. La profondeur moyenne du caveau (entre le fond et la dalle de couverture) est de 1,90 m.

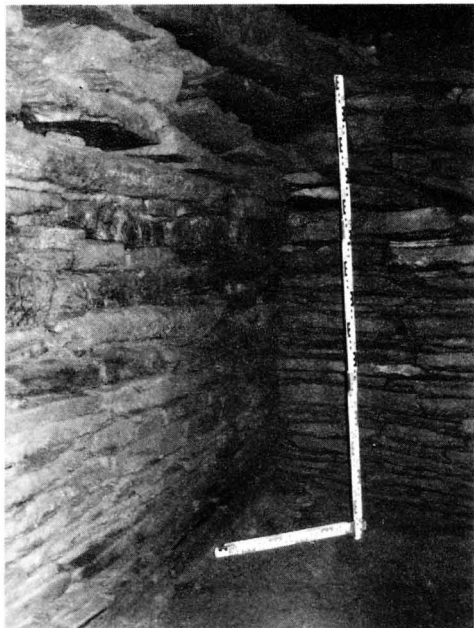


Fig. 6. — Vue de l'angle sud-ouest du caveau montrant le superbe appareil des parois.

Le poignard

Les restes d'un poignard en bronze très fortement corrodé ont été retrouvés dans la couche noire formée de bois décomposé, sur la ligne médiane du caveau, à 1,10 m de la paroi est. La garde se trouvait vers l'est. Cette position très excentrée laisse penser que le poignard avait été placé sur la poitrine du défunt plutôt qu'à la ceinture. Seule subsiste la partie proximale de la lame, avec, par endroits, des fragments du fourreau en bois ou écorce imprégnés d'oxydes de cuivre.

La largeur de la garde est de 76 mm (elle pouvait être légèrement supérieure à l'origine). Le manche en matière organique était maintenu par six rivets dont un est encore en place. Au milieu de la garde, une échancrure crescentiforme est marquée par une oxydation différentielle en bourrelet de teinte bleuâtre. L'épaisseur maximum de la lame est de 3 mm et la section est lenticulaire plate. Parallèlement aux bords de la lame sont trois stries à peine marquées.

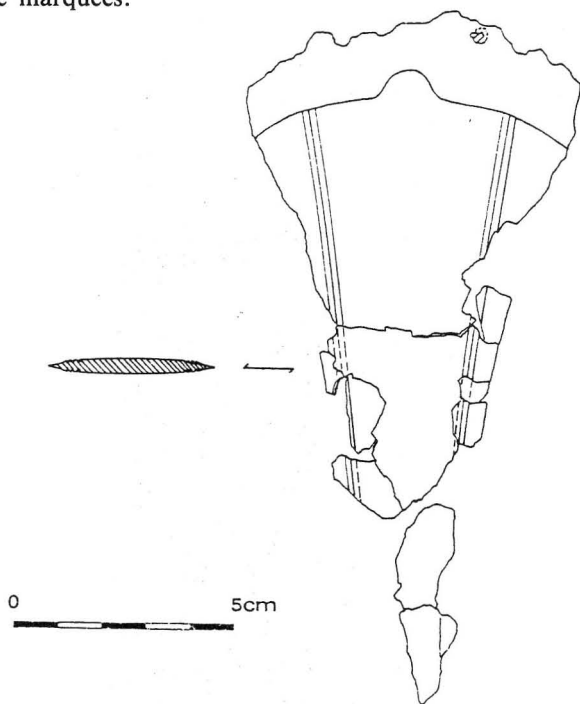


Fig. 7. — Le poignard.

(2) M. LE GOFFIC, *Fouille d'une sépulture de la nécropole de l'âge du bronze de Graeoc en Saint-Vougay (Finistère)*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVIII, 1989, p. 23-38.

(3) J. BRIARD, J. BOURHIS, M. LE GOFFIC, Y. ONNÉE, *Préhistoire au pays de Guerlesquin. Les tumulus du Bronze de La Croix-Saint-Ener à Botsorhel*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CIX, 1981, p. 15-34.

Ce poignard ressemble beaucoup à celui du tumulus de Graeoc en Saint-Vougay (2), les stries remplaçant les filets, ou, mieux encore, à celui de Kroaz-Sant-Ener en Botsorhel (3), et se place dans la série des poignards à lame évoluée (bords incurvés près de la garde, filets ou stries parallèles aux bords, lunule centrale) assez caractéristique de la première partie du Bronze moyen armoricain, antérieurement à l'apparition du type de Tréboul.

Le vase

Il a été trouvé dans le quart sud-est du caveau, brisé et basculé, le fond tourné vers le haut. On peut raisonnablement penser que, initialement posé sur le cercueil, le vase a basculé à l'intérieur après la décomposition du bois et s'y est brisé.

Il s'agit d'un grand vase subbiconique à profil galbé muni de deux anses en ruban diamétralement opposées, partant sous un rebord haut de 7 à 8 mm, et se raccordant sur la panse au niveau de l'épaule, dans le prolongement de la partie inférieure de la panse.

Les dimensions sont les suivantes :

Diamètre ouverture : interne : 145 mm ; externe : 164 mm.

Diamètre maximum de la panse : 290 mm.

Diamètre maximum du fond : 125 mm.

Hauteur totale : 228 mm.

Hauteur de la partie inférieure de la panse : 165 mm.

Hauteur de la partie supérieure de la panse : 55 mm.

Hauteur de l'encolure : 8 mm.

Épaisseur de la paroi : 8 à 10 mm.

La pâte est de couleur rouge à dégraissant fin à moyen composé de quartz, feldspaths et micas anguleux, ainsi que de quelques ferromagnésiens.

La cuisson est oxydante sauf dans la partie médiane de la paroi où l'on distingue une zone de 1 mm de largeur moyenne de teinte noire. La surface a une couleur qui varie du brun clair au brun foncé et ne comporte pas de décor. Elle est unie et lissée.

Le nettoyage à sec et au pinceau des tessons du vase a révélé des traces de tissu à trame très fine, uniquement sur la face externe des tessons reposant au sol. Ces traces sont visibles, essentiellement sur le haut de la panse et l'épaule du vase. Avant la reconstitution du vase, les tessons comportant des traces de tissu ont été envoyés au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye où M. Hubert Masurel (U.A. 880 du C.N.R.S.) a bien voulu les examiner (fig. 10). Une fine concrétion (carbonatée ?) recouvre les fils qui sont très érodés, ce qui rend la lecture bien difficile. Le textile semble d'origine végétale et le tissu est à armure toile. Les fils de chaîne, à torsion en « S », ont un diamètre de 0,4 à 0,5 mm et sont plus résistants que les fils de trame à torsion en « Z » dont le diamètre est 0,3 à 0,4 mm. Notons que l'érosion qu'a connue le tissu a pu réduire de moitié le diamètre des fils. On compte 12 à 13 fils au centimètre, tant pour les fils de chaîne que pour les fils de trame. Il s'agit donc d'un tissu assez fin. Il pourrait

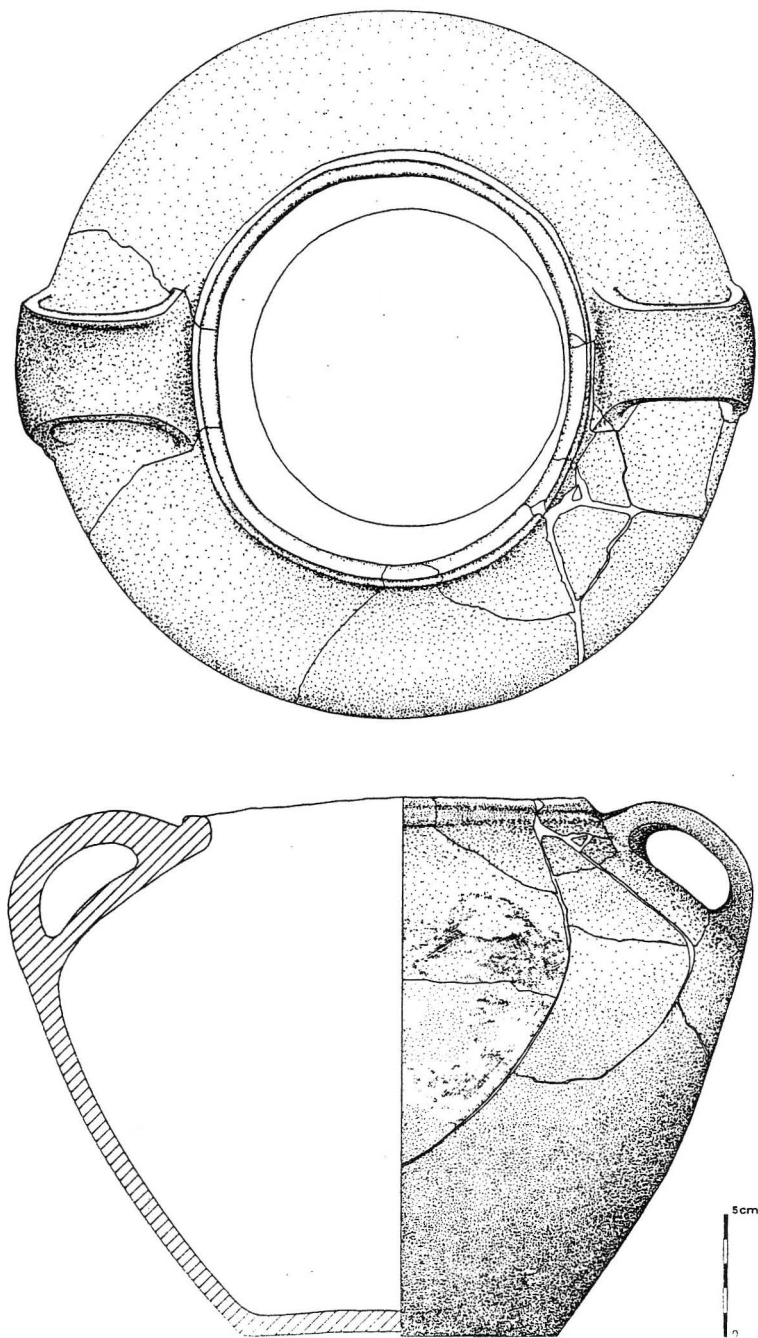


Fig. 8. — Le vase à deux anses.



Fig. 9. — Vue du vase reconstitué.

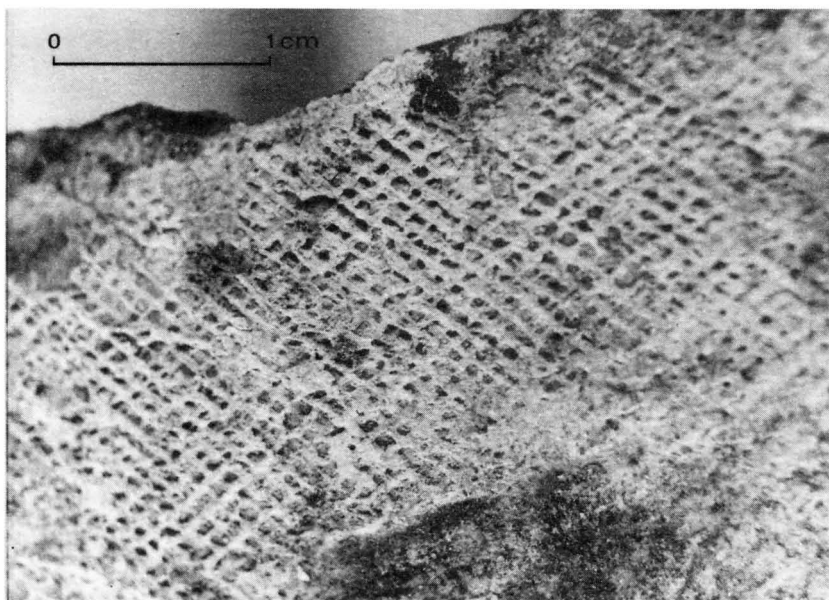


Fig. 10. — Macrophotographie des restes de tissu sur la paroi du vase.

s'agir des restes d'un voile recouvrant le vase, ou, plus vraisemblablement, d'empreintes du linceul ayant servi à ensevelir le défunt.

La paroi interne du fond du vase montrait un revêtement de couleur ocre qui a été prélevé pour des analyses ultérieures. Peut-être cet encroûtement correspond-il au reste, desséché, du viatique qui accompagnait le défunt.

Silex des terres du tumulus

Une prospection de l'horizon Ap autour du caveau a livré six silex qui se répartissent de la façon suivante :

- 2 débris brûlés.
- 1 fragment proximal d'éclat à réserve corticale en silex gris (fig. 11, n° 1).
- 1 éclat à réserve corticale à fines retouches (bordages) inverses latérales (fig. 11, n° 2).
- 1 fragment d'outil en silex noir (fig. 11, n° 3).
- 1 petit grattoir sur entame, cassé par flexion (fig. 11, n° 4).

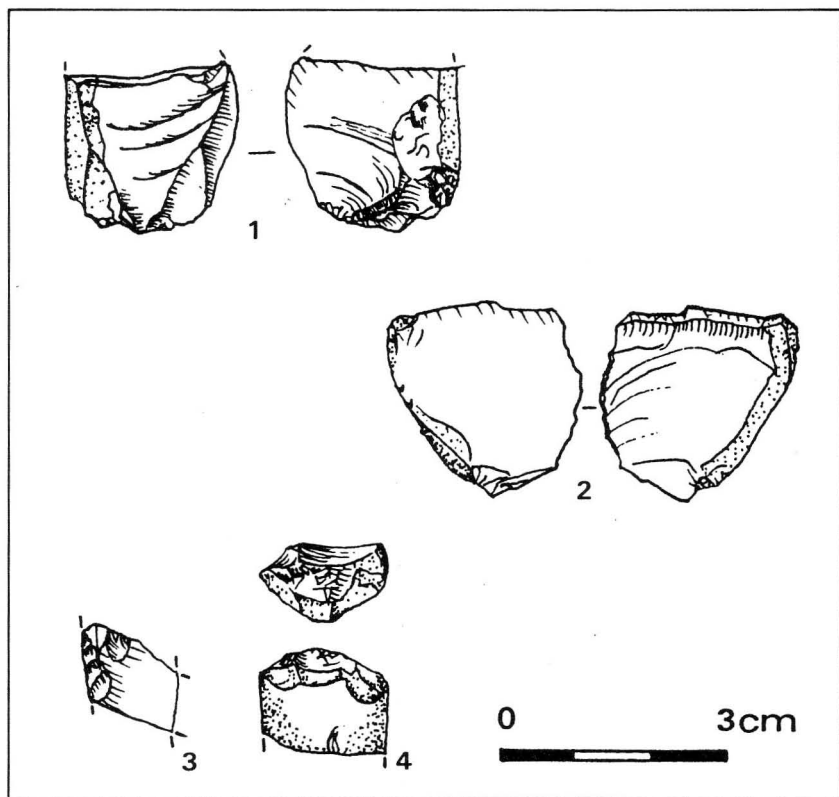


Fig. 11. — Silex des terres du tumulus.

Conclusion

La structure du caveau est de conception assez fréquente pour les tumulus de la seconde série de la civilisation des Tumulus armoricains.

On notera le soin apporté à la construction des parois en pierre sèche. Un caveau semblable a été fouillé, non loin du Folgoët, à Saint-Méen, par J. Briard en 1980 (4). Comme cela avait déjà été remarqué à propos de la fouille d'un caveau de la nécropole de Graecoc en Saint-Vougay et du tumulus de Saint-Méen précédemment cité, la couverture loessique quaternaire a été préservée par l'édification du tumulus, les carotages effectués plus à l'ouest ont révélé une érosion notable et une dégradation de la structure loessique (5).

La présence d'un poignard en bronze dans ce type de sépulture est souvent attestée. Les vases à deux anses, par contre, sont généralement plus rares puisqu'ils ne représentent que 12 % des vases découverts dans les caveaux des tumulus de la seconde série (6).

L'intérêt de la fouille de ce monument réside, en grande partie, dans les traces de tissu préservées sur la surface du vase.

Compte tenu de la structure du caveau, de la présence d'un poignard à lame évoluée et d'une poterie biconique à deux anses plates, on peut proposer une datation se situant entre 1600 et 1200 av. J.-C.

(4) J. BRIARD, *Les tumulus d'Armorique*, Paris, Picard, 1984, 304 p., (*L'âge du bronze en France*, 3).

(5) M. LE GOFFIC, *Fouille d'une sépulture...*, art. cité.

(6) J. BRIARD, *Les tumulus d'Armorique*, *op. cit.*

PATRICK GALLIOU*, JEAN-PAUL LE BIHAN**

Chronique d'archéologique antique et médiévale (année 1990)

Le Centre de recherche archéologique du Finistère a été fondé en février 1990 à l'initiative d'archéologues bretons travaillant sur des chantiers archéologiques du Finistère et de personnalités attachées au développement culturel de notre département.

L'activité archéologique particulièrement intense à l'ouest de la péninsule armoricaine justifie cette initiative. Les chantiers de fouille, nombreux et importants, couvrent les périodes les plus variées, de la Préhistoire au Moyen Age, et s'attachent à l'étude de thèmes de recherche souvent négligés jusqu'à ces dernières années (habitat du premier âge du fer, habitat fortifié du haut Moyen Age, etc.). Des initiatives sont prises en direction d'opérations de diagnostic lourd (Quimper) et de recherche de techniques de fouilles ou de méthodes nouvelles sur le terrain (Ouessant, Quimper).

Un enseignement d'archéologie se développe à l'université de Bretagne occidentale et nous voyons, avec plaisir, les étudiants de cette université reprendre, plus nombreux, le chemin des chantiers de fouille. Cela est d'excellent augure.

Le soutien très actif du conseil général, de la ville de Quimper, l'accueil favorable des communes sur lesquelles se déroulent les fouilles, renforcent l'élan des chercheurs. En des temps parfois difficiles, il n'est pas mauvais de fouiller en Finistère, loin des agitations et des mouvements qui n'ont pas manqué d'accompagner l'Année de l'archéologie. Cela ne nous empêche pas d'être parfaitement conscients des perspectives assez sombres qui, à l'heure actuelle, semblent s'offrir aux jeunes qui souhaitent, par goût et par talent, s'engager dans la mission de service public que représentent l'étude et la sauvegarde du patrimoine archéologique.

Enfin, l'archéologie franchit une étape, passant du « bricolage à l'artisanat » (1). Conscients de cette nécessité, à l'heure où chacun se rend compte

* Centre de recherche bretonne et celtique de l'université de Bretagne occidentale (U.A. 374 du C.N.R.S.).

** Archéologue de collectivité.

(1) C. GRUEL, O. BUCHENSCHUTZ, dans *Archeologia*, n° 153, octobre 1990, p. 80-83.

que les grands chantiers, avec leur personnel, leurs moyens techniques et leur budget, adoptent des structures de plus en plus professionnelles, les archéologues du Finistère vivent leur activité sur un double mode : élan, dynamisme, confiance en leur travail, mais aussi isolement, inquiétude face à l'avenir.

Au-delà de ses ambitions de recherche, le but du C.R.A.F. est donc de réunir les archéologues qui animent ces programmes dans le département : qu'ils soient fonctionnaires du ministère de la Culture, de collectivités territoriales, universitaires, membres du C.N.R.S., vacataires ou amateurs. Il est de bon ton, dans les temps actuels, de critiquer ou, plus tranquillement, d'oublier ces derniers. C'est ignorer deux choses :

— Que bon nombre de professionnels d'aujourd'hui sont des amateurs d'hier. Beaucoup de professionnels ont longtemps pratiqué la discipline archéologique sur leur temps de loisir avant, progressivement, d'obtenir des vacances, de préparer une thèse, un concours, une intégration, de trouver le bon « créneau » leur assurant un emploi et un titre d'archéologue. Pour combien d'archéologues professionnels actuels l'archéologie fut-elle l'activité intellectuelle et la source de revenus initiales ? Combien de reconversions, au demeurant tout à fait heureuses, cette situation recouvre-t-elle ? Et quelle était la voie royale pour accéder au titre de professionnel de l'analyse et de l'histoire du comportement humain en dehors de ses manifestations écrites ? L'enseignement de l'histoire, des langues, de la géographie ? La formation de naturaliste, de physicien, de géologue ? A partir de combien d'heures par semaine passées sur le terrain, auprès des livres ou dans les colloques devient-on professionnel ? N'est-ce pas, à la fois, une affaire de compétence et d'attitude ? Chacun sait que l'on peut avoir le réflexe juste en archéologie, même si l'on n'est pas payé pour cela : c'est une question de sérieux, de rigueur intellectuelle, de faculté de remise en cause, d'humilité autant que de statut ou d'appartenance à telle ou telle chapelle. L'amateur risque fort, par manque de temps, de devoir limiter son champ d'action à la mesure de son terrain de compétence. Mais sur celui-ci, il peut fort bien atteindre l'excellence, n'avoir pas à rougir de la qualité de son travail.

— Qu'une archéologie strictement professionnelle n'a pas, en France, les moyens de ses ambitions : qu'il s'agisse de réaliser un inventaire et une carte archéologiques, de gérer les sites connus, de négocier et de trouver des solutions pour ceux-ci face aux pressions de l'aménagement du territoire ou qu'il s'agisse de faire progresser la connaissance historique par des recherches réelles, autres que la pose d'un point sur une carte, il ne faudrait tout de même pas confondre les moyens et la fin.

Car nous avons toujours cette double tendance à nous voiler la face et à nous bercer d'illusions : croire obstinément, et en dépit d'une réalité criante, voire accablante, que l'on peut tout faire en mettant sur pied « le bon système » qui absorbera et digérera tous les problèmes (l'informatique aidant, on peut rêver !). Tout cela est bien sympathique car empreint d'une bonne volonté indiscutable. L'inconvénient est double : nous n'avancons guère scientifiquement et, d'autre part, nous ne recherchons pas les vraies solutions. Nous risquons de lâcher la proie pour l'ombre.

En clair, nous sommes convaincus de l'intérêt de la prospection-inventaire (pour laquelle personne n'oserait oublier l'apport des amateurs). Nous ne voudrions pas qu'elle devienne la panacée, l'alibi, qu'elle nous donne bonne conscience et nous fasse croire que nous progressons dans la connaissance du passé. Les lacunes sont gigantesques et tout prospecteur sait qu'un site repéré n'est, au mieux, que très partiellement interprété; pire, qu'une information peut être source d'erreur magistrale (que dire de la valeur d'une belle lame de silex ramassée en surface dans un fond de vallée où plusieurs mètres d'alluvions s'accumulent?). N'allons pas jusqu'à évoquer les analyses scientifiques qui pourraient en découler. Vingt années passées sur le terrain nous autorisent à émettre plus que des doutes. Il y a haut risque de contre-vérité. Enregistrées, les données indicatives de la prospection sont forcément intéressantes, mais les véritables avancées sont dues aux fouilles pratiquées sur le terrain et aux études de laboratoire qui les prolongent. Les seules statistiques valables ne peuvent s'appuyer que sur des sites réellement fouillés dans leur ensemble. Et, là encore, il faut se méfier : avec cent bâtiments côtiers de l'âge du fer, sans doute deux cents d'ici deux ou trois ans, le site d'Ouessant pourrait, abusivement, peser lourd dans les pourcentages des études sur l'architecture de cette époque en Armorique. A quelle réalité cela correspondrait-il ?

Il semble qu'il convienne, parallèlement à la volonté justifiée d'établir des cartes aussi riches que possible, de veiller à définir et à développer des programmes de recherche précis et ambitieux. Pour que cela réussisse, au-delà des belles paroles et des déclarations d'intention, il faut les financer; il faut, et c'est sans doute aussi important, tenir compte de réalités et de potentiels humains existants. Il y a des équipes constituées prêtes à faire face sur ces programmes précis. Lorsqu'il y a de bonnes études, il n'y a pas de mauvais sujets d'étude. L'échec, en matière de programmation, provient souvent du fait que l'on n'a pas tenu compte du tissu humain existant, des appétits, des compétences et des spécificités d'équipes qui, dans un domaine précis, possèdent compétence et enthousiasme, qu'il s'agisse de professionnels ou d'amateurs. Il faut en tenir compte, les écouter et encourager l'étude de thèmes ou la mise au point de modes de recherche qui les stimulent. De même qu'on ne tord pas le cou à l'Histoire, on ne peut tordre celui des chercheurs. On court le risque d'en arriver, en toute bonne volonté et sans s'en rendre compte, à une science officielle; on oublie, en croyant bien faire, que la recherche est un lieu de l'esprit qui exige spontanéité et liberté. En outre, il est difficile d'imaginer qu'un progrès réel de la connaissance, quel qu'il soit, ne puisse satisfaire la communauté et n'être pas considéré comme un acquis. L'esprit humain est alors assez agile pour l'inclure dans une problématique plus générale, qu'elle soit artificielle ou plus raisonnablement établie, par bon sens, tardivement. Nous croyons que les bonnes problématiques ne se définissent qu'après une longue accumulation de données, après une pêche à la ligne tous azimuts. La démarche inverse est stérilisante, car nous n'oublions pas que si l'archéologue propose, c'est toujours le terrain qui dispose.

L'archéologie armoricaine a suffisamment progressé ces dernières décennies, lorsque des équipes se sont mises au travail, pour que la leçon soit retenue. Les équipes, les hommes existent, qui ont fait la preuve de leur

sérieux et de leur créativité. Qu'on leur fasse confiance. Elles sont raisonnables dans leur dynamisme même. Souhaitons que la présente chronique en soit la meilleure illustration.

ARZANO, Kerangoarec

Les recherches récentes sur l'habitat de l'âge du fer en Armorique ont donné les résultats que chacun connaît maintenant. Mais elles ont eu aussi pour conséquence de mettre en valeur des carences qui nuisent à une bonne vision globale de la société armoricaine à cette période. Parmi celles-ci, l'étude des sépultures et des nécropoles reste encore très lacunaire. Sans doute les raisons en sont multiples : sauf dans quelques cimetières conservés sous des massifs dunaires, les sépultures ne recèlent pas de vestiges osseux et les structures sont bien souvent très frustes. Les incinérations, datées surtout du premier âge du fer et de La Tène ancienne, offrent les meilleures conditions d'étude, comme en témoigne le site de Penfoul en Landeleau, par exemple. Pourtant, d'importantes nécropoles subsistent sous forme de « champs de tombelles ». Ce terme, sujet à discussion, rassemble des tertres de pierres peu ou pas structurés recouvrant une fosse et datés du Bronze final à la fin de l'âge du fer, l'absence de mobilier laissant planer des incertitudes chronologiques, la plupart du temps.

La prospection systématique de la commune d'Arzano, en 1981-1982 (2), a révélé l'une de ces nécropoles, à Kerangoarec, et un sauvetage urgent sur

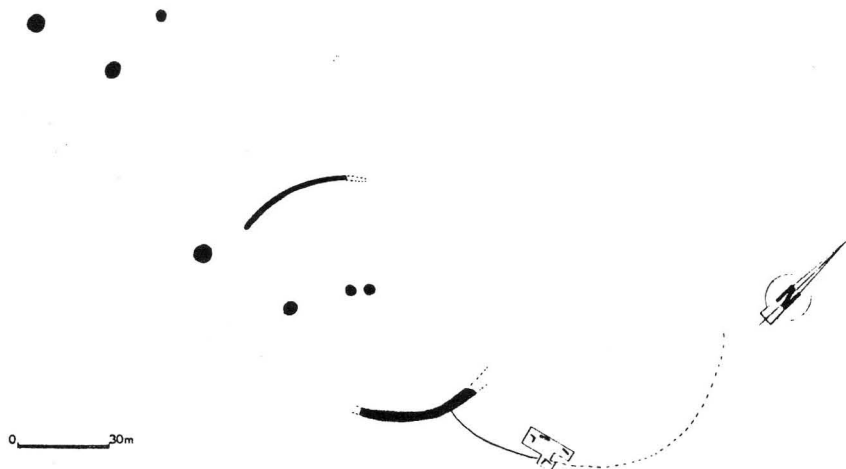


Fig. 1. — Arzano, Kerangoarec, partie centrale du site.

(2) Cf. D. TANGUY, *Arzano, archéologie du paysage*, Brest, Université de Bretagne occidentale, 1982 (Mémoire de maîtrise).

un tertre a confirmé l'existence de sépultures de La Tène finale. D'autre part, un lien entre ce site et l'éperon barré de Saint-Adrien, à 1 000 m au sud-ouest, a été établi. Une double démarche oriente la fouille de Kerangoarec : en premier lieu, étudier un site à vocation funéraire et, dans un second temps, intégrer cette fouille dans une recherche plus globale concernant un terroir à la fin de l'indépendance gauloise. Le premier objectif de cette campagne était d'évaluer la potentialité archéologique d'un site qui s'étend sur trois hectares boisés, en bordure de la vallée de l'Ellé. Trois secteurs de fouilles implantés en fonction des structures visibles mais aussi du milieu boisé, sur une surface totale de 200 m², apportent des éléments intéressants et inédits que nous résumons ici.

On distingue, dans la partie centrale du site, deux groupes de sépultures, distants de 150 m. Le tertre fouillé en 1981 appartient au premier groupe de quatre monuments liés, *a priori*, à un enclos. Ce sont ces tombelles qui ont été fouillées cette année. Les tertres sont tout à fait classiques : ce sont des amas de pierres sans organisation apparente. Deux d'entre eux (T.E.4 et T.E.5) recouvrent une chape d'argile cuite de 1,15 m et 2 m de diamètre installée sur un radier de plaquettes de granite rubéfié. Quelques blocs disposés à la périphérie de T.E.5 maintiennent l'ensemble. Trois monuments sur quatre ont livré un abondant mobilier bien daté de La Tène finale, dont des fragments d'amphores Dressel I A. De telles structures ont déjà fait l'objet de rapides descriptions dans d'anciens comptes rendus de fouilles et, plus récemment, à la suite d'un sauvetage urgent à Plaudren (Morbihan) [Lecornec, 1986], mais les références précises manquent.

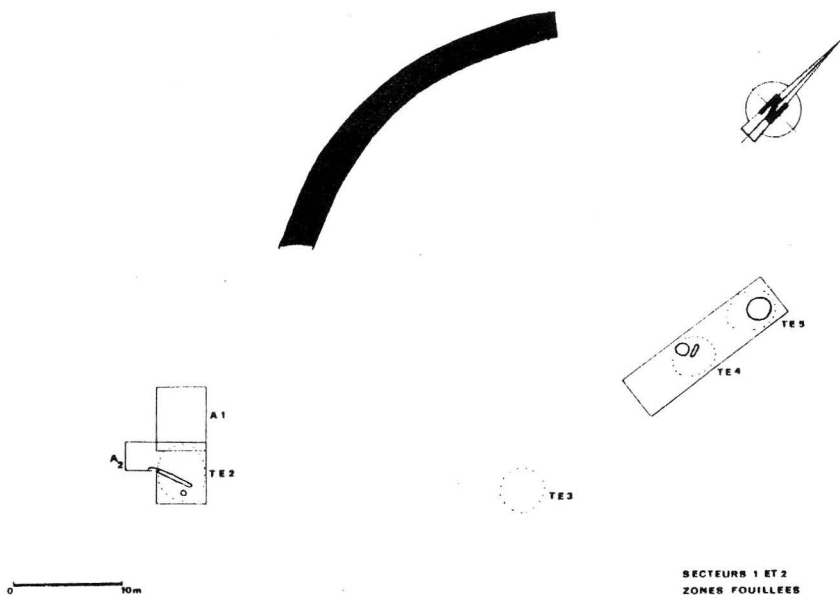


Fig. 2. — Arzano, Kerangoarec, zones fouillées.

A Arzano, l'identification des monuments se complique par l'existence, aux abords et sous T.E.2, de structures d'habitat — fossé et trou de poteau — datées aussi de La Tène finale. L'hypothèse d'installations artisanales liées à l'habitat a été envisagée, mais elle se heurte à plusieurs constatations, dont l'absence de véritable construction et d'indices significatifs. Dès 1981, l'hypothèse d'un aménagement interne de la sépulture par la mise en place d'un caveau de bois était évoquée; l'effondrement de la construction aurait alors donné le profil caractéristique du tertre. A notre sens, cette hypothèse n'est toujours pas à exclure; la construction d'une chape d'argile cuite sur un radier constitue une base solide, étanche et bien délimitée. Une voûte à encorbellement, dont il reste un gros élément en T.E.4, a pu protéger l'ensemble.

Un décapage à l'extrémité est du site (secteur 3) a mis en évidence des constructions (mur d'enclos, angles de bâtiments) bien différentes de celles entrevues dans le secteur 1. Bien qu'aucun élément chronologique fiable ne vienne, pour le moment, le confirmer, il est probable que cet ensemble soit plus ancien et qu'il faille peut-être le lier au second groupe de tombelles (fig. 1 et 2).

Les fouilles de 1991 devront donc tenter de répondre à ces questions, en étendant les décapages à l'environnement des sépultures pour essayer de comprendre l'organisation de l'ensemble.

D. Tanguy

DAOULAS, abbaye

L'abbaye de Daoulas a fait l'objet d'une campagne de fouille, du 1^{er} au 31 juillet 1990, dans le cadre d'une étude sur l'ensemble des monastères bretons. L'objectif premier de ces sondages était d'évaluer avec précision le potentiel archéologique du site, ainsi que de vérifier les sources historiques qui sont insuffisantes pour permettre d'avancer une chronologie et d'aboutir à une connaissance approfondie du site. Cette abbaye, attestée à la fin du XIII^e siècle et placée sous la règle augustinienne, a dû voir arriver une communauté de chanoines réguliers dès le début du siècle, avant la construction de l'église abbatiale.

Les sondages d'évaluation ont été répartis entre la salle capitulaire et le cloître : cour et galerie sud.

Les recherches effectuées dans cette galerie ont permis la mise au jour des fondations du mur nord de l'église romane et du sol de circulation qui lui correspondait. Ce sol de maerl (mortier), posé directement sur le substratum rocheux nivelé, a été réutilisé comme niveau d'installation au cloître roman, ce qui confirme les sources historiques selon lesquelles l'église aurait été construite avant l'ensemble des bâtiments conventuels. A partir de ce sol roman, une succession de niveaux d'occupation et de destruction se succèdent sur une épaisseur de 0,60 à 0,70 m. Ils correspondent probablement aux niveaux de circulation à l'intérieur de la galerie à l'époque médiévale. Ceux-ci ont été recoupés dans la majeure partie du sondage, où une dizaine de sépultures ont été découvertes à l'intérieur d'une grande séquence de

remblaiement d'argile et de schiste recompacté. Deux d'entre elles pourraient dater de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e. Elles ont d'ailleurs été perturbées par des inhumations en cercueil plus tardives.

Ces sépultures médiévales ont également recoupé un ensemble de structures, à l'exemple d'un dallage de terre cuite mis au jour à l'extrémité sud de la galerie est, qui devait à l'origine couvrir l'ensemble des galeries. Un système de drainage (caniveaux en pierres et dalles de schiste) longe le cloître et semble contemporain de ce dallage.

Tout cet ensemble représente la progression des occupations pour la période médiévale au moins ; certaines structures plus tardives n'ont pu être datées précisément.

Le sondage 2, placé dans l'angle nord-ouest du cloître a permis de retrouver l'assise de fondation du cloître roman et de mettre au jour ses aménagements internes. De petits murets de pierres ont été dégagés, parallèlement aux murs-bahuts nord et est du cloître. Ils appartiennent probablement à un système de drainage permettant l'écoulement des eaux provenant de la toiture.

Un bâtiment de plan quadrangulaire a été mis au jour à cet emplacement. A l'intérieur de celui-ci, un mur circulaire, partiellement récupéré, a été découvert, ainsi que des fragments de sols. Il s'agit vraisemblablement des vestiges d'un système de lavabo ou fontaine, proche de l'entrée du réfectoire, situé au nord du cloître.

Ces aménagements, contemporains du cloître roman, semblent avoir perduré durant toute la période médiévale. Une occupation tardive, non encore datable, a été révélée par la mise au jour de plusieurs excavations (dont une fosse parementée) ainsi que par l'apparition de drains (tranchées ou murets) qui traversent le cloître en diagonale.

Les sondages 3 et 4, effectués à l'intérieur de la salle du chapitre (fin XI^e, début XII^e siècle), ont révélé l'existence de structures antérieures. Deux murs parallèles orientés est-ouest semblent se poursuivre au-delà du mur ouest de la salle capitulaire. Ces murs sont récupérés et partiellement démontés à l'ouest (perturbation liée probablement à la construction de la salle du chapitre).

La partie est de ce bâtiment étant située au-delà des limites de fouilles, le plan reste actuellement incomplet. Des niveaux de sols semblent lui correspondre. Ils recouvrent un autre sol qui lui serait même antérieur (il passe sous les fondations du mur sud de ce bâtiment préroman). D'autres murs présentent la même configuration : ils ont été découverts lors d'une tranchée de prospection effectuée à la pelle mécanique et destinée à localiser les limites est de la salle du chapitre. L'agencement de ces murs, ainsi que leur orientation, nous incitent à penser qu'il s'agit d'un même corps de bâtiment, antérieur au XII^e siècle.

A l'entrée de la salle capitulaire, deux sépultures ont été mises au jour ; elles présentaient la particularité d'être dotées d'une couverture en pierres.

Ces sépultures, creusées à partir de l'assise rocheuse, c'est-à-dire à $-0,30$ m sous les fondations du mur ouest de la salle capitulaire, sont au moins contemporaines de cette salle, sinon antérieures. La sépulture était recouverte d'un caniveau orienté est-ouest, largement affaissé à cet endroit, et qui devait probablement rejoindre un caniveau principal. Une fosse circulaire, située à proximité de la façade du chapitre, est venue recouper les niveaux de sols du bâtiment primitif. Cette fosse renfermait quelques tessons de céramique onctueuse ainsi qu'un sceau de bulle papale (Grégoire X [1360-1365]). L'ensemble de ces structures est préservé par l'accumulation de plusieurs remblais d'une épaisseur de 1 m à 1,30 m, composés de matrices d'argile brune, de schiste recomposé, puis, pour la partie haute, d'un gros remblai de pierres recouvert de terre végétale. Ces différents remblais, datables du XVIII^e au XX^e siècle, ont nettement perturbé les niveaux d'occupation antérieurs, de telle manière qu'il est difficile d'affirmer s'il y a eu ou non une perdurance de l'occupation du XII^e siècle à nos jours ; la période médiévale et postmédiévale est donc peu représentée dans ces sondages.

Cette campagne de fouille aura permis de restituer une partie des vestiges de l'abbaye romane et des aménagements intérieurs du cloître. Une petite nécropole médiévale semble se développer à l'intérieur des galeries du cloître où seuls les niveaux de sols romans et strictement postérieurs sont encore conservés par endroit. La salle capitulaire, quant à elle, fournit d'importants résultats permettant de confirmer l'existence de constructions antérieures à l'édification de l'abbaye.

Une campagne de fouille plus importante apparaît souhaitable afin de comprendre l'organisation de ces bâtiments primitifs et d'en proposer une datation. Une fouille exhaustive du cloître permettrait également de nous renseigner plus précisément sur les aménagements d'un cloître roman, ce qui constitue une opportunité en Bretagne où il n'y a pas eu, à ce jour, d'étude comparable.

Michel Bailieu

ERGUÉ-GABÉRIC, Sallevarte

A l'est du lieu-dit Sallevarte (3), en mai 1990, un décapage de terre végétale préliminaire à la construction d'un centre EDF a mis au jour un ensemble d'une vingtaine de structures en creux du type trou de poteau. Ces structures, réparties sur une surface d'environ 400 m², sont essentiellement creusées dans un substrat granitique, arénisé par endroits et partiellement recouvert de poches de limon jaune.

La position du site en sommet du plateau fortement soumis à l'érosion et aux labours explique le mauvais état de conservation des vestiges. Hormis quelques trous de poteaux creusés dans une poche de limon et conservés

(3) Des interventions antérieures avaient mis en évidence des structures plus récentes : cf. P. GALLIOU, J.-P. LE BIHAN, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIV, 1985, p. 43-47 ; t. CXVI, 1987, p. 33-34.

sur 0,30 et 0,40 m de profondeur, l'ensemble se réduit à des fonds de structures de 0,20 m de profondeur en moyenne. De faibles éléments de calages sont conservés sur seulement trois trous de poteaux.

Cet état très dégradé est doublé d'une grande indigence en mobilier archéologique. Cependant, les quelques éléments lithiques et céramiques mis au jour dans le remplissage des structures sont attribuables au Néolithique, en l'absence d'éléments d'autres époques. A partir des quelques rares charbons de bois recueillis, une tentative de datation C14 actuellement en cours permettra peut-être de confirmer cette hypothèse.

L'intérêt du site réside dans la reconnaissance d'une organisation pour deux ensembles de trous de poteaux ; on peut ainsi distinguer deux bâtiments de petite taille, l'un légèrement trapézoïdal à deux rangées de trois poteaux (3,70 m $\times$ 2,30 m), le second à quatre poteaux d'angle (2 m $\times$ 2 m) [fig. 3].

Si l'attribution au Néolithique se confirmait, le plan de ces deux bâtiments, pourtant sommaires et isolés, apporterait un élément dans la connaissance de l'habitat néolithique encore trop peu connu en Bretagne.

J.-Y. Tinévez

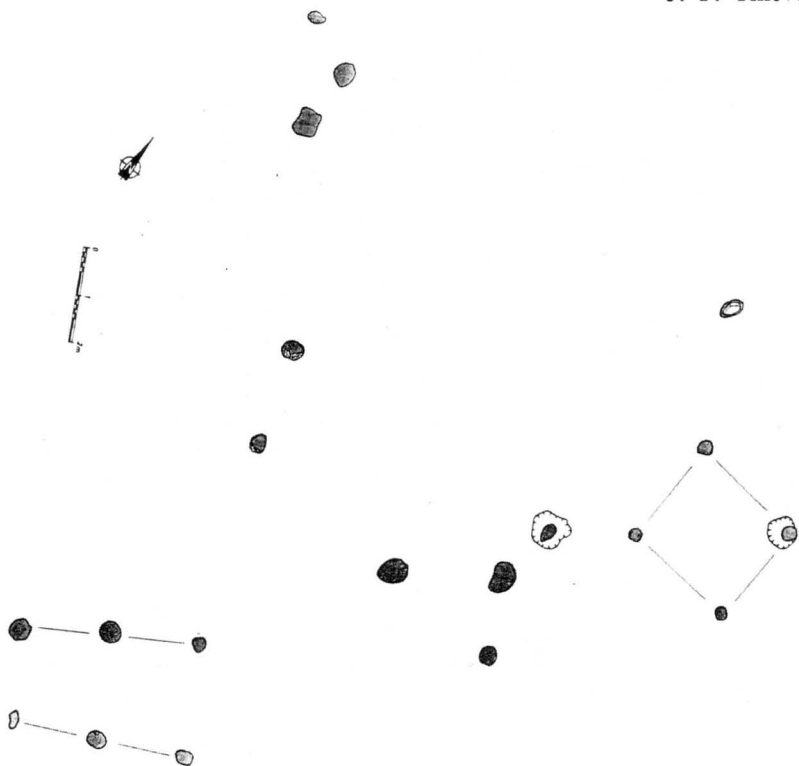


Fig. 3. — Ergué-Gabéric, *Sallevette*, ensemble de trous de poteaux et plan de deux bâtiments.

GUILERS, Keruzanval

La presse locale a fait état de la découverte, au mois de novembre 1990, d'un nouveau souterrain de l'âge du fer au lieu-dit Keruzanval en Guilers, mis au jour par les travaux de rectification de la route Guilers-Milizac (4). Une brève exploration, menée par M. Le Goffic, archéologue départemental, y a montré les éléments mobiliers habituels sur les sites de ce type (meule, poteries, etc.). Il semble que ce souterrain ait dépendu d'une « ferme » gauloise voisine, munie d'un système d'enclos.

LANDÉVENNEC, abbaye

L'année 1990 a vu l'inauguration du musée en même temps que la première année d'une nouvelle campagne triennale.

L'ouverture du musée marque, en quelque sorte, le bilan des dix années de recherches déjà passées, et la continuité est assurée grâce au programme triennal qui porte la fouille dans le secteur du cloître resté presque entièrement inexploré jusqu'à présent.

Pour plus de clarté, on ne se contentera pas d'exposer uniquement les résultats des sondages 1990, et ce pour trois raisons :

— Bien que le cloître puisse éventuellement représenter un site à lui seul, on ne peut négliger le fait qu'il se trouve ici « en connexion » avec le reste de l'abbaye. Il apparaît donc indispensable d'assurer la jonction avec les découvertes antérieures et de rappeler brièvement l'ensemble du monastère, au moins dans ce qu'il offre de plus original, les bâtiments carolingiens.

— Il faut préciser en outre que les fouilles sont restées assez « superficielles », puisqu'elles constituent la première phase d'une campagne de trois années, et que la profondeur prévisible des sondages, ajoutée à la complexité stratigraphique, ne permet pas d'emblée une interprétation globale des structures mises au jour.

— On peut signaler, pour finir, que les fouilles proprement dites ont été un peu restreintes par les travaux liés au musée, dont entre autres choses la préparation d'une maquette, reconstitution hypothétique de l'abbaye carolingienne, qui ont représenté une partie des activités archéologiques de l'année 1990.

Des fouilles complémentaires dans le *Westwerk* ont permis l'achèvement de l'église préromane, datable de la fin du VIII^e-début du IX^e siècle, typiquement carolingienne avec son chevet carré et son massif occidental. Un nombre important de sépultures occupait cette zone fortement remblayée avant la construction romane, à la fin du XI^e siècle. Ces sépultures sont datables de la fin du X^e-courant XI^e siècle ; les plus récentes sont romanes. Il n'y a pas eu d'inhumations auparavant, hormis les trois sarcophages de la chapelle funéraire nord, et cette série d'inhumations marque donc une étape dans l'évolution des habitudes funéraires.

(4) *Le Télégramme de Brest*, 20 novembre 1990.

Des fouilles de vérification sur la muraille préromane ont confirmé la présence d'une fortification carolingienne contemporaine de l'église, sous celle du ^x^e siècle. Elle n'apparaît que ponctuellement, étant en retrait par rapport à la suivante.

Ces derniers éléments complètent les secteurs déjà connus de l'abbaye carolingienne : église et chapelle annexe contiguë, sur l'emplacement de l'église primitive, monastère avec salle du chapitre, clôture orientale fortifiée, amorce des communs, galerie est du cloître.

La permanence de localisation de ces différents secteurs aboutit à leur superposition jusqu'aux réfections du ^{xvii}^e siècle, qui n'ont guère apporté non plus de transformations très marquantes puisque, le réfectoire excepté, le plan d'ensemble a été conservé dans ses grandes lignes.

Il reste à reconnaître le cloître carolingien, dont on ne connaît actuellement qu'une galerie, et les cloîtres médiévaux qui restent totalement inconnus, ainsi que la zone de jonction entre église et cloître où se situe peut-être l'amorce des bâtiments d'hôtellerie.

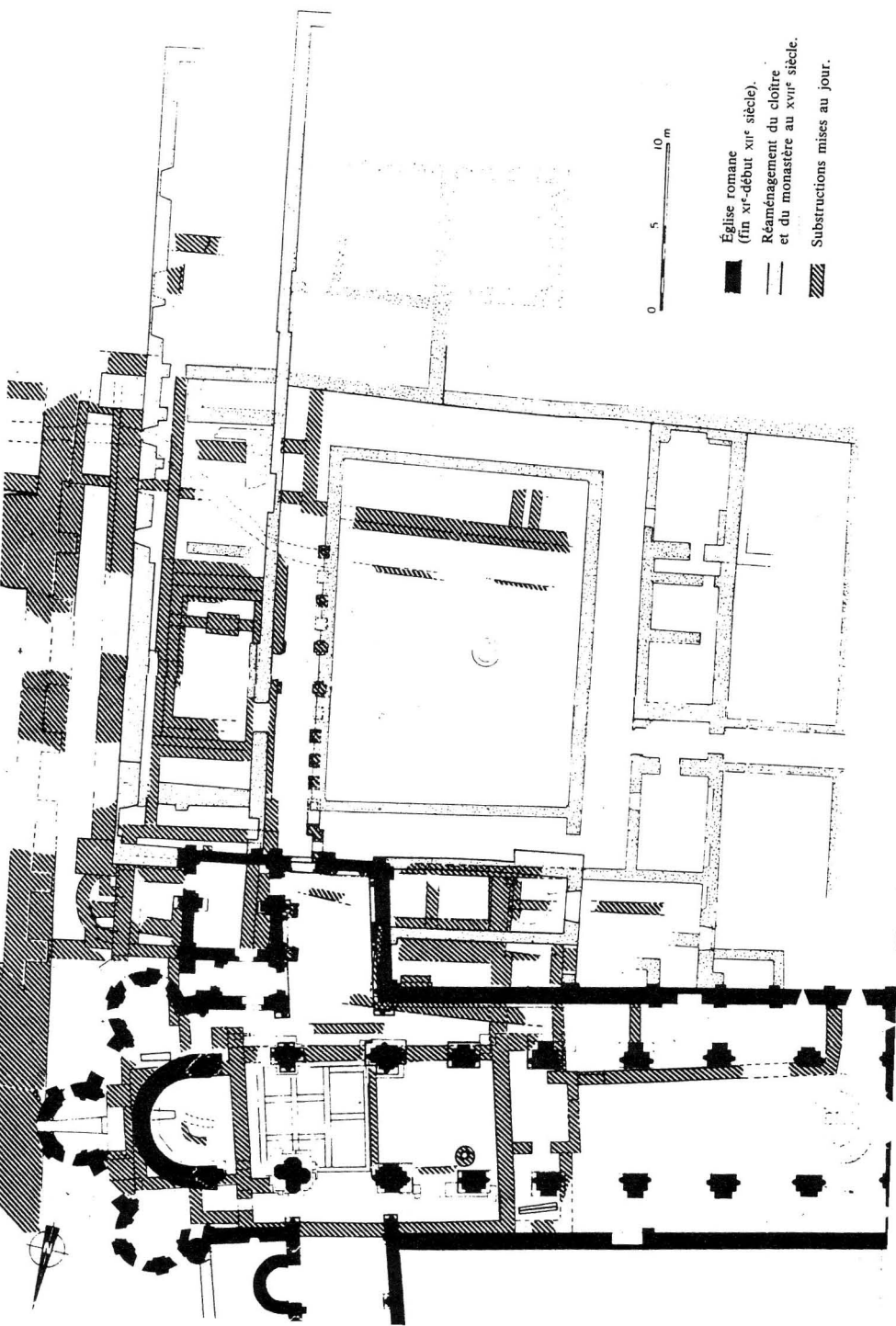
La zone de jonction entre église et cloître : on sait qu'elle fut occupée au ^{xvii}^e siècle par une partie des bâtiments d'hôtellerie de l'abbaye, dont la plus grande salle, située sous la bibliothèque, fut ensuite réutilisée au ^{xix}^e siècle et transformée en four à chaux.

La complexité des remaniements antérieurs au ^{xvii}^e siècle et les variations et reprises continues, pendant tout le Moyen Age, des salles et couloirs qui occupent cette zone, ne permettent pas d'aboutir dès maintenant à une interprétation d'ensemble. Ces transformations sont repérables dans leurs grandes lignes, mais les datations restent floues, ainsi que la détermination de l'utilisation des bâtiments.

Un certain nombre de sépultures ont été mises au jour. Elles sont antérieures à la plupart des murs et semblent en rapport avec les inhumations retrouvées dans le centre de la nef (secteur correspondant au *Westwerk* carolingien). Elles seraient datables du ^x^e-^{xi}^e siècle, et leur enfouissement a coupé des niveaux de sols rubéfiés très partiels qui semblent constituer la plus ancienne occupation dans cette zone.

L'interprétation de tous ces vestiges ne pourra être clarifiée que par l'approfondissement des sondages dans le « four à chaux » et la galerie nord du cloître (^{xvii}^e siècle) et par leur extension dans les salles environnantes au cours des deux années à venir.

Le cloître : les fouilles commencées dans la moitié sud de la cour du cloître du ^{xvii}^e siècle ont permis la mise au jour du mur de façade du réfectoire médiéval et d'une partie conservée du mur-bahut du cloître. La galerie est était commune à toutes les époques d'occupation, mais la galerie sud médiévale a été arasée et remblayée au ^{xvii}^e siècle, la cour ayant été agrandie vers le sud. De ce fait, la galerie sud du ^{xvii}^e siècle recouvre en partie le réfectoire, qui a été alors transféré plus à l'est, dans l'alignement du bâtiment des moines (fig. 4).



Les remblais importants accumulés systématiquement à chaque période de reconstruction pour combattre l'humidité du soubassement, et les réfections fréquentes des sols de cette galerie sud, zone de passage et d'accueil, aboutissent à une stratification complexe, mais très étagée, ponctuée par les réseaux de canalisation de drainage, complétées, refaites et abandonnées à chacune des époques successives.

La portion de mur-bahut conservé est datable du ^{xv}^e siècle. Une banquette maçonnerie, semblable à celle de la galerie est, lui faisait pendant au pied de la façade du réfectoire. Cette façade elle-même a été refaite à ce moment sur un mur arasé dont on ne peut connaître actuellement la datation d'origine.

Ce mur antérieur était aussi flanqué d'une banquette maçonnerie, du même type que celle mise au jour dans la galerie est et datée de la fin ^{xii}^e-début ^{xiii}^e siècle. Le mur-bahut correspondant à ces niveaux n'a pu être individualisé jusqu'à présent.

La cour du cloître était dallée ou empierrée, du moins au pied des murs. Quant au réfectoire, l'aspect de ses sols reflète assez les vicissitudes et les sursauts de l'abbaye en cette période tourmentée.

Annie Bardel

LANDUNVEZ, île d'Yoc'h

Deux nouvelles campagnes de fouille se sont déroulées pendant le mois d'août 1989 sur le site protohistorique de l'île d'Yoc'h, en Landunvez. Lors des précédentes campagnes, les recherches menées sur le petit plateau du sud de l'île avaient permis d'y reconnaître deux bâtiments, datables de la fin de l'âge du fer, rectangulaires, dont les murs en pierres étaient relativement bien conservés. La fouille avait permis de déterminer la fonction de l'un de ces deux bâtiments, un atelier de bouilleur de sel dont les aménagements intérieurs caractéristiques (cuves à saumure, foyers...) s'étaient trouvés piégés et bien préservés sous les éboulis (5).

Pendant ces deux campagnes, les recherches se sont essentiellement poursuivies sur le plateau, aux alentours de ces deux bâtiments.

Le bâtiment rectangulaire, situé en contrebas de l'atelier de bouilleur de sel, rectangulaire (10 m × 6 m), présente la particularité de posséder deux entrées en vis-à-vis. Beaucoup plus dégradé que l'autre, il n'a fourni aucun aménagement intérieur remarquable. Seuls ont pu y être reconnus un lambeau de sol d'occupation et une couche discontinue très chargée en matériaux brûlés (cendres et très gros charbons de bois, correspondant sans doute à des éléments de charpente et de toiture calcinés). Le mobilier recueilli y fut cependant abondant : céramiques, métal (fer), petits objets (perles en verre).

(5) M.-Y. DAIRE, *L'île d'Yoc'h en Landunvez : les fouilles archéologiques de 1987 et 1988*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVII, 1988, p. 47-60; *Les fouilles de l'île d'Yoc'h en Landunvez (29) : bilan de la campagne 1989*, dans *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n° 2, 1989, p. 34-37.

Une fosse dépotoir remplie de poteries cassées a été fouillée à l'extérieur de ce bâtiment, tout près de son issue orientale. Un certain nombre d'éléments, notamment la nature du mobilier archéologique, font voir dans ce bâtiment un probable habitat.

La fouille a également porté sur la zone comprise, à l'ouest de l'atelier de bouilleur de sel, entre celui-ci et la crête rocheuse en surplomb qui protège en partie l'installation des vents du large. Là, à l'aplomb d'une grande dalle plantée de chant, a été dégagée une aire de petits galets calibrés, grossièrement carrée, de 3 m × 3 m ; cette aire surélevée d'une vingtaine de centimètres par rapport au sol environnant est délimitée par des pierres plus importantes, dressées de chant tout autour des galets. Un foyer y a été dégagé et prélevé (en vue d'une datation par archéomagnétisme). A moins de 1 m de ce foyer et toujours sur l'aire de galets existait un trou de poteau.

Une autre structure était marquée dans le paysage par la présence de gros blocs de granite plantés, délimitant un espace plus ou moins circulaire de 5 m de diamètre. La fouille de ce petit bâtiment y a révélé l'existence d'une autre aire de galets carrée, très semblable à l'autre. Un trou de poteau s'y trouvait, en position excentrée. Au niveau supérieur de ces galets, une poterie écrasée en place et un mors de cheval en fer, très oxydé, ont été retrouvés.

Une troisième structure du même type (aire de petits galets), avec trou de poteau et foyer, a été fouillée à quelques mètres à l'est de la précédente.

Ce sont donc à ce jour cinq bâtiments (habitat et ateliers artisanaux), datables de La Tène finale, qui ont été mis au jour et étudiés sur ce plateau.

En 1990, la fouille de la partie sud de la terrasse comprise entre les deux bâtiments rectangulaires a permis, sous le niveau de cailloutis, la découverte de ce qui subsiste d'un dolmen à couloir néolithique, présentant un certain nombre d'éléments architecturaux caractéristiques, à savoir une chambre circulaire reliée à l'extérieur par un long couloir ouvert vers l'est, des éléments de parements extérieurs d'un cairn assez bouleversé.

La chambre circulaire a un diamètre intérieur avoisinant 3 m ; le parement intérieur de la chambre est conservé sur plusieurs assises, sur une hauteur de 0,50 m dans le quart sud-est ; ce parement est beaucoup plus arasé dans les autres parties de la chambre. Le côté nord du couloir situé à l'est de la chambre a été reconnu sur une longueur de 3,50 m. Deux portions de parements du cairn ont également pu être observées, à l'est et à l'ouest de la chambre, distantes d'une dizaine de mètres.

En l'état actuel des recherches, on peut souligner que cette sépulture néolithique a nettement servi de carrière lors de l'établissement des « Gaulois » sur l'île ; le cairn a manifestement subi des épierrements et un nivellement, le dolmen a été écrété, presque arasé dans certaines parties et l'on retrouve, dans les constructions protohistoriques, de grandes dalles granitiques qui doivent provenir de la sépulture. En outre, les bâtiments de l'âge du fer se sont implantés directement sur le cairn, comme en témoigne la présence

d'un parement de ce dernier à l'intérieur même de l'atelier de briquetage gaulois.

Parallèlement à la fouille, une prospection magnétique a été réalisée par L. Langouët (Laboratoire d'archéométrie de l'université de Rennes I) sur une superficie d'environ 4 000 m², en partant du plateau et de la zone de fouille vers le centre-ouest de l'île; des sondages pratiqués à l'emplacement de certaines anomalies magnétiques ont révélé l'existence de structures datables de La Tène finale (dont un four excavé aux parois d'argile rubéfiée), montrant ainsi que l'occupation protohistorique du site était spatialement étendue, sur ce territoire aujourd'hui insulaire.

Marie-Yvane Daire

MELGVEN, Le Run

La découverte d'un souterrain de l'âge du fer au lieu-dit Le Run en Melgven a été signalée par la presse locale (6). Ce monument semble avoir comporté quatre chambres.

OUESSANT, Kergoff

Comme c'est généralement le cas pour ce type de vestige, la cause de la découverte de cette « cachette médiévale » est l'effondrement de la voûte à la suite du passage d'un engin de terrassement. Alertée par M. J.-P. Fremy, propriétaire du terrain, la mairie d'Ouessant a bien voulu nous faire état de cette découverte fortuite. Nous avons donc mené la fouille de cette structure dans le cadre d'une fouille de sauvetage urgent en août 1990.

Cette invention a été possible grâce à l'accord de M. J.-P. Fremy qui nous a autorisé à fouiller sur son terrain ainsi qu'à J.-P. Le Bihan et l'équipe du C.E.R.A.Q. qui ont mis à notre disposition une partie de leurs moyens logistiques. Nous devons en particulier remercier C. Chalm, P. Coignec, J.-F. Villard, qui ont accepté de venir travailler pendant leur journée de repos.

La structure

Orientée est-ouest, elle se compose d'une salle voûtée longue de 2,50 m et large de 1,50 m au maximum (fig. 5a-c). A l'est de cette salle s'ouvre un puits d'accès oblique large de 0,42 m à l'ouverture.

La salle

Il s'agit en fait d'une grande fosse subrectangulaire, profonde de 1,90 m, creusée dans l'argile et le schiste à l'intérieur de laquelle la cachette a été aménagée. Les parois sont en dalles de schiste maçonnées à l'argile. Notons que la paroi ouest s'appuie, sur près de 0,70 m, sur du schiste sain en place.

(6) *Ouest-France*, 17 janvier 1989.

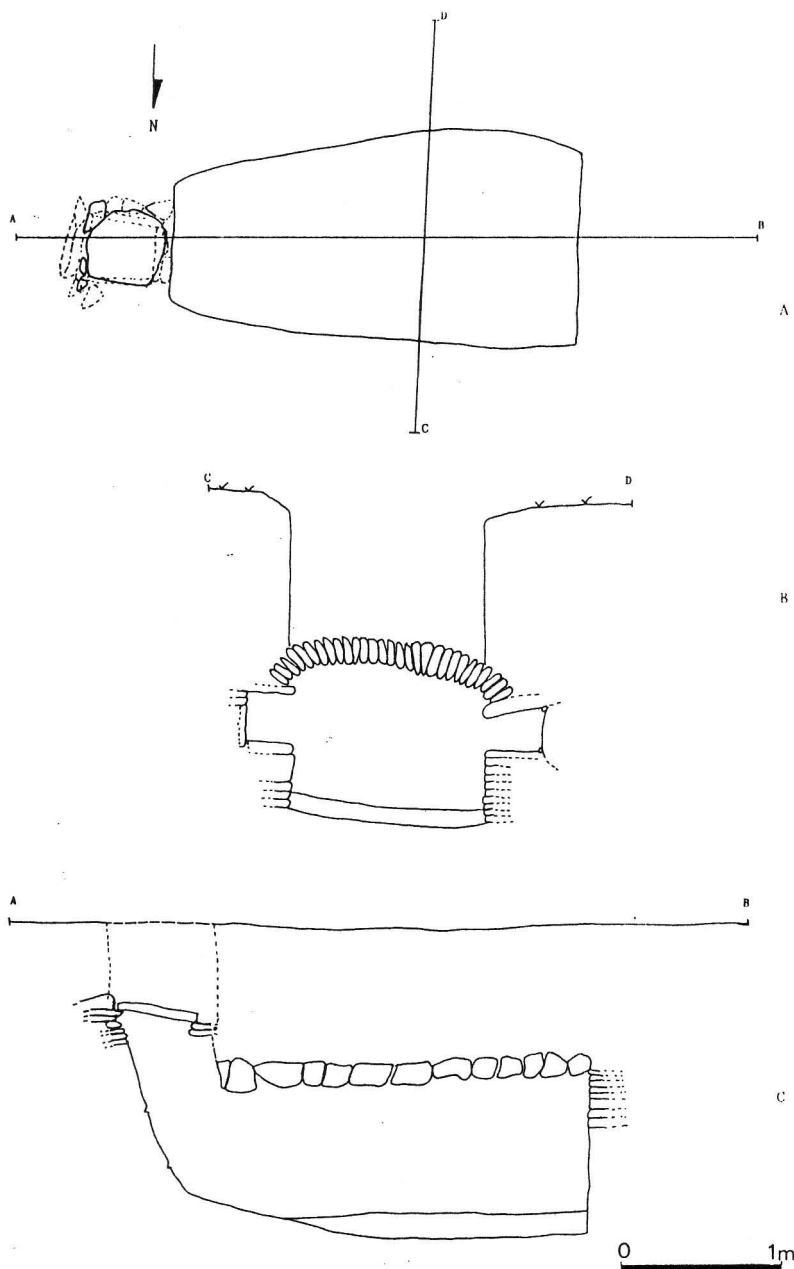


Fig. 5. — Ouessant, *Kergoff*.

- a. plan général
- b. coupe nord-sud
- c. coupe est-ouest

Dans les parois nord et sud, deux niches en vis-à-vis ont été aménagées (fig. 5b). La niche nord est haute et profonde de 0,30 m tandis que la niche sud est haute de seulement 0,20 m et profonde de 0,30 m. Elles sont toutes les deux soigneusement maçonnées et ont leurs extrémités formées par une dalle de schiste verticale.

Une voûte en « anse de panier », elle aussi en dalles de schiste, assure la couverture de la salle et limite sa hauteur à 1 m. Nous ne pouvons malheureusement pas être plus précis au sujet de la voûte puisqu'elle a été presque entièrement détruite.

Sous les déblais de l'effondrement de la voûte, nous avons rencontré une couche de terre brune, assez grasse, contenant quelques charbons de bois, mais de laquelle tout mobilier archéologique était absent.

Le puits d'accès

Il se trouve sur le côté est de la salle (fig. 5a et c) et était obstrué par une dalle de schiste reposant sur un entourage lui aussi en schiste. Les dimensions intérieures de l'entrée sont de 0,44 m de long sur 0,36 m de large. Sous cette dalle de couverture, un conduit oblique permet d'accéder à la salle. Nous avons remarqué, sur la paroi de ce conduit, deux encoches assez larges pouvant servir de marche et faciliter ainsi la descente.

Le mobilier

Le mobilier, peu abondant, a été essentiellement recueilli dans la terre provenant de l'effondrement de la voûte. Comme l'on pouvait s'y attendre, il est très hétérogène puisqu'il se compose d'un éclat de silex noir, de fragments de poteries onctueuses médiévales, de poteries vernissées à couverte plombifère médiévale ou postmédiévale et de fragments de faïence moderne. Aussi, au vu du mobilier, il ne nous est pas possible d'avancer une datation pour cette structure.

Conclusion

Cette structure doit sans doute être rattachée au groupe des « cachettes médiévales du Léon », bien connues sur la côte nord du Finistère. En effet, nous pouvons la ranger parmi les cachettes de type 2 « à puits d'accès latéral » de la typologie de J.-P. et A. Bardel (7). De plus, les deux niches ménagées dans les parois nord et sud évoquent celles trouvées dans la cache de Kervern en Ploumoguier (8).

Il semble que de telles structures soient à mettre en relation avec des périodes d'insécurité sur les côtes bretonnes jusqu'aux guerres de Religion.

(7) J.-P. BARDEL, A. BARDEL, *Les souterrains médiévaux de Bretagne*, dans *Archeologia*, n° 97, 1976, p. 50-57.

(8) R. SANQUER, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCVII, 1971, p. 41-48; t. XCVIII, 1972, p. 67; t. CIII, 1975, p. 81-84; t. CVIII, 1979, p. 79-82.

En effet, entre le XIV^e et le XVI^e siècle, de nombreux raids anglais ou tentatives d'invasions maritimes ont eu lieu sur les côtes de Bretagne (9). Ainsi ces structures pouvaient servir de refuge temporaire, car l'espace intérieur disponible n'est pas très important, ou, plus certainement, de cachette où l'on pouvait entreposer des denrées alimentaires ou quelques biens précieux.

L'île d'Ouessant, par sa position, ne pouvait échapper à ce phénomène et il n'est, en fait, pas étonnant d'y retrouver ce type de vestige peut-être témoin des conflits qui agitérent la Bretagne entre le XIV^e et le XVI^e siècle.

J.-Y. Robic

OUESSANT, Mez-Notariou

La troisième campagne de fouille organisée sur le village du premier âge du fer de Mez-Notariou se déroule du 4 juin au 10 août 1990. Une trentaine de stagiaires y participent et, comme chaque année, le conseil général du Finistère, le ministère de la Culture et la commune d'Ouessant permettent la mise sur pied de ce chantier. Les soutiens logistiques du Parc d'Armorique et d'E.D.F. Iroise, l'appui des archéologues du Centre d'étude et de recherche archéologique de Quimper et du Centre de recherche archéologique du Finistère sont déterminants. De nombreux spécialistes visitent la fouille et nous avons le plaisir d'accueillir les membres de la Société archéologique du Finistère lors de leur excursion du 12 juillet.

Comme l'année précédente, les recherches sont menées, de front, dans deux domaines : historique d'une part avec la fouille, en direction du nord-nord-est du village, de 800 m² supplémentaires ; méthodologique d'autre part, avec l'application de deux techniques nouvelles (10) : l'utilisation de l'air comprimé et la lecture du site par l'observation stéréoscopique.

En ce qui concerne l'air comprimé, l'utilisation du compresseur a été testée avec succès sur la fouille de Parc-ar-Groas à Quimper (cf. *infra*). A Ouessant, cette méthode est particulièrement adaptée à la fouille entre les milliers de pierres de calage de poteaux et au nettoyage rapide de grandes surfaces au microrelief extrêmement tourmenté. La sécheresse et la nature pulvérulente des limons auraient rendu cette dernière opération pratiquement impossible par les moyens traditionnels. En revanche, l'action conjuguée et rationnellement exploitée du vent dominant, de quatre postes d'air comprimé et des aspirateurs industriels évite les longues et fastidieuses séances de balayage.

La systématisation des relevés de plans par photographie verticale mise au point en 1989 (Y.-L. Goalic, J.-P. Le Bihan et J.-Y. Robic) est développée. Elle permet, désormais, de passer de 10 m à 20 m de hauteur et,

(9) Cf. note 7.

(10) Y.-L. Goalic assure, au sein du C.E.R.A.Q., la fonction à temps plein d'ingénieur chargé de concevoir et de réaliser le matériel nécessaire à la mise en œuvre de techniques nouvelles pour la pratique de l'archéologie, de terrain notamment. Cette fonction correspond à l'une des vocations du Centre.



Fig. 6. — Ouessant, *Mez-Notariou*, compresseur pour dégagement des pierres et nettoyage.



Fig. 7. — Ouessant, *Mez-Notariou*, séance de nettoyage à l'air comprimé.

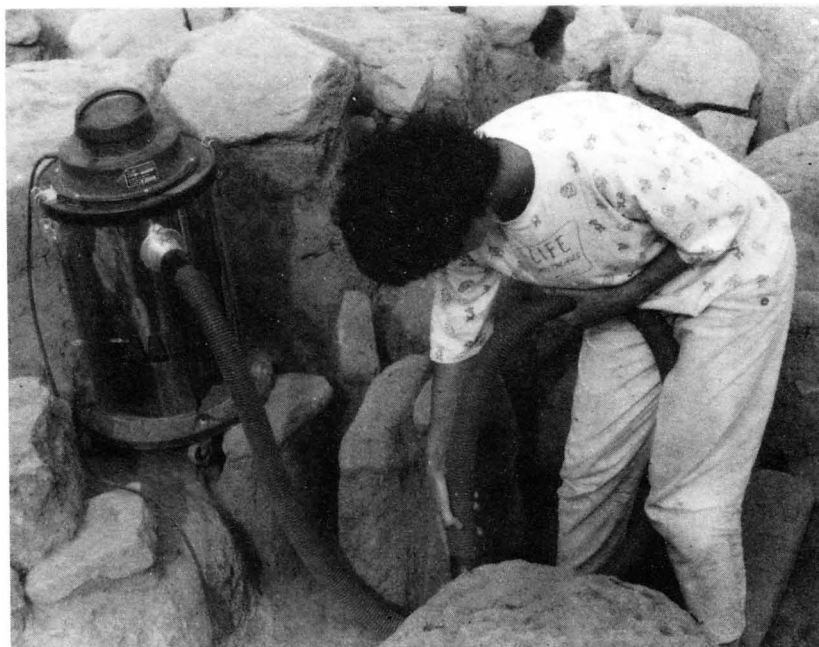


Fig. 8. — Ouessant, *Mez-Notariou*, fin du nettoyage à l'aspirateur.

ainsi, de gagner du temps et, surtout, de la qualité de clichés couvrant 400 m² de superficie, 150 étant retenus pour le plan lui-même (contre 50 m auparavant). Nous sommes d'ailleurs ravis de constater que cette technique, au demeurant fort simple, est, désormais, adoptée par d'autres équipes armoricaines. Cette méthode est, à notre sens, la plus simple et la plus souple à mettre en œuvre, la plus précise et, de loin, la plus rapide et la moins onéreuse à développer. Elle s'appuie sur la photographie, discipline aujourd'hui parfaitement maîtrisée, au degré de résolution remarquable, au traitement aisé et au coût très bas par rapport à celle des images numériques.

En aval de cette opération, l'adjonction d'une configuration informatique assure, depuis cette année, le traitement et l'archivage des plans (11).

Enfin, la nouveauté provient, essentiellement, du recours à la prise systématique de couples de photographies stéréoscopiques. Technique également très simple, elle autorise la vision en relief, à la verticale, de toutes les structures extrêmement complexes du site. Le décodage de l'histoire des fondations de bâtiments superposés est largement amélioré. Une relecture d'une grande partie du site par un réexamen de couples stéréoscopiques enregistrés, sans le savoir, au cours de la campagne précédente avec le monopode à 12 m,

(11) Nous reprenons, globalement, le système de l'équipe de M. Py, à Lattes, avec un scanner Agfa 600 G.S., une unité centrale Mac-Intosh II, C.I. 5/80 et le logiciel Illustrator. Cette technique est développée, au sein du C.R.A.F., par J.-Y. Robic.

permet de comprendre beaucoup mieux les aménagements architecturaux et l'évolution même du village dont la connaissance progresse également énormément (12).

En effet, l'architecture des bâtiments se précise. La relation entre la notion de fondations en tranchées parallèles et les fameuses dalles perforées paraît établie. Les comparaisons avec les semelles de bois fréquemment utilisées sous les pieux des bâtiments du Bronze final dans les villages des bords de lacs d'Europe continentale sont très révélatrices (13). Nous sommes tout à fait prêts à abandonner l'hypothèse formulée, avec réserve, l'an passé (cf. n.12). Le nombre de dalles mises au jour correspondrait bien à la conception des édifices les plus anciens et au nombre de poteaux porteurs (quatre par tranchée).

Une différenciation apparaît entre les bâtiments à gros poteaux porteurs appuyés sur de forts calages individuels. Les plus anciens comportent généralement trois rangs de quatre poteaux, tandis que les plus récents se limitent à trois rangs de trois individus.

Il n'est pas impossible que la complexité des vestiges dissimule, pour la phase III, la plus récente, des édifices à murs porteurs. Il s'agirait d'une technique tout à fait nouvelle pour ce site du premier âge du fer ; en tout cas beaucoup plus proche de ce que nous connaissons bien en Armorique pour la période de La Tène.

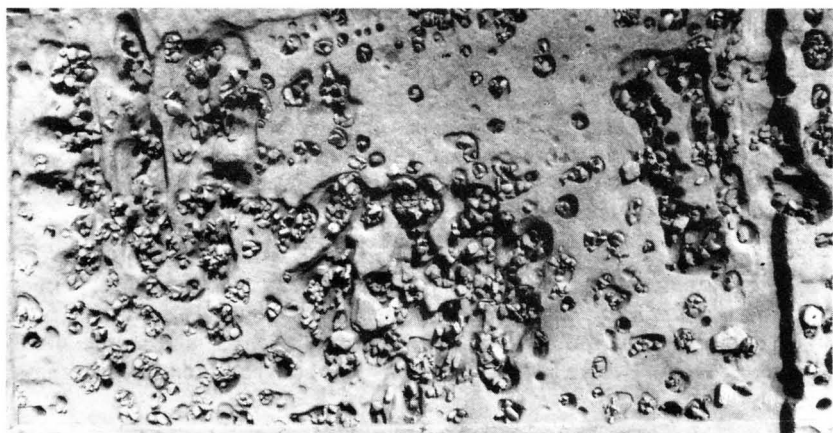


Fig. 9. — Ouessant, *Mez-Notariou*, zone ouest de la fouille 1990.

Cliché pris à 20 m (24 m × 12 m).

Fondations avec calages en place.

(12) J.-P. LE BIHAN, J.-Y. ROBIC, *Le village du premier âge du fer de Mez-Notariou à Ouessant*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVIII, 1989, p. 62-63 ; *Le village de transition Bronze-Fer de Mez-Notariou*, Colloque de Lons-le-Saulnier, 1990, en préparation.

(13) B. ARNOLD, *Cortailod-Est et les villages du lac de Neuchâtel au Bronze final : structure de l'habitat et proto-urbanisme*, Saint-Blaise-Neuchâtel, 1990.

L'étude de la zone fouillée en 1990 met en évidence trente-cinq bâtiments nouveaux répartis et superposés sur huit points d'impact différents. La relecture du site porte à une centaine le nombre total de constructions mises au jour. L'analyse typologique et statistique conduit à différencier cinq phases de réaménagement au lieu des trois envisagées à l'issue des campagnes précédentes. En fait, il s'agit plus de préciser que de modifier, puisque la classification initiale, fondée sur la typologie, demeure. Simplement, il faut admettre l'existence de périodes IIa et IIb au cours de la seconde phase construite avec des bâtiments à gros poteaux porteurs à calages individuels. De la même manière, il faut dédoubler en IIIa et IIIb l'ultime phase bâtie sur petits poteaux.

Le plan orthogonal et l'organisation régulière se confirment largement. Après les ruelles nord-sud, ce sont désormais les passages est-ouest qui apparaissent nettement, vérifiant ainsi nos impressions formulées dès la première année (cf. n.12).

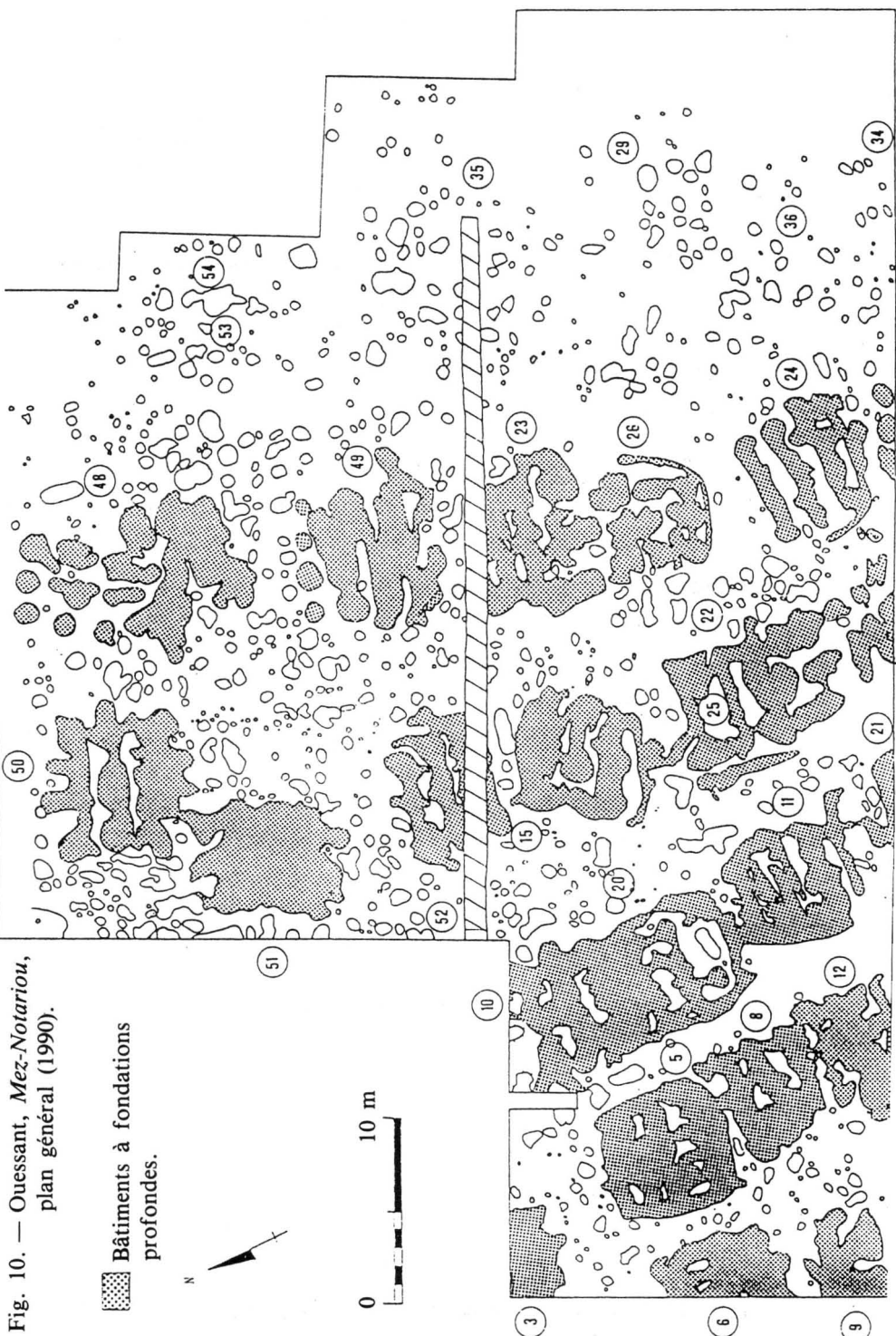
Même s'il demeure impossible de différencier la nature des fonctions des bâtiments exhumés, l'existence d'une structure sociale, sinon rigide, tout au moins affirmée, paraît bien transparaître dans la configuration et l'organisation spatiale du village. Cela confirmerait, là aussi, nos intuitions premières d'un partage de l'espace en îlots reposant peut-être sur une structure familiale. En tout cas, la volonté d'aménagement rationnel se manifeste dès la première implantation. Est-ce là le signe le plus ancien, pour l'Armorique, d'une marque de proto-urbanisme ? Sur cette précocité, il est évident que l'absence d'étude des habitats néolithiques et du Bronze, final notamment, dans la région, interdit de se prononcer. Sur la notion de proto-urbanisme, nous nous référons aux réflexions de B. Arnold à propos des villages du Bronze final (cf. n.13). Il ne s'agit pas d'aborder le sujet par le biais des fonctions du village ni de son rôle dans une éventuelle communauté environnante, simplement de nous en tenir à l'image topographique, strictement organisée, de l'habitat. Il convient de rappeler que ce sont, vraisemblablement, moins de 40 % du village qui sont actuellement fouillés.

L'hypothèse selon laquelle cinq phases de construction correspondent à une occupation n'excédant guère cent-cinquante à deux cents ans et le profil assez homogène du mobilier céramique toujours aussi abondant, situent l'activité du village entre 650 et 450 av. J.-C. Il couvrirait, en fait, le premier âge du fer.

Enfin, l'existence d'un village comme celui de Mez-Notariou pose problème dans le cadre de la répartition et de l'organisation de l'habitat en France de la fin de l'âge du bronze au premier âge du fer. C'est, en effet, l'habitat dispersé qui semble la règle. Pour l'Armorique, les nombreux habitats protohistoriques étudiés sont toujours implantés sur les hauteurs ; mais nous avons fréquemment souligné qu'il ne fallait pas se limiter, malgré les difficultés de repérage à ces lieux élevés (14). Il convient d'observer que

(14) J.-P. LE BIHAN, *Aux origines de Quimper : archéologie et histoire*, Quimper, 1986.
— J.-P. LE BIHAN, J.-P. BARDEL, Y. MÉNEZ, D. TANGUY, *Les établissements ruraux du second âge du fer en Armorique*, dans *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 3 (*Les Gaulois d'Armorique, la fin de l'âge du fer en Europe tempérée*), 1990, p. 97-113.

Fig. 10. — Ouessant, *Mez-Notariou*,
plan général (1990).



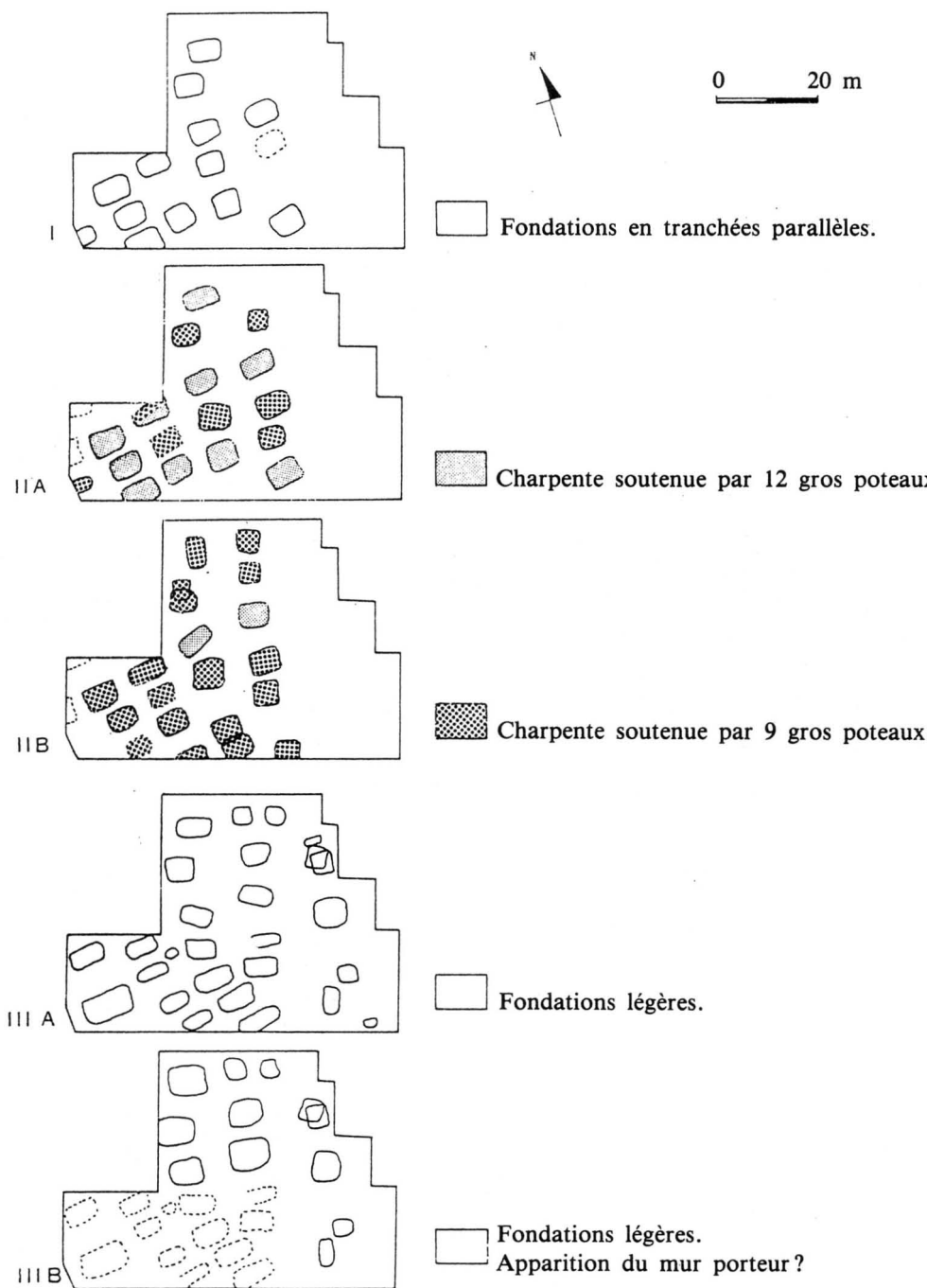


Fig. 11. — Ouessant, *Mez-Notariou*, évolution de l'implantation des bâtiments.

les habitats protohistoriques continentaux les plus proches, par leur allure, de celui de Mez-Notariou se trouvent dans des zones basses, humides, au contact direct avec l'eau. Faut-il, pour autant, en conclure que nos vallées encombrées d'alluvions, nos dépressions marécageuses ou nos fonds de rias dissimulent des vestiges identiques ?

Ces quelques considérations sur la fouille de 1990, isolées d'une analyse et d'une réflexion exhaustives, permettent d'illustrer l'importance et l'intérêt du programme de recherche mené sur le site de Mez-Notariou.

J.-P. Le Bihan et J.-Y. Robic

OUESSANT, prospection-inventaire

Dans le cadre du programme de prospection-inventaire dans les îles du littoral de Bretagne que coordonne l'A.M.A.R.A.I., nous avons effectué une prospection archéologique systématique de l'île d'Ouessant. Sa superficie (1 558 hectares) nous permet d'étudier pendant trois semaines toutes les surfaces accessibles de l'île. L'étude du matériel ne faisant que commencer, nous ne pouvons présenter ici qu'un rapide tour d'horizon des découvertes, période par période.

La préhistoire

Les découvertes concernant la préhistoire couvrent toute la surface de l'île et constituent la majorité des vestiges repérés. Le cromlec'h et les alignements secondaires de menhirs de la pointe de Penn-Arlan forment un ensemble particulièrement remarquable ; ils sont, en effet, parmi les rares vestiges hors sol rencontrés sur l'île. La masse importante de silex recueillis sur les sites de Guiziou et de Cosquer, entre 1984 et 1989, nous incite à envisager l'existence de deux établissements importants, vraisemblablement du Néolithique. Le niveau du Néolithique reconnu sous le site du premier âge du fer de Mez-Notariou marque aussi la présence d'un important habitat du Néolithique. Les sites de Parluchen et de la station Rana, qui n'en forment peut-être qu'un, ne doivent pas non plus être oubliés.

La protohistoire

Nous préférons utiliser ce terme général pour couvrir l'âge du bronze et l'âge du fer, car de nombreux vestiges appartenant sans doute à l'une ou l'autre de ces époques sont difficilement identifiables. Hormis les trois stèles de l'âge du fer et le village du premier âge du fer de Mez-Notariou, aucun autre point de découverte ne peut être clairement identifié. Les stèles ont été repérées près d'édifices religieux nous interdisant d'en connaître l'emplacement primitif et de pouvoir déterminer leur fonction première. Le village de Mez-Notariou, par sa structure, le nombre des bâtiments découverts, la masse du mobilier et la datation du premier âge du fer, est l'un des sites majeurs de l'île. Mais la présence à Ouessant d'un village de cette importance, plus proche par son organisation des sites d'Europe continentale, n'est pas sans poser de questions. Est-ce le seul établissement de cette époque sur

l'île? Occupe-t-il une place particulière par rapport aux sites armoricains ou osismes? Ces réponses seront peut-être données par la suite de la fouille et des recherches archéologiques sur Ouessant.

Le gallo-romain

Pour cette période, les vestiges sont rares. Le site du port d'Arlan, bien que très abîmé par un blockhaus de la dernière guerre, est sans doute un habitat installé sur un éperon dominant le « port » d'Arlan, un des rares mouillages tranquilles de la côte sud. La présence de *tegulae* peut laisser penser à un bâti assez important. Les sites préhistoriques de Guizou et de l'âge du fer de Mez-Notariou ont livré quelques fragments de céramiques (sigillées et *terra nigra*). Ces découvertes peuvent signaler la présence de sites plus modestes que celui d'Arlan.

Le Moyen Age

Les points de découverte de vestiges de ces époques sont assez nombreux. Le plus spectaculaire est constitué des restes des fortifications de terre du château de Rieux à la pointe d'Arlan, semble-t-il édifié avant le XIV^e siècle. Autre site intéressant, la « cachette médiévale » de Kergoff que nous avons pu fouiller avant la prospection. Deux pêcheries ont été repérées sur la côte. Malgré l'absence d'éléments de datation, nous sommes tentés de les dater du Moyen Age, période à laquelle certaines de ces structures sont attestées par des textes. L'étude du cadastre et de sa toponymie nous apporte aussi quelques indications sur l'existence de vestiges religieux médiévaux. Les toponymes tels Ar-Cloistre (le cloître), Mez-ar-Vanac'h (Le champ du moine), Park-an-Iliz (Le clos de l'église) ou Liorzou-Monaster (Les jardins du monastère) sont à prendre en considération. Signalons pour terminer la découverte de nombreux fragments de céramiques onctueuses en divers points de l'île. Cela n'est pas surprenant et montre simplement que l'île d'Ouessant participe, comme n'importe quelle autre commune du Finistère, à l'économie du Moyen Age.

Conclusions

Le bilan de cette opération de prospection-inventaire est positif. Le nombre de points de découverte de vestiges archéologiques repérés, 65, fait de la commune d'Ouessant l'une des plus riches du Finistère. D'après les premiers résultats de l'étude du matériel lithique, son occupation remonte à l'épépéolithique. Mais il ne faut cependant pas oublier que les conditions de prospection ne sont pas des plus favorables. En effet, les zones réellement accessibles sont limitées pour l'essentiel aux zones très érodées et aux coupes sur les falaises et microfalaises. Cette situation influe fortement sur la nature et la qualité des vestiges recensés. Les sites enfouis sous les sols épais ou sous les surfaces toujours en herbe ne sont pas détectables par prospection du sol. Ainsi un site bien conservé comme celui de Mez-Notariou passe totalement inaperçu sans travaux profonds de terrassement. A l'inverse, que reste-t-il des nombreux sites à silex repérés sur les zones érodées? Il est évident que ces sites sont presque entièrement détruits et que les résultats d'une fouille



Fig. 12. — Ouessant, sites découverts lors de la prospection-inventaire de 1990.

archéologique seraient décevants. Comment analyser un « site » simplement décelable par la présence de quelques fragments de céramique ou de silex dans une coupe de falaise et seulement visible sur quelques mètres de long ? Devant tant de biais, il convient de se montrer prudent dans l'interprétation des vestiges. Toutes les tentatives de modélisation synchronique ou diachronique, exercice à la mode, basées sur la distribution des sites dans l'île d'Ouessant, sont fatalement vouées à l'échec et n'auraient aucune signification archéologique.

Les opérations de prospection-inventaire ne sont pas inutiles, mais leurs limites sont vite atteintes et une opération de ce type ne peut pas remplacer la fouille exhaustive d'un site archéologique.

J.-Y. Robic, Y. Guerneur, J.-Y. Tinévez

PLOUGASTEL-DAOULAS, Croix du Vern, Difrout, Lanvrizan, l'Auberlac'h, Lostengoat

M. Michel Kervella a poursuivi ses prospections sur le territoire de la commune, complétant les trouvailles faites récemment (15).

— Sur un site différent de celui du Vern, signalé dans la dernière chronique (16), il a recueilli une anse d'amphore vinaire Pascual I, importée de Catalogne au 1^{er} siècle de notre ère (17).

— Le site du Difrout a livré une anse d'amphore du même type, de la poterie sigillée et métallescente du II^e siècle apr. J.-C., des fragments de tuiles ainsi que de nombreux fragments de laitier provenant d'une forge ou d'un bas fourneau.

— A Lanvrizan, l'élargissement de la route a permis l'observation de ce qui paraît bien être un fragment de borne milliaire. Il se compose d'un bulbe d'un diamètre de 0,50 m et d'un fût quasi cylindrique d'un diamètre de 0,45 m, long de 0,90 m. Ce monument est constitué d'un granite à très gros grain, très certainement importé de l'ouest du Léon. Une étude plus précise permettra sans doute d'identifier le chemin ou la voie que jalonnait cette borne.

— La Maison du patrimoine abrite un très gros « peson » de terre cuite de forme pyramidale (hauteur : 0,14 m ; dimensions de la base : 0,10 m × 0,10 m) recueilli, avec plusieurs exemplaires semblables, dans les fondations d'une maison à l'Auberlac'h. La présence d'un trou sommital indique que l'objet était destiné à être suspendu, mais sa taille fort impor-

(15) P. GALLIOU, J.-P. LE BIHAN, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVIII, 1989, p. 47.

(16) *Ibid.*

(17) P. GALLIOU, *Les amphores Pascual I et le commerce atlantique du 1^{er} siècle de notre ère*, dans C. BÉMONT et al. (éd.), *Mélanges offerts au docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris, 1987, p. 379-388.

tante le distingue des « pesons de tisserands » classiques. Il pourrait s'agir d'un peson de filet.

— Le site antique de Lostengoat a livré une anse d'amphore Pascual I.

PLOUGONVELIN, Bourg, Le Prédic

Les travaux de consolidation du pignon nord-ouest de l'église ont amené la découverte d'une stèle gauloise de forme tronconique, engagée dans la muraille. Une autre stèle de forme sphérique aurait été vue à proximité (18). S'il n'est pas rare que les enclos des églises et chapelles du Finistère abritent de tels monuments (Plouarzel, Plonéour-Lanvern, etc.), la découverte de Plougouzel nous paraît bien être un *unicum*. Nous ne pouvons toutefois savoir si la stèle fut utilisée comme banale pierre à bâtir ou si on lui prêtait encore une certaine vertu « magique » au moment où elle fut enfouie.

Une autre stèle, de forme hémisphérique, déterrée au Prédic lors de l'arasement d'un talus, est venue rejoindre, sur la pelouse de l'aire de repos de Pradigou, une stèle haute qui ne paraît pas avoir été mentionnée dans l'inventaire récent dressé par M.-Y. Daire et P.-R. Giot (19).

PLOUIDER, Tréver

Une motte inédite nous a été signalée par M. Bernard Tanguy à l'ouest du moulin de Tréver. Elle occupe les parcelles n° 138 et 139 de la section F du cadastre de Plouider (cadastre de 1819).

QUIMPER, Keradenec

De décembre 1989 à septembre 1990, un diagnostic lourd est mené sur 10 ha de la zone d'aménagement péri-urbain de Keradenec au sud de Quimper. L'opération est financée par la ville de Quimper, le ministère de la Culture et le conseil général du Finistère. Il s'agit de détecter les vestiges potentiels du site et d'évaluer, en cas de découverte, la démarche archéologique satisfaisante à suivre.

Une première tranche de travaux concerne 3 ha pour lesquels le tracé de la voirie est déjà programmé. La surface décapée en terre végétale (plus de 10 % du site) et sa disposition annulaire périphérique fournissent un échantillonnage représentatif et limitent les investigations complémentaires au bulldozer et à la pelle mécanique. Un passage à la niveleuse est cependant nécessaire. Ce sont essentiellement des fossés d'époque romaine et du bas Moyen Âge qui apparaissent. Leur densité relativement faible, leur remplissage sans mobilier abondant et l'absence d'autres structures laissent penser que nous sommes face à des marques de parcellaires. Cela ne justifie pas de fouille exhaustive et approfondie. Les plans sont, bien entendu, relevés ; ils témoignent d'une présence humaine et d'une activité agricole.

(18) *Le Télégramme de Brest*, 12 septembre 1990 et 27 novembre 1990.

(19) M.-Y. DAIRE, P.-R. GIOT, *Les stèles de l'âge du fer dans le Léon*, Rennes, 1989.

La seconde tranche exige un décapage plus systématique réalisé à partir d'un quadrillage à maillage d'environ 40 m. Le bulldozer décape des bandes de terre végétale de 3 m de large sur des longueurs de 40 à 400 m. Ce sont encore 10 % du site qui sont traités et qui, après passage de la niveleuse, livrent de nombreux fossés antiques et médiévaux analogues à ceux évoqués précédemment. Deux zones présentant des vestiges plus denses exigent cependant des décapages et un traitement systématique et approfondi.

Au sud-est, un espace d'environ 3 000 m² livre une dizaine de fosses oblongues de moins de 1 m² de superficie, ainsi qu'un petit fossé. Les seules structures datées appartiennent à La Tène moyenne ou finale. Les indices sont insuffisants pour proposer une explication à ces fosses recelant souvent des pierres brûlées. L'hypothèse, certes très osée, d'une zone d'inhumations gauloises n'est pas à écarter totalement. Un site d'habitat de cette époque se situe à 300 m au nord et nous savons que les sépultures de cette période sont particulièrement simples et, très fréquemment, dépourvues de mobilier.

Au nord de la zone étudiée, les vestiges sont beaucoup plus importants et significatifs. 3 000 m³ doivent être soigneusement décapés et font l'objet d'une fouille presque exhaustive.

L'élément le plus spectaculaire est un grand fossé (T.1) rectiligne en V de 2 à 3 m de profondeur pour une largeur de 4 à 5 m. Le comblement de ce fossé indique qu'il correspond à la douve d'un rempart de terre situé

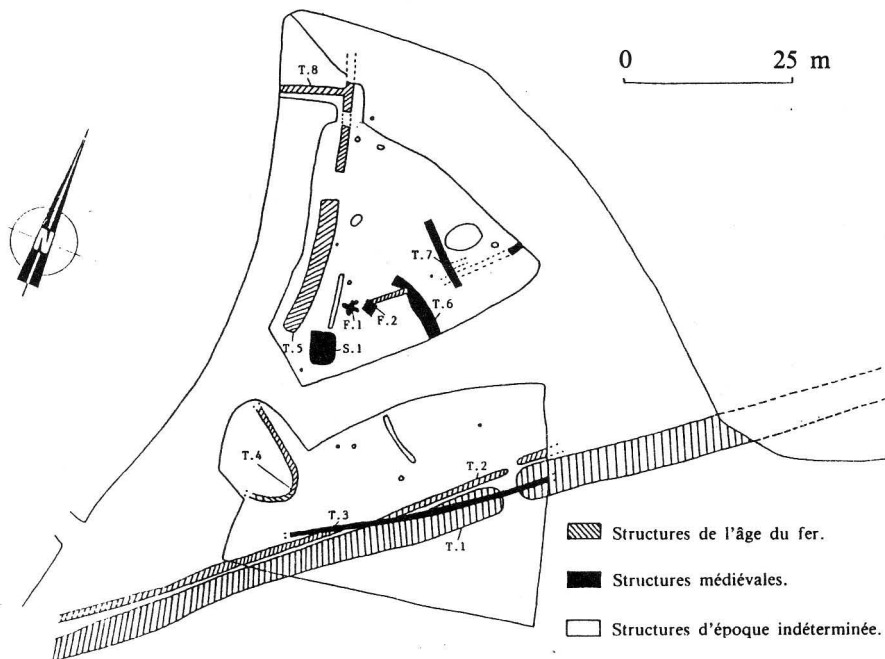


Fig. 13. — Quimper, *Keradenec*, structures mises au jour dans la zone nord.

au nord. Une porte est mise en évidence. Le fossé est attesté sur 100 m de longueur, mais il semble bien que le talus correspondant soit repéré sur 50 m dans les bois, à l'est de la zone étudiée. Immédiatement au nord, un petit fossé longe le grand et présente la même interruption au niveau de l'entrée (T.2). L'ensemble appartient à La Tène moyenne ou finale. Un fossé du bas Moyen Age court dans le comblement de la douve gauloise et livre de la céramique onctueuse (T.3).

Au nord de ce rempart, dans l'enceinte qu'il définit, des fossés gaulois des II^e ou I^{er} siècles av. J.-C. confirment l'existence d'un établissement important (T.4, T.5, T.8). Le mobilier est, là, assez abondant et de bonne facture. La liaison entre les deux types de structures n'est pas assurée, mais l'ensemble confère au site une place déterminante dans le réseau des vestiges gaulois de la microrégion de Quimper. Quelle est sa place réelle dans la hiérarchie des sites des environs de Quimper, entre les fermes indigènes comme celles du Braden et l'important site de colline fortifiée de Kercaradec ? Il

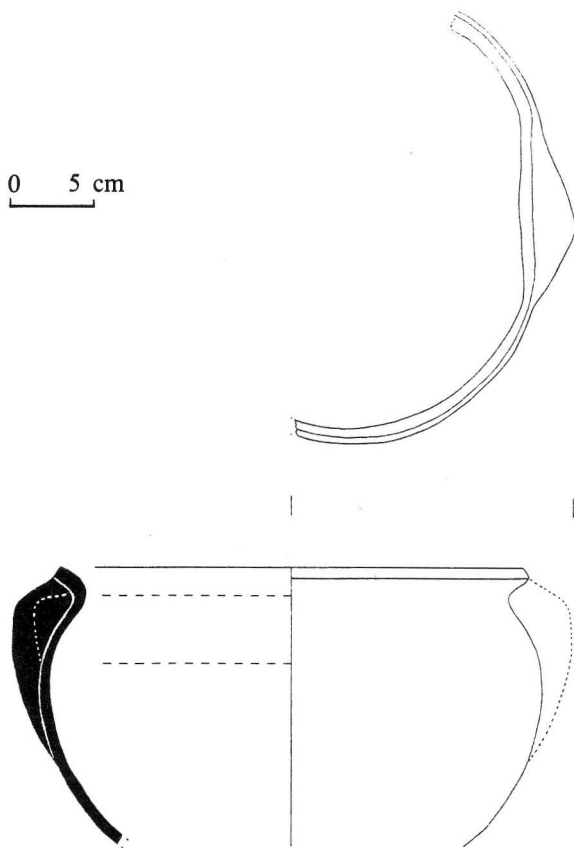


Fig. 14. — Quimper, *Keradennec*, structure S.1, vase médiéval (XI^e siècle?).

serait extrêmement intéressant de pouvoir déterminer le tracé complet de la douve de Keradennec. Cela nous permettrait de comprendre s'il s'agit d'un établissement réellement fortifié ou, plus simplement, d'un nouveau hameau, sensiblement analogue à celui du Braden I. Rappelons que ce dernier se trouve, au nord d'un talweg bien marqué, à environ deux cents mètres (20).

Enfin, des vestiges du II^e siècle, avec une petite forge (F.1, F.2), des fossés, des fondations de bâtiment et une imposante fosse (S.1) subrectangulaire de 2,5 m sur 2 m de côté, 3 m de profondeur et une paroi verticale, présentent un grand intérêt. Les habitats ruraux secondaires de cette époque ne sont pas légion en Bretagne. A Quimper, il faut rappeler la présence du hameau carolingien de Créach-Gwen (21). Un grand pot à dépressions de préhension intérieure découvert dans la grande fosse de Keradennec rappelle également le mobilier de ce site.

En conclusion, ce diagnostic lourd, mené en bonne intelligence avec tous les organismes concernés, se révèle efficace, tant au point de vue strictement scientifique, avec des résultats particulièrement intéressants, que par la méthode mise sur pied puisque les terrains concernés sont désormais libres de toute hypothèque archéologique.

Cette opération, réalisée après celle de Créach-Gwen-Kernénez en 1989 (22), s'inscrit dans un projet de programmation systématique des diagnostics lourds sur le territoire de la commune de Quimper. Cela répond à une problématique claire : la commune, particulièrement vaste (plus de 8 000 ha) présente les incontestables avantages d'être archéologiquement riche, de posséder un territoire et une histoire autant ruraux qu'urbains, d'avoir fait l'objet d'études très nombreuses et cohérentes et de disposer d'un service municipal d'archéologie. C'est, par excellence, un territoire sur lequel une étude scientifique systématique et significative peut être conduite. L'analyse, en profondeur, de nombreux et vastes espaces, sans préjugé de localisation, fournit, en effet, un échantillonnage qui peut, enfin, être considéré comme représentatif de l'histoire de la commune. La rapidité, le coût limité et la qualité des résultats obtenus lors des opérations précédentes plaident amplement en faveur d'une telle initiative. Expérience nouvelle, souhaitée par tout archéologue attaché aux questions d'analyse diachroniques et synchroniques de territoires, elle nous paraît une parfaite concrétisation des suggestions formulées en avant-propos de cette chronique. Dans la mesure où elle peut séduire, par son réalisme et son efficacité, les aménageurs potentiels, il ne fait aucun doute qu'elle puisse être perçue très favorablement par tous les partenaires concernés.

J.-P. Le Bihan et J.-Y. Robic

(20) J.-P. LE BIHAN, *Villages gaulois et parcellaires antiques*, dans *Cahiers de Quimper antique*, n° 1, 1984.

(21) Y. MÉNEZ et M. BATT, *L'habitat du haut Moyen Age de Créac'h-Gwen à Quimper*, dans *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 5, 1988, p. 123-140.

(22) J.-P. LE BIHAN, *Quimper-Kernénez, Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVIII, 1989, p. 56-60.

QUIMPER, Locmaria

La construction d'un immeuble (résidence Euterpe) à l'angle de la rue du Chanoine-Moreau et de la venelle du Banellou, après destruction d'une maison particulière, entraîne, au printemps 1990, la mise au jour de vestiges gallo-romains et suscite une très brève intervention du service municipal d'archéologie de Quimper et de la direction des Antiquités de Bretagne.

Il s'agit des ultimes assises en petit appareil de murs d'un bâtiment dont deux salles sont identifiées par leur sol d'arène granitique. Un petit foyer en tuiles apparaît en limite de fouille, mais il est impossible de préciser sa fonction et sa position réelle par rapport au bâtiment dont il dépend. Les destructions dues à la présence de l'ancienne maison nous privent de nombreuses substructions dont nous devinons certaines tranchées de fondations dans le sable et la vase d'un terrain extrêmement humide et proche du niveau actuel des plus hautes marées.

La datation, fournie par le premier examen d'un assez abondant mobilier céramique, indique une occupation aux II^e et III^e siècles de notre ère. La poterie sigillée est, notamment, représentée par des fragments de bols Dr.37 de facture grossière et de mortiers Dr.45. Cette datation, banale en soi, est tout de même assez intéressante. En effet, la plupart des fouilles exécutées dans le quartier de Locmaria livre du mobilier appartenant au I^{er} siècle apr. J.-C. Cela est sans doute dû davantage aux écrémages et dégradations postérieures des sites archéologiques qu'à la réalité historique. Ici, les niveaux les plus tardifs demeurent en place. Nous admettons, en effet, que vers la

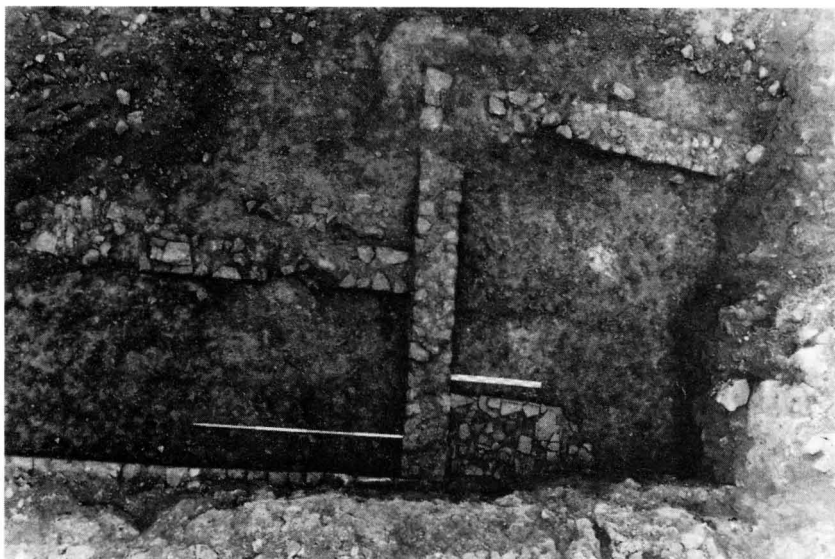


Fig. 15. — Quimper, *Locmaria*, résidence Euterpe, vue générale.

fin du III^e siècle apr. J.-C., la structure urbaine s'efface brutalement, pour des raisons encore inconnues (23).

Il est impossible d'attribuer une fonction aux bâtiments exhumés, compte tenu de la faible superficie de nos investigations. Toutefois, l'abondance du mobilier concorde avec les fouilles de ce quartier considéré comme le secteur artisanal et commerçant de la cité, comme sa « zone portuaire ».

Si limitée soit-elle, la fouille de la résidence Euterpe livre des niveaux d'occupation situés à une altitude extrêmement basse, sur un terrain pour lequel nous aurions pu émettre quelques doutes quant à sa capacité à recevoir des bâtiments durant l'Antiquité, même si nous ne croyons guère à une forte élévation du niveau marin depuis cette période. Il s'agit là d'une pièce intéressante d'un dossier sur lequel il conviendra, nécessairement, de revenir.

J.-P. Le Bihan, J.-Y. Tinévez

QUIMPER, Parc-ar-Groas

Au printemps 1990, sur le mont Frugy, la construction de la résidence Saint-Laurent, rue de la Tourelle, entraîne une importante fouille de sauvetage sur le site de Parc-ar-Groas bien connu depuis la fin du XIX^e siècle. Une concertation avec le propriétaire (S.A.V.I.M.) et la D.R.A. permet, avec le soutien du conseil général du Finistère, de réaliser le montage financier et d'obtenir des délais pour une intervention sur un site voué à la destruction totale.

Le travail considérable à réaliser avec une équipe réduite, des délais extrêmement brefs et des conditions météorologiques souvent difficiles, demandent un engagement total des fouilleurs (24). En outre, la nature et la spécificité des vestiges exigent une qualité de fouille élevée. Face à tous ces impératifs, l'ingéniosité de Y.-L. Goalic se révèle déterminante puisque c'est sur ce site qu'il envisage et expérimente l'usage de l'air comprimé. D'abord fourni par des monoblocs de plongée, celui-ci est rapidement produit par un compresseur, lui-même entraîné par un groupe électrogène. Exploité à des pressions variant de 0 à 8 bars, cet air élimine les particules de terre des ossements tout en les asséchant progressivement, fait apparaître les tessons en les désolidarisant de leur gangue de terre argileuse ou décape et nettoie parfaitement les murs et leurs fondations. Le gain de temps est considérable, la qualité de la fouille nettement améliorée. Grâce à cette technique, le site peut être totalement et correctement fouillé en un mois.

En 1865, R.-F. Le Men met au jour des constructions gallo-romaines alors interprétées comme les vestiges d'un poste militaire (25). Plus récemment,

(23) J.-P. LE BIHAN, *Aux origines de Quimper : archéologie et histoire*, Quimper, 1986.

(24) Ont participé à la fouille Y. Gourmelon, C. Wole, Y.-L. Goalic, J.-Y. Robic, A. Le Meur, J.-F. Villard, H. Guillou, A. Bedri, A. Daniel. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma plus vive gratitude.

(25) R.-F. LE MEN, *Fouilles d'un poste gallo-romain sur le mont Frugy, à Quimper*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. III, 1875-1876, p. 179-199.

L. Pape (26) et P. Galliou (27) songent à des constructions civiles. Pour notre part, nous acceptons leur hypothèse d'une villa avec enclos rectangulaire incluant une habitation à galerie façade, un bâtiment rectangulaire annexe et un petit *fanum* privé au centre de l'ensemble (28). Celui-ci est édifié au carrefour des voies romaines menant à Locmaria et à Pen-ar-Stang en provenance respective de Vannes-Carhaix et Bénodet. Enfin, P.-R. Giot étudie en 1978 une belle urne peinte de La Tène finale mise au jour par Le Men (29) tandis qu'Alain Daniel reprend, partiellement, la fouille du *fanum* central et relocalise précisément l'ensemble en 1980 (30).

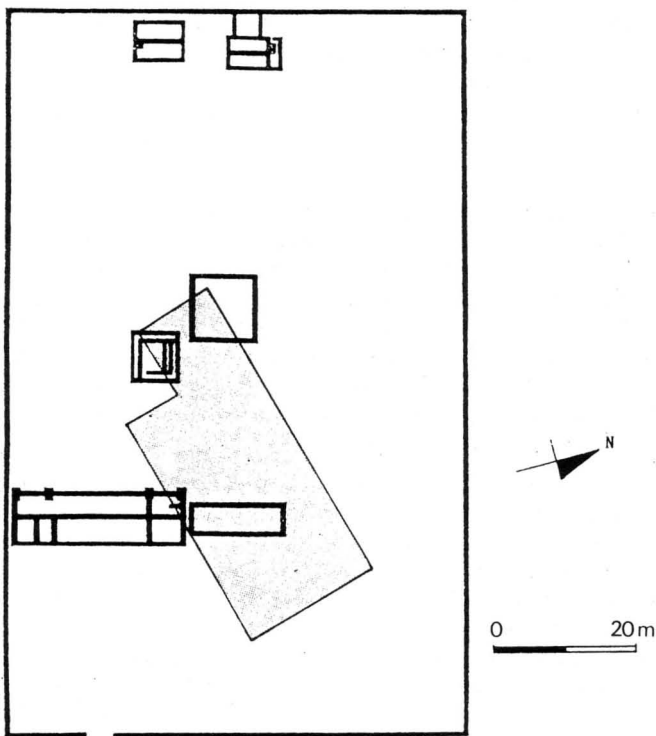


Fig. 16. — Quimper, *Parc-ar-Groas*, localisation des fouilles de 1990 par rapport au plan général de R.-F. Le Men.

(26) L. PAPE, *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Paris, 1978.

(27) P. GALLIOU, *L'Armorique romaine*, Brasparts, 1983.

(28) J.-P. LE BIHAN, *Aux origines de Quimper, archéologie et histoire*, Quimper, 1986.

(29) P.-R. GIOT, *L'urne cinéraire peinte du mont Frugy à Quimper*, dans *Études celtiques*, vol. XV, 1978, p. 491-495.

(30) Cf. les renseignements fournis sur cette fouille par Alain Daniel à la *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CIX, 1981, p. 69-72.

La fouille de 1990 étudie exhaustivement les vestiges encore en place sur une superficie de 600 m², environ 12 % de l'enclos repéré par Le Men. Les bâtiments déjà connus sont retrouvés tandis que sont découverts des fossés, des fosses et des trous de poteaux. Tous ces vestiges démontrent clairement que nous sommes face à des ensembles culturels occupés, sans discontinuer, au moins du I^{er} siècle av. J.-C. jusqu'au II^e siècle apr. J.-C.

De La Tène finale date un double fossé T.2 orienté nord-ouest-sud-est. L'arasement de son sommet nous prive sans doute d'une bonne partie du dépôt de céramique considérable découvert dans le fond du sillon le plus récent. Cependant, quarante profils de petits pots et de jattes sont reconstituables à côté des restes plus lacunaires de plus de cent récipients. L'ensemble, très homogène, proche par les pâtes et les formes du mobilier du Braden, paraît correspondre à une vaisselle à usage spécifique, peut-être produite par un nombre limité de potiers. L'interruption du double fossé n'est peut-être que le résultat d'un abaissement artificiel très localisé du sol naturel, soit à l'époque romaine, soit plus tardivement.

A cette phase correspondent également deux fosses : l'une cylindrique (S.9), contient encore des ossements ; l'autre est conique (S.7). La première évoque les fosses de sanctuaires comme Gournay (31) par la présence de deux « paquets résiduels » d'os longs. La seconde ne livre aucun mobilier. Après vidage et abandon, les deux fosses sont soigneusement obturées par du sable arénitique qui les rend assez difficilement détectables. A proximité des *fana* gallo-romains, quelques petits trous de poteaux complètent cet ensemble interprété comme des vestiges de sanctuaire de type gallo-belge avec marques de dépôts ou opérations rituelles (32).

Le fossé T.3 à section triangulaire, avec interruption pour une entrée, définit un enclos de l'époque Auguste-Tibère. Son comblement livre des traces de calage d'une palissade détruite lors d'une cérémonie accompagnée de rejets ou dépôts rituels (cendres contenant des os brûlés, de la céramique brisée et des monnaies d'Auguste, vases intacts). Le scellement et la dissimulation du fossé par du sable existent aussi. La céramique commune domine largement au détriment de poteries plus fines comme la *terra nigra* ou quelques tessons de sigillée. L'analyse de cette poterie locale sera intéressante car les milieux clos de cette époque gallo-romaine précoce sont rares ; déjà, nous percevons l'évolution de récipients dont la forme « gauloise » perdure tandis que la pâte évolue. La filiation entre les jattes laténiennes et les nombreuses jattes carénées du I^{er} siècle apr. J.-C. est bien établie. Le scellement et la volonté de dissimuler, par du sable, le comblement et la position même du fossé semblent évidents. Il s'agit d'une pratique courante dans les sanctuaires lors des remaniements ou abandons.

Nous retrouvons ce phénomène dans le fossé T.5 qui, à l'est, est parallèle à la tranchée T.3. Creusé sous Tibère-Claude, il est abandonné dans des

(31) J.-L. BRUNEAUX, P. MÉNIEL, F. POPLIN, *Gournay I, les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984)*, suppl. à la *Revue archéologique de Picardie*, 1985.

(32) J.-L. BRUNEAUX, *Les Gaulois : sanctuaires et rites*, Paris, 1986.



Fig. 17. — Quimper, *Parc-ar-Groas*, amas de céramique de La Tène finale dans le fossé T.2.

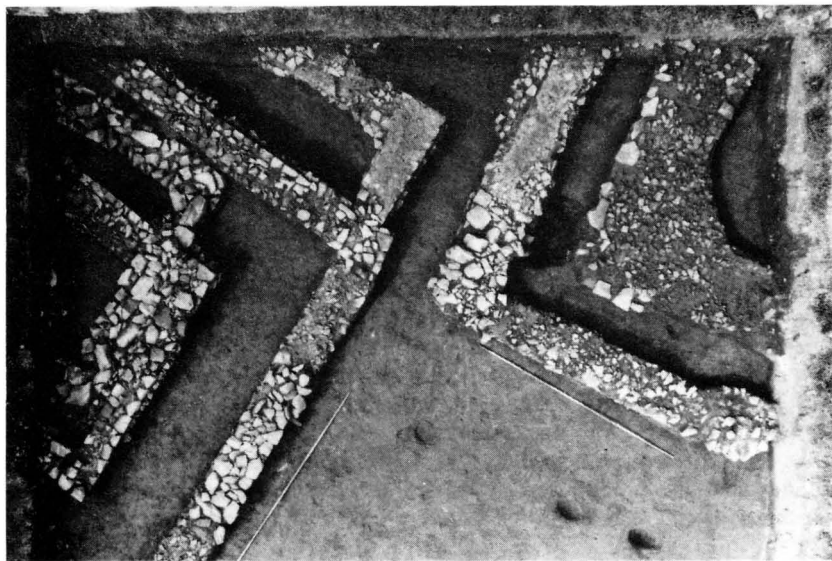


Fig. 18. — Quimper, *Parc-ar-Groas*, les *fana* A et B.

conditions semblables sous les Flaviens. Comme les structures précédentes, il livre un matériel osseux, céramique et de petits objets de bronze (fibules et monnaies) très abondant. Une entrée apparaît également.

A la fin du 1^{er} siècle, un ensemble de constructions constitue, pour l'essentiel, les bâtiments repérés au XIX^e siècle. Au centre d'un enclos muré en petit appareil, et dont trois côtés seulement semblent avoir été repérés avec certitude, deux petits *vana*, de forme traditionnelle, apparaissent. La fouille du *vanum* méridional (bâtiment A) livre son entrée curieusement orientée à l'ouest. Cette direction correspond à celle de la ville antique dominée par le sanctuaire. Le soubassement d'un petit temple plus ancien subsiste sous les ruines de celui-ci. Il est, en revanche, impossible de préciser la chronologie relative entre les *vana* A et B. Les deux semblent avoir fonctionné au II^e siècle. La villa et le bâtiment C, adjacent, se rattachent au sanctuaire. Le bâtiment C pourrait être en relation directe avec le cérémonial, tandis que la villa représenterait, tout simplement, la demeure du clergé. Il s'agit d'une pure hypothèse. Si elle devait se confirmer, nous serions en présence d'un exemple particulièrement complet de sanctuaire péri-urbain.

Enfin, une fosse gallo-romaine livre une stèle gauloise réenfouie. La découverte est d'importance, compte tenu du caractère religieux qu'il convient de lui attribuer, de l'existence des vestiges décrits précédemment et de la proximité du souterrain de la Tourelle (33).

Il est évident que cette fouille est extrêmement intéressante par sa valeur propre, mais aussi pour l'étude que nous menons depuis vingt ans à Quimper. Elle bouleverse des hypothèses et, recadrée dans le riche contexte gaulois et gallo-romain de la commune, suscite une réflexion particulièrement féconde.

Parc-ar-Groas matérialise la croisée des destins pour Quimper antique. Ce lieu de culte, implanté à l'époque gauloise en un point remarquable par sa topographie au cœur d'un espace gaulois de mieux en mieux cerné par les archéologues, pérennise le culte à la période romaine. En effet, par une heureuse coïncidence, la colline fixe, à l'entrée de la ville qu'elle domine, à proximité de la nécropole, les préoccupations sacrées des habitants. La tradition est respectée. La colline devient, en quelque sorte, une modeste acropole (un autre *vanum* existe peut-être au nord de celui que nous présentons ici). L'innovation ne manque pas non plus, marquée par l'évolution architecturale et l'enfouissement, sans doute lourd de signification, d'une stèle gauloise. Y a-t-il volonté de détruire et d'occulter un symbole de religion indigène, ce qui ne constituerait pas un signe de tolérance ni de syncrétisme. D'un autre côté, nous ignorons sous quelles conditions et dans quel état d'esprit s'est effectué l'enfouissement. La destination, soudain souterraine, de la stèle peut, au contraire, être inspirée par du respect, un désir de protection. La stèle, ainsi enterrée, peut se charger de signification, de fonction ou de pouvoir nouveaux. Il est prématuré de tirer des conclusions. C'est, à notre connaissance, la première fois qu'une stèle est mise au jour dans un tel contexte.

(33) R.-F. LE MEN, *Subterranean chambers at La Tourelle near Quimper*, Arch. dép. Finistère.

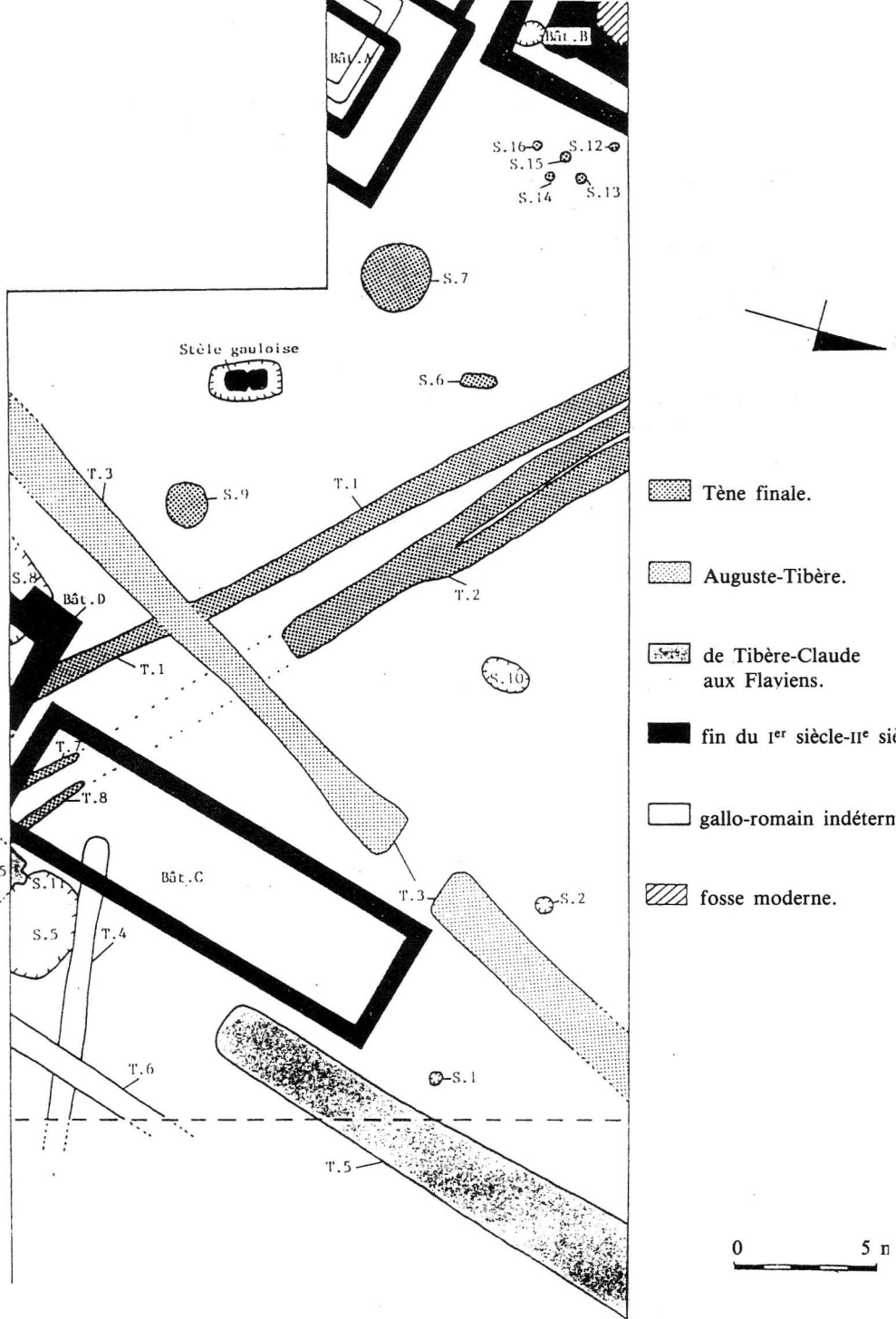


Fig. 19. — Quimper, *Parc-ar-Groas*, chronologie des structures.

Il aurait, du reste, été intéressant de connaître, précisément, la date de l'enfouissement : dès les premiers temps de la romanisation ou, plus tard, au II^e siècle apr. J.-C. ; également de connaître la provenance réelle de la stèle : le sanctuaire de La Tène finale ou l'établissement lié au souterrain de la Tourelle daté de La Tène ancienne ?

L'interprétation culturelle de ce site, que nous souhaiterions bien entendu définitive, fournit donc des éléments nouveaux et importants sur la vie religieuse à Quimper et ses environs immédiats de l'âge du fer à l'époque romaine. Il s'agit, avec la fouille de la nécropole de Créac'h-Maria (34), de la découverte la plus importante en ce domaine. Par ailleurs, elle éclaire d'un jour nouveau l'organisation de l'espace gaulois environnant et nous conduit à reconsidérer certaines de nos propositions sur la structure générale de la petite ville de Quimper antique.

J.-P. Le Bihan

(34) P. MERLAT, *Notice sur les fouilles exécutées dans la nécropole gallo-romaine de Créac'h-Maria en Ergué-Armel*, dans *Annales de Bretagne*, 1953, t. LI, p. 382-408.

JEAN-YVES EVEILLARD*

Un itinéraire antique à l'embouchure de l'Elorn

A l'heure où l'on construit un nouveau pont sur l'embouchure de l'Elorn, le hasard nous a amené à nous intéresser aux plus anciennes traversées de cet estuaire.

Le hasard, c'est la découverte d'une pierre taillée, borne ou stèle, au village de Lanvrizan en Plougastel-Daoulas (coordonnées Lambert : X = 106,475 Y = 1 095,475). Elle nous a été signalée par M. Michel Kervella, prospecteur attentif sur le territoire de sa commune. En réalité, cette pierre était autrefois dressée au centre du village, à quelques mètres de l'endroit où elle a été retrouvée; mais ayant été déplacée dans les années 1960, elle était disparue sous les broussailles et avait été oubliée. Des travaux de nettoyage l'ont exhumée en avril 1990. En mars 1991, les habitants du village l'ont relevée au bord du chemin et mise en valeur (fig. 1).

Sa forme est presque cylindrique, au-dessus de son embase, mais l'érosion de la roche altérée a provoqué la formation d'une face légèrement aplanie, face exposée maintenant au sud. Ses dimensions sont les suivantes:

- hauteur totale : 1,32 m
- hauteur au-dessus du sol : 0,93 m
- périmètre à la base du fût : 1,42 m
- périmètre près du sommet : 1,27 m
- diamètre au sommet : 0,40 m environ.

Le sommet n'est pas terminé régulièrement, ce qui peut s'expliquer par une tentative ancienne pour la surmonter d'une croix. De plus, elle a été sérieusement ébréchée à cet endroit par l'engin qui l'avait déplacée dans les années 1960.

M. Bernard Hallégouët (Laboratoire de géographie de la mer et des littoraux, Université de Bretagne occidentale, Brest) nous a appris qu'elle avait été taillée dans le granite porphyroïde de Kersaint-Plabennec, commune située au nord de l'Elorn et distante de dix kilomètres à vol d'oiseau du lieu de la découverte. C'est dans ce même matériau qu'ont été façonnées

* Centre de recherche bretonne et celtique (UA 374, Université de Bretagne occidentale, Brest).

plusieurs stèles de l'âge du fer répertoriées dans la région, dont la grosse stèle hémisphérique du Ruat, en Ploudaniel (1). Si le monument de Lanvrizan peut faire penser au premier abord à une borne milliaire en raison de sa forme et de ses dimensions, la pierre à gros grain se prêtait très mal à la gravure d'une inscription, critère sans lequel il est difficile d'authentifier une telle borne. Il était tout à fait possible de trouver dans le bas Léon un granite plus fin et mieux adapté à la fabrication d'un milliaire épigraphe. Aussi, nous penchons davantage pour une stèle de l'âge du fer. A notre connaissance, la commune de Plougastel-Daoulas n'en avait pas encore livrée. Il faut aller dans les communes voisines pour rencontrer des stèles hautes, à Dirinon, à Logonna-Daoulas ou à L'Hôpital-Camfrout (2). Mais dans toute cette région située immédiatement au sud de l'Elorn, pays dépourvu de roches granitiques, les stèles de l'âge du fer sont bien clairsemées en regard de la forte densité du bas Léon (3).

Faute d'inscription visible, la situation de la pierre sur le passage d'une voie romaine pourrait fournir un indice, mais certainement pas une preuve, bon nombre de ces stèles ayant été ramenées au bord d'itinéraires anciennement fréquentés, où elles ont été généralement utilisées comme supports de croix. En 1977, nous avons écrit que le territoire de Plougastel-Daoulas avait été délaissé par les grandes voies romaines de l'Armorique occidentale (4). La voie d'orientation sud-nord la plus proche, qui allait de Quimper à Landerneau, passe à huit kilomètres à l'est de ses limites (fig. 2). Aujourd'hui, après un examen plus approfondi des cartes à petite échelle, nous sommes obligés de corriger cette affirmation : le village de Lanvrizan est situé sur le trajet d'un ancien itinéraire qui traversait la partie orientale de Plougastel, du nord-ouest au sud-est. Il n'est plus emprunté que sur de courts tronçons, mais il est reconnaissable sous la forme d'une ligne continue, presque droite, inscrite dans le paysage agraire sur une longueur de quatre kilomètres (fig. 3). En direction du nord, à partir de Lanvrizan, il se confond avec la route bitumée qui relie les villages de Diffrou et de la Fontaine-Blanche, au bourg de Plougastel. Lorsque cette route décrit un brusque virage à gauche, il continue en ligne droite par un court tronçon de chemin, puis une limite parcellaire, laissant l'église à 1 400 mètres à l'ouest. Cette limite débouche sur la D.33 de Plougastel à Loperhet, qu'elle traverse au carrefour de Croas-ar-Bis, ensuite est coupée à 100 mètres de là par la voie express Brest-Quimper, puis atteint le village du Fresq. Après ce village, le tracé se poursuit par un chemin empierré et envahi de broussailles. Il est effacé pendant 350 mètres, dans la descente vers le vallon du Frou, avant de réapparaître sur le côté droit de ce vallon, au pied du versant, et de venir se fondre dans le chemin

(1) M.-Y. DAIRE et P.-R. GIOT, *Les stèles de l'Age du Fer dans le Léon*, Rennes, 1989, p. 22-24, p. 53 et photo n° 4.

(2) P. GALLIOU, *Carte archéologique de la Gaule. Le Finistère*, Paris, 1989, p. 91, 73 et 72.

(3) M.-Y. DAIRE et P.-R. GIOT, *op. cit.*, fig. 1, p. 9.

(4) J.-Y. EVEILLARD, D. LAURENT, Y.-P. CASTEL, *Un dieu antique de la fécondité à Plougastel-Daoulas (Finistère)*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CV, 1977, p. 80.



Fig. 1. — Plougastel-Daoulas, la stèle de *Lanvrizan*.

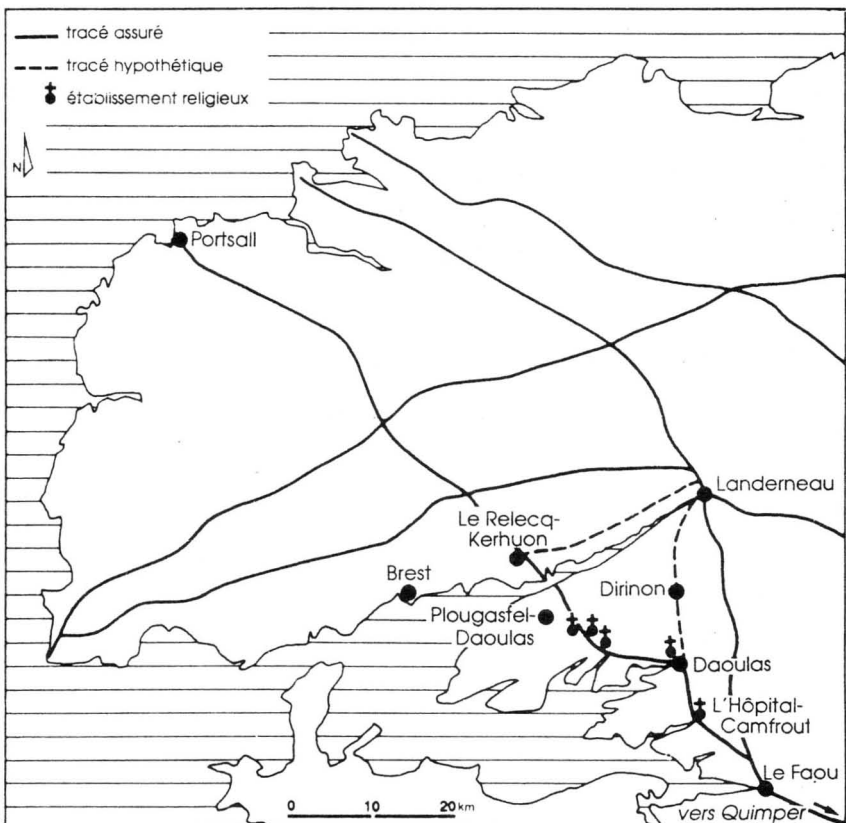


Fig. 2. — Principales voies romaines du nord-ouest du Finistère.

qui mène aux maisons situées près de la rivière de l'Elorn. Il franchit en même temps que le ruisseau du Frouit un défilé pittoresque entre deux rochers escarpés, puis débouche sur la grève de l'Elorn, juste en face de la Pyrotechnie de Saint-Nicolas et de l'anse de Kerhuon, à 2,5 kilomètres à l'est du pont Albert-Loupe. On se rend compte alors que cette dernière partie du trajet emprunte la seule trouée naturelle à travers la barre de quartzite qui forme la rive sud de l'estuaire.

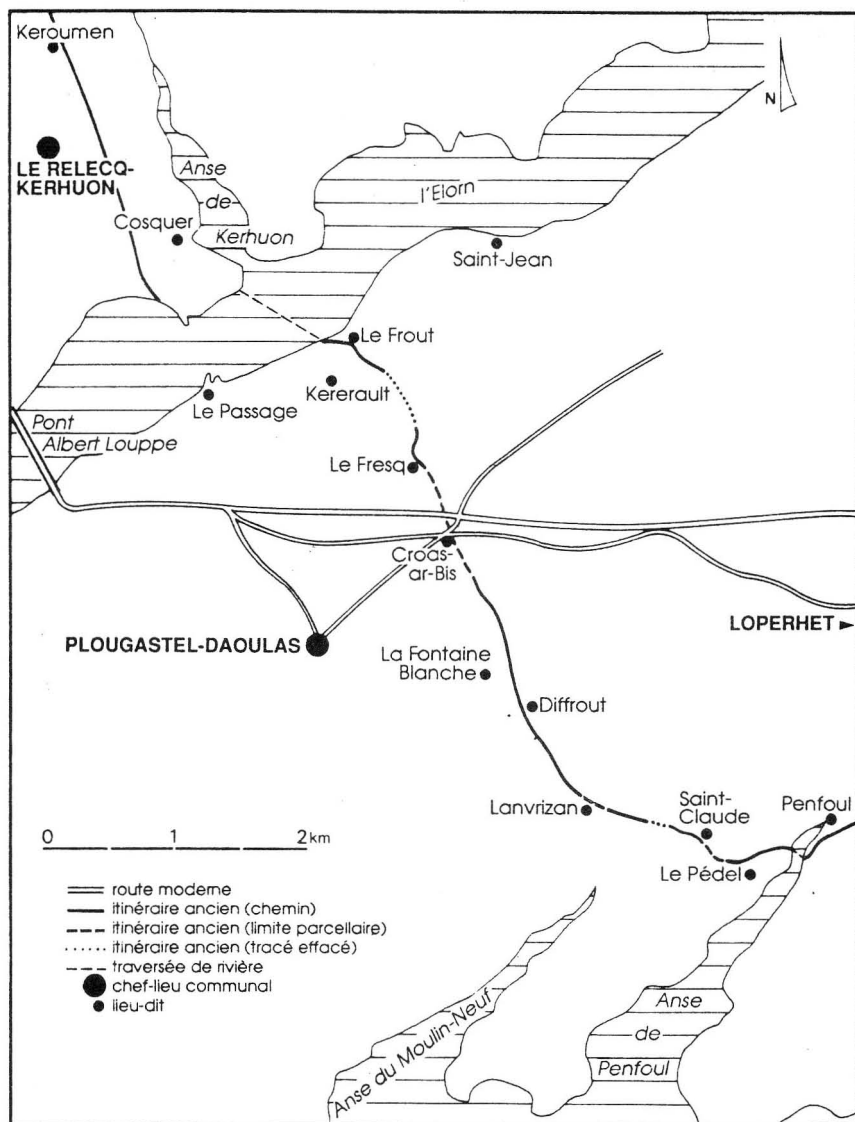


Fig. 3. — La voie ancienne à travers Plougastel-Daoulas.

A Lanvrizan, la stèle s'élevait à quelques mètres à l'est de l'ancien itinéraire. A partir de ce point et en direction du sud, celui-ci est encore matérialisé par une limite parcellaire, à laquelle fait suite un chemin encaissé qui descend dans la vallée de la rivière du Moulin Neuf (fig. 4). Il s'interrompt pendant une centaine de mètres, dans la traversée d'un bas-fond marécageux, avant de renaître sur la rive sud du ruisseau, dans l'exact prolongement ; ce chemin totalement abandonné et envahi par la végétation escaladait une forte pente qui mène à la cote 47, à 30 mètres seulement au sud-ouest du placître de la chapelle Saint-Claude. Dans la descente après Saint-Claude, le tracé décrit un angle vers l'est pour se confondre avec le chemin goudronné qui dessert le village du Pedel. Passé ce village, ce n'est plus qu'une fondrière qui vient mourir sur la grève de l'anse de Penfoul. Juste en face, dans la commune de Loperhet, il reparait sous la forme d'un chemin large et solidement empierré. Les habitants du Pedel nous ont attesté la continuité entre Plougastel et Loperhet : on traversait autrefois l'anse de Penfoul à gué, mais on ne voit plus rien de ce passage désormais envasé. Depuis cet endroit, l'itinéraire est ininterrompu pendant quatre kilomètres jusqu'à l'abbaye de Daoulas, qui a été construite sur son passage, sur le côté nord. De nord-ouest-sud-est dans sa première partie, la direction est désormais franchement ouest-est. C'est d'abord un long chemin désaffecté qui prend son point de départ juste au sud de l'ancien moulin de Penfoul et gravit la colline. A partir de la rencontre avec la route du bourg de Loperhet à Rostiviec, le chemin a été réactivé et bitumé jusqu'à Daoulas. Il dessert un certain nombre de villages de la partie sud de la commune de Dirinon, dont Kerouant, sur la droite, la Villeneuve et Comenec. Nous n'avons pas eu à rechercher son prolongement au-delà de Daoulas, car c'est un trajet déjà signalé au XIX^e



Fig. 4. — La voie ancienne près de Lanvrizan.

siècle par Flagelle, trajet passant par le bourg de L'Hôpital-Camfrout, pour aboutir à Keromen, à deux kilomètres au nord du Faou, où il vient se fondre dans la voie romaine Quimper-Landerneau (5). Flagelle présentait ce parcours comme une variante occidentale du tracé de cette voie et, en direction du nord, il la faisait remonter par Daoulas, Dirinon, pour rejoindre ensuite Landerneau.

L'itinéraire que nous venons de décrire avec le plus de précision possible n'était pas inédit. C'est à lui, sans aucun doute, qu'un autre auteur du XIX^e siècle, E. Halléguen, consacrait une brève allusion, quand, mentionnant la même voie Quimper-Landerneau, il écrivait qu'un embranchement de cette voie se dirigeait *sur le passage de Plougastel, par l'Hôpital, Daoulas, Lokperhet* (6). L'allure d'ensemble de son tracé est celle d'une ligne sinueuse qui relie entre elles les rias du fond de la rade de Brest, depuis la rivière du Faou au sud, jusqu'à la rivière de Landerneau au nord, en passant par la rivière de L'Hôpital-Camfrout, celle de Daoulas et l'anse de Penfoul. En Plougastel-Daoulas, son parcours est jalonné par plusieurs menhirs à Lanvrian et à Diffrou, mais ce n'est peut-être qu'une coïncidence. Par contre, la concentration de sites religieux de l'Antiquité et du Moyen Âge est tout à fait remarquable. C'est d'abord L'Hôpital-Camfrout, où l'abbaye de Landévennec possédait un prieuré dès les années 1080-1090, établissement *au service des pèlerins et des indigents* (7). Puis c'est l'abbaye de Daoulas, attestée à la fin du XII^e siècle, mais qui semble bien avoir été précédée par un monastère plus ancien. En Plougastel, si la chapelle Saint-Claude est un bel édifice du XVII^e siècle, on relève dans la construction des traces d'une église gothique, et même des éléments de sculptures antiques, qui font penser qu'un sanctuaire existait déjà sur le site au début de notre ère (8). La même constatation peut être faite pour la chapelle Notre-Dame-de-la-Fontaine-Blanche, construction de la fin du XV^e siècle, mais où nous avons nous-même retrouvé les restes d'un culte de la fécondité à l'époque gallo-romaine (9). Nous avons aussi suggéré une sorte de filiation à travers les siècles, entre le dieu antique de la Fontaine-Blanche et la gargouille phallique qui se trouve dans la cour de l'abbaye de Daoulas (10). Cette hypothèse est aujourd'hui renforcée par l'emplacement de ces deux sculptures sur le passage d'un même itinéraire, séparées par sept kilomètres de distance. Dans l'intervalle Saint-Claude-la Fontaine-Blanche, le nom de Lanvrian évoque lui-même un « lieu consacré,

(5) FLAGELLE, cité par R. KERVILER, *Étude critique sur la géographie de la presqu'île armoricaine au commencement et à la fin de l'occupation romaine*, dans *Bulletin de l'Association bretonne*, 1874, p. 95, note 1.

(6) E. HALLÉGUEN, *L'Armorique bretonne celtique, romaine et chrétienne*, Paris, 1865, t. I, p. 120.

(7) B. TANGUY, *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère*, Douar-nenez, 1990, p. 87.

(8) Y.-P. CASTEL, S. LOZACH, *Commune de Plougastel-Daoulas. Le patrimoine architectural et les sites*, Brest, 1977, p. 38.

(9) J.-Y. EVEILLARD, D. LAURENT, Y.-P. CASTEL, *op. cit.*, p. 71-92.

(10) J.-Y. EVEILLARD, *Le dieu de la fécondité de Plougastel-Daoulas : une nouvelle approche*, dans *Études sur la Bretagne et les pays celtiques*, Mélanges Y. Le Gallo, Brest, 1987, p. 111-112.

ermitage, monastère », certainement antérieur au ^x^e siècle. Enfin, à son débouché sur la rive de l'Elorn, l'ancienne route est dominée à l'ouest par un abrupt rocheux sur lequel a été construit le château de Kererault ; l'édifice d'époque moderne (XVII^e siècle) a succédé à un château dont on voit encore les vestiges, datant sans doute du XII^e siècle (11). Ainsi s'éclaire la situation de cette fortification un peu oubliée, excellemment située pour surveiller le passage de l'Elorn. Il est intéressant de faire le rapprochement avec un autre château médiéval voisin, celui de Joyeuse-Garde, à La Forest-Landerneau. Celui-ci occupe une position tout à fait comparable à celle de Kererault, mais sur la rive nord de l'Elorn et à 5,5 kilomètres plus en amont. Il devait lui aussi surveiller un passage de la rivière et il pourrait bien s'agir du prolongement de cet embranchement de la voie romaine Quimper-Landerneau, que Flagelle faisait remonter par Dirinon.

A l'origine (mais quand ?) la traversée a pu se faire à gué si l'on admet que le niveau marin était sensiblement plus bas (mais de combien de mètres ?) que le niveau actuel, comme l'affirment les géographes. Puis, avec la remontée progressive des eaux, elle fut effectuée par bateau. Il semble qu'assez tôt, au cours du Moyen Age, le passage du Frouit fut abandonné et déplacé à un kilomètre plus à l'ouest, au lieu-dit « le Passage », où il se fit jusqu'à la construction du pont Albert-Louppe, en 1930. Il est attesté en cet endroit au plus tard en 1478, par un acte de l'abbaye de Daoulas qui fait aussi allusion à un *chemin des pèlerins* (12). Une déviation dut alors rattacher notre itinéraire de Croas-ar-Bis au nouveau point de traversée. Cette modification relativement précoce expliquerait que le tronçon Croas-ar-Bis-Le Frouit est l'une des parties les moins bien conservées du tracé initial.

Il est logique de voir se continuer cet itinéraire au nord de l'Elorn ; il est en effet dans le prolongement exact d'une voie présumée romaine, qui traverse le bas Léon du Relecq-Kerhuon à Portsall, par Gouesnou, Coat-Méal, Plouguin et Ploudalmézeau. La tradition d'une liaison Plougastel-Gouesnou est une réalité bien vivante comme en témoigne notamment le dicton : *Brasa leo a zo e Breiz zo etre Gwezno hag an Treiz* (la plus grande lieue qui se trouve en Bretagne est entre Gouesnou et le Passage) [13]. Ne connaissant pas de continuité à cette voie du Léon, on avait coutume de la faire s'infléchir à la hauteur du fond de l'anse de Kerhuon, pour rejoindre Landerneau en longeant la rive nord de la rivière, par La Forest-Landerneau. Même si cette dérivation a pu exister à un moment ou à un autre, il apparaît clairement que le tronçon déjà connu au nord et celui que nous avons décrit formaient un tout. On peut se demander quel était le véritable point d'aboutissement au sud, car rien ne dit qu'il y avait confusion avec la voie romaine jusqu'à Quimper. Il ne nous est pas encore possible de répondre à cette question, mais nous pouvons au moins dire que nous tenons ici l'une des

(11) Y.-P. CASTEL, S. LOZAC'H, *op. cit.*, p. 102.

(12) Chanoine PEYRON, *L'abbaye de Daoulas*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXIV, 1897, p. 145.

(13) L.-M. BODÉNÈS, *Plougastel-Daoulas. Ses villages, ses traditions*, Brest, 1978, p. 237.

plus anciennes routes entre Léon et Cornouaille par la basse Elorn. Il est très probable que l'origine de cet itinéraire est préromaine, mais il continua d'être fréquenté au moins jusqu'à la fin du Moyen Age. Son rôle comme chemin de pèlerinage ne saurait faire de doute.

Cette découverte montre que la question de la circulation dans les périodes anciennes, si importante pour la connaissance de l'histoire régionale, est loin d'être entièrement élucidée.

Monuments et objets d'art du Finistère

Études, découvertes, restaurations

(année 1990)

CHATEAULIN

Église Saint-Idunet

Examen de deux anciens blasons

Lorsque, en 1869, l'entrepreneur Gassis travaillant sur les plans de l'architecte diocésain Bigot reconstruisit Saint-Idunet, il suggéra aux ouvriers d'insérer dans le mur est de la sacristie des prêtres deux blasons martelés.

Vestiges modestes de l'édifice qui s'élevait au même endroit, ce sont, mises à part quelques pièces du mobilier intérieur, les seuls morceaux qui rappellent l'église priorale de Châteaulin. Sans savoir où elles étaient à l'origine, nous devinons, devant leur état de dégradation, que l'entrepreneur se résigna à attribuer à ces pierres vénérables la place, à tout prendre de seconde zone, où nous les voyons aujourd'hui.

Le premier blason est lisible, quoique défiguré par l'ouvrier préposé au travail pendant la Révolution. On y reconnaît la couronne royale ainsi que le collier de l'ordre de Saint-Michel. Et sur l'écu lui-même les hermines de Bretagne et les lis de France.

Il n'en va pas de même du second. Devant son état plus que lamentable, l'entrepreneur le pose sur un pan de mur où il attire peu les regards. Contrairement à l'autre, cette seconde pierre présente des reliefs si informes qu'ils ne disent rien au premier abord. Mais, on le sait, il est rare que les mutilations, aussi brutales soient-elles, ne laissent quelque trace permettant un déchiffrement partiel, à défaut d'une lecture complète.

Effacer les lis royaux et les hermines bretonnes avait été pour l'ouvrier un simple geste accompli avec assez de nonchalance pour permettre aux générations futures une claire appréhension de l'objet au travers même de sa dégradation.

En revanche, la seconde pierre témoigne d'un acharnement particulier. L'homme a frappé d'un poinçon violent, arrachant à force les reliefs d'une marque qui le remplit de fureur. On le comprendra en sachant que ce sont les armoiries de religieux, agressées dans une rage vengeresse bien plus que ne le furent celles du royaume et de la province. En effet, se devinent, sans doute possible, au-dessus de l'écu, une mitre et une crosse, emblèmes traditionnels de

l'évêque et de l'abbé mitré. Guidé par les rares traces d'ocre rouge demeurées dans le fond des lettres, on peut reconstituer les trois lignes gravées en creux sous l'écu :

INSI(GN)IA
MONAST(ER)II
LANDEVENEC

(Insignes du monastère de Landévennec).

Enigme en partie résolue, ceci confirme les données de l'histoire. Saint-Idunet de Châteaulin est jusqu'à la Révolution un prieuré relevant des moines de Landévennec.

Examinons maintenant de quand datent ces blasons.

L'étude précieuse que Guy Leclerc fit paraître lors du centenaire de l'église célébré en 1969, va nous éclairer, laissant toutefois planer une incertitude. En effet, les armoiries du prieuré de Châteaulin sont évoquées deux fois dans les textes... à seize années de distance.

Le 18 mars 1664, une sentence rendue par le présidial de Quimper autorise l'abbaye de Landévennec à apposer ses armes au portail de l'église, au-dessous des armes du roi. Les comptes paroissiaux, cités par Guy Leclerc, rapportent, pour cette même année 1664, le paiement de trois livres tournois versées à Estienne Salaün pour une pierre de kersanton destinée à l'écusson et aux armoiries du roi... Point question, alors, de paiement d'une seconde pierre qui va en revanche expressément être évoquée seize ans plus tard.

En effet, le 23 janvier 1680, lors de l'agrandissement de l'église vers l'est, dom Guigatz de Landévennec requiert que « les armes de ladite abbaye soient gravées en bosse sur pierre de taille pour être apposées par dedans et par dehors le cul de lampe du grand autel ». Le cul - de - lampe désigne le chevet de l'église. Le 16 septembre 1680, la pose de la pierre fondamentale avec les armoiries du monastère de Landévennec se fait donc en présence de dom Simon Talour, de Charles Jaouen, maître maçon, de Michel Calac et de Jean Salaün.

Nous ne saurons pas avec certitude où se trouvait la pierre que nous étudions. Est-ce celle qui était prévue pour être mise sur la tour sous celle du roi, comme il est dit en 1664 ? Est-ce l'une de celles qui furent posées au chevet le 16 septembre 1680 ?

De toute façon, si le martelage des lettres n'empêche pas la lecture de l'inscription, celui des meubles de l'écu lui-même relève, avons-nous déjà remarqué, d'une telle brutalité qu'avec la meilleure application on n'y devine rien. Est-ce le blason de l'abbé Pierre Tanguy, mort en 1669, ou celui de Jacques, son neveu, qui lui succède ? Colombe d'argent, aigle esployé d'or... étoiles ? Pas un seul débri dans les reliefs qui soit assez clair pour orienter la réponse ! Peut-être est-ce le blason de l'abbaye elle-même : une église sur fond d'hermine, ce qui colle mieux au libellé des textes d'archives évoqués plus haut.

Y. -P. Castel.

CONCARNEAU

Chapelle de la Croix

Cloche offerte par Jérôme Bonaparte (1854)

En arrachant le clocher de la chapelle de la Croix, l'ouragan du 15 octobre 1987 a également fracturé la cloche offerte en 1854 par le prince Jérôme Bonaparte. Sollicité par le curé, l'ancien commandant du *Vétéran* avait alors expédié une somme de 1 000 francs pour l'achèvement du nouveau clocher, acceptant « avec grand plaisir » d'être le parrain de la cloche. Un courrier, expédié du Palais-Royal le 10 février, demandait toutefois au sieur Barthélemy Lamy, « occupant provisoirement les fonctions de maire », de le représenter dans la cérémonie du baptême. Ce qui se fit le 15 juillet suivant.

Pesant, d'après les textes, 75 kilogrammes, mesurant 45 centimètres de diamètre et autant de hauteur, cette cloche (comme d'ailleurs celle qui l'avait précédée) servit régulièrement par temps de brume à prévenir les chaloupes de l'approche des écueils. Sa chute aura permis de lire l'inscription en entier :

JEROME-ADELE PARRAIN SON A. LE PRINCE JEROME REPRESENTE PAR
MR • LAMY NOTAIRE • MARRAINE M^d. ADELE DE KGRE • LE TROADEC CURE DE
CONCARNEAU • 1854.

Deux médaillons, séparés par deux étoiles à cinq branches, se répondent, regardant l'est et l'ouest : une Vierge, bras tendus, sur la nuée, et une croix sur piédestal composée d'entrelacs circulaires. Le nom du fondeur est au bas :

JEAN FONDEUR A QUIMPER

Louis - Pierre Le Maître.

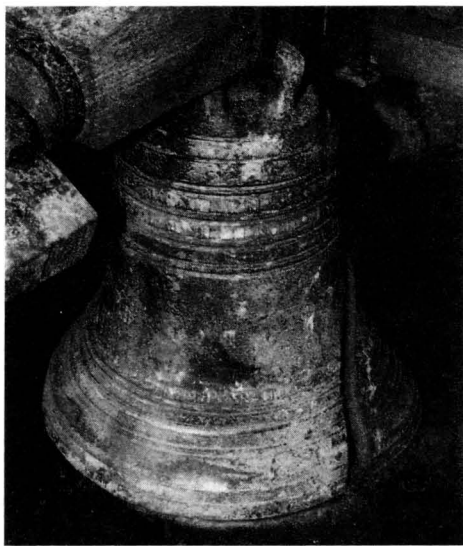


Fig. 1. — Concarneau, *chapelle de la Croix*, cloche de 1854.

CONCARNEAU

Ville - Close

Réaménagement de l'entrée (janvier - avril 1990)

On en parlait régulièrement depuis 1984. Le chantier s'est ouvert le 8 janvier 1990. Objectif : la réhabilitation de l'entrée de la Ville - Close depuis le quai d'Aiguillon jusqu'à l'angle de la rue Militaire et du musée de la Pêche.

Présenté par les architectes Alain Barbier et Daniel Rennou sous couvert de l'architecte en chef des Monuments historiques, le projet présentait l'avantage de restituer à l'entrée de la citadelle l'aspect strictement militaire qu'elle pouvait présenter jusqu'au début du siècle dernier.

Une photographie des années 1890 montrait toujours à cette époque l'existence du plateau de l'ancien pont-levis. On l'a donc refait tandis que le premier pont était entièrement recouvert d'un platelage de madriers de 30 centimètres de large. Les vieux pavés ont été réutilisés dans les secteurs intermédiaires mais l'ensemble s'est trouvé considérablement rehaussé, entraînant la disparition pure et simple de la banquette de tir du ravelin, pourtant protégée au même titre que les remparts.

La poursuite des opérations prévoyait le réaménagement de l'enceinte comprise entre les deux portes de la ville. Les travaux ont consisté à recreuser légèrement la douve (comblée dans les années 1820), à remonter le mur de soutènement en parapet, à établir un ultime pont de bois et à remplacer les parterres fleuris par une place jalonnée de gros boulets.

La troisième tranche a amorcé le pavage de la rue Vauban. Au lieu de caniveaux latéraux, on en est revenu au principe du caniveau central, après reprise du système d'égouts. Là aussi le niveau général a été relevé, masquant le soubassement du portail de la chapelle du Rosaire dont la grande dalle liminaire a disparu.

Enfin, la première communication a été rétablie avec la « Petite Rue », formant une nouvelle place que l'on pourra baptiser « place du Gouverneur » lorsque la Maison du Gouverneur aura été à son tour convenablement traitée.

Déplacement du puits de Keriolet (mars 1990)

En 1959, la ville de Concarneau se voyait offrir le puits qui ornait la cour des cuisines du château de Keriolet. Gracieuseté du prince Youssoupov à la collectivité qui n'avait pas su acquérir à temps le domaine mis en vente...

Il s'agit d'un puits circulaire, couvert en dôme, monté sur quatre colonnes où se remarque une alternance de matériaux : granite de Quimper, granite rose, kersanton.

Le catalogue du musée départemental de Keriolet de 1900 fait bien état d'un « puits artistique », signé Even, de Morlaix, dans la petite cour de l'est mais un survol des albums et dossiers Bigot concernant le château aux Archives de l'Evêché de Quimper n'a pas permis d'en retrouver le dessin. S'agirait-il d'un transfert ou d'une acquisition lors de la période départementale du domaine ?



Fig. 2. — Concarneau, *Ville - Close*, déplacement du puits de *Keriolet*.



Fig. 3. — Concarneau, *Ville - Close*, réaménagement de l'entrée.

En 1959, ce puits fut installé à l'entrée de la Ville - Close, après la première enceinte, dans le délaissé appelé couramment « le Petit Champ », où il devint l'élément attractif d'un nouveau parterre très fleuri. La restructuration de l'endroit, avec recreusement de la douve, nécessitait son déplacement. Un lundi de mars 1990, profitant de l'heure calme du midi, on l'a simplement déplacé en tracto - pelle, en enlevant uniquement la calotte supérieure, jusque dans l'angle de la placette nouvellement aménagée devant la Maison du Gouverneur, après la seconde enceinte.

Redécouverte de la « porte des Larrons »

L'arasement de l'usine Béziers à l'extrémité de la Ville - Close dans la fin de l'année 1989 permettait de nouvelles recherches sur la « porte des Larrons » dont la face côté mer est bien connue sous forme d'étroite ogive murée mais dont la partie intérieure se trouvait enterrée depuis la construction de la conserverie en 1902. Le dégagement des déblais a fait découvrir une semelle de béton sur laquelle est apparu un linteau déjà entamé pour le passage d'une canalisation. Il s'est avéré qu'il s'agissait d'une évacuation des huiles usées de l'usine, bien connue autrefois des gamins du quartier qui fréquentaient la grève. A partir de ce linteau, sous la dalle de béton, s'amorce un profil trapézoïdal d'ouverture, déjà plusieurs fois remarqué en Ville - Close et particulièrement à l'intérieur de la tour du Maure.

L'utilité de cette porte, vraisemblablement condamnée par intermittence depuis le XVI^e siècle, n'est pas facile à démontrer. Le terme même de « larrons » a prêté à explications divergentes. Au XVIII^e siècle déjà, dans ses *Essais historiques sur la ville de Concarneau et le comté de Cornouaille*, Charles Dellain en proposait plusieurs. Après avoir raconté une tentative d'infiltration ennemie par ce passage, événement qu'il situe allègrement l'an 694, il apporte une note : « Cette porte, qui subsiste encore, est située au nord de la ville. Elle est si étroite qu'on ne peut y passer qu'un seul homme à la fois. Son nom était alors : Porte du Marais. Mais après elle prit celui de Porte aux Larons, ainsi qu'on le voit dans plusieurs titres. Soit à cause de cet événement ou de la facilité qu'elle procurait aux soldats de la garnison qui allaient commettre des pillages dans les campagnes voisines. »

Louis - Pierre Le Maître.

CONCARNEAU

Le Passage - Lanriec

Découverte puis destruction du « rempart » du manoir de Porzambris

Fin janvier 1990, les travaux de démolition de l'usine SOPROMER amenaient le dégagement, sous le niveau des anciens bâtiments de direction, d'une sorte de rempart portant fruit, long d'environ vingt mètres, et laissant suivre sept assises régulières de pierres taillées.

Ce mur, dont l'importance s'explique par la dénivellation du terrain, était la terrasse sur laquelle se trouvait bâti le manoir de Porzambris, connu depuis le temps où Samuel Turpin, l'un des familiers de Duquesne au Moros, et régisseur du bac de l'abbaye de Landévennec en 1672, y stockait les dîmes exigées des utilisateurs ruraux du Passage. Les mesures de la façade sont connues : 62 pieds, exactement la longueur du rempart découvert. Le manoir abrita au siècle suivant une presse à sardines, laquelle disparut pour une conserverie.

Le tout a été rasé en février 1990.

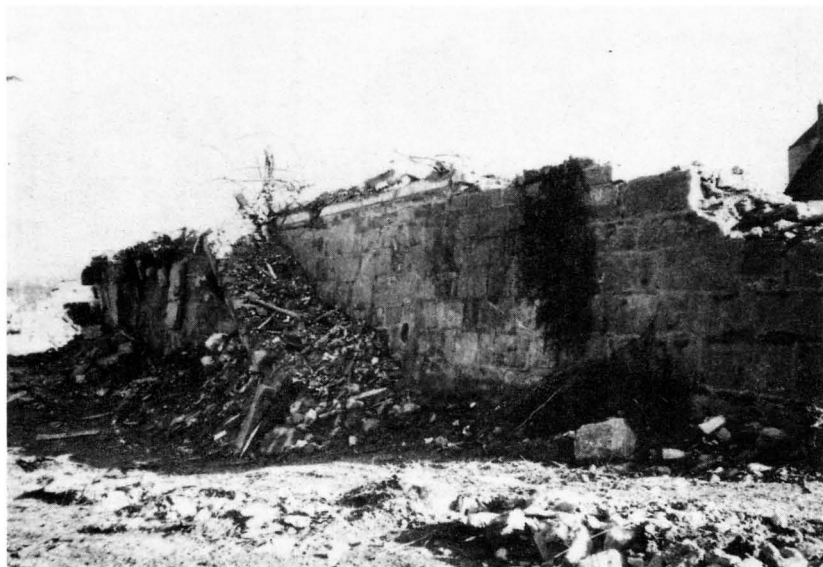


Fig. 4. — Concarneau, *Le Passage - Lanriec*, le « rempart » du manoir de Porzambris.

CONCARNEAU

Chapelle du Cabellou

Achat par la commune, 1990

Faisant jouer son droit de préemption, la commune de Concarneau a décidé de se porter acquéreur de la chapelle du Cabellou, mise en vente par sa propriétaire.

Il s'agit d'un petit bâtiment de plan rectangulaire édifié aux alentours de 1925 par un Parisien, M. Leboucq, avec les matériaux de la chapelle Saint-Fiacre de Riec-sur-Belon. L'intérieur est toujours resté vide bien qu'on y ait placé un bénitier et deux consoles de statues. On y remarque surtout l'assise de béton, fort peu esthétique, soutenant le clocher.

Le calvaire (1), d'abord exclu de la transaction pour être vendu séparément, a pu être racheté, *in extremis*, par l'Association des propriétaires du Cabellou qui l'a rétrocédé à la commune.

Louis - Pierre Le Maître.



Fig. 5. — Concarneau, chapelle du Cabellou.

CROZON

Les vestiges de la chapelle Saint - Guénolé

La chapelle Saint - Guénolé, possession ancienne de l'abbaye de Landévennec, à 3 km à l'est de Crozon, a substitué son nom à celui du village de Lanivinec, vraisemblablement à proximité des Lan Cun et Tref Cun du Cartulaire.

Nous ne possédons aucune représentation de cette chapelle, déjà en ruines et dégrée de rôle des décimes en 1781 ; elle mesurait 45 pieds de long et 14 de large, selon les procès - verbaux d'estimation de l'époque révolutionnaire ; elle fut vendue en 1804 au curé constitutionnel devenu agent national, Henri Savina, qui l'acheta avec son cimetière pour la somme de 421 francs.

Ses seuls débris connus à ce jour sont un pinacle tronqué à petits crochets et une fleur de lis qui devait couronner quelque baie, objets en grès jaune de l'île Longue, qui ont 30 cm de long environ ; il s'y ajoute un torse de Christ aux côtes très marquées, en kersanton, dont la tête orne la fontaine voisine (2).

(1) Y.-P. CASTEL, *Atlas des croix et calvaires du Finistère*, Quimper, 1980, n° 360.

(2) P. PEYRON et J.-M. ABGRALL, *Notices sur les paroisses... Crozon*, dans *Bulletin de la Commission diocésaine d'histoire et d'archéologie*, 1907, p. 89. — L. FLEURIOT, *Dictionnaire des gloses en vieux breton*, Paris, p. 125. — Arch. dép. Finistère, 1 Q 696 et 1129.

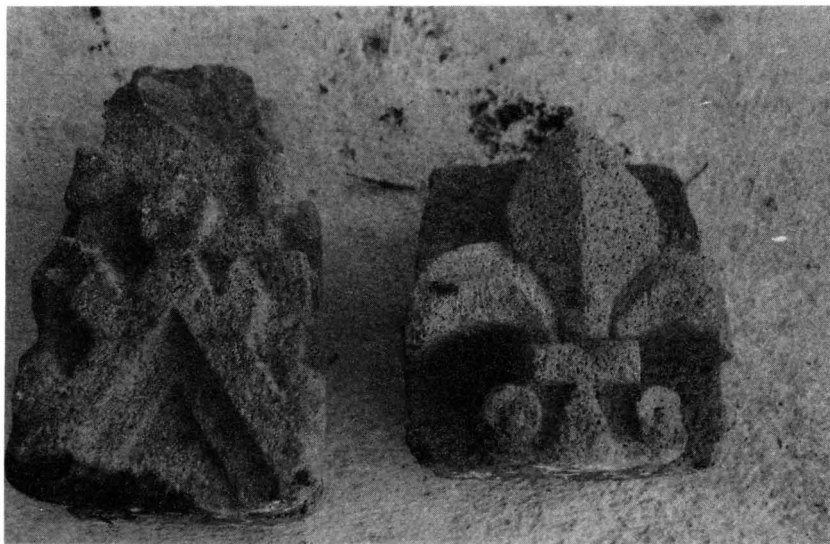


Fig. 6. — Crozon, chapelle Saint - Guénolé, vestiges.

Une porte ancienne rue Anne-de-Mesmeur

Il existe au nord du double transept de l'église, dans la rue Anne-de-Mesmeur, un ancien hôtel particulier, ancienne dépendance de la seigneurie de Crozon, dont la porte en grès, très ouvragée, a les caractères du XVI^e siècle. Son ouverture en anse de panier a 2,15 m de haut, sa largeur est de 1,12 m ; elle est encadrée de pieds droits qui se terminent au niveau du linteau à bordure de feuillages par des colonnettes à torsades portant un réseau de pointes de diamant en losanges et se prolongeant par de petits pinacles garnis de crochets.

La présence de cet appareil est totalement étrangère à cette façade. Cette construction a été remaniée à plusieurs reprises ; elle en porte des traces dans son gros - œuvre qui ne peut remonter au - delà du XVIII^e siècle, selon les indications que nous possédons quant à la qualité de ses occupants.

Cependant nous savons qu'en face de cette bâtisse a existé une chapelle placée sous un vocable qui témoigne de son ancienneté : celui de la Trinité. Cette chapelle a servi aux réunions électorales de 1790 à 1792, mais nous en perdons la trace en 1822. Il ne semble pas aventuré de penser que la porte qui nous occupe ici aurait été sauvée et remontée à cette place par le juge de paix Druy lors de la disparition de la chapelle (3).

A. - H. Dizerbo.

(3) Cf. H. DANIEL et A. - H. DIZERBO, *La Révolution dans la presqu'île de Crozon*, Quimper, 1946, p. 32, 36, 57, 129 et 213. Le sieur Druy, ancien militaire, fut président du canton en 1804, puis juge de paix jusqu'en 1840.

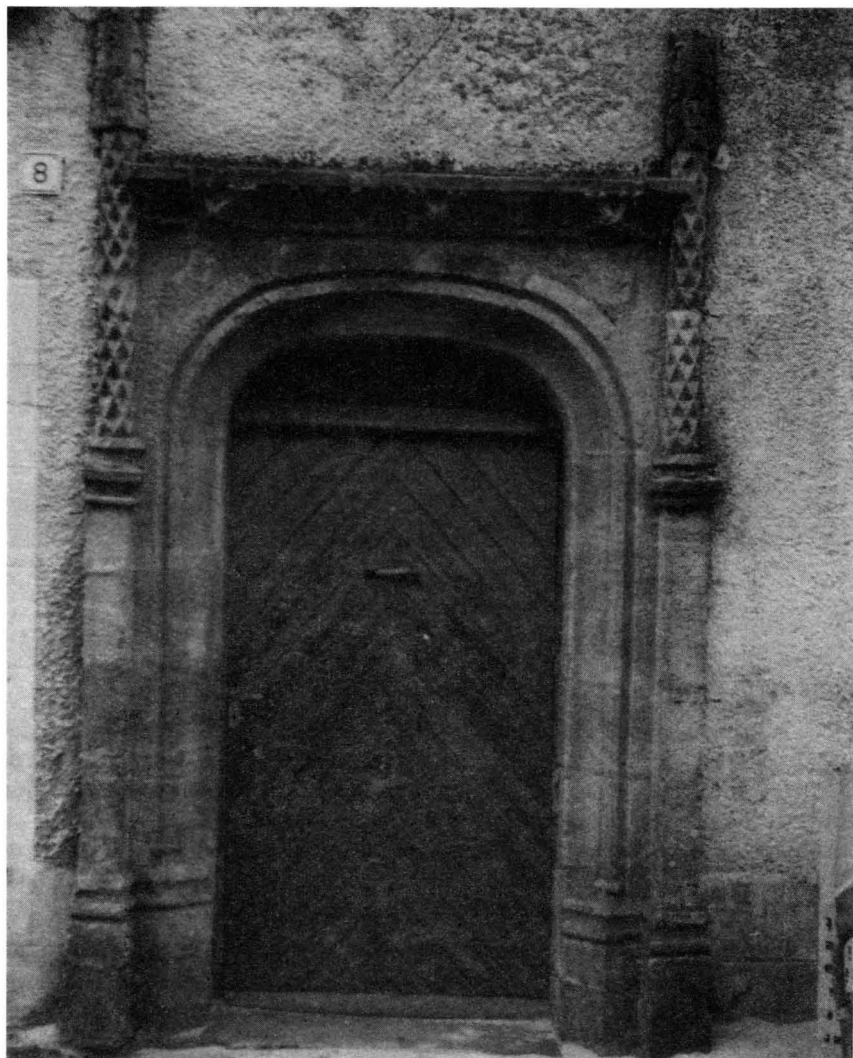


Fig. 7. — Crozon, *rue Anne-de-Mesmeur*, porte du XVI^e siècle.

DIRINON

Eglise Sainte-Nonne

Inscription au sommet du clocher

Le quatrième centenaire de la construction du clocher de Dirinon a fourni l'occasion de lever les yeux vers les messages que ses constructeurs ont confiés aux pierres.

A la base du clocher, la date de 1588 est facilement lisible sur le contrefort sud - ouest, à quelques mètres de hauteur. Pour l'historien d'art, elle situe dans le courant classique qui se développe, dans le pays tout entier, une façade majestueuse dont le dessin, d'une force peu commune, souligne les épais contreforts de fortes corniches.

Il est vrai, la plénitude du projet n'a pas été totalement soutenue. Au niveau du gâble, contre la base du carré de la tour, les lignes s'amenuisent, n'assurant pas, à notre avis, une parfaite homogénéité entre le niveau du portail et celui du clocher. Il semble que les constructeurs aient réutilisé le gâble de l'édifice antérieur, ce qui expliquerait le léger malaise éprouvé du point de vue de l'esthétique pure.

Une seconde inscription, sous la seconde galerie du côté de l'ouest, montre des travaux qui progressent rondement. Les fabriciens J. KERZVNCVF et Y. LE REST y inscrivent leur nom en 1593, huit ans après le démarrage des travaux. Le relevé de cette inscription montre, s'il en est besoin, combien le manque de rigueur du premier transcrit est dommageable, car rares sont par la suite ceux qui se donnent la peine de vérifier sur pièces.

La troisième et dernière inscription n'a guère jusqu'ici attiré l'attention. Trop haut placée sur la pierre terminale de la pyramide, une pierre dont on voit qu'elle n'est pas en parfaite liaison de lignes avec les arêtes de la flèche, on ne peut l'appréhender sans jumelles. De plus, les descentes du paratonnerre ne facilitent pas la lecture des caractères gravés en creux. Il faut commencer vers le nord - ouest une ligne de lettres qui se dédouble vers la fin.

ET VERBUM CARO F-----M / EST / 1842

Le rétablissement des signes manquants ne laisse aucun doute. *Et Verbum caro factum est*, et le Verbe s'est fait chair. C'est le premier stique du verset 14, premier chapitre de l'Evangile de Jean.

Une inscription analogue, de la première moitié du XVII^e siècle, a déjà été signalée au sommet du clocher de Saint - Thégonnec (4). La gravure de Dirinon, quant à elle, est de 1842, et la forme de lettre U, arrondie et non pointue comme un V, milite en faveur de son authenticité.

Sommes - nous donc là en présence d'une tradition ? Deux inscriptions du même type à la même place, quasiment illisibles du bas... à deux siècles de distance, cela prête à réfléchir et à prendre les jumelles pour passer au peigne fin les pierres des sommités de nos flèches d'église.

La cloche de 1655

Le clocher contient dans ses deux chambres superposées quatre cloches dont la plus ancienne a été fondue en 1655. Placée au premier niveau du côté du nord, c'est l'une des deux plus grosses campanes : elle mesure 1,10 m d'ouverture et autant de hauteur. Elle a subi, à une époque indéterminée, une grosse

(4) *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIII, 1984, p. 345 - 346.

réparation qui a consisté en l'adjonction à l'intérieur, pour soutenir le marteau, d'une large et épaisse plaque de métal fixée par quatre forts écrous.

L'inscription, placée au niveau du cerveau, se développe sur deux lignes :

+ ESCVIER G. DV LOVET SEIG(NEU)R DE LISQVIVIT & C PA(RRA)IN & DAM(OISEL)LE MAVRICETE DAME DE COATJVNVAL MAR(RA)INE

+ M. HIEROME GAYEMANT CVRE•O(LIVIER) CANN & ANTO(INE)•CALVEZ FAB 1655.

Au-dessus de la pince, c'est - à - dire vers le bas, où le profil de la cloche s'épaissit, il y a un cartouche octogonal, circonscrivant un double cercle, où l'on voit un renard courant devant un bouquet et une inscription sur trois lignes :

IAC + LE: LOV / ARN: MA: / FAICTE

Armes parlantes du fondeur dont le nom breton veut dire renard. Jacques Le Louarn est un fondeur dont le travail est bien répertorié entre 1633, à Plougonver, et 1668, à Saint - Quay - Portrieux, longue période où on connaît de lui la fonte de seize cloches. Pendant dix ans, il travaille dans les diocèses de Tréguier et de Cornouaille, puis s'établit à Landerneau. En 1663, il réside à Trébeurden.

Artistes en Bretagne, paru en 1987 (5), donne le détail de son activité. Il sera intéressant de voir à partir de la liste que donne l'ouvrage ce qui reste de l'œuvre de Jacques Le Louarn. On sait qu'en 1666, onze ans après la fonte de l'ancienne cloche de Dirinon, il revint ici pour fondre deux autres cloches. Mais ces dernières ont disparu.

Y. - P. Castel, A. Le Men.

ERGUE-GABERIC

Eglise Saint - Guénal

Baies au réseau en fleur de lis, 1516

A la suite des mariages de la duchesse Anne avec les rois Charles VIII, en 1491, Louis XII en 1499, préludant à l'union du duché et du royaume, fleurirent bientôt les lis de France aux fenestragés des églises bretonnes.

L'étude de ce phénomène architectural est en cours. L'enquête préalable annonce une belle moisson de plus de soixante-dix édifices fleurdelés datant principalement de la première moitié du XVI^e siècle.

A Ergué - Gabéric trois édifices ont été ainsi dotés de réseaux fort élégants. Deux fenêtres au chevet de l'église paroissiale, deux au chevet de la chapelle Saint-André, et une dans la longère nord de la chapelle Notre-Dame de Kerdévot.

Y. - P. Castel.

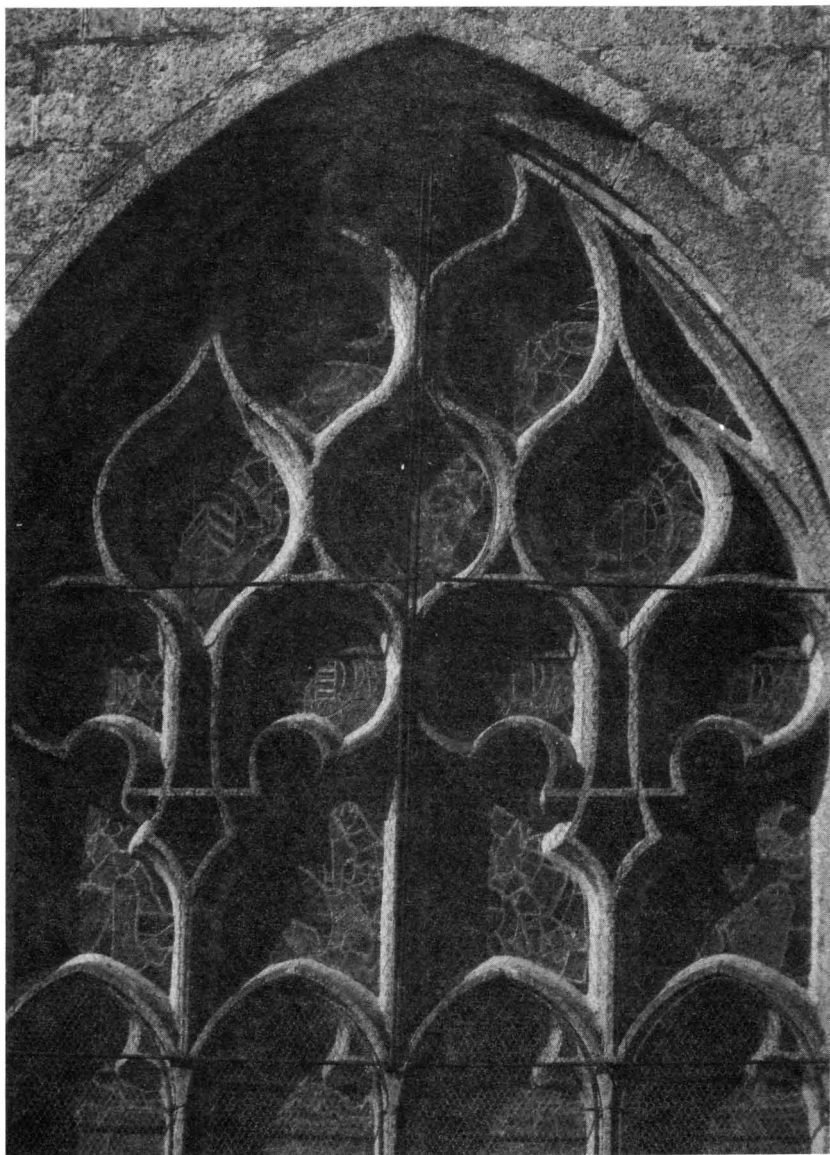


Fig. 8. — Ergué - Gabéric, *église Saint - Guinal*, baie du chevet.

LE FAOU

Église Saint - Sauveur

Découverte d'une inscription de 1544

Le déplacement de la grande armoire de la sacristie au Faou vient de révéler la présence d'une inscription qui affine la chronologie de l'église. Comme la sacristie actuelle est plus haute et plus vaste que la précédente, la pierre sculptée se montrait autrefois à l'extérieur.

Étalé sur cinq lignes, le travail du graveur a été effectué avec un soin particulier. La capitale romaine « fleuronnée » s'agrémente d'échancrures et de barres. Sans atteindre la grande élégance du célèbre panneau de l'église voisine de Rumengol, 1536, celui du Faou, 1544, témoigne de l'habileté des tailleurs de pierre de kersanton :

LE XVIII IEME IOVR
DE MAI L MVXL
IIII FVRENT CETTES
CHAPPELLES FOVND
EES J ELE FABRIQ

(Le 18^e jour de mai l'an 1544, furent ces chapelles fondées J. Elé fabrique).

Jean - Luc Quentel nous a fait remarquer que le 18 mai, veille de la Saint - Yves, tombait, cette année - là, un dimanche. En revanche, on ne connaît pas le fabrique J. Elé, ni la signification du curieux symbole qui accompagne son nom, Serait - ce une simple fleurette ?

Du point de vue de la chronologie de l'église, 1544 devient la date inscrite la plus ancienne. Le porche, commencé en 1593, ne sera achevé qu'en 1613, à cause des guerres de la Ligue. Le clocher date de 1628 - 1647 (6), le chevet à pans de 1680, et la sacristie où se lit l'inscription de 1877.

Y. - P. Castel.

LANVEOC

Eglise Sainte - Anne

Une sculpture de l'ancienne chapelle Sainte - Anne

Le décapage de la maçonnerie de l'église a mis au jour une sculpture, engagée dans un contrefort, dont on ne connaissait qu'une partie : la tête et l'extrémité des pattes d'un animal. Une fois dégagée, cette sculpture remployée s'est révélée correspondre à une description donnée par Bachelot de La Pylaie en 1843 : « Au - dessus de la porte occidentale (de la chapelle de Lanvéoc) on voit une sculpture en granit qui représente une espèce de chien couché à plat ventre et

(6) Cf. Y. - P. CASTEL et J.-L. DEUFFIC, *La construction du clocher du Faou en quatre campagnes de travaux de 1628 à 1647*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXII, 1983 / 2, p. 117 - 122.



Fig. 9. — Le Faou, *église Saint - Sauveur*, inscription de 1544.

dont les pattes sont en avant. Ce travail est d'une grossièreté qui le ferait regarder volontiers comme de l'an 1000 ou 1100. » (7).

L'animal représenté se trouve à l'extrémité d'une pierre de granite longue de 0,53 m ; il a 0,30 m de longueur, sa largeur est de 0,16 m, sa hauteur de 0,27 m. C'est un chien à oreilles pendantes, au repos, qui devait se trouver à l'origine au bas d'un rampant au pignon occidental de la chapelle primitive et non où l'a vu La Pylaie. Nous lui assignerons une date plus récente, le XV^e siècle sans doute.

A. - H. Dizerbo, L. Duduyet.

LOCMELAR

Le calvaire de Boscornou

Le calvaire de Boscornou, restauré en 1990, s'appelle Croas-Cabellec, « croix chapeautée », manière des anciens de nommer une croix à dais (8). En effet, un dais gothique double abrite et le crucifix, et la Vierge à l'Enfant, sculptures du XV^e siècle issues d'un bon atelier de kersanton, sans doute de Landerneau.

(7) BACHELOT DE LA PYLAIE, *Études archéologiques et géographiques*, Quimper, 1970, 2^e éd., p. 88.

(8) Les restaurateurs n'ont pas pensé que le double dais, destiné, dans l'esprit des créateurs, à coiffer le crucifix de la face et la Vierge du revers, doit être placé perpendiculairement à la branche de la croix.

Sur le socle, la large hache gravée, cognée de bûcheron, désigne notre croix comme limite d'un déforestage destiné à gagner des terres cultivées. De l'autre côté de l'Elorn s'étendent les collines boisées de Runtan et de Saint - Antoine. Ici, rive droite, il y a cinq siècles, il en était de même.

A défaut d'un nom qui vienne nous renseigner sur le responsable de la mise en culture dans ce secteur, relevons le blason du nœud de la croix, épargné par le marteau des révolutionnaires, un palé de six pièces. Rosmadec ? Mais on ne les voit pas, selon le *Nobiliaire et Armorial de Bretagne* de Pol de Courcy, possédés à Locmélar.

Quoi qu'il en soit de nos incertitudes, la croix de Boscornou demeure le marqueur privilégié d'une étape dans la constitution du paysage agraire en la paroisse de Locmélar.

Y. - P. Castel.



Fig. 10. — Locmélar, calvaire de Boscornou, XV^e siècle.

MELGVEN

Eglise des saints Pierre et Paul

Statuaire

Ayant reconsacré son église en 1852, Melgven se devait logiquement de proposer aux fidèles une panoplie de statues renouvelées. Dès 1865, Mgr Sergent exige expressément la relégation d'un pauvre saint Sébastien. Il sera remplacé par un modèle très sulpicien mais, le fait vaut d'être signalé, en bois et non en plâtre, qui exhibe toujours ses plaies sanguinolentes à l'angle nord du transept.

Sans dragonnades excessives, la persuasion officielle se poursuit. « Statues : une douzaine à réformer peu à peu » explique le procès-verbal de visite épiscopale de 1878. Quatre années plus tard, la paroisse reçoit un certificat de bonne conduite pour « quatre statues neuves » que l'on imagine être celles de saint Sébastien, de saint Joseph, du Sacré-Cœur et de la Vierge. Les Melgvinos s'estiment-ils quittes ? En 1886, il leur est encore demandé d'activer le départ « de quelques vieilles statues ».

L'inventaire de 1906, rapidement mené par des fonctionnaires mal à l'aise, atteste de la présence de quatorze statues, toutes déclarées en bloc « de plâtre colorié ». Trente ans exactement plus tard, le recteur en retrouve une quinzaine, une sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus s'étant annoncée entre-temps (9). Depuis, seul saint Corentin aurait émigré à la chapelle de Cadol. Aujourd'hui, l'église compte seize statues dont cinq en plâtre et deux déposées de la chapelle de Coatanpodou. Notre siècle, fort réputé pour ses désordres, aura donc été bien moins iconoclaste que ses prédécesseurs.

— *Saint Pierre et saint Paul* montent toujours la garde du chœur. L'un, les yeux au ciel, garde bien en main sa clef tandis que l'autre, visionnant rapidement ses épîtres, semble prêt à faire jouer son sabre recourbé. Œuvres de bonne facture (hauteur : 160 cm), elles semblent sorties de l'atelier Le Déan et conviennent parfaitement aux grandes niches de pierre qui ont été soigneusement conservées lors des modifications de l'abside. Deux colombes symboliques y appelaient déjà le double mouvement de l'Eglise. L'une, piquant du bec sur le crâne de saint Pierre, lui confère d'en-haut tous pouvoirs tandis que sa consœur, s'élevant au-dessus du Prince des Gentils, entraîne à sa suite les cohortes militantes.

— Bout de mitre cassé, main gauche abîmée, *l'évêque Cado* (hauteur : 122 cm) a été transporté ici après le naufrage de Coatanpodou et pourrait bien y retourner, maintenant que cette chapelle a été restaurée. En provient également la petite *Vierge* en tuffeau polychrome (hauteur : 97 cm) où la mère et l'enfant

(9) Arch. par. Melgven, inventaire des statues en 1936 : deux anges adorateurs, saint Pierre, saint Paul, Notre-Dame de Lourdes, saint Jean-Baptiste, saint Louis, saint Joseph, saint Joseph d'Arimathie, sainte Marguerite, saint Yves, sainte Anne*, saint Corentin, Sacré-Cœur, saint Sébastien, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, sainte Barbe.

* En 1901, achat d'une statue de sainte Anne (158 francs), à la maison Cachal-Froc.



a. saint Pierre



b. saint Paul



c. saint Jean-Baptiste

Fig. 11. — Melgven, *église Saint - Pierre et Saint-Paul*, statues anciennes.

tiennent chacun un globe tandis qu'une banderole peinte laisse encore deviner les trois lettres ANC, tirées sans doute de l'ECCE ANCILLA DOMINI.

— *Saint Louis* patronnait autrefois, avec l'aide d'un saint Nicolas disparu, la chapelle nord de l'église, alors dite de Minuello. Cette statue fut-elle offerte, mais ce n'est qu'hypothèse, par un propriétaire de ce manoir, Louis du Couédic de Kerousic ? Le manteau royal est un bel exemple de compromis historique et aussi politique, alliant hardiment hermines et fleurs de lis, mais la main droite a déjà perdu le sceptre de puissance et l'autre la sainte couronne d'épines qu'elle exposait sur un voile blanc.

— Faisant pendant au *saint Sébastien* sulpicien (hauteur : 120 cm) qui n'est plus meurtri que d'une unique flèche, un long *saint Yves* en bois (hauteur : 140 cm), dont on pourrait penser qu'il date du long ministère de l'abbé Yves Péan (10). Bonnet carré, collet, surplis, soutane, le saint recteur de Louannec demeure le modèle du clergé bas-breton, tout comme la référence des multiples gens de robe alors disséminés dans les manoirs ruraux. De facture quelque peu similaire, un beau *Jean - Baptiste* en bois (hauteur : 125 cm) préside maintenant dans les fonts baptismaux, l'Agneau dressé sur ses pattes de derrière.

(10) Cf. L. - P. LE MAÎTRE, *L'église des saints Pierre et Paul de Melgven. Restaurations, reconstructions (1715 - 1855)*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVIII, 1989, p. 289 - 290.

— Outre la Vierge de Coatanpodou, quatre statues de pierre encore : *Joseph d'Arimatee* (hauteur : 100 cm), polychrome du XVI^e siècle, peinture très écaillée, traces de recollage au ciment, coiffure bizzare à gros boutons, en main droite des tenailles, dans la gauche trois cloux. *Sainte Marguerite* sur son dragon, *sainte Barbe* et sa tour, toutes deux en tuffeau (hauteur : 85 cm) ; cette dernière se trouvant naguère sous le porche latéral, comme pour protéger l'édifice de la foudre et, pourquoi pas..., des ouragans. On rappellera également la *Pietà* en tuffeau, mutilée, figurant jadis sur le petit autel de pierre (11).

— Reste encore, pour compléter cet inventaire mobilier, à signaler la grande *croix* de la nef (XIX^e siècle), le groupe du *Baptême du Sauveur*, en bois teinté de 1860, et un tableau du *Rosaire* dans un encadrement néo-gothique très restauré vers 1935.

Boiseries et autels, 1860

Les boiseries du chœur (12), ainsi que les stalles, doivent être contemporaines de la nouvelle consécration de l'église en 1852. Huit ans plus tard, la décision était prise de faire « boiser » les fonts, les quatre autels secondaires



Fig. 12. — Melgven, *église Saint-Pierre et Saint-Paul*, panneau de l'ancienne chaire (1841).

(11) ID., *ibid.*, p. 312.

(12) Sur le maître-autel, daté de 1790, cf. *Monuments et objets d'art*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVI, 1978, p. 307.

(1 800 francs), d'acheter une nouvelle chaire (1450 francs) et quatre confessionnaux (400 francs). Le nom de l'entreprise de menuiserie n'a pas été conservé. Si la technique s'imprègne bien du néo-gothique ambiant, elle délaisse, faute sans doute de moyens financiers, la recherche ornementale annoncée dans le chœur. Les quatre retables sont traités en panneaux, démesurément élevés dans les chapelles latérales, et ne servent que de support à une niche centrale et deux consoles pour statues. Même profil dans la boiserie des fonts où le baldaquin se réduit à une avancée incurvée.

Les comptes de 1861 mentionnent la pose « d'un grillage de fer autour des fonts baptismaux, au-dessous de la chaire et pour fermer les deux chapelles ». Seule la grille des fonts a été conservée.

L'autel de la chapelle sud présente, depuis la réforme liturgique, une curieuse physionomie. Pour remplacer le tombeau, devenu autel central, on s'est servi de panneaux feuillagés qui semblent provenir de l'ancienne chaire exécutée en 1841 par L. Granger. Quant à la niche, on l'a fermée par une vitre pour avantager une banale sainte Anne dorée. La nouvelle chaire a été démontée. D'abord transformée en ambon, la cuve, ornée d'un saint Pierre, sert maintenant de piédestal à sainte Thérèse, tandis que son support fait office de couvercle à la cuve baptismale...

Boîte aux saintes huiles de la trêve de Cadol (13)

En 1988 était retrouvée dans un placard une ancienne boîte aux saintes huiles, apparemment en étain, laissant deviner sur une face l'inscription CADOL 1767. Simple coffret rectangulaire à couvercle en talon, elle se trouvait empâtée de multiples couches de dorure et d'argenture domestique, et l'une des charnières avait été remplacée par une épingle de sûreté.

Deux marques, bien qu'assez mal frappées, étaient toutefois discernables sur le fond. Yves-Pascal Castel a bien voulu guider nos recherches et en donner lecture satisfaisante : poinçon de contrôle de l'étain, daté de 1748, avec vraisemblablement les lettres du mot RENNES, le gros demi-cercle central devant être la lettre C surmontée d'une couronne à cinq pointes et, d'autre part, un long saint Jean-Baptiste présentant une croix en main droite, au-dessus de la date 1742. Les initiales de l'artisan paraissent définitivement effacées, le poinçon ayant peu mordu le métal.

Outre l'inscription CADOL 1767, trois autres sont apparues sur les différentes faces du coffret, après un premier nettoyage : FAIT A RENNES, puis EX DONO DOMINI RABBY BRESTENSIS et enfin 10 LIBRIS CONSTITIT.

En 1767, le desservant de Cadol était René-Jacques Le Siner, connu pour être l'auteur d'un manuscrit longtemps détenu à la paroisse et aujourd'hui conservé aux Archives départementales. Intitulé *Ordre alphabétique des âges, noces et sépultures des tréviens de Cadol, annexe de Melgven*, il forme un



Fig. 13. — Melgven, *église Saint-Pierre et Saint-Paul*, boîte aux saintes huiles (XVIII^e siècle).

«synchronisme des évêques de Quimper, des recteurs de Melgven, des curés de Cadol et d'autres prêtres ayant desservi la paroisse depuis 1472», rajoutant au passage des détails sur les us et coutumes ou les acquisitions et travaux de Cadol. En 1767, l'abbé Le Siner ne signale pas l'arrivée de la boîte aux saintes huiles mais mentionne par contre la confection d'un « soleil » et « d'une coupe de calice pour être placée sur la tige dudit soleil ». Un oubli qui pourrait s'expliquer par le fait qu'il s'agissait d'un don, n'ayant donc pas engagé les finances tréviales.

René-Jacques Siner (ou Le Siner suivant les textes), fils d'un maître cordonnier quimpérois, était né dans la paroisse de la Chandeleur le 27 février 1725. Vicaire à Gourin en 1763, il arriva l'année suivante à Cadol, passa de là recteur de Saint-Thurien, puis de Gouesnach où il mourut le 9 mai 1786.

Quelles ont pu être ses relations avec la famille Raby, de bonne bourgeoisie brestoise, on l'ignore. Le fait que le donateur ait fait suivre son nom de l'adjectif BRESTENSIS devait bien rappeler quelque souvenir commun. Et pourquoi la mention insistante : FAIT A RENNES ?

En l'état actuel de nos connaissances et au terme d'une étude assez détaillée sur les propriétaires de terres nobles, il ne paraît pas que les Raby aient été à l'époque possessionnés sur le territoire de Melgven. Par contre, il leur arrivait parfois de descendre, surtout pour des parties de chasse, dans leur manoir beuzécois de Lesnevars, distant d'environ deux lieues du presbytère de Cadol... Au moment de la donation de la boîte aux saintes huiles, le propriétaire de Lesnevars était noble homme Simon Raby, « ancien conseiller de la Communité et maison de ville de Brest ».

Quatre orceaux en étain, mais de forme et d'époque différentes, garnissent actuellement la boîte :

— n° 1 : hauteur : 5 cm, diamètre de base : 2,9 cm. Couvercle plat débordant. Inscription SANCTUM OLEUM fortement gravée sur le couvercle et la panse. A noter que le M de SANCTUM, sur le couvercle, est condensé en un tiret au-dessus du U.

— n° 2 : hauteur : 4 cm, diamètre de base : 3,2 cm. Couvercle plat avec pointe centrale. Inscription malhabile sur le couvercle seul : *O Fmorum* et quelques traits formant III7 (1717?).

— n° 3 : hauteur : 6,2 cm, diamètre de base : 3,2 cm. Couvercle à bordure plate et calotte centrale, un cercle supérieur laissant en relief une large croix entre deux petits carrés. Inscription malhabile : OS.

— n° 4 : hauteur : 5,5 cm, diamètre de base : 2,4 cm. Forme classique XIX^e siècle, avec croix sur le couvercle. Inscription malhabile sur la panse : O S.

La trêve de Cadol fut définitivement rattachée à Melgven au mois de janvier 1793.

Croix de procession (14)

On ne s'étonnera pas de retrouver le nom du célèbre recteur Talgorn lié au renouvellement de l'orfèvrerie paroissiale de Melgven. L'acquisition de la grande croix de procession est de son initiative.

Au printemps de 1832, il avait déjà acheté à un nommé Soubrier, « marchand de vases sacrés », trois paires de chandeliers à deux feuilles d'argent pour 260 francs, échangé le vieil ostensor contre un plus beau moyennant 300 francs et, toujours en 1832, racheté une autre « garniture de chandelier argenté à deux feuilles », 200 francs.

En 1836, il passe par le même intermédiaire pour commander à un atelier parisien une croix de procession en argent. La fabrique ayant sans doute hésité devant l'importance de la dépense, la fourniture d'une hampe est exclue.

L'objet, suivant quittance conservée aux archives paroissiales, arriva à Melgven le 5 juin 1836, bien à temps pour les solennités du pardon, livré par le sieur Soubrier. Le « parfait paiement » de la somme convenue de 1 200 francs n'intervint cependant que le 22 mai 1838, ce qui permit à la fabrique d'échelonner son crédit sur deux ans.

Alors pourvue d'un jeu de deux hampes, l'une en cuivre argenté qui lui sert maintenant, l'autre « en bois avec virole en argent », cette croix ne s'écarte guère des schémas maintes fois répétés : nœud à panse oblongue ornée des traditionnelles têtes d'angelots, branches plates garnies d'embouts peu développés. Quelques détails clinquants cependant attirent l'œil, pouvant faire accepter la dépense dans les rangs des fidèles : gloire très développée au-dessus du crucifix,

(14) Argent, Paris, 1836. Hauteur : 140 cm.

de forme presque carrée, avec un Saint - Esprit central, médaillons dorés de saint Pierre et saint Paul et, au revers, des trois vertus théologales, bandeaux de grappes et d'épis insérés dans les embouts.

Au bas de la douille, le poinçon losangique de l'orfèvre est devenu illisible, tout comme la dernière ligne de l'inscription commémorative :

CROIX POUR L'USAGE DE L'EGLISE DE LA PAROISSE DE MELGVEN
FAITE DU TEMPS DE M. TALGORN RECTEUR
Jh NERZIC MAIRE, J COTTEN TRESORIER
FAIT A PARIS LE 3 MAI 1836
.....



Fig. 14. — Melgven, *église Saint-Pierre et Saint-Paul*,
croix de procession (1836).

Reliquaires, bois, début du XIX^e siècle

L'étude méthodique des multiples reliquaires du XIX^e siècle et de tous les documents paroissiaux pouvant s'y rapporter permettrait peut-être une nouvelle approche du clergé de l'époque, partagé entre le légitime souci de revivifier le culte de ses saints « nationaux » et la nécessaire ouverture aux courants ultramontains très prodigues en trophées de martyrs. Le recteur avisé n'était-il pas alors celui qui, grâce à ses relations avec l'évêché, obtenait de puiser dans les deux traditions ?

Ainsi que la généralité des paroisses, Melgven possède son reliquaire de la Vraie Croix (15), bois noir et médaillon d'argent, objet plus liturgique que de dévotions particulières, reproduit en série au début du XIX^e siècle. « Un morceau de la vraie croix incrusté dans une croix d'hébène avec un cercle argenté très propre », note l'état et dénombrement des vases sacrés de 1842. Elle garde aussi deux reliquaires en bois, redorés en 1843 par Casseigne, « peintre vitrier à Quimper », moyennant 50 francs.

Le plus important, en forme de tombeau carré antique cantonné de colonnes (16), présente à l'abri du couvercle deux figurines blanches, apparemment énigmatiques, alors que le regard principal, sur le devant du coffre, expose les reliques de saint Sébastien et de saint Corentin, deux saints qui avaient d'ailleurs leur statue à l'église.

L'autre est plus simplement une armoire miniature : pieds en boules, pilastres encadrant une fenêtre losangique, fronton triangulaire, pots à feu (17). L'ouverture se fait par l'arrière, au moyen d'une tirette rudimentaire. On y trouve un papier, portant des débris de sceau et l'inscription « Relique de Saint Théophile martyr pour Melgven », de l'écriture du recteur Talgorn, puis, comme relique, une dent désormais conservée dans une boîte en plastique d'usage pharmaceutique...

Cette dent, sans doute arrachée de haute lutte par l'entreprenant recteur, fut longtemps tenue en suspicion par ses différents successeurs peu au courant des affinités locales avec ce très obscur martyr. « On enverra à l'évêché la relique de saint Théophile afin que l'on assure de son authenticité » insinue le procès-verbal de visite de 1869 ; « relique de saint Théophile à faire approuver », rajoute celui de 1878. Mgr Sergent finira par s'exécuter et ce sont vraisemblablement les restes de son cachet qui collent encore au papier.

Les reliques de saint Sébastien et de saint Corentin sont encore plus tardives. Absentes des six inventaires paroissiaux qui s'échelonnent de 1842 à 1895, elles n'apparaissent que dans celui de 1904 et on comprend alors que le principal reliquaire, celui que l'état de 1842 décrivait « d'une façade superbe », est en fait celui de saint Pierre et saint Paul, patrons de la paroisse, représentés en figurines sur le couvercle. Les authentiques de Mgr Sergent ayant été égarés au

(15) Hauteur : 42 cm ; largeur : 30 cm ; pied : 16,5 cm x 7 cm.

(16) Hauteur : 21 cm ; longueur : 33 cm ; largeur : 33 cm.

(17) Hauteur : 33 cm ; longueur : 18,5 cm ; largeur : 14 cm.



a. de saint Pierre et saint Paul



b. de saint Théophile.

Fig. 15. — Melgven, *église Saint-Pierre et Saint-Paul*, reliquaires.

temps du recteur Riou, les reliques eurent moins de chance que la dent de Théophile et disparurent à leur tour. Corentin et Sébastien remplacèrent alors les deux fondateurs de l'Eglise...

Louis-Pierre Le Maître.

MORLAIX

N° 2, rue de Ploujean

Une cheminée du XIV^e siècle ?

La cave du n° 2 de la rue de Ploujean était à l'origine une salle basse qui servait, si l'on en juge par sa vaste cheminée, de cuisine. On y descend par un escalier en vis en partie taillé dans le schiste comme le sont certains de ses murs eux-mêmes. Le jour y pénétrait jadis par une ouverture, quasi obturée par suite du relèvement du niveau de la rue.

La cheminée est analogue à celle de la cuisine de l'Abbaye-Blanche de Mortain dont Viollet-le-Duc donne une gravure dans son *Dictionnaire raisonné de l'architecture*, la datant du XIV^e siècle.

Ici, le manteau est orné d'un écu dont les reliefs ne sont plus intacts. En revanche, la devise répétée sur les banderoles latérales est lisible : TE MAT, TE MAT. Dans l'état actuel des recherches sur l'héraldique bretonne, on ne sait à qui l'attribuer. Quant au sens des deux mots bretons associés : toi et bon, il relève de la concision lapidaire qui rend parfois obscures les « motto ». Peut-être une invitation à être bon, à moins que ce ne soit un cri de fierté : tu es le meilleur !

Dernière observation. Le tenant de l'écu est une espèce d'animal où il y a une queue d'oiseau, des ailes, un col ployé. Serait-ce un cygne ?

Y. - P. Castel.

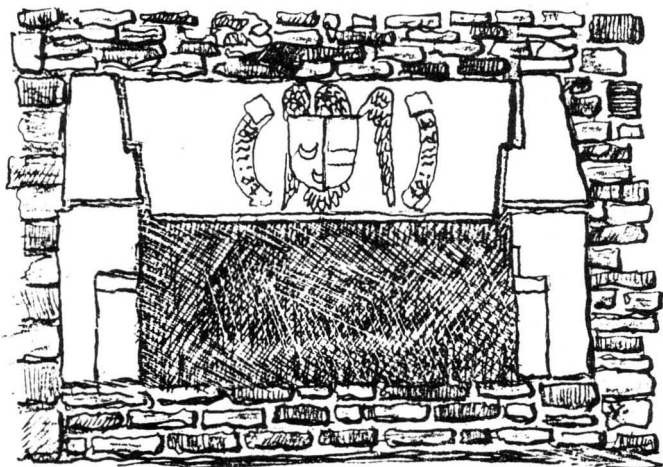


Fig. 16. — Morlaix, rue de Ploujean, cheminée (XIV^e siècle ?)

PLOUESCAT

Cimetière

Monument aux morts de la guerre, par Hortense Tanvet - Béart

Connaît-on dans le Finistère le nom d'Hortense Tanvet-Béart ? Née à Mésanger, près d'Ancenis, le 19 novembre 1880, elle est morte centenaire le 14 février 1981. Sculpteur, elle a donné au Finistère quelques-uns de ses monuments aux morts originaux dans les années 20.

Le beau portrait de jeune femme de Plouescat nous donne l'occasion d'énumérer des œuvres qui s'insèrent souvent de manière adroite dans des monuments préexistants. A Plouescat, la sculpture s'adosse au chevet de la chapelle du cimetière. A Esquibien, les bas-reliefs composent avec la porte monumentale de l'enclos. A Plonévez-Porzay, réutilisation d'un calvaire



Fig. 17. — Plouescat, *cimetière*, monument aux morts.

ancien, composition devant laquelle le cardinal Jean Danielou exprimait son admiration. A Lesneven, les bas-reliefs s'accrochent à la porte du cimetière. Mais le sculpteur laissa voir ici sa déception, estimant avoir été trahie par les tailleurs de pierre locaux...

Hortense Tanvet-Béart aura été parmi les rares artistes à éviter la banalité inévitable pour des œuvres de commande qui se sont comptées par milliers, après la Grande Guerre.

Y.-P. Castel.



Relevé et dessiné par Michel Huon, 1990

Fig. 18. — Plouézoc'h, *chapelle Saint - Antoine*, inscription en breton (1545).

PLOUEZOC'H

Chapelle Saint - Antoine

Rare inscription en breton sur une cloche de 1545

La campane du clocher médian de la chapelle Saint-Antoine mesure 0,62 m de diamètre. L'inscription qui court sur une ligne unique, en caractères gothiques, avait attiré l'attention du regretté Alfred Le Bars, mais sa transcription, restée d'ailleurs confidentielle, ne fut pas satisfaisante.

Le relevé à la plastiline que vient d'en faire Michel Huon, de Plourin, ne laisse désormais plus de doute. Son dessin fidèle appuyé sur un moulage fragile permet de vérifier la lecture qui suit :

+ LAN : MIL : V : C : XLV : MARI : GUIRION : MAM : RESONET : GREAT : EN : PACLOH : AIOA : TORET +

Sans être grand clerc, on y devine du breton. Un breton qui, selon Jo Irien et Vincent Séité, comporte des étrangetés ; ils s'accordent toutefois à accepter la traduction qui suit :

L'an 1545, Marie, mère véritable, sonne à nouveau. Ce fut fait car (l'ancienne) cloche était brisée.

L'intérêt de la découverte de Michel Huon se situe à deux niveaux. D'une part, 1545 est la date la plus ancienne relevée à Saint-Antoine dont la sablière du chœur porte 1574. D'autre part, les inscriptions anciennes en langue bretonne sont rares. Dans l'époque où la langue française supplante le latin dans les actes administratifs, le petit corpus breton n'en est que plus intéressant. Rappelons pour mémoire : 1538, Clédén-Cap-Sizun, chapelle Saint-Trémeur ; 1549, Plougastel-Daoulas, chapelle Saint-Adrien ; 1594, Pencran, chapelle ossuaire ; 1619, La Martyre ; 1621, Plouézoc'h, Croas ar vosen...

Une liste bien brève que l'on invite des enquêteurs hardis et habiles comme Michel Huon à allonger.

Y. - P. Castel.

QUIMPER

Musée départemental breton

La coupe de mariage est-elle gallo-romaine ?

En tant qu'agent de l'Inventaire général (région Bretagne), nous avons été amené à examiner le lot d'orfèvrerie conservé au Musée départemental breton de Quimper.

Le catalogue de 1901 désigné l'objet qui a attiré notre attention comme une coupe de mariage (18). Elle porte des initiales I. B. et deux anses, fort maladroites et dont l'une est brisée, analogues à celles des coupes connues. Mais

(18) Diamètre : 13,5 cm ; hauteur : 5,8 cm ; poids : 120 g.

manque le pied habituel et, contrairement à l'usage, le bol, d'ailleurs plus épais que les coupes « modernes », est entièrement orné selon le procédé au perloir quasi négligé par les orfèvres de Bretagne. Le procédé au perloir, bien connu de l'Antiquité, permet, avec économie de moyens, une fantaisie où les arcs de cercle, croisés ou non, se succèdent élégamment. On notera aussi les motifs tripodes, les chutes de denier et le léger mati. Relevons enfin l'absence de tout poinçon d'orfèvre et de contrôle.

Ainsi peut-on se demander si la coupe n'est pas un objet gallo-romain trouvé par un paysan du Cap-Sizun, il y a deux ou trois siècles, et qui l'aurait fait transformer en tasse à deux anses, c'est-à-dire, selon l'appellation contemporaine, en coupe de mariage, dont la région du Cap a fourni de nombreux exemplaires.

Y. - P. Castel.

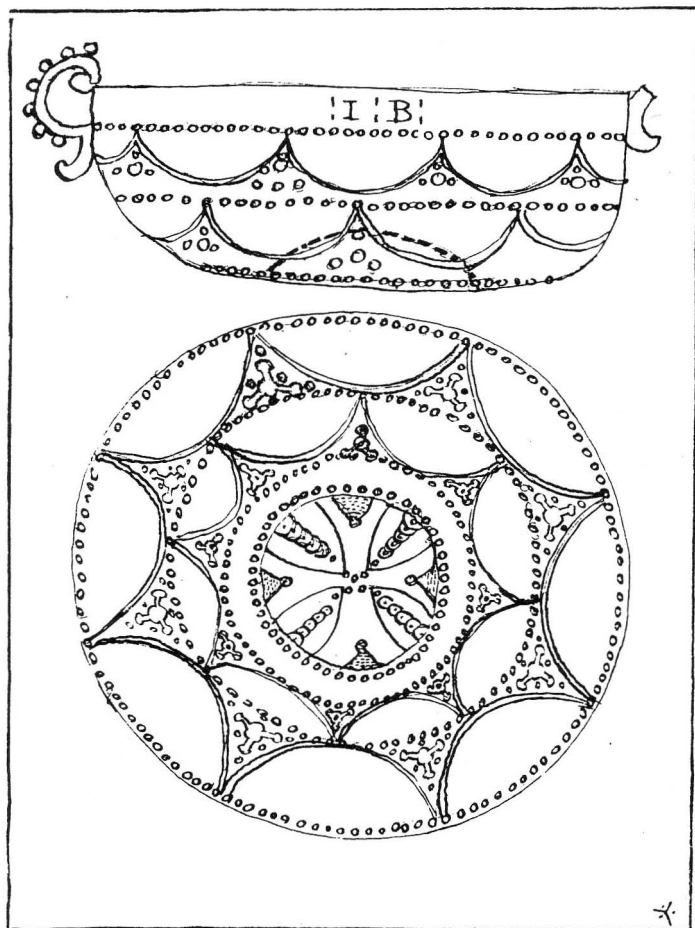


Fig. 19. — Quimper, Musée départemental breton, coupe en argent.

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Ancien couvent de Saint-François de Cuburien

La vasque du XVI^e siècle

Les travaux qui vont transformer la physionomie séculaire du couvent Saint-François ont attiré l'attention sur la vasque en pierre qui était près de l'ancienne ferme (19).

Le profil aux trois larges cavets inégaux ne manque pas de force, et l'on aurait aimé pouvoir lire sur les écus quelque blason noble. Leurs contours disent seulement que la grande vasque de Cuburien est du XVI^e siècle.

C'était le temps où s'élevait le couvent, avec la chapelle de 1527 et les bâtiments conventuels. Ensemble cohérent unique en Bretagne légué par les frères Minimes et qui doit attirer l'intérêt de ceux qui aiment le patrimoine.

Y. - P. Castel.

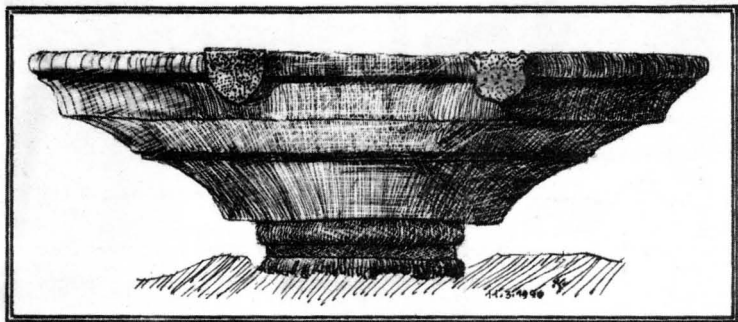


Fig. 20. — Saint-Martin-des-Champs, ancien couvent de Saint-François-de-Cuburien, vasque (XVI^e siècle).

SAINT-POL-DE-LEON

Place du Petit-Cloître

Vestiges romans

Nous avons retrouvé dans nos papiers un vague croquis fait vers 1970, lors de travaux d'afouillement entrepris à l'occasion de la construction d'un immeuble au côté sud de la place du Petit-Cloître, à Saint-Pol-de-Léon.

La fosse de trois mètres de profondeur révélait une large arcature en plein cintre, murée, accompagnée d'une pile en maçonnerie placée devant un mur, sans liaison apparente avec ce dernier.

(19) Diamètre: 210 cm; hauteur: 60 cm.

Plus tard, en 1988, les tranchées ouvertes dans la rue des Vieilles-Ursulines, au niveau du presbytère, montrèrent un mur orienté E.-N.-E., témoignant de la présence d'une construction antérieure à la rue elle-même. Les tessons recueillis sont estimés être du XII^e ou du XIII^e siècle par Jo Irien.

Y. - P. Castel.

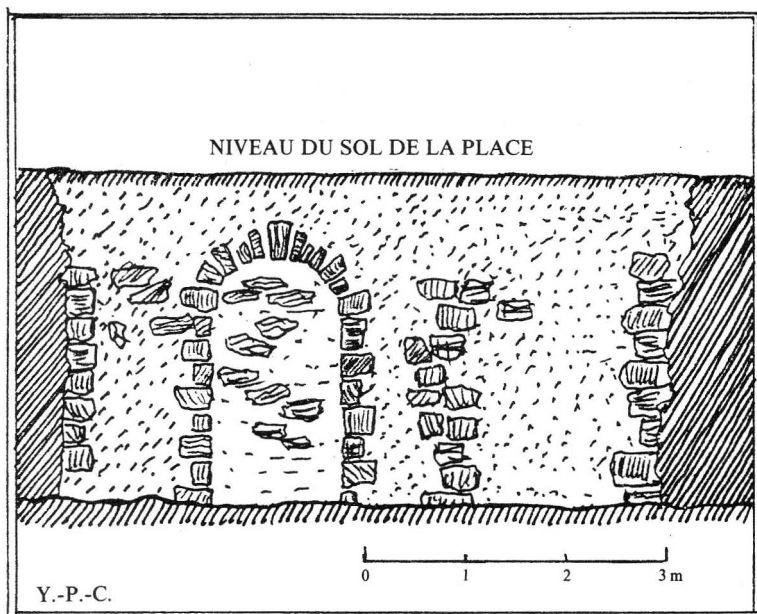


Fig. 21. — Saint-Pol-de-Léon, *place du Petit-Cloître*, vestiges.

SAINT-VOUGAY

Château de Kerjean

Une cheminée parlante

Au niveau haut du corps central du château de Kerjean, il y a d'étroites chambres destinées au logement des familles d'humble condition.

C'est du moins ce que suggère l'examen de la cheminée de l'un d'entre eux. Certes, manteau et hotte sont en solide granite, mais on a réduit les frais de mouluration de la corniche n'accordant qu'aux pièces latérales les godrons et les modillons sculptés. Les pieds droits sont unis.

Mais il y a autre chose. Un occupant anonyme a un jour pallié la sobriété du décor en peignant sur le niveau de la tablette des ustensiles une série de vases à long col et de jattes. Ocre, jaune, blanc, étalés avec un pinceau de fortune. Certes l'homme n'était pas du métier ! Témoin encore de la rusticité du propos, sur le linteau, la curieuse banderole encadrant une inscription défraîchie, à peine déchiffrable. Rares mots à consonance latine... Heureusement, les photos prises

par l'Inventaire, il y a quelques années, montrent assez de signes pour qu'avec une Concordance biblique on en restitue la teneur que voici : QUI HABITAT IN CAELIS IRREDEBIT EOS.

Ceux qui furent habitués à la psalmodie préconciliaire y décélèrent l'écho d'un verset connu du psaume 2, chanté aux matines de Noël et de Pâques : « Il rit celui qui siège dans les cieux ; le Seigneur se moque d'eux... » Déclaration pieuse, anodine au premier abord. Mais voyant dans le psaume « eux » désigner, au verset précédent, les puissants de ce monde, on devine une intention loin d'être

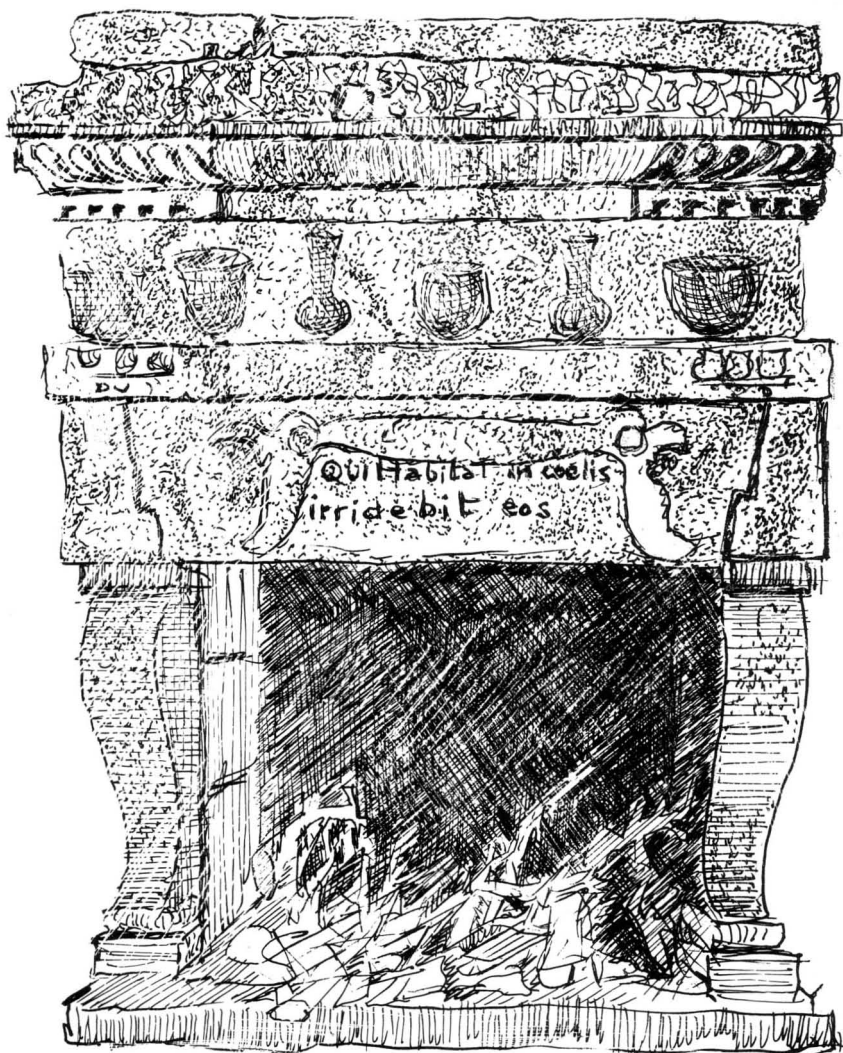


Fig. 22. — Saint-Vougay, *château de Kerjean*, cheminée avec inscription.

innocente dans un contexte qui invite à une lecture au second degré. La protestation à peine voilée d'une personne étroitement logée sous les combles, qui se laisse aller à ironiser sur les autres qui occupent en-dessous les étages nobles.

Mais qui donc était ce pieux contestataire ? Certes autre chose qu'un simple serviteur illettré. Vraisemblablement un clerc. Peut-être quelque chapelain à la portion congrue. Le jour où l'histoire de Kerjean et de ses occupants sera entreprise avec sérieux, le voile, sans doute, sera levé sur ce protestataire fort subtil...

Y.-P. Castel.

LOUIS CHAURIS *

Hagiographie et géologie :

Saint Hervé et les éclogites de Plounévez-Lochrist (Finistère)

La Vie de saint Hervé (*Buhez sant Herve*)[1] rapporte les avatars de l'homme de prière aveugle au cours de ses deux traversées successives d'un certain village du pays de Léon. La première fois, il subit les railleries de jeunes gardiens d'un troupeau ; la seconde fois, il se blesse le pied contre une pierre. A la suite de ces fâcheuses circonstances, Hervé demande à Dieu qu'au voisinage de ce hameau « les pierres deviennent si dures que les gens ne puissent plus s'en servir. Depuis lors, ni le fer, ni l'acier ne purent les entamer » (2).

L'identification du village « maudit » reste délicate. Selon toute probabilité, il semblerait bien s'agir d'un hameau de Plounévez-Lochrist. D'après une tradition locale (3), saint Hervé aurait désiré bâtir une église au lieu-dit aujourd'hui Coadic Sant Herve (4), situé dans cette paroisse. Un conflit éclate aussitôt entre saint Pierre, patron de la paroisse, et Hervé qui, déjà, frappait les rochers avec un marteau. La réaction d'Hervé ne se fait pas attendre : « il durcit tellement les rochers de Coadic Sant Herve que personne depuis n'a pu les entamer, ni, par suite, les utiliser pour quoi que ce soit... » (3).

Il a paru intéressant d'examiner si les anecdotes concernant ces pierres résistantes possédaient un fondement scientifique. A l'occasion des levés géolo-

* Directeur de recherche au C.N.R.S., département des sciences de la Terre, université de Bretagne occidentale, Brest.

(1) Remarquablement analysée par B. TANGUY, avec la collaboration de J. IRIEN et S. FALHUN, *Saint Hervé, vie et culte*, Minihi Levenez, 1990, 144 p.

(2) « *E houlenñ digand Doue ma teuio ar mein da veza ken kalet ma ne hello mui an dud ober ganto. Diwar neuze, nag houarn, na dir ne zeuont a-benn d'o faouta* » (trad. B. TANGUY, *op. cit.*, p. 52-53).

(3) Citée p. 19, dans l'ouvrage *Pour servir à l'histoire de Plounévez-Lochrist*, coord. père M. SIMON, Saint-Thonan, Impr. Cloître, 208 p.

(4) Ou Coadic Sant Houarne.

giques détaillés, effectués en 1959, puis repris en 1986 et 1990 (5), plusieurs amas d'éclogites (6) ont été cartographiés au sud-ouest du bourg de Plounévez-Lochrist. Pour le non-spécialiste, les traits les plus frappants de ces roches sont leur forte densité et surtout leur extrême dureté. Le géologue, armé de son marteau, a de grandes difficultés à en arracher des fragments pour ses analyses. Les cultivateurs eux-mêmes ont renoncé à les briser et les ont accumulées en bordure des champs, ou rassemblées en amas, voire laissées sur place.

Or les éclogites sont des roches rares dans le pays de Léon et ailleurs en Bretagne. Et les plus importantes concentrations du Léon sont, sans conteste, situées en Plounévez-Lochrist, au sud-ouest du bourg, entre les hameaux actuellement dénommés Kerjean et Kerscao, et tout particulièrement au lieu-dit Coadic Sant Herve, où de telles roches affleurent encore sous forme de nombreuses et grosses boules (7).

Dans ces conditions, il y a tout lieu de penser que l'auteur de la Vie de saint Hervé a voulu interpréter par un prodige un fait naturel assez remarquable. Il était si tentant d'expliquer la résistance exceptionnelle — bien connue des habitants de Plounévez-Lochrist — des pierres de Coadic Sant Herve, en mettant en jeu la puissance du saint !

Ces remarques suggèrent vivement que les anecdotes dont sont émaillées les Vies des saints bretons, ont souvent leur source dans des réalités très concrètes dont l'interprétation a été, ultérieurement, transposée. Elles fournissent un rapprochement inattendu entre deux domaines aussi éloignés que l'hagiographie et la géologie.

(5) L. CHAURIS, *Carte géologique* au 1/80 000, feuille Plouguerneau, 2^e éd., B.R.G.M., Orléans, 1966 ; ID., *Occurrences de scheelite dans des roches calciques (éclogites amphibolitiques et pyroxénites paradérivées) du pays de Léon (Finistère)*, 112^e congrès national des sociétés savantes, Lyon, 1987, Sciences, fasc. 1, p. 81-91.

(6) Les éclogites sont des roches formées par métamorphisme de haute pression. Elles sont riches en grenat, bordé par une auréole kélyphitique et passent souvent à des faciès amphibolitisés. Les éclogites de Plounévez-Lochrist ont été signalées dès la fin du XIX^e siècle (Ch. BARROIS, carte géologique au 1/80 000, feuille Plouguerneau, 1^{re} éd., 1893 ; A. LACROIX, *Description des gneiss à pyroxène de Bretagne*, dans *Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'ouest de la France*, Nantes, t. I, 1891, p. 173-220. Elles ont été réétudiées récemment par B. CABANIS, thèse de doctorat d'État, Paris VI, 1986, 690 p.

(7) Toutefois, entre 1959 (date de notre premier passage) et 1990, les affleurements d'éclogite ont été réduits : les bulldozers sont ici à leur affaire... et la terre est si précieuse dans la « Ceinture dorée ». D'autres occurrences d'éclogites sont connues dans le pays de Léon, en particulier à Plouider et au nord-est de Kernilis (L. CHAURIS, *op. cit.*, 1987, note 5), mais elles restent beaucoup moins spectaculaires.

VALÉRIE LE GALL-GUESNIER

Recherches sur l'industrialisation de l'arrondissement de Morlaix. Préinventaire des moulins à eau et des tanneries (XIX^e siècle)

Le présent article, extrait d'un mémoire de diplôme d'études approfondies intitulé *Recherches sur l'industrialisation de l'arrondissement de Morlaix. Préinventaire des moulins à eau et des tanneries*, en offre les caractéristiques méthodologiques. Loin d'être un travail fini, mais au contraire une ouverture sur d'éventuelles recherches qui pourront être complétées dans le cadre d'une thèse, ce mémoire doit être appréhendé comme un travail de prospection visant à établir un corpus de données historiques, archivistiques, de terrain. C'est pourquoi cette étude n'a pas vocation à répondre à des interrogations précises, qu'elles soient d'ordre technique ou historique, sur le patrimoine choisi, les moulins à eau et les tanneries de l'arrondissement de Morlaix, mais à le cerner avant tout dans son ensemble.

Afin d'établir un recensement exhaustif des moulins à eau et des tanneries au XIX^e siècle, la première préoccupation méthodologique a été de collecter des documents, renseignements et sources suffisamment fiables et suivis. Pour ces raisons de rigueur et de cohérence des recherches, les instruments de travail de base ont été les états de sections de l'ancien cadastre, ou cadastre napoléonien, de 57 des 58 communes composant l'arrondissement (1).

A ces conditions de fond, tendant avant tout à la précision des informations, se sont greffées les conditions de forme visant à la concision. C'est pourquoi la technique du préinventaire, qui est essentiellement un repérage, a paru s'adapter le mieux à cette exigence. Précédant l'inventaire fondamental qui devra le compléter par une étude détaillée du patrimoine choisi, le préinventaire permet ainsi d'établir une banque de données normalisée et donc directement réutilisable.

Commandées par la mauvaise calligraphie des mots, l'absence du nom des cours d'eau sur lesquels se situent les moulins et les tanneries, les approxi-

(1) La commune de l'Ile de Batz a été volontairement écartée.

mations relatives à leur nombre, des vérifications se sont imposées. Vérifications relatives à la localisation géographique et au nombre d'établissements recensés. La localisation géographique des moulins et des tanneries a été systématiquement vérifiée à l'aide de cartes d'état-major au 1/50 000 et au 1/25 000 ainsi que, dans certains cas, par les plans cadastraux. Les données numériques du préinventaire ont fait l'objet de comparaisons avec des documents d'archives ou des études officielles les plus proches chronologiquement.

Effectuées dans le cadre d'une étude en archéologie industrielle, les recherches ont enfin supposé un travail de terrain très important puisque 10 % des 580 établissements recensés ont été visités. Cette prospection a été entreprise dans le double but d'évaluer l'état actuel de conservation architecturale et technique des moulins et des tanneries afin d'élaborer un programme de sauvegarde de ce patrimoine très menacé.

I. — Répartition géographique des moulins à eau et des tanneries : analyse des données cadastrales

S'en reportant aux données numériques du préinventaire, on notera, dans un premier temps, le nombre relativement important de moulins à eau et de tanneries répertoriés dans l'arrondissement. Le total de 502 moulins et de 78 tanneries répartis entre les 57 communes aurait pu surprendre et paraître exagéré s'il n'avait été confirmé par une étude réalisée par J.-M. Eléouet en 1849, dans laquelle se trouve un « tableau de la contenance des rivières et des ruisseaux en hectares, et du nombre des moulins de l'arrondissement de Morlaix », ayant recensé 504 moulins (2).

La répartition des moulins a établi que les cantons les plus dotés, par ordre numérique décroissant, sont :

Plouigneau	72	Morlaix	} 46
Lanmeur	70	Plouzévédé	
Saint-Thégonnec	58	Taulé	40
Landivisiau	56	Saint-Pol-de-Léon	35
Plouescat	50	Sizun	29 (3)

Ce découpage artificiel ne doit cependant pas faire l'objet de conclusions hâtives quant à la répartition géographique des moulins, car le nombre de communes varie. Il peut aller du simple au double, c'est-à-dire de 4 à 8 à l'intérieur des différents cantons. Mal adapté au but de l'étude, ce découpage n'a d'autre valeur que purement numérique. Si l'étude de J.-M. Eléouet présente une forte similitude quant au nombre total de moulins répertoriés avec le présent préinventaire, il en va différemment pour la répartition par cantons. Son étude rapporte en effet :

(2) J.-M. ELÉOUE, *Statistique agricole générale de l'arrondissement de Morlaix*, Brest, 1849.

(3) Voir le tableau 1.

Lanmeur	} 74 moulins	Plouzévéde	46 moulins
Plouigneau		Saint-Pol-de-Léon ..	44 —
Saint-Thégonnec ...	67 —	Taulé	42 —
Landivisiau	56 —	Sizun	33 —
Plouescat	50 —	Morlaix	18 —

Ne connaissant pas les sources utilisées par J.-M. Eléouet, il n'a pas été possible de découvrir les raisons à l'origine de ces différences numériques dans la répartition par cantons. La répartition géographique des tanneries est beaucoup plus inégale puisque celles-ci n'ont été recensées que dans les cantons de Landivisiau (61), Morlaix (10), Sizun (4) et Saint-Pol-de-Léon (3).

Si ce premier découpage s'avère être peu représentatif de la répartition géographique des moulins à eau, il dessine au contraire un premier profil de la répartition des tanneries, concentrées dans le sud-ouest de l'arrondissement et secondairement autour de la ville de Morlaix.

Poussant plus avant l'analyse, la répartition des moulins par communes établit les données suivantes :

- De 30 à 40 moulins : Plounévez-Lochrist.
- De 20 à 30 moulins : Plouigneau, Plougouven, Pleyber-Christ, Plourin.
- De 10 à 20 moulins : Lanmeur, Guimaëc, Saint-Jean-du-Doigt, Plougasnou, Plouvorn, Cléder, Plouéan, Taulé, Guiclan, Lampaul-Guimiliau, Plouneventer, Saint-Thégonnec, Plouneour-Ménez, Sizun.
- De 0 à 10 moulins : les 38 communes non citées précédemment.

Ce second découpage, aux résultats assez proches de ceux de J.-M. Eléouet, permet par sa plus grande précision de dresser un profil général de la répartition des moulins. Il ressort ainsi une répartition assez homogène de ceux-ci, ponctuée des fortes concentrations des communes de Plounévez-Lochrist, Pleyber-Christ, Plougouven, Plouigneau et Plourin. 66,5 % des communes, c'est-à-dire les deux tiers, possèdent de 0 à 10, ou plus exactement de 3 à 9 moulins (4); 24,5 % de 10 à 20 moulins; 7 % de 20 à 30 moulins et 1,7 % de 30 à 40 moulins.

Il aurait été très intéressant et peut-être plus logique de dresser une carte relative à la répartition des moulins par cours d'eau ou par bassins hydrographiques si 167 des 502 moulins répertoriés, soit 33,2 %, n'avaient fait l'objet d'absence partielle ou totale d'informations quant à leur situation sur un cours d'eau. Malgré ces imprécisions, il apparaît que les fortes concentrations de moulins correspondent aux bassins hydrographiques du Queffleuth, du Jarlot (+ Tromorgant) et du Douro (+ Squiriou), définissant ainsi un premier noyau situé au sud et au sud-est de Morlaix. Un second noyau correspondant aux bassins du Kerallé et de La Flèche (+ Froust et Rest) se dessine à l'ouest de Morlaix.

(4) Seules les communes de Roscoff et de Locquéholé ne possèdent aucun moulin.

II. — Les fonctions du moulin : répartition

Plusieurs points particuliers relatifs à la fonction des moulins, c'est-à-dire à leurs différents types de productions, sont désormais à soulever. La synthèse des données cadastrales a tout d'abord permis d'établir une typologie de moulins, classés en moulins à eau, moulins à papier, moulins à tan, moulins à huile. Le rôle des moulins peut déjà être perçu comme non négligeable dans la vie économique et industrielle de l'arrondissement, si l'on s'en réfère à la diversité des secteurs industriels qu'ils couvrent.

Les moulins simplement désignés comme moulins à eau par les états de sections ont été assimilés à des moulins à farine pour deux raisons. La première raison tient à leur grand nombre : 466, peu surprenant à une époque où le pain est l'aliment de base. La seconde résulte de comparaisons à des documents officiels de l'époque. Un document de 1852 (5) mentionne, en effet, le chiffre de 490 moulins à farine à cette date. La différence de 24 moulins, infime et représentative de l'évolution économique, ne peut jouer contre un tel rapprochement. Aux 466 moulins à farine recensés s'ajoutent 20 moulins à papier, 15 moulins à tan, 1 moulin à huile. Ces résultats ont également fait l'objet de vérifications par comparaisons. Le nombre exact de moulins à papier en 1840 n'ayant pu être retrouvé, un document de 1829, le plus proche chronologiquement, mentionne le nombre de 23 moulins (6).

Si la répartition géographique des moulins à farine n'offre aucune caractéristique particulière, sinon quelques fortes concentrations comme nous l'avons vu précédemment, il en va différemment pour les moulins à papier et les moulins à tan.

Les moulins à papier ne se trouvent en effet répartis qu'entre les cinq communes de Saint-Martin-des-Champs (1 moulin), Plourin (7), Taulé (2), Plounéventer (1), Pleyber-Christ (9), c'est-à-dire à la périphérie de la ville de Morlaix, si l'on exclut la commune de Plounéventer, relativement peu importante, du reste, puisqu'elle ne comporte qu'un seul moulin à papier. Toutes les papeteries sont situées sur la rivière du Queffleuth, sauf une sur le Coatoulzac'h et une autre sur la Penzé.

Nous avons, d'autre part, pu remarquer que la répartition des moulins à papier a peu évolué de 1829 à 1840. Seules les communes de Saint-Thégonnec, Locmélar et Taulé ont respectivement perdu un moulin. Cette analogie n'implique toutefois pas qu'il s'agisse systématiquement des mêmes établissements ou des mêmes propriétaires et exploitants. Uniquement douze noms de moulins sont, en effet, communs aux deux inventaires, alors que trois moulins seulement ont disparu de 1829 à 1840. Ces moulins communs aux deux inventaires sont : Kervaon (Saint-Martin-des-Champs) ; Pontpol, Penlan, Moulin-Rouge, Drézec, Le Clos (Plourin) ; Bel-Air, Roudougoalen, Glaslan, Quirine (Pleyber-Christ) ; Penanvern, Penhoat (Taulé).

(5) Arch. dép. Finistère, 6 M 1037.

(6) Arch. dép. Finistère, 6 M 1029.

Cette répartition particulière des moulins à papier, très groupés sur quelques communes, renvoie directement aux moulins à tan. Au nombre de 15 dans les années 1840, les moulins à tan exercent leur activité dans une zone géographique bien définie. Ils sont, en effet, répartis sur deux communes uniquement, dont 12 à Lampaul-Guimiliau et 3 à Locmélar. Le quasi-monopole de la production de tan revient donc à Lampaul-Guimiliau, situation du reste peu surprenante puisque 70 % des tanneries de l'arrondissement sont situées dans cette commune.

La dernière note de l'analyse des données cadastrales concerne la liste des propriétaires des moulins. Bien que de telles données (580 noms propres) soient difficilement utilisables, car souvent incomplètes, la plupart des prénoms des propriétaires ayant été omis, quelques points intéressants se dégagent. Ainsi, 10 des 20 moulins à papier appartiennent à Andrieux frères, et constituent ce que nous pourrions appeler un « trust du papier ». Il en va de même pour les moulins à tan dont un cinquième appartient à des propriétaires de tanneries (7). 31 moulins, soit 6,1 %, appartiennent à des femmes et 83 moulins, soit 16,5 %, à des familles de nobles, parmi lesquelles celles de Lescoët (7 moulins), de Kermenguy (6 moulins), de Kergrist (5 moulins) et Budes de Guébriant (7 moulins) figurent parmi les plus possédantes.

III. — Résultats et commentaires de la prospection de terrain

Réaliser ce préinventaire n'aurait eu que peu d'intérêt en soi s'il ne s'était accompagné d'une prospection de terrain dont le but est de juger de l'état actuel de conservation du patrimoine répertorié, et de mettre au point une méthode d'inventaire et d'analyse de celui-ci. Il aurait sans doute été intéressant de visiter tous les moulins et tanneries répertoriés, mais leur très grand nombre nous a imposé des limites. Seuls 10 % de ceux-ci ont pu l'être. Les 61 bâtiments retenus n'ont pas été choisis au hasard, mais proportionnellement aux résultats de la répartition géographique, afin qu'aucun bassin hydrographique ou qu'aucun canton ou commune ne soit écarté sans raison. Conscients de l'arbitraire inhérent à la méthode, puisque les conclusions de la prospection vont reposer sur l'échantillon des 10 % de tanneries et de moulins visités, nous pouvons néanmoins considérer les résultats comme relativement fiables eu égard aux expériences similaires et antérieures.

Ainsi 19 des 54 moulins visités et étudiés, selon des normes constantes préalablement définies, ont totalement disparu, 6 sont à l'état de ruines, 4 ont été transformés et adaptés à une nouvelle activité industrielle, 13 ont été restaurés en maison d'habitation, 1 est en bon état de conservation, 4 en état moyen et 2 en mauvais état (8). Seuls 5 moulins n'ont pu être visités pour diverses raisons. L'état de conservation des moulins, caractérisé par bon, moyen ou mauvais, a été apprécié d'après leur aspect d'origine.

(7) L. Pouliquen, A. Abgrall, F. Abgrall, G. Joncour.

(8) Voir le graphique 2.

C'est pourquoi les moulins restaurés en maison d'habitation ne reçoivent aucune appréciation de cet ordre car, dans la plupart des cas, l'aspect architectural d'origine et les installations de production ont été sacrifiés aux exigences d'un habitat fonctionnel. Ces moulins ne présentent désormais que peu d'intérêt dans l'optique d'une étude architecturale visant à définir des typologies. Seuls les ouvrages de retenue, et en particulier les biefs, conservent leur aspect originel. Au moins 5 des 13 moulins ainsi restaurés posent problème quant à leur intérêt réel dans l'hypothèse d'une étude approfondie. Ce même problème de conservation se pose pour les moulins qui ont été transformés et adaptés à une nouvelle activité industrielle, et plus particulièrement à la pisciculture. Ce type d'activité présente toutefois l'avantage d'entretenir une partie des ouvrages de retenue, c'est-à-dire le bief, les vannes, le trop-plein et le canal de fuite au tracé souvent inchangé. Le bâtiment du moulin qui n'est d'aucune utilité dans le travail d'aquaculture, a par contre été souvent transformé en maison d'habitation ou en entrepôt, soulevant alors les problèmes exposés précédemment.

Une étude technique qui s'intéresserait aux roues, aux systèmes de transmission, aux conduits, aux mécanismes de production risquerait de se heurter à autant d'obstacles qu'une étude architecturale, pour les mêmes raisons de quasi-disparition des installations d'origine. Il ne reste, en effet, pratiquement plus de moulins dans lesquels le système de production, ainsi que la roue motrice, soient en place. Ainsi 3 des 54 moulins visités possèdent encore une roue, mais un seul la roue d'origine (9). Dans 3 autres moulins, l'axe constitue le dernier vestige (10). 3 turbines en état de marche sont également en place aux moulins de Luzec (Saint-Thégonnec), Joanet (Plourin) et Kerguiduff (Tréflaouénan).

45 moulins (83 %) ne possèdent donc plus aucun vestige de leur système de production énergétique, roue ou turbine, et seule la configuration des lieux peut dans certains cas renseigner sur celles-ci. Le canal d'amenée et la chute peuvent indiquer s'il s'agit d'une roue verticale ou horizontale, alimentée par-dessus, de poitrine, de côté ou par-dessous. Le type de roue, à palettes, à augets, à godets, à cuillers, ne pourra quant à lui être connu que par témoignages oraux, documents photographiques ou d'archives, sources pour le moins aléatoires.

Un moulin se composant entre autres d'une prise d'eau, d'une chute ou d'ouvrages régulateurs ou de retenue, ces derniers doivent également faire l'objet d'une étude minutieuse. S'ils peuvent être mesurés lors d'une enquête de terrain, d'autres éléments tels que le volume des eaux motrices, la force brute en chevaux-vapeur de la chute, ou la législation qui régit le régime des eaux ne peuvent être connus que par documents écrits, souvent perdus ou inexistant.

La dernière étape de prospection des moulins, relative aux systèmes de production, ne s'est guère avérée plus fructueuse puisque uniquement 5 des

(9) Moulin-Neuf (Plouvorn).

(10) Moulins de Coatlosquet (Pleyber-Christ), de Lanorgant (Plouvorn), de Keriargars (Bodilis).

54 moulins visités sont équipés de meules, et 2 de cylindres. Si le mécanisme de mouture a été démonté et vendu dans presque tous les moulins, ils ont par contre conservé leurs mécanismes d'entraînement et de transmission.

En conclusion à la prospection, deux grandes réflexions s'imposent : l'urgence à sauvegarder les derniers témoins de ce patrimoine industriel et l'ébauche d'une typologie dont le petit moulin à farine, familial, l'emporte sur la minoterie, établissement à caractère plus industriel tant par ses dimensions que par son architecture, son équipement ou même sa situation géographique.

Ces conclusions nous conduisent désormais au compte rendu de la prospection des tanneries de l'arrondissement. Choieses selon le même procédé que les moulins, les 7 tanneries visitées se situent à Lampaul-Guimiliau (5 établissements) et à Landivisiau (2 établissements). 2 de ces 7 tanneries ont complètement disparu (11).

Le caractère très artisanal du travail des peaux a rendu, d'autre part, l'appréciation de l'état de conservation des établissements délicat. En effet, 3 des 5 tanneries existantes ne sont constituées que d'un unique séchoir et de très petites annexes servant d'entrepôts. Ces bâtiments, en assez bon état de conservation, ne sont pas les vestiges d'anciennes grandes tanneries, mais constituent les installations minimales et cependant suffisantes pour un travail de tannerie artisanal, le plus couramment pratiqué au XIX^e siècle dans l'arrondissement de Morlaix. Ici, le travail de rivière s'effectuait directement dans le cours d'eau et le tannage des peaux dans d'immenses baquets en bois ou en pierre installés dans la cour, devant le séchoir. L'eau était amenée de la rivière à l'aide de seaux ou au moyen d'une pompe, dans ces baquets. Il semblerait donc qu'un jugement objectif sur l'état de conservation de ces tanneries artisanales doive autant tenir compte des outils, des cuves, des baquets et des divers instruments nécessaires au travail des peaux que des bâtiments n'ayant qu'une importance moindre dans ce travail.

La dernière tannerie visitée (12) offre un tout autre aspect de cette industrie dans l'arrondissement, tant architecturalement que techniquement. Si le procédé de tannage reste le même, le travail est effectué dans des cuves de contenance variable, creusées dans le sol et maçonnées, destinées à recevoir les peaux pour y séjourner le temps nécessaire à l'opération. Différentes pièces équipées de cuves se succèdent à l'intérieur du bâtiment.

Il faut enfin remarquer une très forte concentration géographique des tanneries, non seulement sur quelques communes mais aussi à certains lieux-dits. Ainsi 12 tanneries coexistaient au lieu-dit Traon-ar-Vilin en Lampaul-Guimiliau, et appartenaient à 6 propriétaires différents ; et 5 au bourg, appartenant à 2 propriétaires. Cette même concentration se retrouve également à Morlaix, puisque les 10 tanneries ne sont mentionnées qu'à 5 endroits différents de la ville.

(11) Tanneries de Traon-Louarn et de Roch-Aouren (Lampaul-Guimiliau).

(12) Tannerie de Saint-Guénel (Landivisiau).

Nous ne saurions conclure sans exposer les réflexions que nous suggèrent les résultats du préinventaire des moulins à eau et des tanneries de l'arrondissement de Morlaix.

Particulièrement riche en moulins et tanneries dans les années 1850, l'arrondissement a connu, si l'on s'en réfère aux résultats de la prospection de terrain, une lente désaffection pour ces méthodes de production, puisque aucun des établissements visités n'est en activité aujourd'hui. Conséquence inéluctable de l'évolution technique et technologique à laquelle les moulins et les tanneries n'ont pu ou n'ont su s'adapter ; de l'apparition de produits concurrents et de nouveaux partenaires commerciaux plus compétitifs, de l'évolution des goûts et des mentalités, cette désaffection se traduit aujourd'hui par une quasi-disparition de ce patrimoine industriel.

C'est pourquoi il est urgent de mettre au point un programme de sauvegarde de ces bâtiments et de collecter les archives orales s'y rapportant car, si une étude réalisée à partir de documents d'archives écrits, de statistiques, de rapports reste toujours possible, les possibilités d'une étude de terrain s'amenuisent très rapidement. Quel serait alors l'intérêt d'une étude sur les moulins et les tanneries sans que l'on puisse se référer à un seul de ceux-ci, au moins au moyen de documents photographiques ?

Il est, dans cette optique, primordial de sensibiliser le public à son histoire industrielle et économique afin de lui faire prendre conscience de l'intérêt de ces bâtiments qui ont participé à une des phases économiques prospères de sa région. Pour ce faire, divers moyens d'information, telles expositions, conférences, visites commentées des sites par exemple, devraient être organisées et peut-être y aurait-il de surcroît une meilleure collaboration entre les chercheurs et le public pour une cause commune : la sauvegarde et la mise en valeur de ce patrimoine trop souvent ignoré.

BIBLIOGRAPHIE

BOURDE DE LA ROGERIE (Henri). *Contribution à l'histoire de la papeterie en France. Les papeteries de la région de Morlaix depuis le XVII^e siècle jusqu'au commencement du XIX^e siècle.* Grenoble, Edition de l'industrie papetière, 1941, in-8°, 63 p.

BOURDE DE LA ROGERIE (Henri), LEMOINE (Jean). *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790. Finistère. Archives civiles, série B. Tome III. Inventaire des fonds des amirautés de Morlaix et de Quimper, du consulat et du tribunal de commerce de Morlaix.* Quimper, Impr. Jaouën, 1902, in-4°, CCXLVII (introduction)-473 p.

BROUSMICHE (Jean-François). *Voyage dans le Finistère en 1829, 1830 et 1831.* Quimper, Morvan, 1977, in-8°, t. I, 181 p.

CAMBRY (Jacques). *Voyage dans le Finistère.* Brest, J.-B. Lefournier, 1836, in-8°, 479 p. (édition Fréminville).

CHEVALIER (L.). *Statistique agricole du Finistère*. Quimper, Impr. Jaouen, 1893, 70 p.

DU CHATELLIER (Armand). *Recherches statistiques sur le département du Finistère*. Nantes, Impr. Mellinet, 1835, in-4°.

DU HALGOUËT (Hervé). *Coup d'œil sur l'industrie rurale du papier dans la province de Bretagne*, dans *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1939, p. 38-59.

ELÉOUËT (Jean-Marie). *Statistique agricole générale de l'arrondissement de Morlaix*. Brest, Impr. J.-B. Lefournier aîné, 1849.

GAUTIER (Marcel). *Un type d'habitation rurale à fonction industrielle : les moulins de Bretagne et de Vendée*, dans *Noréis*, juillet-septembre 1969, n° 63-63 bis, p. 74-100.

LEMOINE (P.). *Note sur l'histoire des papeteries comme industrie locale*, dans *Association bretonne*, 1958, t. LXVII, p. 57-59.

MARZIN (Jean). *Morlaix en 1830*. Morlaix, Impr. de Bretagne, 1985, 2^e éd., 42 p.

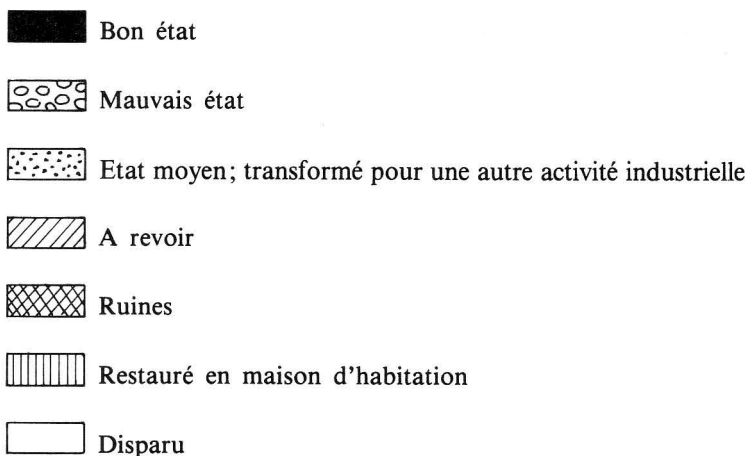
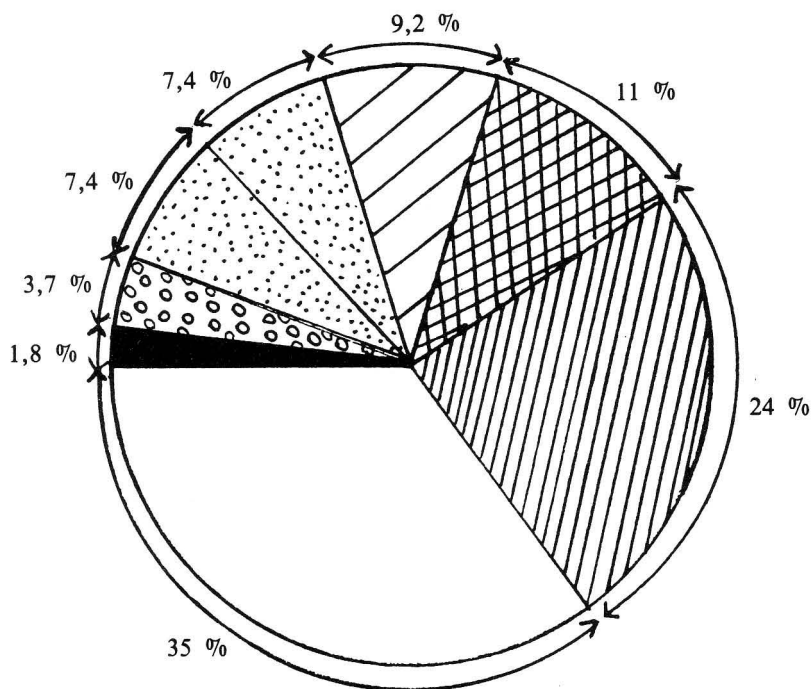
THOMAS (Georges-Michel). *Notes pour servir à l'histoire de la tannerie dans le Finistère pendant la Révolution*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1943, t. LXX, p. 42-52.

THOMAS (Georges-Michel). *Chroniques du vieux Landivisiau*. Brest, I.C.A., 1971, in-8°, 218 p.

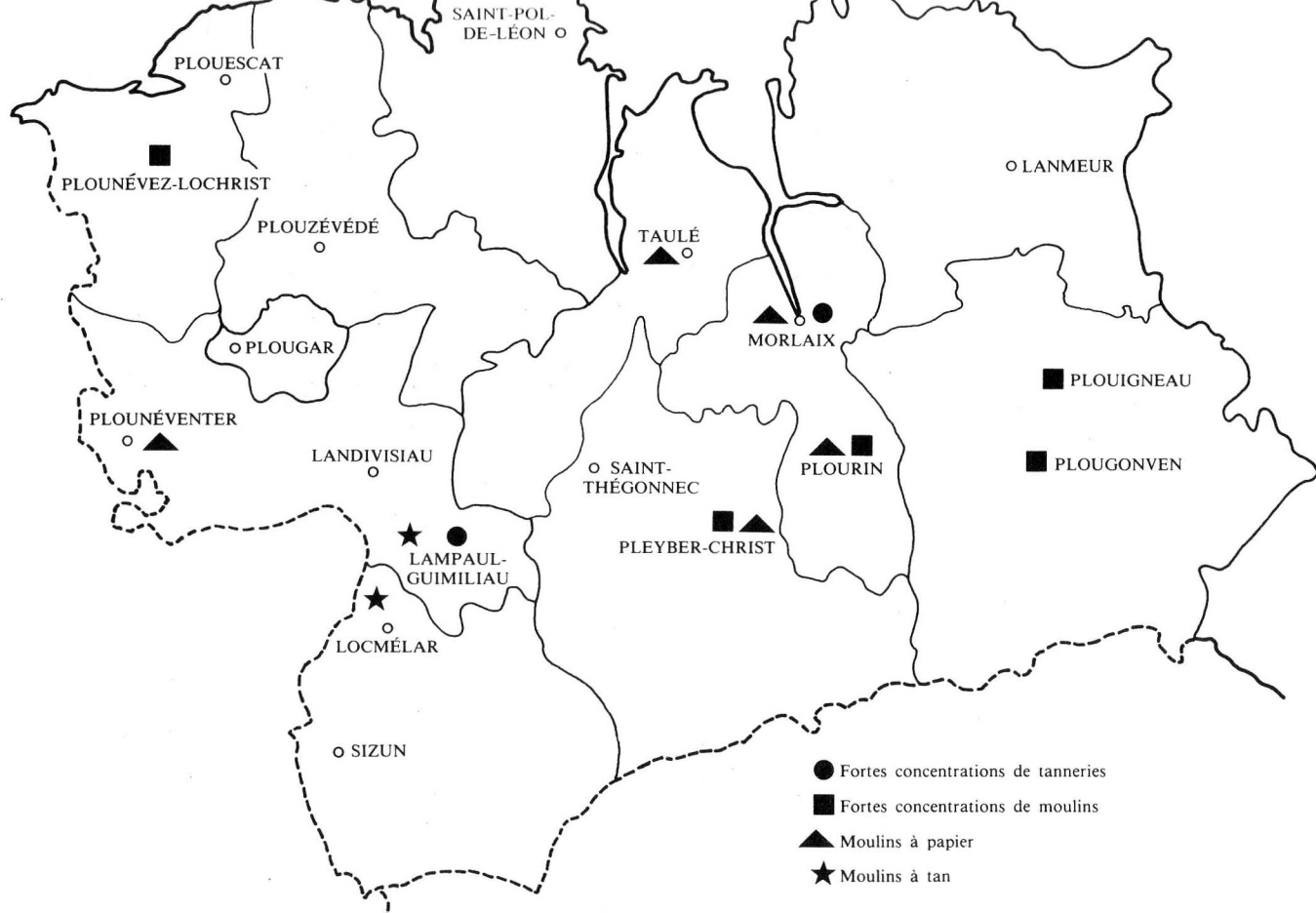
**Tableau 1. — Inventaire des moulins et des tanneries répertoriés
dans l'arrondissement de Morlaix**

CANTON	COMMUNE	MOULINS	TANNERIES
MORLAIX	- Morlaix	9	10
	- Ploujean	8	"
	- Sainte-Sève	4	"
	- Saint-Martin-des-Champs	5	"
	- Plourin	20	"
TOTAL	5 communes	46	10
LANMEUR	- Lanmeur	14	"
	- Plouégat-Guerrand	8	"
	- Plouézoch	7	"
	- Garland	7	"
	- Guimaëc	10	"
	- Saint-Jean-du-Doigt	11	"
	- Locquirec	1	"
	- Plougasnou	12	"
TOTAL	8 communes	70	0
PLOUIGNEAU	- Le Ponthou	1	"
	- Plouigneau	26	"
	- Guerlesquin	5	"
	- Botsorhel	9	"
	- Plouégat-Moysan	3	"
	- Lannéanou	7	"
	- Plougouven	21	"
TOTAL	7 communes	72	0
PLOUZÉVÉDÉ	- Plouzévédé	8	"
	- Saint-Vougay	5	"
	- Trézilidé	2	"
	- Plouvorn	15	"
	- Tréflaouénan	5	"
	- Cléder	11	"
TOTAL	6 communes	46	0
SAINT-POL- DE-LÉON	- Saint-Pol-de-Léon	9	3
	- Roscoff	"	"
	- Plouénan	11	"
	- Mespaul	6	"
	- Plougoulm	8	"
	- Sibiril	1	"
TOTAL	6 communes	35	3
TAULÉ	- Taulé	15	"
	- Henvic	8	"
	- Carantec	5	"
	- Locquéolé	"	"
	- Guiclan	12	"
TOTAL	5 communes	40	0

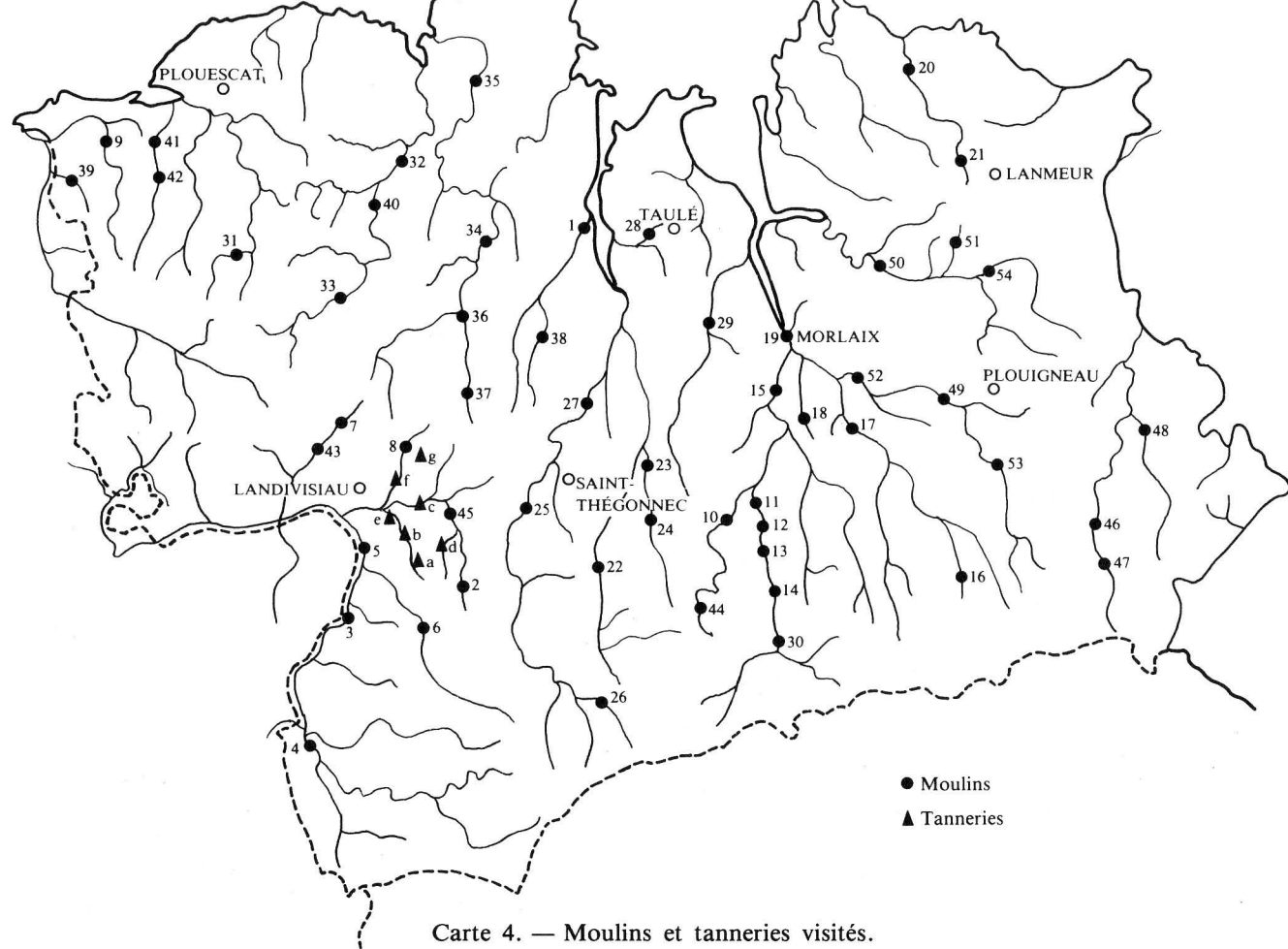
CANTON	COMMUNE	MOULINS	TANNERIES
LANDIVISIAU	- Landivisiau	4	5
	- Bodilis	8	1
	- Guimiliau	5	"
	- Lampaul-Guimiliau	19	55
	- Plougourvest	4	"
	- Plounéventer	13	"
	- Saint-Servais	3	"
TOTAL	7 communes	56	61
SAINT-THÉGONNEC	- Saint-Thégonnec	10	"
	- Pleyber-Christ	26	"
	- Le Cloître	3	"
	- Plounéour-Ménez	19	"
TOTAL	4 communes	58	0
SIZUN	- Sizun	11	"
	- Saint-Sauveur	5	"
	- Commana	6	"
	- Locmélar	7	4
TOTAL	4 communes	29	4
PLOUESCAT	- Plouescat	2	"
	- Plounévez-Lochrist	34	"
	- Tréfléz	4	"
	- Lanhouarneau	3	"
	- Plougar	7	"
TOTAL	5 communes	50	0
TOTAUX	57 communes	502	78



Graphique 2. — Classement des moulins par catégories après prospection sur le terrain.



Carte 3. — Répartition géographique des moulins et des tanneries.



Carte 4. — Moulins et tanneries visités.

Moulins

- 1 Plouénan : moulin Pont-Eon (Eon)
- 2 Guimiliau : moulin de Kerbalannec (Quillivaron)
- 3 Locmélard : moulin de Boscornou (Elorn)
- 4 Sizun : moulin de Vergraon (Elorn)
- 5 Lampaul-Guimiliau : moulin Pont-ar-Zall (Elorn)
- 6 Lampaul-Guimiliau : moulin de Kerroc'h (Elorn)
- 7 Bodilis : moulin de Kerfeunteuniou (Elorn)
- 8 Landivisiau : moulin aux Prêtres (Elorn)
- 9 Plounévez-Lochrist : moulin Kergongar (Froust)
- 10 Pleyber-Christ : moulin Kermorin (Queffleuth)
- 11 Pleyber-Christ : moulin de la Lande (Queffleuth)
- 12 Plourin : moulin Blanc (Queffleuth)
- 13 Plourin : moulin Rouge (Queffleuth)
- 14 Plourin : moulin Joanet (Queffleuth)
- 15 Saint-Martin-des-Champs : Traon-Querret (Queffleuth)
- 16 Plougonven : moulin Cosquer (Jarlott)
- 17 Plourin : moulin Marant (Jarlott)
- 18 Plourin : Kerastang (Jarlott)
- 19 Morlaix : moulin Vert (Jarlott)
- 20 Saint-Jean-du-Doigt : moulin de Traon-ar-Run (Donant)
- 21 Saint-Jean-du-Doigt : moulin de Chevrel (Donant)
- 22 Saint-Thégonnec : moulin de Lir-Bahu (Coatoulzach)
- 23 Pleyber-Christ : moulin de Kanhir (Coatoulzach)
- 24 Pleyber-Christ : moulin de Pont-ar-Bloch (Coatoulzach)
- 25 Saint-Thégonnec : moulin de Luzec (Penzé)
- 26 Plounéour-Ménez : moulin de Quilliou-Dour (Penzé)
- 27 Guiclan : moulin de Trévilis (Penzé)
- 28 Taulé : moulin de Guernissac (Penzé)
- 29 Sainte-Sève : moulin de la Fontaine-Blanche (Pennelé)
- 30 Le Cloître : moulin Queuneut (Queffleuth)
- 31 Saint-Vougay : moulin de Kerany (Kerallé)
- 32 Tréflaouénan : moulin de Coatnempren (Quillec)
- 33 Plouzévédé : moulin de Coat-ar-Moal-bras (Quillec)
- 34 Mespaul : moulin de Kertanguy (Horn)
- 35 Saint-Pol-de-Léon : moulin du Stang (Horn)
- 36 Plouvorn : moulin de Lanorgant (Horn)
- 37 Plouvorn : moulin Neuf (Horn)
- 38 Guiclan : moulin Kerdéland (Guern)
- 39 Tréfléz : moulin de Coat-Lez (Flèche)
- 40 Tréflaouénan : moulin de Kerguiduff (Quillec)
- 41 Plounévez-Lochrist : moulin de Kermajen (Rest)
- 42 Plounévez-Lochrist : moulin de Traon-Boz (Rest)
- 43 Bodilis : moulin de Kerriergars (Elorn)
- 44 Pleyber-Christ : moulin de Coatlosquet (Queffleuth)
- 45 Lampaul-Guimiliau : moulin de Traon-ar-Vilin (Quillivaron)
- 46 Lannéanou : moulin de Kerscar (Douron)
- 47 Lannéanou : moulin de Kermorvan (Douron)
- 48 Plouégat-Moysan : moulin de Péran (Squiriou)
- 49 Plouigneau : moulin Conan (Tromorgant)
- 50 Garlan : moulin de Kervilzic (Dourduff)
- 51 Lanmeur : moulin du Boiséon (Dourduff)
- 52 Plouigneau : moulin ar Bréon (Tromorgant)
- 53 Plougonven : moulin Guernarhant (Tromorgant)
- 54 Lanmeur : moulin de Lesquern (Dourduff)

Tanneries

- a Lampaul-Guimiliau : Roch-Aouren
- b Lampaul-Guimiliau : Bourg
- c Lampaul-Guimiliau : Traon-Louarn
- d Lampaul-Guimiliau : Goazourlay
- e Lampaul-Guimiliau : Kerdeven
- f Landivisiau : Pont-Croaz
- g Landivisiau : Saint-Guénel

HERALDIQUE

A.-H. DIZERBO

Les armoiries de la presqu'île de Crozon

La liste des possesseurs d'armoiries relevées dans la presqu'île de Crozon est le résultat de nombreuses années d'investigation.

Elle englobe, par ordre alphabétique, les familles, les communes, les établissements de la marine dont nous avons pu relever sur des édifices les armes, parfois bûchées mais encore lisibles dans la pierre. Nous y avons ajouté quelques médailles, cachets ou dessins relevés dans les archives ou les publications. Il n'est pas fait mention de relevés sur les verrières, celles-ci n'ayant pas échappé aux prescriptions du décret de l'Assemblée nationale du 16 juin 1790, qui abolissait les titres de noblesse et ordonnait de détruire tous les signes rappelant le régime féodal. Le citoyen Viel, dit Villereux, maître vitrier de Brest, les fit disparaître de l'église de Crozon pour la somme de 150 livres, suivant son devis du 6 février 1792 (1).

Nous avons emprunté émaux et devises au *Nobiliaire et Armorial de Bretagne* de Potier de Courcy. Pour éviter des répétitions, nous avons renvoyé aux descriptions concernant l'une ou l'autre famille représentée quand il s'agit d'écus mi-partis ou de pennons.

La localisation actuelle du monument est généralement indiquée, mais la trace en a parfois été perdue depuis l'époque où nous avons fait le relevé.

Nous remercions M. l'abbé Yves-Pascal Castel d'avoir bien voulu illustrer ce travail, ainsi que les autorités civiles, ecclésiastiques ou maritimes, le P. Marc Simon, o.s.b., Mmes et MM. Henry, Marchadour, Mercier, Millour et Recoursé, qui ont facilité nos recherches.

*
* *

(1) Arch. dép. Finistère, 54 G 6. — Cf. Y.-P. CASTEL, T. DANIEL, G.-M. THOMAS, *Artistes en Bretagne. Dictionnaire des artistes, artisans et ingénieurs en Cornouaille et en Léon sous l'Ancien Régime*, Quimper, 1987, p. 345.

Les blasons sont composés à partir des photos, dessins et croquis recueillis au cours de l'enquête, limitant ainsi, délibérément, l'armorial de la presqu'île. N'y entrent donc pas les blasons connus par les seuls documents d'archives. Le propos du présent travail se borne ainsi à regrouper les blasons existant dans la presqu'île, ou la concernant. On verra le blason du puits de Landévennec, importé on ne sait d'où par L. de Chalus, et d'autres que la discrétion interdit de situer mais qui ont quitté la presqu'île.

La diversité des sources entraîne la diversité des figurations. Les deux tiers des vignettes qui accusent le relief, et sur lesquels on s'est abstenu de faire figurer les émaux, indiquent quelque pierre gravée, parfois martelée.

L'armorial fait place à ces modernes blasons des communes nés de l'engouement contemporain pour une expression anachronique de la personnalité. L. Le Guennec a ainsi recomposé les blasons d'Argol en 1934, de Camaret et de Crozon en 1935. En 1967, Jacques Charpy en propose un pour Telgruc. Roscanvel reçoit le sien en 1974, François Mazé étant maire. En 1986, la commission d'héraldique du Finistère dessine Landévennec et Trégarvan. Quant à Lanvéoc, il appartient à Jean-François Le Breton, Auguste Dizerbo et Paul Le Glas.

Toutes les notices ne sont pas accompagnées d'un blason : c'est que, dans la plupart des cas, celui-ci est représenté sur un pennon regroupant plusieurs familles en une généalogie figurée. Pour éviter des répétitions, des renvois permettent de se référer à ces pennons (ainsi, les armes des familles du Han, Le Méneust, d'Artois, se retrouvent dans la notice des La Porte).

Y.-P. C.

1. Argol



Commune.

Écartelé au 1 de Bretagne (d'hermines plain), au 2 de Du Chastel de Kerlec'h, au 3 d'Hirgars, au 4 de Briant. Sur le tout de gueules au roi Gradlon d'or montant un cheval d'argent (le cavalier placé sur l'arc de triomphe de l'enclos paroissial, dit le roi Gradlon).

Voir Briant, Du Chastel, Hirgars.

L. Le Guennec, 1934.

2. Artois (d')

Sr dudit lieu, en Mordelles, évêché de Rennes.

De sable au greslier enguiché d'argent.

Telgruc : pennon en bois.

Voir La Porte (de).

3. Briant ou Briand



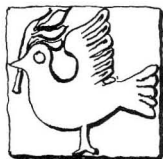
D'azur à trois banderoles d'or.

Maurice, abbé de Landévennec de 1534 à 1538 ; Arnould, son neveu, doyen de Notre-Dame de Cléry, abbé de Landévennec de 1538 à 1555.

Landévennec, abbaye : deux blasons, pierre, l'un très endommagé.

H. Frotier de La Messelière, p. 181.

4. Briant



D'azur à une colombe d'argent portant dans son bec un rameau d'olivier de sinople.

Jean, archidiacre de Cornouaille, abbé de Landévennec de 1608 à 1629.

Argol : a. - croix du cimetière, la colombe est posée sur une crosse.
b. - maison remplaçant le moulin de Cameros, écu daté de 1628.

Landévennec : abbaye.

Telgruc : bénitier de l'église, brisé en 1944, au presbytère.

Voir Tanguy.

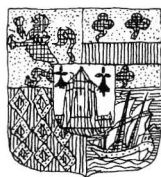
Y.-P. Castel, *Atlas*, p. 21 ; H. Frotyer de La Messelière, p. 181 ; P. Levot, p. 54.

5. Camaret

Commune

a. - *Une barque à voiles déployées d'hermines accompagnée de deux étoiles en chef et d'une tour en pointe* (teinte neutre).

R.-F. Le Men, p. 17.



b. - *Écartelé au 1 de Léon, au 2 de Le Goarant, au 3 de Rohan, au 4 d'azur au navire équipé d'argent flottant sur une mer de sinople, sur le tout d'argent à la tour Vauban de gueules posée sur une terrasse de sinople et accompagnée de deux mouchetures d'hermine.*

Voir Léon, Le Goarant, Rohan.

L. Le Guennec, 1935.



c. - *D'azur à la barque équipée d'argent, voguant sur une mer de sinople, accompagnée à dextre d'une tour d'or.*

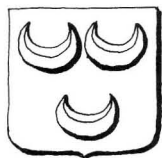
Devise : *Maro ar Zozon* (Mort à l'Anglais).

J. Téphan, p. 94.

d. - Les armoiries actuelles, dérivées des précédentes, datent de 1987. Mais elles ont été pourvues d'un chef d'hermines et la devise a été remplacée par *Custos orae armoricae* (Gardien des rivages de l'Armorique), empruntée aux médailles frappées en 1694 après le combat du 18 juin de cette même année.

Mairie : médaille en bronze communale du bicentenaire 1789-1989.

6. Chalus (de)

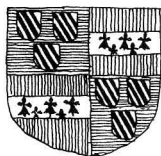


Originnaire du bas Maine, propriétaire de Lescoat en Crozon, des ruines de Landévennec par acquêt en 1875.

D'azur à trois croissants d'argent.

Devise : *Fais ce que doit.*

Ruines de Landévennec : base en grès au pied d'un pilier (L. de Chalus, 1842-1906).

7. **Champion**

Originaire de Normandie, baron de Cicé en Brutz (1598), évêché de Rennes.

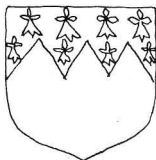
Écartelé au 1 et au 4 d'azur à trois écus d'argent chargés chacun de trois bandes de gueules posés 2.1. (Champion), aux 2 et 3 de gueules à la fasce d'hermines (Cicé).

Devise : *Au plus vaillant le prix.*

Jean-Baptiste Marie, abbé de Landévennec de 1745 à 1769, évêque de Troyes, 1758, d'Auxerre, 1761.

Ces armes, bûchées, existent à l'abbaye de Landévennec au revers d'un écu de Jean du Vieux-Chastel.

H. Frotier de La Messelière, p. 181.

8. **Colliot**

Émanché d'hermines et d'or du chef à la pointe.

Devise : *Credidimus caritati* (Que nous croyons à la charité).

Louis Félix, abbé de Landévennec de 1945 à 1970.

Façade de la nouvelle abbaye.

9. **Conen**

Sr de Saint-Luc, évêché de Saint-Brieuc.

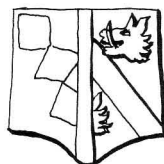
Coupé d'or et d'argent, au lion de l'un en l'autre, armé, lampassé et couronné de gueules (à enquerre, contraire aux règles du blason).

Devise : *Qui est sot, a son dam.*

Toussaint François Joseph, évêque de Cornouaille de 1773 à 1790 et abbé de Landévennec de 1780 à 1790.

Landévennec : blason très effacé, ancien auditoire de l'abbaye, rue du Pal.

Telgruc : deux sceaux de cire rouge, rompus, des authentiques des reliques de saint Candide et de saint Maxime, hors l'église.

10. **Courtois**

Sr du Beuzidou en Dirinon, de Botquenel en Loperhet.

D'argent au chevron de gueules accompagné de trois hures de sanglier de sable.

Pierre, autrefois au couchant de la chapelle de Saint-Jean au Leidez en Crozon, maintenant au manoir de Lescoat, en alliance avec Provost.

Voir Provost.

11. Crozon



Comté. Commune.

a. - *D'or au lion morné de sable (Léon), hors de l'écu trois macles d'or sur champ de gueules, une au-dessus et une de chaque côté (Rohan).*

Sceau de 1525.

Médaille en bronze du concours de gymnastique de Crozon (1908).

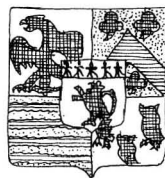
R.-F. Le Men, p. 18.

b. - La commune a repris le blason du comté en 1981, l'écu a été agrémenté en chef du casque à lambrequins figuré sur la dalle tumulaire de Trébéron qui est dans l'église paroissiale.

Devise : *Etre daou vor* (Entre deux mers).

Mairie, réalisé en bronze et sur la médaille communale.

A.-H. Dizerbo, J.-Y. Hamon, Cl. Yvenat.



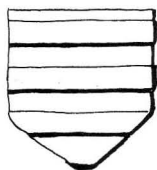
c. - *Écartelé au 1 de Kerleguy, au 2 de Goulhezre, au 3 d'Autret, au 4 de Gouandour, sur le tout de Léon au chef cousu d'hermine.*

Ce blason n'a pas été utilisé, les armes de la famille Autret, sr de Landaoudec, sont *d'or à cinq triangles ondées d'azur*.

Voir Gouandour, Goulhezre, Kerleguy.

L. Le Guennec, 1935.

12. Du Chastel



Sr dudit lieu, en Plouarzel, de Kerlec'h, en Ploudalmézeau, de Poulmic en Lanvéoc, autrefois en Crozon.

Fascé d'or et de gueules de six pièces.

Devise : *Da vad e teui* (Tu viendras à bien) ou *Mar car Doué* (S'il plaît à Dieu), ou *Vaillance du Chastel*.

Crozon : a. - très bel écusson placé sur la façade du manoir d'Hirgars, mi-parti d'Hirgars.

b. - *Fascé d'or et de gueules de six pièces surmonté d'un lambel d'azur* (branche de Kerlec'h) adopté après 1575. Linteau au nord du manoir de Kerbiriou.

Lanvéoc (autrefois en Crozon) : cachet de cire sur acte mentionnant les fondations de la chapelle de Saint-Jean et Saint-François de Kerhouantenan, blason jumelé avec celui du Poulmic, 3 février 1677.

Voir Hirgars, Poulmic.

A.-H. Dizerbo, 1987, p. 59. Archives de Lambouezer.

13. Du Han

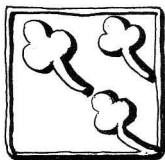
Marquis du Poulmic en Crozon, maintenant en Lanvéoc.

D'argent à la bande fuselée de sable soutenant un lion morné de gueules.

Telgruc : pennon en bois au presbytère.

Voir La Porte (de).

14. Du Lech



Sr dudit lieu, paroisse de Saint-Houardon de Landerneau, de Guernbihan en Dirinon.

D'or à trois trèfles de gueules.

Voir Kerleuguy.

15. Du Marc'hallac'h



Sr de Keramprovost en Crozon.

D'or à trois pots à eau ou orceaux de gueules, deux en chef, un en pointe.

Devise : *Usque ad aras* (Jusqu'aux autels).

Crozon, église : pierre tombale en granit, 1,90 m sur 0,80 m, portant une croix fleurancée accompagnée de trois écus semblables, très effacés.

Voir Gouandour, archives privées, 30 juin 1643.

16. Dumoulin

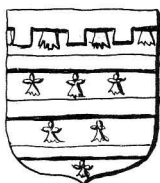
Famille roturière de Lanvéoc (marchands, maîtres de barques).

Un moulin à vent vu de face inscrit dans un ovale, au sommet quelques grains simulant une couronne, de part et d'autre une spirale ouverte vers l'extérieur.

Arch. dép. Finistère, 1 Q 922, 1796 : cachet en cire rouge.

Un sénéchal de Crozon à la Révolution. Alain Dumoulin, curé de Quimper (1748-1811), oncle de Mgr Graveran.

17. Du Vieux-Chastel



Sr dudit lieu et de Brunault, paroisse de Trébrivan, maintenant évêché de Saint-Brieuc.

D'hermines à trois fasces de gueules et un lambel de trois pendants en chef.

Jean III, abbé de Landévennec (mort en 1522).

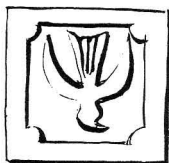
Landévennec : a et b. - musée, débris de meneaux et revers d'un écu de Champion de Cicé.

c. - au pied de la statue de saint Guenolé qui reproduit les traits de l'abbé.

Voir Champion.

H. Frotyer de La Messelière, p. 181 ; P. Levot, p. 53.

18. Filles du Saint-Esprit



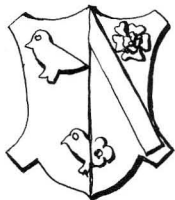
Congrégation du diocèse de Saint-Brieuc.

Une colombe piquant vers le bas de l'écu les ailes éployées.

Façade de l'ancien couvent de Crozon, 3, rue Jules-Simon.

L'auteur en est la sœur Anne de Jésus Le Bastard de Mesmeur (1823-1909).

19. Gouandour (de)



Sr dudit lieu et du Cléguer en Crozon, de Mesroz (Maros) en Argol.

D'argent à trois chouettes de sable, becquées de gueules, alias becquées et membrées de gueules.

Les armes de cette famille sont bien représentées au manoir de Gouandour, sur la porte de la grange, bûchées. Mais les chouettes héraldiques sont remplacées par des oiseaux qui n'ont pas une

apparence de rapaces nocturnes ; il en est de même de tous les blasons de cette famille que nous avons rencontrés.

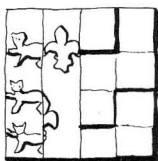
Par ailleurs on relève dans les murs de la cour du manoir un mi parti Gouandour et Pluvié ; un écusson semblable ayant pour supports deux anges a émigré à Concarneau : ces pierres proviennent des ruines du moulin ; il s'y ajoute un écusson datant du XV^e siècle, mi-parti de Gouandour et de Kersaudy supporté par deux lions, sur une grange.

La tombe de Gouandour se trouvait dans l'église. Le chevalier de Fréminville écrit dans ses *Antiquités du Finistère* : « On voyait autrefois, dans la nef de l'église de Crozon, le mausolée en kersanton d'un ancien seigneur de Gouandour (fief du voisinage). Ce mausolée, orné d'écussons représentant les armoiries et les alliances de ce seigneur, a été détruit parce qu'il gênait la marche des processions. M. de Mesmeur en a recueilli les débris et l'a restauré dans un bosquet de son jardin de Lescoat. » Elle a depuis été déplacée vers le manoir ; Frotier de La Messelière l'a dessinée en 1901. La dalle tumulaire, écornée dans sa partie supérieure, mesure 1,95 m sur 0,80 m ; elle porte au centre les armes pleines de Gouandour qui sont reliées à quatre écussons mi-parti de Gouandour et d'une de leurs alliances, moins lisibles en haut à gauche et en bas à droite. Par contre, en haut à droite, on relève de Lanvilliau et, en bas à gauche, de Kersaudy, soutenant la dalle, à la tête, de Gouandour plein, au pied, mi-parti de Gouandour et de Kersaudy encadré de deux lions et de deux anges priant ; en abord, trois écussons, le premier de Gouandour plein, le second mi-parti de Gouandour et de Pluvié, le troisième mi-parti de Gouandour et de Trémarec, tous plus ou moins bûchés.

Voir Kersaudy, Lanvilliau, Pluvié, Trémarec.

Fréminville, II, p. 30.

20. Goulaine (de)



Sr de Poulmic, maintenant en Lanvéoc.

Mi-parti d'Angleterre et de France.

Devise : *De cettuy-ci, de cettuy-là, j'accorde les couronnes.*

Ecussons mi-partis de Poulmic :

Camaret : pignon ouest de la chapelle de Rocamadour.

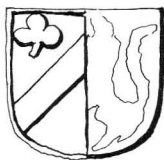
Crozon : maître-autel de la chapelle de Saint-Laurent à Tal-ar-Groas.

Telgruc : a. - porche de l'église.

b. - pennon en bois au presbytère.

Voir La Porte (de), Poulmic.

21. Goulhezre (de)



Sr de Pentir, de Kermeur, de Rignonou, de Prat-an-Cosquer, de Rulan en Camaret (autrefois en Crozon), de Quélern, de Penanvern, de l'Isle en Crozon, de Trémet en Roscanvel (autrefois en Crozon).

D'or au chevron d'azur accompagné de trois trèfles de même.

Clef de voûte d'une porte, kersanton, datée de 1622, angle sud-ouest de la place de l'église à Crozon, transportée à Kerbon en Crozon).

Camaret, mi-parti d'Alain Goulhezre, sieur de Rignonou (1583-1644) et de Perrine de Lesquelen (décédée en 1644).

Voir Lesquelen.

22. Graveran



De sinople à la croix alésée d'or.

Devise: *Verbum crucis Dei virtus* (Parole de la croix, force de Dieu).

Joseph Marie, évêque de Quimper et de Léon de 1840 à 1855.

Crozon. Église: a. - cénotaphe en marbre blanc, par Lapierre.

b. - blason, marbre blanc, à l'intérieur du portail méridional.

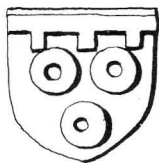
Maison de la famille, 13, rue de Poulpatré (1979):

a. - fronton de gerbière.

b. - cachet de cornaline.

c. - argenterie.

23. Guipronvel (de)



Sr dudit lieu en Milizac.

D'argent à trois annelets d'azur 2.1. à un lambel de même (Blason inédit).

Crozon: église.

Voir Trébéron.

Archives privées.

24. Hémery



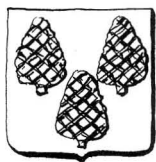
Sr de Lanvagen en Crozon.

D'argent à trois chouettes de sable, becquées et membrées de gueules, à la bordure de gueules.

Ce sont les armes de Gouandour avec une brisure, les chouettes sont figurées par des oiseaux vus de profil.

Mathieu, abbé de Landévennec de 1489 à 1496.

Crozon: maison particulière, pierre, proviendrait de Penandreff.

25. **Hirgarz (de)**

Sr dudit lieu en Crozon.

D'or à trois pommes de pin d'azur 2.1.

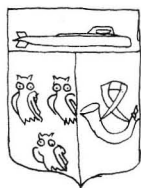
Crozon : a et b. - Deux blasons en pierre, bûchés, au-dessus de la porte du manoir et dans la cour ;

c. - Un blason intact, retrouvé au bas de l'embrasure d'une fenêtre (caché sous la Révolution ?), maintenant sur la tour de la façade ;

d. - Blason en pierre mi-parti d'Hirgars et de Du Chastel, armes de Jean de Hirgars et de Catherine du Chastel de Kerlec'h (1575-1587), sur la façade.

Argol : Hirgars plein, cloche de la sacristie provenant de la chapelle de Rochemadou, une inscription indique qu'elle a été faite par Prigent (du Chastel) de Kerlec'h, sr de Ker(ga)diou, en 1634.

Voir Du Chastel.

26. **Ile Longue**

Etablissement de la Marine nationale en Crozon.

Parti à dextre de Gouandour, à senestre de Pentrez, au chef d'azur chargé d'un sous-marin de sable. Supports : deux dauphins d'azur portant une écharpe d'argent liée à la queue, une ancre de sable en pal.

Réalisé en bronze ou en insigne émaillé.

Voir Gouandour, Pentrez.

27. **Jacob**

Sr de Basse-Ville (Kerstrat), de Kerigou, de Lescoat en Crozon, de la Villeneuve (Kernevez) en Lanvéoc.

De gueules au chevron d'argent accompagné de trois coquilles et d'un lambel de même.

Lanvéoc : clef de voûte de la porte du manoir de la Villeneuve, disparu.

28. **Jacquin de Margerie**

Originaire de Champagne et de Flandre, propriétaire à Morgat en Crozon avant 1914.

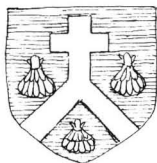
De pourpre au chevron de gueules accompagné de deux feuilles de trèfle de sinople en chef et d'une tête de loup percée d'un dard de même en pointe.

Crozon : plaque de marbre blanc du calvaire du Gador à Morgat, érigée en 1927 par Ch. Jacquin de Margerie et son épouse Ch. Rohault de Fleury.

Voir Rohault de Fleury.

Voir Rohault de Fleury.

Y.-P. Castel, p. 63 ; E. Arnaud, p. 223 ; *Grand armorial de France*, IV, p. 334 ; VI, p. 46.

29. **Kerguen ou Kerven (de)**

Sr de Lambouezer.

D'azur à une croix au pied fiché accompagné de trois coquilles, le tout d'argent.

Archives de Lambouezer : parchemin enluminé, vers 1680.

Kerlec'h (de)

Voir Du Chastel.

30. **Kerleuguy (de)**

Sr dudit lieu, de Trémaïdic, de Landaoudec, de Poulpatré, de Kerioul en Crozon.

D'argent à l'aigle éployé de sable, alias à l'aigle à deux têtes.

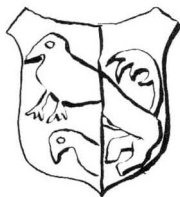
Crozon : a. - écusson couronné du manoir de Poulpatré (1660-1910), n° 4 de la rue de ce nom, seule version d'aigle à une tête.

b. - autrefois à Lescoat : « une magnifique litre à écu banneret écartelé d'une aigle éployée, au vol abaissé et de trois trèfles posés 2.1, timbré d'un heaume antique cimé d'une tête d'oiseau, le tout supporté par deux lions, dans le style du XV^e siècle » (Frotier de La Messe-lière, dessin du 3 septembre 1901). Les trèfles appartiennent à la famille du Lech.

Landévennec, abbaye : blason de Kerleuguy et de Maestrius sous une même couronne, fin du XVII^e siècle.

Voir Du Lech, Maestrius.

Y.-P. Castel et M.-M. Tugores, p. 84.

31. **Kersaudy (de)**

Sr dudit lieu en Plouhinec.

D'azur au léopard d'argent.

Crozon, écus mi-parti de Gouandour :

a. - cour du manoir, XV^e siècle.

b. - tombe de Gouandour à Lescoat.

Voir Gouandour.

32. **Kerscao (de)**

Sr de Kerivinic en Landévennec.

Telgruc : il existe deux écus en pierre sur le pignon ouest de la chapelle de Lanjulitte, à la souche du clocher : l'un montre trois jumelles (Du Chastel ?), l'autre, très usé, est indéchiffrable. A côté on lit : NOBLE (ET) DISCRET MES(SIRE) FRANÇOIS DE K(ERS)CAO R(ECTEUR) 1670.

33. **La Fruglaye (de)**

Sr dudit lieu en Plurien, évêché de Saint-Brieuc, de Kerobezan en Landrévarzec.

D'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules.

Devise : *De tout et une pose et Os et unguis sanguine madent* (la bouche et les ongles ivres de sang).

Voir Le Gentil.

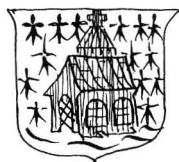
34. **Landévennec**

Abbaye.

a. - *D'hermines à la chapelle de sable.*

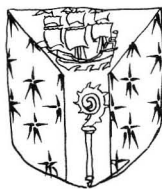
La matrice de ce sceau, provenant du greffe du tribunal, déposée au Musée départemental breton de Quimper, a été détruite en 1939 ; elle portait la légende : *Sigillum Abb (atiae) Landevenecensis* (Sceau de l'abbaye de Landévennec).

Archives privées.



b. - *D'hermines à une chapelle de gueules.*

Blason actuel, émail modifié par le P. Grégoire Ollivier, o.s.b. (1950).



Commune.

D'hermines au gousset d'azur chargé en chef d'un navire équipé et habillé d'or et en pal d'une crosse de même tournée à dextre.

Devise : *Da vro atao* (Ton pays toujours).

Composé par la commission municipale, adopté le 1^{er} décembre 1986.

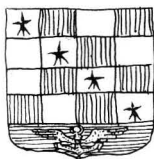
Médaille en bronze.

35. **Lanvéoc**

Base aéronavale.

Echiqueté d'argent et de gueules à la champagne d'azur chargée d'une ancre étoilée, ailée, d'or de l'Aéronavale.

Réalisé en métal et en insigne émaillé.



Commune.

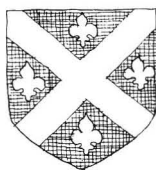
Le même blason, échiqueté de quatre traits, chargé de quatre mouchetures d'hermines en bande.

Devise : *Ene hag enor* (L'âme et l'honneur).

Auteurs : P. Le Glas, maire ; J.-F. Le Breton ; A.-H. Dizerbo. Adopté le 29 octobre 1986.

Médaille en bronze.

36. Lanvilliau (de)

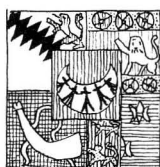


Sr dudit lieu en Plomodiern.

De sable au sautoir d'argent accompagné de quatre fleurs de lis de même.

Voir Gouandour.

37. La Porte (de)



Vicomte d'Artois en Mordelles, évêché de Rennes, comte de Crozon, sieur de Camaret, marquis de Poulmic en Lanvéoc, sieur de Rosmadec en Telgruc.

De gueules au croissant d'hermines.

La seule représentation que nous en connaissons est celle qui existe sur le pennon de bois conservé à Telgruc, au presbytère, provenant de l'autel de la chapelle de Lanjulitte. Sa description est la suivante : *écartelé au 1 de Du Han, au 4 de Goulaine, au 2 Le Meneust, au 3 d'Artois, sur le tout de La Porte, supporté par des aigles et surmonté d'une couronne comtale, un angelot au sommet du cadre* : il s'agit du blason de René de La Porte, vicomte d'Artois (1633-1682), époux d'Anne-Marie du Han, fille de Claude de Goulaine (1639-1707) dont la mère était une Le Meneust.

Voir les familles citées et F. Saulnier, II, p. 722.

38. Le Barbu (Le Barvet)



Sr du Quilliou en Plogastel-Saint-Germain.

D'or au sautoir fleuroné d'argent.

Il s'agit de la version du blason de cette famille qui est figurée sur la margelle du puits transportée au centre des ruines du cloître de l'abbaye de Landévennec. Cette famille n'a apparemment aucun lien avec le monastère.

39. Le Flo



De gueules à un château donjonné de trois tours d'or.

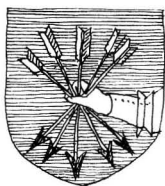
Crozon : débris de calvaire à Lescoat, disparu de nos jours.

Gabrielle, veuve de Jean (du Chastel) de Kerlec'h, douairière de Ker(ga)diou (1696).

Voir Hirgarz.

Frotier de La Messelière.

40. Le Gac



Sr de Keramprovost-Penandreff, Lamboezer en Crozon.

D'azur au dextrochère armé d'argent tenant cinq flèches d'or en pal, ferrées et empennées d'argent.

Devise : *Virtus unita* (La force unie) et *Sicut sagittae in manu potentis* (Comme les flèches dans la main du guerrier).

Archives de Lamboezer : parchemin enluminé.

41. Le Gentil



Sr de Quélern, de Penanvern en Crozon.

D'azur au serpent volant d'or.

Devise : *Spargit undequaque venenum* (Il répand son venin en tous sens) et *Suis nititur alis* (Il est porté par ses ailes).

Crozon : a. - pierre tombale en grès jaune tirée de l'église en 1900, actuellement au presbytère, brisée, de 1,60 m sur 0,56 m, qui porte les armes des Le Gentil et des La Fruglaye dans des ovales, sur-

montées d'une couronne ; au-dessous, dans un cartouche, la date du 11 avril 1785, qui est celle du décès de Marguerite Le Gentil de Quélern, veuve de René de La Fruglaye de Keranbezan, décédée à Crozon à l'âge de 94 ans environ.

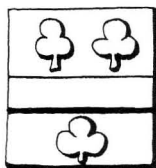
b. - Saint-Fiacre, sur le pignon ouest, les mêmes blasons, disparus lors de la reconstruction de la chapelle en 1961.

Roscanvel : on trouve des écussons analogues, difficiles à déchiffrer, sous le clocheton de l'église, au couchant.

Voir La Fruglaye.

A.-H. Dizerbo, 1979.

42. Le Goarant

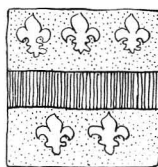


Sr de Tromelin, évêché de Léon.

D'or à la fasce de sable accompagnée de trois trèfles de même.

Camaret : croix de l'église, blason de Jean, prieur de Ploudiry, religieux de l'abbaye de Daoulas, 1538.

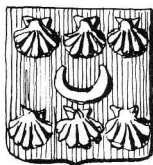
M. Leclerc, *Le Fureteur breton*, p. 150, 201, 235 ; Y.-P. Castel, p. 39.

43. Le Goas *alias* Le Voaz

Sr de Kerigou en Crozon, du Hellen, de la Boexière en Lanvéoc, de Kerudalem.

D'or fascé de gueules à cinq fleurs de lis de même, trois en chef et deux en pointe.

Archives privées de Mgr Graveran : brevet, réformation de janvier 1638.

44. **Le Gualès**

Sr de Kerversavet en Ploubezre, évêché de Tréguier.

De gueules au croissant d'argent posé en abîme, accompagné de six coquilles de même, trois en chef, trois en pointe.

Devise : *Faventibus astris* (Sous la protection des astres).

Crozon : plaque de cheminée à Lescoat.

45. **Le Meneust**

Sr de Bréquigny en Saint-Etienne de Rennes.

D'or à la fasce de gueules chargée d'un léopard d'argent et accompagné de trois roses de gueules en pointe.

Telgruc, presbytère : pennon en bois.

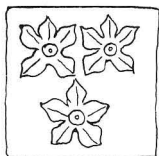
Voir La Porte (de).

46. **Lesquelen (de)**

Sr de Goasvennou en Plounévezel, évêché de Léon.

D'argent au lion coupé de sable et de gueules.

Voir Goulhezre.

47. **Maestrius (de)**

Sr du Pouldu.

D'or à trois quintefeuilles de gueules.

Landévennec, abbaye : armes couronnées de Marie et de Philibert de Kerleuguy (mort en 1714).

Voir Kerleuguy.

48. **Morillon**

Sr de la Porte-Neuve en Riec.

D'or au griffon de gueules armé de sable.

Henri, abbé de Landévennec de 1425 à 1442.

Landévennec, abbaye : granit, présenté par un ange.

49. **Parthenay (de)**

Sr dudit lieu, évêché de Rennes.

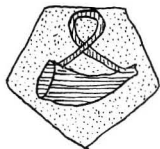
D'argent à la croix pattée de sable.

Guillaume, abbé de Landévennec de 1371 à 1399.

Landévennec, abbaye.

Telgruc : bénitier au presbytère.

P. Levot, p. 54.

50. **Pentrez (de)**

Sr dudit lieu en Saint-Nic, de Rostellec en Crozon.

D'or au greslier d'azur lié de gueules.

Crozon : a. - chapelle Saint-Fiacre, pierre actuellement déposée à l'arrière de la fontaine (1578) ;

b. - fontaine de Saint-Fiacre : autrefois au sommet des pignons des trois bassins, actuellement un écusson monté à l'envers de l'un de ces pignons.

Voir Ile Longue.

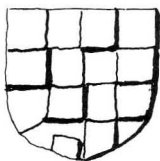
51. **Pluvié (de)**

Sr de Menehouarn en Plouyé, évêché de Quimper.

De sable au chevron d'or accompagné de trois roses de même.

Crozon : trois écussons mi-parti de Gouandour provenant du moulin de Gouandour, l'un sur la tombe de Gouandour à Lescoat, un second au manoir, un troisième transporté à Concarneau.

Voir Gouandour.

52. **Poulmic (de)**

Sr dudit lieu en Lanvéoc, de Kervenvez (Kervezenne) et Lescoat en Crozon, de Langallic (Lanjulitte) en Telgruc.

Echiqueté d'argent et de gueules de quatre traits.

Devise : *De bien (alias espoir) en mieux.*

Camaret : pignon de la chapelle de Rocamadour, mi-parti de Goulaine : blason d'Anne de Ploeuc épouse de Jean de Goulaine (1601-1660).

Crozon : a. - armes pleines : bénitier de l'église.

b. - mi-parti de Goulaine : chapelle de Saint-Laurent à Tal-ar-Groas, sur l'autel. Provient de l'ancienne chapelle.

c. - mi-parti de Trébéron, existait sur la tombe de cette famille à l'église ; a disparu.

Lanvéoc : a. - mi-parti de Trébéron, manoir de Poulmic, coll. particulière.

b. - mi-parti du Chastel : cachet de cire, acte concernant Kerhouantenan (Arch. privées, 3 février 1677).

Telgruc : mi-parti de Goulaine, porche de l'église, provient de l'ancienne mairie.

Voir Du Chastel, Goulaine, Trébéron.

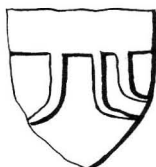
R. Anthony, 1938. Archives privées.

53. **Provost**
Sr de Tréberon.

D'argent à la bande fuselée de gueules (blason inédit).

Voir Courtois.

54. **Robin**

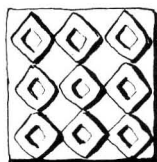


Sr de Keredan en Telgruc.

De gueules à trois fers de pique d'argent, les pointes en bas.

Telgruc : linteau du manoir de Keredan.

55. **Rohan**



Comte de Crozon.

De gueules à neuf macles d'or.

Camaret : croix de l'église, armes de René de Rohan (1538).

Landévennec : débris du tombeau de Pierre de Rohan.

Voir Le Goarant.

Y.-P. Castel, p. 39 ; P. Levot, p. 56.

56. **Rohault de Fleury**

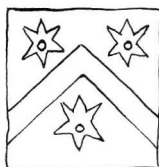


D'azur à un chevron d'or accompagné de trois croissants d'or tournés vers le haut, deux en chef et un en pointe.

Crozon : plaque de marbre du calvaire du Gador à Morgat.

Voir Jacquin de Margerie.

57. **Rolland**

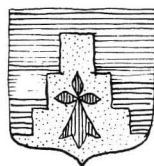


Sr de Kergoualezre (Kerivoaler) et de Kerderrien en Crozon et Lanvéoc.

D'argent à un chevron de gueules accompagné de trois molettes de même.

Crozon : manoir de Tréberon, mi-parti de Tréberon.

58. **Roscanvel**

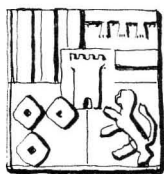


Commune.

D'azur au pignon à quatre degrés d'or mouvant de la pointe de l'écu, chargé d'une moucheture d'hermine de gueules.

Créé en 1977 (*Bulletin municipal*, n° 2, p. 13).

59. Rosmadec (de)



Sr dudit lieu, marquisat en Telgruc.

Palé d'argent et d'azur de six pièces.

Devise : *En bon espoir.*

Telgruc, Le Lez : pennon en pierre provenant de Rosmadec, portant : 1574, TA(NGUY) ROSMA(DEC) : au 1 de Rosmadec, au 4 de Pont-Croix (*d'azur au lion morné d'argent*), au 2 de La Chapelle (*de gueules à la fasce d'hermines, un lambel en chef*), au 3 de Molac

(*de gueules à sept macles d'argent, ici seulement trois*), sur le tout de Tivarlen (*d'azur au château d'or*).

Cachet de cire du marquisat en 1644 : de Rosmadec à un semis de macles en orle.

Vulson de La Colombière, p. 5. Archives privées.

60. Sergent



D'azur à une Vierge d'argent rayonnante d'or à l'orle d'étoiles de même.

René, évêque de Quimper et de Léon de 1855 à 1871.

Crozon : tour de l'église, 1866.

61. Tanguy

Sr de Kerobezan, de la Villeblanche, de la Congraye en Saint-Martin-des-Prés, évêché de Quimper, maintenant Saint-Brieuc.



Ecartelé aux 1 et 4 d'azur à l'aigle d'or cantonné de trois étoiles de même qui est Tanguy, aux 2 et 3 d'azur à une colombe d'argent portant dans son bec un rameau d'olivier de sinople qui est Briant.

Argol, église : a. - porche.

b. - pignon du transept.

c. - au-dessus de l'autel du Rosaire (disparu?).

Crozon : façade du presbytère, bûché.

Landévennec : a et b. - abbaye.

c. - portail de l'abbaye.

d et e. - église, pignons levant et couchant, daté de 1693.

f et g. - en métal sur les reliquaires destinés au maître-autel (au presbytère).

h. - chapelle du Folgoat, pignon ouest.

Trégarvan, église : façade nord.

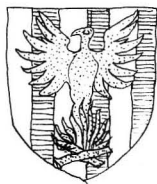


Pierre II, abbé de Landévennec de 1630 à 1665. — Jacques III, abbé de Landévennec de 1666 à 1695 : un blason d'une maison particulière de Landévennec, *d'argent à l'aigle cantonné de deux étoiles, le tout de sable*, daté de 1694, s'y rapporte.

Voir Briant.

P. Levot, p. 58 ; H. Frotier de La Messelière, p. 170.

62. Telgruc



Commune.

Palé d'argent et d'azur de six pièces (qui est Rosmadec) au Phenix d'or sur son immortalité de même brochant sur le tout. L'écu timbré de la couronne murale d'or, soutenu par deux branches de pommiers de sinople fruitées à dextre d'argent et à senestre d'or croisées en pointe en sautoir et liées d'azur.

Devise : *En bon espoir.*

M^e M. Conan et J. Charpy.

Ouest-France, 22 juin 1967 ; le Télégramme, 28 juin 1967.

63. Trébéron



Sr dudit lieu en Crozon.

D'or à l'aigle de sable (blason inédit).

Dalle funéraire de 2,16 m sur 0,83 m trouvée en 1900 lors de la reconstruction de l'église de Crozon. Au centre, supportant un écu plein, un heaume en forme de cygne, ailes déployées, reposant sur un bourrelet, au-dessous, des lambrequins. Dans l'angle supérieur droit, Guipronvel plein ; dans l'angle supérieur gauche et dans

l'angle inférieur droit, Trébéron plein ; l'angle inférieur gauche montre les mêmes blasons mi-partis. Supportant la dalle se voyaient les écus mi-parti de Trébéron et d'un croissant, non identifié, de Trébéron et de Poulmic, de Trébéron et d'une macle et demie, vraisemblablement Lannilis (*d'azur à trois macles d'or*) ; ce support a disparu.

Au Poulmic, un mi-parti de Poulmic, à Trébéron un mi-parti de Rolland.

Voir Guipronvel, Poulmic, Rolland.

Archives privées, actes des 5 juillet 1516, 30 juin 1643, 23 novembre 1703. R. Anthonny, 1928 et 1938.

64. Trégain (de)



Sr dudit lieu en Briec.

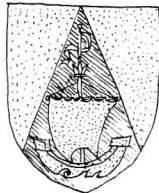
D'or à trois pommes de pin de gueules la pointe en haut.

Alain IV, abbé de Landévennec de 1524 à 1530.

Trégarvan : croix du placître, datée de 1527.

Y.-P. Castel, p. 357.

65. Trégarvan



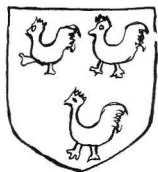
Commune.

Chapé d'or et de sinople à la nef d'or.

Commission départementale d'héraldique.

Gwechall, Le Finistère autrefois, t. I^{er}, 1978, p. 249 (Arrêté du 12 avril).

66. Trémarec (de)



Sr dudit lieu en Briec.

D'azur à trois coqs d'argent becqués et membrés de gueules.

Crozon : mi-parti de Gouandour, tombe de Gouandour à Lescoat.

Voir Gouandour.

BIBLIOGRAPHIE

ANTHONY (R.). *A propos d'une clef de voûte aux armes de la maison de Trébéron : l'évolution d'un aigle héraldique*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LV, 1928, p. 96-99.

ANTHONY (R.). *L'évolution de l'aigle héraldique dans la presqu'île de Crozon. A propos d'une clef de voûte aux armes de Trébéron-Poulmic*, *ibid.*, t. LXV, 1938, p. 119-122.

ARNAUD (E.). *Répertoire des généalogies françaises imprimées*, Paris, 1978, p. 223.

CASTEL (Y.-P.). *Atlas des croix et calvaires du Finistère*, Quimper, 1980.

CASTEL (Y.-P.), TUGORES (M.-M.). *Landerneau, patrimoine artistique et culturel*, 1984, p. 150.

DANIEL (H.), DIZERBO (A.-H.). *La Révolution dans la presqu'île de Crozon*, Quimper, 1946.

DIZERBO (A.-H.). *Monuments et objets d'art du Finistère : Crozon, presbytère, pierre tombale de la famille Le Gentil*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 319-320. (Il fallait lire 1785, et non 1783 : cette correction provient d'archives privées).

DIZERBO (A.-H.). *Monuments et objets d'art du Finistère : Crozon, manoir de Hirsars, mise au jour d'une pierre armoriée*, *ibid.*, t. CXVI, 1987, p. 59.

FROTIER DE LA MESSELIÈRE (H.). *Landévennec*, dans *La Bretagne touristique*, III, 29, 15 août 1924, p. 179-182.

FRÉMINVILLE (Chevalier DE). *Antiquités du Finistère*. Brest, t. II, 1835, p. 30.

JOUGLA DE MORENAS (H.). *Grand Armorial de France*. Paris, t. IV, 1939, p. 334 ; t. VI, 1949, p. 46.

HOZIER (Ch. D'). *Armorial général de France. Bretagne*. Rennes, 1930, 2 vol., 470 et 525 p.

LE GUENNEC (L.). *Armoiries des communes du Finistère*, dans *la Dépêche de Brest*, 11 septembre 1934 (Argol), 16 mai 1935 (Camaret), 1^{er} août 1935 (Crozon).

LE MEN (R.-F.). *Les armoiries des villes du Finistère*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. VI, 1878-1879, p. 17-18.

LEVOT (P.). *Notice sur Landévennec et son abbaye, état ancien et moderne*. Brest, 1858, 71 p.

POTIER DE COURCY (P.). *Nobiliaire et armorial de Bretagne*. Mayenne, 1970, 4^e éd., 3 vol., 287 pl., 6 750 blasons.

REFUGE (Marquis de). *Armorial et nobiliaire de l'évêché de Saint-Pol-de-Léon en 1443*. Paris, 1853, 2^e éd., XXI-129 p.

SAULNIER (F.). *Le Parlement de Bretagne*. Rennes, 1909, t. II, p. 722 (de La Porte).

TÉPHANY (J.). *Camaret-sur-Mer, Notice*. Quimper, 1902, 130 p.

VULSON DE LA COLOMBIÈRE. *Généalogie de la maison de Rosmadec*. Paris, 1644, p. 5.

ANNIE LE MEN

Armorial de la commune de Dirinon

Comme nombre de communes du Finistère, Dirinon est en voie de se doter d'un nouveau blason. Louis Le Guennec avait dessiné entre les deux guerres un blason écartelé : au 1, le léopard de Ncvet de Kerdaoulas, au 2, le chevron et les trois oiseaux de Lézuzan, au 3, les trois annelets de Kervern, au 4, les trois merlettes du Rouazle, brochant sur le tout les initiales N et D de sainte Nonne et saint Divy. Aujourd'hui, la communauté dirinonaise tient à magnifier les « *diri* », ces chênes séculaires de la forêt de Talamon évoqués dans la Vie de saint Ténénan. La modernisation du blason se justifie d'ailleurs amplement.

D'une part, il faut supprimer l'ambiguïté des initiales N. et D. qui conviennent aussi bien à Notre-Dame qu'à Nonne et Divy. De l'autre, on ne pouvait se contenter d'une référence à quatre familles anciennes, alors que la paroisse et ses trèves, Saint-Urbain et Trévarn, en comportaient quatre fois plus. En comptant Keranhoat et Kergoat actuellement sur Loperhet, ce sont dix-huit familles dont les manoirs, existants ou disparus, constellent un territoire situé entre l'Elorn et la rade de Brest.

Parallèlement à la création d'un nouveau blason, il a paru intéressant de faire un relevé exhaustif des armoiries existantes.

Soixante-sept blasons relevés sur la seule commune de Dirinon forment aujourd'hui une moisson assez abondante pour être engrangée, laissant les anciennes trèves pour une prospection future. Cinquante-deux écus sont lisibles. Dix, soigneusement martelés lors de la suppression des insignes féodaux, sont indéchiffrables. Cinq autres, lisses, étaient vraisemblablement peints. Précisons qu'une vingtaine de blasons, sur les vitraux dans l'église, sur des tombes au cimetière, sur une croix monumentale et sur les façades du manoir de Lesquivit, datent d'après la Révolution.

Nous remercions les propriétaires de manoirs qui nous ont ouvert leurs portes, ainsi que M. le chanoine François Falc'hun, de Dirinon, et M. l'abbé Yves-Pascal Castel.

Les dessins, la carte et les photographies sont de l'auteur.

*
* *

L'armorial de Dirinon remonte haut dans le temps. Magnifique timbre intact du Roual, écus en kersanton blessés du grand tombeau de sainte Nonne, gravures nettes de la croix du cimetière, écusson à contours à la fenêtre du bras nord du transept de l'église, appliques émaillées du reliquaire d'argent... Un XV^e siècle fort riche.

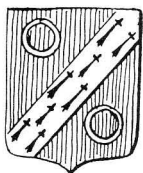
Les armoiries dessinées offrent trente-deux figures allégées des doublets qui sont parfois nombreux, tels ceux des Lesguern.

Chemin faisant, l'inventaire des blasons de Dirinon a permis de préciser, pour des études ultérieures, la datation de plus d'un objet. La preuve est ainsi faite de l'intérêt de l'héraldique en tant qu'humble servante de l'histoire locale.

DIRINON

Relevé des blasons existants dans la commune

1. Barazer de Lannurien



De gueules à une barre d'hermines accostée de deux annelets d'argent.

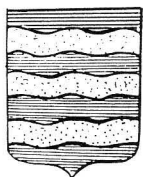
- 1) Église : vitrail du chevet, début XX^e siècle, et fenêtre du bras sud du transept.
- 2) Chapelle Sainte-Nonne : vitrail du chevet, début XX^e siècle.
- 3) Cimetière : tombe au pied du calvaire, à droite : « Fanny Marie

Nonne Barazer de Lannurien vicomtesse de Lesguern épouse d'Arthur de Lesguern maire de Dirinon, décédée en 1939 à 90 ans à Lesquivit ».

- 4) Lesquivit : manoir, face sud de l'aile ouest et face nord entre les deux fenêtres de la terrasse.

Chacun de ces blasons est accompagné de celui des Lesguern.

2. Bernard de Marigny

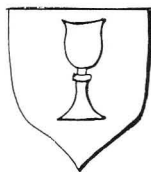


D'azur à trois fasces ondulées d'or.

- 1) Église : vitrail du chevet, XX^e siècle.
- 2) Cimetière : tombe centrale au pied du calvaire :
« Armand de Lesguern veuf de Caroline de Marigny
décédé à Lesquivit en 1883 ».
- 3) Lesquivit : manoir, face sud.

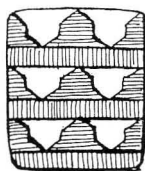
A l'église et au cimetière, le blason est allié à celui des Lesguern ; à Lesquivit, à celui de Coetnempren. En 1786, Lesquivit est acheté par Bernard, chevalier de Marigny, et Alexandrine Gabrielle de Coetnempren, son épouse.

3. Bodénès



Croix de Kermélénez : la croix porte au nœud un blason de prêtre au calice. L'écriture gothique livre la date de l'édification du calvaire : M P BODENES / CETTE CROIX / A FAIT FAIRE / 1568.

4. Coetmenech (du Louet)



Fascé de vair et de gueules à six pièces.

Ty Croas : vers 1610, premier blason au nœud du côté ouest, pour le second voir n° 25.

Marie de Coetmenech, dame de Coetjunval et de Rosnivinen, épouse vers 1515 Pierre de Keranhoat, dont la croix porte les armes côté est. Leurs successeurs se sont fondus dans du Louet qui ont conservé les armes de Coetmenech (n° 10). Le chef d'une

autre branche en épousant l'héritière de Lesguern prit ainsi que ses descendants le nom de Lesguern mais en conservant les armes de Coetmenech (n° 21).

5. Coetnempren



D'argent à trois tours crénelées de gueules.

Devise : *Et abundantia in turribus tuis* (psaume 121, verset 7).

Lesquivit : manoir face sud, allié à Marigny.

En 1786, Lesquivit est acheté par Charles Louis de Bernard, chevalier de Marigny, et Alexandrine Gabrielle de Coetnempren, son épouse. Les Coetnempren sont au Roual à partir de 1505 mais gardent les armes du Roual (n° 11).

6. Dieuleveult



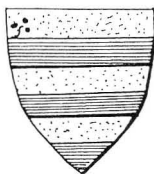
D'azur à six croissants contournés d'argent.

Devise : *Diex le volt.*

Cimetière : tombe au nord-est de l'église : Arthur Louis Marie de Dieuleveult, décédé en décembre 1916 à 78 ans au manoir de Kerliézec, époux de Sidonie de Kermenguy (n° 17).

Sur la tombe, les croissants sont « tournés ».

7. Du Beaudiez (?)



D'or à trois fasces ondées d'azur, cantonnées à dextre d'un trèfle de même.

Eglise : reliquaire en argent du ^{xv}e siècle.

Attribué aux Du Beaudiez, ce blason est parmi les plus anciens de Dirinon. Il faut remarquer qu'en réalité, le blason du reliquaire n'est pas aux fasces ondées. Sa similitude avec l'écu non identifié du Roual (n° 12) est à noter.

8. Dubillard



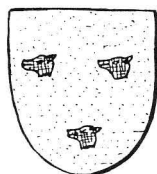
Trois épis d'or sur champ d'azur.

Devise : *Deus adjuva.*

Chapelle Sainte-Nonne : vitrail du chevet du début du XX^e siècle.

François Virgile Dubillard, évêque de Quimper et Léon de 1900 à 1908.

9. Du Louet



D'or à trois têtes de loup de sable arrachées de gueules ; moderne : fascé de vair et de gueules à six pièces (n^{os} 4, 10 et 21).

1) Cimetière, croix du XV^e siècle, au nœud du côté est.

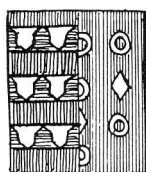
2) Lesquivit : manoir, pignon ouest.

Du Louet, seigneur de Liorzinic en Plougastel, du Plessis et de Lesquivit en Dirinon, de Keranhoat en Loperhet... Montres à

Plougastel et à Dirinon entre 1426 et 1534.

La croix du XV^e siècle pourrait dater de l'alliance entre Alain du Louet, receveur de Daoulas pour le vicomte de Rohan en 1448, et son épouse Marie La Palue, issue d'un ramage de Léon (n^o 19). Jean du Louet, leur arrière-petit-fils, marié à Isabeau Simon de Kerbrinjal, est l'auteur des seigneurs de Lesquivit.

10. Du Louet-Guermeur

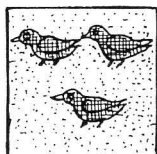


Mi-parti : fascé de vair et de gueules à six pièces qui est du Louet, de gueules à trois losanges d'argent rangés et accolés en fasce accompagné de six annelets de même, trois en chef trois en pointe rangés deux et un.

Penanrun : écu en schiste au-dessus de la porte piétonne.

En 1559, Hamon du Louet, seigneur de Coetmenech et de Keranhoat, épouse Marie Guermeur, dame de Penhoat en Loperhet.

11. Du Rouazle



D'or à trois merlettes de sable.

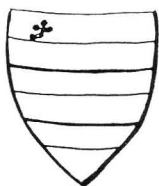
Devise : *Sell petra ri* (Prends garde à ce que tu feras).

Roual : moulin, grand panneau rectangulaire (1,68 m x 0,41 m) sur le pignon du moulin en contrebas de la chaussée portant l'inscription :

OLLIVIER COATNEMPREN SEIGNEUR DV ROUAZLE A FAICT FAIRE CE MOVLIN ET CHAVSSEE LAN MIL SIX CENTZ ET VINGT ET DEVX.

La famille du Rouazle s'est fondue dans celle de Coetnempren, en 1505, par le mariage de Catherine et d'Alain de Coetnempren qui garde les armes aux aux trois merlettes.

12. Du Rouazle

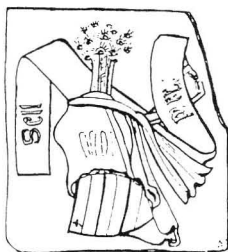


(aujourd'hui s'écrit Roual)

Manoir : au-dessus de la porte cochère.

Etonnamment bien conservé et parfaitement intact, l'écu à six pièces et à un trèfle en chef à dextre est surmonté d'un heaume avec tortil et volant.

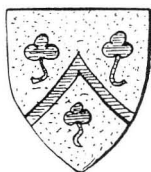
Le cimier emprunte ses plumes au paon, le « noble oiseau » médiéval.



La banderole porte en lettres gothiques : *Sell pe ry*. En 1696, dom Pinson donne la même formule pour un écu non décrit situé à côté de la tombe des Rouazle à l'abbaye de Daoulas. Courcy signale pour Rouazle les trois merlettes citées au n° 11 avec la devise : *Sell petra ri*, légèrement différente de *Sell pe ry*. On peut cependant admettre avec le chanoine François Falc'hun, de Dirinon, que *pe* soit une abréviation de *petra*. Les trois merlettes apparaissent aussi sur le tombeau décrit par dom Pinson.

Notre blason au trèfle est ignoré des auteurs. Pourtant, dom Pinson évoque en 1405 Jeanne de Coetivy, épouse de Guiomarc'h du Rouazle. Or, Coetivy, *fascé d'or et de sable à six pièces*, ressemble bien au blason du Rouazle, le trèfle en moins. Peut-on penser qu'en ce milieu du xv^e siècle qui voit Manfuric de Lézuzan (n° 23) chargé de la défense des biens d'Alain de Coetivy, ce blason, également présent sur la châsse-reliquaire, soit celui de Jeanne de Coetivy, assorti de la devise du Rouazle ?

13. Goulhezre



D'or au chevron d'azur accompagné de trois trèfles de même.

Eglise : reliquaire en argent du xv^e siècle.

Goulhezre, seigneur dudit lieu en Saint-Nic... Montres à Dirinon entre 1426 et 1562 (Courcy) ; capitaine de vaisseau, à l'Isle en 1696 (armorial d'Hozier).

14. Guérault



D'azur à trois têtes d'aigle d'argent.

La Croix-Neuve : 1743, limitrophe entre Pencran et Dirinon, cette croix porte au nœud des alliances du Chef du Bois dont les Guérault sont les fondateurs (voir n° 18).

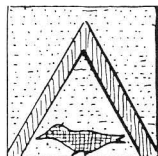
15. P.G.



Ecu de prêtre au calice. P. G.

Chapelle Saint-Divy : façade ouest, au-dessus de la porte, à droite, sur le bas de la robe de la statue de saint Fiacre (XVI^e siècle).

16. Huon de Kerliézec

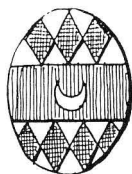


D'or au chevron de gueules accompagné en pointe d'un corbeau de sable.

Kerliézec : manoir, au-dessus de la porte de la façade est du logis. Ecu carré, encadré de palmes en sautoir et surmonté d'une couronne qui indiquent le XVII^e siècle.

Huon de Kerliézec est cité dans les montres à Dirinon de 1426 à 1562 ; en 1427, Guillaume épouse Jeanne de Kernezné.

17. Kermenguy

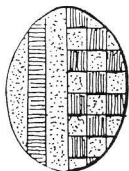


Losangé d'argent et de sable à une fasce de gueules brochante chargée d'un croissant d'argent.

Cimetière : tombe au nord-est de l'église. Sidonie de Kermenguy, décédée le 20 janvier 1927 à 79 ans au manoir de Kerliézec, épouse d'Arthur Louis Marie de Dieuleveult (n° 6).

Il n'y a pas d'armoiries au manoir de Kermenguy à Dirinon, qui appartenait au XVII^e siècle à la famille de Kerdénial.

18. Kerlozrec



Mi-parti : palé d'or et d'azur à six pièces qui est Kerlozrec, échiqueté d'or et de gueules qui est Traon-Elorn.

La Croix-Neuve : 1743, limitrophe entre Pencran et Dirinon, porte des alliances du Chef du Bois (n° 14) dont les Kerlozrec sont les propriétaires à partir du XVI^e siècle.

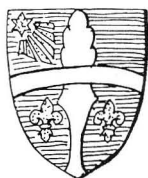
19. La Palue



D'or au lion morné de sable.

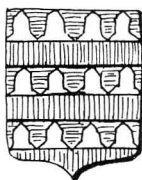
Cimetière : croix du XV^e siècle.

La croix porte à l'est les trois têtes de loup de du Louet (n° 9). La présence du lion sur la face ouest, aux pieds du Christ, laisse supposer qu'il s'agit du blason de Marie La Palue, issue d'un ramage de Léon, épouse d'Alain du Louet, seigneur du Plessix (aujourd'hui Quinquis en Saint-Urbain), vivant en 1448.

20. **Léon XIII**

Pape de 1878 à 1903.

Chapelle Sainte-Nonne : vitrail du chevet du début du XX^e siècle ; le blason accompagné d'une banderole portant la devise : *Lumen in caelo est d'azur au cypres planté sur terre herbeux, le tout au naturel, à une fasce étroite d'argent, accompagné en pointe de deux fleurs de lis d'or et à dextre d'une comète d'or.*

21. **Lesguern**

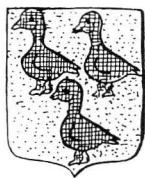
Fascé de vair et de gueules à six pièces, auparavant Coetmenech (n° 4) et du Louet (n° 10).

Devise : *Soit.*

- 1) Eglise : vitraux du chevet et du bras sud du transept, début XX^e siècle.
- 2) Chapelle Sainte-Nonne : vitrail du chevet, début XX^e siècle.

3) Cimetière : au pied du calvaire, tombe centrale : Armand de Lesguern, décédé en 1883 ; tombe de droite : Arthur de Lesguern, décédé en 1922 à Lesquivit.

4) Lesquivit : manoir, face sud de l'aile gauche ; face nord entre les deux fenêtres sous la terrasse ; dans les deux cas accompagnés du blason de Barazer de Lannurien.

22. **Lesquen**

D'or à trois jars de sable.

Lesquivit : croix restaurée en 1957 par Jacques Joachim de Lesquen du Plessis du Casso. Blason moderne sur le socle.

23. **Lézuzan**

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois oiseaux de même.

- 1) Eglise : reliquaire en argent du XV^e siècle.
- 2) Chapelle Sainte-Nonne : tombeau de sainte Nonne, l'écu sur la face nord, bien que martelé, est lisible.
- 3) Fontaine Sainte-Nonne : 1623, au fronton.
- 4) Fontaine Saint-Divy.

Manfuric de Lézuzan fut le premier abbé mitré de l'abbaye de Daoulas. La famille demeure à Lézuzan jusqu'au milieu du XVII^e siècle. De leur manoir, il ne reste plus aujourd'hui qu'un pan de mur.

24. Prédour

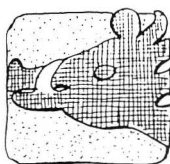


De gueules au chevron d'argent accompagné de trois étoiles de même.

Kerhervé : ancien prieuré, au-dessus de la porte du logis, côté est ; bien que martelé, le blason est parfaitement déchiffrable.

Jean Prédour, abbé de Daoulas en 1550, fait construire en 1563 à Dirinon une maison appelée Kernabat dans laquelle il demeure jusqu'à sa mort en 1573. La maison, cédée à Hervé de Kerféac'h, prend alors le nom de Kerhervé.

25. Rosnivinen



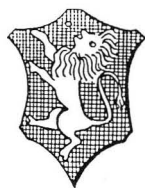
D'or à la hure de sanglier de sable arrachée de gueules et défendue d'argent.

Devise : *Défends-toi* et aussi *Non ferit nisi laesus* (Il n'attaque que s'il est blessé).

Ty-Croas : croix de 1610, au nœud à la face est.

Pierre du Louet, seigneur de Keranhoat, est en 1515 l'époux de Marie de Coetmenech, héritière de Rosnivinen, dont il prend les armes *fascées de vair et de gueules à six pièces* que l'on trouve au nœud de la croix du côté ouest (n° 4).

26. Simon de Kerbringal



De sable au lion d'argent armé et lampassé de gueules.

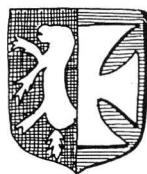
Devise : *C'est mon plaisir.*

- 1) Eglise : a.- bras nord du transept, extérieur de la fenêtre du XV^e siècle, sur le réseau.
b.- bras sud du transept, à l'intérieur sur le bord de la fenêtre, sur l'écu martelé on devine un lion.
c.- reliquaire du XV^e siècle en argent, panneau sur la gauche.

- 2) Chapelle Sainte-Nonne : tombeau de sainte Nonne, face nord, écu martelé.

En 1356, M^e Yves Simon de Kerbringal fait une donation de six livres de rente au religieux de Daoulas, prieur de Logonna. Yvon, archer dans une montre en 1378, père d'Yvon, seigneur de Kergoulouarn, et de Hervé, seigneur de Kerbringal, dont la postérité s'est fondue en Silguy.

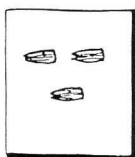
27. Simon-Kerguz



Mi-parti de sable au lion d'argent qui est Simon et d'azur à la croix pattée d'argent qui est Kerguz.

Kerbringal : au-dessus de la porte du logis de l'ancienne maison de la ferme. L'écu, encadré de palmes, surmonté d'une couronne portant trois macles de Rohan, est du XVIII^e siècle.

28. Toutenoutre



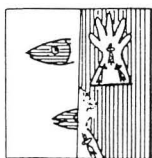
D'argent à trois hures de saumon coupées d'azur.

Devise : *Tout en outre et tout passe.*

Penanrun : manoir, en hauteur à droite du portail d'entrée. L'écu taillé dans du schiste est surmonté de la date de 1613.

Hiérôme Toutenoutre, seigneur du Hellez en Guisriff, épouse en 1582 Gilette du Louet, dame de Pennanrun. Gilette du Louet est fille d'Hamon et de Marie Guermeur (écu n° 10). Après son mariage, Hiérôme Toutenoutre se pourvoit au parlement de Bretagne pour obtenir le partage dû à sa femme : il obtient ainsi la terre de Penanrun.

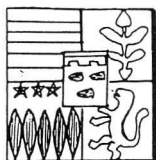
29. Toutenoutre-Mezle



Mi-parti Toutenoutre et de gueules à trois mains dextres d'argent appaumées d'hermines qui est Kervenozaël.

Penanrun : manoir, au-dessus de la porte du logis, façade ouest. Trouvé récemment, l'écu était encastré à l'envers dans la maçonnerie de la grange construite sur les vestiges de la chapelle.

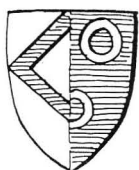
30. Toutenoutre (alliances)



Issues de familles vivant à Penanrun au XVII^e siècle, ou se retrouvant dans les mouvances de Toutenoutre, ces alliances pourraient être : au 1, d'argent à trois bandes d'azur de Julienne La Haye (mais ici l'écu est fascé), au 2, d'argent à un fouteau de hêtre arraché de sinople de Catherine Landren, au 3, de Kervenozaël, au 4 de sable au lion d'argent armé, lampassé et couronné de gueules qui est Du Pou (en 1574, Anne de Kermagoer, dame du Pou, décède à Penanrun) ; au 5, Toutenoutre, surmonté d'un lambel, brochant sur le tout.

Penanrun : manoir, blason de la chapelle remplacé récemment sur la face ouest du logis.

31. Tréanna-Kervern



Mi-parti : d'argent à la macle d'azur qui est Tréanna, d'azur aux trois annelets d'argent qui est Kervern.

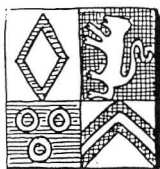
Devise des Tréanna : *Sine macula macla* (Macle sans tache).

Kervern-Tréanna : manoir, au-dessus de la porte d'entrée du logis.

Issus de cette maison parmi les « plus considérables et les mieux marquées de la province... », Yvon Tréanna était sénéchal de

Daoulas en 1421 et son épouse, Amice de Kerbescat, dame d'honneur de la duchesse de Bretagne.

32. Tréanna-Simon-Kervern-Botquenal



L'écu est écartelé, en 1, Tréanna, en 2, de sable au lion d'argent qui est Simon de Kergonouarn-Kerbringal, en 3, Kervern, en 4, d'argent à deux chevrons de sable qui est Botquenal.

Kervern-Tréanna : manoir, à droite du portail d'entrée, au-dessus de la porte piétonne.

Ce même écu se trouvait en 1528 sur la *panelle* ou vitre de Tréanna en l'église abbatiale de Daoulas.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Sources manuscrites

Archives municipales de Dirinon : registres paroissiaux de baptêmes, mariages et sépultures.

Archives paroissiales de Dirinon : manuscrit de l'abbé Le Roux sur la paroisse, 1916-1942.

Archives privées : études de MM. de La Brosse et Pierre Bodénès.

Bibliographie

BAZIN (Jehan). *Landerneau, ancienne capitale de la principauté de Léon*. Rennes, éd. S.E.P.E.R., 1973, 2^e éd., in-8°.

CASTEL (Yves-Pascal). *Atlas des croix et calvaires du Finistère*. Quimper, Société archéologique du Finistère, 1980, in-4°, 370 p., ill.

DEUFFIC (Jean-Luc). *Les documents nécrologiques de l'abbaye Notre-Dame de Daoulas*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVI, 1978, p. 83-102 ; t. CVII, 1979, p. 103-147.

HOZIER (Charles D'). *Armorial général de France. Bretagne*, édité par R. Chassin du Guerny. Rennes, Libr. Larcher, 1930, 2 vol. in-8°.

KERHERVÉ (Jean). *L'Etat breton aux XIV^e et XV^e siècles. Les ducs, l'argent et les hommes*. Paris, éd. Maloine, 1987, 2 vol. in-8°.

LE GUENNEC (Louis). *Le Finistère monumental. Tome II. Brest et sa région*. Quimper, Les Amis de Louis Le Guennec, (1981), in-8°, 591 p., ill.

LUZEL (F.-M.) *Documents inédits*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXI, 1894, p. 426-457.

MORICE (dom Hyacinthe). *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de la Bretagne*. Paris, impr. Charles Osmont, 1742-1746, 3 vol. in-fol.

PEYRON (chanoine Paul). *L'abbaye de Daoulas*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXIV, 1897, p. 19... 440.

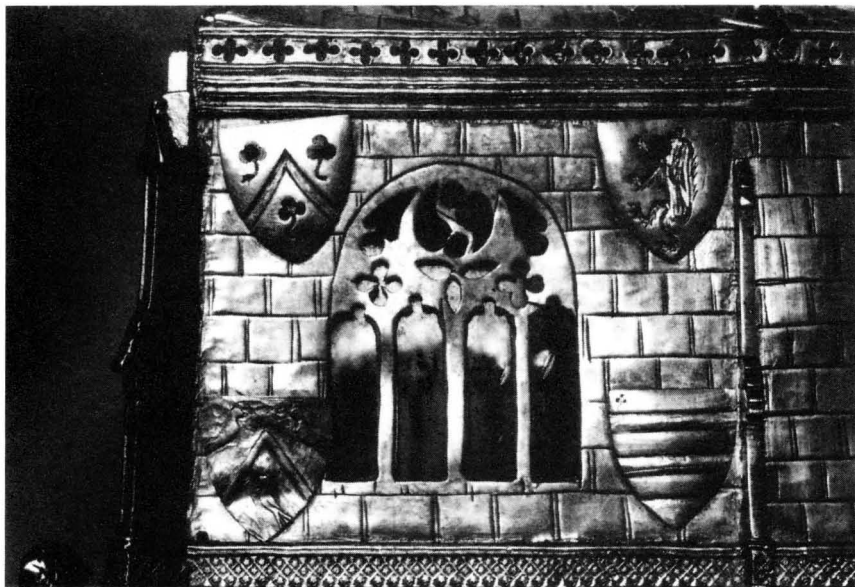
PEYRON et ABGRALL. *Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon, Dirinon*, dans *Bulletin de la Commission diocésaine d'histoire et d'archéologie*, 1907, p. 187-200 et 233-243.

POTIER DE COURCY (Pol). *Nobiliaire et armorial de Bretagne*. Mayenne, Floch, 1970, 4^e éd., 3 vol. in-4°.

Photographie d'armoiries existant dans la commune de Dirinon.



6-17. Cimetière : tombe des Dieuleveult-Kermenguy.



7 ou 12-13-23-26. Eglise : reliquaire (xv^e siècle)



9 bis. Manoir de Lesquivit : blason du Louet.



11. Moulin du Roual : inscription et blason du Roual (1622).



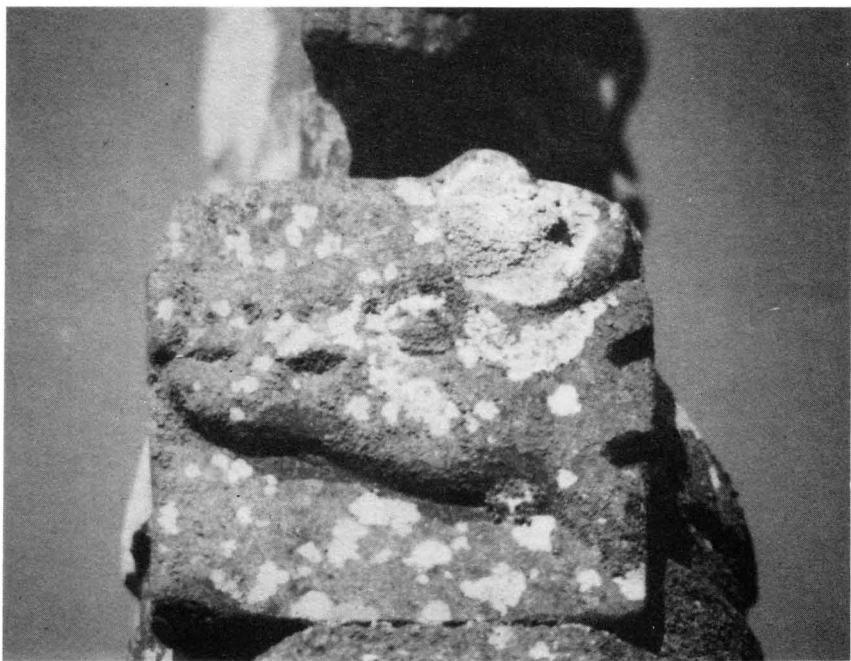
12. Manoir du Roual : écu timbré.



21-1. Manoir de Lesquivit : blasons de Lesguern-Barazer.



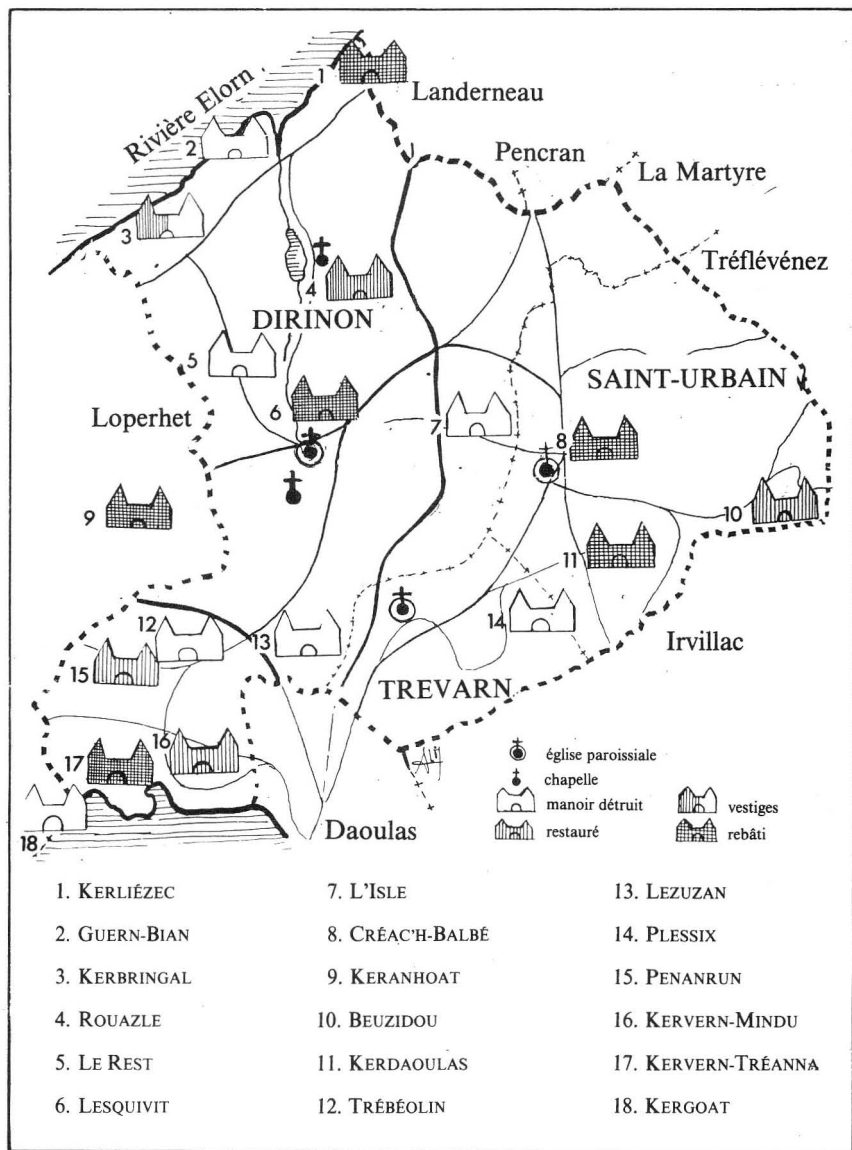
22. Croix de Lesquivit : blason de Lesquen.



25. Croix de Ty-Croas : écu de Rosnivinen (1610).



32. Manoir de Kervern-Tréanna : écu Tréanna-Simon-Kervern-Botquénel.



Dirinon et ses trèves. Seigneuries vers 1500.

*DE L'ANCIEN REGIME
A LA REVOLUTION*

GEORGES-MICHEL THOMAS (†)

Un bibliophile brestois au XVIII^e siècle : Joseph Tramblay

Joseph André Claude Tramblay vint au monde à Recouvrance, le 10 octobre 1750, second fils de noble homme Pierre Tramblay, receveur général des seigneuries du Châtel et de Carman (1), et de Marguerite Gaudin, fille d'un conseiller du roi, commissaire de la marine (2). Il fut tenu sur les fonts baptismaux par Jean André Gaudin, prêtre, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, prieur d'une abbaye du pays nantais, et par Thérèse Moreau, épouse de M. Marchant, écrivain ordinaire des vaisseaux du roi (3).

Tout semblait destiner Joseph Tramblay à une brillante carrière dans les affaires. Il est mentionné comme banquier, armateur, fournisseur de la marine, procureur général en remplacement de Gérard, révoqué (4), et propriétaire des mines de Coat-an-Noz, près de Belle-Isle-en-Terre (5). Il loge avec son épouse, Renée Jacquette Mahoudeau du Kergoat, qui lui donnera quatre enfants, dont trois nés à Recouvrance (6), dans la magnifique bastide de Kervallon, en Saint-Pierre-Quilbignon, au bord de la Penfell, construction qui lui est revenue à 180 000 livres (7).

Les affaires sont donc prospères lorsque éclate, le 7 octobre 1782, l'annonce de la banqueroute des Rohan-Guémené : trente-trois millions de

(1) Arch. mun. Brest, dossier Tramblay. Pierre Tramblay était né à Saint-Martin-sur-Ouanne (Yonne) en 1705. Il mourut à Brest le 15 mai 1774. Marguerite Gaudin naquit à Brest le 4 décembre 1719 et y mourut le 12 novembre 1790.

(2) Arch. mun. Brest, registres paroissiaux de Saint-Sauveur.

(3) Joseph eut deux frères. Le premier ne naquit pas à Brest et vécut peu de temps (1749-1751). Le second, Pierre Charles, né le 16 mai 1752, prit la suite de son père comme receveur général de la terre du Châtel et paraît avoir fait preuve d'esprit procédurier. (Arch. dép. Finistère, B 2584 et 4575).

(4) Arch. dép. Finistère, B 2529.

(5) *Ibid.*, B 2027.

(6) Désirée (11 janvier 1777-21 février 1784), Louis (13 septembre 1778-20 décembre 1779), Alexandre (14 janvier 1781). Arch. mun. Brest, registres paroissiaux de Saint-Sauveur.

(7) Arch. dép. Finistère, B 2027.

livres, somme énorme pour l'époque. « En 1778, écrit Prosper Levot (8), MM. du Couédic et Bastiou avaient établi à Brest une banque au nom et sous la garantie solidaire de ces princes qui avaient spécialement hypothéqué, à cet effet, leurs fiefs du Châtel, de Carman et de Recouvrance, acquis du duc de Lauzun, le 11 mars de la même année, au prix de quatre millions. »

Nous ignorons, faute de documents, le rôle joué par Joseph Tramblay. En tant que banquier, il avait certainement ratissé une partie des 2 700 000 livres versées par les Brestoïs. Toujours est-il qu'il fut pris dans la tourmente qui suivit la faillite. Pour régler ses affaires — qui débordent le cadre brestoïs —, il s'installa à Paris, paroisse Saint-Eustache, rue du Jour, à l'hôtel Saint-Laurent. Il avait demandé à ses créanciers un délai de trois ans pour se libérer des 300 226 livres 5 sols 11 deniers qu'il devait et pensait obtenir une aide de l'administration centrale. Mais, au bout de ces trois ans, il « avait fait des efforts inutiles pour parvenir à se libérer ». Pourtant, il avait d'abord donné des acomptes aux sieurs Smith, Julien, Michel, Guillou, Duclos, Lacaze, Marecq, et avait réglé, en totalité, les sieurs de Coatiogan, Hardy, Gonidet, Hallin, Delbauve, Cavance et la veuve Le Goff. Il pensait pouvoir vendre au roi la bastide de Kervallon et ses dépendances, d'autant plus qu'une partie était occupée par la direction des Vivres, et obtenir de lui la liquidation de la campagne de la *Magaly*.

Le temps passait. Depuis onze mois, Tramblay était à Paris, heurtant obstinément à toutes les portes, et il n'avait obtenu du ministre de la Marine que 20 000 livres dues sur la campagne de la *Magaly* et la promesse de recevoir les 16 000 livres restantes de l'intendance de Brest. Quant à la bastide de Kervallon, le roi refusa le marché, tout comme celui qui concernait la partie occupée par la direction des Vivres, « quoique le marché fût passé depuis trois ans ».

Pendant ces onze mois passés à Paris, Tramblay avait continué à alimenter les forges de Coat-an-Noz et, pour ce, il avait vendu sa flottille : la *Jeune Elisabeth*, l'*Aigle*, la *Providence*, l'*Entreprise* et sa gabarre. Il est probable que le *Richard et Jean*, de 90 tonneaux, pris par le *Duc de Chartres*, de Saint-Malo, que Tramblay avait acheté, était du nombre, ayant changé de nom (9). Vendue aussi sa maison de Lille. Il ne lui restait alors que la moitié du navire le *Saint-Esprit*, une portion de la maison occupée par la direction des Vivres, la bastide de Kervallon, ses rentes sur l'hôtel de ville de Paris, au principal de 30 000 livres, les forges de Coat-an-Noz et les bois achetés sur le comte de Boisberthelot.

Mais les affaires ne s'arrangeaient pas. Le 31 décembre 1785, les juges de la châtellenie et prévôté de Belle-Isle-en-Terre, à la requête de Michel René Cosnard, porteur de procuration de Renée Jacquette Mahoudeau, épouse séparée de biens de Joseph Tramblay, procéda à l'inventaire des forges de

(8) P. LEVOT, *Histoire de la ville et du port de Brest*, t. III, La ville depuis 1681, Brest-Paris, 1866, p. 162-163 et 374-376.

(9) Arch. dép. Finistère, B 4184.

Coat-an-Noz, l'estimateur étant Pierre Le Coguen, de Belle-Isle (10). Il en sera de même pour l'argenterie de la bastide de Kervallon, pesée et estimée par Sébastien Féburier, orfèvre (11).

L'inventaire et l'estimation de la bibliothèque furent faits par Allain Fournier, libraire, qui reçut 6 livres pour sa tâche (12). Homme cultivé, Joseph Trambly possédait un ensemble d'ouvrages bien dans le goût du XVIII^e siècle, la littérature sérieuse côtoyant la littérature galante, avec de belles échappées sur l'histoire et le droit. Ce n'est pas sans chagrin qu'il dut s'en séparer.

Nous n'avons pas trouvé trace de son décès. Quant à son épouse, elle faillit avoir des ennuis sous la Révolution. Le 4 mai 1792, avec sa nièce, Marie-Françoise Mahoudeau, elle s'introduisit « au mépris de la consigne du poste du château » et « furtivement », dans un local occupé par des prêtres. Arrêtées, dit le rapport du directoire du district, elles furent conduites à la maison commune afin d'y être interrogées. M.-F. Mahoudeau nia avoir remis une lettre à l'un des prêtres :

— Nous sommes allées visiter M. Richault, vicaire de mon oncle. C'est tout.

L'affaire s'arrêta là (13). Le chanoine Cardaliaguet, qui relate les faits, pense que la tante et la nièce avaient bénéficié de complicité (14).

(10) *Ibid.*, B 2546.

(11) Originaire de Landerneau, il demeurait Grand-Rue à Brest. Cf. Y.-P. CASTEL, T. DANIEL, G.-M. THOMAS, *Artistes en Bretagne. Dictionnaire des artistes, artisans et ingénieurs en Cornouaille et en Léon sous l'Ancien Régime*, Quimper, 1987, p. 112.

(12) Né le 16 décembre 1750 à Agon (Manche), admis libraire en 1782, Fournier mourut à Brest le 5 octobre 1814.

(13) René François Louis Richault, prêtre de Recouvrance, vicaire de Jacques de La Rue, recteur de Saint-Sauveur de Recouvrance, oncle de Marie-Françoise Mahoudeau. Arrêté à Poullan, il se retrouva à Santander et périt dans le naufrage du navire qui le ramenait de Cadix à Saint-Malo en avril 1803.

(14) R. CARDALIAGUET, *La Révolution à Brest. La vie religieuse, 1789-1809*, Brest, 1941, p. 80-81.

ANNEXE

Inventaire de la bibliothèque de Joseph Trambly, le 11 février 1786.

(Arch. dép. Finistère, B 2546)

Titres	Nombre de volumes	Estimation	
		livres	sols
Encyclopédie	17 + 7	300	
Dictionnaire de Moreri	4 + 2	30	
Lois civiles de Domat	1	9	
Les lois ecclésiastiques	1	9	
Œuvres de Renusson	1	9	
Mémoires philosophiques	1	6	
Le parfait négociant	2	12	
Le parfait notaire (?)	2	12	
Conférences de Borgnier	2	6	
Maison rustique	2	9	
Histoire des voyages	10	20	
Traité des fiefs	2	6	
Ordonnances de la marine	1	5	
Deux autres ordonnances de la marine		9	
Le parfait négociant	2	9	
Nouvelle maison rustique	2	6	
Collections de Denizar	4	20	
Dictionnaire de l'Académie	2	9	
Dictionnaire de droit	2	9	
Ordonnance de la marine	1	1	10
Edits et arrêts	1	2	
Instructions pastorales de l'Évêque de Senes et autres évêques	1	2	
Voyages métallurgiques par M. Jars	1	3	
Cours de mathématique	1	3	
Le praticien françois	2	8	
Ordonnances de 1681	1	1	
Collection de jurisprudence	4	24	
Supplément de l'histoire naturelle	1	4	
Dictionnaire de l'Académie	2	10	
Histoire générale des voyages, vol. 11 et 12, brochures in-4°	2	3	
Plainte contre le sieur de Vomarcher par M. Guezman, brochure in-4°	1	1	
Géographie moderne par M. l'abbé Clouet	1	8	
Histoire philosophique de l'abbé Renal	7	9	
Le comte de Comminge	1	1	
Les œuvres de Voltaire	40	60	
Les voyages françois	16	16	
Les causes célèbres	20	18	
Portefeuille d'un homme de gout	3	3	
Dictionnaire du cultivateur	2	3	
Ordonnances des eaux et forêts	1	1	
Mémoire de Cécile	4	3	
Gusment dalpharache	2	2	

Aventures de Thélémaque	1	1	
Mémoires de Pontès	2	1	10
Dictionnaire géographique	1	1	10
Introduction de la pratique	2	2	10
Magazin des jeunes dames	2	1	10
Dictionnaire botanique	1	1	10
Dictionnaire portatif	1	1	10
Livre de bareme	1	1	
Histoire de France	1	1	
Manuel de charité	1	1	
Traité des maladies	2	1	
Histoire universelle	2	2	
Poésie d'Horace	2	2	
Eraste	2	2	
Œuvres de Virgile	2	2	
L'ordonnance du commerce	1	1	
La petite coutume de Duparc	1	1	
Droit françois par d'Argat	2	2	
Epitres et evangiles	3	1	10
Histoires amoureuses des Golles	5	3	
Méthode pour apprendre la géographie facilement	1		6
Jeannette seconde	2		15
Etude militaire	2		15
Magasin des adolescents	2		15
Œuvres (de) Boileau	2	1	10
L'esprit de l'Encyclopédie	7	5	
Commentaire de César	1		10
Gramaire de Restot	1	1	
Gouvernement des paroisses	1	1	
Eaux et forêts	1	1	
Instruction des domaines	1		15
Commentaire de l'édit du controle	1		15
Loix des batiments	1	2	
Apparat royal	1	1	10
Dictionnaire de Bondot	1	2	
Nouveau Testament	4	2	
Ordonnance criminelle	1		15
Coutume de Paris	1		10
Coutume de Normandie	1		15
Eaux et forests	1		15
Le jardinier portatif	1		10
Histoire de Pologne, tomes 3 et 4	2		10
Maximes générales	1		10
Ecole des arpenteurs	1		10
Vit. Marie Anne	2	2	
Histoire de Claris	13	10	
Element de géométrie	1		10
Almanac royal	1		0
Ordonnance de la marine	1	1	10
Lettres de Clément XIV	2	1	10
La jolie femme	1		15
Ménage des champs	1		15

Les révolutions d'Espagne	5	2	
La comtesse de Monglas	1		15
Ninon de l'Enclos	1		15
Belizere	1		15
Le païsant parverti	2	1	10
L'homme et la femme	2	1	15
Histoire de Tamerlan	2	1	
Angolat histoire indienne	1		15
L'homme sauvage	1		15
Tableau de l'amour	2	1	10
Œuvres de Boileau	1		10
Ordonnance du commerce	1		10
Lettres de Rosel	1		15
Lettre de Sophie	1		15
Le triomphe de l'amour	1		15
Emirs ou la fille de la nature	1		15
Ordonnance des mines	1		15
Aventures d'un homme de qualité	1		2
Vertu récompencée	1		2
L'ami de la vertu	1		5
Le jardinnier solitaire	1		5
Le doyen de Guillerin	3	1	10
Le cuisinier bourgeois	2	1	
Le manuel lexique	2	1	10
Histoire de Grandisson	8	3	
Histoire des juifs	6	4	10
Voyages de Thomas Gage	2	1	
Histoire de Saxe	2	1	10
Voyages de Guilliver	3	1	10
Lettres du commandeur	3	1	10
Gaston de Foix	2	1	
Siècle de littérature	3	3	
Histoire de Pologne	2		15
Nuits angloises, les trois derniers volumes			15
Dictionnaire des mœurs, in-8°	4	4	
Dictionnaire de police, in-8°	1	3	10
Dictionnaire historique, in-8°	6	12	
Œuvres de M. Daguesseau, in-8°	10	20	
Histoire de France, in-8°	2	2	
Architecture de Bulet, in-8°	1	2	
Dictionnaire phisique, in-8°	1	1	
Dictionnaire de santé	3	4	
Dictionnaire de chimie	2	3	
Œuvres de Pothier	20	24	
La bibliothèque de campagne	10	10	
La Jérusalem délivrée	1	1	
Histoire du prince Eugène	5	4	10
Lettres galantes	6	3	
Lettres de Rabutin	7	4	
Donguichot	6	3	
Bachelier de Salamanque	3	1	10
Le cousin de Mahomet	1		15

Le sofa	1		15
Huit volumes dépareillés	8		15
Dictionnaire breton, in-4°	1	3	
Brochures			
La partie des quadrupèdes de Buffon	7	7	
La partie des oiseaux du même éditeur	6	6	
Celle de l'histoire naturelle du même	7	7	
Quatre volumes dépareillés de supplément à l'histoire naturelle	4	1	
Liaisons dangereuses	4	1	
Mémoire turc	2		15
Lettres turques	2		15
Les foiblesses d'une jolie femme	2		12
Le masque de fer	3		15
Les faux pas	2		10
L'académie militaire	1		5
Les suites d'un moment d'erreur	2		10
Quatorze volumes dépareillés	14		10
Le dictionnaire des arts et métiers	5	8	
Révolution romaine, in-12	3	1	4

YVES TANNEAU

Marchands contre marins-pêcheurs : le témoignage du chevalier de Fox, maître de quai à Concarneau (1786-1787)

Un ami parisien, M. Claire, passionné d'histoire et de généalogie, a eu la bonne fortune de découvrir aux Archives nationales deux remarquables documents socio-économiques concernant le port de Concarneau à la veille de la Révolution (1). Il a eu la bienveillance de m'en donner communication : qu'il en soit ici vivement remercié.

Ces documents originaux et inédits concernent un certain chevalier de Fox, d'appartenance anglo-saxonne, mais nous regrettons que l'éclairage de sa biographie n'ait pu être favorisé par suite du silence à son égard des archives du Finistère. Tout ce que nous pouvons connaître de son séjour en Basse-Bretagne nous est révélé par ces deux pièces, l'une officielle, l'autre personnelle, suivant lesquelles le chevalier de Fox fut nommé maître de quai au port de Concarneau en janvier 1786, par Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, amiral de France, gouverneur et lieutenant général pour le roi en la province de Bretagne. Le seul élément d'ordre familial qu'il nous ait lui-même confié réside dans le fait que son frère avait eu « la gloire de mourir gendarme dans la garde du Roi ».

Ses fonctions de maître de quai à Concarneau seront relativement brèves, car dès l'année suivante, le 8 août 1787, l'amiral de France nomme en son lieu et place un négociant de la ville, le sieur Jean-Raymond Galabert (2).

(1) Arch. nat., C⁷ 110.

(2) Arch. dép. Finistère, B 4271, provisions de maître de quai au port de Concarneau pour Jean-Raymond Galabert, nommé en remplacement du sieur Fox, 8 août 1787.

Galabert, en raison « de ses bonnes vie et mœurs, sens, suffisance, loyauté, prudence, religion catholique, apostolique et romaine, expérience et bonne diligence au fait de la marine », est « commis, institué et établi » maître de quai pour « en faire toutes les fonctions conformément à l'ordonnance de la marine [de] 1681 et suivant icelle faire ranger les vaisseaux et autres bâtiments qui entreront dans ledit port et havre, veiller à tout ce qui concernera la police du quai, port et havre et faire donner pour raison de ce tous exploits et assignations nécessaires, indiquer les lieux propres pour chausser lesdits bâtiments, goudronner les cordages, travailler aux radoubs et calfats, lester et délester les vaisseaux avec soin de poser les phares, et entretenir

Homme au grand cœur, épris de justice sociale et révolté de la situation cruelle faite aux pêcheurs par les armateurs et négociants qui les exploitaient honteusement, le chevalier de Fox ne parvint pas, malgré ses efforts, à briser ce mur d'égoïsme et de haine dressé entre bourgeois et marins. Bien au contraire, le malheureux idéaliste, soucieux d'appliquer avant la lettre les grands principes humanitaires de la Révolution, allait connaître à Concarneau bien des vicissitudes, au terme desquelles il se retrouva, comme un vulgaire malfaiteur, entre les murs d'une prison.

Le premier de ces deux documents, que nous publions ci-après, est un « certificat », ou attestation, délivré au chevalier de Fox le 27 août 1786, par les officiers de l'amirauté de Cornouaille à Quimper, dont Théophile-Marie Laennec, lieutenant particulier. Cette attestation met l'accent sur l'importance et la multiplicité des tâches dévolues au maître de quai à Concarneau. L'amirauté se porte aussi garante de l'intelligence et du zèle du chevalier dans l'exercice des fonctions à lui confiées par « Monseigneur l'Amiral », et elle demande que cette commission, très ingrate, assumée par l'intéressé, ne demeure pas strictement symbolique, car, contre toute attente, cette place de maître de quai ne comportait aucune rémunération, ce qui paraît pour le moins singulier.

Le second document est une « supplique » et une justification de sa conduite à Concarneau, alors que le chevalier de Fox gémissait depuis plus de deux mois sur son infortune dans l'humidité d'une prison, on ne sait à la suite de quels démêlés ni de quelles circonstances, si ce n'est de la vindicte, de la vengeance et de la toute-puissance des armateurs et négociants du port de la Ville-Close, dont il dénonce les agissements éhontés et l'exploitation de la classe misérable des pêcheurs. Cette supplique, destinée vraisemblablement au roi, constitue un passionnant exposé sur la vie du port de Concarneau à la fin de l'Ancien Régime (3).

Nous ignorons malheureusement ce que devint l'infortuné chevalier, victime de son grand cœur et de son altruisme.

les feux, tonnes et balises aux endroits nécessaires suivant l'usage et disposition des lieux ; au cas de nécessité, couper les amarres que les maîtres ou autres étant dans les vaisseaux refuseront de larguer après toutesfois les en avoir avertis, et lui enjoignons d'avertir exactement le receveur de nos droits de tous les bâtiments qui entreront et sortiront dudit port et de tout ce qui sera nécessaire pour le service public et pour nos intérêts »...

Sur ce personnage, voir aussi B 140, 451, 895, 1060, 1268, 1328.

(3) Sur cet antagonisme entre « marchands capitalistes » et « monopoleurs », voir les « doléances et griefs adressés au Roi par les marins, matelots-pêcheurs et autres habitants de la ville et faubourg de Concarneau et autres ports circonvoisins de Bretagne » (2 avril 1789), le cahier de doléances de Concarneau (5 avril 1789), ainsi que la lettre du sénéchal de Concarneau à l'intendant (22 avril 1789), dans J. SAVINA et D. BERNARD, *Cahiers de doléances des sénéchaussées de Quimper et de Concarneau pour les états généraux de 1789*, Rennes, 1927, t. II, p. 297-310.

Voir aussi S. DUIGOU, *La situation des pêcheurs bretons à l'aube de la Révolution à travers le cas exemplaire de l'Île-Tudy*, dans *La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution*, Brest-Quimper, 1989, p. 225-232.

I

Certificat délivré par les officiers de l'amirauté de Cornouaille au chevalier de Fox, maître de quai à Concarneau (Arch. nat., C⁷ 110).

Du 27 août 1786.

Nous, Conseillers du Roi, ses officiers au siège roial de l'Amirauté de Cornouaille, établi à Quimper,

Certifions qu'il est très important d'avoir au port de Concarneau un Maître de quai intelligent, et qui se veuille porter avec le zèle qu'en exige le bien du service, à tenir la main à l'exécution journalière des ordonnances relatives à la police de ce port, à la navigation et à la pêche.

On y voit au moins 400 chaloupes pour la pêche de la sardine, sans compter le grand nombre de chasse-marée que la pêche du poisson y attire des différents ports du royaume, où ils vont le transporter frais. Chacune de ces chaloupes de pêche, montée par 4 ou 5 hommes, revient une ou deux fois le jour à terre.

La police à maintenir parmi ces pêcheurs dans le port ; sur les quais et à la mer, dans leur pêche, pour empêcher la contravention aux ordonnances y relatives dans les ventes, dans les fabrications et l'exportation de leur poisson, dans le marché des rogues y apportées de la pêche du Nord pour compte des négociants français ou des étrangers, et dans les approvisionnements des autres choses et ustenciles nécessaires à la pêche des sardines.

La police de cette navigation dans tout ce qui tient à l'exploitation de cette pêche et aux autres objets d'importation et exportation ; à la sûreté publique et en général au bien de la navigation, du commerce et de la pêche.

L'entretien de ce port, de ses remparts cernés de la mer, de ses quais et calles ; le bon ordre, la police à y tenir en ces différents ports y est d'un exercice aussi continuel que difficile, mais de quelque importance que puissent être les fonctions de maître de quai, on ne peut espérer d'y avoir personne qui les remplisse, non pas avec tout le zèle qu'elles demandent, mais qu'il veuille même s'en occuper d'une manière un peu utile, tant que cette place ne donnera aucun émolument, et elle n'en donne absolument aucun.

L'importance des fonctions de maître de quai a porté le Gouvernement, en différentes circonstances, à établir dans certains ports des droits par tonneau sur les navires, sur les marchandises et sur d'autres objets, ou enfin à pourvoir de quelque manière à l'entretien de cet officier de police.

Ce qui donne ici le plus d'utilité aux fonctions de ce commissaire de police de l'Amirauté, est moins la quantité des bâtiments qui entrent dans ce port et qui en sortent, que la police des pêches et celle à maintenir journellement par la grande quantité de gens y employés.

La navigation y est assez peu considérable : elle se borne presque entièrement à l'importation des rogues et des sels, à l'exportation de la sardine et au transport des objets y relatifs ou de consommation dans le pays, et il serait difficile qu'un droit par tonneau sur les navires pût faire un sort à un maître de quai.

Il est encore à observer que toute imposition nouvelle, sur quoi qu'elle puisse être assise, et de quelque utilité qu'en puisse être l'objet, n'est jamais vue de bon œil de ceux même que son objet intéresse le plus, s'ils ont à y contribuer de quelque manière.

Les vues de bienfaisance de Sa Majesté et de Son Altesse Sérénissime Monseigneur l'Amiral pour tout ce qui tient aux progrès et au bien de la pêche, de la marine et du commerce nous étant connues,

Nous avons cru pouvoir délivrer le présent certificat au Sieur Chevalier de Fox, dont l'intelligence et le zèle dans l'exercice de la place de maître de quai à Concarneau, où il a été envoyé par Monseigneur l'Amiral, nous ont paru lui pouvoir mériter d'obtenir qu'il lui soit fait un sort qui le mette à même de continuer à remplir ses fonctions vraiment utiles.

Fait et donné à l'Amirauté de Cornouaille à Quimper ce vingt sept aoust mil sept cent quatre vingt six.

Signé : Théophile Marie Laennec
Lieutenant particulier.

De Kergos.

Le Bastard
Lt Gl

Par Messieurs de l'Amirauté,
Frampart.

II

Supplique au roi du chevalier de Fox (Arch. nat., C⁷ 110).

[Sans date].

La prison semble astreindre l'homme au silence, l'innocence l'interdit, le devoir parle et la nature ne se dément jamais dans un cœur bien né.

Depuis deux mois et demi, je gémis dans une obscurité indicible pour un gentilhomme, mais je jouis d'une paix intérieure, fruit précieux d'une vie intacte qui se soumet au plus scrupuleux examen, et je rougirais de taire, parce que je suis malheureux, les moiens de tendre au bien d'un état que je brûle de servir, et pour lequel j'ai sacrifié avec un noble enthousiasme tous les moments d'une existence que l'envie a inutilement tourmentée.

J'attendrai de l'équité du Roi le prix inestimable de la liberté, de celle de ses Ministres dépend mon sort, c'est être assuré d'être heureux dès que la vérité me mettra à même de paraître au naturel à leurs yeux.

Au mois de janvier 1786, Son Altesse Sérénissime Monseigneur l'Amiral aiant bien voulu agréer l'exposé de mes malheurs et de mes services, m'accorda la Commission de Maître de quai au port et havre de Concarneau, pour remplacer le Sieur Bonnetis, négociant (4), qui n'avait pris cet emploi que pour jouir des libertés et franchises y annexées, et favoriser impunément son commerce par les abus qu'il devait réprimer dans les autres.

Sa négligence à remplir ses fonctions anéantit bientôt dans ce port l'ordre et la subordination, chacun s'y arrogait le droit d'y exercer son autorité, et le désordre qui y régnait rendait scabreux les moiens d'y remédier.

(4) Étienne Bonnetis, négociant à Concarneau, avait reçu la commission de maître de quai le 17 février 1768 (Arch. dép. Finistère, B 4273. Voir aussi, sur ce personnage, B 470 et B 4561).

Les quais de ce port se sont écroulés en plusieurs endroits par le dépôt de grosses pièces de bois de construction qui y ont demeuré plusieurs années, au mépris de l'Article 7 de l'Ordonnance des ports et havres de 1681.

Le bassin s'est comblé de la projection illicite des lestes de plusieurs navires, dont les capitaines trouvèrent plus commode de se débarrasser dans le lieu de leur ancrage.

Il est résulté des incueries du chaussage des barques pécheresses, faute d'avoir assigné des lieux propres à ce travail.

Tel est l'état dans lequel j'ai trouvé le port de Concarneau à mon arrivée.

Parce que j'ai tenté de remédier aux abus, je me suis permis d'étudier le caractère propre des différentes classes d'habitants, et j'ai vu avec douleur l'intrigue du commerce accabler inhumainement la plus touchante portion de l'humanité.

On m'objectera peut-être que je pouvais me dispenser d'éclairer la conduite des négociants de Concarneau, où sans doute très aisément, mais le dois-je non éviter, et je me croirais leur complice en garant même les voies illicites qui les rendent également riches et inhumains.

Mon éloquence ne leur nuira pas, mais les vérités que je vais énoncer et que l'évidence avère journellement, ne peut leur être favorable.

Toute la France et l'étranger connaissent l'importance de la pêche de la sardine qui se fait sur les côtes de la Bretagne et les avantages réels qu'elle offre au commerce.

Plusieurs particuliers du pays de Labour, de la Normandie et de la Gascogne, attirés par l'appât d'une fortune, vinrent s'établir en cette ville (5).

Tous avaient fort peu de moïens et autant de crédit, aujourd'hui ils jouissent tous d'une fortune considérable et semblent narguer le droit naturel des pêcheurs.

Un commerce légitime n'a pu faire de pareils miracles dans un aussi petit endroit que l'est Concarneau, et qui ne subsiste que de la pêche. Il y a donc des ressorts cachés que ces négociants faisaient mouvoir à leur gré, mais je vais démontrer ce que j'ai pu apercevoir de contraire au bien public.

La pêche de la sardine est à l'égard des habitants de Concarneau ce qu'est la récolte des grains à ceux de la Picardie et de la Beauce, mais aux uns comme aux autres, il faut un principe de subsistance : la rave ou la rogue est aux premiers ce qu'est le grain aux autres.

Cette rogue est la substance ovaire de la morue, que les marins du Nord recueillent dans des barriques, et qu'ensuite ils viennent vendre sur les côtes de la Bretagne.

C'est de la nature de cette rogue et de la manière, j'ose le dire, de semer cette graine sur la mer, que dépendent les pêches plus ou moins abondantes.

La pêche s'ouvre au commencement de juin et finit à la fin d'octobre. Pendant cette saison, il est arrivé à Concarneau seulement 18 à 20 bâtiments chargés de cette denrée.

Chaque baril peçant 150 livres revient aux marchands à 24 ou 28 francs, et ils les ont vendus les années dernières jusqu'à 60-66 francs.

(5) Les Galabert semblent être originaires de Montpellier (Arch. dép. Finistère, B 4545).

Ce bénéfice paraîtra sans doute énorme, mais il n'assouvit pas encore l'intérêt qu'osent prétendre les marchands en gros. Ces marchands, pour être plus assurés d'un gain exorbitant, font venir des cargaisons à leur compte, qu'ils amagasinent et ôtent par là le moien de vendre en détail à tout autre qu'eux-mêmes, les Cap.^e (6) n'y étant que pour leur fret, et les malheureux pêcheurs n'ayant d'autres voies pour l'obtenir que ce qu'il plaît à ces marchands d'exiger d'eux.

L'accessoire de leur gain mérite bien plus encore l'attention du Gouvernement. Ils croient [les marchands] légitime de décomposer ces barils de rogues et se font une habitude d'amalgamer de sel, au point de faire de deux barils trois, sous le spécieux prétexte de les conserver, mais le pauvre pêcheur n'est pas dupe de ce stratagème, qu'ils appellent faire bénéficier la marchandise.

Ils paient plus cher cette mauvaise saumure, ils se trouvent grevés de leur perte, il est impalpable, ne revient qu'à six deniers la livre et que ces deux objets sont disparates, mais qu'importe à ces marchands qu'ils fournissent en moindre quantité une chose falsifiée, puisqu'ils y trouvent leur compte et que personne n'y met obstacle.

Ces marchands, pour s'assujettir les pêcheurs, les maintiennent dans la pauvreté et leur ôtent les moiens de parvenir à une aisance qui leur ferait secouer le joug.

Ils ne livrent de la rogue à ces pêcheurs qu'aux conditions qu'ils verseraient dans leur presse (7) le produit de leur pêche, mais ce n'est pas tout.

Ils ne conviennent d'aucun prix avec les pêcheurs, ils délivrent le lundi la rogue, et cela dure jusqu'au dimanche, mais le samedi, les marchands s'assemblent pour délibérer ce qu'ils feront paier la rogue et ce qu'ils donneront pour le poisson, de manière que le résultat de cette délibération est la sentence du prix que les pêcheurs touchent le dimanche : souvent une soustraction du poisson et de la rogue leur fait pleurer le tems perdu.

La saison de la pêche finie, le pêcheur est repoussé dans le sein de la misère, il a grossi la fortune du marchand, qui ferme l'oreille au cri douloureux de l'infortuné qui, pour mener une vie misérable est obligé de mandier ou de vivre selon la première loy de la nature.

Telle est la manière dont est traitée la classe d'homme la plus intéressante et qui forme la branche la plus précieuse des forces de l'État.

On peut aisément s'en convaincre en ouvrant les Registres des classes du Roy, on y verra que Concarneau a fourni, la guerre dernière, près de mille matelots, et qu'année commune, il s'en forme au moins 200, dont la pêche est l'école et le berceau.

J'ai pu mériter la haine comme l'attention des négociants de Concarneau, leur despotisme n'a pu m'échapper, et je n'ai jamais pu me taire.

Il ne dépend pas de moi de changer de sentiment, et l'on donnera telle couleur que l'on voudra à mes démarches, mais je jure sur l'Honneur qu'elles ont été esquissées et seront toujours dictées par l'humanité et par le devoir sacré d'un bon citoyen.

On m'impute d'être étranger. Oui et non ! Je le suis effectivement d'origine, mais j'ai l'âme d'un Français, l'habitude et le goût, et je ne cesserai de donner au Roi des preuves de mon amour et de ma soumission qu'en cessant de vivre.

(6) Capitaines.

(7) Atelier où la sardine était salée et pressée avant d'être commercialisée.

Si j'ai pu mériter une punition grave, bien loin de demander grâce, j'attends que la rigueur des loix effraye quiconque oserait m'imiter, mais ma conscience m'est un sûr garant que Sa Majesté daigne condescendre à ma justification.

Après un sévère examen, je jouirai tranquillement du bonheur de le servir, et puisque mon frère a eu la gloire de mourir gendarme de la garde du Roi, on n'aurait pas dû trouver surprenant qu'élevé dans son royaume, il eut pu me confier la place de Maître de quai à Concarneau, sans autres émoluments que la satisfaction de servir l'État.

Quelque chose qui puisse m'arriver, je ne crains que Dieu, et j'ai pour refrain de mes prières comme tout bon Français : Vive le Roi !

FANCH ROUDAUT *

Cahiers de doléances et députés du Finistère en 1789

La commémoration du bicentenaire de la Révolution a provoqué un renouveau d'intérêt pour les cahiers de doléances. Souci de mieux comprendre les origines de l'ébranlement révolutionnaire, publication d'une de ces trop rares traces de Français qui, jusqu'alors, n'avaient guère eu la parole (1), caractère sériel du document, sans oublier son aspect assez largement consensuel conforme à celui du bicentenaire, autant de raisons — la liste ne prétend pas être exhaustive — de lire ou de relire les cahiers de 89.

La plupart de ceux de Cornouaille avaient déjà été publiés (2), mais cette édition — exemplaire — est depuis longtemps épuisée. Les besoins de l'enseignement ont amené, il y a une dizaine d'années, la réalisation de plaquettes pédagogiques consacrées à d'autres cahiers finistériens (3). L'approche du bicentenaire a également suscité des publications, concernant notamment des cahiers de ville (4). La plupart des cahiers restaient néanmoins inédits ou difficiles d'accès. C'est donc pour en faciliter la lecture au plus grand nombre possible de nos compatriotes du département que j'ai lancé une opération conjointe du conseil général du Finistère et du Centre de recherche bretonne et celtique visant

* Centre de recherche bretonne et celtique (URA 374 du C.N.R.S.), université de Bretagne occidentale (Brest).

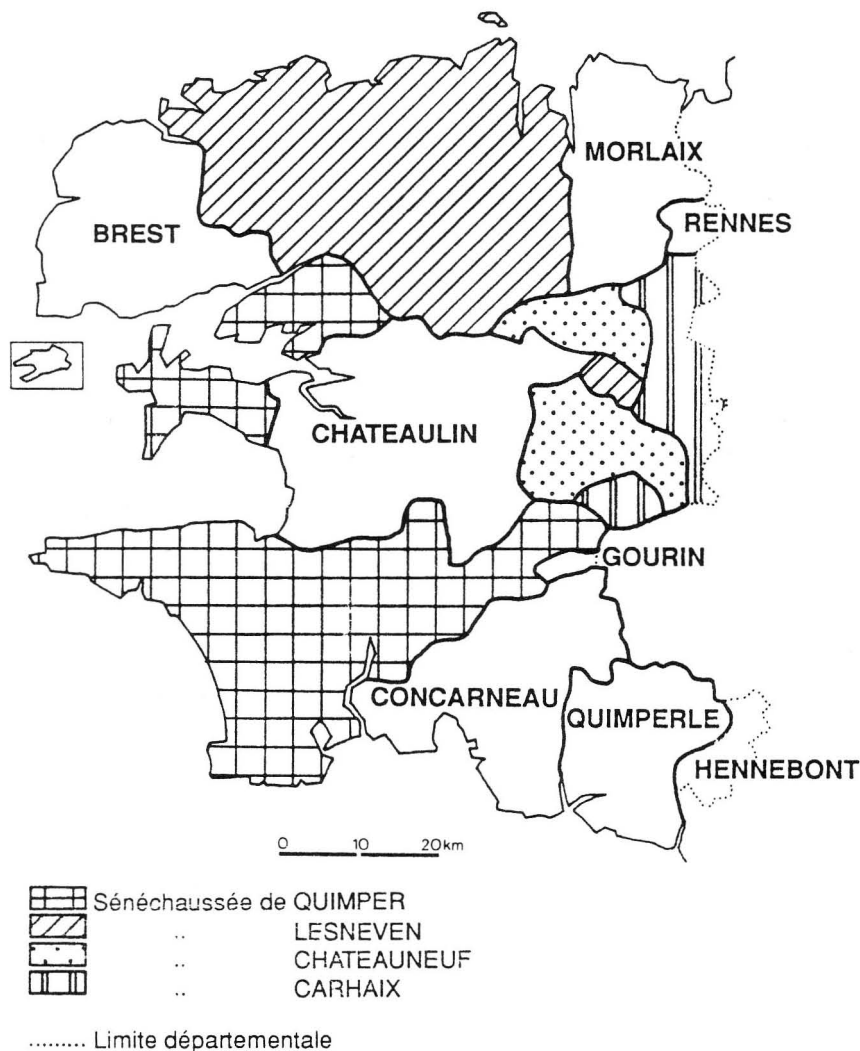
(1) Pour reprendre la formule popularisée par Pierre GOUBERT et Michel DENIS, 1789. *Les Français ont la parole*, Paris, Julliard, 1964 (Coll. Archives).

(2) Jean SAVINA et Daniel BERNARD, *Cahiers de doléances des sénéchaussées de Quimper et de Concarneau*, Rennes, Oberthur, 1927, 2 vol.

(3) [Jean-Yves CARLUER et Daniel COLLET], *Cahiers de doléances de la région de Carhaix* ; [François ROUDAUT et Daniel COLLET], *Les cahiers de doléances du Haut-Léon*, Centre départemental de documentation pédagogique du Finistère, 1979.

(4) Par exemple, Marie-Pierre CARIOU, *La Révolution à Landerneau*, Archives municipales de Landerneau, 1988. — Annie et Philippe HENWOOD, *Cahiers de doléances de la ville de Brest*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 1989.

à fournir, sous forme de plaquettes, chacun des cahiers conservés (5), en partant de l'idée qu'il était logique, pour un Finistérien de 1989, de s'intéresser, dans une première approche de la Révolution, à ce qu'avaient voulu exprimer, deux siècles auparavant, les habitants de sa localité de résidence ou de naissance.



Carte 1. — Les sénéchaussées dans l'actuel département du Finistère.

(5) L'on peut signaler que les habitants d'un autre département breton, la Loire - Atlantique, ont pu également disposer de plaquettes communales éditées, sous la direction d'Alain Croix et Jacques Garreau, par l'Association Nantes - Histoire et le Comité Liberté Égalité Fraternité 89.

Ce fut également l'occasion de faire un état de la conservation des documents, en parallèle avec l'entreprise, géographiquement et chronologiquement plus vaste, de recensement menée par des archivistes de quatre des cinq départements bretons (6).



Carte 2. — Etat de conservation des cahiers de doléances des villes et des paroisses du Finistère.

(6) *Les Bretons délibèrent. Répertoire des registres de délibérations paroissiales et municipales, 1780-1800, et des cahiers de doléances, 1789*, Archives départementales de Bretagne, 1990.

Conçues dans la ligne de ces travaux, les pages qui suivent ne se veulent pas une tentative d'analyser le contenu des revendications de 1789. Leur ambition est, plus modestement, de présenter une sorte de bilan numérique et d'apporter quelques renseignements sur les conditions de rédaction des cahiers. Il a semblé légitime de conclure en fournissant les listes des députés ayant participé aux assemblées de sénéchaussée et, donc, à la rédaction des cahiers de synthèse.

Les ordres privilégiés

Les modalités d'élaboration des cahiers en Bretagne ont trop souvent été exposées pour qu'il soit inutile de s'y étendre. Noblesse et haut clergé, réunis dans le cadre de la province, refusèrent de prendre part à la députation aux états généraux et ne rédigèrent donc pas de cahier. Le bas clergé, lui, était invité à se retrouver par évêché. Cinq de ces circonscriptions avaient tout ou partie de leurs paroisses dans l'actuel Finistère : Dol, Quimper, Saint - Pol, Tréguier et Vannes. Le cahier de Dol, qui n'y possédait que quelques enclaves (7), a été publié, en même temps qu'un résumé de celui de Tréguier, dû à l'évêque de Rennes (8). Aucun des deux députés de chacun de ces deux diocèses (9) n'exerçait son ministère dans le Finistère et il en va de même pour ceux de l'évêché de Vannes, dont la présence dans notre département se limitait, il est vrai, aux paroisses d'Arzano, Guilligomarc'h, Locunolé et Rédéné (avec sa trêve de Saint - David).

Les quatre députés « finistériens », sur les vingt-deux membres du bas clergé breton présents à Versailles, appartenaient donc aux deux évêchés les plus occidentaux. Largement étendu en dehors du futur département, le diocèse de Cornouaille comptait ainsi, parmi ses trois députés, Jean - Marie Leissègues de Rozaven, recteur de Plogonnec, et Jacques - Louis Guino, recteur d'Elliant (10). Le cahier qu'ils portèrent aux états généraux n'a pas été conservé, non plus que ceux de Vannes et de Saint - Pol. Les recteurs de Léon, qui avaient adopté un cahier de doléances dès le 2 avril (11), tardèrent d'ailleurs au 6 août à élire leurs deux délégués à Versailles, Expilly, recteur de Saint - Martin de Morlaix, et Verguet, prieur du Relec, en Plounéour - Ménez.

Cahiers du tiers état

Le tiers état, quant à lui, avait obtenu de désigner des députés dans le cadre des sénéchaussées, circonscriptions au nombre total de vingt-cinq en Bretagne,

(7) Locquéholé en Léon, Lanmeur et sa trêve de Locquirec, en Trégor.

(8) Henri SÉE et André LESORT, *Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Rennes pour les Etats généraux de 1789*, Rennes, Oberthur, t. IV, 1912, p. 299 - 306 et 312 - 314.

(9) ID., *ibid.*, t. I, 1909, p. CIX - CX.

(10) Jean SAVINA, *Le clergé de Cornouaille à la fin de l'Ancien Régime et sa convocation aux Etats généraux de 1789*, Quimper, Jaouen - Bargain, 1926, p. 93.

(11) Fañch ROUDAUT, *Les cahiers de doléances de la sénéchaussée de Lesneven*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 1990, p. 269 - 283, et notamment p. 274.

et dont douze avaient des ressortissants dans le Finistère. Sept — Brest, Châteaulin, Châteauneuf, Concarneau, Lesneven, Quimper et Quimperlé — y étaient entièrement situées, cinq — Carhaix, Gourin, Hennebont, Morlaix et Rennes —, partiellement. Six sénéchaussées de Bretagne, dont Brest, Hennebont, Lesneven et Rennes, choisirent seules leurs représentants aux états généraux. Les autres durent se mettre à plusieurs : Concarneau s'unit ainsi à Quimper ; Quimperlé, Châteaulin, Châteauneuf et Gourin à Carhaix ; et Lannion à Morlaix. Chaque réunion de sénéchaussée donna lieu à l'adoption d'un cahier (12), et tous les documents élaborés dans le Finistère à ce niveau ont été conservés (13), sauf pour l'assemblée de Châteaulin.

Le bilan de la conservation est également fort satisfaisant pour les cahiers primaires, entendez ceux des paroisses et des villes, qui furent portés aux sénéchaussées : il reste en effet, à ce niveau, des cahiers pour quatre localités sur cinq, 213 (14) sur 268. Ce dernier chiffre ne prend pas en compte Landéda et Gouézec, qui refusèrent de députer (15), ni l'île de Sein, Kergloff et Le Quilliou qui ne furent, semble-t-il, pas convoqués (16).

L'on a même gardé, pour un certain nombre de centres urbains, des cahiers de corporations, encore que, dans bien des cas, les réunions préparatoires à l'assemblée générale de la ville n'aient pas donné lieu à l'adoption de doléances particulières. Les villes les plus riches, de ce point de vue, sont, par ordre

(12) La sénéchaussée de Quimperlé en adopta même deux, destinés, l'un aux états généraux, l'autre aux états de Bretagne.

(13) La plupart de ces onze cahiers, qu'ils aient été élaborés au plan d'une seule sénéchaussée ou d'une réunion de circonscriptions, attendent une publication de bonne qualité.

(14) Sont pris en compte les lieux de provenance des cahiers, sans avoir égard aux situations particulières, comme celle de Pont-l'Abbé, qui fit parvenir à Quimper deux cahiers, celui des bourgeois et celui du peuple, ou encore celle de Châteauneuf, où, au cahier des corporations et à celui de la paroisse, vinrent s'ajouter ceux de quatre groupes d'hommes de loi de la sénéchaussée. Cf., *infra*, p. 248.

(15) Les motifs de l'absence de Gouézec à la réunion de Châteaulin ne sont pas connus. Les habitants de Landéda (sénéchaussée de Lesneven) adoptèrent le texte suivant : « (...) avons déclaré n'avoir aucune plainte, doléance, ni remontrance à faire, que nous ne trouvons aucun député acceptant parmi nous, et que notre ignorance et notre pauvreté nous rendent incapables de prendre aucune part en la députation aux Etats généraux. »

(16) Le sénéchal de Quimper négligea sans doute de prévenir les Sénans. En tout cas, il ne donna pas défaut contre eux, pas plus que ne le fit son homologue de Carhaix contre les tréviens de Kergloff, qui appartenaient pourtant à son ressort, alors que leur paroisse-mère dépendait de Châteauneuf. Il est vrai que, dans cette dernière sénéchaussée, comme dans d'autres, aucun document ne mentionne l'absence de représentation des habitants de certaines trèves (ici, Le Moustoir et Collorec, dépendant, respectivement, de Châteauneuf et de Plonévez). Plus étonnant apparaît l'oubli de Le Quilliou, une paroisse qui avait pourtant, dès le 27 janvier 1789, marqué son adhésion aux revendications du tiers état de Bretagne (Arch. dép. Finistère, 10 B 1).

Le cas de Kergloff n'est pas le seul exemple de séparation entre une paroisse et sa « fillette » : Irillac députa à Quimper et sa trêve de Saint-Éloy à Châteaulin. Il faut ajouter que les limites des sénéchaussées n'étaient pas toujours très nettes : le sénéchal de Lesneven donna défaut de comparaître contre Saint-Martin de Morlaix (sa trêve de Sainte-Sève était présente), dont les paroissiens préférèrent se réunir avec les autres habitants de leur ville, une ville dont le sénéchal, lui, releva la défaillance de Botsorhel et de Guerlesquin, qui avaient été convoqués à Rennes.

décroissant, Brest — 31 cahiers —, Morlaix — 23 —, Quimperlé — 13 — et Landerneau — 7 —. Vide total, par contre, à Saint-Pol et à Lesneven.

Pour en revenir aux cahiers primaires, le taux moyen de conservation, s'il est fort honorable sur l'ensemble du département, cache en fait de fortes disparités d'une sénéchaussée à l'autre (17) :

sénéchaussée	cahiers rédigés	cahiers conservés	taux de conservation
Quimper	67	67	100
Quimperlé	13	13	100
Carhaix	7	7	100
Concarneau	18	16	94
Brest	36	32	89
Châteauneuf	9	8	89
Lesneven	73	63	86
Morlaix	13	4	31
Châteaulin	26	1	4
Gourin	1	1	
Rennes	2	1	
Hennebont	3	0	
Total	268	213	79

Etat de conservation des cahiers du Finistère

Les assemblées de sénéchaussée

Si l'on met à part le cas des sièges extérieurs au département (18), dont ne dépendaient que de rares localités, le manque le plus cruel se fait sentir pour la sénéchaussée de Châteaulin. Un seul cahier de paroisse conservé, d'intérêt fort médiocre au demeurant, pour une circonscription qui n'a pas non plus, à notre connaissance, laissé d'exemplaire de la synthèse que ses deux députés portèrent à Carhaix (19). Maigre consolation, une copie du procès-verbal (20) nous fournit la liste des députés des villes et des paroisses et quelques détails sur les conditions de rédaction du cahier général. Le sénéchal, Pierre Louis Le Gac de Lansalut, chevalier, sieur de Kerhervé, assisté d'un greffier et d'un interprète du breton en français, avait convoqué les députés le 1^{er} avril à 8 heures du matin. En présence du substitut du procureur général, il donna défaut contre Gouézec et vérifia les pouvoirs des comparants. Ceux-ci, soixante-six au total, en additionnant les représentants des villes (Châteaulin, Le Faou, Locronan) et ceux des paroisses rurales, désignèrent pour « la réunion en un seul cahier de tous les cahiers » les

(17) Elles apparaissent aussi sur la carte, p. 243.

(18) Gourin, Hennebont et Rennes.

(19) Pas de trace, semble-t-il, dans les dépôts publics d'archives. Peut-être le cahier de la sénéchaussée et ceux des paroisses dorment-ils dans quelque fonds privé ?

(20) Arch. nat., Ba 25.

sieurs de Leissègues de Légerville, de Leissègues de Rozaven, du Boishardy, Nouvel, Le Bescond de Cheff du Bois, Le Gac, Pennanguer Cozic, et de Laroque. Les commissaires n'ayant pu réussir à opérer la synthèse pour 10 heures du soir, rendez-vous fut pris le lendemain matin à 6 heures. Il fallut encore trois heures de travail pour terminer la réduction des cahiers en un seul. L'assemblée se sépara après avoir élu ses représentants à Carhaix. Le sénéchal (21), dans une lettre au ministre, datée du 6 avril, portait sur l'assemblée de sa circonscription un jugement nuancé : « Tout s'y est passé avec la plus grande concorde et tranquillité, et les électeurs y nommés sont presentement à l'assemblée générale à Carhaix chef lieu de l'arrondissement. Je ne puis cependant pas vous dissimuler, Monseigneur, qu'on ne peut avoir toute confiance dans ces assemblées, étant à ma connoissance, et m'étant d'ailleurs aperçu que plusieurs particuliers plus occupés de leur intérêt particulier que du bien commun, y ont dominé, suggéré ce qui leur a plu, et s'en sont rendus maîtres, ce qu'il n'a pas été en mon pouvoir d'empêcher entièrement. »

Les huit députés de Châteaulin retrouvèrent à Carhaix, le mardi 7, ceux de quatre autres sénéchaussées, dont celle de Gourin. L'assemblée de cette circonscription peu étendue avait regroupé, le 3 avril, trente-trois représentants désignés par les assemblées primaires, parmi lesquels les deux députés de Leuhan, seule paroisse du futur Finistère à faire partie de la circonscription. Ils se retrouvèrent en situation conflictuelle avec les autres délégués, car l'assemblée « improuva », autrement dit désapprouva, leur texte, si bien que le cahier général de la sénéchaussée de Gourin se compose de deux parties bien distinctes, d'abord l'énoncé de doléances adoptées par tous les députés à l'exception de ceux de Leuhan, puis le cahier de cette paroisse, signé de ses deux seuls représentants. Il est sans doute inutile de préciser que ni le sieur Julien Bordier ni le laboureur Jean-Baptiste Kervran, porteurs d'un cahier de paroisse, dont l'inspiration doit être recherchée plutôt du côté des privilégiés que du tiers état, n'avaient aucune chance d'être désignés pour l'assemblée de Carhaix, où la sénéchaussée de Gourin se fit représenter par quatre hommes de loi (22).

C'est au même genre de profession qu'appartenaient les huit députés de Carhaix (23), les quatre de Châteauneuf (24) et sept des huit délégués de Châ-

(21) *Id.*, *ibid.* Le Gac de Lansalut se présente comme « un gentilhomme sénéchal depuis près de 32 ans de la sénéchaussée de Châteaulin chargé de 9 enfants dont l'aîné conseiller au parlement de Bretagne, un autre lieutenant de vaisseaux du Roy ».

(22) M^e Jean Maurice René Marie Le Soueff de Montalembert, sénéchal, M^e Laurent Caurant, substitut du procureur général, M^e François Sébastien Le Gallic de Kergonan, notaire, et M^e Joseph Marie Le Goarant de Tromelin, procureur.

(23) Quatre d'entre eux étaient Carhaisiens. Il s'agissait de Théodore Joseph Le Gogal de Toulgoët, procureur du roi à la sénéchaussée, et de trois avocats : Nicolas Louis Veller de Kersalaün, ancien maire, François Marie Allain de Launay, et Jean-François Le Cornec. Les quatre autres, extérieurs à l'actuel Finistère, étaient le sénéchal de Callac, Le Baron, et trois avocats : Gueudet, de Rostrenen, Hamon de Kersaliou, de Maël-Carhaix, et Bernard Henri Hamon de Tréveno, de Maël-Pestivien.

(24) Avaient été élus, à l'unanimité, Anne Jacques Bernard François Carquet, procureur du roi en la sénéchaussée, et Jean-Joseph Billes, sieur de Villeneuve, procureur ; à la majorité des voix,

teaulin (25). L'assemblée de la sénéchaussée de Carhaix, dont les deux tiers s'étendent dans les Côtes-d'Armor, avait vu comparaître, le 1^{er} avril, quatre-vingt-onze représentants, dont douze du chef-lieu et vingt-quatre des autres paroisses comprises dans le Finistère. Celle de Châteauneuf, bien moins étendue, avait été particulièrement dominée par la robe (26). En effet, les avocats, les notaires, les procureurs et les huissiers de la sénéchaussée avaient délégué deux des leurs à l'assemblée, et, comme aux huit hommes de loi figurant ainsi en tant que tels, vinrent s'ajouter des juristes représentant des paroisses de campagne, les robins représentèrent plus du tiers des comparants à l'assemblée de sénéchaussée.

Quimperlé se singularisa donc en envoyant à Carhaix un nombre égal de représentants issus du négoce et de la robe (27). L'assemblée de cette petite sénéchaussée qui ne comprenait, outre la ville, que quatorze paroisses et trèves, avait été convoquée par Sébastien Bernard Joly de Rosgrand pour le jeudi 2 avril. Ce jour-là, les trente et un représentants des campagnes s'unirent aux vingt-sept délégués de la ville, ils adoptèrent un cahier commun et désignèrent leurs quatre électeurs à l'assemblée d'arrondissement.

Ainsi, ce sont, au total, vingt-cinq hommes de loi et trois négociants qui composèrent l'assemblée d'arrondissement de Carhaix. Après avoir rédigé leur cahier commun, ils choisirent, pour représenter l'ensemble de leurs cinq sénéchaussées aux états généraux, un négociant de Quimperlé, Vincent Samuel Billette, et un avocat de Châteaulin, Jean - Marie Le Golias de Rosgrand. Anne Jacques Bernard François Carquet, procureur du roi à la sénéchaussée de Châteauneuf, fut désigné comme suppléant.

D'autres assemblées choisirent de respecter le même équilibre entre le monde des affaires et celui de la justice dans leur députation pour Versailles. Les cent quarante députés des campagnes et les dix-huit représentants des villes présents à Lesneven élurent ainsi un négociant en toiles et en vins de Landivisiau, Guy Le Guen de Kerangal, et un avocat de Saint - Pol, François Prud'homme de

François Julien Le Lédan, avocat, député de son ordre, et Yves Boudéhen, également avocat, représentant de La Feuillée.

(25) De Leissègues de Kergadio, procureur du roi, Le Gac, Le Golias, de Leissègues de Légerville et du Boishardy, avocats ; Fenigan, notaire royal, Nouvel, receveur des devoirs, Pennan-guer Cozic, procureur.

(26) A défaut de sénéchal pourvu, et en l'absence du bailli, c'est un avocat, Charles Marie François Le Bihan du Romain, qui avait été chargé des opérations relatives aux états généraux. La petite taille de la sénéchaussée lui permit de convoquer l'assemblée générale pour le 1^{er} avril, bien qu'il n'ait pas pu prendre d'ordonnance avant le 28 mars, en raison d'une erreur dans l'expédition des documents officiels, qui avaient été adressés à Gourin où résidait le bailli de Châteauneuf.

(27) Quimperlé désigna comme électeurs à l'assemblée d'arrondissement deux négociants — Vincent Samuel Billette, sieur de Villeroche, propriétaire d'une tannerie, et Jean - René Briant de Boismelin, de Quimperlé — et deux hommes de loi — Samson Bienvenu, notaire, de Quimperlé, et Guillaume Guyho, avocat, procureur fiscal de la juridiction de Quimerch, de Bannalec —. L'assemblée avait d'abord voulu nommer comme premiers électeurs, et cela par acclamations, le sénéchal et le procureur du roi, mais ils refusèrent « étant en ce moment dans l'impossibilité la plus absolue, le siège n'ayant point d'autres officiers, de quitter (leurs) fonctions ».

Keraugon. Quant au choix des trente députés de Brest et des quatre-vingt-huit représentants du reste de la sénéchaussée (28), il se porta sur Le Gendre, avocat brestois, et Ildut Moyot, marchand, armateur et propriétaire foncier à Lanildut (29).

Pas de parité possible, par contre, à Quimper, qui devait désigner trois représentants pour l'arrondissement formé avec Concarneau. La députation de cette dernière à l'assemblée d'arrondissement maintenait l'équilibre entre l'administration et la production. Les quatre hommes ainsi désignés (30), chargés de demander que l'un des députés d'arrondissement aux états généraux soit choisi dans leur sénéchaussée, ne pesaient pas lourd face à une représentation quimpéroise quatre fois plus nombreuse (31). Quand il s'agit d'élire les députés pour Versailles, le 22 avril, l'assemblée désigna trois Quimpérois (32). Les Concarnois eurent comme seule consolation de voir choisir dans leur circonscription le premier suppléant (33).

Ce n'est pas sans peine que l'équilibre entre le secteur administrativo-judiciaire et la vie économique fut réalisé à Morlaix, lors de la réunion avec Lannion. Cette assemblée commune avait été précédée de celle de chacune des deux circonscriptions. A Morlaix, le sénéchal, Yves Joseph Marie Guillo de Lohan, l'avait convoquée en la grande salle de l'hôtel de ville, à défaut d'auditoire de la sénéchaussée.

Les douze délégués de la ville et les cinquante et un — dont quarante-deux

(28) Ce nombre de 88 est nettement inférieur au total de 170 députés que le sénéchal, Olivier Bergevin du Loscoat, avait affecté aux campagnes.

(29) Amalric, avocat à Saint - Renan, fut choisi comme suppléant. Avant d'élire leurs députés aux états généraux, les membres de l'assemblée de la sénéchaussée avaient adopté comme cahier commun celui de la ville de Brest, en y ajoutant néanmoins un supplément qui reprenait celles des revendications des campagnes qui n'étaient pas contenues dans le cahier de la ville.

(30) Yves François Le Beau, procureur du roi au siège de Concarneau; Hilaire Pierre Descourbes, sieur de Kervignac, avocat à Pont - Aven, paroisse de Nizon; Jean - Marie Aumont, entrepreneur, de Pont - Aven, paroisse de Nizon; Jean Cotten, cultivateur, de Kerancalvez, en Lanriec.

(31) Avaient été désignés, par ordre décroissant de suffrages obtenus, François Noël Souché de La Brémaudière, propriétaire, de Plomelin; Charles Marie Perrin, banquier, de Quimper; Charles Le Baron du Boisjaffray, avocat, de Kerfeunteun; Chevalier, boulanger, de Quimper; Alain Le Brun, de Peumerit; André Louis Le Pape, de Locudy; Raymond Charles Le Bris du Rest, notaire, de Pont - Croix; Pierre Le Floch, de Plonéis; Mathieu Kerloch, de Goulien; Pierre Le Tymen, de Brieç, Joseph David, de Laz; Amand Louis Tréhot de Clermont, juge, de Pont - Croix; Autret, de Daoulas; Nicolas Coadou, de Plogonnec; Moulin, ex - officier, de Quimper; François Jérôme Le Déan, négociant, de Quimper.

(32) Augustin Bernard François Le Goazre de Kervélégan, sénéchal de Quimper, François Jérôme Le Déan, négociant, et Joseph Jean Marie Le Guillou de Kerincuff, avocat.

(33) C'est seulement après que La Brémaudière, de la sénéchaussée de Quimper, eut décliné cette responsabilité que le négociant Christophe Louis Morineau reçut le premier mandat de suppléant. Le second fut confié à Amand - Louis Tréhot de Clermont, juge, de Pont - Croix. Le Guillou de Kerincuff ayant démissionné en cours de mandat, Morineau, occupé par ses affaires, laissa le second suppléant siéger à l'Assemblée. R. KERVILER, *Recherches et notices sur les députés de la Bretagne aux Etats généraux*, Rennes, Plihon et Hervé, 1889, t. II, p. 220 et 279.

de l'actuel Finistère — représentants des autres localités se réunirent du 9 au 11 avril. Ils adoptèrent comme cahier commun celui de la ville, avec des additions provenant des cahiers ruraux et, le 11, désignèrent les huit représentants de la circonscription à l'assemblée commune aux sénéchaussées de Lannion et de Morlaix.

Furent ainsi élus, par ordre décroissant de suffrages obtenus, Jean Carn, de Plougasnou, M^e Yves Merien, du Ponthou, Jean - Marie Clech, de Plougasnou, le sieur Grimault, de Ploumilliau, Guillaume Le Lay, de Plougasnou, le sieur Teurnier, de Plourin, et deux Morlaisiens, Kervern Le Denmat et La Touche. Avec six délégués — et les premiers élus —, les campagnes étaient beaucoup mieux représentées que dans les autres sénéchaussées.

Cette délégation, qui comptait « un médecin, un avocat, sénéchal d'une juridiction seigneuriale, deux procureurs fiscaux de campagne, un autre praticien de campagne et trois paysans », n'était évidemment pas du goût de Béhic, maire de Morlaix, comme il l'écrit dans une lettre au garde des Sceaux. Les armateurs et négociants, qui tenaient la communauté de ville, avaient d'ailleurs paré à leur probable éviction de la représentation aux états généraux en obtenant du roi, à la fin mars, qu'un des députés pour Versailles soit pris dans leurs rangs.

Les vingt-quatre représentants de Lannion et les huit de Morlaix, réunis dans cette ville à partir du 13 avril, contestèrent très fortement cette mesure dérogatoire, avant de se résigner à l'accepter en élisant un négociant, Mazurié de Pennanec'h, et en lui donnant comme suppléant un autre négociant, Hamelin. Daniel de Kerninon, procureur du roi à Lannion, fut élu suppléant des trois autres députés. Deux d'entre eux venaient de Lannion et étaient hommes de loi : Coupa, sénéchal, et Baudoin, avocat. Le troisième était laboureur ménager à Plouigneau. Guillaume Le Lay ne dut son élection, à en croire le sénéchal de Morlaix, qu'à « une brigue des électeurs de campagne des deux sénéchaussées, qui voulaient absolument avoir un représentant et qui le déclarèrent hautement » (34).

*
* *

Ne peut-on voir une image de l'Ancien Régime finissant dans ce contraste, concernant la représentation de la sénéchaussée aux états généraux, entre un négociant désigné grâce au bon plaisir royal et un paysan élu démocratiquement par ses pairs ? Par contre, la sénéchaussée de Morlaix n'est pas représentative du département du Finistère pour ce qui est de la conservation des cahiers primaires. La série B des Archives départementales n'en conserve aucun, celui du chef-lieu est connu grâce aux Archives municipales et ceux de trois paroisses par les copies qui en ont été faites sur les registres de délibérations des corps politiques. Pour la plupart des localités de cette sénéchaussée défavorisée, il ne reste donc, comme souvenir des opérations de 1789, que les noms des députés. Ils ont été assez peu souvent publiés pour qu'il ait paru utile de les donner ici en

(34) Arch. nat., Ba 26, lettre du 17 avril.

annexe, en compagnie de ceux des « Finistériens » qui portèrent aux assemblées de sénéchaussée des cahiers, dont le pourcentage de conservation, à l'échelle du département, apparaît très satisfaisant, même si l'on peut rêver de le voir s'améliorer, espérant qu'il reste des découvertes à faire et qu'une prochaine commémoration de 1789 permettra à quelqu'un d'autre que l'auteur de ces lignes de présenter un état revu, corrigé et augmenté, des cahiers de 89 dans le Finistère.

ANNEXE

Liste des députés « finistériens » aux assemblées de sénéchaussée (35)

Sénéchaussée de Brest

Bohars : François Kermorgant, Pierre Quilleveré.

Brest : Charles - Louis Gillart, Laurent Le Gendre, avocats, Le Bronsort, Emmanuel - Yves Bersolle, négociant, Guilhem fils aîné, négociant, Demontreux, Guesnet, Malassis, imprimeur, J. - F. Riou de Kerhalet, négociant, Étienne Billard, chirurgien de la marine, Branda ; Claude - Antoine - Augustin Blad, Pierre Marec, commis de la marine ; Bricet de Kerillis, Jacques - Arnauld Collot - Berranger, marchand de vin, Jean - Baptiste Touro, orfèvre, Le Ru aîné, Sabatier, médecin, François - Jean - Baptiste Gesnouin, apothicaire de la marine, Jean - Georges Le Baron, député des marchands de draps et soieries, Daniel du Colhoë, négociant, Jean - César Siviniant, greffier en chef de la marine, Jacques - François Le Scan, professeur de mathématiques, Pierre - Marie Rivoal (36), procureur du roi de la prévôté de la marine, Anselme - Marie Gouez, marchand de vin, Piriou, bailli de la sénéchaussée ; Pierre Duret, maître en chirurgie, Jean - François Bermond, Jean - Baptiste Du Boye, députés des jeunes citoyens ; Le Moine.

Coat - Méal : Jean Marie Arzur, Jean Anne Le Bris, métayers.

Le Conquet : Jean Provost, Pierre Créach, avocat, procureur fiscal (37), Guillaume Thomas, négociant, Guillaume Largouarch.

Gouesnou : Goueznou Bouguen, de Penguerch, François Corre, du bourg.

Guilers : Hamon Pallier, Guillaume Talarmein.

Guipavas : René Mevel, de Kergleus, Jean Gestin, de Kerigouarch, Guillaume Léal, du moulin du Pont, Pierre Cren, de Kerjaouen.

(35) Le cadre géographique, dont je reconnais bien volontiers le caractère anachronique, est celui de la publication des cahiers du département sous forme de plaquettes communales (cf. *supra*, p. 241 - 242). Je dois ajouter que, sauf à réaliser un nouveau livre ou à admettre d'importants déséquilibres entre sénéchaussées, il était nécessaire de limiter les renseignements sur les députés. Le choix qui a paru le moins discutable a été de se limiter aux données fournies dans les dossiers concernant la préparation des états généraux. Sur certains députés, des informations plus précises peuvent être trouvées dans divers ouvrages, notamment les publications de cahiers de doléances.

(36) Rivoal donna procuration à Laligne pour qu'il le remplace à l'assemblée de sénéchaussée.

(37) Il représenta à la fois Le Conquet et Saint - Mathieu.

Guipronvel : Nicolas Le Fourn, Yves Jollé.

Lamber : François Joseph Deniel, Nicolas Mengant.

Lambézellec : Yves Le Mailloux, de Kerbernard, Guillaume Caill, de Kerjean, Guillaume Nicol, de Keranhoazen, Félix Quentel, de Treornoult.

Lampaul - Plouarzel : Pierre Le Drevez, François Alleguen.

Lampaul - Ploudalmézeau : Joseph Calvarin, de Kerrenvel, Henri Léaustic, de Kerincuf.

Landunvez : Yves Bazil, François Corric.

Lanildut : Ildut Moyot, Budoc Marie Prat.

Lanrivoaré : Jean Quemeneur (38), Jean Lalouer.

Larret : René Thepaut, Yves Quemeneur.

Lochrist : Yves Floch, de Kervergant, René Menguy, du Billou.

Milizac : Hervé Mailloux, Claude Prigent, Pierre Marie Nicol.

Molène : Vincent Masson, Jean Louis Le Guilcher.

Ouessant : Michel Bon, Martin Bertelé.

Plouarzel : Pierre Lamour, de la Ville Neuve, Jacques Kermaïdic, du manoir de Kermados.

Ploudalmézeau : César Marie Le Hir, avocat, François Kerouanton, négociant, les deux demeurant au bourg, Jean Cabon, premier marguillier, de Penarvaly.

Plougonvelin : Noël Le Guerrannic, Mathias Perrot, Jean Perrot.

Plouguin : Jean Jérôme Le Vaillant, de Penarvern, François Bolloré, de Kerambleo.

Ploumoguier : François Leaustic, du manoir de Keranguen, Laurent Perrot, de Lanfeust.

Plourin : Tanguy Leostic, Yves Kerouanton.

Plouzané et Locmaria : François Louzouaen, Jean Gourmelon, Yves Raguénès, Jean Jestin, Hervé Rioual.

Porspoder : Yves Brenterch, Jacques Corric, Jean Jacob.

Saint - Marc : Yves Le Goff, du Forestou Izella, Pierre Quemeneur, du Forestou Huella, ménagers.

Saint - Mathieu : Créach, avocat, procureur fiscal de la ville du Conquet, Jean Le Durant.

Saint - Pabu : François Jacob, du manoir de Mesnaot, Olivier Calvarin, du Streat Meur.

(38) Il a présidé l'assemblée de la paroisse.

Saint - Pierre - Quilbignon : Jean Perron, Nicolas François Le Hir, Guillaume Roscongar, Charles Toby.

Saint - Renan : Goulven Michel Louis Amalric, avocat ; Mevel, cadet, Bougaran, notaires ; Hamon, chirurgien.

Trébabu : Sébastien Nedellec, Yves François Le Moing.

Tréglonou : Guillaume Jestin, du bourg, Jean - Michel Garo, du Truc.

Tréouergat : Alain Labbé, René Kerboull.

Sénéchaussée de Carhaix (39)

Carhaix (40) : Cornec, avocat, Baneat fils, marchand, Grace, notaire royal, Maigne, marchand, Baneat père, aubergiste, Gourhan, perruquier, Kerdudaval, notable, Veller de Kersalaun, avocat, Launay le jeune, avocat, Derrien, avocat, Baudot, notable, Launay-Allain, notaire royal.

Motreff : Thomas Poulizac, Pierre Rivoal, Joseph Coent.

Plouguer : Yves Robin, Yves Le Cam, Raphaël Le Baron, Jean Le Postolec.

Plounévél : Guillaume Colleou, Louis Le Gall.

Poullaouën : Jean Paul, de Kerjezequel, Salaun, notaire subalterne, du Guern, Pierre Le Dilasser, de Kergoulaz, Jean Auffret, de Kergadiou.

Scrignac, Bolazec et Coatquéau : Yves Merrien, notaire subalterne, procureur fiscal des juridictions de Kerbrat et Montaphilant, Morvan, procureur, Jean Le Foll, Julien Peron, syndic, Guillaume Derrien.

Spézet : Louis Jaffrés, de Pomerit, Jean Le Pasquet, de Kerdaffret, Yves Conan, du Kergoat, Marc Hémerly, de Kerouas, Jacques Le Bloas, de Bodizel, Daniel Bouriguen, de Penanhoat.

Sénéchaussée de Châteaulin

Argol (et Trégarvan ?) : Noel Noury, René Le Millour.

Brasparts (et Saint - Rivoal ?) : Laurent Morvan, Yves Kerdevez.

(39) Un état des frais précise les professions des comparants aux deux assemblées carhaisiennes de sénéchaussée. A l'exception de deux notaires, ceux des campagnes sont tous qualifiés de « ménagers », y compris Morvan, de Scrignac.

(40) L'assemblée de ville de Carhaix avait élu vingt-trois députés, et la communauté, qui prétendait être représentée en tant que telle, avait de son côté désigné six personnes : Launay - Allain l'ainé, avocat, Veller de Kersalaun, ancien maire, Le Gogal de Toulgoët, Le Dissez de Pennanguer, ancien maire, du Pair de Kerjegû, lieutenant du roi, Chauveau de Kernaëret, avocat et lieutenant maire. A la suite d'une contestation, le total de délégués de Carhaix fut fixé à douze. A l'exception de Veller et de Launay le jeune, les députés choisis figuraient sur la première liste, dont disparurent donc treize personnes : Paullou et Perennou, procureurs, Le Coquil, huissier, Boucher, médecin, Chupaut, chirurgien, Louis Le Parcheminer, boulanger, Pierre Jean Lezenner, boucher, Jean Yves La Terre, menuisier, Grégoire Brionne, cordonnier, Pierre Bousseau, tanneur, Liber Le Falluer (?), sellier, Michel Le Tallec, couvreur, Antoine Forest, chapelier.

Cast : Jacques Le Merour, Jean Le Marchadour.

Châteaulin : Le Bescond de Cheff du Bois, Le Gac, Le Golias, Fénigan, Cozic Pennanguer, De La Roque de Trémaria.

Dinéault : Nicolas, Jean Piriou.

Édern et Guellevain : Jean Coadour, François Le Mao.

Hanvec et trèves : Légerville de Leissegues, Nouvel (41).

Landévennec : Sulpice Nigeou.

Lannédern : Allain Le Gall.

Le Faou : Girault, Morvan.

Lennon : François Derrien, Jean Hervé, Michel Le Moal, Jean Denielou.

Locronan : de Leissegues de Rozaven, Le Normant.

Lopérec : Le Floch, Jacques Le Floch.

Loqueffret : Jullien Connan, Jean Derrien.

Lothey : Guillaume Plouzennec, Jean Le Guillou.

Pleyben et Le Cloître : Noel Le Bris, Noel Jean Favenne, de Launay, Le Bretton (42).

Plœven - Porzay : Jean Fertil, Claude Le Quinquis.

Plomodiern : Jean Le Guede, Jean Le Poudoulec, Corentin Le Mauguén, Sébastien Guéguénou, Jean Le Bihan, Corentin Horellou.

Plonévez - Porzay (et Kerlaz ?) : Jean Danielou, du bas de la ville, Jean Quiniou, Guillaume Le Gac, Guillaume Lucas.

Quéménéven : Gabriel Le Bourveau, Jean Pennanéach fils.

Quimerch et trève (Logonna) : Denis Colliquet, Louis Le Jollec.

Rosnoën : Jacques Le Gall, Hervé Quervarec.

Saint - Coulitz : Rolland Gogo, Jean Avan (43).

Saint - Éloy : Jean Le Lann, Ollivier Salaun.

Saint - Nic : Guillaume Lezenven, Pierre Larour.

Saint - Ségal : Hervé Vigouroux, Yves Le Pennec.

Saint - Thoïs : du Boishardy de Poulmorgant, Robin.

(41) « Seuls députés de la paroisse de Hanvec et ses treves, quoique cette paroisse soit tres tendue ». Mention extraite, comme dans les deux notes suivantes, du procès - verbal de l'assemblée de sénéchaussée. D'Hanvec dépendaient L'Hôpital - Camfrout, Lanvoy, Rumengol et Saint - Joseph du Faou.

(42) « Choisis a raison des nombres de feux seulement suivant qu'ils les disent compris au rolle des fouages. »

(43) « Députés de la paroisse de Saint Coulit et parcelles de parc au duc dépendantes des paroisses voisines. »

Sénéchaussée de Châteauneuf

Berrien : Nicolas Plassart, Guillaume Talec.

Châteauneuf[44] (**et Le Moustoir**?) : Pierre Dorval, Henri Le Mentheour (paroisse); Géraud Molles, marchand (corporations); François Jullien Le Lédan, Pierre Guilloré de La Landelle (avocats); Jérôme François de La Porte, Joseph Pierre Marie de Nobille (notaires); Claude Marie Le Guillou, Guillaume Nicolas Lollier (procureurs); Jérôme Le Guillou, Nicolas Le Gallou (huissiers et sergents).

Clédén - Poher : Joachim Le Bloas, François Le Borgne.

La Feuillée : Jean Guyomarc'h, du Litiès, Boudéhen, avocat, de Châteauneuf.

Huelgoat : Jean Le Penner, Julien Marc Kerscau - Le Bihan.

Landeleau : François Lallouet, Jean Guillaume Le Bris, recteur (45).

Locmaria - Berrien : François Le Gall, Hervé Quéré.

Plonévez - du - Faou (et Collorec?) : Yves Le Puillandre, avocat, Pierre Lallouet.

Saint - Hernin : Louis Le Canneec, de Keréan, Jean Remond, du manoir de Kergoat.

Sénéchaussée de Concarneau

Beuzec - Conq : Yves Le Corre, Jean Le Beux, Jean Le Tollec, syndic, Charles Le Bris, procureur terrien.

Clohars - Fouesnant : Jean Quilfen, du Squividan Bihan, Corentin Guillermou, de Kerdanet.

Concarneau : Yves - François Le Beau, ancien maire, procureur du roi, Charles - Marie de Malherbe, maire, négociant, Pierre - Jean Belot, Vincent François Marie Billette de Villemeur, avocat, Louis - Élie Duppont, Raymond Gay, Jean - Henri Le Coq, Maurice Furic.

Elliant, Locmaria, Rosporden et Saint - Yvi : Alain Le Quéré, de Kerlavéo, Guy Cotten, de Kerencalloch, Christophe Le Meur, de Kerscao, François Le Meur, de La Villeneuve, Charles Le Tirant, du bourg de Saint Yvi, Jérôme Lahuec, de Locmaria, Julien Allain, Lharidon de Kernaourlan, tous deux de Rosporden.

Fouesnant et La Forêt : Alexandre - Fidèle Parquer de Kergoadic, notaire, Guillaume Guillermou, Alain Nedelec, Jean Le Carre.

Gouesnac'h : Yves Goarin, fabrique, Yves Nedelec, syndic.

Kernével (46) : Christophe Le Guillou, Guillaume Kerroué, Mathieu Penn, Henri Drouin, notaire.

(44) Les huit députés des professions juridiques de la sénéchaussée avaient été élus par six avocats, quatre notaires, cinq procureurs (dont deux notaires) et quatre huissiers et sergents, soit un total de dix-sept robins, tous de Châteauneuf, à l'exception de J. - P. - M. de Nobille, de Plonévez. Cf. note 14.

(45) Le nom du recteur de Landeleau, seul ecclésiastique du département à participer aux assemblées de sénéchaussée du tiers état, a remplacé, sur le procès - verbal, celui de Mathurin Le Mentheour.

(46) Les deux premiers députés ne figurent pas sur le procès-verbal de l'assemblée de sénéchaussée.

Lanriec : Jean Cotten, Christophe Glémarec, Jean Carriou, Edme Le Paige, notaire et procureur.

Loc - Amand : Laurent Le Goff, du haut de la paroisse, Pierre Tudal, du bourg.

Melgven : René Le Diraison, notaire, Jean Le Bellour, François Nerzic, Jean Gouiffes, Jean Le Beux, Corentin Cotten, Yves Le Bouchis, Alain Landrain, Yves Le Guiban, Jean Herledan, Olivier Morvezan (47).

Névez : Jean Jacques Marie Le Breton de Villeblanche, avocat (48), François Le Pennec, notaire, Guillaume Le Sellin, Corentin Le Nivaig.

Nizon : Hilaire Pierre Decourbes, avocat, Jean - Marie Aumont, Yves Le Gac.

Perguet : Jean Le Goff, de Kerancren, Pierre Le Caïn l'aîné, de Letty Keremborgne.

Pleuven : Alain Clorennec, notaire du manoir de Kerguilly, Pierre Nedelec, du Kerleot.

Saint - Évarzec : Jean Daniel, syndic, de Kerongard, Jean Francès, de Ruzdalahé.

Scaër : Marc - Antoine - Joseph Le Guernalec de Keransquer, avocat, procureur fiscal du marquisat d'Euzenou, Jean - Baptiste Gueguen, négociant, Yves Postic, syndic des grands chemins, Alain Le Fur, les deux derniers ménagers laboureurs de campagne.

Tourch : Jean Le Roy, de Kerbrunen, Joseph Pierre Gourmelen, de Kerhoaller.

Trégunc : Jean Joseph Marie Prouhet, avocat, du bourg, Jean Julien Marie Robert, notaire, du bourg, Yves Le Nivez, Louis Michellet, François Made.

Sénéchaussée de Gourin

Leuhan : Julien Bordier, Jean Baptiste Kervran.

Sénéchaussée d'Hennebont (49)

Arzano (320 feux) : Jean Le Brisoual, Alain Pellan, Guillaume Courtet, Louis Romenner.

Guilligomarc'h et sa trêve[50] (172 feux) : Julien Faramin, Joseph Louis Le Brisoual.

Rédéné et Saint - David (205 feux) : Hervo, Chardel, Le Moigne (51).

Sénéchaussée de Lesneven

Beuzit : Nicolas Cuziat, Jean Moisan.

(47) Tous les représentants de la forte délégation de Melgven prirent part à la réunion de Concarneau, à l'exception de François Nerzic.

(48) Désigné en son absence, il ne comparut pas à Concarneau.

(49) Arch. nat., Ba 25.

(50) Le document n'indique pas le nom de cette trêve.

(51) Faute d'avoir pu comparer les signatures, nous ignorons si Hervo et Chardel sont les mêmes qui furent députés à l'assemblée de sénéchaussée de Quimperlé.

Bourg - Blanc : François Mailloux, de Tremengoun, François Le Roi, de Ker-gonc(?).

Bréventec : Guillaume Lautrian.

Brouennou : François Roué, de Kerchernic, Corentin L'Hostis, de La Villeneuve.

Cléder : François Le Saint, de Kervoual, Yves Favé, de Péren.

Communa : François Prouff, Jean Elleouet.

Le Drennec et Landouzan : Laurent Dolou, de Kermeno, Jean Grall, de Keraoulet.

La Forest : Louis Le Guen, Goulven Le Gloanec.

Goulven : Yves Appéré, Yves Quemeneur.

Guiclan : Jean L'Herrou, de la cordelée du bourg, François Le Mer, de la cordelée de Kerlaviou.

Guicquelleau : Louis Falchun, François Thépaut.

Guimiliau et Lampaul - Guimiliau : Bernard Le Maguet, de Kerdu, François Couloigner, du Tinevez en Lampaul.

Guissény : Goulven Le Loaec, Ollivier Le Roux.

Ile de Batz : Jean Robin, Yves Le Roi.

Kerlouan : Hervé Falc'hun (52), Jean Gac, de Keriouas.

Kernilis et Lanarvily : Hervé Corfa, François Pinvidic.

Kernouès : Yves Torchen, François Inizan.

Kersaint : Pierre Marc, de Keralias, Jean Kerboul, de Lanvelar.

Landerneau : Pierre Gabriel Gillart, Joseph René Mazurié de Kerouallin, Benjamin Lavau, Jean Duthoya de Kerlavarec, François Marie Lacaze, Tugdual Bodroz.

Landivisiau : Laurent - Étienne Le Pivain, Guy - Gabriel - François - Marie Le Guen de Kerangal.

Languengar : Jean Le Queff, Jean Le Beyou, du bourg.

Lanhouarneau : François Le Bihan, de Douaralamer, François Coat, de Coatmerret.

Lanneuffret : Jacques Mevell, Jacques Troadec.

Lannilis : Mocquard, procureur fiscal du Chatel, F. - M. Moyot.

Lesneven : Rouxel de Belle Chere, Testard du Cosquer, Miorcec de Kerdanet, Letersec.

Loc - Brévalaire : Guénolé Grall, Goulven Kerboul.

Loc - Eguiner - Ploudiry : Olivier Pouliquen, Jean Marie Joncour.

Locquénolé : François Le Roux, Hervé Geffroi.

La Martyre : Christophe Le Moign, de L'Isle Yvon, Goulven Le Vely, de Troparenes.

(52) Il remplaça, à l'assemblée de Lesneven, Goulven Habasque le vieux, du Croizou, malade.

Pencran : Jérôme Le Faou, Gabriel Maubian.

Plabennec : Ténénan Jezequel, Jean Le Normant.

Pleyber - Christ : Jacques Mazé, de La Roche, Guillaume Criminec, de Kervennarhant (53).

Ploudaniel : Guillaume Kerdelan, de Kervillien, François Lour, de Petite Coajunval.

Ploudiry : Alain Pouliquen, du Mescoat, Olivier Léon, du Kergoat.

Plouédern : Guillaume Lorient, de Kerhalliou, Gabriel Kerdellant, de Coat Lespel.

Plouénan : Mathurin Riou, de Mesquerever, Christophe Le Saout, de Cozquer.

Plouescat : Leconiat, Liscoat.

Plougar et Bodilis : Tanguy Ligou, Jean Pencreach.

Plougoulm : François Le Glas, Yves Manach.

Plougourvest : Jean Tanné, Guillaume Kerbrat, de Kergrach.

Plouguerneau : Claude Guiavarch, Guillaume Léon.

Plouider : Nicolas Le Stang, capitaine du guet, François Madec, lieutenant du guet.

Plounéour - Ménez : Jacques Queinnec, ancien trésorier, de Kermorvan, Yves-Coat, notaire et ancien délibérant, du bourg.

Plounéour - Trez : Yves Calves, de Kermoné, Yves Premel Cabic, de Kerbrés-laouen.

Plounéventer : Jean Le Drezen, syndic, de Poulbron, Jean Thomas Rozec, du manoir de Coat Lestremeur.

Plounévez - Lochrist : Paul Inisan, de Lanséon, Olivier Berrou, du Rumeur.

Plouvien : Yves Cueff, de Kerounay, Guillaume Gueguen, de Mespont.

Plouvorn, Mespaul et Sainte - Catherine : Olivier Marc, René Pengilly.

Plouyé : Mathias Le Toux, de Quenec'hcadec, Louis Lochou, de Rozuillet.

Plouzévédé : Yves Mesguen, François Le Bras.

Pont - Christ : Jacques L'Aras, du bourg, Alain Richou, du Bali Cloître.

La Roche - Maurice : Jean Marie Cessou, de Lisle, Jean Masson, de La Ville Neuve.

Roscoff : Gérard Mége, François Seité.

Saint - Divy : Yves Le Guen, de Penhoat, François Mouden, de Penarforest (54).

Saint - Frégant : Yves Menec, du manoir du Petit Lesguern, Guillaume Branellec, du moulin de Penmarch.

(53) La paroisse avait désigné, en outre, Jacques Caro, du Nonnot, François Madec, du Kergoat Bian, et Yves Joncour. Mais, par une disposition particulière à la sénéchaussée, aucune assemblée rurale, sauf celle de Sizun, ne fut représentée à Lesneven par plus de deux personnes.

(54) Il fut le seul député de la trêve à l'assemblée de sénéchaussée.

Saint - Méen : Guillaume Corbe, Hervé Grals.

Saint - Pol : Lateste, Guillaume, Raoul, Le Hir, Lucas, Conversy, Keraugon, Le Floch.

Saint - Sauveur : Jacques Abgrall, Gabriel Jouncour.

Saint - Servais : Jean Boderiau, de Leslem - Bian, François Tanguy, du Gamer.

Sainte - Sève : Jean Cloarec, François Messenger.

Saint - Thégonnec : Bernard Breton, du Grand Herlan, François Cottain, du Cozlen.

Saint - Thonan : François Omnes, de Keryegu, Hervé Le Bouroullec, de Penarprat.

Saint - Vougay : Joseph Le Roux, de Penannech, syndic, Alain Pinvidic, du manoir du Bois Riou.

Sibiril : Philippe et Jean Quiviger, fabriques et marguilliers.

Sizun et Locmélar : Olivier Inisan, de Kervennan, Paul Le Sanquer, du Vergraon, paroisse de Sizun, Jean Abgrall, de Tromatiou, trêve de Lomelar, Yves Inizan, du Gouezou, paroisse de Sizun (55).

Taulé, Henvic et Carantec : François Calvez, de Kerassel, pour la paroisse, Hervé Jacq, du Goas Bras en Carantec, pour les trêves.

Tréflaouénan et Saint-Jean-Quéran : René Bozec, Jean Favé.

Tréfleuz : Jean Le Han, Yves Quillivéré.

Trégarantec : Joseph Gouriou, de Quillifiry, Yves Paugam, du manoir du Porleach.

Le Tréhou, Tréflévénéz et Trévèreux : François Tournellec, de Guerneles, Yves Mageres, de Kervesellec.

Trémaouézan : Yves Fremont.

Tréménac'h : Vincent Le Borgne, de Botbilliau, Jean Kerscaven, de Cruquerrou.

Trézilidé : Jean Quillivéré, Jean Barron.

Sénéchaussée de Morlaix

Garlan : Jean - Louis Le Cars, Michel Taillen.

Guimaëc : Valentin - Joseph Guillou, Jacques Le Berre.

Lanmeur et Locquirec : Jean Le Bourdonnec, Yves Guillou, Guillaume Le Lay.

Morlaix : Hamelin, Guilmer, Du Bernard, Boïstard de La Touche, Rannou, Julien Pitel, Gueguen, Louis du Bois, Jamin, Gilbert, Le Henaff, Du Quesne.

Plouégat - Guerrand : Philippe Le Gall, François Herri, Nicolas Sallou.

Plouégat - Moysan : Jean Le Bourzec, Olivier Tanguy.

Plouézoc'h : Jean Le Noan, Guenolé Boga.

(55) Ce dernier se fit passer à Lesneven pour un député de la trêve, ce qui permit à l'assemblée rurale de Sizun d'être la seule (cf. note 53) à disposer de plus de deux députés à la réunion de la sénéchaussée.

Plougasnou et Saint-Jean-du-Doigt : Jean-Marie Clech, capitaine de la paroisse, Jean Carn, de Kerastan, Guillaume Le Lous, Joseph Barvet, François Barazer, du Cosquer, Jean Guillou, du Leur Bras.

Plougonven et Saint-Eutrope : François Larchantec, Guillaume Guillou, Jacques Crassin.

Plouigneau et Lannéanou : Guillaume Le Lay, Thomas Le Guernigou, François Le Laviec, Guillaume Follorou, Yves Le Gentil, Jean Gueguen.

Ploujean : Olivier Le Gall, Jean Steun, Jean Gaouyer, Yves Braouezec.

Plourin et Le Cloître : Yves Riou, Jean Tourmen, Nicolas Bodros, Jacques Le Drus, Guillaume-Marie Le Teurnier, Yves Kervern, Jean Madec.

Le Ponthou : Guillaume Prigent, syndic, Yves Merrien.

Sénéchaussée de Quimper

Audierne : Y. - L. Kerillis Calloch, F. - M. de Lécluse, Maubras, Botseÿ - Guezno.

Beuzec - Cap - Caval : Pierre Lhelgouarch, syndic, de Jebiten, André Coic (56).

Beuzec - Cap - Sizun : Mathieu Fily, Joseph Le Gall, Jean Gilles Gloaguen.

Bodivit : Pierre Faroux, de Penfoul Creis, Jacques Le Guillou, du Leuré.

Briec, Quilinen et Landudal : Pierre Briand, de Kerjosse, Jean Le Cœur, de Barré, Pierre Le Tymen, de Kerho, Corentin Seznec, de Moncouart, Hervé Le Saux, de Kergoudiern.

Camaret : Joseph Mazet, du bourg, Joseph Meillard, du port du Notic.

Clédén - Cap - Sizun : Laurent de La Roche - Allain, avocat, ancien substitut du procureur de Châteauulin, bailli et lieutenant du marquisat de Pont - Croix et notaire, de Théolen, Nicolas Dagorn, de Trocent, Jean Le Bourdon, de Kervisinic, Yves Rozen, de Kerferguel.

Combrit : René Cariou, de Penanhoet, René Le Gall, de Kerbernes, Yves Nicolas, de Kermapgueuen.

Coray : Jean - Joseph - Marie Le Guernalec du Plessix, notaire et procureur, Pierre Le Grand et Louis Michelet, syndic, les deux derniers ménagers de campagne.

Crozon : Michel Herjan, du bourg, Jean Le Cornic, de Keramprovot, Pierre Le Mignon, du Ranvedan, Jean Ollivier, de Saint Driec, Pierre Corre, de Poraon, Jean Herjan, du Kerigou, François Ely, du Pratmeur.

Cuzon : François Le Lay, Louis Le Petillon.

Daoulas : Christophe Autret, Jean Liorzou, Joseph Bodenes, Yves Le Bris.

Dirinon, Saint - Urbain et Trévarn : François Le Guen, de Keramelenec, Henri Le Roux, de Kerdostin.

(56) André Coic a remplacé Pierre Tanneau, fabrique, de Rosnaont, « tombé malade ».

Douarnenez (57) : Pierre Élie Bouriquen de Quenerdu, sénéchal du prieuré de Douarnenez, Jean - Claude Belbéoch, Dumarnay aîné, Grivart de Kerstrat, négociants.

Ergué - Armel : Allain Le Berre, de Lostancoat, Jean Kerfer, de Keromen, Jean Tanguy, de Kerogan, laboureurs.

Ergué - Gabéric : Jean Le Signour, de Keranroux, Augustin Gillart, de Congallic.

Esquibien : Ollivier Raoul, de Troloan, Alexandre Gueguen, de Kerginiou.

Goulien : Mathieu Kerloch, de Mesmeur, Yves Urcun, de Kervéguen.

Guengat : Hervé Bernard, Guillaume Le Douy.

Ile - Tudy : Titinant de Coisy, René Le Garse.

Irvillac : Jean Le Goff, ménager, de Quiguilvarn, Gabriel Crenn, ménager, de Creach Garnil.

Kerfeunteun : Charles Le Baron de Boisjaffray, avocat, du château de Kerlividic, Yves Le Guenno, de Kervescard.

Lababan : Guillaume Le Goff, Joseph Kerveillant.

Landrévarzec et Tréfleze : Laurent Kerbouch, de Kerambouch, Hervé Suignard, de Kercrazec.

Landudec : Mathieu Le Mignon, de Brénéol, Guillaume Le Floch, de Coumoullec.

Langolen : Nicolas Le Guevel, du Leure, Yves Boudehen, du Perente.

Lanvern et Saint - Honoré : Jean Pezron, délibérant, du Petit Manoir, René Loussouarn.

Laz et Saint - Goazec : Joseph David, Ambroise Bizien, Joseph Le Guével, Louis Le Duigou.

Locmaria : Guillaume Eloury, Jean - Baptiste Cariou.

Loctudy : André Louis Le Pappe, de Keridreuff, Pierre Toulemont, de Kerversit, François Hélie Le Calvez, greffier des délibérations.

Logonna - Daoulas : Nicolas Diverres, de Guernabic, Jean Plourin, du Cosquer.

Loperhet : René Goubin, de Kerdaniel, Claude Kerdraon (58).

Mahalon (et Guiler) : Alain Salaun, de Roscaradec, Jean Le Brun, de Kerinvarch, Louis Cariou, de Kervitam.

Meilars : Jean - Pierre Gloaguen, de Lesvoven, Guillaume Clacquin, de Kerhonten.

Penhars : Hervé Seznec, Guillaume Le Bescond.

Penmarc'h (59) : Claude Keraudren, Hervé Le Cloarec.

(57) Les deux derniers furent élus le 11 avril par les « négociants, bourgeois et notables habitants », qui avaient quitté la réunion organisée cinq jours plus tôt par Bouriquen.

(58) « Et pour suppléer l'un ou l'autre, avons également nommé Paul Kerdraon qui surviendrait à l'assemblée de Quimper si les s(ieu)rs Goubin ou Kerdraon y tombaient malades. »

(59) Tréoultré - Penmark dans les documents provenant de l'assemblée de paroisse.

Peumerit : Pierre Canevet, Alain Le Brun.

Ploaré, Le Juch et Gourlizon : François Le Menn, de Kerstrat, Jean Le Castrec, du Cosquer, Jean Le Cœur, du bourg de Gourlizon, Jean Le Hémon, de Kerminguy.

Plobannalec : Sébastien Biger, du Kerveur - Tinevez, Louis Le Reun, de Penbanal.

Plogastel - Saint - Germain : Jacques Le Corre, du Stang, Louis Le Tymen, du Moustoir.

Plogoff : André Carval, Clet Yven.

Plogonnec : René Le Grand, de Keraven, Jean Le Noa, du bourg, Nicolas Coadou, de Kerollivier, Jean Le Grand, de Keragoué.

Plomelin : Souché de La Brémaudière, du château de Rossulien, François Louis Guilot, de Kergorantin, Yves Le Brusque, du Poulhoat.

Plomeur : Pierre Durand, de Poulguen Bihan, Sébastien Lhelgouarch, du bourg, Jean Andro, de Penfrat.

Plonéis : Pierre Floch, capitaine du guet, du Leuré, Yves Le Joncour, ancien fabrique, de La Boissière Izellaff.

Plonéour : Nicolas Le Lay, de Kerlaouidec, Jacques Le Pappe, de Trevillit, Jean Tannau, de Kervern, Jean Le Corre, de Creach Yrvin.

Plonivel : Guillaume Le Calvez, de Kerizur, Henri Andro, de Bremoguer.

Plougastel - Daoulas : Testard fils, De La Roche, Roshuel, François Billant, de Kergoff, Jean Le Baot, du Chef de Bois, Jean Vergos, de Treastel, Yves Julien, de Keroullé, Louis Kervella, de Traouidan, Yves Gourmelon, de Kerven - Talaouron.

Plouhinec : Yves Mourain, de Kergoz, Denis Kerdreach, de Lezarouant, Henri Le Gouil, de Lanbabu, Guillaume Kerdreach, de Kerouart.

Plovan : Michel Queneudec, Michel Thomas.

Plozévet : Charles Le Guellec, greffier des délibérations, Henri Strullu, Jean Louis Malscoet, Pierre Helias.

Pluguffan : Corentin Le Joncour, de Luzuridic, Noël Helaouet, du Squernec, Mathieu Couchouren, de Penancréach.

Pont - Croix : Amand Louis Tréhot de Clermont, sénéchal du marquisat de Pont - Croix, Durest Le Bris, correspondant de la commission intermédiaire, Gabriel Guezennec, marchand, F. - M. Billette, receveur des devoirs.

Pont - l'Abbé et Lambour (60) : Verrye, Lamy des Noyers, Conan, Bariou.

Pouldergat : Nicolas Renevot, de Kersunou, Nicolas Brelivet, de Kergonan, Nicolas Le Brun, du Coedic, Pierre Riou, de Kermeur.

Pouldreuzic : Moullec, notaire royal, greffier des délibérations, Alain Le Corre, de Penhors, Jean Le Corre, de Kervrouieuc, Jean Le Darchen, de Saoudua, procureur terrien.

(60) Les bourgeois de Pont - l'Abbé avaient désigné trois députés : Jean Maurille Verrye et Jacques René Arnoult, avocats, Lamy des Noyers, négociant. Le peuple, lui, avait choisi « Mathieu Anselme Conan, Guillaume Bariou, pour la classe des artisans de la ville, et les personnes de François Folgoas et de Jacques Cariou, de la classe des laboureurs de la trève ».

Poullan : Guillaume Moalic, François Gloaguen, Guillaume Cudennec, Guillaume Le Bihan.

Primelin : Marc Le Normant, de Saint - Tugen, Michel Kerloch, du bourg.

Quimper : Jean Baptiste de La Roque de Trémaria, conseiller du roi, lieutenant de maire, Julien de Thou du Hambout, ancien maire, Le Guillou - Kerincuf, Le Dean cadet, Moullin, Perrin (député des financiers, négociants, marchands), Jean - Marie Cajan (député des menuisiers et charpentiers), Chevallier (député des boulangers, meuniers).

Roscanvel : Thomas Louis Le Mignon, Clet Mazet.

Saint - Jean - Trolimon : Nicolas Le Pape, de Kermateano, Jacques Carrot, du même lieu.

Telgruc : Claude Le Monze, Yves Labasque.

Treffiat : Hervé Le Guirriec, du Letty Bihan, Ambroise Tanneaux, de Kervillogant.

Trégourez : Laurent Peron, Corentin Le Bourhis.

Tréguennec : Grégoire Thomas Goascoz, Louis Guittot.

Tréméoc : Jacob Le Campion, Yves Kerveillant.

Tréogat : Noël Le Goff, Christophe Le Berre.

Sénéchaussée de Quimperlé

Bannalec et Trébalay : Guillaume Guyho, avocat, procureur fiscal de Quimerch, Yves Evenou et Jean - René Legrain, notaires de Quimerch, tous demeurant en ce bourg.

Baye : Pierre Henry, Pierre Carer, de Kerbriz.

Clohars-Carnoët : Julien Leslez, de Saint Germain, Joseph Carriou, de Kerguissal, Guillaume Collin, de Coatanars, Joseph Leslez, de Locouarne, Julien Keruhel, de Kerentallec, Alain Uhel, de Saint Germain.

Locunolé : Simon Lochouarn, du bourg.

Lothéa et Trélivalaire : Mathurin Le Beux, du bourg, François André, de Kerglien.

Mellac : Jean Henry (de Kerpural ?), Louis Josse.

Moëlan : Jean - Marie Le Guiffant, notaire et procureur, du bourg, Michel Le Pennek, marchand de drap et lieutenant du guet, du bourg, François Louis Guillou, ménager, du lieu noble des Grandes Salles, Jean Corentin Charles, capitaine du guet, de Keryvoalen Izel.

Querrien : Barnabé Le Pustoch, de Kervaziou, Mathurin Ladam, du Grand Nohennec.

Quimperlé : Vincent - Samuel Billette et Samson Bienvenu (communauté de ville) ; Jean - Guy Lucas et Pierre - Jean Le Flo de Branho (avocats) ; Claude Hervo et Laurent - Louis Rousseaux (notaires) ; François - Marie Chardel et Louis Corroller (procureurs) ; Jean - René Briant de Boismelin et Jean - Étienne Toussaint de Granval fils (notables et propriétaires) ; Pierre - Louis Michelon et Jacques Joré (huissiers et

sergents); François Mondet et Nicolas Poirot (marchands); Charles Aubert (perruquiers); Louis Lefevre (tailleurs); Pierre Alain (bouchers); Samuel Hamon (tanneurs); Paul Laurent (cordonniers); Noël Fournier (serruriers); Hyacinthe Gourier (cloutiers); François Podeur (boulangers); Hyacinthe Le Moing (menuisiers); Gilles Bertho (jardiniers); Charles Torlay (maçons); François Daubin (aubergistes); Jean Le Postec, de Kernévenas en Saint - Michel (laboureurs).

Riec : Alexis Fraper, de Pont Davene, Louis Maurice Le Flecher, de Kersperne, Yves Le Mestric, de Penancouat Lan, Yves Le Boulic, de Kerdru.

Saint - Thurién et Trévennou : Louis Derrien, de Kerroux.

Tréméven : Corentin Guiscrif, de Ros - a - Ven, Joseph Kervarec, de Kerlescouarne Bihan.

Le Trévoux : Charles Le Gal, Louis Le Gal.

Sénéchaussée de Rennes

Botsorhel : François Le Bivillon et Yves Callarec, gros ménagers.

Guerlesquin : Prigent, avocat en Parlement, procureur fiscal de Guerlesquin, Le Menez et annexes, Vincent - François Doussinet, greffier des mêmes juridictions, demeurant en cette ville, Sallaun, gros ménager, du Lez.

MICHEL DUVAL

La régie des forêts nationales dans le Finistère sous la Révolution (1789-1795)

Le domaine forestier royal dans le Finistère en 1789

Lorsque la Révolution éclata, les massifs forestiers de la Couronne en Bretagne venaient de faire l'objet (1785-1788) d'une importante réformation, pour en conjurer la ruine. Le programme mis en œuvre par le commissaire d'Essuiles, et avalisé en Conseil du roi par Débonnaire des Forges, reposait sur un arpentage soigneux, assorti pour la première fois d'une levée de plans pour chaque massif. Il comportait la construction de fossés et de chemins de desserte, leur redressement en maints endroits, l'assignation de nouveaux cantonnements aux gardes avec un traitement fixe, l'édification à leur intention de plusieurs loges, afin qu'ils puissent y exercer sur place une surveillance continue et efficace. Désireux de favoriser la recrue en futaie, par petits bouquets, des principaux massifs de la maîtrise, le commissaire du roi avait opté pour la division des forêts du Huelgoat et de Duault en sept triages, dont quatre seulement étaient destinés, après recepage, à être traités en taillis réguliers de vingt-cinq ans. Divers travaux de dessèchement, de recepage et de repeuplement devaient être entrepris, aux termes d'une programmation étagée sur plusieurs années et dont le déroulement méthodique, diversifié en fonction de la structure des sols, engageait l'avenir de l'ensemble du domaine sur plus d'un siècle. En raison de l'épuisement accentué des sols, du faible couvert protecteur qui subsistait dans les massifs et du grand désordre qui avait présidé depuis de longues années dans l'âge d'exploitation des coupes, ce nouvel aménagement, dont l'urgence n'avait point échappé aux milieux éclairés qui entouraient alors le souverain, demandait à être conduit avec prudence, fermeté et continuité. Appliqué imparfaitement au gré des conventions locales, vicié dès l'origine par des tolérances de toutes sortes, il ne pouvait que fausser l'économie des massifs, et en compromettre à brève échéance un redressement dont l'urgence était reconnue par tous.

Un fragile équilibre écologique

Aux termes de l'arrêt du Conseil du 17 août 1785, l'ensemble des délaissements dont jouissaient jusqu'alors les forestiers, en particulier sur les landes de Moëlan (1), était révoqué, à la seule réserve de celui de la Coudraie au Huelgoat, gage de l'office du juge maître. Le produit des baux consentis aux fins de repeuplement sur les terrains nouvellement réintégrés au domaine devait permettre l'édification de logements pour les gardes dont les habitations étaient trop éloignées des massifs (2). Les adjudications portaient sur 599 arpents et le grand maître en escomptait un rapport de 15 900 livres. Désormais, les gardes de la maîtrise ne seraient plus rémunérés en nature, mais payés régulièrement de six mois en six mois. Tandis que plusieurs commissions de gardes étaient enregistrées pour les cantons du Huelgoat et de Freau, aux gages annuels de 250 et 280 livres (1786), une avance de 600 livres sera consentie par le Trésor pour les travaux de la loge de Botvarec, une pareille somme engagée pour la construction de trois autres maisons de garde à Freau, à Duault et à Lemezec, pour un devis global de 2 400 livres (30 décembre 1787). Pour la gruerie de Quimperlé, les avances nécessaires devaient être créditées à la diligence de Mazel de Laval, payeur du roi à Nantes, au siège de la chambre des comptes de Bretagne. Sous le ministère Calonne, cependant, un différend s'était élevé entre ce dernier et le grand maître, portant sur leur affectation prioritaire, à la charge des fermes du domaine. Finalement, pour de cruelles raisons budgétaires, des fonds suffisants n'avaient pu être dégagés à temps pour asseoir convenablement les gages des forestiers, assurer leur logement, entreprendre les défends et les coupes de régénération nécessaires. Dans l'esprit du roi, les réformes indispensables, en particulier celle ayant trait au statut des communs, évoquée lors de l'Assemblée des notables, devaient être laissées à l'initiative des états de la province. Les dissensions internes entre les ordres ayant conduit à leur ajournement et à la convocation des états généraux du royaume, ces derniers, contre la volonté du roi, ne devaient pas tarder à s'ériger de leur chef en Assemblée nationale. Les structures nouvelles mises en place par les constituants, en particulier les départements et les districts, étaient-elles en mesure de permettre le redressement patrimonial et écologique voulu par la Couronne ?

L'œuvre de l'Assemblée nationale

Le 2 novembre 1789, la Constituante avait décrété que tous les biens ecclésiastiques, parmi lesquels de nombreux bois et forêts, seraient mis « à la disposition de la Nation ». Le 16 mai 1790, en abolissant le droit de triage féodal, elle était venue toutefois rappeler qu'elle n'entendait déroger en rien

(1) Près de Quimperlé.

(2) Voir M. DUVAL, *La réformation des forêts royales en Bretagne à la fin du règne de Louis XVI (1786-1788)*, dans *Actes du 88^e congrès national des sociétés savantes*, Clermont-Ferrand, 1963, Histoire moderne, p. 655-665.

sur les bois, pâturages et marais en faveur des communautés d'habitants non possessionnées à la date du 4 août 1789. Le partage des communs était ajourné. Les possesseurs et anciens afféagistes du domaine se trouvaient placés désormais sous la sauvegarde de la loi, ainsi que les biens sous séquestre, en instance d'aliénation éventuelle. Il était interdit aux usagers de troubler les nouveaux acquéreurs, sauf à ces derniers à prouver la légitimité de leurs droits devant les nouveaux tribunaux. C'était aussi devant eux que les gardes et officiers des forêts nationales, nommés désormais par les communes et les districts, seraient tenus de verbaliser et de prêter serment. Les anciennes maîtrises étaient supprimées, leur personnel maintenu provisoirement en place pour permettre l'assiette et la vente des coupes, mais leurs anciens pouvoirs particuliers de police et de justice seraient dévolus désormais aux tribunaux ordinaires de droit commun institués dans les districts et les départements. Une loi devait intervenir ultérieurement pour régler le statut et les pouvoirs de la nouvelle administration forestière départementale.

En Finistère, les premières difficultés : le rapport Nouvel (1790)

Le 16 octobre 1790, l'ancien juge maître des forêts de Cornouaille, Nouvel de La Flèche (3), dont les attributions judiciaires avaient été abolies mais qui demeurait dans ses fonctions d'administrateur, saisissait l'Assemblée nationale d'un important rapport, dont le double était expédié au directoire du nouveau département du Finistère. Vers la fin de décembre 1789, un grave incident s'était produit dans le canton de Rochemarec, voisin de la mine de Poullaouen, où le juge maître avait surpris plusieurs hommes occupés à fendre des bois sans autorisation. Le garde responsable ayant affirmé hautement que le bois abattu était sa propriété « pour son chauffage », les officiers municipaux du Huelgoat étaient invités pour la première fois à verbaliser de leur chef et à faire saisir les quatre haches. Comme les dégradations se multipliaient, non seulement dans les massifs seigneuriaux laissés sans surveillance, mais dans les anciens bois de mainmorte, l'ancien juge maître, qui s'inquiétait par ailleurs des projets d'aliénation envisagés sur les massifs domaniaux de moins de cent arpents éloignés de la mer (4), lançait un avertissement sévère à l'assemblée départementale : « On se flatte, écrivait-il, que vous rejetiez les projets des ennemis du bien public qui s'apprêtent à accaparer, contre l'esprit des décrets de l'Assemblée, une consommation aussi

(3) Agé alors de cinquante-trois ans et allié à la petite-fille de l'ancien juge maître de Carhaix, J. Gilard de Larchantel, Joseph Pierre Thomas Nouvel, qui avait succédé dans cet office à Charles Guezno, en 1786, appartenait à une famille de robe récemment anoblie, originaire de Rennes. Son père avait déjà exercé la charge de sénéchal à Lesneven. Si les liens familiaux qui l'unissaient à la Basse-Bretagne étaient moins forts que ceux de Charles Guezno, il n'en demeurait pas moins étroitement attaché au personnel de judicature et de finance de la région. Voir à ce sujet M. DUVAL, *Les officiers de la maîtrise de Carhaix au XVIII^e siècle*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XC, 1964, p. 34-62.

(4) Loi du 23 août 1789. Rapport Barère de Vieuzac.

essentielle... Lorsque vous aurez à choisir entre divers plans d'administration, votre préférence se portera sur les moins dispendieux et les plus utiles à la sauvegarde du capital national. » Nouvel proposait de renforcer le contrôle policier du domaine en établissant des gardes « par brigades et non par triages », des forestiers avisés, compétents, directement intéressés à éloigner les indésirables des cantons qu'ils se verraient confier : « Ce sera dans les petites villes ou gros bourgs que pourront se faire ces établissements, deux aux extrémités et un au centre du massif. » L'instauration de deux nouveaux officiers dans le département permettrait d'assurer le recouvrement des amendes et de faire observer les ordonnances dans les bois des particuliers, sauf à s'entendre avec les communes et les départements sur les moyens de coercition indispensables. Où trouver les fonds nécessaires à la nomination de ce nouveau personnel ? « Aux 26 deniers par livre sur le produit des ventes, s'ajouterait celui des amendes » ; gardes et officiers seraient ainsi appelés à bénéficier des mêmes récompenses pour les captures que le personnel des maréchaussées. L'officier voyait dans de telles mesures « un argument imparable pour combattre les *gens à projets* ». A cette époque, en effet, dans les districts, nombre d'administrateurs locaux envisageaient de procéder à la vente de divers massifs, sauf à en proposer « le même prix qu'on en retire aujourd'hui... sans toutefois en défalquer les frais de conservation ». C'était reconnaître aux nouveaux acquéreurs « un privilège exclusif » sur des bois domaniaux, jugés alors par la commission des Finances de l'Assemblée nationale, d'une conservation trop onéreuse pour le Trésor. Craignant que les milices nationales dépêchées par les nouvelles municipalités ne s'y conduisent « à leur bienséance, comme les syndics des anciennes paroisses » (*sic*), l'ancien juge maître préconisait la mise en place d'un personnel à demeure « sur un pied militaire » (*sic*), sauf à éviter de laisser dans les forêts royales des gardes trop isolés, à la merci des brigands et des vengeances des riverains. Le 6 décembre 1790, J. Nouvel attirait également l'attention du directoire départemental sur la nécessité de parer à toute anticipation périlleuse des coupes : « Il y a des parties qui ne peuvent être exploitées de longtemps en taillis, car on leur a enlevé leurs rideaux », en exploitant à la hâte des forêts qui leur servaient de couvert. L'officier suggérait la mise en défends de ces lisières à une profondeur variable, jamais inférieure à une perche.

La mise en place de la nouvelle régie nationale (1791)

Le 31 décembre 1790, Kergariou, procureur syndic du Finistère, adressait à J. Nouvel et aux administrateurs du nouveau district de Carhaix trois expéditions d'un arrêté pris à la diligence du commissaire Louis Veller, destiné à être publié dans les municipalités du Huelgoat, de Berrien et de Locmaria. Aucun effort ne serait négligé « pour détruire l'effet des propos séditieux répandus dans les campagnes sur la propriété et la jouissance des forêts nationales ». Ceux qui prétendraient s'y approvisionner et y débiter « en toute

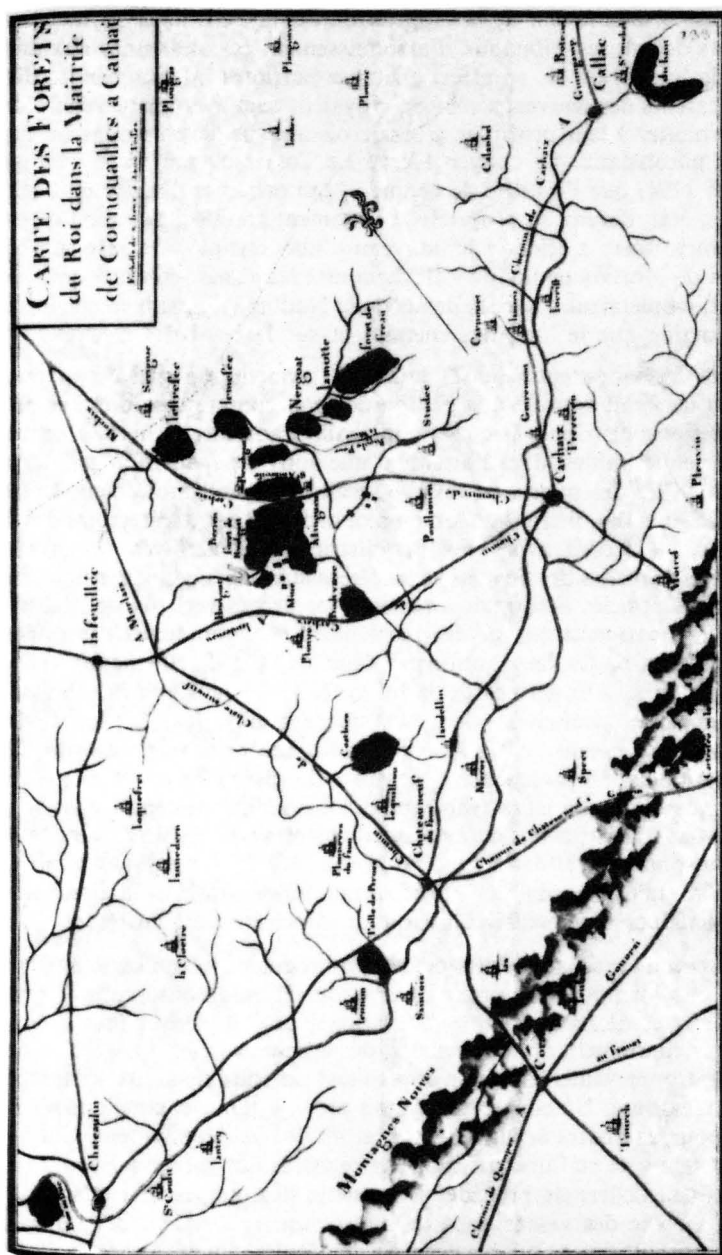


Fig. 1. — Carte des forêts du roi dans la maîtrise de Cornouaille à Carhaix (1785).

Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 B 1, registre des forêts et bois du roi en Bretagne.

franchise », à la faveur de la suppression des anciens juges royaux, seraient traduits devant les tribunaux d'arrondissement et condamnés aux amendes selon la loi. Ici ou là, en effet, quelques patriotes, abusés par les discours provocateurs des nouveaux zélotes, croyaient déjà le moment venu d'abattre et d'exploiter à leur profit les arbres croissant sur les communs ou dans les enclos paroissiaux. Le citoyen Hervé Le Tosser clamait sans vergogne, le 1^{er} mai 1791, que l'« arbre de chaîne », qui ornait le placître de l'église du Cloître, était devenu sa propriété. Le moment n'était-il pas venu de convier ses compatriotes à célébrer le nouveau « may civique »?... De son côté, le district de Morlaix tentait de s'élever contre les « malfaiteurs » qui, journellement, empiétaient « sur les droits de la Nation », aussi bien sur les lisières du domaine que le long des chemins et sur le bord des rivières...

Les lettres patentes du 23 juin 1790 avaient souligné qu'aucun changement ne serait apporté à la gestion des bois communaux dont les produits devaient être distribués par les municipalités au marc la livre, à proportion des anciennes tailles, dans l'attente d'une nouvelle évaluation cadastrale. Le prix de vente des quarts en réserve serait versé obligatoirement à la caisse des receveurs des districts et son emploi ordonné par le directoire des départements, en accord avec ceux des districts. Les archives des greffes des anciennes maîtrises devaient être transférées aux sièges des nouveaux tribunaux d'instance appelés désormais à recevoir les procès-verbaux des délits forestiers. Il appartenait aux gardes particuliers et communaux assermentés de les dresser et de les faire confirmer dans les vingt-quatre heures devant les juges de paix. Aux termes de la loi votée le 15 janvier 1791, les officiers des anciennes maîtrises, dont les charges n'avaient toujours pas été remboursées, étaient invités à procéder aux ventes et adjudications dans les bois nationaux en présence des membres du directoire de district, sauf à se faire indemniser de leurs frais sur le sol pour livre, comme par le passé. Portant sur 58 arpents, les ventes ordinaires de 1790 furent ainsi adjugées pour la somme de 19450 livres. Le 11 mars 1791, l'ancienne administration forestière était suspendue et cette décision notifiée auprès de la direction royale des Domaines à Versailles ainsi qu'au directoire du Finistère...

Avant de se séparer, l'Assemblée constituante votait enfin, le 29 septembre 1791, une loi nouvelle portant institution de cinq conservations générales des forêts et de trente-cinq conservations, sauf à prévoir localement dans chaque département des inspecteurs, des arpenteurs et des gardes en nombre suffisant pour veiller aux bois domaniaux ou sous séquestre, placés sous le régime national. Un conservateur était prévu à Rennes, ainsi que six inspecteurs pour les quatre départements bretons de son département. Ces derniers étaient tenus de se faire présenter les registres des gardes au cours de leurs visites mensuelles, de procéder à l'assiette des coupes, martelages et balivages, en vue des ventes dont les conservateurs devaient dresser le cahier des charges. Il revenait à ces derniers de décider chaque année les bornages, clôtures, rechapages et aménagements, sauf à faire appel au procureur-syndic du département, s'il s'élevait une question incidente de propriété. Dans les bois des communautés dont les gardes seraient nommés par les municipalités et dans les bois placés sous séquestre, les ventes ordinaires et extraordinaires

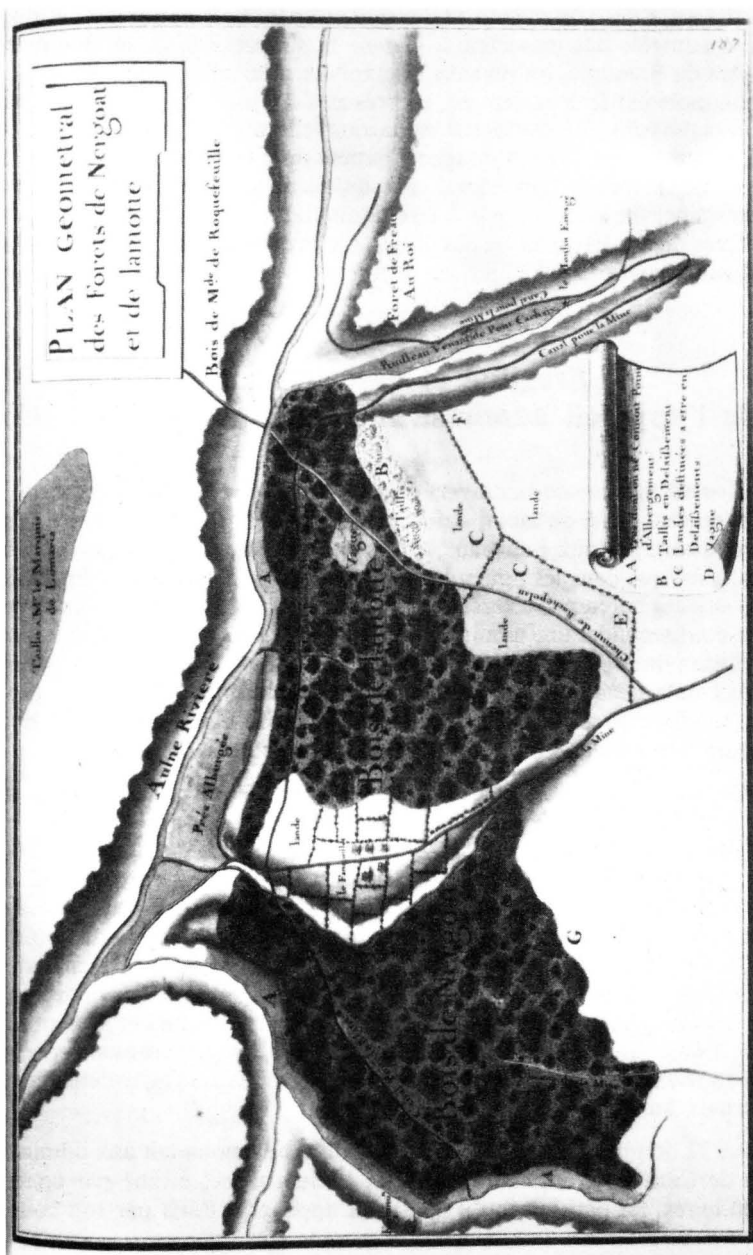


Fig. 2. — Plan géométral des forêts de Nergoat et de La Motte (1785).

Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 B 1, registre des forêts et bois du roi en Bretagne.

étaient assujetties aux mêmes règles que pour les bois nationaux, et placées sous le contrôle des inspecteurs. Depuis la suppression de la chambre des comptes de Bretagne, les revenus domaniaux affermés ou non devaient être ordonnancés par le département, en présence des membres du district auquel ils ressortissaient. Le personnel de la nouvelle régie d'enregistrement était chargé dans chaque district du recouvrement des produits ainsi que des autres deniers de la recette (amendes), sans qu'aucune part ne puisse en revenir au personnel forestier, appelé à être désintéressé désormais directement sur les caisses du département ou des districts. Ces dispositions salutaires devaient longtemps, en fait, demeurer lettre morte.

Fragilité et désorganisation de l'appareil administratif subsistant (1791-1792)

Une adresse royale aux divers départements, en date du 24 octobre 1791, leur rappelait, ainsi qu'aux districts et aux communes, la nécessité de prêter aide et assistance aux nouveaux officiers en cas de perquisition de bois de délits, ainsi que dans les poursuites, adjudications et travaux de leur ressort. Aux yeux des bureaux de Versailles, tous les corps électifs nouveaux devaient s'unir pour seconder une administration forestière en cours de réorganisation. L'intention du roi était que les anciens grands maîtres, demeurés en possession des récents aménagements, prêtent leur concours aux ventes ordinaires de 1791, ainsi que les anciens officiers restés en activité. Les ordonnances royales, toujours en vigueur, continueraient à être exécutées sans défaillance.

Or, à cette époque, l'ancien grand maître, Thomas du Couédic, avait déjà quitté la Bretagne et trouvé refuge en Irlande (5). Demeuré dans sa propriété de Lézardeau, près de Quimperlé, il y avait été arrêté, le 24 juin 1791, sur les ordres du district. Sa maison avait alors été perquisitionnée et ses chevaux confisqués (6). Libéré au bout de deux jours, il ne s'était point pressé de remettre ses commissions et sa comptabilité au département. Le 30 août 1791, Louis Ponsard, un ancien employé qui avait travaillé depuis sept ans au service des domaines, s'offrait à le suppléer « en son absence » dans le district de Quimperlé. Ce citoyen, dont « les mœurs et les sentiments sur la Révolution » n'étaient point « équivoques », ne disposait toutefois d'aucun des papiers nécessaires à sa nouvelle activité. La plupart étaient restés à Carhaix au siège de l'ancienne maîtrise.

Le 22 octobre 1791, J. Nouvel de La Flèche demandait aux administrateurs de Carhaix la liquidation de son ancien office, estimé par contrat à 18 000 livres. Sa pétition, qu'il avait fait appuyer à Paris par son collègue,

(5) Son fils, Armand, conseiller au parlement de Bretagne, avait depuis plus de trente mois gagné Londres, à la suite de la première crise, dans le courant de l'été 1788. Voir M. DUVAL, *Les forestiers du roi au XVIII^e siècle*, p. 14-15.

(6) Arch. dép. Finistère, 13 L 177, Quimperlé.

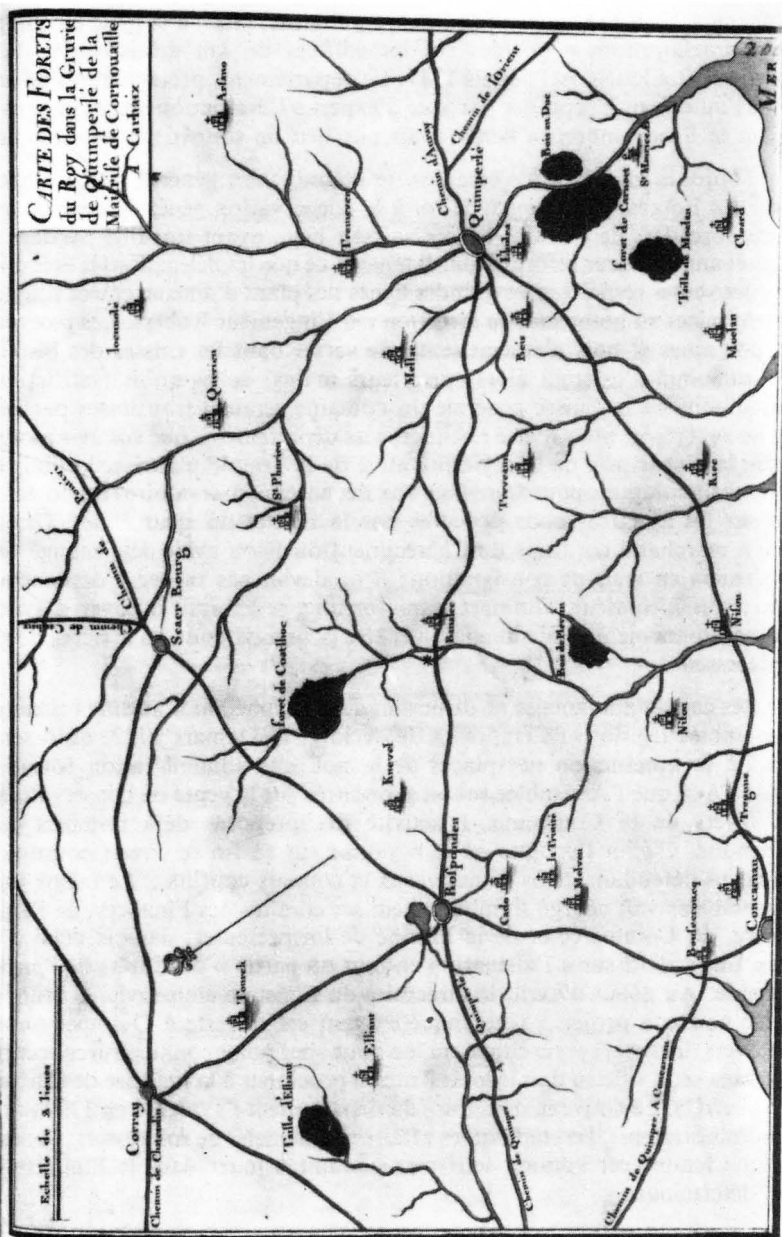


Fig. 3. — Carte des forêts du roi dans la gruerie de Quimperlé, maîtrise de Cornouaille à Carhaix (1785).

Arch. dép. Ile-et-Vilaine, 5 B 1, registre des forêts et bois du roi en Bretagne.

le maçon J. Sévenne, ancien juge maître à Rennes, visait à la prise en compte des « améliorations » opérées sur les édifices de son délaissement de la Coudraye (Le Huelgoat) depuis 1787. Le département, prétextant qu'aucune loi ne l'autorisait à procéder par voie d'expert à l'évaluation de ces impenses, estima le 9 novembre qu'il n'y avait pas lieu de statuer sur sa demande.

Toujours en poste à Versailles, le commissaire général A.-C. Debonnaire des Forges, préposé par le roi à la conservation générale des départements forestiers de l'Ouest, les connaissait bien, ayant travaillé pendant de longues années à leur réformation. Il tenait à ce que les délégations d'exécution pour les ventes respectent les grandes lignes des plans d'aménagement soigneusement mises au point sous sa direction par l'ingénieur Robert. Les receveurs des domaines et bois n'étaient tenus de verser dans les caisses des districts que les sommes existant alors entre leurs mains ; celles qu'ils justifieraient avoir remises à la Caisse générale du domaine seraient transmises par cette Caisse au Trésor, pour n'être restituées aux départements que sur avis motivé. Après la disparition de la régie privative de la grande maîtrise, le Finistère ne pouvait compter, pour faire face aux dépenses conservatoires du domaine, que sur les maigres fonds procurés par la recette du sieur Billet. Or, cet ancien marchand de draps de Châteauneuf-du-Faou avait déjà mangé tous ses deniers en frais de consignation ; il ne devait pas tarder à déposer son bilan ; son successeur, Guimart, sans fortune, se refusait à payer d'avance tout cautionnement et n'entendait pas être poursuivi pour les arriérés de son prédécesseur.

Les caisses domaniales ne disposant dans l'immédiat d'aucune ressource, l'Assemblée législative s'empressa de décider, le 11 mars 1792, qu'il serait sursis à la nomination des places de la nouvelle administration forestière « jusqu'à ce que l'Assemblée se soit prononcée sur la vente ou conservation » des forêts de la Couronne. L'activité des préposés déjà nommés était suspendue. C'était l'époque où le royaume sur sa fin se voyait entraîné, à son corps défendant, dans de nouveaux et coûteux conflits... Le même jour, l'Assemblée avait chargé simultanément ses comités des Finances, de l'Agriculture, du Commerce et de la Marine de lui présenter, dans le délai d'un mois, un rapport sur « l'aliénation en tout ou partie » des forêts de l'ancien domaine. Au début d'avril, le directoire du Finistère était invité à délibérer sur ce nouveau projet... Une enquête ayant été ouverte à Quimper auprès des divers districts, ses résultats, qui ne nous sont point connus, furent centralisés dans cette ville au domicile de l'ancien procureur à la maîtrise de Carhaix, L. Veller (7). Le nouveau directoire du département l'avait élu en 1790 parmi ses administrateurs, lui confiant les affaires domaniales de son ressort. Pendant quelque temps, cet homme actif sera conduit à jouer dans le Finistère un rôle déterminant.

(7) Député aux états de Bretagne pour la ville de Carhaix en 1776, Louis Veller en avait été élu maire en 1781. En 1787, cet avocat avait acquis de François Pourcelet la charge de procureur à la maîtrise d'eaux et forêts de Cornouaille.

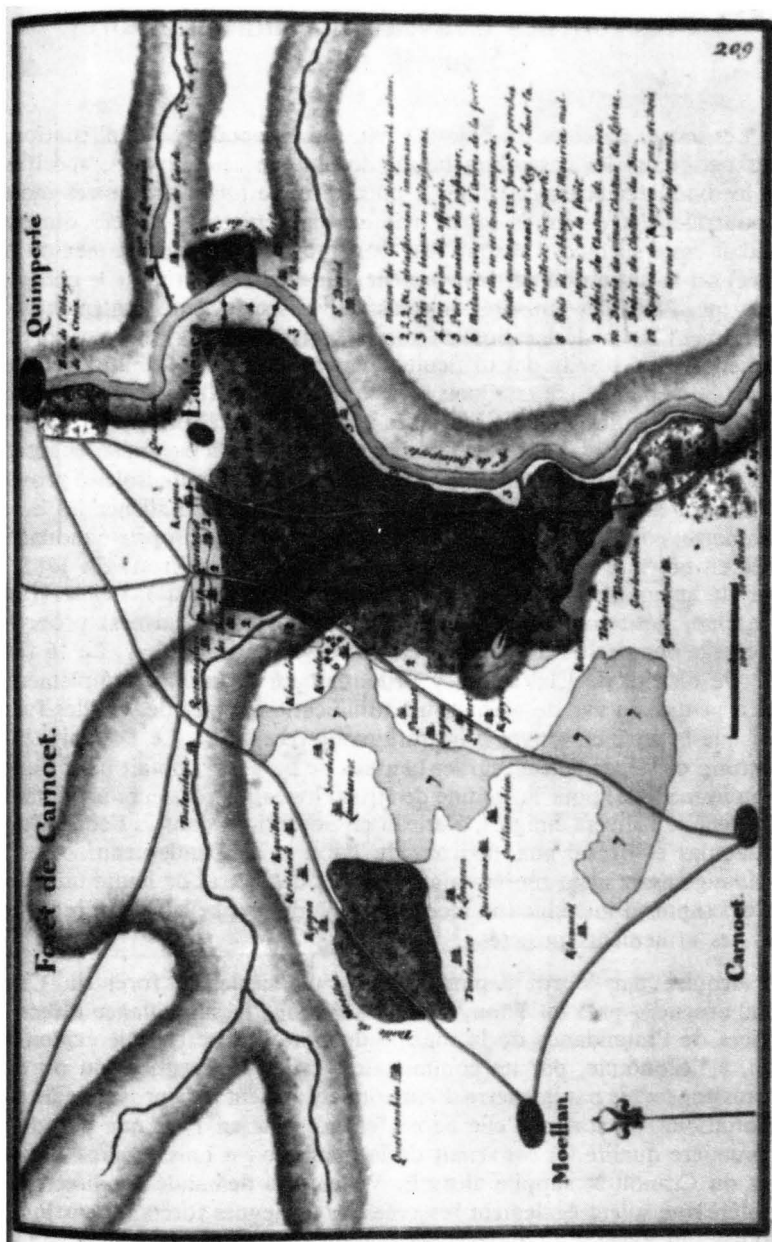


Fig. 4. — Forêt de Carnoët (1785).

Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 5 B 1, registre des forêts et bois du roi en Bretagne.

Pression des nouveaux besoins militaires (avril 1792)

Les lettres patentes du 6 août 1790, qui exceptaient de l'aliénation des biens nationaux les ensembles boisés de plus de cent arpents, spécifiaient que les boqueteaux isolés, situés à plus de mille toises des autres massifs, ne pourraient être vendus sans l'avis des départements, si leur dimension excédait cette surface. Lorsque leur position (voisinage de la mer ou d'un fleuve) ou la nature du sol favorisaient leur exploitation pour le compte de la marine, l'avis des autorités administratives locales était également exigé. Au moment de la déclaration de guerre (avril 1792), la mise en œuvre de ces dispositions suscita des difficultés particulières dans le Finistère, département éminemment côtier. Quels bois convenait-il de faire abattre en priorité pour se procurer les 15 000 pieds cubés jugés alors nécessaires pour l'approvisionnement des ports de Brest et de Lorient ? Ne fallait-il pas traiter en réserves, en dépit de leur exploitation plus aisée, divers petits massifs isolés à proximité de la mer ? Jusqu'alors, le département s'était gardé d'aliéner les bois de mainmorte, comme la forêt de Landévennec, ancienne propriété monastique située en bordure de l'Aulne, à proximité du port de Brest. En 1785, elle avait été aménagée en onze coupes régulières (374 arpents). Les services de la marine, désireux de s'y procurer certains pieds (charmes) propres au façonnage des attelles d'artillerie, étaient déjà venus y puiser. Le 16 février 1792, le district de Châteaulin y ordonnait un arpentage complémentaire (532 arpents), en vue de permettre l'adjudication étagée des vieilles futaies, ainsi que la mise en œuvre d'opérations de recepage... Le 1^{er} mai 1792, le directoire du département, sur les conseils de L. Veller, optait pour l'exploitation immédiate, pour la somme de 50 000 livres, de plusieurs petits massifs appartenant à divers émigrés, Kerleau et Goesbriant dans le Léon ; Quélen, Kerdaoulas et Brézal aux environs du Faou et de Landerneau... Ces bois de vidange assez aisée renfermaient en effet des hêtres de haute taille, ainsi que des sapins d'introduction récente et déjà de fort belle venue, jugés utiles pour les armements projetés.

Acquise par le roi depuis moins d'un siècle, la forêt du Cranou (1 300 arpents), près du Faou, alors placée sous la surveillance directe des services de l'intendance de la marine du port de Brest, était exploitée en régie, à l'économie, par les commissaires et les charpentiers du port. Les besoins engendrés par la guerre d'Amérique y avaient déjà provoqué de fortes exploitations, en sorte qu'elle ne renfermait plus en 1792 que peu de bois de première qualité. Il convenait de la ménager : « Laissez subsister votre forêt du Cranou », supplie alors L. Veller, qui demande au directoire du Finistère que soient également réservées les anciennes forêts monastiques de Daoulas, du Relec, de Landévennec... dont l'aliénation était déjà envisagée par le district de Châteaulin.

Dans l'immédiat, l'agent forestier départemental proposait la mise en exploitation directe de 2 000 pieds de chêne dans le quart en réserve de l'ancienne abbaye de Landévennec. Ces bois, ainsi que ceux épars sur quelques

placîtres comme celui du Quenquis, étaient alors jugés propres à la construction et l'administrateur proposait leur mise en vente rapide, afin d'empêcher le pillage par les habitants (8). Déjà le directoire de Châteaulin avait requis les officiers de Carhaix pour faire préparer la vente à son profit des bois de l'ancienne abbaye. Mais L. Veller n'entendait point agir pour le seul compte de ce district, même s'il y était vivement pressé par Brest. Obéissant aux directives de la Conservation du domaine, il préférait que ce massif, exploité longtemps sans aucune régularité, soit distribué désormais en coupes réglées (12 à 15 arpents), en fonction de la qualité du terrain, se réservant de juger seul de l'intérêt de leur exploitation, ainsi que de l'assiette du nouveau quart en réserve.

Chute de la monarchie : mise en place définitive de la nouvelle régie départementale (octobre 1792-juin 1793)

Le 27 novembre 1792, L. Veller était nommé par le directoire du Finistère seul commissaire pour l'ensemble des forêts nationales du département. La mort récente de l'ancien juge maître qui avait encore opéré l'assiette des ventes l'année précédente, l'émigration du garde-marteau, la fuite du garde général Beauvallet, alors poursuivi pour concussion, l'affectation de l'ancien greffier de la maîtrise au nouveau tribunal de Carhaix, faisaient retomber sur les épaules de l'ancien procureur à la maîtrise de Cornouaille la double responsabilité de l'inspection et de la conservation des forêts du Finistère, à une époque où la désorganisation de leur surveillance exposait l'ancien domaine de la Couronne à des dangers multipliés.

Le 8 août 1792, Ch. Laizet, agréé par le directoire du district de Carhaix, avait été choisi comme arpenteur à la requête de Fr. Jullien Le Lédan, lequel faisait alors fonction de procureur d'eaux et forêts auprès du nouveau tribunal, en remplacement de L. Veller, appelé à d'autres fonctions à Quimper-Corentin. Peu après la chute de la monarchie, ce dernier recevait de la direction des Domaines des directives pour la mise en œuvre de la nouvelle régie nationale des forêts dans ce département. Il lui appartenait désormais de remplacer les gardes et les agents nommés auparavant par le grand maître du Couédic, de faire procéder à l'assiette des coupes et à leur adjudication, en présence des représentants des districts intéressés, de transmettre ses rapports devant les tribunaux ordinaires, sauf à en remettre le double au département. Le 6 octobre 1792, diverses nominations intervenaient à la diligence du directoire de Carhaix, destinées à combler les vides du personnel de l'ancienne maîtrise d'eaux et forêts. Un ancien ambulant des devoirs, Joseph Pignart, était appelé à exercer les fonctions de garde-marteau. Le même jour, Michel

(8) « Si vous tardez, vous n'en trouverez pas le tiers dans deux ans. » (Arch. dép. Finistère, 22 L 58).

Richard, domicilié à Poullaouen, prêtait serment devant le tribunal en qualité d'arpenteur.

Le 23 octobre 1792, L. Veller prescrivait, en accord avec le directoire du département, l'adjudication de 56 arpents de futaie pour les ventes ordinaires : 10 arpents à Lemezec, 8 à Freau, 16 à Coatbihan, 11 à Duault, 11 au Huelgoat, sans préjudice de 55 autres, en taillis dans les cantonnements du Coz-Huelgoat. Avant de procéder à l'assiette et au balivage des nouvelles coupes, l'ancien procureur du roi remettait entre les mains du comité central du Finistère un rapport circonstancié en trois parties, accompagné d'observations précises sur l'aménagement des forêts du domaine, leur consistance, leurs ressources utiles et leurs perspectives d'avenir (9). Le forestier y soulignait l'importance primordiale de la recue en futaie des tailles de 2^e classe à Duault, Freau, Saint-Amboise, Nergoat, Coatbihan et Botvarec, déjà délimités en 1730 et arpentés en 1785-1786. Passant en revue les semis, recepages et plantations jugés indispensables, il déplorait que les officiers de l'ancienne monarchie, policiers et juges avant tout, aient été techniquement et financièrement incapables d'entreprendre de leur chef ces travaux élémentaires rendus urgents par la détérioration des sols et des peuplements. Il souhaitait aussi apporter des assouplissements aux aménagements trop rigoureux décidés antérieurement en Conseil, aux termes des ordonnances : « Il serait à désirer que les assiettes fussent mises à l'avenir, en raison de l'âge et du dépérissement des bois, et non de proche en proche, comme il se pratique aujourd'hui. » L. Veller préconisait en effet un meilleur choix des baliveaux, une protection renforcée des renaissances sur les lisières, le recepage systématique de certains cantons usés, la pratique plus entendue de semis (pépinières) et de repiquages pour favoriser la renaissance de bois de tige et faire face, à l'avenir, aux besoins accrus des mines et de la marine.

A la fin décembre, le nouvel administrateur, qui avait obtenu du département le mois précédent deux arrêtés de portée disciplinaire à l'égard de gardes forestiers défaillants, entreprenait une visite systématique, canton par canton, des forêts de Cornouaille. A Freau, en présence de grandes dégradations, il enquêtait sur les agissements de voisins influents ou turbulents que les gardes n'osaient pas dénoncer devant le tribunal de Carhaix. Au Helas, où les riverains se comportaient en maîtres, il prenait des mesures identiques : les gardes de Lestrezec, Botvarec, Coatbihan, convaincus de concussions, étaient contraints de se justifier de leurs malversations. A cette époque, en effet, de nombreux procès-verbaux d'infractions à l'ordonnance de 1669 demeuraient en souffrance devant les juges, en raison de la défaillance du ministère public. Les dommages n'étaient-ils pas déjà estimés à 11 600 livres ? Maurice Le Masson fut alors confirmé dans les fonctions de garde général au Huelgoat par arrêté départemental. A Carnoët, le commissaire départemental prescrivait au forestier Lhuillier de faire répéter divers procès-verbaux devant le juge de paix du canton le plus proche et demandait au district

(9) Le texte complet de cet important rapport a été publié dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXXXVII, 1961, p. 157-168.

de nommer immédiatement un arpenteur et un garde-marteau. Louis Veller entendait faire aménager, ici ou là, des places de semis, les « cercler et jardiner » et y installer de petites pépinières où les propriétaires des environs seraient invités à venir s'approvisionner « à des prix raisonnables ». « Cette dépense ne doit pas vous effrayer », écrit-il aux membres du directoire. C'est désormais au pouvoir exécutif local qu'il appartient d'en décider seul, sur avis du conservateur. Les anciennes ordonnances, toujours en vigueur, prévoyaient à cet effet 10 deniers par livre sur le produit des ventes. En rappelant au directoire la nécessité de poursuivre sans défaillance la politique amorcée depuis six ans par le Conseil du roi, L. Veller se faisait l'exécuteur des prescriptions soigneuses édictées par le conservateur général Debonnaire des Forges, à Versailles, au lendemain de la suppression des grandes maîtrises.

Cette politique de restauration, le nouveau commissaire départemental entendait y plier les services de la marine eux-mêmes, lesquels, en Bretagne, s'étaient toujours vivement opposés aux maîtrises. Jamais le grand maître n'était parvenu à faire reconnaître son autorité au Cranou. « Il convient, explique L. Veller en mars 1793, de donner relâche à cette forêt..., de laisser subsister le petit nombre de beaux arbres qui s'y trouvent et surtout de ne pas toucher aux jeunes brins en cours de croissance. » L'arsenal de Brest réclamait alors la livraison immédiate de 20 000 cordes de bois pour l'approvisionnement du port (merrain, palissades). « Je solliciterai, leur répondit-il, un décret qui vous autorisera à disposer ailleurs du bois nécessaire en grande quantité et de meilleure qualité. » Le forestier se montrait en effet très réservé à l'égard de la gestion antérieure de la Marine royale : « Il ne s'est jamais fait de coupes régulières dans cette forêt. L'exploitation y est mal surveillée ; trop souvent les beaux arbres qui s'y coupoient chaque année, au lieu d'être employés au radoub et à la construction des vaisseaux, étaient débités en cordes et servaient à l'approvisionnement des chefs du corps de la Marine et au chauffage des commis aux vivres. » L'ancien procureur du roi entendait alors que les services de Brest procèdent à un recape général du massif ainsi qu'à de nombreux repiquages. La forêt serait close de bons fossés, et réparés ceux qui existaient encore pour contenir l'invasion des troupeaux des riverains de Hanvec. Le produit de la vente des chablis couvrirait les frais de l'opération, ainsi que diverses économies sur les frais ordinaires d'exploitation. « Anéantissez ce monstrueux privilège de la Marine et les abus qu'il engendre. » L'exploitation ordinaire du Cranou ne devait pas dépasser la fourniture annuelle de 500 à 600 cordes de bois pour la construction des chaloupes. Les bois d'émigrés voisins, placés sous séquestre et soumis eux aussi au régime national, fourniraient aisément les bois de palissade et de chauffage réclamés par les gens du port.

Le 9 mars 1793, le citoyen Massard était nommé par arrêté du département surveillant provisoire des bois de Landévennec et chef des exploitations nationales au bénéfice de la ville et du port. Peu après, Veller proposait aux administrateurs de Quimper d'ordonner la vente de divers bosquets dans les forêts de Quéinnec (305 arpents) et du Laz (700 arpents) et confiait à l'ingénieur Robert de nouvelles missions d'arpentage. Le mois suivant, il faisait procéder à l'estimation de nombreux pieds d'arbres (ormes et sapins),

non seulement dans le district de Carhaix, mais dans celui de Châteaulin (Argol, Brasparts, Cast, etc.).

Le 7 mai, le directoire du Finistère, jugeant qu'il serait de plus en plus malaisé pour la régie départementale de suffire aux détails et aux contestations qu'entraînait l'exploitation des bois de marine, décidait de couper court aux surenchères des particuliers : le mode d'estimation des sapins de Saint-Alouarn, près de Pont-Croix, serait étendu à tous les arbres de même essence. Pour les autres (chênes, hêtres), un tarif commun était établi par catégorie, adopté après concertation d'experts et communiqué aux régies d'enregistrement des neuf districts du Finistère... Dans ce département côtier, l'entente entre les services militaires et civils s'annonçait en effet indispensable, au moment où la flambée des prix s'accroissait de tous côtés. Déjà, à cette époque, le seul bois d'émonde était estimé à 20 livres le cent, prix prohibitif qui suscitait les doléances des garnisons locales : le prix moyen des chênes et des hêtres de 40 à 60 ans s'étagait entre 6 et 8 livres, tandis que celui des sapins et de certains hêtres de forte taille pouvait atteindre jusqu'à 30, voire 40 livres.

Police et gestion des bois d'émigrés et de mainmorte

A partir du mois de décembre 1792, les districts, devant les plaintes multiples qui les assaillent, sont conduits à rémunérer quelques gardes supplémentaires dans les bois d'émigrés ou à améliorer la situation de ceux déjà en place dans les forêts sous séquestre. Les deux gardiens des bois de Brézal, dont les bois s'échelonnent sur trois lieues, ne touchent que 20 sols par procès-verbal, au lieu de 3 livres prévues par la loi de 1791. Le garde-chasse de Caraman en Goulven, comme beaucoup de ses collègues, n'est payé que 150 livres par an. Ces traitements insuffisants conduisent leurs titulaires à pactiser journallement avec les riverains. Quels avantages faut-il leur consentir désormais pour qu'ils puissent exercer leurs fonctions en toute indépendance ? Personne ne surveille plus la forêt de Quimerch qui est envahie par les riverains. Le citoyen Louis Pichet demande 400 livres par an, mais aussi la permission de délivrer du cidre sans patente, à l'entrée du bois. Sa requête est érudée. Notre homme revient à la charge, disant vouloir bien se contenter de 300 livres si le district consent à ce qu'il prenne en forêt le bois nécessaire à l'édification d'une loge où il pourra s'installer à demeure. Le même problème se pose à Cascadec, dans le district de Quimperlé. Peu argenté, le conseil du département se refuse à consentir en faveur de ces gardes toute dérogation fiscale. Il accepte cependant de faire régler à chacun le bois nécessaire, selon l'ancien usage...

Des troupes de chevaux et de bœufs errent en permanence en forêt de Tymeur (Poullaouen) qui, cependant, « n'appartient qu'à la nation » (*sic*). Beaucoup d'artisans ruraux n'attendent pas la mise en adjudication des biens séquestrés, qui tarde souvent, pour s'approprier sans autre forme de procès

les bois dont la mise à prix ne cesse de monter sur les marchés. Cela est vrai des sabotiers qui s'autorisent, comme au Relec (10), à porter la hache sur certains pieds de hêtres, qu'ils disent leur avoir été délivrés naguère par les anciens régisseurs seigneuriaux. Simples bretonnants, ces petites gens ne peuvent, hélas, que difficilement prouver de tels marchés. Faute d'enregistrement, ces accords, le plus souvent verbaux, intervenus avant le séquestre, restent inopposables aux nouveaux « gardiataires » (*sic*) du domaine national. A Trévarez, des cultivateurs, qui se sont approprié des pieds de houx pour y tailler fléaux et outils de ménage, assurent les avoir achetés loyalement de l'ancien garde seigneurial ; ils doutent de pouvoir se les procurer à meilleur compte lorsqu'ils seront mis en vente par le district... (11). Sur les lisières de l'ancien domaine royal, les riverains prétendent avoir obtenu précédemment du grand maître des baux à ferme de six ans, à charge de repeuplement en fin de bail ; ils s'étonnent qu'on les verbalise pour avoir fait disparaître les quelques pieds subsistants ou encore s'être abstenus de réparer les fossés de leurs afféagements.

Le 26 mars 1793, les administrateurs finistériens se faisaient vertement rappeler à l'ordre par le citoyen Clavière, ministre du Trésor. « Confondant la licence avec la liberté, trop de districts se sont prévalus de leur dévouement à la défense de la République pour prescrire des coupes abusives sur les bois de séquestre », lesquels ont provoqué « une anticipation sur les approvisionnements futurs et un surhaussement dans les prix de la main d'œuvre »... Dans l'immédiat, les dégâts s'annoncent irréparables, car ils ont profondément bouleversé l'écologie des peuplements. « Quel citoyen raisonnable n'est pas convaincu des dangers qui menacent sa propriété personnelle, s'il ne vous soutient pas lorsque vous venez au secours des propriétés nationales ? » Le vertueux et sagace conventionnel prêche, hélas, dans le désert. Les nouveaux acquéreurs de propriétés ecclésiastiques n'ont-ils pas donné eux-mêmes le mauvais exemple, en s'empressant de faire abattre les bois de décoration des avenues, au mépris des ordonnances ? Ils ont trouvé là, prétendent-ils, le moyen de satisfaire aux avances qui leur sont demandées par le Trésor, toujours plus pressé d'argent... Trop de districts, à l'instar de celui de Morlaix, feignent d'ignorer les modalités prescrites pour les ventes des biens de première catégorie (plus de 100 arpents) expressément réservées par le législateur. Le contrôle forestier des anciens bois d'ordonnance (réserves), maintenu par la loi du 29 septembre 1791, ne pouvait être mis en œuvre efficacement à défaut d'un personnel compétent, énergique et convenablement rémunéré.

A diverses reprises, le procureur-syndic du Finistère, Kergariou, avait rappelé au directoire du département qu'il ne pouvait, « sans se compromettre », autoriser des abattis dans les bois monastiques sous séquestre (Le Grannec, Daoulas, La Feuillée...). Sur les bois confisqués sur les émigrés, les districts, toujours en peine d'argent, se gardaient bien d'assurer aux forestiers un traitement convenable. Beaucoup d'anciens gardes particuliers se

(10) Arch. dép. Finistère, 26 L 112, Morlaix, 9 mai 1793.

(11) *Ibid.*, 22 L 52, Châteauneuf-du-Faou, 20 mars 1793.

plaignaient, dans le courant de l'été 1793, de n'avoir point encore été satisfaits de leurs gages pour les six derniers mois de 1792 (12).

La chute des fédéralistes La régie nationale en l'an II

Compromis en raison de ses liens avec les girondins, L. Veller devait être frappé le premier, avec les principales têtes du directoire du département. Écarté du comité central de Landerneau dès le mois de septembre 1793, il était arrêté le 8 octobre 1793 aux côtés de Kervélégan et des membres de l'Assemblée nationale proscrits venus se réfugier dans le lointain Finistère. Conduit à Brest, il y était incarcéré au château avec plusieurs de ses collègues. Il ne devait retrouver sa liberté qu'à la chute de Robespierre, en thermidor an II. Avec lui disparaissait le seul fonctionnaire indépendant, capable de défendre intelligemment le patrimoine forestier national dans le département. Peu après son arrestation, les représentants du peuple sur les côtes de Brest lui donnaient un successeur en la personne de « l'ingénieur » Robert, en fait un simple arpenteur, lequel recevait la mission difficile de pourvoir immédiatement aux ventes et aux réquisitions, sauf à faire assurer l'entretien du personnel sur la caisse des différents districts. Le 6 prairial an II, la commission des Revenus nationaux demandait instamment de faire pourvoir aux emplois vacants « pour les nécessités du service ». Le 25, une lettre était expédiée en ce sens au district de Carhaix qui devait rester sans réponse jusqu'à la fin de l'été... Reçu lieutenant à la maîtrise en 1749 (13), J. Pourcelet de Beauverger avait déjà atteint l'âge de soixante-seize ans. Contraint par la nécessité de reprendre ses fonctions en 1793, il faisait procéder, le 9 novembre 1793, devant l'auditoire de Carhaix, à la vente de 114 arpents, pour l'ordinaire de cette année-là (106 arpents en 1794 [14]). C'est lui que nous voyons exécuter les récolements d'usage. Dépourvu de tout traitement et payé seulement de ses frais de journée sur un pied fort modique, il ne sera satisfait que fort tardivement de la reprise de ses avances. En brumaire an III, il était conduit à solliciter du district l'octroi d'une somme de 600 livres pour subvenir « aux besoins pressants de la vie » (*sic*).

Les travaux de recape ordonnés par L. Veller sur les coupes adjugées les années précédentes n'avaient point été exécutés. La vidange des bois s'était opérée dans les plus mauvaises conditions, faute de main-d'œuvre. Les ouvriers requis, mal payés, avaient pris la fuite. Le 5 nivôse an II (25 décembre 1793), le ministre des Contributions publiques adressait de sévères reproches au directoire du Finistère, s'en prenant en particulier à la faiblesse des juges du district

(12) *Ibid.*, 29 L 34, Emigré Guernisac, forêt de Goarlot, 26 juin 1793.

(13) Ancien avocat, il avait acquis son office de F. Briant en 1776.

(14) Arch. dép. Finistère, 22 L 58.

de Carhaix qui se gardaient de donner suite aux procès-verbaux de délits qui leur étaient soumis. Le 22 nivôse, les administrateurs de Landerneau tançaient vertement leurs collègues de cet arrondissement, leur enjoignant de redoubler de surveillance à l'endroit des agents forestiers locaux et de mettre fin aux « brigandages » qui se multipliaient dans les bois du domaine.

Coupes extraordinaires Nouvelles réquisitions

Le 5 pluviôse an II (24 janvier 1794), la Convention exigeait l'envoi dans la décade par le directoire de Landerneau, à la diligence de tous les districts, d'un double état, portant à la fois sur les indemnités des gardes en souffrance dans toutes les forêts soumises au régime national et sur leur traitement pour l'année à venir. Dix jours plus tard était publié, en breton et en français (15), le décret ordonnant une coupe extraordinaire dans toutes les forêts de la République... Tous les propriétaires se voyaient contraints de faire mettre en exploitation, par anticipation, les cantons appelés à être adjugés l'année suivante, quel que soit leur âge. Les corps administratifs recevaient de la Convention l'ordre d'adresser au comité des Subsistances l'état de toutes les ventes et d'en faire surveiller l'exécution... Sous la pression de la commission des Armes et Poudres, le Comité de salut public entendait satisfaire les besoins des forges, usines et ateliers divers (tan, salpêtre...). La main-d'œuvre et les transports devaient être fournis par voie de réquisition dans les communes.

Le 12 ventôse (2 mars 1794), les bureaux du Comité de salut public, pour être mieux « éclairés », faisaient procéder d'office à une enquête auprès des districts. Une statistique minutieuse, générale et systématique, était mise sur pied... Sur des modèles à colonnes fournis aux divers directoires, devaient figurer, outre les espèces dominantes sur le territoire de chacun d'entre eux, un aperçu chiffré des différentes ressources (bois de construction, bois propres aux bordages, au charmage, au façonnage, bois de chauffage, écorce à tan...), le tout à évaluer en pieds cubes, cordes et moules, « selon la mesure de Paris » ! La réponse des districts à cette inquisition cubée fort complexe fut très réticente ; elle avait été diligentée par des ingénieurs de la marine, généralement fort mal vus des administrateurs civils... Le 6 messidor an II (24 juin 1794), Souvestre, commis à Morlaix à l'exécution de la coupe extraordinaire, se refusait, prétextant qu'il ne disposait sur place ni d'arpenteur ni de géomètres pour opérer de tels calculs. Châteaulin et Pont-Croix arguèrent de leur côté du manque de personnel forestier disponible et du peu d'expérience de leurs administrateurs pour y suppléer... Le district de Quimperlé fut le seul, à notre connaissance, avec celui de Carhaix, à tenter de fournir une réponse satisfaisante. En messidor an II, le premier faisait observer qu'il ne subsistait

(15) Voir texte ci-joint.

plus dans le Sud-Finistère aucun officier forestier ni arpenteur qualifié en exercice. L'adjudication extraordinaire opérée le 20 ventôse (10 mars) avait porté sur 28 arpents en forêt de Carnoët (bois tors, bois de corde et de sabotage), le reste sur quelques massifs voisins (16). Les coupes opérées dans les divers bois d'émigrés des environs (17) devaient permettre de doubler la production habituelle des bois du domaine (soit 35 740 livres). A Carnoët, la dernière coupe extraordinaire (23 arpents) avait produit 3 500 pieds cube de bois de construction et 2 000 cordes de bois de chauffage. Cependant, le prix des ventes était multiplié par deux par rapport à 1792. Une faible partie de ces bois (entre la moitié et les trois quarts) avait pu être vidangée : de la levée des ouvriers, opérée à grands frais dans les ports de Brest et de Lorient, la Convention attendait le surcroît de main-d'œuvre que lui refusait le district. Or, au début de l'été, la majorité des requis, qui travaillaient à Carnoët depuis le début du printemps, avait regagné son domicile « sans congés ni passeports ». Les ordres les plus sévères des municipalités étaient impuissants contre la mauvaise volonté des riverains, retenus par d'autres occupations. Les tailles de Rosgren en Rédéné, réclamées par les tanneurs, n'avaient pu être écorcées et exploitées à temps pour les mêmes raisons (18). Au Huelgoat, où les charpentiers de la mine de Poullaouen vivaient en mauvaise intelligence avec les sabotiers locaux (19), les coupes de 1793 avaient souffert d'un coulage important. Beaucoup de bûcherons, qui se plaignaient de la disette et de l'insuffisance de leurs salaires, étaient venus rejoindre en forêt d'autres insoumis qui travaillaient pour leur compte. La mine s'auto-risait d'un important marché de 12 000 pieds cubes de bois conclu antérieurement au 14 janvier 1789 par le défunt directeur Brolemann sur les terres de la famille de Saint-Pern en Lochrist, confisquées depuis lors, à la suite de l'émigration de leurs propriétaires. Les traces de ce marché ayant été retrouvées tardivement dans les archives de la maîtrise de Carhaix, la mine s'était empressée de poursuivre le district de Rostrenen devant le tribunal, l'accusant d'avoir vendu ce qui ne lui appartenait plus (20).

Bois de marine

Le 15 août 1793, la Convention renforçait les moyens mis à la disposition des services de la marine, ainsi que la mise en œuvre des réquisitions à la diligence des départements et des districts. « La perte considérable que vient d'éprouver la Marine de Toulon exige la réunion de tous les moyens »,

(16) Soit 5 arpents en forêt de Coatloch, hêtres centenaires exploitables par les arsenaux de la marine (pour 19 100 livres) ; 8 arpents à Moëlan, taillis (pour 2 025 livres) ; 21 arpents à Elliant (pour 2 375 livres).

(17) Rosgrene, tailles du Hénan, de Penhoët, de Moguel, etc. (pour 2 275 livres).

(18) Arch. dép. Finistère, 29 L 34.

(19) E. MONANGE, *La vie quotidienne aux mines de Poullaouen et du Huelgoat*, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXV, 1988, p. 105-123.

(20) Arch. nat., F¹⁴ 8073, Mines métalliques du Finistère (1766 - 1833), rapports d'inspection

écrit le 24 octobre 1793 le directoire de Landerneau à celui de Carhaix. L'agent national, L. Veller, recevait l'ordre d'expédier d'urgence l'état des bois de futaie de cet arrondissement en y incluant les massifs placés sous séquestre. Le 13 octobre, un ordonnateur civil de la marine de Brest, le citoyen Sané, était dépêché au Bourg-Blanc, sur les terres de l'émigré Thépault, pour y marquer les bois nécessaires à l'édification de hangars militaires à Gouesnou. De son côté, Martenot, sous-ingénieur à la marine, se rendait à Saint-Pierre-Quilbignon pour désigner 544 châtaigniers ainsi que quelques hêtres, qu'il faisait estimer sur le pied du double (8 livres moyenne), selon les barèmes du nouveau maximum (21). Plusieurs milliers de hêtres étaient martelés dans les bois isolés du district de Carhaix sur le territoire de Spézet, Motreff, Saint-Goazec, La Feuillée ; 320 sapins sur la seule commune de Landeleau, fort peu sur celles de Châteauneuf-du-Faou, Trégourez, Leuhan... déjà très dépeuplées. Cependant, l'ancien lieutenant de la maîtrise, Pourcelet, s'était vu interdire par l'agent départemental tous martelages en forêt de Kergoat (Quéménéven) au profit des garnisons voisines. La loi exigeait, en effet, que toute vente séparée soit balivée et arpentée par un agent forestier national, avant d'être adjugée régulièrement en présence de deux représentants du district, aux termes d'un cahier des charges explicite conforme aux ordonnances. Comment faire respecter sur place de pareilles prescriptions ?

Au début de nivôse, l'exploitation des bois de marine était mise cette fois sur pied de guerre et le territoire divisé à cet effet en quatre arrondissements dont un en Bretagne (22) et placé désormais sous la férule d'ingénieurs commissaires à Port-Malo et à Brest. Les charpentiers des arsenaux devaient être dépêchés d'urgence pour désigner des pieds idoines dans tous les districts. Un ingénieur se chargerait des marchés à régler en accord avec les caisses d'arrondissements. Les directoires locaux étaient invités à faire procéder d'urgence par les municipalités aux réquisitions de main-d'œuvre et de véhicules nécessaires. Le 23 nivôse, les représentants en mission tançaient les districts à ce sujet, interdisant tous détournements de main-d'œuvre au détriment du personnel requis ; les autorités défaillantes pouvaient être sanctionnées « républicainement » (23).

Substances des armées Nouvelles réquisitions militaires

Les besoins accrus des corps de garde stationnés le long des côtes ne pouvaient qu'accroître une pénurie déjà grande, qui frappait à Brest les hôpitaux tant militaires que civils. Dépourvue de bois sur son territoire, la commune de Ploudalmézeau demandait au district la permission de faire abattre sur les paroisses voisines les pieds d'arbres nécessaires à l'entretien

(21) Arch. dép. Finistère, 1 Q 1074.

(22) Quatre départements, à l'exclusion de la Loire-Inférieure.

(23) C'est-à-dire en l'absence de tout jury.

de ses deux garnisons (4 pluviôse an II [23 janvier 1794]). Le 24 du même mois, à la demande de l'intendance des subsistances de Saint-Renan, le district de Brest détachait un ingénieur de l'arsenal dans les bois sous séquestre de Plouarzel. « On refuse le feu et la chandelle à la garnison de Landunvez », se plaint la société populaire du Conquet, qui prend fait et cause pour les patriotes des garnisons de Porspoder et de l'Aber-Ildut, qui grelottent de froid (27 floréal an II [16 mai 1794]). De leur côté, les femmes de la société populaire de Carhaix, qui n'ont plus « de quoi réchauffer leurs enfants », exigent que des commissaires soient désignés pour faire délivrer d'urgence des bois de corde au prix du maximum, dans les maisons des émigrés, sauf aux municipalités à faire l'avance des frais d'exploitation sur la caisse du district. Le 8 floréal, l'agent national du département transmettait un état sommaire des bois des environs de Landerneau au représentant du peuple Jean Bon Saint-André, lequel, en accord avec le directoire de Brest, se hâtait de mettre en réquisition tous les fagotiers du district, leur enjoignant de se rendre immédiatement à Landerneau et de s'y tenir à la disposition du préposé en chef de la marine. Ces multiples réquisitions qui s'entrecroisaient ne pouvaient qu'accroître la confusion.

Le 23 floréal, pour éviter de faire exploiter simultanément des bois de différents âges, souvent impropres à la destination proposée, le Comité de salut public prenait soin de rappeler aux agents des multiples commissions (Poudres, Commerce, Agriculture, Approvisionnements...) la nécessité de préciser dans leurs procès-verbaux de réquisition « la nature, l'étendue, l'âge et l'essence » des bois à abattre. Peine perdue!... Comment empêcher les soldats en colère de se servir aveuglément? Il ne fallait guère compter sur la main-d'œuvre requise. Les communes de Loperhet, Plougastel, Dirinon, Irvillac, Logonna et Daoulas n'avaient expédié aucun ouvrier. Ceux qui étaient venus ne devaient pas tarder à désertir le chantier. Le nouveau maximum ne prévoyait que 45 sols pour la façon d'une corde de bois, prix double par rapport à 1790, mais déjà jugé insuffisant par les intéressés. A Brest, le directoire avait fait dresser la liste des fagots à mettre en réquisition : 208 milliers en bois de chêne (*sic*) et 82 genêts à prélever sur les bois et à défaut les fossés des communes de l'intérieur, de Guipavas à Ploudalmézeau... Le 29 fructidor, la pénurie de bois de chauffage était telle que le représentant du peuple sur les côtes annonçait au district de Morlaix sa décision de réunir en une seule agence nationale les différents services civils et militaires, ce dans l'espoir de mieux surveiller l'approvisionnement des nouveaux magasins de nécessité.

Police des bois nationaux

De quelle indépendance jouissaient les gardes forestiers du nouveau domaine national? Au niveau des gages qu'ils ne touchaient qu'avec un grand retard, elle ne pouvait être minime. Le décret du 3 février 1794 avait bien prévu en leur faveur une indemnité complémentaire de 4 sols par arpent, soit pour les dix gardes du district de Carhaix une indemnité complémentaire

de 822 livres (24). Hélas, ce maigre viatique était jugé notoirement insuffisant par rapport au coût de la vie, sans cesse croissant. Les gardes de l'ancien domaine royal, qui avaient perdu leurs délaissements supprimés à la réformation de 1785, ne s'étaient vu attribuer depuis lors ni les loges prévues à leur intention, ni l'indemnité d'habillement édictée expressément par la loi de septembre 1791. Ils étaient de plus assujettis à des frais de voyage onéreux pour faire confirmer et enregistrer en langue française les procès-verbaux qu'ils dressaient contre les délinquants. Le garde général Le Masson, qui cumulait au Huelgoat les gages de cette fonction et ceux de garde particulier d'un canton (500 livres), était soupçonné de concussion. En brumaire an II, le receveur du district de Carhaix, Quéniart, lui reprochait de ne pas être assermenté devant le nouveau tribunal et de ne s'être point acquitté du cautionnement de 300 livres exigé par la loi. Aucune vacation ne pouvait être payée sans exécutoire. Or, la majeure partie des procès-verbaux dressés demeurait sans suite, faute de confirmation régulière en langue française ; quant à la rentrée des amendes, elle ne pouvait s'effectuer faute de personnel. Aux yeux de ce fonctionnaire étranger au pays, les gardes forestiers locaux « plus occupés de leurs affaires domestiques que de celles du domaine » ne méritaient pas leurs traitements...

La loi du 15 pluviôse an II, notifiée à Landerneau le 15 ventôse, avait limité le traitement maximum d'un garde à pied à 500 livres, celui d'un garde à cheval à 1110 livres. L'indemnité supplémentaire prévue en février 1794 devait être divisée en parties égales entre les gardes à pied et à cheval, en fonction de la seule étendue de leurs triages respectifs, au vu d'un état fourni au directoire de district par les gardes généraux. Le législateur révolutionnaire pensait en effet suppléer à la pénurie d'arpenteurs en confiant la répartition des indemnités à ces seuls agents. Or la commission des Revenus nationaux, qui disposait du bornage opéré avec soin en 1785 par le comte d'Essuiles et avalisé en Conseil du roi, contestait l'estimation fournie par le nouveau directoire et l'accusait de s'être trompé de 200 arpents dans la mesure des cantons en forêt de Huelgoat dont elle exigeait un réarpentage.

Le 23 messidor, le directoire du Finistère avouait que les mesures de police édictées par lui le 18 floréal, bien que « fondées sur les lois », étaient devenues inopérantes. Une omission grave s'était glissée, en effet, dans le dispositif de l'arrêté départemental qui n'avait rangé dans la classe des « Bois et Forêts de la République » que ceux connus sous l'Ancien Régime sous le nom de « forêts royales ». Aux termes du nouvel arrêté, la grille nationale des traitements était désormais étendue à tous les bois taillis ou de haute futaie de 1^{re} catégorie que la loi de pluviôse avait expressément exceptés de la vente. Les administrateurs des districts seraient tenus de pourvoir sans délai de gardes provisoires les massifs particuliers sous séquestre qui n'auraient pas encore de titulaires. Le directoire de Landerneau tempêtait contre les districts qui ne s'étaient point hâtés de lui expédier les renseignements déjà demandés à ce sujet en prairial. Ces derniers étaient tenus, à peine de destitution, d'adresser tous les mois à l'administration centrale un relevé des

(24) Arch. dép. Finistère, 22 L 58.

rapports transmis par eux devant les tribunaux. Qu'attendaient les directeurs de districts pour remplacer les gardes défaillants? Dans les bois sous séquestre, beaucoup de titulaires avaient été pourvus au vu d'un certificat de civisme délivré par le conseil général de la commune, ce qui ne pouvait qu'ouvrir la voie au favoritisme politique local.

En forêt de Carnoët (1 500 arpents), les deux gardes à pied se plaignaient de n'avoir pas reçu du district de Quimperlé les indemnités et suppléments de gages prévus en août 1793. Le directoire du Finistère leur accordait finalement en messidor an II une somme de 2 300 livres et 23 livres pour leur vestiaire. Cette mesure de « rattrapage » déchaînait la jalousie du garde de l'ancienne forêt monastique voisine de Sainte-Croix, qui obtenait que son maigre traitement de 120 livres soit porté à 180. Ce supplément était mis à la charge des biens de « l'émigré du Couédic », ancien grand maître dont les biens confisqués voisinaient la forêt (25).

Depuis quelques mois, les administrateurs avaient été assaillis de réclamations émanant d'anciens gardes particuliers souvent réduits à la misère... Beaucoup d'entre eux devaient se contenter d'une maigre provende annuelle de 150 livres qui leur était payée avec une grande irrégularité. Dans cette catégorie se rangeaient ceux qui étaient chargés de la surveillance des anciens bois ecclésiastiques ou monastiques (La Feuillée, Le Relec, Landévennec, etc.) jugés alors de trop faible étendue pour être rémunérés à temps plein. C'est tout au plus si l'administration départementale avait consenti à leur confier ici ou là la police de petits massifs d'émigrés situés dans le voisinage, sauf à les satisfaire sur les revenus de ces domaines du complément de leurs gages. Fréquemment, la police de ces bois isolés était confiée à un des gardes d'une forêt nationale voisine (26). Ces solutions de fortune seront bientôt étendues aux anciens bois seigneuriaux voisinant de petits massifs dépendant de l'ancien domaine ducal. Octogénaire, Fr. Quélen, qui remplissait seul depuis 1792 les deux postes de garde entretenus à Châteauneuf-du-Faou par M. de Rosily, émigré, demandait à être remplacé par son gendre. Le district de Carhaix confiait à ce dernier, en supplément, la garde du bois domanial de Broës, à deux lieux, aux gages complémentaires de 150 livres (27).

Pour permettre aux districts d'asseoir en faveur des gardes un traitement décent, il convenait souvent de les répartir sur plusieurs fonds sous séquestre, proportionnellement à leur étendue (28). Les mesures de régularisation prises à cet égard n'interviendront que tardivement à la fin du Directoire. Conduits à tolérer les brigandages des uns, les réquisitions des autres,

(25) Sur l'assiette des gages du garde du bois de Moëlan, voir Arch. dép. Finistère, 23 L 44.

(26) C'est ainsi que le bois de Quernon en Berrien était rattaché pour sa garde au canton de Lestrezec (Le Huelgoat), à un quart de lieue.

(27) Arch. dép. Finistère, 23 L 44.

(28) En l'an II, l'ancien garde de la forêt du Laz, Hamon, n'hésitait pas à demander au district un arriéré de gages de 1 249 livres. Peu après, le département confiait à son successeur, Y. Cozic, la surveillance de la forêt de Quéinec (16 prairial, 4 juin 1794) pour 211 livres de gages. Son frère, Philippe, recevait de son côté la garde des bois de Quimerch (émigré du Bot du Grégo).

les gardes se voyaient le plus souvent contraints de monnayer le prix de leur tolérance ou de leur complicité ; ils se gardaient bien de verbaliser contre les nouveaux acquéreurs de bois nationaux, lesquels n'avaient rien de plus pressé que de faire disparaître les dernières réserves subsistant dans leurs lots, sans se soucier d'assurer leur remplacement.

Nuisances écologiques : l'aggravation de la dépopulation végétale

Lorsque Nicolas Le Masson, garde général au Huelgoat, inspecte divers bois isolés en Collorec (fin 1794), à Saint-Herbot en Plonévez (18 arpents) ainsi que les tailles voisines de Park-ar-Rouet, Meselec, Guernaon, Coatiliet, etc. (180 à 200 arpents), propriété du marquis de Roquefeuille, émigré, il y relève encore de beaux chênes propres à sabotage, mais aussi des renaissances qu'il conviendrait de protéger au plus vite... Dans sa réponse au département le 19 thermidor an II (6 août 1794), le district de Brest faisait observer à l'adresse de la commission des Revenus nationaux que l'absence de main-d'œuvre et le manque de surveillance, joints aux difficultés de transport par réquisition, avaient engendré une exploitation défectueuse et partielle et surtout de grands saccages. Les procès-verbaux qui nous ont été conservés d'abattis opérés dans le courant des années 1793 et 1794, aussi bien que les demandes multiples de prorogation de vidange, témoignent non seulement de la dépopulation forestière aggravée, mais de l'appauvrissement général du parterre des coupes envahies par des arbustes acidifiants et de médiocre valeur. Ils attestent que les essences nobles (ormes, frênes) ont presque totalement disparu à proximité des côtes. L'avenir des essences résineuses qui venaient de faire leur apparition dans certains parcs dans le Léon et le sud de la Cornouaille était également fortement compromis. L'exploitation souvent forcée des taillis de châtaigniers dans la région de Landivisiau et tout le bassin de l'Elorn avait souffert aussi de graves retards, l'écorçage au bénéfice des tanneurs, par voie de réquisition, n'ayant pu être effectué en temps utile, faute d'un balivage et d'un contrôle préalable de la part des forestiers.

Les coupes extraordinaires de l'an II avaient été effectuées dans la hâte, avant la sève, sans respecter les couverts, les bosquets ou les réserves aménagées ici ou là à l'intérieur ou sur les lisières des massifs. Mal balivées, mal contrôlées, elles ne pouvaient donner lieu qu'à de multiples surmesures. De telles plaintes s'élèveront contre elles, et pas seulement dans le Finistère, que la Convention devra mettre un terme à leur exploitation dès le 4 floréal an II (23 avril 1794) et en reporter l'achèvement en vendémiaire. Le 19 floréal, la commission de l'Agriculture, craignant des anticipations désordonnées, interdisait de toucher aux pieds de moins de quatre ans. La multiplicité des coupes ouvertes simultanément et au gré des convenances avait engendré de tels désordres que la commission des Revenus, dans une adresse au département du Finistère, était contrainte de rappeler à l'ordre les exécutants, de les inviter à respecter l'aménagement antérieur des coupes et les réserves de baliveaux indispen-

sables. « La dépopulation du sol forestier sera la suite directe des ventes successives, se plaint un administrateur. Cet inconvénient deviendra plus grand encore si les abattages ordinaires sont accrus avec la même profusion de celui du quart en réserve et des baliveaux sous taillis. »

« Partout la hache frappe, abat, détruit, sans qu'une sage économie remplace », gémit romantiquement Cambry. Lorsque cet ancien écrivain de la Marine royale parcourait en 1795 les forêts du Finistère, avec la mission de récupérer les abattis ordonnés à la hâte par la Convention, un spectacle de désolation s'offrait à son regard : les troncs, abandonnés ici ou là sur place, faute de moyens de transport, achevaient de dépérir. Confiscations et séquestres avaient mis à la charge de la Nation des biens considérables d'un entretien souvent fort lourd. L'Assemblée législative et la Convention ne pouvaient que reculer devant l'effort financier nécessaire pour assurer leur sauvegarde. Face à des districts trop faibles pour organiser la police des bois qui leur étaient confiés, seule la mise en place d'une régie départementale énergique et compétente eût permis de prendre le relais des anciennes maîtrises trop souvent décriées... Sa décapitation rapide, jointe aux abus des directoires locaux, ne pouvait qu'aggraver une situation fragile dont les derniers administrateurs royaux avaient naguère tenté d'enrayer l'aggravation. Par-delà les errements du Directoire et de l'Empire, il faudra attendre plusieurs années avant que ne s'amorce, avec la création d'un nouveau corps d'agronomes sous la Restauration, l'esquisse d'un redressement qui sera lié chez nous aux initiatives et aux efforts d'un petit nombre de particuliers.

ANNEXE 1

**État des bois de la ci-devant maîtrise de Carhaix (4955 arpents),
à la date du 15 pluviôse an II (3 février 1794),
établi par Nicolas Le Masson, garde général
(Arch. dép. Finistère, 22 L 58)**

Duault	En coupes régulières depuis 60 ans. 897 arpents. 250 arpents en futaie. Le reste en taillis. Les salpêtriers y ont commis une grande dégradation des tailles.
Freau	1039 arpents. En coupe depuis 35 ans. Le reste des réserves est en cours d'exploitation. Il demeure 400 arpents de plantations de l'âge de 30 ans pour devenir futaie. Le reste du massif est traité en taillis depuis 12 ans (1 à 40 ans). Un garde : J. Collet, qui demeure à Poullaouen.
Lemezec	208 arpents de futaie en cours d'exploitation (petite et moyenne charpente).
Nergoat	80 arpents. Tailles de 10 ans.
La Motte	59 arpents. Tailles de 12 ans. Pour ces trois bois, un seul garde : J.-Et. Chevance, domicilié à Kerguennec, en Poullaouen.
Le Huelgoat	1183 arpents. 1 ^{er} garde : Nicolas Lambert, au village du Huelgoat. 2 ^e garde : Sébastien Bernard, au village de Restidou-Bihan, en Berrien. Il y a en exploitation 5 parcelles de taillis, une de futaie. Restent à exploiter 250 arpents de futaie. Les autres cantons en taillis.
Saint-Ambroise	177 arpents. Un quart en futaie (60 arpents), le reste en taillis.
Beuchcoat	300 arpents. Age moyen : 16 ans. Un garde : Maurice Le Masson (jeune), domicilié à Berrien.
Lestrezec	300 arpents (9, 10 et 11 ans). Un garde : Nicolas Marlay, au village de Kerrain, en Scrignac.
Coatbihan	229 arpents, dont il y a 120 à exploiter. Le reste en coupes pour le service de la Marine à Brest. Un garde : Michel Cloarec.
Quilvern	50 arpents en Roudouallec (Gourin), le reste sur Spézet (Carhaix). Un garde : Nicolas Saget.
Broes	124 arpents. Taillis en exploitation pour Brest. Un garde : Julien Richard.
Botvarec	2283 arpents en plantation pour devenir futaie. Un garde : Pierre Le Sergent (Locmaria).

N.B. Ce tableau témoigne de l'appauvrissement des massifs finistériens, qui ne renferment plus désormais que des taillis de moins de quarante ans sur les 4/5 de leur superficie. Sur les 888 arpents en futaie, 458 sont en cours d'exploitation. Les coupes de régénération (683 arpents) sont peu nombreuses et ne représentent plus que 14,3 % de la surface totale des peuplements. Aucun recepage n'est en cours. Il n'est encore prévu nulle part l'aménagement de pépinières. Aucun enrésinement notable n'est encore constaté.

ANNEXE 2

**État du supplément de traitement accordé
aux gardes forestiers nationaux dans le Finistère
par le décret du 15 pluviôse an II (3 février 1794)
(Arch. dép. Finistère, 22 L 58)**

Noms	Garde	Étendue	Gages	Supplément de 4 sols par arpent
Le Masson	Beuchcoat	477 arpents	240 livres	95 livres
Lambert	Haut Huelgoat	582 —	270 —	116 — 10 sols
Bernard	Bas Huelgoat	676 —	270 —	135 — 7 —
Le Masson (jeune)	Lestrezec	300 —	150 —	60 — 4 deniers
Chevance	Lemezec	346 —	200 —	69 — 5 sols
Collet	Freau	1 039 —	280 —	207 — 16 —
X	Botvarec	283 —	200 —	56 —
Richard	Broes	124 —	150 —	24 — 17 —
Cloarec	Coatbihan	229 —	120 —	45 — 10 —
Saget	Quilvern	54 —	100 —	10 — 16 —
Total			1 980 livres	822 livres

N.B. État établi par la commission administrative à Landerneau, le 2 vendémiaire an III (24 septembre 1795). Le tableau est limité aux forêts de la ci-devant maîtrise de Carhaix, à l'exclusion de Duault (ancien évêché de Cornouaille) ressortissant désormais au département des Côtes-du-Nord (district de Rostrenen).

JEAN-LOUIS LE FLOC'H

Le clergé constitutionnel du Finistère

Aucune étude d'ensemble n'a été entreprise sur ce clergé ; seuls quelques travaux ponctuels ont été publiés. Cette absence d'étude systématique s'explique, pour une bonne part, par la disparition totale des archives de l'Eglise constitutionnelle du Finistère. En effet, à ce jour, on n'en a rien retrouvé, même pas un cahier d'ordinations, ni un registre de nominations, ni un obituaire ; rien. Toute étude globale sur ce clergé comporte donc un préalable : l'identification de ces prêtres. Qui étaient-ils ? D'où venaient-ils ? C'est l'objet de cette publication : présenter un premier répertoire de ce clergé constitutionnel.

Sans doute cette liste de 335 noms comporte-t-elle quelques oublis. Nous l'estimons cependant quasi exhaustive. Pour chacun sont indiqués : l'origine ; la situation canonique antérieure (diocèse, ordre religieux) ou bien l'ordination reçue dans l'Eglise constitutionnelle ; le sort ultérieur à la Révolution pour les survivants. Les fonctions exercées dans l'Eglise constitutionnelle sont également signalées : c'est le point qui demandera le plus de précisions et de compléments. En effet, la mobilité de certains de ces prêtres est telle qu'il est difficile de suivre leur parcours (1).

1 **ABGRALL Pierre**

Né à Landivisiau (?) vers 1750, il entra aux Récollets de Tréguier (Père Symphorien). Arrivé au couvent de Cuburien en juillet 1791, il prêta le serment à Morlaix le 11 juillet 1792. Après avoir été aumônier au château du Taureau (juin 1793), il arriva à Landerneau où il exerça dans l'Eglise constitutionnelle jusqu'au Concordat. Il se retira chez son ami Emmanuel Pillet à Landerneau, où il mourut le 22 mars 1824, âgé de 74 ans.

2 **ALANET François**

Né en 1742 à Camlez. Prêtre du diocèse de Tréguier. Il prêta le serment à Guingamp, et fut élu, le 28 mars 1791, curé de Saint-Thégonnec. Mal reçu,

il y resta cependant jusqu'en 1793, où il devint curé de Plouagat. Il abdiqua le sacerdoce en juillet 1794, mais, la Terreur passée, reprit le ministère à Camlez.

3 AUDREIN Yves Marie

Né à Gouarec le 14 octobre 1741. Prêtre de Cornouaille. Professeur au collège de Quimper, puis à Louis-le-Grand, il prêta le serment, devint vicaire épiscopal de Lemasle en Morbihan. Député à la Législative et à la Convention, il vota pour la mort du roi. Elu évêque du Finistère, il fut sacré à Quimper le 22 juillet 1798. Il fut assassiné par une bande de chouans entre Kerfeunteun et Quilinen le 19 novembre 1800.

4 AUFFRET Julien

Né à Lanvéneën le 27 mars 1759. Prêtre à Ploaré, il prêta le serment, mais refusa quatre postes de curé constitutionnel. Desservant la chapelle Sainte-Hélène à Douarnenez, comme prêtre constitutionnel, puis comme prêtre concordataire, il mourut à Douarnenez le 20 février 1825.

5 LE BAIL Pierre

Né à Lanmeur le 7 mars 1745. Prêtre du diocèse de Dol, il vivait sous l'interdit à Lanmeur depuis 1784. Assermenté, il fut vicaire constitutionnel à Lanmeur, où il est mort le 5 juillet 1806.

6 BARBÉ Louis-Mathieu

Né à Pont-l'Abbé (paroisse de Loctudy) le 5 juin 1722. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Saint-Michel de Quimperlé, il prêta le serment, devint curé constitutionnel de Quimperlé, où il mourut le 5 novembre 1797.

7 BARON Jean

Né à Trémaouézan le 11 août 1770. Ordonné par Expilly le 26 janvier 1793. Vicaire à Kernilis, puis curé du Tréhou, il rétracta son serment en 1802, fut nommé recteur du Tréhou, mais fut interdit en mai 1805. Recyclé par le recteur de Hanvec, il abjura solennellement tout son passé constitutionnel en 1818, et fut nommé vicaire à Plougastel-Daoulas, où il mourut le 1^{er} juin 1832.

8 LE BASTARD DE KERGUIFFINEC Louis-Alain

Né à Tréguennec le 29 août 1772. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle en 1791. Curé de Nizon de 1792 à 1796, il rétracta son serment et, en août 1797, il émigra en Espagne, où il décéda.

9 BAUDRY Pierre

Né à Quimper (Saint-Julien) le 25 août 1731. Prêtre de Cornouaille. Il prêta le serment à Ergué-Gabéric et fut trouvé mort, noyé, près du presbytère de Combrit, le 15 juillet 1791.

10 LE BAUT Guillaume

Né à Pleyben le 26 juillet 1743. Prêtre de Cornouaille. Il fut successivement secrétaire de l'évêque, puis recteur de Saint-Coulitz en 1771, enfin recteur de Cast (1774), où il prêta le serment le 6 mars 1791. Il continua son ministère à Cast pendant la Révolution et y mourut le 23 juin 1800.

11 LE BAUT Hervé

Né à Pleyben le 9 février 1764. Il était frère-étudiant aux Récollets de Lesneven ; il se fit ordonner prêtre en 1792 par Expilly. Il fut vicaire à Guimiliau, puis curé de Guiclan (1792). Après la Terreur, on le trouve à Loc-Eguiner-Ploudiry, dont il devient recteur au Concordat. Il y est décédé le 29 décembre 1808.

12 BAZILE Yves Marie

Né à Porspoder le 17 février 1757. Prêtre de Léon ; placé à Plouguin, il prêta le serment et fut curé constitutionnel de cette paroisse jusqu'au Concordat. Il fut ensuite recteur de Brouennou, puis de Landéda et enfin de Lanrivoaré, où il mourut le 25 janvier 1829.

13 BÉCHENNEC Jacques

Né à Recouvrance le 26 octobre 1726. Prêtre de Léon, il était aumônier de l'Intendance à Brest. Il prêta le serment et fut vicaire constitutionnel de Saint-Louis. Il décéda à Brest le 3 décembre 1804.

14 BELOEIL Louis

Né à Lanfains le 25 janvier 1763. Récollet à Cuburien, il prêta le serment et fut vicaire constitutionnel à Morlaix d'avril à octobre 1791. Il passa ensuite dans les Côtes-du-Nord où il déposa ses lettres de prêtrise au cours de la Terreur. Il reprit ensuite le ministère sacerdotal.

15 LE BERRE Hervé

Né à Plovan le 20 janvier 1751. Prêtre de Cornouaille. Placé à Plovan, puis à Plonéour. Il prêta le serment et devint vicaire constitutionnel de Plovan, puis curé de Tréogat, où il décéda le 9 novembre 1804.

16 BERTHO Mathurin

Né à Laniscat le 27 septembre 1740. Prêtre de Cornouaille. Recteur du Faouët, il y devint curé constitutionnel ; déposa ses lettres de prêtrise le 8 floréal an II (27 avril 1794). Ayant repris le ministère, il devint curé de Quimperlé et participa au synode constitutionnel d'Audrein en 1800. Entré dans le clergé concordataire, il fut nommé curé de Châteaulin, où il est mort le 9 octobre 1806.

17 BEUZIT Joseph Marie

Né à Gourin le 8 octobre 1754. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Plouné-

vézel, il fut élu curé constitutionnel de Poullaouen, où il prêta le serment en octobre 1792. Au Concordat, il se retira à Poullaouen, où il est mort le 1^{er} juin 1804.

18 **BIGEON Joseph**

Né en 1742. Capucin à Quimperlé, il prêta le serment et devint vicaire à la paroisse. Elu curé de Bannalec, il y fut fort mal reçu. Il y resta cependant jusqu'à sa mort.

19 **LE BIHAN Jean**

Né à Lopérec le 27 février 1763. Prêtre de Cornouaille. Assermenté, il fut élu curé de Lanildut. Il fut aussi vicaire à Châteaulin et à Loperhet. Au Concordat, il fut vicaire à Plonévez-Porzay, puis à Châteaulin où il rétracta son serment le 14 mars 1807. Il fut recteur de Lannédern, puis se retira à Loqueffret, où il est mort le 13 avril 1836.

20 **BILLON Louis Marie**

Né à Saint-Guen en Mur le 9 août 1737. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Beuzec-Cap-Sizun, il prêta le serment et fut curé constitutionnel de Pont-Croix. Maintenu sur place au Concordat, il y demeura jusqu'à sa mort, le 4 décembre 1820. Mais il avait attendu le 10 mars 1817 pour rétracter son serment.

21 **BIZIEN Gabriel Joseph**

Né à Kerlaz le 18 février 1762. Ordonné par Expilly en 1792, il fut vicaire à Pont-l'Abbé, puis curé de Treffiagat, enfin de Kerlaz, où il est mort le 1^{er} avril 1805, sans avoir repris le ministère après le Concordat.

22 **BIZIEN Rolland**

Né à Plougoulm le 22 février 1750. Prêtre de Léon. Recteur de Kernouès, il fut élu curé constitutionnel de Lesneven en avril 1791 ; il accepta, mais, six mois plus tard, il se rétracta et mena par la suite une vie de réfractaire. Arrêté en 1799, il fut déporté à l'île de Ré. Il mourut à Plouguin le 16 mars 1823.

23 **BIZIEN Thomas**

Né à Saint-Goazec le 22 novembre 1723. Prêtre de Cornouaille. Placé à Quimperlé (Saint-Michel), il y prêta le serment et devint ainsi vicaire constitutionnel de Quimperlé jusqu'à son décès, le 29 avril 1794.

24 **BLANCHARD Mathurin**

Né à Saint-Caradec le 6 mars 1731. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Plouguer-Carhaix, il prêta le serment le 30 janvier 1791 et devint curé constitutionnel de Carhaix. Abdicataire le 1^{er} juillet 1794, il déposa ses lettres de prêtrise. Il mourut à Carhaix le 18 mars 1800.

25 BLOCH Paul

Né à Guimiliau le 29 janvier 1747. Prêtre de Léon. Placé à Cléder, il y prêta le serment. Elu curé constitutionnel de Cléder, il y demeura jusqu'à sa mort, le 7 janvier 1794.

26 BOLLORÉ Jean Marie

Né à Concarneau le 2 juillet 1750. Prêtre de Cornouaille. Placé à Concarneau, il en fut élu curé le 27 mars 1791, après avoir prêté le serment. Il y demeura jusqu'à son décès, le 25 avril 1801.

27 BONCORS Joseph

Né à Rostrenen le 20 juin 1760. Prêtre de Cornouaille. Placé à Trébrivan, il prêta le serment et devint curé constitutionnel du lieu. En juin 1791, il fut élu curé de Cléden-Poher. Incarcéré à Rostrenen en juillet 1794 avec les assermentés de la région, il demanda à être libéré en promettant de se marier ; ce qu'il ne fit pas. Rétracté le 12 juillet 1795. Arrêté à Carhaix le 5 janvier 1798, il fut déporté à l'île de Ré et embarqué pour la Guyane. Mais le bateau qui transportait les prêtres déportés fut capturé par les Anglais, amené en Angleterre ; les prisonniers furent libérés et ramenés en France. Au Concordat, J. Boncors fut placé à Carhaix (1801), à Cléden-Cap-Sizun (1805) ; recyclé à Elliant (1807-1808), nommé vicaire à Loctudy. Il vint mourir à Rostrenen, le 13 novembre 1823.

28 BONNEFOY Antoine

Sous-prieur des Carmes à Brest. Assermenté, mourut à Brest le 1^{er} décembre 1791.

29 LE BORGNE Charles

Né à Maël-Carhaix en 1767. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Professeur au collège de Quimper de novembre 1791 à octobre 1792 (assermenté). Il se rendit ensuite dans les Côtes-du-Nord. Incarcéré à Rostrenen, il abdiqua et rendit ses lettres de prêtrise. Il reprit ensuite le ministère et, lors du Concordat, sollicita la place de desservant de Squiffiec, ce qui lui valut cette note féroce de l'évêque : « Si, pour avoir une place, il suffit d'être assermenté et ivrogne, M. Le Borgne la mérite avant toute personne. »

30 LE BOT Nicolas

Né à Plonévez-Porzay le 14 mai 1737. Prêtre de Cornouaille. Placé à Plonévez-Porzay, il prêta un serment restrictif le 6 février 1791. Mais il adhéra à l'Eglise constitutionnelle en acceptant le poste de vicaire à Locronan. Il est mort à Plonévez le 25 décembre 1797.

31 BOULBRIA René Jean

Né à Quéménéven. Prêtre de Cornouaille. Il était recteur de la paroisse Saint-

Sauveur à Quimper, prêta le serment le 23 janvier 1791, devint vicaire épiscopal d'Expilly, livra ses lettres de prêtrise le 30 avril 1794 et mourut à Quimper le 20 janvier 1797.

32 **BOULIN Jean-Marie**

Né à Plouhinec le 14 janvier 1758. Prêtre de Cornouaille. Curé de Saint-Quijeu en Plouguer, il prêta le serment à Carhaix en février 1791, fut élu curé de Ploudalmézeau, mais préféra la place de professeur au collège de Quimper. En 1792, il fut élu curé de Rostrenen. L'année suivante, il épousa Marie-Madeleine Le Pape. Il fut assassiné par des chouans à Saint-Nicodème le 28 décembre 1800.

33 **LE BOUR François**

Né à Saint-Mathieu de Quimper le 15 juin 1749. Prêtre de Cornouaille. Professeur au collège de Quimper, il prêta le serment le 23 janvier 1791. Recteur de Penhars au Concordat, il fut transféré en 1808 à Tréguennec, où il mourut le 30 mai 1815.

34 **BOURBÉ Clet**

Né à Audierne le 19 mai 1757. Prêtre de Cornouaille. Professeur au collège de Quimper, il prêta le serment le 23 janvier 1791 et fut élu curé de Ploaré deux mois plus tard. Au Concordat, il fut maintenu sur place. Il est décédé à Ploaré le 18 juin 1809.

35 **BOURDET Charles**

Né à Rennes vers 1715. Prêtre de Cornouaille. Chapelain à Saint-Mathieu de Quimper. Assermenté. Vicaire épiscopal d'Expilly. Abdiqua et remit ses lettres de prêtrise le 30 avril 1794. Décédé à Quimper le 15 octobre 1794.

36 **BOURGOUILLOT Jean Robert**

Né à Hennebont le 18 juin 1758. Moine bernardin à Langonnet. Assermenté. Exerça à Trégunc en avril 1791. Elu curé de Penhars en décembre 1791. Démissionna en mai 1792. Vicaire à Loudéac, puis curé de Plémy. Abdiqua à Loudéac le 6 février 1794. Devint greffier de la municipalité de Noyal, où il fut assassiné par les chouans le 11 novembre 1794.

37 **BOURHIS Hervé**

Né à Gouarec. Prêtre de Cornouaille. Placé à Châteaulin, il y prêta le serment et devint vicaire constitutionnel sur place. Elu curé de Plounévez-Quintin en avril 1792. Retiré à Gouarec en 1797, il rétracta son serment sous la pression des chouans.

38 **BOURLLOT Jacques**

Né à Mellionnec le 18 août 1751. Récollet à Landerneau. Assermenté. Elu

curé de Hanvec en mars 1791. Desservait Lanvoy de 1794 à 1802. Après le Concordat, on le trouve à L'Hôpital-Camfrout, puis en 1804 à Saint-Rivoal, où il est décédé le 19 mai 1805.

39 BOURZEC Louis

Né à Guerlesquin le 8 février 1738. Prêtre de Tréguier. Assermenté. Il fut vicaire à Botmel, puis, vers la fin de la Révolution, prêtre à Plouigneau. Interdit après le Concordat, il résida à Guerlesquin, puis à Plouégat-Moysan, où il est décédé en septembre 1807.

40 BRANNELLEC Jean

Né à Saint-Frégant le 30 septembre 1743. Prêtre de Léon. Assermenté, il fut élu curé de Plourin le 15 mars 1791 puis, le 20 décembre 1792, à Saint-Frégant où il est mort le 15 mai 1797.

41 LE BRAS Clet

Né à Saint-Mathieu de Quimper le 7 juin 1766. Prêtre de Cornouaille. Placé à Beuzec-Cap-Sizun, il prêta le serment et fut élu, le 15 avril 1793, curé de Pouldergat. En 1800, il était vicaire d'office à Cléden-Cap-Sizun. Il décéda à Beuzec-Cap-Sizun le 3 juin 1801.

42 LE BRAS Guillaume

Né à Plounéour-Ménez le 17 février 1763. Ordonné prêtre par Expilly en 1792. Curé de Molène, puis du Cloître-Plourin en 1794. Vicaire à Irvillac, puis à Lannéanou en 1796, à Guerlesquin en 1797-1798. Après le Concordat, il fut prêtre à Plouégat-Guerrand, puis à Saint-Jean-du-Doigt (1806-1818). Il décéda à Plounéour-Ménez le 21 juin 1821.

43 BRETON Dominique

Né à Saint-Colomban de Quimperlé le 28 septembre 1758. Bernardin de Langonnet. Assermenté au Faouët. Elu curé de Trégunc le 27 mars 1791, puis de Pont-l'Abbé le 21 décembre 1791. Abdicataire, déposa ses lettres de prêtrise le 20 décembre 1793, quitta Pont-l'Abbé et se retira au Faouët. Il ne reprit pas le ministère après le Concordat et décéda à Quimperlé le 18 septembre 1816.

44 LE BRETON Louis Marie

Né le 10 janvier 1743 à Pleyben (?). Prêtre de Cornouaille. Assermenté à Pleyben le 15 mai 1791 et élu curé de cette paroisse. Rétracté le 22 septembre 1795, il reprit du service dans l'Eglise constitutionnelle puisque, en août 1798, il recevait dans l'église de Pleyben l'évêque Audrein. Bien que nommé recteur de Dinéault en 1804, il se retira à Pleyben, où il est mort le 16 avril 1805.

45 LE BRIS Jean

Né à Plouvien le 28 février 1735. Prêtre de Léon. Assermenté à Plouvien,

il fut nommé vicaire constitutionnel de Ploumoguier en avril 1793. Il décéda à l'hospice de Brest, le 22 juin 1794.

46 LE BRIS Jean Guillaume

Né à Mur le 30 juillet 1733. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Landeleau, il prêta le serment le 22 septembre 1792. Enlevé par des chouans, il rétracta son serment et fut relâché. Mais par la suite il fut, à deux reprises, détenu par les autorités civiles. Il se retira à Châteauneuf, où il décéda le 10 août 1810.

47 LE BRIS-DUREST Paul

Né à Plougastel-Daoulas le 5 décembre 1754. Prêtre de Cornouaille. Curé de La Forêt-Fouesnant, il prêta le serment et fut élu curé de Plougastel, poste qu'il refusa pour devenir vicaire à Brest. Curé de Landivisiau au Concordat, il fut destitué en 1816. Il se retira à Plougastel, où il rétracta son serment le 14 mars 1828. Il décéda le 16 janvier 1830.

48 BROC'H Yves

Né au Drennec le 17 novembre 1758. Ordonné par Expilly en mars 1792. Il fut successivement vicaire à Arzano, à Quimperlé, au Faou (1792), puis de nouveau à Quimperlé, à Névez (1793), au Faou (1794), à Rosnoën (an VI); enfin à Trégarvan où il continua, sans pouvoirs, d'exercer après le Concordat. Il y décéda le 26 janvier 1806.

49 LE BRUN Hervé

Né à Plouénan le 4 septembre 1750. Prêtre de Léon. Placé à Plouvorn, il prêta le serment à Morlaix le 5 juillet 1791. Il fut vicaire constitutionnel à Guimiliau, Locquéholé, Sainte-Sève, puis à Saint-Michel-en-Grève (1793-1794). On le trouve ensuite à Plouénan, où il devint vicaire après le Concordat et où il décéda le 22 octobre 1829.

50 LE BRUSQ Sébastien

Né à Poullan le 16 août 1742. Prêtre de Cornouaille. Assermenté, vicaire constitutionnel à Saint-Jean de Tréboul. Rétracté le 17 septembre 1793, il fut traqué : arrêté en novembre 1795 et détenu pendant un an ; arrêté à nouveau en janvier 1798 ; déporté à Rochefort et embarqué pour la Guyane. Mais le bateau qui le transportait fut saisi par les Anglais qui débarquèrent les prêtres prisonniers à Plymouth. Il revint donc à Tréboul où il mourut le 20 janvier 1806.

51 BUHOT François Marie

Né à Plougras le 30 août 1763. Prêtre constitutionnel des Côtes-du-Nord. Elu curé de Guerlesquin en novembre 1792. Déposa ses lettres de prêtrise en avril 1794. Poursuivi par le Directoire pour troubles de l'ordre public en raison de ses déclarations contre le gouvernement et la constitution de

l'an III, il fut condamné à la déportation à l'île de Ré. Mais il réussit à faire intervenir ses protecteurs qui le firent relâcher. Il abandonna complètement l'état ecclésiastique et mourut à Plougras, le 24 février 1822.

52 CABON

Vicaire constitutionnel de Guilligomarc'h, assassiné par des chouans dans son presbytère, le 22 novembre 1794.

53 CADORET Jean-Baptiste

Né à Etables le 26 septembre 1722. Récollet au couvent de Landerneau. Assermenté et vicaire constitutionnel à Landerneau. Décédé à l'hospice, le 2 avril 1793, à 71 ans.

54 CAILL Jacques

Né à Lambézellec le 4 août 1749. Prêtre de Léon. Placé à Lambézellec, il prêta le serment et fut élu, le 13 mars 1791, curé de Plabennec, où il fut bien malheureux. Au Concordat, il fut nommé vicaire à Lambézellec. Il y rétracta son serment, le 28 mai 1817, et y mourut le 20 septembre 1825.

55 CALVEZ Hervé

Né à Saint-Nic le 14 juillet 1760. Prêtre de Cornouaille. Assermenté, il fut vicaire constitutionnel de Plogonnec, puis curé de Meilars (1792-1795). En 1797, il devint curé de Saint-Nic où il décéda le 11 juin 1802.

56 LE CAM Noël

Né à Pluguffan le 10 mai 1760. Ordonné par Expilly en 1793. Vicaire constitutionnel à Pluguffan, il y demeura après le Concordat et y mourut le 11 février 1808.

57 CANAFF François

Curé constitutionnel de Saint-Yvi, assassiné par des chouans le 2 mai 1796. Ce prêtre est mal identifié. Il s'agit très probablement de François Canaff, de Glomel, élève en classe de seconde au collège de Quimper en 1787, et qui aurait donc normalement terminé ses classes au collège en 1790. Il s'agirait, dans ce cas, d'un prêtre ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Mais où et par qui ?

58 CARADEC-KERDREIN Corentin

Né à Edern le 15 mai 1753. Carme à Rennes. Assermenté à Quimper le 23 janvier 1791. Vicaire à Plabennec, puis élu curé de Plougastel-Daoulas le 22 mai 1791. Il y resta jusqu'au Concordat. Son parcours ultérieur fut assez accidenté : recteur de La Forêt-Landerneau, prêtre à Edern, recteur de Leuhan en 1806, interdit en 1819, recyclé à Saint-Goazec en 1819-1820, entré au diocèse de Vannes, décédé à l'hospice de Quimper le 26 avril 1827.

59 CARIOU François Marie

Né à Quimper le 28 novembre 1769. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Vicaire à Plouguerneau en mars 1792, puis à Tréflez; curé de Plougar. De juillet 1793 à la fin de la Révolution, il fut curé de Plouider. Il signait « prêtre sans-culotte de Plouider ». Nommé recteur de Tréguennec au Concordat, il y décéda le 10 septembre 1810.

60 LE CARO Hervé

Né à Pont-Croix le 2 septembre 1771. Ordonné par Expilly. Curé d'office d'Ouessant de 1792 à 1802. Au Concordat, il fut nommé recteur de Lanvern où il est mort le 18 avril 1808.

61 CARRÉ Yves

Né à Saint-Michel-en-Grève le 2 novembre 1758. Prêtre de Tréguier. Assermenté. Curé constitutionnel de Saint-Jean-du-Doigt. Retiré sur place après le Concordat.

62 CAUGANT Corentin

Né à Edern le 15 février 1727. Prêtre de Cornouaille. Assermenté à Gouesnac'h le 23 janvier 1791. Curé constitutionnel de Gouesnac'h, où il est décédé le 11 mars 1799.

63 CAUZEUR Robert Fleury

Né à Lorient en 1745. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Spézet, a prêté le serment, qu'il rétracta le 7 juin 1795. Après un temps d'incarcération, il résida à Carhaix, où il est mort le 28 décembre 1800.

64 CAVELLAT Yves

Né à Elliant le 29 avril 1744. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Kernével, il prêta le serment. Il fut assassiné dans son presbytère par des chouans le 17 octobre 1795.

65 CÉVAER Yves

Né à Rumengol le 18 juin 1749. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle le 19 mars 1791. Vicaire à Irvillac, puis à Crozon (1791). Vicaire à Meilars (an IV); vicaire à Daoulas. Vicaire à Rumengol (an VI). Au Concordat, prêtre interdit à Rumengol. En 1809, chargé de Saint-Rivoal, où il est mort le 5 mai 1816.

66 CHANSY Félix

Né à Saint-Goazec le 11 novembre 1765. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Vicaire à Quimper, à Pleyben (1791), à Sizun (1792). Elu curé de Lesneven en mai 1792, élection annulée. Elu curé de Lampaul-Guimiliau en

août 1792. Au Concordat, vicaire à Querrien, à Riec, à Crozon, où il est mort le 27 décembre 1810.

67 CHARLES Guillaume

Né à Saint-Thégonnec le 19 avril 1761. Récollet à Cuburien. Assermenté à Saint-Thégonnec en février 1791. Curé de Plouzévédé, puis de Plounéour-Ménez (1792). Au Concordat, prêtre à Saint-Martin-des-Champs, à Saint-Thégonnec, à Cléden et Primelin, à Brasparts, Plonévez-du-Faou, Châteauneuf, à Saint-Thégonnec (interdit), à Plounéour-Ménez, Saint-Hernin, Saint-Thégonnec et Laz, où il est décédé le 9 février 1828.

68 CHARPENTIER François

Né à Quimper (Saint-Mathieu) le 30 mars 1720. Gardien du couvent des Cordeliers de Quimper. Assermenté à Audierne en octobre 1792. Au Concordat, retiré à Quimper, où il est mort le 18 septembre 1804.

69 CHAUVIÈRE René

Dominicain de Morlaix. Assermenté. Vicaire à Morlaix de mai à septembre 1791, puis quitta le Finistère.

70 CLASTROU Yves

Né à Trélévern le 12 juin 1740. Prêtre de Tréguier. Était interdit à Lannéanou. Assermenté, vicaire constitutionnel de Lannéanou, puis de Pleyber-Christ (avril-juin 1791); curé de Botsorhel (1791-1802). Au Concordat, prêtre de Plouégat-Moysan, puis vicaire à Ergué-Gabéric, où il est décédé le 23 juillet 1811.

71 LE CLECH Pierre

Né à Plounévez-Quintin vers 1750. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Saint-Thurien, prêta le serment restrictif en janvier 1791 et fut quelque temps curé constitutionnel. Il a dû se rétracter, car, en 1796, il était détenu à Quimperlé comme insermenté. Il décéda à Kernével le 23 décembre 1797.

72 CLOAREC Guillaume

Né à Motreff le 1^{er} mars 1751. Récollet à Lorient. Assermenté, vicaire à Saint-Hernin (1793), puis à Motreff. Rétracté le 1^{er} avril 1795. Au Concordat, recteur de Plouguer, où il décéda le 25 décembre 1808.

73 LE COANT Jean

Né à Scrignac le 22 mars 1745. Prêtre de Cornouaille. Placé à Scrignac, il prêta le serment et fut élu curé de Scrignac le 29 juillet 1792. Plus tard, il fut curé de Lannéanou, puis du Cloître-Plourin (1796). Au Concordat, prêtre à Scrignac, Briec, Poullaouen, Plouyé, où il est mort le 2 septembre 1827.

74 COATMEN Rolland

Né à Ergué-Gabéric le 13 avril 1745. Prêtre de Cornouaille. Placé à Quéménéven, il prêta le serment en deux étapes (1791 et 1792), et fut élu curé d'Ergué-Gabéric en juin 1792. Après la Terreur, il revint à Quéménéven qu'il desservit jusqu'au Concordat. Il fut alors nommé recteur du Quilliou, mais décéda à Quéménéven le 8 février 1804, avant de rejoindre son poste.

75 LE COEDIC Joseph

Né à Saint-Mayeux en 1749. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Plomodiern, il prêta le serment et devint curé constitutionnel de la paroisse jusqu'en novembre 1791. Il fut élu curé de Saint-Mayeux, où il mourut le 11 novembre 1793.

76 COLIN François

Né à Merléac le 2 novembre 1752. Prêtre de Cornouaille. Chanoine de la collégiale de Carhaix, il prêta le serment et devint vicaire à Carhaix. Le 1^{er} juillet 1794, il abdiqua le sacerdoce et remit ses lettres de prêtrise. Mais il reprit le ministère dans les Côtes-du-Nord après la Terreur, et mourut à Merléac le 26 mars 1804.

77 COLIN Pierre

Né à Pleyben le 26 mai 1753. Prêtre de Cornouaille. Placé à Logonna-Daoulas, il prêta le serment, fut vicaire, puis curé de Logonna (1792-1793); vicaire à Roscanvel (1796-1797), à Plonéour (1798), à Penmarc'h (1799), à Plogonnec (1800). Après le Concordat, il fut placé à Logonna et Plonéour. Il quitta ensuite le diocèse.

78 COMBRUN Jean-Louis

Né à Coutances le 15 mai 1763. Prêtre de Coutances. Aumônier de Marine à Brest, il prêta le serment et fut, pendant toute la Révolution, vicaire à Saint-Louis. Au Concordat, il fut affecté à Recouvrance. En 1808, il fut interdit et chassé du diocèse.

79 CONAN Jean

Né à Plourac'h en 1742. Prêtre de Cornouaille. Assermenté à Saint-Thurien, il servit dans l'Eglise constitutionnelle à Saint-Thurien, Rosporden, Melgven, Plonéour. Après le Concordat, il rejoignit les Côtes-du-Nord et décéda à Plourac'h le 14 avril 1804.

80 LE COQ Guénolé

Né à Concarneau le 4 septembre 1771. Ordonné par Expilly en 1793, il fut vicaire à Lanriec (1793-1794) puis à Plonévez-Porzay, où il se maintint après le Concordat et décéda le 1^{er} mai 1804.

81 CORFDIR François

Né à Saint-Martin de Morlaix le 21 janvier 1723. Ordonné par Expilly en 1792. Il fut vicaire à Morlaix, puis curé de Locquéholé (1793). En 1800, il était vicaire à Ploujean. Au Concordat, il se retira à Morlaix, où il est mort le 30 juillet 1805.

82 COROLLER Rolland

Né à Landudec le 7 décembre 1756. Prêtre de Cornouaille. Placé à Ploéven, il prêta le serment le 30 janvier 1791 et fut élu curé de Landudec où il se maintint jusqu'au Concordat. Bien que nommé recteur de cette paroisse en 1803, il dut quitter les lieux en raison de l'hostilité de la population. Il résida à Plozévet (1806), puis à Tréboul (1808), où il décéda le 13 juillet 1809.

83 LE CORRE Henri

Né le 22 juin 1753. Sans doute prêtre de Tréguier. Assermenté et curé constitutionnel de Ploulec'h. Après avoir livré ses lettres de prêtrise, il vint à Landerneau où on le trouve en septembre 1797.

84 LE CORRE Jean-Pierre

Né à Landerneau (Saint-Thomas) le 11 septembre 1745. Prêtre de Léon. Il était aumônier de l'hôpital de Landerneau lorsqu'il prêta le serment le 23 janvier 1791. Curé de Plougonvelin, puis de L'Hôpital-Camfrout, il revint à Plougonvelin jusqu'à la fin de la Révolution. En 1803, il fut nommé recteur de Logonna-Daoulas, où il mourut le 11 janvier 1813.

85 COTTY François

Né à Morlaix (Saint-Melaine) le 20 novembre 1747. Prêtre de Tréguier. Assermenté. Curé de Plougonven en mars 1791. Il rétracta son serment en cours de Révolution. Attaché à l'église Saint-Melaine, il décéda à Morlaix le 9 décembre 1807.

86 COUPE Georges

Né en 1756. Augustin de la communauté de Carhaix. Assermenté à Carhaix le 30 janvier 1791 ; vicaire dans cette paroisse, puis à Saint-Pol en novembre 1791, à Plouénan en janvier 1792, et ensuite à Taulé. Quitta le Finistère pour le Morbihan en avril 1793. Il remit ses lettres de prêtrise à Noyal.

87 COUSSAIS Benjamin

Né à Brest le 22 novembre 1721. Récollet à Notre-Dame-des-Anges à Landéda. Assermenté, vicaire à Landerneau. On le trouve à Lampaul en l'an II.

88 LE COZ Claude

Né à Plonévez-Porzay le 22 décembre 1740. Prêtre de Cornouaille. Principal au collège de Quimper. Assermenté le 23 janvier 1791. Elu évêque d'Ille-et-

Vilaine le 28 février 1791. Archevêque de Besançon au Concordat. Mort à Villevieux (Doubs) le 3 mai 1815.

89 LE COZ Jean

Né à Landudal le 26 janvier 1756. Prêtre de Cornouaille. Assermenté. Vicaire épiscopal d'Expilly et supérieur de son séminaire. Livre ses lettres de prêtrise le 30 avril 1794. Membre du « presbytère », vicaire épiscopal d'Audrein. Nommé curé de Carhaix au Concordat, rétracta son serment le 17 octobre 1817. Fonda en 1822 le petit séminaire de Pont-Croix, où il est décédé le 10 janvier 1845.

90 LE CRENN François

Né à L'Hôpital-Camfrout vers 1730. Prêtre de Cornouaille. Desservant du prieuré de L'Hôpital, il prêta le serment le 30 janvier 1791, fut élu curé de Hanvec, où il décéda le 17 avril 1793.

91 CUDENNEC Charles

Assermenté à Plougasnou le 9 octobre 1791. Vicaire constitutionnel de cette paroisse.

92 LE CUZIAT Joseph

Né à Tréguier le 26 octobre 1746. Récollet. Assermenté. Vicaire constitutionnel à Botsorhel.

93 DAGORN Guillaume

Né à Primelin le 14 mars 1763. Prêtre de Cornouaille. Assermenté, devint curé constitutionnel d'Audierne. Au Concordat, recteur de Tréméoc, puis vicaire de Poullan résidant à Tréboul (1806), enfin recteur de Primelin (1807), où il est mort le 2 mars 1808.

94 DAGORN Jean Joseph

Récollet. Vicaire constitutionnel à Riec.

95 DAVEAU Pierre

Né à Tours le 13 juin 1751. Bénédictin à Sainte-Croix de Quimperlé. Assermenté, il exerça un peu le ministère sacerdotal à Quimperlé, mais fut aussi instituteur, secrétaire de mairie, puis de sous-préfecture à Quimperlé. Vicaire à Saint-Louis de Brest en 1806, il obtint de l'évêque l'autorisation de quitter le diocèse pour entrer dans un monastère. Mais on n'a pas trouvé le monastère où il serait entré.

96 DAVID Jean Michel

Né à Guingamp le 16 août 1765. Prêtre de Tréguier. Assermenté. Vicaire à Saint-Martin de Morlaix, puis curé de Plouégat-Guerrand. Interdit au

Concordat pour insoumission, il devint percepteur et rompit avec le clergé (1818-1841). Réconcilié en 1841, il est mort à Garlan le 29 septembre 1844.

97 DAVID Yves

Né à Landrévarzec le 27 janvier 1753. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Gouézec. Assermenté, devint curé constitutionnel de la paroisse. Fusillé par des chouans dans son presbytère le 18 juin 1795.

98 DEFORGES Jean-Baptiste

Né vers 1720. Bernardin au Relec. Assermenté. Vicaire à Morlaix, où il est décédé en l'an III à l'hospice.

99 DEMEURE Louis

Né à Locronan le 1^{er} avril 1762. Ordonné par Expilly en 1791. Vicaire à Bohars (1791-1794). Livra ses lettres de prêtrise le 24 juillet 1794. Reprit le ministère à Lambézellec. Interdit par le « presbytère ». Prêtre à L'Hôpital-Camfrot (1797-1798). Au Concordat, interdit à Plonévez-Porzay, puis placé à Spézet, enfin à Kerfeunteun, où il est mort le 21 mars 1813.

100 DEMIZIT Jean-Baptiste

Né à Douarnenez le 24 juillet 1755. Prêtre de Cornouaille. Bachelier en théologie. Recteur de Clohars-Fouesnant. Assermenté, devint curé constitutionnel de la paroisse. Au Concordat, recteur de Poullan, où il est mort le 13 décembre 1818.

101 DENIEL Guillaume

Né le 29 juillet 1736 à Irvillac. Prêtre de Cornouaille. Interdit à vie à Irvillac. Assermenté. Vicaire à Irvillac en 1792. Puis curé de Saint-Eloy (1792-1802). Au Concordat, retiré à Irvillac.

102 LE DENMAT Jean-Marie

Né à Saint-Mathieu de Morlaix le 2 février 1754. Dominicain à Morlaix. Assermenté. Vicaire à Saint-Pol en août 1791. Ensuite vicaire à Taulé, curé à Batz, curé au Ponthou. On le trouve à Callac en 1797.

103 LE DENMAT Mathurin

Né à Saint-Guen en Mur le 24 février 1736. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Tréméoc. Assermenté, élu curé de Trégunc le 12 décembre 1791. Décédé à Concarneau le 24 janvier 1799.

104 DEROUET Jean-Marc

Né à Concarneau le 7 février 1767. Ordonné par Jacob, évêque des Côtes-du-Nord, à Trémuson le 14 mars 1793. Vicaire à Moëlan. Rétracté le 17 septembre 1795. Au Concordat, recteur de Baye (1806), de Nizon (1809), de Tréméven (1816), de Moëlan (1817), où il est mort le 19 août 1818.

105 DERRIEN Maurice

Né à Saint-Melaine de Morlaix en 1735. Prêtre de Tréguier. Recteur de Sainte-Croix de Guingamp. Assermenté. Elu curé de Morlaix le 27 mars 1791.

106 DEVALLAN Thomas

Né à Saint-Mayeux. Prêtre de Cornouaille. Vicaire à Moëlan. Assermenté. Etais à Briec en avril 1791.

107 DHERVÉ Guillaume

Né à Telgruc le 2 avril 1738. Prêtre de Cornouaille. Placé à Daoulas, prêta le serment et devint curé constitutionnel de cette paroisse. Semble avoir été aussi vicaire à Roscanvel. En l'an IV, il était curé d'Argol, où il est mort le 22 décembre 1802.

108 DIOURON Jean-Baptiste

Né à Quimper le 12 mars 1758. Prêtre de Cornouaille. Curé de Saint-Jean-Trolimon, il prêta le serment et fut élu curé de Combrit le 27 mars 1791. Abdicataire le 4 février 1794. Marié à Quimper avec Marie-Françoise Mirat-Parisot. Instituteur à Combrit (1795), à Quimper (1798). Décédé à Kerfeunteun le 16 avril 1831. Il avait demandé et obtenu sa réconciliation.

109 DIQUELOU Pierre

Né à Combrit le 11 avril 1734. Prêtre de Cornouaille. Assermenté à Combrit le 17 avril 1791. Vicaire constitutionnel à Combrit, puis à Dinéault en 1793. Livra ses lettres de prêtrise le 5 mai 1794. Reprit le ministère à Tréméoc. Au Concordat, il se retira à Combrit, où il est mort en juin 1805.

110 DONNART Jacques

Né à Goulien le 1^{er} septembre 1755. Prêtre de Cornouaille. Assermenté à Briec le 3 juillet 1791. Vicaire constitutionnel à Quilinen. Rétracté le 17 août 1795. Au Concordat, prêtre à Gourlizon, où il est mort le 1^{er} septembre 1803.

111 DONNART Paul

Né à Goulien le 22 décembre 1765. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle en 1791. Vicaire à Saint-Pol (1792), puis à Mahalon (1792-1794). Au Concordat, recteur de Goulien. Rétracté le 4 juin 1817. Décédé à Goulien le 3 mai 1819.

112 LE DRÉAU Jean-Baptiste

Capucin. Assermenté à Quimperlé.

113 DUMAY Antoine

Né à Quimper le 18 mars 1738. Prémontré de Beauport. Recteur de Goudelin.

Assermenté, il fut élu curé de Saint-Pol-de-Léon le 18 avril 1791. En mars 1796, il quitta Saint-Pol pour Lannion. Il fut ensuite à Brélévenez (1798), à Bégard. Au Concordat, il se retira à Quimper où il est mort le 7 septembre 1803.

114 DUVAL (Ulfien...) Jacques

Né à Saint-Renan le 20 juin 1750. Prêtre de Léon. Recteur de Tréouergat, il prêta le serment et fut élu curé de Milizac. Au Concordat, prêtre à Crozon, puis à Plogonnec; décédé à Quimper le 5 novembre 1806.

115 ESLIEN Joseph

Né le 7 mai 1751 à Saint-Agathon. Récollet à Cuburien. Assermenté le 14 février 1791, il fut élu curé de Taulé. Il décéda à Morlaix le 8 avril 1794.

116 EXPILLY Louis-Alexandre

Né à Brest le 24 février 1742. Prêtre de Léon. Recteur de Saint-Martin-des-Champs. Membre de l'Assemblée constituante. Elu évêque du Finistère le 2 novembre 1790. Guillotiné à Brest le 22 mai 1794.

117 FAGON Jacques

Né à Lambézellec le 18 février 1758. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle le 22 mars 1792. Curé de Guissény, puis de Plougar. Vicaire à Saint-Marc, où il décéda le 20 octobre 1798.

118 FALHER Olivier

Né à Canihuel le 19 mars 1765. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Vicaire à Duault, professeur au séminaire de Quimper, curé du Faou, puis de Mahalon. Marié à Quimper avec Marie-Charlotte Le Hars. Abdicataire en 1794. Réconcilié en 1806.

119 FAVENNEC Jean-Joseph

Né à Pleyben le 17 février 1756. Prêtre de Cornouaille. Curé de Collorec, il prêta le serment. Elu curé de Saint-Hernin. Après la Terreur, il fut vicaire à Châteaulin, puis curé du Faou. Au Concordat, recteur de La Roche-Maurice, où il décéda le 27 août 1806.

120 FEILLA Louis

Né à Kerien en Bothoa en 1766. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Professeur au collège de Quimper, puis curé de Poullan. Abdicataire en 1794. Marié avec Jeanne Josèphe Girard. Secrétaire de mairie à Quimper, réconcilié et sécularisé en 1804. Décédé à Quimper le 8 août 1806.

121 LE FÈVRE Jean-François

Né le 11 avril 1754. Prêtre de Tréguier. Curé de Saint-Melaine, prêta le serment

le 6 février 1791. Elu curé de Pleyber-Christ en mars 1791. Il quitta cette paroisse en janvier 1794 et abdiqua à Guingamp le 17 juillet 1794. Il décéda à Guingamp le 19 juin 1799.

122 FILY Guillaume

Né à La Forest en 1748. Prêtre de Léon. Placé à Pencran, il prêta le serment, fut vicaire constitutionnel à Ploudiry, puis à Tréflévénez (1793). Il décéda à Landerneau en 1796.

123 LE FLOCH Guillaume

L'identité de ce prêtre est incertaine. Il s'agit probablement d'un prêtre de Cornouaille né à Lothey le 16 février 1739. Assermenté à Châteaulin le 30 janvier 1791. Vicaire constitutionnel à Arzano, Briec, Trégarvan où il décéda au cours de l'an VI. Un autre Guillaume Le Floc'h existait en 1790, qui était dominicain à Morlaix et dont on ne connaît pas le destin ultérieur. Il pourrait y avoir confusion entre l'un et l'autre.

124 LE FLOCH Laurent

Né à Guidel le 28 mars 1762. Prêtre de Vannes. Ce prêtre eut un destin étonnant. Après avoir prêté le serment, il exerça dans l'Eglise constitutionnelle, pendant quatre mois à Quimperlé; pendant deux ans à Gestel. Mais il rétracta son serment et, de ce fait, fut arrêté et guillotiné à Vannes le 22 mars 1796.

125 FOREST Olivier

Né à Plouarzel le 13 janvier 1757. Prêtre de Léon. Assermenté à Plouarzel, il en fut élu curé en mars 1791. Il décéda peu après le 29 juin 1791. On ne sait s'il s'était rétracté.

126 FOUGEROLLE René

Né à Mayenne le 12 septembre 1740. Bénédictin de Saint-Melaine de Rennes. Assermenté. Vint à Gourin en 1792, puis à Quimperlé, où il fut surtout vicaire constitutionnel jusqu'en l'an VI. Il retourna alors à Mayenne, où il décéda le 6 juin 1801.

127 LE FRANC Hervé

Né à Quimper (Saint-Sauveur) le 8 décembre 1759. Prêtre de Cornouaille. Etant recteur du Saint-Esprit à Quimper, il prêta le serment et fut élu curé de Moëlan. A la suite d'une attaque des chouans sur son presbytère, il rétracta son serment le 17 septembre 1795. Devenu clandestin, il fut arrêté et incarcéré à Brest en mars 1796, puis à Quimper, d'où il s'évada le 17 novembre 1797. Caché entre Quimper et Concarneau, il décéda le 24 mai 1799 et fut inhumé par Guillaume Le Guellec qui était, lui aussi, un rétracté caché.

128 FROLLO DE KERLIVIO Yves

Né en 1732. Carme de Rennes. Assermenté. Il était vicaire à Guengat au cours des ans V et VI. Il y prêta le serment de haine. Au Concordat, retiré à Quimper, où il mourut le 4 novembre 1805.

129 LE FROUT François

Né à Saint-Melaine de Morlaix le 21 avril 1739. Ancien avocat, ordonné dans l'Eglise constitutionnelle, il fut curé d'office de Lannilis, puis de Plou-zévéde (1792), ensuite de Saint-Thégonnec (1793). Après un passage à Morlaix, il revint à Saint-Thégonnec jusqu'au Concordat. Retiré à Morlaix, il y mourut le 18 avril 1807.

130 LE GAC Jean

Né au Juch le 17 septembre 1758. Prêtre de Cornouaille. Aumônier des Ursulines de Quimper, il prêta le serment et devint vicaire épiscopal d'Expilly. Abdicataire en avril 1794, il reprit ensuite le ministère. Chanoine titulaire au Concordat, il mourut à Quimper le 25 décembre 1806.

131 LE GAL DES GARENNES Yves

Né à Lanmeur le 28 mars 1735. Prêtre de Dol. Interdit en 1790, il prêta le serment et fut curé constitutionnel de Lanmeur pendant toute la période révolutionnaire. Il décéda à Lanmeur le 6 mai 1808.

132 LE GALL Clet

Né à Beuzec-Cap-Sizun le 14 octobre 1745. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Plogoff, il prêta le serment et fut élu curé de Plouhinec. Il abdiqua en 1794 et demeura à Plouhinec, exerçant le métier de menuisier. Il se retira ensuite dans sa famille à Beuzec où il resta boudier jusqu'en 1806. Il devint alors vicaire à Plonévez-Porzay, rétracta son serment le 19 avril 1812 et fut nommé quinze jours plus tard recteur de Penmarc'h où il est mort le 30 mars 1825.

133 LE GALL Barthélemy

Né à Batz le 26 mars 1756. Prêtre de Léon. Placé à Plounévez, il prêta le serment et fut élu curé de Plouguerneau en mai 1791. Curé de Batz en novembre 1792, de Plounévez en janvier 1793. Au Concordat, il fut recteur de Henvic, puis de Penmarc'h (1807). En avril 1812, il entra dans le diocèse de Saint-Brieuc.

134 LE GALL François

Né à Plozévet le 5 janvier 1740. Prêtre de Cornouaille. Placé à Poullan, il prêta le serment, devint vicaire constitutionnel de la paroisse, puis de Guiler (1793), où il est mort le 31 juillet 1795.

135 LE GALL Jean-François

Né à Plouarzel le 20 septembre 1742. Prêtre de Léon. Assermenté à Lambézellec dont il devint curé constitutionnel. Il décéda à Guipronvel le 5 août 1807. Il y était recteur depuis 1806.

136 LE GALL Mathurin

Né à Peumerit le 26 janvier 1743. Prêtre de Cornouaille. Assermenté à La Forêt-Fouesnant, il devint vicaire à Ergué-Gabéric, puis de nouveau à La Forêt. Retiré à Fouesnant, il y mourut le 11 décembre 1805.

137 LE GALL Michel

Né à Plougastel le 29 juillet 1736. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Quéménéven, prêta le serment et resta sur place jusqu'en 1795. Retiré ensuite à Plougastel, il y décéda le 2 juillet 1805.

138 LE GALL Ursin

Né au Drennec le 29 mai 1763. Prêtre de Léon. Assermenté, il fut successivement professeur au collège de Quimper, curé de Ploudiry (1791), puis de Plounéour-Trez (1792), où il se maria le 22 avril 1794, avec Renée Le Veyer. Réconcilié en 1806, il fut juge de paix à Lesneven où il décéda le 9 juin 1821.

139 LE GALL Yves

Né à Sizun le 16 février 1723. Prêtre de Léon. Assermenté, il fut curé de Guimiliau (1791), puis de Landivisiau (1792). Il décéda le 14 avril 1806 à Landivisiau, où il s'était retiré.

140 LE GENDRE Yves

Né à Recouvrance le 16 mai 1758. Prêtre de Léon. Assermenté, il fut vicaire à Guipavas et à Brest. Décédé le 9 octobre 1801.

141 GENDROT Pierre

Né à Coesme (près de La Guerche) en 1758. Bénédictin à Saint-Mathieu. Assermenté. Curé constitutionnel de Saint-Renan le 17 juin 1791. Retourna dans son pays natal le 31 mai 1792. Décédé curé de Saint-Aubin-du-Cormier le 31 décembre 1816.

142 GIGOU Charles

Cordelier de Quimper. Assermenté le 23 janvier 1791. Vicaire constitutionnel à Concarneau, parti ensuite à Lorient.

143 LE GLÉAU Claude

Né à Plougastel le 22 août 1729. Prêtre de Cornouaille. Assermenté, élu curé de Gouesnou en 1791. Décédé à Gouesnou le 4 décembre 1800.

144 GLOAGUEN Corentin

Né à Plogastel le 12 décembre 1749. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Telgruc. Assermenté, resta sur place comme curé constitutionnel jusqu'au 5 octobre 1792. Revint à sa paroisse natale de Plogastel. Curé de Plonéis, puis de Plogastel (1792) jusqu'au Concordat. Retiré à Plogastel, il y mourut le 18 juillet 1810.

145 GLOAGUEN Jean-Joseph

Né à Glomel le 13 juillet 1752. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Clédén-Cap-Sizun. Assermenté, resta sur place. Plus ou moins rétracté en 1795. Muté à Esquibien (1810), il y décéda le 7 mars 1813.

146 GLOAGUEN Joseph

Né à Glomel en 1749. Prêtre de Cornouaille. Placé à Clédén-Cap-Sizun, il prêta le serment et fut élu curé de Primelin en avril 1791. En août de la même année, il se rendit à Plévin où il était élu curé. C'est là qu'il décéda au cours de l'année suivante.

147 GLORIA Alain

Né à Plouescat le 18 février 1771. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle en sortant de la classe de troisième au collège. Vicaire au Faou. Au Concordat, il fut recyclé à Plomelin, où il mourut le 3 janvier 1806.

148 GOARANT François

Né à Melgven le 28 mai 1763. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Vicaire à Hanvec, puis curé de Plougoulm de décembre 1792 à juin 1794. Placé ensuite à Locmélar, à Quimperlé, où il fut frappé d'interdit au Concordat. Rétracté en 1807, recyclé à Berrien en 1808, il fut nommé vicaire à Loctudy (1813-1820), puis à Crozon (1821-1822) et enfin à Briec, où il est mort le 8 mai 1824.

149 GOASGUEN Jean

Né à Logonna-Quimerch. Prêtre de Cornouaille. Recteur de la Chandeleur à Quimper. Assermenté, devint vicaire épiscopal d'Expilly. Abdicataire le 30 avril 1794. Décédé à Quimper le 22 avril 1798.

150 GOASGUEN Louis

Né à Logonna-Quimerch le 2 août 1738. Prêtre de Cornouaille. Placé à Logonna, prêta le serment. Vicaire à Saint-Ségal. Décédé à Logonna en 1804.

151 LE GOFF René

Né à Plouaret le 4 février 1766. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Placé dans les Côtes-du-Nord, il fut détenu à Tréguier en 1794, mais refusa d'abdiquer la prêtrise. Il était à Clohars-Fouesnant vers la fin de la période

révolutionnaire. Rétracté en 1803, il demanda et obtint sa réhabilitation, et fut nommé recteur de Bégard.

152 GOMAIRE Jean-René

Né à Lorient le 1^{er} novembre 1745. Prêtre de Vannes. Interdit par son évêque, il devint chapelain du manoir de Kerivon près de Landerneau. Assermenté, il fut choisi par Expilly comme vicaire épiscopal en 1791. Membre du conseil général du Finistère, il fut élu à la Convention, où il vota contre la mort du roi. Soupçonné d'intelligence avec les girondins, il fut arrêté le 21 mai 1793, mais libéré en août et réintégré à la Convention. Il fut élu député aux Cinq-Cents, ne revint pas dans le Finistère, se maria et s'établit au Bugue (Dordogne), où il mourut le 16 mai 1805.

153 GORAGUER Yves

Né à Goulien le 15 mars 1749. Prêtre de Cornouaille. Placé à Plogonnec, il prêta le serment le 6 février 1791 et fut élu curé de Briec, où il fut assassiné par les chouans le 16 juin 1795.

154 LE GORGEU Pierre

Né à Quimper (Saint-Julien) le 29 mars 1737. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Clohars-Carnoët, assermenté le 29 janvier 1791. Décédé à Clohars le 21 septembre 1800.

155 GOURVÈS Jacques

Né à Dirinon le 13 janvier 1771. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Vicaire à Dirinon. Résida ensuite à Daoulas, à Plougastel. Au Concordat, recteur de Saint-Divy. En recyclage à Scaër (1806), où il resta comme vicaire. Fit sa rétractation solennelle le 22 décembre 1816. Décédé à Scaër le 1^{er} novembre 1825.

156 GRASCŒUR René

Né à Saint-Bihy le 19 septembre 1748. Prêtre de Cornouaille. Recteur d'Esquibien, il prêta le serment, se rétracta, rétracta sa rétractation. Un document le qualifie de « réfractaire assermenté ». En 1800, il participa au synode de l'évêque Audrein. Nommé recteur de Plouhinec au Concordat, il demeura à Esquibien où il est mort le 14 août 1807.

157 GROSVALET Paul

Né à Locmélard en 1733. Prêtre de Léon. Assermenté le 20 mars 1791, il devint vicaire constitutionnel à Locmélard, où il décéda le 3 mars 1796.

158 LE GUELLEC Guillaume

Né à Poullan le 24 octobre 1762. Prêtre de Cornouaille. Assermenté, il fut vicaire à Crozon (1791-1792), puis à Saint-Renan. Curé constitutionnel de

Peumerit d'octobre 1792 à 1800. Il passa les quinze dernières années de sa vie en soins à l'hospice de Quimper, où il mourut le 22 février 1815.

159 LE GUELLEC Guillaume Alexandre

Né à Poullan le 8 décembre 1757. Demi-frère du précédent. Prêtre de Cornouaille. Assermenté, vicaire constitutionnel au Juch, puis à Ouessant. Curé de Plovan (1792). Rétracta son serment à Plovan le 12 avril 1795. Arrêté, incarcéré, puis libéré en juillet 1797. Arrêté à nouveau deux mois plus tard, s'évada de la prison de Quimper et resta caché jusqu'au Concordat. Il fut alors vicaire à Trégunc, à Elliant (1805); recteur de Tourc'h (1809), puis de Laz (1810), où il décéda le 24 novembre 1820.

160 GUERNIGOU Fiacre

Né à Plougasnou le 12 octobre 1748. Capucin à Audierne. Assermenté. Vicaire à Guiler, puis à Saint-Honoré. Rétracté en 1795. Détenu au cours des ans III et IV. Au Concordat, prêtre à Plougasnou, puis à Plourin-Morlaix, où il est mort le 23 avril 1824.

161 GUIHARD-DUVERGÉ Pierre

Né à Douarnenez le 23 janvier 1749. Prêtre de Cornouaille. Assermenté à Pont-Croix dont il devint, jusqu'au Concordat, le vicaire constitutionnel. Il se maintint ensuite sur place et décéda à Pont-Croix le 4 juin 1809.

162 GUILLAUME Jean-Baptiste

Né à Maël-Pestivien en 1742. Professeur au collège de Quimper, il prêta le serment le 23 janvier 1791. Il devint principal du collège au départ de Claude Le Coz, fut compromis dans l'affaire des girondins, fut détenu à Landerneau et libéré le 26 novembre 1793. Il décéda à Quimper le 24 juillet 1796.

163 GUILLEMOT Guillaume

Né le 7 janvier 1767 à Landévennec (?). Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Il fut vicaire à Landévennec. Sa signature figure sur le document d'adhésion des constitutionnels au Concordat.

164 GUILLERMOU Jean-Corentin

Né à Fouesnant le 10 mars 1738. Prêtre de Cornouaille. Assermenté, il fut élu curé de Plobannalec en décembre 1791 : il y resta jusqu'en 1802. Il se retira à Fouesnant, où il est mort le 18 décembre 1811.

165 GUILLOU Jean-Marie

Né à Pleyben le 21 décembre 1758. Prêtre de Cornouaille. Assermenté, devint curé de Saint-Ségat où il fut assassiné par les chouans le 17 juin 1795.

166 GUILLOU Jean-Marie

Né à Quimper (Chandeleur) le 13 décembre 1759. Prêtre de Cornouaille. Diacre du chapitre, il prêta le serment et fut pendant quelque temps professeur au collège. On perd ensuite sa trace.

167 GUILLOU Joseph

Né à Châteauneuf le 12 mai 1738. Fut jésuite, puis entra dans le clergé de Cornouaille. Placé à Châteauneuf, il prêta le serment et y resta comme vicaire. Rétrecté en 1795, il fut, de ce fait, plusieurs fois arrêté. Il décéda à Châteauneuf le 30 mars 1800.

168 GUINO Jacques

Né à Guingamp le 19 juin 1734. Prêtre de Cornouaille. Recteur d'Elliant, il fut élu député du clergé aux états généraux. Il prêta le serment devant l'Assemblée le 27 décembre 1790. Il revint à Elliant. Après la Terreur, il devint membre du « presbytère », et plus tard, vicaire épiscopal d'Audrein. Curé de Recouvrance au Concordat, il y décéda le 26 septembre 1807.

169 GUYOMARC'H Hervé

Né à La Feuillée le 8 avril 1761. Prêtre de Cornouaille. Assermenté, devint curé de La Feuillée. Rétrecté en 1795, il demeura à La Feuillée comme recteur. Il y décéda le 10 novembre 1826.

170 LE HARS Antoine

Né à Rosporden le 8 février 1759. Prêtre de Cornouaille. Assermenté à Saint-Nic, il fut curé de Plovan (1791), puis de Plogonnec (1792-1802). En rupture avec l'Eglise concordataire, il se retira dans une ferme de Plogonnec, où il décéda le 1^{er} juillet 1837.

171 L'HELGOUALC'H Guénolé

Né à Cast le 21 juillet 1742. Prêtre de Cornouaille. Assermenté à Cast le 6 mars 1791. Au synode d'Audrein, en 1800, il était vicaire constitutionnel à Kernével. Retiré à Cast, il y décéda le 29 février 1804.

172 HOMO Guillaume

Né à Langoat le 29 novembre 1766. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Vicaire à Plouigneau en 1793. Curé de Guimaëc de 1795 à 1802. Recteur de Lannéanou au Concordat, il mourut le 25 janvier 1805.

173 HONORÉ G.J.

Signalé à Moëlan en 1793.

174 HOUARNER Mathieu

Né à Langonnet le 3 février 1751. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Locronan, assermenté. Retiré à Locronan, où il est mort le 7 avril 1804.

175 HUITRIC Michel

Né à Ergué-Gabéric le 26 février 1750. Prêtre de Cornouaille. Assermenté, il fut vicaire à Trégarvan, Landévennec, Argol, Sizun, L'Hôpital-Camfrout, Pleyben. Rétracté à Kerdévet le 20 septembre 1795. Il fut ensuite à Plonéour, où il prêta le serment de haine à la royauté le 10 décembre 1798. Il mourut à Ergué-Gabéric le 15 juin 1804.

176 HURALT Nicolas

Né à Reims le 13 octobre 1747. Prêtre de Reims. Assermenté et vicaire épiscopal d'Expilly. Abdicataire le 30 avril 1794. Prêtre à Quimper au Concordat, il fut renvoyé dans son diocèse de Reims.

177 HYROE Jacques

Né à Pont-Aven en 1720. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Fouesnant. Assermenté, il décéda à Fouesnant le 18 janvier 1792.

178 INIZAN Jean

Né à Ploudaniel le 27 janvier 1725. Prêtre de Léon. Assermenté, élu curé de Ploudaniel. Décédé à Ploudaniel le 1^{er} mars 1802.

179 LE JACQ Yves

Né à Lambézellec le 18 avril 1766. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Vicaire à Plougouven (1792). Curé de Guissény de juillet 1792 à octobre 1795. Vicaire à Lambézellec. Au Concordat, recteur de Saint-Marc (1803), vicaire à Lambézellec (1813), recteur de Lothey (1817), où il est mort le 18 mars 1821.

180 JACQUIN Olivier

Né à Loguivy-Plougras vers 1755. Prêtre de Tréguier. Assermenté, vicaire à Plougouven (1791), à Botsorhel (1792). Quitta le Finistère pour les Côtes-du-Nord en 1793.

181 JÉGOUIC Louis

Né à Neuillac le 5 août 1745. Prêtre de Cornouaille. Chanoine de la collégiale de Carhaix, assermenté. Elu curé de Plonévez-du-Faou en 1791. Abdicataire le 24 juin 1794.

182 JESTIN Guillaume

Né à Locmaria-Plouzané le 27 août 1754. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Vicaire à Landévennec, à Plougonvelin, à Saint-Pierre, à Recouvrance. Au Concordat, recteur de Landévennec qu'il quitta pour aller à Recouvrance. Il fut ensuite vicaire à Lambézellec ; vicaire (1817), puis recteur (1819) de Coat-Méal, où il est mort le 15 avril 1820.

183 JESTIN Jean-Marie

Né à Saint-Louis de Brest le 23 octobre 1760. Prêtre de Léon. Assermenté, vicaire à Saint-Louis, puis à Saint-Pierre (1797-1798). Au concordat, il fut vicaire à Recouvrance. Il mourut à Saint-Louis le 22 août 1807.

184 LE JOLLEC Charles

Né à Logonna-Quimerch en 1745. Prêtre de Cornouaille. Recteur d'Argol. Assermenté. Décédé à Argol le 3 mai 1794.

185 JOURDREN Jacques

Né à Carhaix le 6 avril 1747. Prêtre de Cornouaille. Placé au Faou, il y prêta le serment et devint curé constitutionnel du lieu le 6 février 1791. Il se rétracta le 18 mars 1792. Il fut déporté en Espagne en août 1792. Au Concordat, il devint curé du Faou, où il est mort le 1^{er} juin 1815.

186 KERANTERF Noël

Né à Saint-Mayeux le 24 septembre 1751. Prêtre de Cornouaille. Placé à Plomodiern, il prêta le serment le 30 janvier 1791, fut élu curé de Roscanvel le mois suivant. En 1792, il passa dans les Côtes-du-Nord, où il fut prêtre constitutionnel pendant toute la Révolution. Il mourut à Plestin le 19 mai 1803.

187 KERGUEAC'H Guillaume

Né à Plouhinec le 9 octobre 1744. Prêtre de Cornouaille. Prêta le serment à Plouhinec. Nommé vicaire à Plogoff, il n'y resta pas, mais revint à Plouhinec. Rétracté le 30 août 1795, il rétracta sa rétractation le 14 août 1798. Il mourut à Plouhinec le 19 janvier 1803.

188 KERGLEUS Guillaume

Né à Guipavas le 15 septembre 1730. Capucin. Assermenté à Landerneau, il y fut vicaire et y décéda le 21 juin 1793.

189 KERHERVÉ René

Né à Guerlesquin le 17 novembre 1754. Prêtre de Tréguier. Placé à Guerlesquin, il fut détenu au château de Brest, dont il fut libéré en prêtant le serment. Il mourut à Guerlesquin en 1804.

190 KERRIOU Jean

Né à Locmélar le 4 décembre 1743. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Vicaire à Saint-Sauveur (1792), puis à Sizun. Au Concordat, il fut chargé de Saint-Cadou, où il est mort le 6 septembre 1819.

191 KERVELLA François

Né à Plougastel le 15 mars 1753. Carme déchaux de Brest. Assermenté en

1792, il fut vicaire à Saint-Urbain, puis à Logonna-Daoulas de 1793 à 1800. Rétracté en l'an IX, il fut, au Concordat, recteur de Saint-Eloy, puis de Rumengol (1805). Interdit en 1809, il mourut à Dirinon le 14 novembre 1809.

192 LABICHE Pierre

Né à Saint-Louis de Brest le 28 octobre 1735. Prêtre de Léon. Aumônier de l'hospice de Brest, il prêta le serment, fut vicaire à Saint-Louis, où il est décédé le 15 mai 1794.

193 LA CHAPELLE Pierre Jean

Né à Taulé le 17 avril 1758. Prêtre de Léon. Placé à Pencran, il prêta le serment et fut élu curé de Landéda, où il se trouvait encore à la fin de la Révolution. Recyclé à Elliant, il fut nommé recteur de Melgven en 1806, interdit en 1809. Il décéda à Plouarzel le 8 octobre 1818.

194 LAGADEC Jean

Né à Plouhinec le 5 juin 1763. Capucin. Assermenté, fut élu curé de Penhars (1792-1802). Au Concordat, il fut vicaire à Mahalon, puis à Spézet (1806), à Trégunc (1812), à Gouézec (1813), à Crozon (1817) et à Hanvec, où il est mort en 1835. Il avait rétracté son serment le 23 août 1808.

195 LAGADEC Jean

Né à Plouhinec le 22 novembre 1742. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Plomelin, assermenté. En 1800, il était membre du « presbytère » d'Audrein. Il décéda à l'hospice de Quimper le 11 septembre 1802.

196 LAGATHU François

Né à Plougastel le 13 décembre 1730. Prêtre de Cornouaille. Il prêta le serment le 16 juillet 1792 à Landerneau, fut vicaire à Plougastel, où il décéda le 9 avril 1795.

197 LA GOUBLAYE (DE) Michel

Né à Recouvrance le 26 octobre 1754. Prêtre de Léon. Aumônier du Dépôt à Recouvrance, il prêta le serment le 30 janvier 1791 et fut élu curé de Recouvrance. Abdicataire le 20 janvier 1794. Il fut ensuite secrétaire de mairie à Gouesnou. Rétracté le 18 avril 1802, il fut placé à Kernilis, mais interdit en 1804. Recyclé à Briec en 1811, il passa dans le diocèse de Saint-Brieuc.

198 LAIZET Jean

Il fut vicaire à Guerlesquin, puis à Pleyber-Christ (1791), à Plougonven (1792), au Cloître (1793), à Lannéanou (décembre 1793).

199 LALIGNE Jean-Marie

Né à Saint-Louis de Brest le 13 mai 1747. Prêtre de Léon. Placé à Saint-

Louis, il prêta le serment et fut élu curé de Brest le 14 mars 1791. Il y resta pendant toute la Révolution. Il fut incarcéré, de janvier 1794 à février 1795, pour avoir protesté contre le culte de la Raison. Il refusa d'abdiquer. Il mourut à Saint-Louis le 30 mai 1802.

200 LALLEMENT Robert

Né à Epernay le 29 avril 1722. Bernardin, prieur de l'abbaye Saint-Maurice, il prêta le serment, abdiqua le 20 avril 1794. Vivant sous l'interdit, il décéda à Quimperlé le 20 septembre 1807.

201 LALLOUELLE Claude

Né à Quimper le 8 février 1756. Capucin à Guingamp, assermenté. Vicaire à Plomeur de décembre 1791 à juin 1792. Il passa ensuite dans les Côtes-du-Nord.

202 LAMARRE Guillaume

Né à Quimper le 2 février 1735. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Moëlan, prêta le serment. Il décéda à Moëlan le 27 août 1793.

203 LAMOTHE Pierre

Né à Brest (Saint-Louis) le 5 octobre 1717. Prêtre de Léon. Placé à Brest, il prêta le serment et devint aumônier de l'hôpital de Recouvrance en juillet 1791. Il décéda à Guipavas le 28 octobre 1794.

204 LARUE Jean-Marie

Né à Quimper (Saint-Sauveur) le 24 août 1725. Prêtre de Cornouaille. Placé à Plovan, il prêta le serment et fut élu curé de Saint-Jean-Trolimon, où il mourut le 29 avril 1800.

205 LAUNAY Julien

Né à Plumaugat (diocèse de Saint-Malo) le 8 septembre 1737. Bernardin à Saint-Maurice de Carnoët. Assermenté, resta sur place. Sous la pression des chouans, il rétracta son serment en janvier 1799. Il mourut à Saint-Maurice de Carnoët le 18 octobre 1808.

206 LAUNAY (MAZÉ-) César

Né à Ploumoguier le 10 novembre 1764. Prêtre de Léon. Placé à Recouvrance, il prêta le serment et fut élu curé de Guipavas le 24 juillet 1791. Mal reçu, il quitta Guipavas pour Saint-Renan en novembre 1793. On le trouve ensuite au Conquet (1795), à Recouvrance (1798). Il est porté à nouveau comme curé de Guipavas au synode de 1800. Recteur de Saint-Pierre au Concordat, il fit sa soumission (rétractation ?) le 14 octobre 1813. Recteur de Saint-Jean-Trolimon (1813), de Plobannalec (1814-1817), vicaire à Pont-l'Abbé (1817-1818), recteur d'Audierne (1819), frappé d'interdit en 1821, il alla au diocèse de La Rochelle, qu'il quitta en 1826. Ensuite on perd sa trace.

207 LAVIEC François

Né à Plouigneau le 16 mars 1765. Récollet à Cuburien. Assermenté, vicaire à Garlan du 18 mars au 16 avril 1792, date de sa rétractation. Incarcéré à diverses reprises. Au Concordat, il fut employé comme prêtre auxiliaire à Plouézoc'h, Botsorhel (1806), Pouldergat (1808), Garlan, où il mourut en 1837.

208 LAVOLOT Jacques

Né à Peumerit-Quintin en 1735. Prêtre de Cornouaille. Assermenté. Curé de Saint-Evarzec, il y fut assassiné par les chouans le 8 mai 1796.

209 LÉAUSTIC Jacques

Né à Plougonvelin le 31 janvier 1769. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle le 15 mars 1794. Vicaire à Plougonvelin jusqu'au Concordat. Il se retira sur place et y mourut le 5 septembre 1803.

210 LÉAUSTIC Olivier

Frère du précédent, né à Plougonvelin le 20 avril 1771. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle le 29 mars 1800. Vicaire à Gouesnou, où il resta jusqu'à sa mort le 6 août 1810.

211 LENCOT René

Né à Duault le 15 juillet 1760. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Placé dans les Côtes-du-Nord, il abdiqua le 24 avril 1794 à Rostrenen. Il entra ensuite dans le Finistère et reprit le ministère à Lampaul-Guimiliau, puis à Locmélar, dont il devint le recteur au Concordat. Il y mourut le 20 juillet 1841.

212 LEYER Tanguy

Né à Landerneau (Saint-Houardon) le 9 novembre 1752. Prêtre de Léon. Assermenté, il fut vicaire à Landerneau, à Irvillac, à Ploudiry, où il mourut le 7 mars 1799.

213 LÉZEC François

Né à Landunvez le 10 mars 1745. Bénédictin à Landévennec, il prêta le serment. Aumônier de l'hôpital de Brest, vicaire d'office de Lesneven vers la fin de la Révolution. Nommé recteur de Saint-Méen au Concordat, il fut rejeté par la population. Prêtre à Recouvrance (1804), il y mourut en décembre 1817, après avoir rétracté le serment le 18 mai précédent.

214 LHARIDON Guillaume

Né à Douarnenez le 4 mars 1739. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Scaër, il y prêta le serment. Au Concordat, il fut nommé curé de Plogastel (1804), où il décéda le 30 mars 1808.

215 LIJEOUR Guillaume

Né à Spézet en 1722. Prêtre de Cornouaille. Placé à Spézet, il y prêta le serment en juin 1793, mais se rétracta en juillet 1795. Il mourut en cours de Révolution.

216 LOÉDON Jérôme

Né à Quimper (Saint-Sauveur) le 13 mars 1737. Jésuite passé dans le clergé de Cornouaille. Recteur de Beuzec-Cap-Caval, il prêta le serment le 20 mars 1791, se rétracta quelques jours plus tard, rétracta sa rétractation le 22 mai 1792 et fut élu curé de Plomeur. Arrêté le 15 mars 1793 (affaire des girondins), il fut relâché le 14 décembre 1794. Au Concordat, il fut nommé recteur de Saint-Jean-Trolimon. Rétracté le 1^{er} novembre 1806, il décéda à Saint-Jean le 16 septembre 1808.

217 LOGEAT Pierre

Né au Moustoir-Trébrivan le 8 novembre 1736. Prêtre de Cornouaille. Placé à Treffrin, il prêta le serment le 15 mai 1791 et fut élu curé de Plouyé. Recteur de Plounévezel au Concordat, il décéda à Carhaix le 13 février 1804.

218 LOHOU Yves

Né à Pluzunet en 1721. Dominicain à Morlaix. Assermenté, il décéda à l'hôpital de Morlaix le 9 mars 1795.

219 LOUBOUTIN Pierre

Né à Plonévez-Porzay le 1^{er} avril 1741. Prêtre de Cornouaille. Placé à Telgruc, il prêta le serment et devint curé constitutionnel de cette paroisse. Au Concordat, il fut nommé recteur de Landévennec, où il est mort le 22 mars 1806.

220 LOYER Grégoire

Né à Coray le 11 décembre 1756. Prêtre de Cornouaille. Placé à Landévennec, prêta le serment le 30 janvier 1791. Il fut vicaire à Rédéné, puis à Bannalec, où il est mort le 17 novembre 1797.

221 LUCAS Mathieu

Né à Pleubian le 14 mars 1762. Prêtre de Tréguier. Vicaire à Saint-Melaine de Morlaix, il prêta le serment le 6 février 1791 et fut élu curé de Ploujean le 27 mars. Recteur de Plougasnou au Concordat, il fut muté à Saint-Hernin en 1806 et y mourut le 21 septembre 1818.

222 LULLIEN Jacques

Né à Lambézellec le 9 novembre 1767. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Vicaire à Quimper, à Lesneven (1792), puis à Bohars (1793-1802). Au Concordat, interdit (1804) à Irvillac; rétracté et réconcilié à Daoulas le

8 novembre 1806; vicaire à Bannalec (1806-1813); recyclé à Elliant (1814); vicaire à Tréboul (1814-1819), à Briec (1820), à Plouhinec (1823); recteur de Guiler-sur-Goyen (juillet-septembre 1829). Retiré à Lambézellec (1829), où il est mort le 1^{er} novembre 1849.

223 LUSLAC Gilles

Né à Plouzané le 26 avril 1748. Prêtre de Léon. Placé à Plouzané, prêta le serment; fut élu curé de Guerlesquin (août 1791), puis de Roscoff (décembre 1792). Résidait à Saint-Renan en décembre 1794. Décédé au Drennec le 22 janvier 1806.

224 MACÉ Mathurin

Né à Saint-Brieuc le 27 novembre 1725. Récollet de Cuburien. Assermenté à Morlaix le 11 juillet 1792. Vicaire, puis curé de Plouézoc'h jusqu'au Concordat. Décédé à Plouézoc'h le 14 avril 1806.

225 MADEC Jean

Né à Commana le 4 juin 1756. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Vicaire à Saint-Sauveur en juillet 1792, puis à Saint-Cadou (1792-1802). Au Concordat, résidait à Saint-Cadou sous l'interdit. Il décéda à Plounéour-Ménez le 19 juin 1827.

226 MADEC Prigent

Né à La Forest le 22 décembre 1755. Prêtre de Léon. Vicaire à La Forest, il prêta le serment dont il se rétracta en cours de Révolution. Il est mort à La Forest le 12 décembre 1801.

227 LE MAGNE François

Né à Guerlesquin le 17 juillet 1762. Veuf, ordonné dans l'Eglise constitutionnelle le 7 mars 1793. Curé de Batz, de Guimaëc, puis de Plouégat-Moysan (1793-1802). Au Concordat, recteur de Plouégat-Moysan. Mort sous l'interdit à Guerlesquin le 3 mai 1833.

228 LE MAÎTRE Jean-Jacques

Curé constitutionnel de Riec (1792-1800).

229 LE MAÎTRE Mathurin

Né à Plusquellec le 5 mai 1727. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Plonévez-Porzay, prêta le serment qu'il rétracta le 21 novembre 1811. Décédé à Plonévez-Porzay le 24 novembre 1811.

230 LE MAO François Marie

Né à Saint-Pol le 23 juillet 1753. Récollet. Il s'agit probablement du vicaire constitutionnel de Taulé, d'où il passa dans les Côtes-du-Nord.

231 MARC'HADOUR Gabriel

Né à Plomodiern le 18 avril 1753. Prêtre de Cornouaille. Vicaire à Plomodiern, il prêta le serment le 30 janvier 1791, fut élu curé de Châteaulin le 23 mai, y demeura jusqu'au Concordat. Recteur de Plomodiern en 1803, il fut interdit en janvier 1816; rétracta son serment le 18 juin suivant; se retira à Port-Launay, puis à Cast, où il est mort le 25 octobre 1822.

232 MARCHALANT Jean

Né à Saint-Vougay le 8 avril 1748. Prêtre de Léon. Il prêta le serment à Sainte-Sève en juin 1792 et y devint vicaire constitutionnel. Il décéda à Irvillac le 19 juin 1795.

233 MARCHAND Simon

Né à Plogoff le 20 mai 1747. Prêtre de Cornouaille. Placé à Hanvec, il y prêta le serment et y mourut en 1792.

234 MARTIN François

Né à Plounéour-Ménez le 24 août 1766. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Vicaire à Garlan, curé de Lanhouarneau (1792), était à Plouézoc'h en l'an VI. Recteur de Garlan en 1803, de Saint-Nic en 1806, il rétracta son serment le 11 mars 1813. Retiré à Saint-Pol en 1828, il y décéda le 5 septembre 1846.

235 MARTIN Hervé

Né à Commana le 24 octobre 1729. Prêtre de Léon. Recteur de Saint-Thonan, prêta le serment le 20 mars 1791. Rétracté en cours de Révolution. Décéda le 25 novembre 1802.

236 MENOUST Marc-Antoine

Né à Saint-Germain de Brion (diocèse de Poitiers) le 11 mars 1741. Carme, assermenté à Brest. Décédé à Brest le 6 juin 1803.

237 LE MENTHÉOUR Henry

Né à Châteauneuf le 19 février 1728. Prêtre de Cornouaille. Vicaire à Châteauneuf, assermenté, décédé sur place le 16 novembre 1796.

238 MÉRER Jean-Dominique

Né à Plouézoc'h le 4 août 1767. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Vicaire à Saint-Evarzec (1792), à Quimperlé (1793), curé de Bannalec (1796-1801). Au Concordat, retiré à Ploujean, vivant sous l'interdit et décédé à Ploujean le 2 août 1844.

239 MERRET Yves

Né à Saint-Eloi le 20 avril 1743. Prêtre de Cornouaille. Prêta le serment le 22 juillet 1792 à Irvillac, où il décéda le 24 janvier 1794.

240 MEUNIER Germain

Né à Gourin le 9 décembre 1750. Prêtre de Cornouaille. Placé à Quilinen, prêta le serment. Il fut vicaire à Langolen, à Saint-Honoré (trêve de Lanvern) en 1792, à Plonéour, à nouveau à Saint-Honoré de 1796 à 1802. Vicaire à Arzano au Concordat, il y décéda le 28 mars 1805.

241 LE MEUR Yves

Né à Kergloff le 1^{er} novembre 1755. Prêtre de Cornouaille. Placé à Kergloff, prêta le serment. Se rétracta le 14 juin 1795 et décéda à Kergloff le 21 février 1798.

242 MILIN Yves

Né à Plounévez-Quintin en 1733. Prêtre de Cornouaille. Vivait sous l'interdit. Assermenté. Exerça pendant quelque temps au Cloître-Plourin. Rétracté, il passa en Côtes-du-Nord.

243 MOCAER Tanguy

Né à Lanvoy (Hanvec) le 20 juin 1761. Prêtre de Cornouaille. Assermenté au Faou le 13 mars 1791. Curé de Loperhet de mai à septembre 1791. Curé de Ploudiry. Au Concordat, recteur de Guipronvel, se rétracta le 8 novembre 1805; recteur de Saint-Pabu en 1806, y décéda le 26 mai 1811.

244 MODIR Jean

Né à Bodilis le 2 septembre 1759. Prêtre de Léon. Vicaire à Tréflez, prêta le serment et fut curé de Tréflez, de Plougar (1791), de Goulven. Vivant sous l'interdit en 1802, il résida à Plouzévéde, puis à Saint-Servais. Placé à Tréflaouénan en 1804, il fut à nouveau interdit en 1818. Il décéda à Saint-Renan le 5 décembre 1827.

245 LE MOINE Pierre

Né à Vernon le 29 juin 1743. Bénédictin, prieur de Landévennec. Assermenté à Châteaulin le 5 juillet 1792. Au Concordat, il exerça le ministère à Châteaulin, Saint-Mathieu de Quimper (1811), Port-Launay (1811-1813), à l'hôpital maritime de Brest, où il décéda le 29 décembre 1815.

246 LE MONZE Louis

Né à Telgruc le 8 février 1747. Bachelier en Sorbonne. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Langonnet, il prêta le serment. Il fut professeur à l'école centrale de Quimper (1796). Elu curé de Recouvrance en septembre 1800, il décéda à Quimper le 4 mars 1801, au moment où il se disposait à rejoindre Recouvrance.

247 MOREAU Alain

Né à Pont-l'Abbé le 16 mai 1768. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle.

Il fut vicaire à Gourlizon (1792), élu curé de Plouguerneau (1793), vicaire à Pleyben, abdicataire en 1794, vicaire à Landudal (1795), à Gourlizon (1798-1799), interdit par l'évêque Audrein à Saint-Evarzec. On perd ensuite sa trace.

248 MOREL Jean

Né à Landunvez le 8 juin 1754. Prêtre de Léon. Placé à Plourin, il prêta le serment et fut élu curé de Ploumoguier. Recteur de Brêlès au Concordat, il y décéda le 21 décembre 1824, après avoir rétracté son serment en novembre 1822.

249 MORVAN François

Né à Lanildut le 13 février 1749. Prêtre de Léon. Prêta le serment à Plougonvelin et fut élu curé de Plouzané en juin 1791. Il devint curé de Lanildut en 1793 ; il fut nommé recteur au Concordat et y décéda le 5 octobre 1803.

250 MORVAN Yves

Né à Morlaix le 11 novembre 1762. Prêtre de Tréguier. Assermenté, fut curé de Plouézoc'h, où il décéda le 7 juin 1806.

251 NICOLAS Julien

Né à Caurel le 16 juillet 1738. Prêtre de Cornouaille. Assermenté, il fut vicaire constitutionnel à Clohars pendant tout le cours de la Révolution. Recteur de cette paroisse de Clohars-Carnoët, il y mourut le 29 avril 1812.

252 LE NIR Joseph

Né à Rosporden vers 1720. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Saint-Nic, il y prêta le serment le 30 janvier 1791 et y demeura jusqu'à son décès, le 18 août 1794.

253 NORMAND Jean

Né à Esquibien. Prêtre de Cornouaille. Placé à l'île de Sein en 1790, il prêta le serment, fut vicaire à Ploaré (1791), curé de Plovan (mai 1792) et revint mourir à Esquibien le 7 décembre 1792.

254 OLIVIER Yves

Né à Saint-Guen le 2 juillet 1759. Prêtre de Cornouaille. Assermenté à Fouesnant, il fut élu curé de Pouldergat en avril 1791, puis professeur au séminaire d'Expilly en janvier 1792. Il revint sur sa rétractation du 21 juin 1795, en acceptant à nouveau un poste dans l'Eglise constitutionnelle : il était présent au synode d'Audrein (1800) comme vicaire de Fouesnant. Il décéda à Quimper le 20 avril 1802.

255 OLLITRAULT Yves Marie

Né à Saint-Guen le 4 janvier 1756. Professeur au collège de Quimper, il

prêta le serment le 23 janvier 1791, devint vicaire épiscopal d'Expilly, livra ses lettres d'ordination le 30 avril 1794. Il fut ensuite professeur à l'école centrale de Quimper. Au Concordat, il reprit le professorat au collège et décéda à Quimper le 28 novembre 1813.

256 OUROUAL François

Né à Ploudiry le 20 mars 1749. Prêtre de Léon. Assermenté, il fut curé de Plouvorn. Au Concordat, il se retira à La Martyre, où il est mort le 23 août 1803.

257 PACÉ Vincent

Né à La Roche-Derrien en 1754. Prêtre de Tréguier. Assermenté, il fut curé de Plounéour-Ménez de mai 1791 à octobre 1792. Il passa ensuite dans les Côtes-du-Nord où il abdiqua en 1794, reprit le ministère, se rétracta avant de mourir à La Roche-Derrien le 17 mai 1818.

258 LE PAGE Alain Marie

Curé constitutionnel de Hanvec en 1793, il participa au synode de 1800 comme vicaire d'office de Hanvec.

259 PAILLART Yves

Né à Primelin le 14 février 1765. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle le 17 décembre 1792. Curé de Roscanvel (1792), puis à Dinéault (1792-1801), où il est mort le 10 mars 1801.

260 PALUD François

Né à Quimper (Chandeleur) le 1^{er} juin 1759. Prêtre de Cornouaille. Vicaire à Argol, il prêta le serment. Il fut vicaire à Kerfeunteun en juin 1791, curé de Guengat de décembre 1791 au Concordat. Il vécut sous l'interdit à Guengat. Il rétracta son serment le 16 février 1816 et fut vicaire à Locunolé de décembre 1817 à sa mort, qui survint le 23 avril 1830.

261 LE PAPE Olivier

Né à Loctudy le 30 juillet 1724. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Goulieu, il prêta le serment. Il décéda à Goulieu le 15 avril 1803.

262 LE PAPE Philippe

Né à Rostrenen le 29 septembre 1733. Capucin, il prêta le serment à Audierne et y décéda le 11 septembre 1801.

263 PARENTON Nicolas

Né à Guingamp en 1760. Prêtre de Tréguier. Assermenté. Curé de Plouigneau. Retiré à Morlaix, où il est mort le 24 février 1824.

264 PAUGAM François

Né à Sizun le 7 février 1741. Prêtre de Léon. Prêta le serment à Sizun. Il fut vicaire à Sizun (1791), curé d'Irvillac (1793-1802). Au Concordat, recteur d'Irvillac, où il décéda le 15 décembre 1812.

265 PÉCART Jean-Claude

Né à Cléguer le 4 novembre 1756. Prêtre de Vannes. Prêta le serment à Arzano, dont il fut élu curé le 25 mars 1792. Enlevé par les chouans, il fut exécuté par eux le 21 octobre 1798. Il s'était marié à Arzano le 26 mars 1794.

266 PEILLET Pierre

Né à Plonévez-Porzay le 2 avril 1743. Prêtre de Cornouaille. Assermenté, il fut curé de Trégarvan, puis vicaire à Ploéven de 1791 à 1802. Il décéda à Ploéven le 23 février 1802.

267 PELLAN Guillaume

Né à Plouvien le 15 juillet 1755. Prêtre de Léon. Assermenté, élu curé de Guilers, où il demeura pendant toute la Révolution. Recteur de Guilers au Concordat, il y décéda le 15 novembre 1816.

268 PELLÉ Barthélemy

Né à Cléden-Cap-Sizun le 31 janvier 1738. Prêtre de Cornouaille. Assermenté, vicaire à Cléden, où il demeura après le Concordat et décéda le 30 mai 1805.

269 PENNARUN Jean-Baptiste

Né à Rosporden le 24 juin 1771. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle en 1792. Vicaire à Quimper, à Saint-Pol (1793). Enrôlé dans l'armée. Rétracé en 1794. Il reprend le ministère à Châteaulin (1797), Rosporden (1798), Châteaulin (1799). Au Concordat, recteur de Saint-Coulitz (1803), de Lothey (1805), de Plogonnec (1813). Curé de Lambézellec (1814). Chanoine titulaire (1842), il décéda à Quimper le 2 décembre 1851.

270 PERDOUX Marin

Né à Orléans le 7 janvier 1751. Carme. Assermenté à Pont-l'Abbé le 22 juillet 1792. Vicaire à Pont-l'Abbé. Abdicataire le 27 décembre 1793. Secrétaire de mairie à Pont-l'Abbé (1794-1800). Au Concordat, retiré à Guengat, où il est décédé le 18 décembre 1805.

271 PERROT Étienne

Prêtre de Cornouaille. Assermenté à Moëlan, où il est mort le 19 avril 1793.

272 PERVÈS Jean

Né à Brouennou le 21 juillet 1712. Prêtre de Léon. Recteur de Brouennou, il prêta le serment. Il est décédé à Brouennou le 7 mai 1795.

273 PICART Michel

Né à Plougasnou le 7 novembre 1762. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Vicaire à Plouguerneau, puis à Plouégat-Guerrand (1792). Abdicataire le 23 juillet 1794, se maria avec Marie Dantec. Huissier à Plougasnou, il fut sécularisé et réconcilié le 11 octobre 1807. Il décéda à Plougasnou le 3 mars 1823.

274 PICOT François

Né à Guiclan le 22 janvier 1735. Dominicain à Morlaix. Assermenté, curé d'Ouessant (août 1791-avril 1792), puis vicaire à Trégunc. Il passa ensuite dans le Morbihan.

275 PIERRE François

Prêtre de Tréguier. Assermenté, curé de Locquirec, où il est mort en septembre 1793.

276 PILLET Emmanuel

Né à Saint-Julien de Landerneau le 18 octobre 1758. Prêtre de Léon. Assermenté le 23 janvier 1791. Curé de Landerneau jusqu'au Concordat. Il demeura ensuite à Landerneau jusqu'à sa mort, le 19 janvier 1836.

277 PILVEN Claude

Né à Porspoder le 2 mars 1743. Prêtre de Léon. Recteur de La Forest, il prêta le serment, mais se rétracta en cours de Révolution. Décédé à La Forest le 22 septembre 1802.

278 PIRIOU François

Né à Saint-Mathieu de Quimper le 5 avril 1744. Prêtre de Cornouaille. Assermenté, fut vicaire à Plogastel (1791), puis à Clohars-Fouesnant, enfin à Combrit, où il est décédé le 22 mars 1793.

279 PITON Jacques

Né à Plougonven le 20 juin 1752. Prêtre de Tréguier. Assermenté, fut élu curé de Guerlesquin le 27 mars 1791, puis de Plourin le 7 août 1791. Il y fut maintenu comme recteur au Concordat, puis transféré à Sainte-Sève (1806), où il fut interdit en 1817. Retiré à Morlaix, il y décéda le 31 janvier 1832.

280 PIZIVIN Hervé

Né à Saint-Martin-des-Champs le 30 novembre 1764. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Curé du Drennec en juillet 1792, puis vicaire à Recouvrance. Abdicataire en 1794. Exerça le métier de musicien, puis revint à Recouvrance. Au Concordat, recteur de Bohars (1803-1806). Organiste à la cathédrale de Quimper, rétracté le 13 mars 1807. Recteur de Logonna-Daoulas en 1813. Retiré à Morlaix (1821), y est mort le 7 janvier 1822.

281 PLAUDREN Joseph

Né en 1736. Dominicain. Assermenté à Quimperlé. Vicaire constitutionnel de Saint-Michel en cette ville. Interdit au Concordat, il est mort à Quimperlé en 1809.

282 PLUSQUELLEC Joseph

Né à Tréguier le 7 juin 1761. Assermenté. Vicaire à Morlaix. Il passa ensuite dans les Côtes-du-Nord. Abdicataire à Guingamp le 11 mai 1794. Il reprit le ministère et décéda le 30 germinal an XIII.

283 POCHART Jean

Né à Lambézellec le 3 août 1765. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Professeur au collège de Quimper (1791). Elu curé de Lesneven en juillet 1792. Abdicataire en 1794. Ayant repris le ministère, il était vicaire d'office à Lambézellec en 1800. Au Concordat, il fut recteur de Gouesnou, puis de Guengat (1806), de Bohars (1809), de Roscanvel (1816). Il se retira à Lambézellec en 1836 et y décéda le 23 mars 1841.

284 POCHET Jean

Né à Saint-Ségal le 11 décembre 1744. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Penmarc'h, il prêta le serment le 6 février 1791. Il rétracta son serment en 1797 et décéda à Penmarc'h le 16 novembre 1800.

285 PONDAVEN Joseph

Né à Ploudalmézeau le 29 octobre 1726. Prêtre de Léon. Assermenté, il fut vicaire à Lambézellec. Il décéda à Ploudalmézeau le 22 juin 1800.

286 PORLODEC Jean-François

Né au Faou le 2 janvier 1767. Prêtre de Cornouaille. Assermenté au Faou, il fut vicaire de Plomodiern (1791), curé de Ploudaniel (1792-1794), curé d'Argol (1794-1796). En 1800, il était vicaire d'office de Plomodiern. Au Concordat, il fut nommé recteur de Quéménéven, où il rétracta son serment le 30 décembre 1806. Nommé recteur de Cast en 1812, il y mourut le 22 décembre 1820.

287 POSTEC Luc

Né à Moëlan. Prêtre de Cornouaille. Assermenté à Moëlan.

288 POULLOUIN Jacques

Né à Goudelin le 12 février 1756. Prêtre de Tréguier. Assermenté, fut vicaire à Saint-Pol-de-Léon (1791-...). Il passa ensuite dans les Côtes-du-Nord.

289 POUPLARD Jacques

Né à Plessala en 1724. Récollet à Landéda. Assermenté, fut vicaire à Landerneau (1792), où il décéda le 11 janvier 1800.

290 POYET Louis

Né à Plévin le 26 septembre 1758. Prêtre de Cornouaille. Professeur au collège de Quimper, il prêta le serment. Il fut membre du « presbytère ». Il fut nommé chanoine titulaire au Concordat et mourut à Quimper le 7 octobre 1814.

291 PRIGENT René

Né à Plourin le 27 mars 1747. Prêtre de Léon. Assermenté, il fut curé de Lanrivoaré, élu en mai 1791. Il y décéda le 27 mars 1803.

292 LE PUIILL Guillaume

Né à Séglien le 17 octobre 1748. Prêtre de Vannes. Recteur d'Arzano, il prêta le serment, mais se rétracta et démissionna en octobre 1791. Au Concordat, il devint curé d'Arzano ; il se retira dans sa famille en 1810 et décéda l'année suivante.

293 PUISSANT François Marie

Né au Faouët le 3 février 1758. Prêtre de Cornouaille. Assermenté, il fut d'abord curé de Meslan dans le Morbihan, ensuite il devint curé de Roscanvel, dont il demeura recteur au Concordat. Transféré à Quéménéven (1814), il y mourut le 22 avril 1826.

294 QUEFFURUS Guillaume

Né à Meilars le 21 novembre 1765. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Vicaire au Juch (1793), il y fut maintenu au Concordat et y mourut le 3 avril 1843. Il avait rétracté son serment le 16 avril 1816.

295 QUÉINNEC Augustin

Né à Elliant le 15 octobre 1743. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Cuzon, il prêta le serment et fut élu curé de Kerfeunteun, où il demeura pendant la Révolution. Au Concordat, il refusa le rectorat de Larret et fut nommé à Peumerit, où il mourut le 13 février 1812.

296 QUÉMÉNER Jacques

Né à Motreff le 8 mars 1755. Prêtre de Cornouaille. Assermenté, élu curé de Brasparts (1793), refusa et devint curé de Motreff. Il fut enlevé par les chouans et pendu à Langonnet le 20 août 1798.

297 QUILLIVIC Luc

Né à Esquibien le 17 octobre 1762. Prêtre de Cornouaille. Assermenté, curé de Plozévet (1791-an V), puis prêtre à Pont-Croix, enfin à Cast, où il fut maintenu comme recteur au Concordat et où il mourut le 4 décembre 1805.

298 QUILLIVIC Michel

Né à Esquibien le 9 janvier 1739. Prêtre de Cornouaille. Assermenté, vicaire à Plozévet. Décédé à Esquibien le 30 août 1800.

299 QUINIQUIDEC Mathurin

Né à Argol le 17 juillet 1756. Prêtre de Cornouaille. Assermenté à Saint-Nic le 30 octobre 1791. Curé de Plomodiern d'avril 1793 à sa mort le 27 octobre 1799.

300 RABY Nicolas

Né à Brest le 20 avril 1760. Bernardin. Assermenté. Vicaire à Landerneau. Au Concordat, recteur de Trézilidé (1803), revint à Landerneau (1804) jusqu'à sa mort en août 1824.

301 RANNOU Hervé

Né à Lampaul-Guimiliau le 10 juillet 1743. Récollet à Landerneau, assermenté. Elu curé de Loperhet (février 1791), puis de Plougourvest (mars 1791), devint vicaire à Landerneau de décembre 1791 au Concordat. Recteur de Tréouergat, il y est décédé le 26 mars 1813.

302 REGNAULT Jean-Baptiste

Né à Morlaix le 28 octobre 1747. Veuf, ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Vicaire à Guimiliau (1793), abdicataire en 1794. Il s'engagea dans l'armée jusqu'en juin 1796. On le trouve ensuite à Morlaix (1797), à Landerneau (1798).

303 RIOU Jacques

Né à Esquibien en 1730. Prêtre de Cornouaille. Assermenté, vicaire à Esquibien, où il décéda le 6 septembre 1796.

304 RIOU Jean

Né à Landévennec en 1710. Recteur de Landévennec, il y prêta le serment et y mourut le 18 mars 1794.

305 RIOUAL François

Né à Plounéour-Ménez le 27 février 1724. Prêtre de Léon. Assermenté, vicaire à Plounéour-Ménez, où il est mort le 21 juillet 1796.

306 RIVOAL Ambroise

Né à Châteauneuf (Moustoir) le 7 mars 1757. Prêtre de Cornouaille. Assermenté, élu curé de Coray. Rétracté le 6 septembre 1795. Il fut, par la suite, détenu à Carhaix de novembre 1795 à mai 1796. Il est mort à Trégourez le 29 novembre 1801.

307 ROGNANT Pierre

Né à Plonévez-du-Faou le 28 février 1769. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Curé de Plonéour en juillet 1792. Abdicataire, il se maria avec Julie Boédec à Plonéour en 1794. Agent municipal, puis instituteur, il fut sécularisé et réconcilié en 1805. Il décéda à Quimper le 15 avril 1820.

308 ROSSILIAU (DE) Jean-Marie

Né à Recouvrance le 1^{er} janvier 1742. Prêtre de Léon. Recteur de Kernilis, il prêta le serment. Il se rétracta plus tard et mourut à Kernilis le 16 frimaire an XII (8 décembre 1803).

309 LE ROUX Pierre

Né à Sizun le 13 juillet 1736. Prêtre de Léon. Assermenté, élu curé de Sizun le 27 février 1791. Il se retira à Sizun au Concordat et y mourut le 30 septembre 1819.

310 LE ROUX Yves

Né à Logonna-Daoulas le 13 mars 1761. Prêtre de Cornouaille. Assermenté, curé de Dirinon en 1792. Abdicataire le 20 juin 1794. Vivant sous l'interdit à Logonna, il fut recyclé à Pouldreuzic (1814-1815) et fit une rétractation solennelle à Logonna le 25 avril 1824. Décédé à Logonna en avril 1830.

311 LE ROUX Yves-Marie

Assermenté, vicaire à Morlaix en 1791.

312 SALAUN Paul

Né à Plogoff le 26 août 1741. Prêtre de Cornouaille. Assermenté à Plogoff, où il décéda le 27 juillet 1791.

313 SAOUZANET Jean

Né à Pont-Croix le 28 avril 1748. Prêtre de Cornouaille. Professeur au collège de Quimper, assermenté le 23 janvier 1791. Sous-principal du collège (1791), il fut élu curé de Fouesnant le 6 mai 1792. Il décéda à Fouesnant, où il s'était retiré, le 14 juillet 1804.

314 SAVINA Henri

Né à Meilars le 20 avril 1749. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Ploéven. Assermenté, élu curé de Crozon le 13 mars 1791. Abdicataire en 1794, reprit le ministère à Crozon. Au Concordat, curé de Lambézellec, puis recteur de Ploéven (1816), où il est mort le 14 mars 1826.

315 LE SCANF François

Né à Carantec le 24 mars 1742. Prêtre de Léon. Assermenté. Vicaire à Taulé, puis Henvic (1791), curé de Carantec (1792). En 1800, il était curé de Plougasnou. Frappé d'interdit au Concordat. Décédé à Plougasnou le 14 août 1806.

316 SÉRANDOUR Louis

Né à Saint-Conen le 14 septembre 1758. Prêtre de Cornouaille. Professeur au collège, assermenté le 23 janvier 1791. Vicaire épiscopal d'Expilly, abdi-

cataire le 30 avril 1794, puis membre du « presbytère ». Au Concordat, il fut nommé chanoine titulaire et il décéda à Quimper le 17 juin 1811.

317 SEZNEC Jean

Né à Plogonnec le 11 juin 1755. Prêtre de Cornouaille. Assermenté à Plogonnec le 6 février 1791. Vicaire à Plogonnec, où il décéda le 20 septembre 1799.

318 SIZUN Yves

Né à Rosnoën le 16 avril 1762. Prêtre de Cornouaille. Vicaire à Crozon, d'abord insermenté. Par la suite, il prêta le serment. Décès inconnu.

319 STÉPHAN Yves

Né à Commana le 13 août 1725. Prêtre de Léon. Assermenté à Commana le 7 août 1791, il en fut élu curé le 22 mars 1792. Il y décéda le 14 janvier 1803.

320 TALARMIN Yves

Né à Lannilis en 1731. Prêtre de Léon. Assermenté à Lannilis en 1791, il fut vicaire à Gouesnou (1792). Décès inconnu.

321 LE TERTRE Jean-Claude

Né le 29 mars 1752. Prêtre de Tréguier. Assermenté. Curé de Plougasnou (1791-1795), passa ensuite en Côtes-du-Nord.

322 THÉPAUT Joseph

Né à Porspoder le 13 mars 1763. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle. Vicaire au Tréhou (1791), à Hanvec (1793), à Locmélar. Sous l'interdit au Concordat, il fut recyclé à Hanvec (1805-1806). Il fut ensuite vicaire au Tréhou, à Landéda (1808), Scaër (1809), Poullaouen (1812), Cast (1814), Berrien (1815), La Feuillée (1818), où il décéda le 26 décembre 1818.

323 THOMAS Laurent

Né à Rennes le 17 mai 1745. Bénédictin à Saint-Mathieu. Assermenté, vicaire à Recouvrance (1791-1802). Demeuré à Recouvrance au Concordat, il y mourut le 6 mars 1817.

324 THOMAS Louis

Né à Landerneau le 21 février 1750. Prêtre de Léon. Assermenté le 30 janvier 1791, il fut élu curé de Landunvez. Au Concordat, recteur de Saint-Thonan, où il décéda le 27 décembre 1805. Il avait abdiqué à Landerneau, puis repris le ministère dans cette ville.

325 THOMAS René

Né à Plonéis le 19 août 1737. Récollet à Landéda. Assermenté. Vicaire constitutionnel à Plonéis (1791), où il décéda le 19 avril 1801.

326 TILLY Julien

Né au Quillio le 28 mai 1761. Prêtre de Cornouaille. Assermenté, professeur au collège de Quimper. Arrêté, puis relâché en 1793 (affaire des girondins). Rétracté en 1797. Au Concordat, professeur au collège. Il décéda à Quimper le 4 juillet 1836.

327 TORRET Guillaume

Né à Landerneau le 3 février 1773. Ordonné dans l'Eglise constitutionnelle en 1792. Vicaire à Nizon, puis Landerneau (1792). Vicaire à Irvillac, il y épousa Marie Yvonne Montfort le 24 avril 1798. Douanier au Faou, puis à Plougastel, il fut réconcilié en 1829 après le décès de sa femme. Il décéda à Landerneau le 10 janvier 1838.

328 TOUBOULIC Joseph

Né à Guingamp le 2 juin 1748. Prémontré de Beauport. Assermenté. Curé de Plouénan (1791), vicaire à Sizun (1795), puis à nouveau à Plouénan. Il passa dans les Côtes-du-Nord à la fin de la Révolution.

329 TOUTBLANC Claude

Né le 19 janvier 1743. Augustin à Carhaix. Assermenté à Plouézoc'h le 30 janvier 1791, il devint aumônier du château du Taureau.

330 TRELLU René

Né à Plogonnec le 15 mai 1744. Prêtre de Cornouaille. Assermenté. Vicaire à Trégunc (1791), à Pont-l'Abbé, puis Loctudy (1792). Décès inconnu.

331 TRÉVIDIC Jean

Né à Primelin le 24 juillet 1760. Prêtre de Cornouaille. Assermenté. Vicaire à Goulien, puis à l'île de Sein, revint à Goulien jusqu'à 1802. Au Concordat, nommé recteur de Névez, revint à Goulien. Recteur de l'île de Sein (1806-1807); puis vicaire à Cléden-Cap-Sizun où il fut interdit en 1813. Recyclé à Elliant, il rétracta son serment le 5 décembre 1813. Vicaire à Clohars-Carnoët, il vint mourir à Primelin le 1^{er} novembre 1824.

332 VELLER Pierre

Né à Quimper (Saint-Sauveur) le 29 mai 1737. Bernardin. Assermenté à Carhaix le 31 janvier 1791. Curé constitutionnel de Poullaouen. Abdicataire à Carhaix le 7 juillet 1794, il se maria à Cléden-Poher le 13 nivôse an III (2 janvier 1795) avec Marguerite Ecosse. Il décéda à Carhaix le 3 avril 1796.

333 LE VEY Jean-Maurice

Né à Tréguier le 30 août 1754. Prêtre de Tréguier. Assermenté. Il fut vicaire constitutionnel à Morlaix et à Plouézoc'h. Au Concordat, recteur de Sainte-Sève, il fut interdit en 1806 et recyclé à Elliant. Il fut ensuite recteur de Tourc'h (1806), d'Esquibien (1807), où il décéda le 12 mai 1809.

334 VIDAL Yves

Né à Concarneau en 1734. Prêtre de Cornouaille. Recteur de Loc-Amand, il prêta le serment le 30 janvier 1791 et fut élu curé d'Ergué-Armel. Il décéda à Quimper le 22 mars 1797.

335 YVEN Daniel

Né à Esquibien le 11 décembre 1752. Prêtre de Cornouaille. Assermenté, il fut élu curé d'Ergué-Gabéric le 27 mars 1791. Il décéda à Quimper le 30 avril 1792.

*
* *

Ce répertoire permet déjà d'établir quelques statistiques :

a) *L'origine géographique* : les étrangers à la province sont très peu nombreux. Ce clergé constitutionnel est essentiellement breton ; il est même bas-breton à 91 %.

b) *L'origine canonique* s'établit comme suit :

- 223 prêtres proviennent des clergés des diocèses d'Ancien Régime : 145 de Cornouaille, 50 de Léon, 20 de Tréguier, 2 de Dol, 4 de Vannes, 1 de Coutances, 1 de Reims.

- 51 prêtres ordonnés dans l'Eglise constitutionnelle entre 1791 et 1800.

- 53 anciens religieux, répartis comme suit : 16 récollets, 7 bernardins, 2 augustins, 7 capucins, 6 carmes, 5 dominicains, 2 cordeliers, 6 bénédictins, 2 prémontrés.

- 8 dont l'origine est indéterminée.

c) *Les abdications de l'an II*, qui n'ont pas été spontanées, mais, pour la plupart, obtenues sous la menace, ont été fictives, exception faite pour ceux qui se sont mariés et qui, d'ailleurs, ont été réconciliés après la Révolution. L'abdication de la prêtrise était assortie du dépôt des lettres d'ordination.

d) 37 au moins ont *rétracté leur serment* en cours de Révolution. Mais toutes les rétractations n'ont pas été encore répertoriées. On en découvre la trace dans les documents les plus divers.

Les sources et la bibliographie seront présentées dans un prochain article.

DOCUMENTATION

CHANTAL GUILLOU
TANGUY DANIEL

Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1988)*

MANUELS GÉNÉRAUX
ET SCIENCES AUXILIAIRES DE L'HISTOIRE

Ouvrages et articles généraux

- 1 ASSOCIATION DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE. Bretagne : clés en mains. Paris, A.P.H.G., 1988, 24 cm, 449 p., ill. (*Historiens et Géographes*, n° 318, mars-avril 1988).
Préface d'Arlette Roudaut.
- 2 CHÉDEVILLE (André), TONNERRE (Noël-Yves). La Bretagne féodale : XI^e- XIII^e siècle. Rennes, Ouest-France, 1987, in-8°, 427 p.
(Compte rendu par D. PICHOT, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXV, 1988, p. 373-375).
- 3 COZ (Michel), DAUTRIAT (Louis-Roger). La Bretagne vue du ciel. Paris, Ed. du Chêne, 1988, 32 cm, 192 p., ill. en coul.
Préface par P.-J. Hélias.
- 4 KERHERVÉ (Jean). Atlas historique des villes de France : Quimper. Paris, Ed. du C.N.R.S., 1988, 42 cm, (n.p.) + plan.
- 5 LE RHUN (Pierre-Yves). Bretagne et Grand Ouest. Morlaix, Skol Vreizh, 1988, 21 cm, 127 p.
- 6 ROPARS (Jean). Atlas linguistique des côtes françaises : île de Sein. Conclusions générales de l'enquête. *La Bretagne linguistique*, vol. 3, 1986-1987, p. 55-64 (paru en 1988).
Voir aussi le n° 83 (haut Moyen Age).

Géographie

- 7 ALLAIN (R.). Les nouveaux centres-bourgs en Bretagne : l'exemple des bourgs périurbains. Lille, Société de géographie de Lille, 1988, 24 cm, p. 15-24 (*Mélanges Pierre Flotès*).

* Les auteurs remercient particulièrement M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h, archiviste diocésain, qui a bien voulu dépouiller les bulletins paroissiaux, ainsi que MM. Eugène Kerbaul et Georges-Michel Thomas (†), qui ont aimablement fourni de précieuses références.

- 8 ARZUR (Anna-Mari). Dis, montre-moi la Bretagne = Va Bro, etre eur zell hag eur gwél. Plouvien, Skolig al Louarn, 1988, 30 cm, 429 p., ill. en coul.
 Préface de Pierre Abgrall.
 Bibliographie, p. 428-429.
 (Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 29 octobre 1988, p. 20 ; 24 décembre 1988, p. 14).
- 9 FÉREC (Jean-Noël). Elaboration d'une base de données documentaires sur les îles du Ponant. S.l, s.n., 1988, 2 vol., 108 p. + 247 p.
 Mémoire de maîtrise de géographie soutenu à Brest.
- 10 HALLÉGOUËT (Bernard). La presqu'île de Crozon : évolution géomorphologique. *Historiens et Géographes*, n° 318, mars-avril 1988, p. 140-148, cartes.
- 11 JONES (Ieuan E.). Upper and Lower Brittany as shown on early maps. Lille, Société de géographie de Lille, 1988, 24 cm, p. 61-66 (*Mélanges Pierre Flatré*s).
- 12 KERGARIOU (Erwan DE). La réserve biologique de la baie de Morlaix. *Baies de Morlaix*, n° 1, été 1988, p. 18-22, ill.
- 13 PINOT (Jean-Pierre). Géomorphologie et aménagement du littoral autour de la baie de Concarneau. *Historiens et Géographes*, n° 318, mars-avril 1988, p. 149-154, carte.
 Voir aussi les n°s 5 (Grand Ouest), 245 (protection de la nature).

Archives et bibliothèques

- 14 BOUGEARD (Christian), CARLUER (Jean-Yves), CHARPY (Jacques), COLLET (Daniel), FAGNEN (Claude), ROUDAUT (Arlette). Les Archives, outil efficace et moderne. *Historiens et Géographes*, n° 318, mars-avril 1988, p. 319-327.
- 15 BOULAIRE (Alain). La mémoire de Brest. *Historiens et Géographes*, n° 318, mars-avril 1988, p. 395-399.
 Le Service historique de la Marine, le musée de la Marine.
- 16 PEYRONNET (Georges). Les sources documentaires anglaises de l'histoire médiévale de la Bretagne (suite). *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 95, n° 2, 1988, p. 123-139.
- 17 TROMEUR (Jean). La bibliothèque et les archives de l'évêché : de précieux instruments de travail pour le chercheur. *Le Progrès de Cornouaille* (*Le Courrier du Léon*), 30 juillet 1988, p. 5.

Bibliographies et dictionnaires

- 18 BROUDIC (F.). Bibliographie des publications consacrées à la langue et à la littérature bretonnes (année 1985). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVI, 1987, p. 375-414.
- 19 COUFFON (René), LE BARS (Alfred). Nouveau répertoire des églises et chapelles : diocèse de Quimper et de Léon. Quimper, Association diocésaine de Quimper, 1988, 2^e éd., 30 cm, VIII-551 p., ill. + carte.
 Avertissement par Roger Garrec. Préface de Mgr André Fauvel et de Mgr Francis Barbu.
 Bibliographie, p. 10-13.
 (Compte rendu par L.-P. LE MAÎTRE, dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 17 décembre 1988, p. 7).
- 20 DANIEL (Chantal). Périodiques régionaux. Finistère. *Revue de l'histoire de l'Eglise de France*, 1987/II, p. 395-391 (années 1981 à 1984) ; 1988/II, p. 347-353 (années 1985 à 1987).
 Recension des études d'histoire et de sociologie religieuses parues dans le Finistère.
- 21 GUILLOU (Chantal), DANIEL (Tanguy). Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1985). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVI, 1987, p. 339-374.

- 22 JAL (Augustin). Nouveau glossaire nautique. Paris, Ed. du C.N.R.S., 1988, 26 cm, LVI-166 p., ill.
Révision sous la direction de Michel Mollat du Jourdin et de Christiane Villain-Gandossi, de l'édition publiée en 1848. Bibliographie, p. XLI-LIV.
- 23 KERBAUL (Eugène). 1640 militants du Finistère (1918-1945) : cahier de mise à jour n° 2. Bagnole, E. Kerbaul, 1988, 21 cm, 64 p.
- 24 MALO-RENAULT (J.). Les pseudonymes bretons, 16^e-20^e siècle. Rennes, C.R.D.P., 1987-1988, 2 vol. in-8°, 214 p. (*Studi*, n°s 32 et 33).
(Compte rendu par J. CHARPY, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXV, 1988, p. 389-390).
- 25 MÉNARD (Michèle), SAUZET (Madeleine), LAUVRIÈRE (Robert). La piété populaire en France : répertoire bibliographique : Bretagne, Maine-Touraine, Anjou-Poitou. Turnhout, Brépols, 1988, 24 cm, 230 p. (Histoire religieuse moderne et contemporaine, 4).
Sous la direction de Bernard Plongeron et de Paule Lerou.
- 26 PASCAL (Jean). Les ecclésiastiques parlementaires français, 1848-1977. Pontoise, Edijac, 1988, 26 cm, 434 p., ill.
Préface de Jean Royer.

Publications de textes et documents

- 27 CARIOU (Marie-Pierre). La Révolution à Landerneau : cahier des charges et doléances de la ville de Landerneau. Saint-Thonan, Impr. Cloître, 1988, 30 cm, 64 p.
Préface de Paul Jarry. Glossaire, p. 7.
- 28 QUELVEN (Alain). La liberté s'appelait Ergué-Gabéric. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 1988, 9 avril, p. 25 ; 16 avril, p. 25 ; 23 avril, p. 27 ; 30 avril, p. 27 ; 7 mai, p. 27 ; 14 mai, p. 27 ; 21 mai, p. 27 ; 28 mai, p. 27 ; 4 juin, p. 29 ; 11 juin, p. 29 ; 25 juin, p. 28.
Carnet de route d'Alain Quelven, originaire d'Ergué-Gabéric, pendant la Seconde Guerre mondiale.
- 29 QUERO (Dominique). Transcription et étude du registre des lettres scellées par la chancellerie bretonne en 1473. S.l., s.n., 1988, 2 vol. 251 p. + 130 p.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- 30 ROUDAUT (Fañch), LE FLOCH (Jean-Louis), COLLET (Daniel). 1774 : les recteurs léonards parlent de la misère (2^e partie). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVI, 1987, p. 271-338.
- 31 ROUDAUT (Fañch), COLLET (Daniel), LE FLOCH (Jean-Louis). 1774 : les recteurs léonards parlent de la misère. Quimper, Société archéologique du Finistère, 1988, 24 cm, 223 p.
Index, p. 205-218.
(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 15 octobre 1988, p. 25).
- 32 Souvenirs... Souvenirs... Enregistrement d'Eugène Lagadec, Hervé Thomas et François Sergeant. *Mémoire de la ville, Douarnenez*, n° 9, 1988, p. 57-86.
Tréboul.
- Voir aussi les n°s 156 (coutumes de Daoulas), 167 (cartulaire de Landévennec).

Historiographie. Biographies

- 33 ANNE-MARINE. Gwenn-Aël Bolloré : la passion à fleur de peau. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 26 mars 1988, p. 8.
- 34 CHARLES-JARL (Yvan). René-Yves Creston par lui-même : l'artiste, le navigateur, l'organisateur, le chercheur. Morlaix, Skol Vreizh, 1988, 22 cm, 76 p., ill. (*Skol Vreizh*, n° 10).
(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 10 septembre 1988, p. 17).

- 35 FROMONT (Chantal). John Storrs, Chicago 1885 - Mer 1956. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1988, p. 27-32.
Créateur du monument américain de Brest, détruit en 1941.
- 36 G.L.B. Guy Vourc'h (1919-1988). *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 9 juillet 1988, p. 11.
Professeur à la faculté de médecine de Paris, membre de l'académie de médecine, originaire de Plomodiern.
- 37 LE ROY (Thierry). Après Dupleix, Madec, un troisième nabab oublié de l'histoire : F. Deshayes de Montigny. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 23 avril 1988, p. 19.
- 38 LE ROY (Thierry). L'amiral Romain Desfossés rappelé à nos mémoires. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 3 septembre 1988, p. 25, ill.
- 39 PESLIN (Ch.-Yves). De Lesneven à Ploujean, Garlan et Morlaix, en passant par Saint-Petersbourg et Varsovie. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1988, p. 112-113.
Adolphe Le Flô.
- 40 PHILIPPE (Dominique). L'Histoire en Bretagne du XIV^e au XVI^e siècle ou la défense de l'identité. S.l., s.n., 1988, 30 cm, 2 vol., 341 p. + p. 342-704, ill.
Thèse de doctorat « nouveau régime » soutenue à Brest et déposée au C.R.B.C.

Colloques et congrès

- 41 RIOU (Guy). « La Bretagne à l'aube de la Révolution ». Un colloque de haute qualité. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 8 octobre 1988, p. 28.
- 41 bis GUIOMAR (J.-Y.), MOREAU (Jean). Quelles étaient les réalités sociales, économiques et politiques de la Bretagne à l'aube de la Révolution ? *Le Pays breton*, n° 336, novembre 1988.
Compte rendu du colloque tenu à Brest du 28 au 30 septembre 1988.

Musées et expositions

- 42 A.M. Au musée des beaux-arts de Quimper : Eugène Boudin en Cornouaille. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 2 juillet 1988, p. 25.
- 43 ANNE-MARINE. Le musée océanographique de l'Odé. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 26 mars 1988, p. 9.
- 44 ASSOCIATION ABBAYE DE DAOULAS-MUSÉE DÉPARTEMENTAL BRETON-MINISTÈRE DE LA CULTURE. Avant les Celtes : l'Europe à l'Age du Bronze : 2500-800 avant J.-C. Abbaye de Daoulas, 14 mai-31 août 1988. Daoulas, Association Abbaye de Daoulas, 1988, 30 cm, 175 p., ill. en coul.
Exposition. Introduction par J.-Y. Cozan.
- 45 AUMASSON (Pascal). Joseph Savina, l'art et le métier, meubles, sculptures Le Corbusier, Savina. Musée de Saint-Brieuc, 19 novembre 1988-28 janvier 1989. Saint-Brieuc, Atelier municipal, 1988, 30 cm, 48 p., ill.
Exposition. Avant-propos par Jacques Galaup et Claude Saunier.
- 46 CASTEL (Y.-P.). Le musée de Morlaix ferait-il concurrence au musée d'Orsay ? *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 30 avril 1988, p. 18.
A propos de l'exposition sur Michel Bouquet et les peintres de Keremma.
- 47 F. (P.). Ouessant : un musée qui brille de mille éclats. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 2 juillet 1988, p. 11.
Centre d'interprétation des Phares et Balises.
- 48 HUON (Ronan), BOUESSEL DU BOURG (Yann), MARTIN (Ivona), LEBESQUE (Morvan). Gwalarn : histoire d'un mouvement littéraire. Bibliothèque municipale, Brest, 24 janvier-31 mars 1989. S.l., s.n., 1988, 30 cm, (20) p., ill.
Exposition. Introduction par J.-Cl. Le Dro. Bibliographie, p. 20.

- 49 Jean Even, rétrospective : 1910-1986. Crédit Mutuel de Bretagne, Le Relecq-Kerhuon, octobre-novembre-décembre 1988. S.l., s.n., 1988, 21 cm, (8) p., ill. en coul. + portrait.
Exposition. Préfaces de René Le Bihan et Pierre Quiniou.
- 50 JOUBEAUX (Hervé), LEBEAU (Bernard). Du nouveau dans le rétro : les faïences bretonnes du XIX^e siècle. Musée de Bretagne, Rennes, 24 février-30 mai 1988. Rennes, Musée de Bretagne, 1988, 23 cm, 58 p., ill. en coul.
Exposition.
- 51 LE BRAS (H.). Chronique du musée du Léon. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 20 février 1988, p. 19.
- 52 M. (Cl). Morlaix. Les peintres de Keremma au musée des Jacobins. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 7 mai 1988, p. 28.
- 53 Musée de Pont-Aven. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 3 décembre 1988, p. 18-19.
- 54 Musée maritime de Plouguerneau. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 8 octobre 1988, p. 19.
- 55 PAILLER (Pierre). L'industrie du lin au musée de Saint-Renan. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 9 juillet 1988, p. 29.
- 56 Un musée multifonctions pour Landévennec. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 26 novembre 1988, p. 29, plan.
Exposition.
- 57 PUGET (Catherine), SAUVAGE (Claire). Henry Moret, aquarelles et peintures, 1856-1913. Musée de Pont-Aven, 26 juin-26 septembre 1988. Quimper, Impr. Bargain, 1988, 30 cm, 128 p., ill. en coul.
- 58 QUINTIN (Marie-Joseph). Charles Filiger, 1863-1928. Landerneau, Impr. Cloître, 1988, 20 cm, 47 p., ill. en coul.
Exposition.
- Voir aussi le n° 15 (musée de la Marine, Brest).

Héraldique et sigillographie

- 59 CASTEL (Yves-Pascal). Les armoiries de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVI, 1987, p. 79-101.

Généalogie et familles

- 60 KERVAREC (André). Pouldergat : patronyme Kervarec. S.l., s.n., 1988, 30 cm, 72-15-7-11 p., ill.

Toponymie et anthroponymie

- 61 HENWOOD (Annie). Coriandre-Houlette ou Marie-Jeanne Marat-Finistère ou Jean-Marie. Etude des prénoms à Brest pendant la Révolution (1789-1799). *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 3, juillet-septembre 1988, p. 145-160.
- 62 KERÉBEL (Hervé). Microtoponymie et prospections archéologiques dans la pointe sud-ouest du Léon. S.l., s.n., 1988, 29 cm, 238 p., ill.
Mémoire de maîtrise d'histoire ancienne soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- 63 LE DÜ (J.). Les appellatifs ethniques dans l'anthroponymie de la Basse-Bretagne. Lille, Société de géographie de Lille, 1988, 24 cm, p. 67-76 (*Mélanges Pierre Flatrès*).
- 63 bis LE MERCIER (André). Que signifient vos noms ? *Le Pays breton*, n°s 327-337, janvier-décembre 1988.
- 64 PEUZIAT (Josick). Plo-Erlé ? Plo-Elré ? *Mémoire de la ville, Douarnenez*, n° 9, 1988, p. 101-105.

- 64 bis PLONÉIS (Jean-Marie). Histoire de Bretagne. Toponymie et géographie. *Le Pays breton*, n^{os} 327-337, janvier-décembre 1988.

Voir aussi le n^o 6 (atlas linguistique, île de Sein).

ARCHÉOLOGIE

Généralités

- 65 BRIARD (Jacques). L'Armorique avant les Celtes. *ArMen*, n^o 15, 1988, p. 16-31.
- 66 GALLIOU (P.). LE BIHAN (J.-P.). Chronique d'archéologie antique et médiévale (années 1986-1987). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVI, 1987, p. 27-49.
- 67 GIOT (P.-R.). Chronique de préhistoire et protohistoire finistériennes pour 1987. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVI, 1987, p. 9-22.
- 68 LE BIHAN (Jean-Paul). L'archéologie à Quimper. *Historiens et Géographes*, n^o 318, mars-avril 1988, p. 298-306, cartes, phot.

Quimper aux époques gauloise et romaine.

Voir aussi le n^o 62 (archéologie et microtoponymie).

Préhistoire

- 69 BRIARD (Jacques), LE GOFFIC (Michel). Un observatoire préhistorique à Ouessant : l'enceinte de pierre de Pen-ar-Land. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 23 juillet 1988, p. 24.
- 70 GIOT (Pierre-Roland). Barnenez, Carn, Guennoc. Rennes, Laboratoire d'anthropologie préhistorique, 1988, 30 cm, 2 vol., 232 p. + (n.p. de pl.), ill.
- 71 GIOT (P.-R.). Préhistoire en Bretagne : menhirs et dolmens. Châteaulin, Ed. d'art Jos Le Doaré, 1988, 22 cm, 63 p., ill. en coul.
- 72 Pointe de la Torche : fin de la 5^e et dernière campagne de fouilles préhistoriques. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 12 novembre 1988, p. 7, ill.

Protohistoire

- 73 CASTEL (Y.-P.), KAIGRE (J.). Un torqué de l'âge du bronze : une fameuse acquisition du Musée départemental breton. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 27 février 1988, p. 10, ill.
- 74 LE BIHAN (Jean-Paul), MÉNEZ (Yves). L'habitat gaulois en Armorique. *ArMen*, n^o 13, 1988, p. 18-35.
- 75 LE MENN (Claude). Un tombeau de l'âge du bronze découvert au Folgoët. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 29 octobre 1988, p. 28.
- 76 MORNAND (J.). Objets inédits de l'âge du bronze à Dinéault. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVI, 1987, p. 23-26.
- 77 Un village gaulois découvert à Ouessant : des vestiges d'un intérêt exceptionnel. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 23 juillet 1988, p. 24.

Voir aussi le n^o 44 (âge du bronze).

Epoque gallo-romaine

- 78 IMMERZEEL (Mat). La stèle de Kervadel. *Dalc'homp soñj*, n^o 22, Nevez Amzer 1988, p. 20-24.

Moyen Age

- 79 BATT (Michael). Le Goënidou en Berrien : un village déserté du Moyen Age, dans les Monts d'Arrée. Bilan des recherches 1984-1987. *Patrimoine des Monts d'Arrée*, n° 7, 1988-1989, p. 39-42.
- 80 MÈNEZ (Y.), BATT (M.), LE BIHAN (J.-P.), BARDEL (J.-P.). L'habitat du haut Moyen Age de Creach-Gwen en Quimper (Finistère). *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 5, 1988, p. 123-140.
- 81 Saint Ronan, Gradlon : le mystère demeure, mais peut-être plus pour très longtemps. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 20 août 1988, p. 28.
Les fouilles dirigées par Philippe Guigon sur le site de la montagne de Locronan.

HISTOIRE POLITIQUE**Moyen Age**

- 82 BOUESSEL DU BOURG (Yann). Il y a 500 ans, le couronnement d'Anne de Bretagne. *Dal-c'homp soñj*, n° 25, 1988, p. 2-3.
- 83 GIOT (P.-R.), FLEURIOT (L.), BERNIER (G.), MERDRIGNAC (B.), GUIGON (P.). Les premiers Bretons : la Bretagne du v^e siècle à l'an mil. Châteaulin, Ed. Jos Le Doaré, 1988, 22 cm, 40 p., ill.
- 84 KERHERVÉ (Jean). Il y a 500 ans mourait François II, dernier duc de Bretagne. *Dal-c'homp soñj*, n° 24, Diskar Amzer 1988, p. 2-5.
- 85 KERHERVÉ (Jean). Les débuts de l'Etat moderne. L'exemple de la Bretagne. *Historiens et Géographes*, n° 318, avril-mai 1988, p. 27-36, carte.
Carte de la densité de la population en Bretagne vers 1425-1430, p. 35 et 367.
- 86 TANGUY (Bernard). De la légende à l'histoire : Grallon, roi de Cornouaille. *ArMen*, n° 14, 1988, p. 30-44.
Voir aussi les n°s 2 (Bretagne féodale), 16 (sources documentaires), 29 (chancellerie ducale, 1473).

Histoire moderne

- 87 HUERTAS (Monique de). Louise de Keroualle, presque reine d'Angleterre. Paris, Librairie académique Perrin, 1988, 21 cm, 315 p. (Présence de l'histoire).
Bibliographie, p. 315-316.
- 88 LESPAGNOL (André). Les « Bretons conquérants ». La dynamique d'expansion bretonne aux Temps modernes. *Historiens et Géographes*, n° 318, mars-avril 1988, p. 268-279, cartes.
Voir aussi les n°s 27 (Landerneau, cahier de doléances), 37 (Deshayes de Montigny), 41 (Pré-révolution en Bretagne).

Révolution française

- 89 BARON (Bruno). Morlaix sous la Révolution. Morlaix, Ed. du Dossen, 1988, 23 cm, 135 p., ill.
Bibliographie, p. 131.
- 90 BRAS (Isabelle). Landivisiau pendant la Révolution : 1789-1799. S.I., s.n., 1988, 30 cm, XI-163 p., ill.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

- 91 La Bretagne et la Révolution française. Débat avec Yann Brekilien, Roger Dupuy, Michel Duval, Bertrand Frélaut, Joseph Martray et J.-J. Monnier. *Dalc'homp Sonj*, n° 23, Hañv 1988, p. 15-26.
- 92 BRILLET (Anne). La vie tragique d'Eléonor d'Amphernet (1747-1796). Un héros de la chouannerie dans le Sud-Finistère. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1988, p. 43-47.
- 93 CHOUTEAU (Nicole). Un républicain victime de la Révolution : le sénéchal du Porzou. S.I., Ed. Trégor 89, 1988, 24 cm, p. 127-160 (*La Révolution dans le Trégor*).
- 94 Le combat du « Vengeur ». *Le Chasse-Marée*, n° 36, 1988, p. 64-65.
- 95 CORNOU (Jakez), JONIN (Bruno). L'odyssée du vaisseau « Droits de l'homme ». L'expédition d'Irlande de 1796. Quimper, Editions Dufa, 1988, 22 cm, 216 p., ill.
(Compte rendu par L.-P. LE MAÎTRE, dans *Le Progrès de Cornouaille* [Le Courrier du Léon], 6 août 1988, p. 7).
- 96 DUPUY (Roger). De la Révolution à la chouannerie : paysans en Bretagne, 1788-1794. Paris, Flammarion, 1988, 22 cm, 363 p. (Nouvelle Bibliothèque scientifique).
Bibliographie, p. 361-363.
(Compte rendu par J.-Y. GUIOMAR, dans *Le Pays Breton*, n° 336, octobre 1988).
- 97 DUPUY (Roger). Le problème des causes de la Contre-Révolution dans l'Ouest, 1788-1794. *Historiens et Géographes*, n° 318, mars-avril 1988, p. 37-42.
- 98 GURY (Jacques). Les laboureurs bas-bretons aux états généraux. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 3, juillet-septembre 1988, p. 139-144.
- 99 HENWOOD (Philippe). 1789 : Les Brestois ont la parole. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 3, juillet-septembre 1988, p. 125-133.
- 100 LE GOFF (Hervé) [sous la direction de]. La Révolution dans le Trégor. S.I., Ed. Trégor 89, 1988, 24 cm, 478 p., ill.
Préface d'Alain Droguet.
- 101 LOZAC'H (Joël), ROUSSEL (Claude). Les révoltes de Scrignac et Berrien. *Patrimoine des Monts d'Arrée*, n° 7, 1988-1989, p. 26-27.
Avril 1792, mouvement de réfractaires.
- 102 Plounéventer sous la Révolution française. *Chez nous*, bulletin paroissial de Plounéventer, mai 1988, p. 5-6.
- 103 SEVEUR (Hervé). Sébastien Malescot de Kerangoué, dernière victime morlaisienne de la Terreur. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1988, p. 101-103.
- 103 bis SIGNOR (Alain). Pont-l'Abbé sous la Révolution. *Le Travailleur bigouden*, n°s 131-132, juillet-décembre 1988.
- 104 THOMAS (G.-M.). Du danger de l'homonymie sous la Révolution ou les malheurs du Brestois Louis Grall. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 3, juillet-septembre 1988, p. 161-163.
Voir aussi les n°s 61 (prénoms révolutionnaires), 368 (Communa).

Second Empire

- 105 FLEURENCE (L.-H.). Une surprenante candidature à Brest en 1864. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 4, octobre-décembre 1988, p. 212-215.
Charles Ernest Lullier.
- 106 THOMAS (G.-M.). Deux regards sur la visite du prince Jérôme Bonaparte à Brest, en août 1852. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 4, octobre-décembre 1988, p. 221-223.
Voir aussi le n° 363 (députés).

Troisième République

- 107 BASSET (Guy). Le général Le Flô vu par les Républicains. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 4, octobre-décembre 1988, p. 216-217.

- 108 G.P. La vie de Jules Le Gall, anarchiste, syndicaliste et franc-maçon (1881-1944). Paris, I.E.R.M., 1988, 24 cm, p. 41-49 (*Chroniques d'histoire maçonnique*, n° 40).
Anarchiste brestoïs.
- 109 GUÉGUEN (J.). Aux origines de l'Emsav de gauche : La Ligue fédéraliste de Bretagne (1931-1935). *Le Peuple breton*, n° 289, janvier 1988, p. 20-22.
- 110 GUÉGUEN (Jul). La Ligue fédéraliste de Bretagne (1931-1935). 2. Antifascistes dès la première heure. *Le Peuple breton*, n° 290, février 1988, p. 22-23.
- 111 HENWOOD (Annie). 1789-1889. Les fêtes du centenaire à Brest. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 3, juillet-septembre 1988, p. 167-168.
Voir aussi les n°s 23 (communistes), 363 (députés), 416 (élections, Ploudalmézeau).

Seconde Guerre mondiale

- 112 BOENNEC (Joseph). Du raid sur Brasparts au camp de Rostellec. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1988, p. 48-51.
Récit d'un acte de la Résistance de Brasparts à Rostellec.
- 113 BOUGEARD (Christian). L'intérêt stratégique de la Bretagne durant la Deuxième Guerre mondiale. *Historiens et Géographes*, n° 318, mars-avril 1988, p. 47-54.
- 114 FRÉLAUT (Bertrand). Le mouvement nationaliste breton pendant la Seconde Guerre mondiale. *Historiens et Géographes*, n° 318, mars-avril 1988, p. 57-62.
- 115 LE ROY (Thierry). Le fort Montbarrey. Pour l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 11 juin 1988, p. 28.
- 116 LE ROY (Thierry). Yves Kerguelén, Finistérien, pilote de chasse et commandant de la Patrouille d'Etampes. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 10 décembre 1988, p. 24, ill.
Mort à Pont-de-Buis en 1986.
- 117 NICOLAS (Yvonne). 1939-1945. La guerre et l'Occupation à Ploujean. *La Corbeille de Ploujean*, bulletin paroissial, n° 252, décembre 1987-janvier 1988, p. 5-6 ; février-mars 1988, p. 5-6.
- 118 Palmarès du prix de la Résistance et de la Déportation : Quimper, samedi 21 mai 1988. Carhaix, Impr. Le Breton, 1988, 30 cm, 48 p., ill.
- 119 P.F. La libération de Quimper en août 1944. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 13 août 1988, p. 15.
Voir aussi le n° 28 (carnet de route d'un combattant).

Depuis 1945

- 120 BRUNETEAU (Bernard). Le gaullisme et la Bretagne. *Historiens et Géographes*, n° 318, mars-avril 1988, p. 63-65.
- 121 FOUÉRÉ (Yann). La patrie interdite. Histoire d'un Breton.
(Compte rendu par Y.-P. C., dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 23 avril 1988, p. 29).
- 122 E. MONANGE. Mai 68 à Brest. *Tohubo*, bulletin d'information de l'université de Bretagne occidentale, octobre-novembre 1988, n° 47, p. 4-6, ill. ; décembre 1988-janvier 1989, n° 48 p. 5-8, ill. [à suivre].
- 123 NICOLAS (Michel). Le mouvement breton. Problématique et développement. *Historiens et Géographes*, n° 318, mars-avril 1988, p. 43-46.
- 124 NICOLAS (Michel), PIHAN (Jean). Les Bretons et la politique : 30 ans de scrutins en Bretagne, 1958-1988. Rennes, Presses Universitaires, 1988, 30 cm, 256 p., ill. + cartes.
Index, p. 254-256.

Voir aussi les n°s 253 (mai 1968), 367 (Commana).

HISTOIRE DES INSTITUTIONS

Histoire administrative

- 125 CONSEIL GÉNÉRAL DU FINISTÈRE. L'action du conseil général du Finistère : 1982-1988. Erquy, SIREP, 1988, 30 cm, 88 p., ill.
Index, p. 88.
- 126 COYAUD (L.-M.). En Bretagne : de la paroisse à la commune (Essai de géographie historique). Lille, Société de géographie de Lille, 1988, 24 cm, p. 41-48 (*Mélanges Pierre Flatrès*).
- 127 FAGNEN (Claude). Le conseil général de 1871 à 1988 : Finistère. S.l., s.n., 1988, 23 cm, 217 p., ill.
Préface de Louis Orvoën. Introduction de Léon Guéguen.
- 128 VENNEUGUES (Laurent). Les activités de la chancellerie du duché de Bretagne en 1462. S.l., s.n., 1988, 2 vol., 108 p. + p. 109-350.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Histoire financière

- 129 KERHERVÉ (Jean). L'Etat breton aux 14^e et 15^e siècles. Les ducs, l'argent et les hommes. Paris, Ed. Maloine, 1987, 2 vol., XXII + 1078 p., ill.
(Compte rendu par Michael Jones, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXV, 1988, p. 375-385).

Histoire judiciaire

- 130 CARVAL (Michel), CARVAL (Lenaïg). Le naufrage du « Jeune Brasseur » en 1754 et ses conséquences pénales. *Cap-Caval*, n° 11, 1988, p. 19-31.
- 131 JEANNIN (Fabrice). La criminalité dans la cour royale de Lesneven et dans la principauté de Léon de 1718 à 1749. S.l., s.n., 1988, 135 p. + annexes.
Mémoire de maîtrise soutenue à Brest.
- 132 LANGLOIS (Denis). L'affaire Seznec. Paris, Ed. Plon, 1988, 24 cm, 428 p., ill.
- 133 PLESSIX-BUISSET (Christiane). Le criminel devant ses juges en Bretagne aux 16^e et 17^e siècles. Paris, Ed. Maloine, 1988, 25 cm, 571 p.
Préface de Jean Imbert.
Glossaire, p. 515-519. – Sources, p. 523-540. – Index, p. 543-557.

Histoire militaire

Armée de terre

- 134 CHEVAL (Paul). Quand l'ennemi venait de la mer, batteries côtières des siècles passés. *Cap-Caval*, n° 11, 1988, p. 32-36.
- 135 FER (Lucienne). Soldats de l'Empire et des colonies. *Patrimoine des Monts d'Arrée*, n° 6, 1987-1988, p. 56-60.
Carhaix-Huelgoat.
- Voir aussi le n° 39 (Adolphe Le Flô).

Marine

- 136 BOULAIRE (Alain). Brest et la Marine royale de 1660 à 1790. S.l., s.n., 1988, 30 cm, 6 vol., IX-316 p. + p. 317-591 + p. 592-790 + p. 791-988 + p. 989-1258 + p. 1259-1729, ill.
Sources et bibliographie, p. 1470-1500. – Index des noms de personnes. – Index des noms de lieux. – Index des noms de navires.
Thèse de doctorat d'Etat en histoire soutenue à Paris.

- 137 BOULAIRE (Alain). Le comte d'Hector, commandant de la Marine à Brest en 1789. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 3, juillet-septembre 1988, p. 134-138.
- 138 BOZELLEC (Erwan). L'« Alcide », un corsaire malouin en baie de Morlaix. *Baies de Morlaix*, n° 1, été 1988, p. 2-8, ill.
Naufragé en 1747.
- 139 LE ROCH MORGÈRE (L.). La logistique des port et arsenal de Brest au milieu du XVIII^e siècle : notes de géographie historique. Lille, Société de géographie de Lille, 1988, 24 cm, p. 77-85 (*Mélanges Pierre Flattrès*).
- 140 LE ROY (Thierry). L'aéronautique maritime et la lutte anti-sous-marine en Bretagne : 1917-1918. S.l., s.n., 1988, 30 cm, 2 vol., 230 p. + 92 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- 141 [LE ROY (Thierry)]. Les débuts de l'aéronautique navale française et américaine sur les côtes bretonnes en 1917 et 1918. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 2 avril 1988, p. 28-29.
- Voir aussi les n°s 15 (Service historique de la Marine, musée de la Marine), 22 (glossaire nautique), 38 (Romain Desfossés).

HISTOIRE RELIGIEUSE

Catholicisme

Généralités

- 142 CROIX (Alain). Religion et culture en Bretagne au XVII^e siècle. *Historiens et Géographes*, n° 318, mars-avril 1988, p. 13-14.
- 143 LAGRÉE (Michel). Les Bretons, Dieu et la modernité, de 1789 à nos jours. *Historiens et Géographes*, n° 318, avril-mai 1988, p. 21-25, cartes.

Vie et sentiment religieux

- 144 CASTEL (Yves-Pascal). Petit guide pratique et calendrier des pardons : chapelles du Finistère. Quimper, Chrétiens Médias 29, 1988, 21 cm, 36 p., ill.
(Compte rendu par KERGRIST, dans *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 23 avril 1988, p. 28).
- 145 Landévennec et la Vierge Marie. *Chronique de Landévennec*, n° 55, 1988, p. 105.
- 146 LAURENT (Donatien). La troménie de Locronan. *La Bretagne linguistique*, vol. 3, 1986-1987, p. 127-146 (paru en 1988).
- 147 LEBRUN (François). La place du pèlerinage thérapeutique dans la piété des Bretons aux XVII^e et XVIII^e siècles. *Historiens et Géographes*, n° 318, avril-mai 1988, p. 15-19.
- 148 LE FLOCH (Jean-Louis). Les pardons en Finistère. S.l., Chrétiens Médias 29, 1988, 15,7 × 22,8 cm, 24 p., ill.
Dessins de René Quéré.
(Compte rendu par Y.-P. C., dans *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 23 avril 1988, p. 28).
- 149 LOZACH (Joël). Plouyé en 1902 : translation d'une relique de saint Maudetz. *Patrimoine des Monts d'Arrée*, n° 7, 1988-1989, p. 22-23.
- 150 MARZIN (Paul). Le pardon de la Saint-Salomon à Plouyé. *Patrimoine des Monts d'Arrée*, n° 6, 1987-1988, p. 3-5.
- 151 PERENNOU (Ronan). D'un Finistère à l'autre... De Lothéa à Saint-Jacques de Compostelle. *Breiz Santel*, n° 134, printemps-Pâques 1988, p. 12-14.
- Voir aussi les n°s 25 (piété populaire), 384 (pardons, Guipavas), 416 (pardon, Ploudal-mézeau), 422 (miracle, 1753).

Clergé

- 152 BRAY (Isabelle). Deux évêques en Cornouaille : 1707-1772. *Chronique de Landévennec*, n° 56, 1988, p. 150-158.
François Hyacinthe de Plœuc et Auguste Farcy de Cuillé.
- 153 CORRE (Dominique). L'épiscopat de Mgr Valleau, évêque de Quimper de 1893 à 1898. S.l., s.n., 1988, 30 cm, 2 vol., 126 p. + p. 135-261.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
(Compte rendu par Thierry LE ROY, dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 29 octobre 1988, p. 28).
- 154 LE FLOCH (Jean-Louis). Réfractaires et jureurs dans le Trégor finistérien : une douloureuse réunion. S.l., Ed. Trégor 89, 1988, 24 cm, p. 391-401 (*La Révolution dans le Trégor*).
- 155 ROUDAUT (Fañch). Clergé breton et lutte contre la misère : l'exemple du diocèse de Léon (1774). *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 95, n° 4, 1988, p. 475-485.
Voir aussi les n°s 26 (ecclésiastiques parlementaires), 30 (recteurs du Léon, 1774), 31 (*id.*), 351 (recteur concordataire, Audierne), 364 (prêtres du Cloître-Pleyben), 395 (clergé sous l'Ancien Régime, Loqueffret).

Ordres et congrégations

- 156 DEUFFIC (Jean-Luc). Anciennes coutumes de l'abbaye Notre-Dame de Daoulas. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVI, 1987, p. 223-227.
- 157 DUTOT (Christian). Le couvent des Cordeliers de Quimper : XIII^e-XIX^e siècle. S.l., s.n., 1988, 30 cm, 222 p., ill.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- 158 GUILLOTIN DE CORSON. Les Templiers en Bretagne et les hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Ed. Jeanne Laffitte, 1988.
Réimpression de l'ouvrage paru en 1902.
- 159 MARC (F.). Les moines dans la Révolution. I. La « Commission des Réguliers » (suite). *Chronique de Landévennec*, 1988, n° 53, p. 27-32 ; n° 54, p. 63-70.
- 160 MARC (F.). Les moines dans la Révolution (suite). II. La démolition. *Chronique de Landévennec*, n° 55, 1988, p. 106-111.
- 161 SIMON (Père Marc), BARDEL (Annie). L'abbaye bénédictine de Landévennec : quinze siècles d'histoire. *Historiens et Géographes*, n° 218, mars-avril 1988, p. 106-110, plan.
- 162 TANGUY (Michel). Implantations des congrégations religieuses masculines et féminines dans le Finistère, 1790-1902, et répertoire des implantations de communautés religieuses par commune. S.l., s.n., 1988, 30 cm, 2 vol., 407p. + p. 408-497 - 170 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
(Compte rendu par Thierry LE ROY, dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 2 juillet 1988, p. 5).

Missions

- 163 CROIX (Alain). L'art de la prédication au XVII^e siècle : Michel Le Nobletz. *ArMen*, n° 17, 1988, p. 74-85.
- 164 CROIX (Alain). Les cartes de Michel Le Nobletz. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVI, 1987, p. 229-269.
- 165 CROIX (Alain). Missions, Hurons et Bas-Bretons au XVII^e siècle. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 95, n° 4, 1988, p. 487-498.
- 166 ROUDAUT (Fañch), CROIX (Alain), BROUDIC (Fañch). Les chemins du paradis = Tao-lennou ar baradoz. Douarnenez, Le Chasse-Marée, 1988, 27 cm, 186 p., ill.
Bibliographie, p. 184-186.
(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 17 décembre 1988, p. 29).

Hagiographie

- 167 DEUFFIC (Jean-Luc). A propos de la charte XXXIX du cartulaire de Landévennec. Notes sur deux livres d'heures. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVI, 1987, p. 217-221.
- 168 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Symphorien, tenant sa tête entre ses mains... *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 17 septembre 1988, p. 6, ill.
Iconographie et culte de saint Symphorien à la chapelle de Locmaria-an-Hent, en Saint-Yvi.
- 169 MERDRIGNAC (Bernard). Saint Guénolé et les monachismes insulaire et continental au haut Moyen Age. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 95, n° 1, 1988, p. 15-40.
- 170 VOITON (Josette). L'année mariale dans notre diocèse. Les racines séculaires n'ont pas de fin. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 27 août 1988, p. 24-25.
Rappel historique du culte marial dans le diocèse de Quimper.

Institutions et patrimoine ecclésiastiques

- 171 GUYOMARCH (Jean-Paul). L'affaire du presbytère de Scrignac. *Patrimoine des Monts d'Arrée*, n° 7, 1988-1989, p. 14-18.
Octobre 1910 : annonce du départ des prêtres du presbytère de Scrignac. Querelle entre Mgr Duparc et le maire, M. Le Foll, au sujet du loyer.
- 172 LE FLOCH (Jean-Louis). La paroisse de Douarnenez (1875-1975). *Mémoire de la ville, Douarnenez*, n° 9, 1988, p. 5-37.
Voir aussi le n° 389 (presbytère, Landeleau).

Cultes païens

- 173 PENVEN (Michel). Fêtes druidiques à Huelgoat en 1929. *Patrimoine des Monts d'Arrée*, n° 6, 1987-1988, p. 29-34.
Voir aussi le n° 108 (franc-maçonnerie).

HISTOIRE ÉCONOMIQUE**Études générales**

- 174 CANÉVET (Corentin). Forces et faiblesses de l'économie bretonne. *Historiens et Géographes*, n° 318, mars-avril 1988, p. 261-265.
- 175 GLAIS (Michel), ERHEL (Jacques), LE GALL (Luc). Vivre, investir, entreprendre en Finistère : atlas économique. Quimper, Impr. Bargain, 1988, 30 cm, 181 p., ill. en coul.
Préface de Louis Orvoën.
(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 19 mars 1988, p. 6).
- 176 PIERRE (Jean-Claude). Production, consommation, environnement. *Historiens et Géographes*, mars-avril 1988, p. 255-260.
En Bretagne.

Agriculture

- 177 CLOUT (H.). Agriculture in Western France on the eve of the railway age. Lille, Société de géographie de Lille, 1988, 24 cm, p. 33-40 (*Mélanges Pierre Flatès*).
- 178 GUILLOU (Anne). L'argent du beurre. *ArMen*, n° 16, 1988, p. 18-25.

- 179 KERNÉVEL (Jean). L'élevage des volailles en Bretagne. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 20 février 1988, p. 5.
- 180 LE SANN (Alain). Agriculture bretonne et tiers monde. *Historiens et Géographes*, n° 318, mars-avril 1988, p. 291-296.
- 181 PEYON (J.-P.). La coopération agricole dans l'ouest de la France et son impact sur l'agriculture et le milieu rural. Lille, Société de géographie de Lille, 1988, 24 cm, p. 103-108 (*Mélanges Pierre Flatrès*).
- 182 REMY (François), LUGADET (Jean-Bernard), RUIZ (Claude), LILIENTFELD (Jean). Types d'exploitations rurales et types d'entreprises industrielles agro-alimentaires. *Historiens et Géographes*, mars-avril 1988, p. 243-254, carte.
Exemples dans le sud-est du Finistère et l'ouest du Morbihan.
- Voir aussi le n° 374 (ferme modèle, Concarneau).

Commerce

- 183 PENNANQUER (Anne). Les Bretons en Andalousie aux XVI^e et XVII^e siècles. *Dalc'homp soñj*, n° 24, Diskar Amzer 1988, p. 42.

Artisanat et industrie

- 184 BOTHOREL (Louis). Les moulins de l'Aber-Benead = Milinoù an Aber-Benead. Plouvien, Skolig al Louarn, 1988, 21 cm, 107 p., ill.
(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 15 octobre 1988, p. 24).
- 185 CANÉVET (Corentin). La révolution agro-alimentaire contemporaine en Bretagne, 1950-1987. *Historiens et Géographes*, n° 318, mars-avril 1988, p. 213-241, cartes.
- 186 DUVAL (Michel). Aménagement forestier et progrès technique dans l'Ouest au XVIII^e siècle : la forêt du Huelgoat et les mines de Poullaouen (1732-1788). *Patrimoine des Monts d'Arrée*, n° 6, 1987-1988, p. 65-70.
- 187 LE GALL (Valérie). L'introduction du procédé flamand de teillage du lin dans l'arrondissement de Morlaix au milieu du XIX^e siècle. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1988, p. 116-121.
- 188 LE MAÎTRE (L.-P.). Concarneau. Dossier conserve. « Et s'il n'en reste que deux... ». *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 3 décembre 1988, p. 6-7, ill.
- 189 ROUSSEL (Claude). Mines de Poullaouen et de Huelgoat. *Patrimoine des Monts d'Arrée*, n° 7, 1988-1989, p. 29-31.
- 190 THOMAS (Georges-Michel). Sur l'ardoise de chez nous. *Patrimoine des Monts d'Arrée*, n° 7, 1988-1989, p. 5-7.
- Voir aussi le n° 55 (industrie du lin).

Pêche

- 191 LE BIHAN DE KERSCAU (Joseph). Le guide du pêcheur dans le canton d'Huelgoat. *Patrimoine des Monts d'Arrée*, n° 6, 1986-1987, p. 7-13.
- 192 LEBLIC (Isabelle). L'armement à Molène (Finistère Nord) à travers les rôles de désarmement des bateaux (XIX^e-XX^e siècle). *Anthropologie maritime*, n° 3, 1988, p. 49-72.
- 193 LE GOFF (Laurent), FOURN (Martine). La production au Guilvinec. S.l., s.n., 1988, 30 cm, 144 p.
Certificat de géographie économique : licence, Brest.
- 194 PIRIOU (Nicole). L'activité halieutique bretonne. *Historiens et Géographes*, n° 318, mars-avril 1988, p. 204-212, carte.
- Voir aussi les nos 54 (Musée maritime de Plouguerneau), 392 (Terre-Neuve).

Ports

- 195 Douarnenez 88. *Le Chasse-Marée*, n° 38, 1988, p. 2-21.
- 196 Douarnenez 88 : album-souvenir de la fête, 12-15 août 1988. Douarnenez, Ed. de l'Estran, 1988, 25 cm, 95 p., ill. en coul.
- 197 Douarnenez 88 : Fête internationale de la voile traditionnelle du 12 au 15 août 1988. Brest, Impr. de l'Iroise, 1988, 21 cm, 12 p., ill. en coul.
- 198 HAMELIN (Christine). L'activité maritime dans les quartiers de Brest et du Conquet au début du XVIII^e siècle (1725-1727). S.l., s.n., 1988, 30 cm, 3 vol., 141 p. + 140 p. + 159 p.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- 199 VIGARIE (A.). Lorient, Brest, Cherbourg : un conflit permanent entre commerce et puissance navale ? Lille, Société de géographie de Lille, 1988, 24 cm, p. 114-122 (*Mélanges Pierre Flatrès*).
- 200 YSNEL (Franck). L'aménagement du port et de la baie de Morlaix au XVIII^e siècle. S.l., s.n., 1988, 21 cm, 187 p.
Bibliographie, p. 155-161.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Transports et communications

- 201 COLLÈGE DE CARHAIX. 100 ans de chemin de fer en Centre Bretagne : inventaire historique et culturel du réseau breton : projet d'action éducatif. Carhaix, Impr. du Poher, 1988, 21 cm, 111 p., ill.
Bibliographie, p. 111.
- 202 DENIEL (Laurence). La voie ferrée Morlaix-Roscoff : grandeur et déclin. S.l., s.n., 1988, 171 p.
Mémoire de maîtrise de géographie soutenu à Brest.
- 203 Guide des bateaux traditionnels. Douarnenez, Ed. de l'Estran, 1988, 25 cm, 72 p., ill. en coul.
Bibliographie, p. 71.
- 204 GUILLET (Jacques), CÉBRON (Jean-Pierre). La batellerie bretonne. *ArMen*, n° 16, 1988, p. 26-43.
- 205 JAOUEN (Guy). Le « train patate » à travers les monts d'Arrée. *Patrimoine des Monts d'Arrée*, n° 6, 1987-1988, p. 35-46.
- 206 LE BOULANGER (Jean-Michel). « Amérique », les débuts d'une véritable ligne aérienne. *Mémoire de la ville, Douarnenez*, n° 9, 1988, p. 87-93.
- 207 LE ROY (Thierry). L'autogyre et le Finistère. Une histoire d'hier et d'aujourd'hui. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 25 juin 1988, p. 29.
- 208 MARCADON (Jacques). Les transports maritimes et les ports de commerce. *Historiens et Géographes*, n° 318, mars-avril 1988, p. 183-190, carte.
Le port de commerce de Brest, p. 187-190.
- Voir aussi les n°s 47 (phares et balises), 130 (naufage, 1754), 219 (batellerie), 220 (*id.*), 416 (naufage, 1896), 422 (corvée des grands chemins).

Tourisme

- 209 ASSOCIATION DU PAYS DE QUIMPER, OFFICE DU TOURISME DE QUIMPER. Balades en pays de Quimper = Bale e bro Gemper. Plomodiern, Ed. Ubapar, 1988, 21 cm, 48 p., ill. (Itinéraire découverte : « Finistère »).
- 210 COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME DU FINISTÈRE. Le Finistère à la carte. Quimper, Comité départemental du tourisme du Finistère (1988), 21 cm, 28 p., ill. en coul.
- 211 COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME DU FINISTÈRE. Naissance du voyage en Finistère. Quimper, Comité départemental du tourisme du Finistère, (1988), 21 cm, 12 p., ill. en coul.

HISTOIRE SOCIALE

Etudes générales

- 212 SEGALÉN (Martine). Diversité des systèmes d'héritage en Finistère : le cas contrasté du pays bigouden et du pays léonard. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVI, 1987, p. 171-190.

Démographie

- 213 CASSARD (Jean-Christophe). La mort et les hommes en Bretagne au haut Moyen Age. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 95, n° 2, 1988, p. 141-164.
- 214 RIHOUAY (Marie-Josèphe). Démographie de Plougasnou (XVI^e-XVII^e siècle). S.l., s.n., 1988, 2 vol., 162 p. + 116 p.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- Voir aussi les n°s 85 (Bretagne, vers 1425-1430), 416 (émigration au Canada).

Groupes sociaux

- 215 BOUARD (Isabelle). Fréquentation et sociabilité dans les bistrots d'une commune du Finistère. S.l., s.n., 1988, 30 cm, 92 p., ill.
Mémoire de maîtrise d'ethnologie soutenu à Paris.
Pont-de-Buis.
- 216 BRULÉ (Anne). Mineurs de Bretagne. Morlaix, Skol Vreizh, 1988, 22 cm, 96 p., ill. (*Skol Vreizh*, n° 11).
- 217 DAVIES (Wendy). Small worlds : the village community in Early Medieval Brittany. Londres, Duckworth, 1988, 24 cm, X-226 p., ill.
Bibliographie, p. 214-222. - Index, p. 223-226.
- 218 ECHELARD (Yves). La longue marche des paysans bretons : un siècle d'histoire, 1880-1980. Romillé, Editions H.A., 1988, 21 cm, 151 p., ill.
(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 11 juin 1988, p. 17).
- 219 GUILLET (Jacques), CÉBRON (Jean-Pierre). La batellerie bretonne au quotidien. *Le Chasse-Marée*, n° 37, 1988, p. 26-39.
- 220 GUILLET (Jacques), CÉBRON (Jean-Pierre), GUYOMARD (Emile), CADIOU (Jean-René), GUILLET (Aline). La batellerie bretonne : vie quotidienne des marins de l'Ouest. Douarnenez, Le Chasse-Marée, 1988, 32 cm, 363 p., ill.
Bibliographie, p. 363-365.
- 221 LE BOULANGER (J.-M.). Les boîtiers-soudeurs : naissance d'un monde. *Mémoire de la ville, Douarnenez*, n° 9, 1988, p. 41-55.
- 222 LE GUIRRIEC (Patrick). Paysans, parents, partisans dans les monts d'Arrée. Braspars, Ed. Beltan, 1988, 24 cm, 188 p. (Les Bibliophiles de Bretagne : Histoire).
Bibliographie, p. 181-184.
Scrignac.
(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 26 novembre 1988, p. 18).
- 223 MOAL (Philippe), CARRER (Marie-Louise). A l'origine des « Julots » : les grands marchands-toiliers du Haut-Léon à la veille de la Révolution. S.l., s.n., 1988, 30 cm, VIII-130 p., ill.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- 224 MORVAN (Armand). Fils de marin au début du siècle. De Lesconil à Loctudy. *Cap-Caval*, n° 11, 1988, p. 3-18.
- 225 OLLIVIER (Marguerite). Le breuriez de Plougastel-Daoulas. *ArMen*, n° 17, 1988, p. 30-39.

- 226 PENVEN (Michel). La vie d'une famille de sabotiers dans la forêt de Huelgoat au début du siècle. *Patrimoine des Monts d'Arrée*, n° 7, 1988-1989, p. 19-21.
- 227 ROUSSEL (Claude). Une libération d'esclaves à Commana en 1780. *Patrimoine des Monts d'Arrée*, n° 6, 1987-1988, p. 61-64.

Mouvements sociaux

- 228 THOMAS (G.-M.). Yves Le Guyader et le mouvement coopératif à Morlaix. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1988, p. 108-111.
Yves Le Guyader (1857-1927), fondateur de coopératives de production et de consommation à Morlaix entre 1893 et 1923.
Voir aussi le n° 108 (syndicalisme).

Santé publique et assistance

- 229 FER (Lucienne). La maison de charité de Berrien. *Patrimoine des Monts d'Arrée*, n° 6, 1987-1988, p. 14-16.
- 230 FILLAUT (Thierry). Les paysans bretons et l'ivresse au XIX^e siècle. *Historiens et Géographes*, n° 318, mars-avril 1988, p. 71-75.
- 231 GÉNIN (Claire). Les épidémies dans le Finistère entre 1840 et 1871. S.l., s.n., 1988, 30 cm, 173 p.
Bibliographie, p. 169-170.
Mémoire de maîtrise soutenu à Rennes.
- 232 TANTER (Frédéric). Les œuvres maritimes de Jacques de Thézac (1862-1936). S.l., s.n., 1988, 30 cm, 376 p., ill.
Bibliographie, p. 4-16.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- Voir aussi les n°s 30 (Léon, 1774), 31 (*id.*), 155 (*id.*).

Vie quotidienne

- 233 PONT (Dominique). Vie quotidienne des paroissiens de Plounéour-Trez au XVIII^e siècle, d'après les inventaires après décès. S.l., s.n., 1988, 30 cm, 2 vol., 222 p. + 80 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Sports et jeux

- 234 Cent ans pour le VSQ. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 18 juin 1988, p. 10.
Le Vélo Sport Quimpérois, fondé le 8 juillet 1888 sous le nom de Société Vélocipédique de Quimper.
- 235 LE BOULANGER (Jean-Michel). Le Circuit de l'Aulne à Châteaulin. *ArMen*, n° 16, 1988, p. 2-17.
- 236 Les origines des « Cormorans ». *Baies de Morlaix*, n° 1, été 1988, p. 10-16, ill.
Réédition d'un article extrait du journal *le Yacht*, 1^{er} septembre 1946.
Série de bateaux régatiers créée à Carantec en 1922.

Traditions et croyances populaires

- 237 ABRAHAM (Maryvonne). Le nom du chien en pays bretonnant. *La Bretagne linguistique*, vol. 3, 1986-1987, p. 107-116 (paru en 1988).
- 238 CABIOC'H (François). A la recherche de la légende de la mort : le cas de la presqu'île de Crozon au XX^e siècle. S.l., s.n., 1988, 30 cm, 2 vol., 222 p. + p. 323-548, ill. en coul. + annexe.
Thèse de doctorat nouveau régime soutenue à Brest et déposée au C.R.B.C.

- 239 LAURENT (Donatien). Un conteur breton de Haute-Cornouaille et son système de mémorisation des contes merveilleux : la transmission du répertoire verbal dans un milieu traditionnel. S.I., Association Rhône-Alpes Conte, 1988, p. 267-273.
Actes des rencontres de Lyon.
- 240 NABERT (Jeanne). Contes du bout du monde. Quimper, Calligrammes, 1988, 22 cm, 140 p.

HISTOIRE DE LA CIVILISATION

Corps savants et associations culturelles

- 241 ANNE-MARINE. Le Centre breton d'art populaire : développer les actions entreprises. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 30 janvier 1988, p. 15.
- 242 Le Cercle de recherches Fr.-Le-Bail : vingt années d'activité culturelle. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 26 mars 1988, p. 7.
- 243 GAUCHER (Jakez). Buhez, pour la mise en valeur du patrimoine breton. *Dalc'homp soñj*, n° 23, hañv 1988, p. 10-14.
- 244 LE MENN (Claude). Lesneven. Premières Rencontres historiques du Léon. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 22 octobre 1988, p. 18.
- 245 LE ROY (Thierry). La Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.). Des scientifiques au service de l'environnement. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 21 mai 1988, p. 11.
- 246 Liste des membres de la Société archéologique du Finistère (arrêtée au 31 décembre 1987). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVI, 1987, p. 441-481.
- 247 Saint-Pol-de-Léon. Histoire et archéologie : une équipe dynamique. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 10 décembre 1988, p. 17.

Enseignement

- 248 EUROSOL. Association pour le 10^e anniversaire des écoles bretonnes bilingues Diwan. Lannilis, Diwan Euroscol, 1988, 30 cm, (16) p.
- 249 LE BARS (Michel). A l'école du sacré Charlemagne. *La Corbeille de Ploujean*, bulletin paroissial, 1988, avril-mai, p. 5-6 ; août-septembre, p. 7-8 ; octobre-novembre, p. 6-8.
L'enseignement dans la région de Morlaix au XV^e siècle.
- 250 LE FEBVRE (Elisabeth-Yves). Pauline Kergomard et la Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1988, p. 94-100.
1838-1925, créatrice des écoles maternelles.
- 251 1838-1988. Le Likès : 150 ans d'histoire pour mieux vivre le présent et préparer l'avenir. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 30 janvier 1988, p. 12, ill.
- 252 PORHEL (Vincent). Mai 68 au C.L.U. de Brest. S.I., s.n., 1988, 162 p.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.

Imprimerie et presse

- 253 ANNE-MARINE. Jean Picollec, éditeur. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 20 février 1988, p. 28, ill.
- 254 Le point sur la presse en langue bretonne. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 13 août 1988.

Courtes notices sur onze revues publiées entièrement en breton.

Art

Études générales

- 255 DANIEL (Tanguy), LAMIDON (Paule et Jean-Pierre). Visite d'un enclos paroissial : Saint-Thégonnec. Approche concrète de l'histoire moderne à partir d'un exemple local. *Historiens et Géographes*, n° 318, mars-avril 1988, p. 329-338, ill.
- 256 Le patrimoine artistique : monuments et objets d'art du Finistère. Etudes, découvertes, restaurations (années 1986-1987). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVI, 1987, p. 51-77.
Argol, Concarneau, Crozon, Landerneau, Lanvéoc, Morlaix, Névez, Plouzané, Roscoff, Saint-Thégonnec, Taulé, Tréflévenez, Tréfléz, Trégunc.
Notices rédigées par J.-J. Baley, Y.-P. Castel, Y. Chevillotte, T. Daniel, A.-H. Dizerbo, L. Duduyet, L.-P. Le Maître, B. Monot.
- 257 PELLETIER (Yannick). Les enclos bretons. S.l., Jean-Paul Gisserot, 1988, 26 cm, 64 p., ill. en coul.
- 258 PENNEC (Alain). L'art roman, l'art gothique des pays de l'Ellé. *Historiens et Géographes*, n° 318, mars-avril 1988, p. 87-105, cartes, plans, ill.
Quimperlé, Langonnet, Le Faouët, Kernasclédén.
- Voir aussi le n° 34 (Creston).

Architecture

- 259 BOITHIAS (Jean-Louis). La marée motrice. Architecture des moulins à mer en Bretagne Nord. *Le Chasse-Marée*, n° 38, 1988, p. 22-37.
- 260 CASTEL (Y.-P.). Maîtres maçons d'autrefois. La construction du clocher du Faou en quatre campagnes de travaux de 1628 à 1647. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 13 février 1988, p. 28-29, ill.
- 261 CASTEL (Y.-P.). Les ouvriers qui ont bâti Le Folgoët ont laissé leurs marques sur les pierres. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 3 septembre 1988, p. 15.
- 262 CASTEL (Y.-P.). Au Moulin-Blanc, disparition d'un témoin de l'architecture balnéaire brestoise. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 16 janvier 1988, p. 28, ill.
- 263 CHEVAL (Paul). Regard sur le château du Taureau. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 9 janvier 1988, p. 25, ill. ; 16 janvier 1988, p. 29, ill.
- 264 DESHAYES (Jean-Christophe). Les manoirs de la fin de la guerre de Succession à la fin du XVI^e siècle en Cornouaille. S.l., s.n., 1988, 30 cm, 114 p., ill. + cartes.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- 265 GODEFROID (Florence). L'architecture rurale traditionnelle en Bretagne. S.l., s.n., 1988, 30 cm, IX-277 p., ill.
Mémoire de fin d'étude : Institut supérieur d'architecture de Mons.
- 266 KERNÉVEZ (Patrick). Châteaux et fortifications du comté de Léon (XI^e siècle-milieu de XIV^e siècle). S.l., s.n., 1988, 30 cm, 2 vol., 163 p. + p. 164-453, ill.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
(Compte rendu par Jo PHILIPPE, dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 24 décembre 1988, p. 28, ill.).
- 267 Menez-Ham, un village du pays pagan. *ArMen*, n° 13, 1988, p. 36-47.
- 268 SIMON (Jean-François). Tiez. Le paysan breton et sa maison. 2. La Cornouaille. Douarnenez, éd. de l'Estran, 1988.
(Compte rendu par Y.-P. CASTEL, dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 23 avril 1988, p. 28).
- 269 TANGUY (Pierre). Tymen : une conception originale des jardins. *ArMen*, n° 15, 1988, p. 2-15.

Peinture et gravure

- 270 A.M. Livres d'art : Eugène Boudin et la Bretagne, de Denise Delouche. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 2 janvier 1988, p. 25.
- 271 CARIOU (André). Charles Cottet, peintre symboliste. *ArMen*, n° 13, 1988, p. 68-79.
- 272 CARIOU (André). Charles Cottet et la Bretagne. Raillé, Ed. URSA-Le Chasse-Marée, 1988, 23 cm, 217 p., ill. (Les peintres de la Bretagne).
Bibliographie, p. 210-211. - Index, p. 212-215.
- 273 CASTEL (Yves-Pascal). François Valentin, peintre de Quimper. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 21 mai 1988, p. 26.
(Compte rendu d'un mémoire de maîtrise soutenu à Rennes par Florence de Massol, sous la direction de Denise Delouche).
- 274 DANIEL (Françoise). Charles Penther et le « Bossu Bitor ». *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1988, p. 88-93.
Charles Penther, né et mort à Morlaix (1886-1952).
- 275 DELOUCHE (Denise). Jules Noël (1810-1881). Un témoignage spontané sur le pays et les hommes. *ArMen*, n° 15, 1988, p. 70-83.
- 276 DELOUCHE (Denise). Les peintres et le paysan breton. Baillé, Ed. Ursa, 1988, 23 cm, XII-216 p., ill. (Les peintres de la Bretagne).
Index, p. 211-212.
- 277 DESPERT (Jehan). Robert Yan, magicien ès Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1988, p. 20-26.
- 278 DUROC (Jacqueline). Camaret : cité d'artistes. Baillé, URSA-Le Chasse-Marée, 1988, 23 cm, IX-176 p., ill. en coul. (Les peintres de la Bretagne).
Index, p. 170-171.
- 279 HENRY (R.). Jean-Yves Madec, un artiste hors du commun. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 16 janvier 1988, p. 20, ill.
- 280 HENRY (R.). Le peintre brestois Pierre Péron expose au C.I.O. Brest. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 16 janvier 1988, p. 20, ill.
Biographie et œuvres de Pierre Péron.
- 281 HENRY (R.). Pierre Péron nous a quittés, mais son œuvre demeure. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 2 avril 1988, p. 11.
- 282 M. (Cl.). Henri Rivière, peintre fervent de la nature. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 20 août 1988, p. 18.
- 283 M. (Cl.). Son œuvre est riche et variée. Le Scouëzec, artiste et baroudeur. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 27 août 1988, p. 16.
- 284 POSTEC (Marie-Paule). Sur les traces des peintres à Pont-Aven et au Pouldu. *Histo-riens et Géographes*, n° 318, mars-avril 1988, p. 117-125, plans, ill.
- 285 RAMADE (Patrick). Maufra, un ami de Gauguin en Bretagne. *ArMen*, n° 14, 1988, p. 72-79.
- 286 Repères biographiques. Yan' Dargent (1824-1899). *Chez nous*, bulletin paroissial de Plouénéventer, 1988, janvier, p. 9-10 ; février, p. 7-8.
Voir aussi les n°s 42 (Eugène Boudin), 49 (Jean Even), 52 (peintres de Keremma), 57 (Henry Moret), 58 (Charles Filiger), 428 (Jean-Louis Nicolas).

Sculpture

- 287 BASSET (Guy). Note sur le tombeau d'Antoine de Longueil. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 4, octobre-décembre 1988, p. 218-220.
Evêque de Léon de 1494 à 1500.
- 288 CASTEL (Y.-P.). Découverte d'une statue de la Vierge à l'Enfant du XIII^e siècle à Plouigneau. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 20 août 1988, p. 5.

- 289 CASTEL (Yves-Pascal). En marge d'un centenaire. Le célèbre sculpteur David d'Angers de passage à Saint-Thégonnec. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 19 mars 1988, p. 18.
- 290 CASTEL (Y.-P.). Grâce à l'exposition de Roland Doré au musée de Morlaix, une découverte à Berven-Plouzévédy. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 5 novembre 1988, p. 22.
- 291 CASTEL (Y.-P.). Le gisant de son maire revient à Morlaix à l'occasion de l'exposition de Roland Doré. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 25 juin 1988, p. 24.
Tombeau d'Yves Bervet du Parc, maire de Morlaix en 1615.
- 292 CASTEL (Y.-P.). Monuments aux morts de la guerre d'Hortense Tanvet-Beart dans le Finistère. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 12 novembre 1988, p. 5, ill.
Hortense Tanvet-Beart, née à Mésanger (Loire-Atlantique), morte à Blain (1981), a sculpté les monuments aux morts d'Esquibien, de Lesneven, de Plonévez-Porzay et de Plouescat.
- 293 CASTEL (Y.-P.). Trésors révélés des enclos : ces étranges statues que l'on exhume. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 8 octobre 1988, p. 29, ill.
Statue de Vierge à l'Enfant, à Pleyben.
- 294 CASTEL (Yves-Pascal). Une statue de saint Pol de Léon en Loire-Atlantique. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 28 mai 1988, p. 18, ill.
Dans l'église de Mouzeil.
- 295 CASTEL (Y.-P.). Vient de paraître la traduction du livre de Castelao par Yvon Cousquer : « Les croix de pierre en Bretagne ». *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 23 janvier 1988, p. 4, ill.
- 296 CASTEL (Y.-P.). Vierges à l'Enfant sur les chemins de vacances : Notre-Dame du Keff à Saint-Thégonnec. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 3 septembre 1988, p. 25, ill.
Une œuvre de Roland Doré.
- 297 C.T. Lucien Pennec, sculpteur sur bois. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 22 octobre 1988, p. 16.
A Poullaouen depuis 1958.
- 298 KERGRIST. Le Finistère et la campagne nationale de restauration de croix de chemins, de calvaires et d'oratoires. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 2 avril 1988, p. 29.
- 299 KERGRIST. Une œuvre du sculpteur Bertouloux découverte à Dirinon grâce au Dictionnaire des artistes en Bretagne récemment paru. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 23 avril 1988, p. 26, ill.
- 300 LE GALL (Laurent). Les monuments aux morts de la guerre de 1914-1918 : étude sur trois cantons du sud-ouest du Finistère. S.l., s.n., 1988, 30 cm, 2 vol., 138 p. + 139-272 p., ill.
Bibliographie, p. 10-15.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
(Compte rendu par Thierry LE ROY, dans *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 5 novembre 1988, p. 23).
- 301 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). 1922 : Beuzec-Conq choisit un « monument mégalithique ». *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 19 novembre 1988, p. 6, ill.
Monuments aux morts.
- 302 PALMAS (Ricardo). Castelao et le mystère des croix anciennes. *Dalc'homp soñj*, n° 22, Nevez Amzer 1988, p. 38-39.
Voir aussi les n°s 45 (Joseph Savina), 366 (retable, Commana), 372 (statue, Concarneau).

Vitrail

- 303 ALLAIN (Yves). Tréboul : la chapelle Saint-Jean avec ses nouveaux vitraux. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 2 avril 1988, p. 7.
Vitraux du peintre René Quéré.

Orfèvrerie

- 304 CASTEL (Y.-P.). Lettre ouverte au détenteur de la coquille de baptême de la paroisse de Lannilis. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 6 février 1988, p. 4, ill.
Vol d'une œuvre de Nicolas Le Stum, orfèvre brestois du XVII^e siècle.
- 305 CASTEL (Y.-P.). Le trésor de Locquéholé accessible au grand public. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 20 août 1988, p. 5.
Notices sur les objets exposés.
- 306 LE BOURHIS (Michel). Le trésor de l'église de Locquéholé. Morlaix, Ed. du Dossen, 1988, 24 cm, 32 p., ill.
Préface d'Y.-P. Castel.
Bibliographie, p. 31.

Céramique

- 307 CASTEL (Y.-P.). Au musée de Bretagne de Rennes : le peintre verrier morlaisien Jean-Louis Nicolas. Les faïences familiales. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 12 mars 1988, p. 29.
- 308 TABURET (Marjatta). Trois siècles de faïence à Quimper. *ArMen*, n° 17, 1988, p. 2-29.
Voir aussi le n° 50 (faïence bretonne, XIX^e siècle).

Musique, chanson, danse

- 309 Cartes postales sur les musiciens populaires de Bretagne. *Musique bretonne*, n° 86, 1988, p. 12-13.
- 310 Chansons sur la mer et les marins. *Musique bretonne*, n° 84-86, 1988, p. 1-48.
- 311 COCHERIL (Michel). Le grand orgue de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVI, 1987, p. 103-111.
- 312 COCHERIL (Michel). Les orgues en Bretagne. Saint-Brice-en-Coglès, Ed. URSA, 1988, 30 cm, 32 p., ill. en coul. (Images du patrimoine, 42).
- 313 DEFRANCE (Yves). Les concours de biniou sous la III^e République ou la naissance du spectacle folklorique. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVI, 1987, p. 191-215.
- 314 Enquête sonneurs : Gildas Jaffrennou. *Musique bretonne*, n° 81, 1988, p. 3-6.
Fils de Taldir-Jaffrennou, barde né à Carhaix.
- 315 MADEC-LE BRAS (Christine). Elorn : vallée-écrin des orgues classiques. S.l., s.n., 1988, 30 cm, 134 p., ill.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- 316 MAROT (Robert). Les compositeurs bretons : les sources de leur inspiration. Nantes, CID Editions, 1988, 21 cm, 123 p.
- 317 MATTÉ (Catherine et Jean-Luc). Les représentations iconographiques de la corne-muse en Bretagne. *Musique bretonne*, n° 86, 1988, p. 12-13.

Histoire littéraire

- 318 ABRAHAM (Jean-Pierre). Armen. Paris, Ed. Le Tout sur le Tout, 1988.
Réédition du roman publié en 1967 aux éditions du Seuil.
(Compte rendu par A.F.D., dans *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 8 octobre 1988, p. 29).
- 319 ANNE-MARINE. Rigueur et spontanéité : les deux visages de Jean-François Coatmeur, auteur de romans policiers. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 27 février 1988, p. 25, ill.
- 320 BELLAING (Vefa DE). L'influence de Gwalarn. *Dalc'homp soñj*, n° 24, Diskar Amzer 1988, p. 11-13.

- 321 DENEZ (Per). Roparz Hemon (1900-1978). *Dalc'homp soñj*, n° 24, Diskar Amzer 1988, p. 6-10.
- 322 DUIGOU (Serge). Hommage à Georges Perros. *Mémoire de la ville, Douarnenez*, n° 9, 1988, p. 95-100.
- 323 Georges Perros, escale à Douarnenez. *ArMen*, n° 15, 1988, p. 32-37.
- 324 GREEN (Maria). Bibliographie et documentation sur Max Jacob. Vannes, C.T.N.E.R.H.I., 1988, 29 cm, 129 p.
Lithographie de Max Jacob.
- 325 HENRY (R.). Auguste Le Breton, le Lesnevien, n'a pas oublié ses origines. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 3 septembre 1988, p. 24, ill.
Auguste Montfort, dit Le Breton, né à Lesneven le 18 février 1913.
- 326 HENRY (R.). Jean-Yves Le Guen, le poète relecquois aux multiples facettes. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 20 février 1988, p. 29, ill.
- 327 KERGRIST. Monsieur Poirier ou Julien Gracq à Quimper. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 4 juin 1988, p. 4.
- 328 KERLOUÉGAN (François). Le « De Excidio Britanniae » de Gildas. Les destinées de la culture latine dans l'île de Bretagne au XI^e siècle. Paris, Publications de la Sorbonne, 1987, LXVIII - 603 - 225 p.
(Compte rendu par M. REYDELLET, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXV, 1988, p. 371-372).
- 329 LAMBERT (Pierre-Yves). La langue et la littérature bretonnes dans les *Annales de Bretagne* (1886-1986). *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 95, n° 1, 1988, p. 5-14.
- 330 LAURENT (Donatien). Aux sources du « Barzaz-Breiz ». Les collectes de Th. Hersart de La Villemarqué. *ArMen*, n° 18, 1988, p. 30-49.
- 331 LAURENT (Donatien). Histoire et poésie chantée : l'exemple de la Bretagne. *Histoire et Géographie*, n° 318, mars-avril 1988, p. 111-115.
- 332 LAURENT (Pierre). Comment j'ai connu Louis Nêmo. *Dalc'homp soñj*, n° 24, Diskar Amzer 1988, p. 14-15.
- 333 LE NAIL (Bernard). Tirant le Blanc. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 20 août 1988, p. 18.
Roman catalan (1490) dont le héros est un Breton.
- 334 LE ROY (Thierry). Portrait. Louis Favé, prêtre et poète. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 28 mai 1988, p. 26.
- 335 MADEG (Mikael), PHILIPPE (Jef), KONK (Louis). Mab an dig : Biel Elies, 1910-1978, eur choaz euz e skridou brezoneg. Brest, Emgleo Breiz, 1988, 21 cm, 2 vol., 212 p. + 228 p.
Préface de V. Séité.
- 336 MARTIN (Anne-Denes). Tristan Corbière ou l'aventure marine : essai. Tourcoing, Editions Francophones, 1988, 21 cm, 100 p.
Bibliographie, p. 99-100.
- 337 MORVAN (Françoise). Armand Robin : septembre 1937 à Rostrenen. *ArMen*, n° 14, 1988, p. 45-53.
- 338 RADUFE (Dominique). Armand Robin, écouteur. S.l., s.n., 1988, 2 vol., 175 p. + 379 p.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
- 339 RANNOU (Pascal). L'« Histoire littéraire et culturelle » à la loupe. *Le Peuple breton*, 1988, n° 293, mai, p. 19-21 + p. 26 ; juin, n° 294, p. 18-21 ; juillet-août, n° 295-296, p. 24-27.
- 340 SEGALÉN (A.-P.). Aperçus sur la vie intellectuelle à Morlaix. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1988, p. 63-76.
- 341 SEGALÉN (A.-P.). Pour les 80 ans d'Anne Péron. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 4, octobre-décembre 1988, p. 189-192.
Auteur de plusieurs recueils de poèmes, née à Saint-Nic-Pentrez en 1908.

Voir aussi les n°s 48 (Gwalarn), 353 (A.-M. Kervern Quefféléant), 357 (Pierre Mac Orlan).

Théâtre et cinéma

- 342 Inauguré les 14 et 15 avril 1888. Le théâtre de Morlaix a cent ans. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 9 avril 1988, p. 16.
- 343 JARDIN (Yves). Cinéma breton ou cinéma en Bretagne ? *Historiens et Géographes*, n° 318, mars-avril 1988, p. 126-136, phot.

Médecine et pharmacie

- 344 CARRER (Philippe). Ethnopsychiatrie et histoire en Bretagne. *Historiens et Géographes*, n° 318, mars-avril 1988, p. 77.
- 345 OLIER (François). Les renoueurs du Roy à Brest pendant la guerre d'Indépendance américaine à travers leur correspondance (1778-1780). *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1988, p. 33-42.
- 346 VALENTIN (Michel). François Broussais, empereur de la médecine, 1772-1838 : jeunesse, correspondance, vie et œuvre. Dinard, Les Amis du Musée du pays de Dinard, 1988, 25 cm, 319 p., ill.

Préface de Jean Bernard.

Bibliographie, p. 291-306. - Index, p. 309-317.

Voir aussi les n°s 36 (Guy Vourc'h), 352 (choléra de 1888, Audierne).

HISTOIRE LOCALE**Généralités**

- 347 DUIGOU (Serge). Guide du pays bigouden insolite. Quimper, Ed. Ressac, 1988, 21 cm, 32 p., ill.
- 348 LE DEVENDEC (Gilbert). Promenade sur l'Odet « d'un bord à l'autre ». *Historiens et Géographes*, n° 318, mars-avril 1988, p. 173-182, cartes.
- 349 Presqu'île de Crozon : profil socio-économique. Brest, Chambre de commerce et d'industrie, (1988), 30 cm, 48 p.

Voir aussi le n° 9 (île du Ponant).

Argol

Voir le n° 256 (patrimoine artistique).

Audierne

- 350 Après le Concordat, le premier recteur d'Audierne. *Bulletin paroissial*, octobre 1988, p. 3-6.
- 351 Il y a cent ans... le choléra. *Bulletin paroissial*, octobre 1988, p. 3-6.

Berrien

Voir les n°s 79 (village médiéval), 101 (Révolution), 229 (maison de charité).

Brasparts

Voir le n° 112 (Résistance).

Brest

- 352 ANNE-MARINE. Anne-Marie Kervern Quefféléant : « Les faubourgs et la rade ». Un travail de tissage entre les souvenirs et l'imaginaire. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 16 janvier 1988, p. 15.
- Brest après la guerre.
- 353 GROUPE MÉMOIRE DE SAINT-PIERRE. Saint-Pierre-Quilbignon. Saint-Pierre, Maison de quartier, 1988, 30 cm, 89 p., ill. + carte.

- 354 LAOUËNAN (Jean-Yves) [sous la direction de]. Recouvrance. Brest, Les Amis de Recouvrance-Centre de recherche bretonne et celtique, 1988, 28 cm, 199 p., ill.
Préface de Jean-Yves Laouénan. Collaboration d'Yves Le Gallo, Roger Le Prohon, Edmond Monange, Annie Henwood, Philippe Henwood, Claudine Legardinier, René Le Bihan, Bernard Tanguy, Auguste-Pierre Segalen.
Bibliographie, p. 197-199.
- 355 LE ROY (Thierry). Une visite au cimetière Saint-Martin (Brest) avec la Société d'études de Brest et du Léon. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 25 juin 1988, p. 24.
- 356 MAC ORLAN (Pierre). Brest. S.I., éd. Ubars, 1988, 21 × 14 cm, 61 p., ill.
Texte de 1926. Extrait de *Villes*, publié chez Gallimard en 1966. Présentation par Hervé Cann.
- 357 VILLE DE BREST. Brest. Brest, Proscop, 1988, 30 cm, 4 vol., 8 p. + 8 p. + 8 p. + 8 p.
Voir aussi les n°s 35 (monument américain), 61 (prénoms révolutionnaires), 99 (Révolution), 104 (*id.*), 105 (élections, 1864), 106 (Jérôme Bonaparte), 108 (Jules Le Gall), 111 (centenaire de la Révolution), 115 (fort Montbarrey), 122 (mai 1968), 136 (Marine royale), 137 (comte d'Hector), 139 (port et arsenal, XVIII^e siècle), 198 (activité maritime, XVIII^e siècle), 199 (commerce et puissance navale), 208 (port de commerce), 252 (mai 68), 262 (Moulin-Blanc), 280 (Pierre Péron), 281 (*id.*), 304 (orfèvrerie), 345 (renoueurs du Roy).

Camaret

Voir le n° 278 (peintres).

Carantec

Voir le n° 236 (bateaux régatiers).

Carhaix

- 358 LE COQ (Paul). Images de Carhaix au début du siècle. Spézet, Impr. Keltia Graphic, 1988, 21 cm, 94 p., ill.

Voir aussi le n° 314 (Gildas Jaffrennou).

Châteaulin

Voir le n° 235 (circuit de l'Aulne).

Clohars-Carnoët

- 359 Clohars sous l'Ancien Régime. *Echo de Clohars*, bulletin paroissial, 1988, février, p. 7-10 (le mariage); mars, p. 10-12 (les baptêmes); avril, p. 8-9 (la dernière étape); mai, p. 7-9 (la guerre); juin, p. 5-7; juillet, p. 7-9 (manoirs et seigneurs); septembre-octobre, p. 6-9 (les lieux nobles); novembre, p. 7-9; décembre, p. 7-12 (la paroisse).
- 360 L'affaire du « Kroug » de Pouldouar, XVII^e siècle. *Echo de Clohars*, bulletin paroissial, janvier 1988, p. 7-10.

Voir aussi le n° 285 (peintres au Pouldu).

Cloître-Pleyben (Le)

- 361 Éléments de décoration extérieure des trois églises (Lannédern, Loqueffret, Le Cloître). *Echo des trois clochers*, bulletin interparoissial, janvier 1988.
- 362 Les députés de notre circonscription depuis la II^e République. *Echo des trois clochers*, bulletin interparoissial, 1988, octobre, p. 2; novembre, p. 2; décembre, p. 2-3.
- 363 Liste des prêtres de 1622 à la Révolution. *Echo des trois clochers*, bulletin interparoissial, janvier 1988, p. 2.
- 364 Nos trois églises (suite). *Echo des trois clochers*, bulletin interparoissial, 1988, avril, p. 2; mai, p. 2; juin, p. 2-3; septembre, p. 2.

Communa

- 365 CHAPALAIN (Claude). Le retable du Rosaire (1645). Regardons de près ce monument. *Kleier an Arré*, bulletin interparoissial du doyenné de Sizun, janvier 1988, p. 4.

- 366 Commana 1945-1946. *Kleier an Arré*, bulletin interparoissial du doyenné de Sizun, 1988, février, p. 4 ; avril, p. 4.
- 367 Il y a deux siècles, la Révolution : notre doyenné dans la tourmente, 1789. *Kleier an Arré*, bulletin interparoissial du doyenné de Sizun, 1988, octobre, p. 3 ; novembre, p. 2 ; décembre, p. 3.
- Voir aussi le n° 227 (esclaves).

Concarneau

- 368 LE MAÎTRE (L.-P.). Chapelle de la Croix : bientôt un nouveau clocher. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 26 novembre 1988, p. 8.
- 369 LE MAÎTRE (L.-P.). Concarneau... Au fil du Passage-Lanriec (2). Comment le paysan de Beuzec devint châtelain du Moros. *Le Progrès de Cornouaille (Le Progrès du Léon)*, 31 décembre 1988, p. 6, ill.
- 370 LE MAÎTRE (L.-P.). Concarneau. Aux origines du Passage : la confrérie de Tréménen. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 24 décembre 1988, p. 6, ill.
- 371 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Concarneau. Beuzec a Jeanne d'Arc : elle est en kersanton ! *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 7 mai 1988, p. 5, ill.
Œuvre d'un ouvrier de l'entreprise Naour, à Quimper, érigée en 1919.
- 372 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Concarneau. La famille Youssoupoff possède toujours 7 m² à Keriulet. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 8 octobre 1988, p. 8, ill.
- 373 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Concarneau. Nouvel enjeu au Moros. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 10 septembre 1988, p. 8-9, ill.
La ferme modèle du Moros, sur les terres du comte de Chauveau et de la princesse Narischkine.
- 374 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Détruite, restaurée ou remaniée ? *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 11 juin 1988, p. 6.
L'église de Concarneau.
- 375 LE MAÎTRE (L.-P.). L'église du Saint-Cœur-de-Marie de Concarneau. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVI, 1987, p. 135-170.
- Voir aussi les n°s 13 (baie de Concarneau), 188 (conserveries), 257 (patrimoine artistique), 302 (monument aux morts de Beuzec-Conq), 399 (clocher de la chapelle de la Croix).

Conquet (Le)

- 376 Dans le passé des îles. *Bulletin communal du Conquet*, 1988, n° 43, avril (les Pierres noires) ; n°s 44 et 45, octobre (île Béniguet).
- Voir aussi le n° 198 (activité maritime, XVIII^e siècle).

Crozon

Voir les n°s 238 (légende de la mort), 256 (patrimoine artistique).

Daoulas

Voir les n°s 44 (exposition), 156 (coutumes de l'abbaye)

Dinéault

Voir le n° 76 (âge du bronze).

Dirinon

- 377 CASTEL (Y.-P.). 4^e centenaire de l'église de Dirinon (30 avril et 1^{er} mai). *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 23 avril 1988, p. 26.
- Voir aussi le n° 300 (statues de Bertouloux).

Douarnenez

Voir les n°s 64 (Ploaré, étymologie), 172 (paroisse), 195 (fête de la voile, 1988), 196 (*id.*), 197 (*id.*), 303 (vitraux, Tréboul), 322 (Georges Perros), 323 (*id.*).

Ergué-Gabéric

Voir les n°s 28 (Seconde Guerre mondiale), 43 (musée océanographique).

Esquibien

Voir le n° 292 (monument aux morts).

Faou (Le)

Voir le n° 260 (construction du clocher).

Folgoët (Le)

- 378 LOAËC (Pierre). 100^e anniversaire du couronnement de Notre-Dame du Folgoët. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 3 septembre 1988, p. 14-15.

Historique de la basilique du Folgoët depuis la Révolution.

Voir aussi les n°s 75 (âge du bronze), 262 (église).

Garlan

Voir le n° 39 (A. Le Flô).

Guerlesquin

- 379 LE BRIGANT (Yves). Les chemins du passé. L'ancien village de Castel-Pic, XI^e siècle. *Kleier*, bulletin paroissial, avril 1988, p. 6.

Guiclan

- 380 MIOSEC (Yves). Histoire locale, XVII^e siècle. *Kannadig de Guiclan*, bulletin paroissial, 1988, mars, p. 8 ; avril, p. 10 ; mai, p. 8 ; juin-juillet, p. 10 ; août, p. 10 ; septembre, p. 8, octobre, p. 10 ; novembre, p. 8 ; décembre, p. 8.

Guilvinec

Voir le n° 193 (production).

Guipavas

- 381 GWEGEN (Yann). Guipavas gwechall goz : son histoire, ses familles, ses villages. Spézet, Keltia Graphic, 1988, t. I, 22 cm, 279 p., ill.
- 382 Chapelle du Reun, XV^e siècle. *Kannadig de Guipavas*, bulletin paroissial, décembre 1988.
- 383 L'origine des pardons. *Kannadig de Guipavas*, bulletin paroissial, juin 1988, p. 8.
- 384 Une reine passe à Guipavas (1644). *Kannadig de Guipavas*, bulletin paroissial, septembre 1988, p. 9-10.

Hanvec

- 385 LE ROY (Thierry). Fête et culture au château de Kerliver (Hanvec). *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 11 juin 1988, p. 8.

Huelgoat

- 386 LE MOAL (Jo), CLECH (Victor), PENVEN (M.), CLECH (Camille). Promenades insolites dans la forêt d'Huelgoat. *Patrimoine des Monts d'Arrée*, n° 6, 1987-1988, p. 18-27.
- Voir aussi les n°s 173 (fêtes druidiques), 186 (forêt, XVIII^e siècle), 189 (mines), 191 (pêche), 226 (sabotiers).

Ile Molène

Voir le n° 192 (rôles d'armement).

Ile de Sein

Voir le n° 6 (atlas linguistique).

Landéda

Voir le n° 70 (île Guennoc).

Landeleau

- 387 ASSOCIATION KAN-AN-DOUAR. Landeleau : une paroisse du Poher des origines à nos jours. Spézet, Keltia Graphic/Kan an Douar, 1988, 20 cm, 114 p., ill.

Préface de Joël Com.

Bibliographie, p. 113-114.

- 388 J.T. Livre : Le vieux presbytère de Landeleau. Regard sur l'histoire. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 9 avril 1988, p. 8.

Landerneau

Voir les n^{os} 27 (cahier de doléances), 256 (patrimoine artistique).

Landévennec

Voir les n^{os} 56 (musée), 145 (culte marial), 161 (histoire de l'abbaye), 167 (cartulaire).

Landivisiau

Voir le n^o 90 (Révolution).

Lanhouarneau

- 389 KEROUANTON (Yves). Dans le passé de Lanhouarneau. XVII^e siècle. *Mouez Sant Herve*, bulletin paroissial, 1988, novembre, p. 3-4 ; décembre, p. 6-7.

Lannilis

Voir le n^o 304 (coquille de baptême).

Lanvéoc

Voir le n^o 256 (patrimoine artistique).

Lesneven

Voir les n^{os} 39 (A. Le Flô), 51 (musée du Léon), 131 (criminalité, XVIII^e siècle), 244 (Rencontres historiques), 292 (monument aux morts), 325 (Auguste Le Breton).

Locmaria-Berrien

- 390 CASTEL (Y.-P.). Locmaria-Berrien. Des vestiges de l'église romane récemment découverts à la cloche de l'ancienne Mine. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 31 décembre 1988, p. 5, ill.

Locquéholé

Voir le n^o 305 (trésor d'orfèvrerie), 306 (*id.*).

Locquirec

- 391 DEUNFF (Jean). Comment un « terre-neuvier » de Roscoff, la « Marie-Thérèse », fut pillé après son naufrage en 1729 sur la côte de Plozévet. *Bulletin paroissial de Locquirec*, novembre-décembre 1988, p. 19-22.

Locronan

- 392 CASTEL (Y.-P.). Locronan et les anciennes croix du quartier Saint-Maurice. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 25 juin 1988, p. 11.

Voir aussi les n^{os} 81 (fouilles archéologiques), 146 (Troménie).

Loqueffret

- 393 Intérieur des trois églises (Loqueffret, Lannédern, Le Cloître-Pleyben). *Echo des trois clochers*, bulletin interparoissial, février 1988, p. 2-4.
- 394 Le clergé sous l'Ancien Régime. *Echo des trois clochers*, bulletin interparoissial, février 1988, p. 2-4.
- 395 Nos trois églises (suite). *Echo des trois clochers*, bulletin interparoissial, mars 1988, p. 2-3.

Melven

- 396 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Déjà déposé en 1852. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 10 décembre 1988, p. 6.

Clocher de Melven.

- 397 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). En marge d'une enquête : le manoir fortifié du Fresq en Melgven. *Le Courrier de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 6 février 1988, p. 6, ill.
- 398 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Les clochers de la tempête. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 16 janvier 1988, p. 6-7, ill.

Les clochers de Melgven et de la chapelle de la Croix, à Concarneau.

Moëlan-sur-Mer

- 399 Bribes d'histoire locale (1703-1740). *L'Echo de Saint-Philibert*, bulletin paroissial, 1988, janvier, p. 4 ; février, p. 4 ; mars, p. 4.
- 400 La chapelle de Lanriot (XVI^e siècle). *L'Echo de Saint-Philibert*, bulletin paroissial, novembre 1988, p. 3-4.

Morlaix

- 401 CASTEL (Yves-Pascal). A Morlaix : Notre-Dame-du-Mur retrouvée. Morlaix, Association des Amis de Notre-Dame-du-Mur, 1988, 24 cm, 80 p., ill.

(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 23 avril 1988, p. 28).

- 402 CASTEL (Yves-Pascal). Le demi-millénaire de l'église Saint-Melaine de Morlaix (1489-1989). *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1988, p. 77-87.
- 403 THOMASSIN (M.). Rivière de Morlaix. (Extr. de *Pilote de la Manche, côtes nord de France*, Paris, Challamel, 1874). *Baies de Morlaix*, n° 1, été 1988, p. 24-29, ill.
- 404 VOITON (Josette). L'église Saint-Martin de Morlaix : deux siècles de vie. Sa reconstruction a demandé 20 ans de délibérations. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 12 novembre 1988, p. 30-31, ill.

Voir aussi les n°s 12 (baie de Morlaix), 39 (A. Le Flô), 46 (musée), 52 (*id.*), 89 (Révolution), 103 (Terreur), 117 (Ploujean, Seconde Guerre mondiale), 138 (corsaire), 187 (teillage du lin), 200 (aménagement du port, XVIII^e siècle), 202 (chemins de fer), 228 (Yves Le Guyader), 259 (enseignement, XV^e siècle), 256 (patrimoine artistique), 274 (Charles Penther), 290 (musée), 291 (*id.*), 307 (Jean-Louis Nicolas), 340 (vie intellectuelle), 342 (théâtre), 427 (Jean-Louis Nicolas).

Névez

- 405 Historique de la paroisse de Névez. *Echos de Bel-Aven*, bulletin paroissial, 1988, n° 1, p. 18-19 ; n° 2, p. 14-15.

A partir de 1804. Document trouvé au presbytère de Névez et rédigé par le recteur vers 1850.

Voir aussi le n° 257 (patrimoine artistique).

Ouessant

Voir les n°s 47 (musée des Phares et Balises), 49 (enceinte mégalithique), 77 (village gaulois).

Pencran

- 406 KERGRIST. Un guide nouveau pour l'enclos paroissial de Pencran. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 13 août 1988, p. 24.

Pleyben

- 407 Regards sur le passé de Pleyben, XVIII^e siècle. *Bulletin paroissial de Pleyben*, 1988, janvier, p. 20 ; mars, p. 12 ; avril, p. 12 ; mai, p. 12 ; juin, p. 12 ; septembre, p. 12 ; octobre, p. 12 ; novembre, p. 12 ; décembre, p. 12.
- 408 TANGUY (Pierre). Réinventer le centre-bourg : un projet à Pleyben. *ArMen*, n° 18, 1988, p. 64-67.

Voir aussi le n° 294 (statue de la Vierge).

Plobannalec

Voir les n°s 78 (stèle de Kervadel), 224 (Lesconil).

Plomelin

- 409 BERNARD-HENAFF (Gwenaëlle). Plomelin, une commune rurale périurbaine. S.l., s.n., 1988, 155 p.

Mémoire de maîtrise de géographie soutenu à Brest.

(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 26 novembre 1988, p. 14).

- 410 PHILIPPE (Jo). Histoire locale. Le château du Pérennou en Plomelin (1789-1914). *Le Progrès de Cornouaille* (*Le Courrier du Léon*), 2 janvier 1988, p. 25, ill.
- 411 Plomelin : un château dont le moteur est l'Histoire. *Le Progrès de Cornouaille* (*Le Courrier du Léon*), 23 janvier 1988, p. 29.

Château du Pérennou.

Plomeur

Voir le n° 72 (pointe de la Torche).

Plomodiern

- 412 DIZERBO (A.-H.). La chapelle de Sainte-Marie-du-Ménez-Hom en Plomodiern. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVI, 1987, p. 112-134.

Voir aussi le n° 36 (Guy Vourc'h).

Plonéour-Lanvern

- 413 Délibérations municipales à Plonéour depuis la première République. *L'Echo paroissial*, 1988, janvier, p. 21-23 ; février, p. 22 ; mars, p. 22 ; avril, p. 21-22 ; mai, p. 21-22 ; juin, p. 22 ; septembre, p. 22-23 ; octobre, p. 21-22 ; novembre, p. 22-23 ; décembre, p. 21.

Plonévez-du-Faou

- 414 CLEC'H (Camille). Saint-Herbot raconté par les uns et les autres. *Patrimoine des Monts d'Arrée*, n° 7, 1988-1989, p. 32-36.

Plonévez-Porzay

Voir le n° 292 (monument aux morts).

Ploudalmézeau

- 415 Histoire locale. *Kannadig Ploudalmezeau*, bulletin paroissial, 1988, janvier-mars (l'émigration au Canada au XX^e siècle) ; avril-juin (le naufrage du *Drummond Castle*, 1896) ; juillet-septembre (le pardon de Kerlanou, XVII^e-XX^e siècle) ; octobre-novembre (les élections de 1848 à 1896) ; décembre (la réélection de l'abbé Gayraud).

Voir aussi le n° 70 (île Carn).

Plouégat-Moysan

- 416 QUINIOU (J.-A.). Histoire d'un village bas-breton : Plouégat-Moysan. Landerneau, Impr. Cloître, 1988, 21 cm, 143 p.

Réimpression de l'édition de 1923, Morlaix.

Plouescat

- 417 GRIJOL (Paul). Plouescat d'hier et d'aujourd'hui. Brest, I.C.A., 1988, 30 cm, 234 p., ill.

Voir aussi le n° 293 (monument aux morts).

Plouézoc'h

- 418 Saint-Antoine-Plouézoc'h. La chapelle retrouve sa grille de bois à balustres. *Le Progrès de Cornouaille* (*Le Courrier du Léon*), 11 juin, 1988, p. 18.

Voir aussi les n°s 70 (Barnenez), 264 (château du Taureau).

Plougasnou

Voir le n° 214 (démographie).

Plougastel-Daoulas

- 419 BERNARD (Marie-Aimée). Le calvaire du Calvaire de Plougastel. *Breiz Santel*, n° 136, automne-hiver 1988, p. 9-13.

- 420 UGUEN (Chanoine). Regard sur le passé de notre paroisse. *Bulletin paroissial*, 1988, octobre, n° 133 ; novembre, n° 134 ; décembre, n° 135.

D'après les archives paroissiales. Événements de 1930-1933.

Voir aussi le n° 225 (breuriez).

Plougonvelin

- 421 C[HEVILLOTTE] (Y[ves]). Histoire et choses d'autrefois. *Bulletin municipal de Plougonvelin*, 1988 ; mars-avril : la corvée royale d'entretien des grands chemins à la fin de l'Ancien Régime à Plougonvelin ; mai : [les chiens au XVIII^e siècle à Locmaria-Plouzané] ; juillet-août-septembre-octobre : histoire de la dune du Trez-Hir (1677-1867) ; novembre : le pauvre et sa vache à Plougonvelin au milieu du XVIII^e siècle ; décembre : un miracle de Michel Le Nobletz à Saint-Renan en 1753 (Arch. dép. Finistère, 4 E 251).
- 422 RONGIER (Jacques). Plougonvelin et son passé (XIV^e-XIX^e siècle). *Kannadig Sant Gwe-naël*, bulletin paroissial, 1988, février, p. 5-8 ; mars, p. 5-8 ; avril, p. 9 ; mai, p. 5-8 ; juillet, p. 5-8 ; novembre, p. 5-8 ; décembre, p. 5-8.

Plouguerneau

- 423 KERVELLA (G.), ETIENNE (Y.), PALLIER (Y.). Plouguerneau. Plouguerneau, Mairie, 1988, 30 cm, 29 p. (Itinéraires Découvertes).

Voir aussi le n° 54 (musée maritime).

Plouigneau

Voir le n° 288 (statue de la Vierge).

Plounéour-Trez

Voir le n° 233 (vie quotidienne, XVIII^e siècle).

Plounéventer

Voir le n° 102 (Révolution).

Plounévez-Lochrist

- 424 L'histoire de Plounévez. XV^e siècle. *Ar Vuhez e Gwinevez*, bulletin paroissial, janvier 1988, p. 8.
- 425 L'histoire de Plounévez. De Louis Rousseau à Keremma (1820-1896). *Ar Vuhez e Gwinevez*, bulletin paroissial, 1988, mars, p. 8 ; avril, p. 8 ; mai, p. 8 ; juin, p. 8.
- 426 MARC (Père), BASSET (Guy). Pour servir à l'histoire de Plounévez-Lochrist. Saint-Thonan, Impr. Cloître, 1988, 23 cm, 207 p., ill.

Préface de J.-L. Roudaut. Introduction de François Simon.

Plourin-lès-Morlaix

- 427 CASTEL (Y.-P.). Une curieuse découverte dans l'église de Plourin par l'abbé Savina. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 6 août 1988, p. 18.
- Inscriptions sur la guerre de 1870 au revers d'un tableau (représentant la Cène) du peintre morlaisien Jean-Louis Nicolas.
- 428 Découvertes archéologiques à Plourin : une pierre taillée énigmatique. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 30 janvier 1988, p. 18, ill.

Plouyé

Voir les n°s 149 (reliques), 150 (pardon).

Plouzané

Voir le n° 256 (patrimoine artistique).

Plouzévéde

Voir le n° 290 (Roland Doré).

Pont-Aven

Voir les n°s 53 (musée), 57 (*id.*), 284 (peintres).

Pont-de-Buis-lès-Quimerch

Voir le n° 215 (débits de boisson).

Pouldergat

Voir le n° 60 (patronyme Kervarec).

Poullaouen

Voir le n° 186 (mines, XVIII^e siècle), 189 (mines), 297 (Lucien Pennec).

Quimper

Voir les n°s 4 (atlas historique), 17 (archives de l'évêché), 42 (musée des beaux-arts), 68 (archéologie gauloise et gallo-romaine), 80 (habitat médiéval, Créac'h-Gwen), 119 (Libération), 157 (Couvent des Cordeliers), 209 (tourisme), 234 (V.S.Q.), 251 (Likès), 273 (François Valentin), 308 (faïence), 327 (Julien Gracq).

Quimperlé

Voir les n°s 151 (Lothéa), 250 (art médiéval).

Relecq-Kerhuon (Le)

Voir le n° 326 (Jean-Yves Le Guen).

Riec-sur-Belon

- 429 J.B. Un terroir de Riec à la veille de la Révolution : le domaine de Gorréquer. *Echos de Bel-Aven*, bulletin paroissial, n° 5-6, 1988, p. 6-11.

Roscoff

Voir les n° 202 (chemin de fer), 256 (patrimoine artistique).

Saint-Martin-des-Champs

- 430 CASTEL (Y.-P.). Il y a 200 ans... une église neuve à Saint-Martin-des-Champs... suite de l'histoire de l'église. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 29 octobre 1988, p. 20.
- 431 CASTEL (Y.-P.). La maison Saint-François et le sanctuaire de la Salette : deux réalités indissociables, à Saint-Martin-des-Champs, près de Morlaix. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 17 septembre 1988, p. 17, ill.
- 432 CASTEL (Y.-P.). Vestiges de l'ancienne église à Saint-Martin-des-Champs. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 22 octobre 1988, p. 19.

Saint-Nic

Voir le n° 342 (Anne Péron).

Saint-Pol-de-Léon

- 433 CASTEL (Yves-Pascal). Saint-Pol-de-Léon. Bribs d'archéologie urbaine. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 7 mai 1988, p. 18.
- 434 Saint-Pol-de-Léon : rue au Lin, rue Croix au Lin, place au Lin. Pourquoi ? *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 16 janvier 1988, p. 26.
- Voir aussi les n°s 59 (armoiries de la cathédrale), 247 (groupe d'histoire et d'archéologie), 312 (orgue).

Saint-Renan

- 435 PAILLER (Pierre). Saint-Renan, ville d'hier et d'aujourd'hui. Landerneau, Impr. Cloître, 1988, 21 cm, 108 p., ill.
- Voir aussi le n° 55 (musée).

Saint-Thégonnec

Voir les n°s 255 (enclos paroissial), 256 (patrimoine artistique), 289 (David d'Angers), 296 (statue de Roland Doré).

Saint-Yvi

Voir le n° 168 (culte de saint Symphorien).

Scaër

- 436 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Pierres de chez nous. Coatforn en Scaër où naquit Claude de Kermeno. *Le Progrès de Cornouaille (Le Courrier du Léon)*, 17 décembre 1988, p. 6.
Fondatrice des retraites de Quimper, née à Coatforn en 1625.

Scrignac

- 437 LOZAC'H (Joël). « Moulin terre » à Scrignac. *Patrimoine des Monts d'Arrée*, n° 6, 1987-1988, p. 54-55.
Voir aussi les n°s 101 (Révolution), 171 (presbytère, 1910), 222 (ethnographie).

Taulé

Voir le n° 256 (patrimoine artistique).

Tréflévenez

Voir le n° 256 (patrimoine artistique).

Tréfléz

Voir le n° 256 (patrimoine artistique).

Trégunc

Voir le n° 256 (patrimoine artistique).

INDEX DES NOMS DE PERSONNES CITÉES

AMPHERNET (Eléonor), 92.
ANNE DE BRETAGNE, 82.

BERTOULOUX (Jean), 299.
BERVET DU PARC (Yves), 291.
BOLLORÉ (Gwenn-Aël), 33.
BONAPARTE (Jérôme), 106.
BOUDIN (Eugène), 42, 270.
BOUQUET (Michel), 46.
BROUSSAIS (François), 346.

CASTELAO, 302.
CHAUVEAU (comte DE), 373.
COATMEUR (Jean-François), 319.
CORBIÈRE (Tristan), 336.
COTTET (Charles), 271, 272.
CRESTON (René-Yves), 34.

DARGENT (Yan), 286.
DAVID D'ANGERS, 289.
DESFOSSÉS (Romain), 38.
DESHAYES DE MONTIGNY (F.), 37.
DORÉ (Roland), 290, 291.
DUPARC (Adolphe), 171.

ELIÈS (Biel), 335.
EVEN (Jean), 49.

FARCY DE CUILLE (Auguste), 152.
FAVÉ (Louis), 334.

FILIGER (Charles), 58.
FRANÇOIS II, duc de Bretagne, 84.

GAUGUIN (Paul), 285.
GAYRAUD (abbé), 415.
GILDAS (saint), 328.
GRACQ (Julien), 327.
GRADLON, 81, 86.
GRALL (Louis), 104.
GUÉNOLÉ (saint), 169.

HECTOR (comte D'), 137.
HEMON (Roparz), 321, 332.
HERSART DE LA VILLEMARQUÉ (Théodore), 330.

JACOB (Max), 324
JAFFRENNOU (Gildas), 314.
JEANNE D'ARC, 371.

KERGOMARD (Pauline), 250.
KERGUÉLEN (Yves), 116.
KERMENO (Claude DE), 436.
KEROUALLE (Louise DE), 87.
KERVERN-QUEFFÉLEANT (Anne-Marie), 352.

LE BRETON (Auguste), 325.
LE FLÔ (général), 107.
LE FOLL, 171.

- LE GALL (Jules), 108.
 LE GUEN (Jean-Yves), 326.
 LE GUYADER (Yves), 228.
 LE NOBLETZ (Michel), 163, 164, 421.
 LE SCOUËZEC (Maurice), 283.
 LONGUEIL (Antoine DE), 287.
 LULLIER (Charles Ernest), 105.

 MADEC (Jean-Yves), 279.
 MALESCOT DE KERANGOUË (Sébastien), 103.
 MAUDEZ (saint), 149.
 MAUFRA (Maxime), 285.
 MORET (Henry), 57.

 NAOUR, 371.
 NARISCHKINE (princesse), 373.
 NÉMO (Louis), 321, 332.
 NICOLAS (Jean-Louis), 307, 427.
 NOËL (Jules), 275.

 PENNEC (Lucien), 297.
 PENTHER (Charles), 274.
 PÉRON (Anne), 341.
 PÉRON (Pierre), 280, 281.
 PERROS (Georges), 322, 323.

 PICOLLEC (Jean), 253.
 PLOEUC (François Hyacinthe DE), 152.
 POL AURÉLIEN (saint), 294.

 RIVIÈRE (Henri), 282.
 ROBIN (Armand), 337, 338.
 RONAN (saint), 81.
 ROUSSEAU (Louis), 425.

 SAVINA (abbé François), 427.
 SAVINA (Joseph), 45.
 SEZNEC, 132.
 STORRS (John), 35.
 SYMPHORIEN (saint), 168.
 TANVET-BÉART (Hortense), 292.
 THÉZAC (Jacques DE), 232.
 TIRANT LE BLANC, 333.

 VALENTIN (François), 273.
 VALLEAU (Henri Victor), 153.
 VIERGE (sainte), 145, 170, 288, 293, 296.
 VOURC'H (Guy), 36.

 YAN (Robert), 277.
 YOUSSEPOFF (famille), 372.

INDEX DES NOMS D'AUTEURS

- ABRAHAM (Jean-Pierre), 318.
 ABRAHAM (Maryvonne), 237.
 A.F.D., 318.
 ALLAIN (R.), 7.
 ALLAIN (Yves), 303.
 ANNE-MARINE, 33, 42, 43, 241, 253, 319, 352.
 ARZUR (Anna-Mari), 8.
 ASSOCIATION ABBAYE DE DAOULAS, 44.
 ASSOCIATION DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE, 1.
 ASSOCIATION DU PAYS DE QUIMPER, 209.
 ASSOCIATION KAN-AN-DOUAR, 387.
 AUMASSON (Pascal), 45.

 BALEY (Jean-Jacques), 256.
 BARBU (Francis), 19.
 BARDEL (Annie), 161.
 BARDEL (J.-P.), 80.
 BARON (Bruno), 89.
 BASSET (Guy), 107, 287, 426.
 BATT (Michael), 79, 80.
 BELLAING (Vefa DE), 320.
 BERNARD (Jean), 346.
 BERNARD (Marie-Aimée), 419.
 BERNARD-HÉNAFF (Gwenaëlle), 409.

 BERNIER (Gildas), 83.
 BOËNNEC (Joseph), 112.
 BOITHIAS (Jean-Louis), 259.
 BOTHOREL (Louis), 184.
 BOUARD (Isabelle), 215.
 BOUESSEL DU BOURG (Yann), 48, 82.
 BOUGEARD (Christian), 14, 113.
 BOULAIRE (Alain), 15, 136, 137.
 BOZELLEC (Erwan), 138.
 BRAS (Isabelle), 90.
 BRAY (Isabelle), 152.
 BREKILIEN (Yann), 91.
 BRIARD (Jacques), 65, 69.
 BRILLET (Anne), 92.
 BROUDIC (Fañch), 18, 166.
 BRÛLÉ (Anne), 216.
 BRUNETEAU (Bernard), 120.

 CABIOC'H (François), 238.
 CADIOU (Jean-René), 220.
 CANÉVET (Corentin), 174, 185.
 CANN (Hervé), 356.
 CARIOU (André), 271, 272.
 CARIOU (Marie-Pierre), 27.
 CARLUER (Jean-Yves), 14.

- CARRER (Marie-Louise), 223.
 CARRER (Philippe), 344.
 CARVAL (Lénaïg), 130.
 CARVAL (Michel), 130.
 CASSARD (Jean-Christophe), 213.
 CASTEL (Yves-Pascal), 46, 59, 73, 144,
 148, 256, 260, 261, 262, 268, 273, 288,
 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296,
 304, 305, 306, 307, 377, 390, 392, 401,
 402, 427, 430, 431, 432, 433.
 CEBRON (Jean-Pierre), 204, 219, 220.
 CHAPALAIN (Claude), 365.
 CHARLES-JARL (Yvan), 34.
 CHARPY (Jacques), 14, 24.
 CHÉDEVILLE (André), 2.
 CHEVAL (Paul), 134, 263.
 CHEVILLOTTE (Yves), 256, 421.
 CHOUTEAU (Nicole), 93.
 CLECH (Camille), 386, 414.
 CLECH (Victor), 386.
 CLOUT (H.), 177.
 COCHERIL (Michel), 311, 312.
 COLLÈGE DE CARHAIX, 201.
 COLLET (Daniel), 14, 30, 31.
 COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME DU
 FINISTÈRE, 210, 211.
 CONSEIL GÉNÉRAL DU FINISTÈRE, 125.
 CORNOU (Jakez), 95.
 CORRE (Dominique), 153.
 COUFFON (René), 19.
 COYAUD (L.-M.), 126.
 COZ (Michel), 3.
 COZAN (Jean-Yves), 44.
 CROIX (Alain), 142, 163, 164, 165, 166.
 C.T., 297.

 DANIEL (Chantal), 20.
 DANIEL (Françoise), 274.
 DANIEL (Tanguy), 21, 255, 256.
 DAUTRIAT (Louis-Roger), 3.
 DAVIES (Wendy), 217.
 DEFRANCE (Yves), 313.
 DELOUCHE (Denise), 275, 276.
 DENEZ (Per), 321.
 DENIEL (Laurence), 202.
 DESHAYES (Jean-Christophe), 264.
 DESPERT (Jehan), 277.
 DEUFFIC (Jean-Luc), 156, 167.
 DEUNFF (Jean), 391.
 DIZERBO (A.-H.), 256, 412.
 DROGUET (Alain), 100.
 DUDUYER (L.), 256.
 DUIGOU (Serge), 322, 347.
 DUPUY (Roger), 91, 96, 97.
 DUROC (Jacqueline), 278.
 DUTOT (Christian), 157.
 DUVAL (Michel), 91, 186.

 ECHELARD (Yves), 218.
 EHREL (Jacques), 175.

 ETIENNE (Y.), 423.
 EUROSOL, 248.
 F. (P.), 47, 119.
 FAGNEN (Claude), 14, 127.
 FAUVEL (André), 19.
 FER (Lucienne), 135, 229.
 FÉREC (Jean-Noël), 9.
 FILLAUT (Thierry), 230.
 FLEURENCE (L.-H.), 105.
 FLEURIOT (Léon), 83.
 FOUÉRÉ (Yann), 121.
 FOURN (Martine), 193.
 FRÉLAUT (Bertrand), 91, 114.
 FROMONT (Chantal), 35.

 GALAUP (Jacques), 45.
 GALLIOU (Patrick), 66.
 GARREC (Roger), 19.
 GAUCHER (Jakez), 243.
 GÉNIN (Claire), 231.
 GIOT (Pierre-Roland), 67, 70, 71, 83.
 GLAIS (Michel), 175.
 G.L.B., 36.
 GODEFROID (Florence), 265.
 G.P., 108.
 GREEN (Maria), 324.
 GRIJOL (Paul), 417.
 GROUPE MÉMOIRE DE SAINT-PIERRE, 359.
 GUÉGUEN (Jul), 109, 110.
 GUÉGUEN (Léon), 127.
 GUIGON (Philippe), 83.
 GUILLET (Aline), 220.
 GUILLET (Jacques), 204, 219, 220.
 GUILLOTIN DE CORSON, 158.
 GUILLOU (Anne), 178.
 GUILLOU (Chantal), 21.
 GUIOMAR (J.-Y.), 41 *bis*, 96.
 GURY (Jacques), 98.
 GUYOMARCH (Jean-Paul), 171.
 GUYOMARD (Emile), 220.
 GWEGEN (Yann), 381.

 HALLÉGOUËT (Bernard), 10.
 HAMELIN (Christine), 198.
 HENRY (R.), 279, 280, 281, 325, 326.
 HENWOOD (Annie), 61, 111, 354.
 HENWOOD (Philippe), 99, 354.
 HUERTAS (Monique de), 87.
 HUON (Ronan), 48.

 IMBERT (Jean), 133.
 IMMERZEEL (Mat), 78.

 JAL (Augustin), 22.
 JAOUEN (Guy), 205.
 JARDIN (Yves), 343.
 JARRY (Paul), 27.
 J.B., 429.
 JEANNIN (Fabrice), 131.

- JONES (Ieuan E.), 11.
 JONES (Michael), 129.
 JONIN (Bruno), 95.
 JOUBEAUX (Hervé), 50.
 J.T., 388.
- KAIGRE (J.), 73.
 KERBAUL (Eugène), 23.
 KERÉBEL (Hervé), 62.
 KERGARIOU (Erwan DE), 12.
 KERGRIST, 144, 298, 299, 327, 406.
 KERHERVÉ (Jean), 4, 84, 85, 129.
 KERLOUEGAN (François), 328.
 KERNÉVEL (Jean), 179.
 KERNÉVEZ (Patrick), 266.
 KEROUANTON (Yves), 389.
 KERVAREC (André), 60.
 KERVELLA (G.), 423.
 KONK (Louis), 335.
- LAGADEC (Eugène), 32.
 LAGRÉE (Michel), 143.
 LAMBERT (Pierre-Yves), 329.
 LAMIDON (Jean-Pierre), 255.
 LAMIDON (Paule), 255.
 LANGLOIS (Denis), 132.
 LAOUËNAN (Jean-Yves), 354.
 LAURENT (Donatien), 146, 239, 330, 331.
 LAURENT (Pierre), 332.
 LAUVRIÈRE (Robert), 25.
 LE BARS (Alfred), 19.
 LE BARS (Michel), 249.
 LEBEAU (Bernard), 50.
 LEBESQUE (Morvan), 48.
 LE BIHAN (Jean-Paul), 66, 68, 74, 80.
 LE BIHAN (René), 49, 354.
 LE BIHAN DE KERSCAU (Joseph), 191.
 LEBLIC (Isabelle), 192.
 LE BOULANGER (Jean-Michel), 206, 221, 235.
 LE BOURHIS (Michel), 306.
 LE BRAS (Henri), 51.
 LE BRIGANT (Yves), 379.
 LEBRUN (François), 147.
 LE COQ (Paul), 358.
 LE DÉVENDEC (Gilbert), 348.
 LE DRO (Jean-Claude), 48.
 LE DÜ (Jean), 63.
 LE FEBVRE (Elisabeth Yves), 250.
 LE FLOC'H (Jean-Louis), 30, 31, 148, 154, 172.
 LE GALL (Laurent), 300.
 LE GALL (Luc), 175.
 LE GALL (Valérie), 187.
 LE GALLO (Yves), 354.
 LEGARDINIER (Claudine), 354.
 LE GOFF (Hervé), 100.
 LE GOFF (Laurent), 192.
 LE GOFFIC (Michel), 69.
 LE GUIRRIEC (Patrick), 222.
- LE MAÎTRE (Louis-Pierre), 19, 95, 168, 188, 256, 301, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 396, 397, 398, 436.
 LE MENN (Claude), 75, 244.
 LE MERCIER (André), 63 *bis*.
 LE MOAL (Jo), 386.
 LE NAIL (Bernard), 333.
 LE PROHON (Roger), 354.
 LE RHUN (Pierre-Yves), 5.
 LE ROC'H MORGÈRE (L.), 139.
 LEROU (Paule), 25.
 LE ROY (Thierry), 37, 115, 116, 140, 141, 153, 162, 207, 245, 300, 334, 355, 385.
 LE SANN (Alain), 180.
 LESPAIGNOL (André), 88.
 LILIENTFELD (Jean), 182.
 LOAËC (Pierre), 378.
 LOZAC'H (Joël), 101, 149, 437.
 LUGADET (Jean-Bernard), 182.
- M. (Cl.), 52, 282, 283.
 MAC ORLAN (Pierre), 356.
 MADEC-LE BRAS (Christine), 135.
 MADEG (Mikael), 335.
 MALO-RENAULT (J.), 24.
 MARC (Père), 159, 160, 426.
 MARCADON (Jacques), 208.
 MAROT (Robert), 316.
 MARTIN (Anne Denes), 336.
 MARTIN (Ivona), 48.
 MARTRAY (Joseph), 91.
 MARZIN (Paul), 150.
 MATTÉ (Catherine), 317.
 MATTÉ (Jean-Luc), 317.
 MÉNARD (Michèle), 25.
 MÉNEZ (Yves), 74, 80.
 MERDRIGNAC (Bernard), 83, 169.
 MINISTÈRE DE LA CULTURE, 44.
 MIOSSEC (Yves), 380.
 MOAL (Philippe), 223.
 MOLLAT DU JOURDIN (Michel), 22.
 MONANGE (Edmond), 122, 354.
 MONNIER (J.-J.), 91.
 MONOT (Bernard), 256.
 MOREAU (Jean), 41 *bis*.
 MORNAND (J.), 76.
 MORVAN (Armand), 224.
 MORVAN (Françoise), 337.
 MUSÉE DÉPARTEMENTAL BRETON, 44.
- NABERT (Jeanne), 240.
 NICOLAS (Michel), 123, 124.
 NICOLAS (Yvonne), 117.
- OFFICE DU TOURISME DE QUIMPER, 209.
 OLIER (François), 345.
 OLLIVIER (Marguerite), 225.
 ORVOËN (Louis), 127, 175.
- PAILLER (Pierre), 55, 435.
 PAILLER (Y.), 423.
 PALMAS (Ricardo), 302.

- PASCAL (Jean), 26.
 PELLETIER (Yannick), 257.
 PENNANQUER (Anne), 183.
 PENNEC (Alain), 258.
 PENVEN (Michel), 173, 226, 386.
 PERENNOU (Ronan), 151.
 PESLIN (Ch.- Yves), 39.
 PEUZIAT (Josick), 64.
 PEYON (J.-P.), 181.
 PEYRONNET (Georges), 16.
 PHILIPPE (Dominique), 40.
 PHILIPPE (Jef), 335.
 PHILIPPE (Jo), 266, 410.
 PIERRE (Jean-Claude), 176.
 PIHAN (Jean), 124.
 PINOT (Jean-Pierre), 13.
 PIRIOU (Nicole), 194.
 PLESSIX-BUISSET (Christiane), 133.
 PLONÉIS (Jean-Marie), 64 *bis*.
 PLONGERON (Bernard), 25.
 PONT (Dominique), 233.
 PORHEL (Vincent), 252.
 POSTEC (Marie-Paule), 284.
 PUGET (Catherine), 57.

 QUELVEN (Alain), 28.
 QUÉRÉ (René), 148.
 QUÉRÉ (Dominique), 29.
 QUINIOU (J.-A.), 416.
 QUINIOU (Pierre), 49.
 QUINTIN (Marie-Joseph), 58.

 RADULFE (Dominique), 338.
 RAMADE (Patrick), 285.
 RANNOU (Pascal), 339.
 REMY (François), 182.
 REYDELLET (Marc), 328.
 RITHOUAY (Marie-Josèphe), 214.
 RIOU (Guy), 41.
 RONGIER (Jacques), 422.
 ROPARS (Jean), 6.

 ROUDAUT (Arlette), 14.
 ROUDAUT (Fañch), 30, 31, 155, 166.
 ROUSSEL (Claude), 101, 189, 227.
 ROYER (Jean), 26.
 RUIZ (Claude), 182.

 SAUNIER (Claude), 45.
 SAUVAGE (Claire), 57.
 SAUZET (Madeleine), 25.
 SEGALEN (A.-P.), 340, 341, 354.
 SEGALEN (Martine), 212.
 SÉITÉ (Visant), 335.
 SERGENT (François), 32.
 SÈVEUR (Hervé), 103.
 SIGNOR (Alain), 103 *bis*.
 SIMON (Jean-François), 268.
 SIMON (Père Marc), 161.

 TABURET (Marjatta), 308.
 TANGUY (Bernard), 86, 354.
 TANGUY (Michel), 162.
 TANGUY (Pierre), 269, 408.
 TANTER (Frédéric), 232.
 THOMAS (Georges-Michel), 104, 106, 190, 228.
 THOMAS (Hervé), 32.
 THOMASSIN (M.), 403.
 TONNERRE (Noël-Yves), 2.
 TROMEUR (Jean), 17.

 UGUEN (chanoine), 420.

 VALENTIN (Michel), 346.
 VENNEUGUES (Laurent), 128.
 VIGARIE (A.), 199.
 VILLAIN-GANDOSI (Christiane), 22.
 VILLE DE BREST, 357.
 VOITON (Josette), 170, 404.

 YSNEL (Franck), 200.

LA VIE DE LA SOCIETE

Procès-verbaux des séances et excursions

ASSEMBLEE GENERALE ET SEANCE DU 27 JANVIER 1990

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

I. Assemblée générale

Rapport d'activité de l'année 1989. — Le président donne lecture aux membres présents, réunis en assemblée générale, du rapport d'activité de la Société au cours de l'année 1989. La liste des membres au 31 décembre 1989, s'élève à 1 966 personnes physiques et 12 personnes morales auxquelles il faut ajouter 45 associations ou institutions abonnées au bulletin, soit un total de 2 023. De plus, 66 sociétés savantes françaises échangent leurs publications avec les nôtres. Au cours de l'année écoulée, 92 adhésions ont été enregistrées ; le décès de 22 de nos adhérents nous a été signalé.

Les activités de la Société se sont poursuivies régulièrement : six séances d'études ont eu lieu à Quimper et à Brest ; cinq excursions ont conduit environ 130 membres à chaque déplacement autour de Ploudalmézeau, à l'île de Sein, à Quimperlé, dans le petit Trégor et à Fouesnant.

La Société archéologique a, comme par le passé, collaboré aux activités de l'Institut culturel de Bretagne, de la commission régionale pour la commémoration du bicentenaire de la Révolution française, de la commission départementale des objets mobiliers, et a participé au congrès national des sociétés savantes (Paris, avril 1989) et au congrès de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne (Vannes, septembre 1989).

Les travaux scientifiques de la Société ont été présentés en séances par Mme Marie-Yvane Daire et par MM. Jean-Paul Le Bihan, Alain Marinos, Michel Le Goffic, Alain Le Grand, Jacques Gury et Alain Boulaire.

La Société a publié deux ouvrages : *Le Bulletin annuel* (tome CXVII) et, en coédition avec le C.R.B.C. de Brest, les actes du colloque tenu à Brest en septembre 1988 : *La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution*.

Le fonctionnement de la Société a été assuré dans de meilleures conditions grâce à l'acquisition d'un micro-ordinateur qui permet à M. et Mme Carval de tenir à jour les fichiers et la comptabilité ; le secrétariat a été assuré par M. Daniel Collet, avec la collaboration de Mlle Annie Boucher et de M. Hervé Glorennec. Le docteur Goujon a

bien voulu continuer à s'occuper de la bibliothèque. Le conseil d'administration s'est réuni à deux reprises, à Châteaulin.

Rapport financier. — M. Patrick Galliou, trésorier, donne ensuite lecture du bilan financier de l'année écoulée. Le compte de résultat laisse apparaître un solde positif de 25 009,63 francs, les dépenses s'élevant à 368 836,66 francs (dont 198 501,42 francs de frais d'imprimerie) et les recettes à 393 846,29 francs (dont 187 609 francs de cotisations).

Le rapport d'activité et le rapport financier, soumis au vote de l'assemblée, sont adoptés à l'unanimité. Le président remercie l'assemblée de la confiance qu'elle manifeste ainsi à l'égard du bureau de la Société.

Election au conseil d'administration. — Conformément aux statuts de la Société, il est procédé aux élections pour le renouvellement du conseil d'administration : de nombreux adhérents ont voté par correspondance ; les membres présents sont conviés à voter directement. Le dépouillement des bulletins de vote exigeant des décomptes dépassant le temps normal de la séance, la proclamation des résultats est reportée à la séance de février.

Décisions de l'assemblée générale. — Le président demande à l'assemblée d'accepter de faire passer la cotisation de 110 à 120 francs (130 francs pour un ménage), augmentation justifiée par l'augmentation des tarifs postaux. La proposition est adoptée.

Le président sollicite ensuite l'autorisation de demander le classement du dolmen de Ty-ar-Boudiguet, en Brennilis, monument qui appartient à la Société archéologique. L'assemblée charge le président de faire les démarches nécessaires auprès de l'administration des Monuments historiques.

2. Séance ordinaire

Adhésions. — Quatorze nouveaux membres sont admis dans la Société :

— M. et Mme Guillaume BLAISE, de Quimper, présentés par M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h et Mme Augustine Damalix ;

— M^e Alain CASTEL, avocat, bâtonnier de l'ordre, de Brest, présenté par MM. Loïc Le Roc'h-Morgère et Joël-Jim Sévellec ;

— Mme Paulette GORAGUER, commerçante, de Quimper, présentée par MM. Hervé Glorennec et Mlle Annie Boucher ;

— M. Bruno JONIN, psychomotricien, de Quimper, présenté par MM. Serge Dui-gou et Roger Pouliquen ;

— Mme Denise LE CORRE, institutrice (E.R.), de Brest, présentée par Mme Anne Le Meur et Mlle Annie Boucher ;

— M. Robert LE DU, retraité, de Langolen, présenté par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

— M. Robert LE ROY, de Quimper, présenté par MM. Jean Kerhervé et Hervé Glorennec ;

— M. Robert MARION, retraité, de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne), présenté par MM. François Siou et Daniel Collet ;

— M. Alain MAZO, éditeur d'art, de Paris, présenté par MM. Guillaume Moigne et Maurice Dirou ;

— M. l'abbé Henri MINOU, de Quimper, présenté par M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h et M. l'abbé Roger Garrec ;

— Mme Marie-Claire MUSSAT, professeur à l'université de Rennes 2, présentée par MM. Fañch Roudaut et Tanguy Daniel ;

— M. Paul PRIME, vétérinaire (E.R.), de Saint-Evarzec, présenté par MM. Corentin Olliver et Michel Daniel.

— L'ASSOCIATION POUR L'ANIMATION DU CHÂTEAU DE KERJEAN, en Saint-Vougay.

Nécrologie. — Le président fait part du décès de M. Alain Le Saux, de Saint-Thois, ancien directeur d'école, membre de la Société archéologique depuis 1979, et de M. Pierre Dizerbo, fils de M. A.-H. Dizerbo, membre du conseil d'administration de la Société. Aux familles des disparus, le président adresse les condoléances de la Société.

Bibliographie. — Le président présente des ouvrages reçus récemment : la *Carte archéologique de la Gaule. Finistère*, par Patrick Galliou (inventaire des sites archéologiques finistériens du début de l'âge du fer au haut Moyen Age, et de la documentation les concernant) ; *Du folklore à l'ethnologie en Bretagne*, actes du premier colloque d'ethnologie bretonne réuni à Riec-sur-Belon en octobre 1988 ; *Guerlesquin. Bases des pouvoirs communaux*, par Patrick Le Guirriec ; *Carantec, une cité côtière du Léon*, par Ginette Luce-Lozac'h ; *Le jardin du bout du monde*, recueil de poèmes par Jeanne Nicolas-Saout.

L'Eglise constitutionnelle dans le Finistère. — Après avoir rappelé l'évolution de la recherche historique dans un domaine particulièrement sensible (le clergé constitutionnel), M. le chanoine Jean-Louis Le Floch trace les grandes périodes de l'histoire du diocèse du Finistère entre 1789 et 1801, évoque la personnalité des évêques Louis-Alexandre Expilly et Yves-Marie Audrein, fait le point sur ses propres recherches sur les 336 prêtres constitutionnels qu'il a pu identifier, à la suite des travaux de René Daniel.

Ses conclusions seront publiées dans le prochain *Bulletin*.

Le secrétaire général,
Daniel Collet

Le président,
Tanguy Daniel

SEANCE DU 24 FEVRIER 1990

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Résultats des élections au conseil d'administration. — Le président donne lecture du résultat des élections du 27 janvier 1990 au Conseil d'administration de la Société (le résultat n'ayant pu être proclamé le jour des élections en raison de l'heure tardive du dépouillement). Ont été élus : Mlle Annie Boucher, M. Alain Boulaire, Mme Lénaïg Carval, M. l'abbé Yves Pascal Castel, MM. Daniel Collet, Alain Daniel, Tanguy Daniel, Auguste Dizerbo, Serge Duigou, Patrick Galliou, Roger Gargadennec, Hervé Glorennec, Philippe Henwood, Pierre Keraval, Philippe de Kermadec, Jean-Paul Le Bihan, Erwan Le Bris du Rest, Guy Leclerc, M. le chanoine Jean-Louis Le Floch, MM. Michel Le Goffic, Louis-Pierre Le Maître, Bernard Monot, Josick Peuziat, Bernard Tanguy.

Les membres du conseil d'administration se sont réunis à Châteaulin le 10 février 1990 pour désigner le nouveau bureau ainsi constitué :

Président :	M. Tanguy DANIEL
Vice-présidents :	M. l'abbé Yves-Pascal CASTEL M. Auguste DIZERBO M. Pierre KERAVAL Frère Guy LECLERC M. le chanoine Jean-Louis LE FLOCH
Secrétariat général :	M. Daniel COLLET
Secrétaires :	Mlle Annie BOUCHER M. Serge DUIGOU M. Philippe DE KERMADEC M. Louis-Pierre LE MAITRE
Trésorier :	M. Patrick GALLIOU
Trésorière adjointe :	Mme Lénaïg CARVAL

A l'unanimité, le conseil d'administration a décidé de décerner à M. Georges-Michel Thomas, membre de la société depuis 1943 et vice-président de 1978 à 1989, le titre de président honoraire, en considération des services qu'il a rendus à la Société depuis de nombreuses années.

Adhésions. — Cinq nouveaux membres sont admis dans la Société :

— M. Pierre HERVÉ DU PENHOAT, retraité, de Quimper, présenté par MM. Jacques Charpy et Tanguy Daniel ;

— M. Bernard LE BORU, ingénieur, de Nantes, présenté par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

— M. Jean-Luc LE PACHE, expert-comptable, du Relecq-Kerhuon, présenté par MM. Pierre-Roland Giot et Jean-Laurent Monnier ;

— M. Claude RICHARD, professeur, de Guengat, présenté par MM. Gweltas ar Fur et Hervé Glorennec ;

— M. Albert SANCIER, professeur (E.R.), de Brest, présenté par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet.

Bibliographie. — Le président présente quelques ouvrages et revues reçus récemment : *Les Bretons de Nominoé*, de Jean-Christophe Cassard ; *Les femmes, la terre, l'argent. Guiclan en Léon*, d'Anne Guillou ; le numéro 2 de la revue *A.M.A.R.A.I.* (Association Manche-Atlantique pour la recherche archéologique dans les îles), avec des articles sur Ouessant, l'île d'Yoc'h en Landunvez, les Glénan ; le numéro 17 des *Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, avec un article de Gildas Durand sur les influences italiennes dans la statuaire bretonne ; *Un village coriosolite sur l'île des Ebihens (Saint-Jacut-de-la-Mer)*, ouvrage publié sous la direction de Loïc Langouët.

Les vitraux de la cathédrale de Quimper. — Les Monuments historiques ont entrepris une restauration générale de la cathédrale Saint-Corentin, et en particulier de l'ensemble des vitraux. M. Corentin Ollivier, président de l'association S.O.S. Vitraux, rappelle l'action menée depuis quelques années par son association pour décider les pouvoirs publics à sauvegarder les vitraux, la collaboration financière apportée aux restaurations, et souhaite la création d'un vitrail consacré à Santik Du, le saint particulièrement vénéré par les Quimpérois : il lance un appel en ce sens.

La chapelle de Ty-Mamm-Doue menacée? — Mlle Waquet expose ensuite les menaces qui pèsent sur la chapelle de Ty-Mamm-Doue, en Kerfeunteun, et sur le manoir voisin de Keranmaner : un projet de voie express, dite rocade nord de Quimper, prévoit en effet la possibilité de faire passer une route à quatre voies entre le manoir et la chapelle.

La Société archéologique émet un vœu, approuvé par l'assistance, qui sera adressé à Monsieur le maire de Quimper :

« Le boulevard de contournement de Quimper par le nord menace sérieusement les abords de la chapelle de la Mère de Dieu (classée parmi les Monuments historiques depuis le 20 mars 1903) et ceux du manoir de Keranmaner (portail d'entrée et vieux puits inscrits à l'Inventaire supplémentaire le 29 septembre 1927).

« Le projet, actuellement au stade des études, sera, selon la presse locale, présenté aux Quimpérois, à l'hôtel de ville de Quimper, à la fin du mois de mars.

« En l'absence d'un projet définitif, il paraît donc prématuré d'émettre un avis. Mais un point demeure évident : si le boulevard passe entre la chapelle de la Mère de Dieu et le manoir de Keranmaner, c'est l'ensemble du site aux abords des deux monuments qui sera atteint.

« La Société archéologique du Finistère ne peut que s'élever contre un tel saccage ».

Le néo-druidisme breton : naissance et premiers pas (1900-1914). — Le président donne ensuite la parole à M. Philippe Le Stum, conservateur au Musée départemental breton, pour une communication consacrée aux origines du néo-druidisme breton avant la Première Guerre mondiale. Cette étude est issue d'une recherche menée dans le cadre d'un mémoire de maîtrise intitulé *Les origines bardiques du mouvement breton, 1900-1914*. Mené sous la direction d'Yves Le Gallo, alors directeur du Centre de recherche bretonne et celtique, il fut présenté en 1985 et obtint en 1988 le prix de la Société archéologique du Finistère. Il était fondé sur l'exploitation des archives, conservées au C.R.B.C., des grands-druides Jean Le Fustec-« Lemenik » (1855-1910) et Yves Berthou-« Kaledvoulc'h » (1861-1933).

Apparu au pays de Galles au XVIII^e siècle, le néo-druidisme mit près de deux cents ans à traverser la Manche. Le renouveau culturel breton au XIX^e siècle était établi sur l'idée que la Bretagne constituait une nation particulière, fruit d'un peuplement celtique original. Le thème de la parenté celtique avec les « frères de Galles » fut donc tôt développé, et c'est dans le cadre des relations « panceltiques » que s'inscrit la création du *gorsedd* breton, placé sous l'autorité morale de l'archidruides gallois.

Autour de la *Breuriez-Breiz* que fonda La Villemarqué (nommé barde à Abergavenny en 1838) vers 1857 semble avoir plané l'idée néo-druidique. Mais ce ne fut qu'à la fin du siècle que la création de l'Union régionaliste bretonne (Morlaix, 1898) dota le mouvement breton naissant d'une organisation pouvant établir des relations suivies avec le pays de Galles. A leur retour des fêtes de l'*eisteddfod* de Cardiff (1899), des membres de l'U.R.B. fondaient, le 1^{er} septembre 1900, à Guingamp, le *Gorsedd barzed gourenez Breiz Vihan* (Gorsedd des bardes de la presqu'île de Petite Bretagne). Il tint désormais des assees publiques annuelles et regroupa bientôt nombre de militants du régionalisme breton ; Le Fustec, les linguistes François Vallée et Jules Gros, l'économiste Jean Choleau, les poètes François Jaffrennou et Jos Parker, les journalistes Lœiz Herrieu et André Degoul, le musicien Paul Ladmiraault, le sculpteur René Quillivic, etc.

Fort de cette représentativité, le *gorsedd* ne tarda pas à se présenter comme le « saint des saints » du mouvement breton, ce qui troubla ses relations avec l'Union régionaliste,

dont les bardes contribuèrent largement à la scission en 1911 (fondation de la Fédération régionaliste de Bretagne).

Interrompue par la Première Guerre mondiale, l'activité du *gorsedd* reprit dans l'entre-deux-guerres, sous la conduite de Taldir-Jaffrennou, avec un dynamisme sans précédent. L'après-guerre connut plusieurs dissidences. Le *gorsedd*, fondé en 1900, est toujours en activité : c'est qu'il semble que le néo-druidisme apporte au mouvement breton une dimension typique, voire mystique, propre à éveiller l'enthousiasme.

Le président,
Tanguy Daniel

SEANCE DU 31 MARS 1990

Brest

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Neuf nouveaux membres sont admis dans la Société :

— M. Ahmed BADRI, étudiant à Quimper, présenté par MM. J.-P. Le Bihan et Daniel Collet ;

— Mlle Yvonne LARS, retraitée, de Rosnoën, présentée par Mme Madeleine Danguy des Déserts et M. Daniel Collet ;

— M. et Mme Pierre LE CAM, retraités, de Quimper, présentés par M. le chanoine Jean-Louis Le Floch et M. Pierre Keraval ;

— Mme Anne-Marie POULHAZAN, retraitée, de Douarnenez, présentée par Mlle Hémon et Mme Gonidec ;

— M. Philippe RAMEAU, cadre bancaire, de Brest, présenté par MM. Daniel Hendricks et Joël-Jim Sévellec ;

— M. et Mme Bernard ROUXEL, maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale, de Quimper, présentés par M. Serge Duigou et Mme E. Bosser ;

— M. Olivier Claude SIMON, retraité, de Fouesnant, présenté par Mlle Annie Boucher et M. Daniel Collet.

Publications. — Le président présente le dernier fascicule des *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* (1989, n° 4), regroupant des articles sur l'Ouest dans la Révolution.

Diverses publications d'ouvrages sont annoncées : un *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine* (volume consacré à la Bretagne, sous la direction de Michel Lagrée) ; un *Atlas de Bretagne* couvrant les cinq départements bretons. Ces deux ouvrages sont en souscription.

Colloques. — Trois colloques pouvant intéresser des membres de la Société archéologique auront lieu dans le courant de l'automne prochain

— dans le Jura, à Saint-Claude et Lons-le-Saulnier, du 24 au 26 septembre, colloque sur le thème iconographique « Apôtres et prophètes au Credo » ;

— à l'abbaye royale de Fontevraud, du 29 septembre au 1^{er} octobre, colloque consacré à Henri II Plantagenêt et son temps ;

— à Nantes, du 15 au 17 novembre, colloque intitulé « Identités culturelles et développement économique ».

Un vitrail pour Santik Du. — M. Corentin Ollivier fait savoir que son association Quimper S.O.S. Vitraux sera présente, les 12 et 13 mai prochain, au Printemps des associations organisé à Quimper, et invite les artistes intéressés à adresser un projet de vitrail consacré à Santik Du, vitrail qui devrait trouver place dans la cathédrale.

Le parler brestoï. — Mme Annie Le Berre, professeur à Brest, présente une communication qui passionne le public brestoï, sur l'originalité du langage de la population locale. Brest, rappelle Mme Le Berre, est caractérisée par son climat (« Rappelle-toi, Barbara... »), sa ville (il y a « Brest-même » et x ? à définir), et son langage.

Située à l'extrême pointe de la Basse-Bretagne, dans une région qui a été massivement bretonnante jusqu'aux années d'après-guerre, elle n'a pas parlé breton, bien qu'il y ait eu des « enclaves » dans certains quartiers. En conséquence, il existe une façon de parler propre à Brest qui fait partie du folklore des habitants de la ville.

Ce qui attire d'emblée l'attention de l'étranger à la ville, c'est la prononciation de certains mots, comme « ménant » pour maintenant, « bressois » pour brestoï, « neu » ou « mneu » pour pneu, ou encore « consrution » pour construction, « zlip » pour slip, « forche » pour forge. Certaines voyelles : les o dans rose, côte... deviennent des o aussi ouverts que lorsque l'on prononce le mot « porte » ; les ai, è, ê sont parfois prononcés « é ».

Un trait d'une plus grande originalité est le ton utilisé pour poser les questions ; à Brest, l'ambiguïté est très souvent totale. Ainsi « je vais à l'école » peut être aussi bien une question qu'une affirmation : est-ce que je vais à l'école maintenant ? / je vais à l'école (en ce moment...).

Mais, par dessus tout, ce que disent tous les Brestoï sur leur propre parler est qu'il est rapide. Cette rapidité de parole fait visiblement la joie des Brestoï petits et grands, à tel point que certains la cultivent.

Si les Brestoï ne parlent pas spontanément du vocabulaire, c'est que, contrairement à ce que l'on croit communément, le lexique n'est pas fondamentalement différent de celui du français standard. Il comprend du français du grand Ouest (doué, par exemple, ou badoué), du français maritime (virer de bord) et du breton francisé (la greccque, le rouzic...).

En définitive, s'il constitue parfois un handicap du point de vue de l'oral, il ressort que l'attitude des Brestoï vis-à-vis de leur langage est plutôt de le cultiver que d'essayer de s'en séparer. C'est ce qui en explique la vitalité dans les écoles élémentaires, les collèges et lycées techniques et professionnels.

Idéologiquement, la conscience culturelle brestoïse est en plein regain : la demande est forte et de nombreux livres, expositions, conférences lui répondent. Mais en tant que parler urbain, ouvrier, il est atteint au cœur par l'affaiblissement progressif de ses bastions : l'arsenal et la navale.

Le président,
Tanguy Daniel

EXCURSION DU 29 AVRIL 1990

Dirinon - Pencran

Organisée par le docteur Philippe de Kermadec et l'abbé Yves-Pascal Castel, l'excursion a été consacrée à la visite des communes de Dirinon et de Pencran. Les participants ont été accueillis, à leur arrivée à Dirinon, par M. de La Brosse, maire de la commune, et par Mme Bervas, adjointe aux affaires culturelles.

La stèle gauloise du bourg de Dirinon. — A quelques dizaines de mètres au nord de la mairie, au milieu d'un petit bois, gît une stèle de l'âge du fer, que présente M. Michel Le Goffic, archéologue départemental. Il s'agit d'une grande stèle couchée, à base carrée, haute de 2,5 mètres et comportant, comme beaucoup d'autres, une rainure sur l'une de ses faces, et une cupule. Diverses hypothèses sont émises sur la signification de ces particularités.

Le camp du Roual. — A proximité du Centre dit des Pâquerettes, M. Michel Le Goffic présente ensuite les vestiges du camp du Roual. De plan rectangulaire à angles arrondis, ce « camp » est séparé en deux parties par un talus médian transversal. Ses dimensions sont de 60 mètres de longueur et de 35 mètres de largeur. De larges talus atteignent 2,50 mètres de hauteur, jouant ainsi un rôle défensif certain, d'autant plus qu'ils sont bordés du côté externe par un fossé. L'entrée se fait par le sud et un puits semble exister dans la partie nord.

Signalé dès le XIX^e siècle, cet ouvrage terroyé a été interprété comme une enceinte protohistorique, mais, après les travaux de dessouchage réalisés en 1988, des tessons de céramique médiévale ont été mis au jour, laissant plutôt penser à un établissement fortifié du Moyen Âge, les talus ayant fort bien pu être surmontés d'une palissade.

Le manoir du Roual. — A peu de distance, le manoir du Roual (ou du Rouazle), retient ensuite l'attention des excursionnistes. Il a conservé la disposition traditionnelle du corps de logis duquel partent, à chaque extrémité, des bâtiments en équerre. A droite, une tourelle ronde est reliée au pavillon d'angle. Une vasque en pierre sur piédestal occupe le centre de la cour.

Louis Le Guennec, qui a étudié l'histoire de la seigneurie du Rouazle (1), fait remonter l'origine de la famille du Rouazle au moins au XIII^e siècle : un Eudes de Rouazle aurait participé à la croisade de 1248. Au milieu du XVI^e siècle, le domaine passa par mariage aux Coetnempren, puis, sous Louis XIII, aux Keraldanet et aux d'Acigné, et, sous Louis XIV, aux Richelieu : l'héritière du Rouazle qui épousa, en 1684, un du Plessis de Vignoret, serait la mère du célèbre duc de Richelieu, ami de Voltaire. A la fin du XVIII^e siècle, le Rouazle passa successivement entre les mains de diverses autres familles.

L'église de Pencran. — Avant le déjeuner pris en commun à la salle municipale de Pencran, l'abbé Castel présente l'église Notre-Dame de Pencran, le beau calvaire de 1521 et l'ossuaire de 1594 (2).

L'église de Dirinon. — L'après-midi commence par la visite de l'église de Dirinon. Commencée en 1588 (date à la base du clocher), complétée en 1618 (porche sud),

(1) L. LE GUENNEC, *Nos vieux manoirs à légendes* (2^e série), Quimper, 1968, p. 219-226.

(2) Cf. R. COUFFON et A. LE BARS, *Diocèse de Quimper et de Léon. Nouveau répertoire des églises et chapelles*, Quimper, 1988, p. 224-226.

achevée en 1714 (aile sud du transept), l'église paroissiale, dédiée à sainte Nonne, abrite un mobilier intéressant (notamment les deux retables latéraux — du Rosaire et de la Trinité — remis en place et restaurés il y a quelques années par M. Jean-Luc de La Bernardie, ébéniste à Brest, et par M. André Miossec, doreur à Plougastel-Daoulas). L'abbé Castel présente la riche orfèvrerie de la paroisse : la châsse-reliquaire de 1450 et des œuvres d'orfèvres landernéens (un calice de Guillaume du Perron, vers 1679 ; une boîte aux saintes huiles de Guy de Coatanlem, vers 1740 ; une croix de procession de Benjamin Febvrier, vers 1779).

La chapelle Sainte-Nonne. — Dans l'enclos de l'église, la chapelle toute proche, dédiée elle aussi à sainte Nonne, date de 1577. Un petit musée exposant quelques meubles, costumes et objets anciens recueillis dans la commune, y a été installé. Le tombeau de sainte Nonne, gisant en kersanton, œuvre remarquable du XVI^e siècle, occupe le centre de la chapelle ; sur les côtés du coffre portant le gisant, figurent les apôtres, également en kersanton. L'autel et le retable, de la fin du XVIII^e siècle, longtemps déposés en raison de leur état de délabrement, viennent d'être restaurés et de retrouver place au chevet.

La chapelle Saint-Divy. — Non loin du bourg, vers le sud, la chapelle Saint-Divy marque la dernière étape de la journée. Simple édifice du XVIII^e siècle, elle vient d'être restaurée par les soins de la commune qui montre aussi, de nouveau, l'intérêt qu'elle porte à la conservation de son patrimoine historique. Le mobilier, remis aussi en état, présente plusieurs statues anciennes en bois polychrome : sainte Nonne, son fils saint Divy, saint Aubin, saint Laurent, une Vierge à l'Enfant.

Le président,
Tanguy Daniel

SEANCE ET EXCURSION DU 27 MAI 1990

Cast et Ploéven

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

La journée, organisée par le frère Guy Leclerc, vice-président de la Société archéologique, commence par une réunion dans la salle polyvalente de Cast. Le maire de la commune, M. Le Rhun, prononce quelques mots d'accueil, disant sa joie de recevoir la Société archéologique qui a choisi de se réunir à Cast pour honorer la mémoire de Jeanne Laurent, qui en est originaire. Il rend hommage à la femme de lettres, passionnée de théâtre et d'art contemporain, qui a fait don à sa commune natale d'un tableau qui faisait partie de sa collection privée : *Enfants devant la croix*, d'André Beaudin, tableau exposé pour la circonstance dans la salle de réunion, mais qui devrait trouver bientôt place dans l'église voisine.

M. Le Rhun évoque ensuite la richesse archéologique de Cast et souhaite que les quelque cent vingt sociétaires présents gardent un bon souvenir de leur passage dans sa commune.

Adhésions. — Sur proposition du président, cinq nouveaux membres sont admis dans la Société :

— Mlle Anna DOUGUET, retraitée, de Quimper, présentée par Mlles Jeanne Le Moigne et Henriette Mérand ;

— Mme Jacqueline LE LOUET, retraitée des P.T.T., de Saint-Évarzec, présentée par Mlle Henriette Mérand et M. Jean-Paul Lossouarn ;

— M. Christian LIOTO, Service du patrimoine au conseil général, de Quimper, présenté par MM. Michel Le Goffic et Tanguy Daniel ;

— Mlle Yvonne POUPON, retraitée, de Quimper, présentée par Mlles Henriette Mérand et Jeanne Le Moigne ;

— Mme Anne PRIGENT, retraitée, présentée par Mlle Andrée Caer et Mme Anne Le Meur.

Nécrologie. — Le président évoque ensuite à son tour le souvenir de Jeanne Laurent, décédée le 13 octobre 1989, et celui du chanoine Jean Feutren, décédé le 1^{er} mai 1990. Il fait part de l'émotion de la Société archéologique devant la disparition de deux de ses membres parmi les plus éminents, et adresse aux familles de ces deux personnalités ses plus vives condoléances.

Monuments historiques. — Deux édifices du Finistère ont fait récemment objet de mesures de protection, par arrêtés du préfet de région, en date du 19 avril 1991 : à Garlan, le manoir de Kervézec (façades et toitures du logis, chapelle) ; à Plounévez-Lochrist, l'ensemble du domaine du château de Maillé.

Bibliographie. — Le président signale quelques ouvrages dont la publication est annoncée et qui peuvent intéresser les sociétaires : les *Contes populaires de Bretagne*, d'E. du Laurens de La Barre (réédition de l'édition de 1857) ; les *Trésors des bibliothèques de Bretagne* (réédition du catalogue de l'exposition qui s'est tenue à Pontivy en 1989) ; *Roparz Hemon*, ouvrage collectif sous la direction d'Yves Tymen ; *Vierges noires, regard et fascination*, de Sophie Cassagnes-Brouquet ; *Mégalithes de Haute-Bretagne* (sous la direction de Jacques Briard) ; les actes du colloque de juillet 1988 à Landévennec : *Irlandais et Bretons dans l'Europe du haut Moyen Age*.

Le Parc-au-Duc de Châteaulin. — M. Guy Leclerc fait ensuite une communication sur le Parc-au-Duc de Châteaulin. Des vestiges importants, la toponymie et divers documents d'archives attestent de l'existence de ce parc dont la réalisation est liée à la volonté du duc Jean le Roux, au milieu du XIII^e siècle, de protéger ses domaines propres contre les empiètements seigneuriaux ou abbaciaux. La création de réserves de chasse ou d'élevages de chevaux a pu être également alléguée. Le mur qui entoure le Parc-au-Duc de Châteaulin s'étire sur trente-deux kilomètres à travers les campagnes de Cast, Briec, Lothey et Châteaulin. Saint-Coulitz, en totalité dans le parc, fut une sorte de centre administratif du parc. Après le rattachement de la Bretagne à la France, les terres du parc furent peu à peu vendues par le roi.

A la suite de l'exposé, les participants peuvent voir un tronçon du mur que les agriculteurs voisins ont nettoyé de ses broussailles pour la circonstance : que ceux-ci en soient ici remerciés.

L'enclos paroissial de Cast. — La matinée se termine par la visite de l'enclos paroissial de Cast, particulièrement célèbre par sa *Chasse de saint Hubert* sculptée, au XVI^e siècle, dans le kersanton. Son origine est mal connue. L'église conserve une statuare abondante et intéressante.

Après un repas en commun servi dans la salle polyvalente de Cast, l'après-midi est consacré à la découverte du patrimoine archéologique de Ploéven.

Le «fuseau de Sainte-Barbe». — C'est le nom populaire donné à une stèle de l'âge du fer qui se dresse sur la route de Cast à Ploéven, à quelques mètres de son emplacement primitif. Haute de 3,25 mètres et de section quadrangulaire aux angles arrondis, elle présente d'importantes entailles et de nombreuses cupules dont les significations restent controversées.

La ferme du village de Douarinou. — Les excursionnistes sont accueillis à la ferme de Douarinou par M. Forey, maire de Ploéven, et par M. et Mme Fertil, propriétaires des lieux. Les bâtiments d'habitation et d'exploitation forment un ensemble caractéristique de l'utilisation alternée du schiste et du granite dans la construction ancienne, dans le Porzay. Les corniches et les souches de cheminées moulurées soulignent la réussite d'une classe rurale aux XVIII^e et XIX^e siècles.

La chapelle Sainte-Barbe. — Elle est présentée par Mme Jacqueline Paternau et M. Pierre Fertil, président de l'association de sauvegarde de la chapelle. Le calvaire à personnages date du XVI^e siècle. La chapelle, dont la charpente et la toiture ont été totalement restaurées, garde une maîtresse-vitre du XVI^e siècle consacrée à la Crucifixion du Christ.

L'église paroissiale de Ploéven. — Consacrée à saint Méen, elle date du XVI^e siècle mais son clocher a été, à plusieurs reprises, détruit et refait. Parmi une statuaire abondante et de qualité, on distingue une grande pietà datée de 1547. Sur les voûtes lambrissées du chœur sont peintes des scènes de la Passion du Christ. Sur celle du porche figurent quatre docteurs de l'Église. A l'extérieur, la pietà du calvaire est particulièrement expressive.

La chapelle Saint-Nicodème. — Elle est présentée par M. André Brusq qui s'est occupé de la restauration. De nombreuses dates disent l'alternance des agrandissements, des embellissements et des restaurations de 1593 à 1712. A ces dates doit s'ajouter celle de 1989 qui a vu la réfection de la toiture. Dans le mobilier de la chapelle, deux retables du XVIII^e siècle, consacrés respectivement à saint Isidore et à saint Éloi, sont l'expression religieuse d'une société rurale.

Au-delà de la découverte d'un riche patrimoine archéologique, les participants à cette sortie ont été frappés par la mobilisation de toute une commune autour de son maire, M. Forey, pour préserver et faire vivre l'héritage laissé par les générations passées.

Le vice-président,
Guy Leclerc

Le président,
Tanguy Daniel

ANNEXES AU PROCÈS-VERBAL

Jeanne Laurent (1902 - 1989)

Avec Jeanne Laurent disparaît une personnalité à laquelle la presse nationale a rendu un hommage unanime pour son action persévérante en faveur du théâtre. Née le 7 mai 1902 à Cast, dans une famille de propriétaires exploitants, elle mena de solides études tout d'abord à Angers, au cours Freppel, puis à l'Institut catholique. Munie d'une licence ès lettres, elle fut reçue au concours de l'École des chartes, d'où elle sortit en 1930,

ayant soutenu sa thèse sur la quévaise en Bretagne au ^{xv}^e siècle, avec le titre d'archiviste paléographe.

La voie normale aurait dû la conduire à quelque dépôt d'archives, à Paris ou en province. C'est vers l'administration de la culture qu'elle se dirigea. Sa carrière s'est déroulée tout entière, en effet, dans des postes qui, bien que relativement peu prestigieux, lui permirent cependant d'exercer une influence profonde et déterminante sur la politique théâtrale. Rédacteur à l'Administration centrale avant la guerre (1930-1939), sous-chef de bureau à la Direction générale des beaux-arts (musique, spectacles, radiodiffusion) de 1939 à 1945, puis chef de bureau en 1945-1946, elle accéda au poste de sous-directeur des spectacles et de la musique à la Direction générale des arts et des lettres, alors rattachée au ministère de l'Éducation nationale (1946-1952), avant de terminer sa carrière administrative comme sous-directeur au Service universitaire des relations avec l'étranger et l'outre-mer, à la Direction de la coopération (1952-1967).

Ces postes dans la haute administration lui permirent, grâce à sa ténacité, à sa connaissance des dossiers, à son goût pour la création intellectuelle, de mener une action efficace dans ce que l'on nommait alors la politique théâtrale de décentralisation. C'est grâce à elle que furent créés des centres dramatiques régionaux, que Jean Vilar quitta les scènes privées pour lancer, en novembre 1951, l'aventure du Théâtre national populaire au palais de Chaillot. Jusqu'alors, seule la Comédie-Française assumait les charges d'un théâtre public subventionné. C'est dire qu'elle dut se battre pour qu'une politique nouvelle du théâtre fût mise en branle.

Ce refus de l'académisme marque ses conceptions en matière de création théâtrale, artistique et littéraire. Elle a toujours été très critique dans l'analyse des rapports entre les arts en général et le pouvoir politique, et elle a manifesté ce non-conformisme à plusieurs reprises. Dans *La République et les beaux-arts*, qu'elle publia en 1955, elle fustige la véritable démission de la III^e République dans ce domaine. En 1982, dans *Arts et pouvoirs en France de 1793 à 1981*, puis en 1987 encore, dans *A propos de l'École des beaux-arts*, elle ne mâche pas ses mots pour dresser un impitoyable bilan des rapports entre création artistique et pouvoir politique, s'en prenant sans détours au conformisme de l'Académie des beaux-arts et allant jusqu'à souhaiter la suppression d'une institution qu'elle jugeait inutile et même néfaste.

Malgré une longue carrière parisienne, Jeanne Laurent n'avait pas oublié la Bretagne. En 1972, elle se décida à publier sa thèse (*Un monde rural en Bretagne au ^{xv}^e siècle : la quévaise*), ouvrage fondamental pour la connaissance d'un monde de défricheurs et d'exploitants agricoles de Basse-Bretagne à la fin du Moyen Âge. Deux ans plus tard, *Bretagne et Bretons*, excellente synthèse publiée chez Arthaud, montre que Jeanne Laurent avait une connaissance parfaite de l'histoire bretonne, mais aussi des problèmes de la Bretagne contemporaine.

Décédée à Paris le 13 octobre 1989, Jeanne Laurent avait reçu bien des honneurs officiels récompensant sa carrière aussi discrète qu'efficace : elle était commandeur de la Légion d'honneur, de l'ordre national du Mérite, et des Palmes académiques. La Société archéologique du Finistère s'honorait de la compter parmi ses membres depuis 1971.

Tanguy Daniel

Jean Feutren (1912 - 1990)

Jean Louis Olivier Feutren, issu d'Olivier et de Marie-Anne Dorval, est né le 15 novembre 1912, à Gouézec. Études primaires à Pleyben, dans la Chapelle-Neuve, qui servait d'école sur la place. Aîné de quatre garçons, il est âgé de neuf ans quand meurt son père, des suites de la guerre. Et Marie-Anne, la mère, quitte elle aussi bientôt. Les quatre sont élevés par la grand-mère, cuisinière au château de Kerriou... Enfances paysannes qui lui donnent le sens aigu de la terre orpheline.

1924 : études secondaires au Kreisker. Le 6 juillet, reçu au baccalauréat A mathématiques, il prépare l'École centrale, mais une atteinte à sa santé l'empêche de bénéficier de l'écrit du concours d'entrée. D'ailleurs, lors du conseil de révision du 15 octobre 1933 (3^e bureau de recrutement de la Seine), il est exempté de service militaire. Entre-temps, il doit faire un séjour au sanatorium du Laber, à Roscoff.

Dans l'établissement, Jean Feutren a rencontré un dominicain et se voit déjà sous la robe des frères prêcheurs. Rêve qui fut vraiment de courte durée. Très tôt, il revient à la voie de simplicité dont il se fait une règle : prêtre de son diocèse, Quimper. Sans se détourner, il s'inscrit au séminaire d'Aix-en-Provence, le climat du Midi lui étant conseillé pour raffermir sa santé.

21 novembre 1937 : laïc du diocèse de Quimper, il reçoit la première tonsure conférée par Gabriel de Lobet, évêque d'Avignon. 29 juin 1938 : clerc du diocèse de Quimper, il est ordonné portier et lecteur par Clément Émile Roques, archevêque d'Aix ; l'année suivante, par le même, exorciste et acolyte. Suivant la coutume, afin d'être incardiné, le séminariste entre à Lesneven pour sa dernière année de théologie. Ordonné sous-diacre le 1^{er} juillet 1941, et diacre le 5 octobre, il y est d'emblée nommé grand président : chargé des relations entre les séminaristes et la direction, Jean Feutren eut sur l'ensemble de la maison un ascendant incontestable. Les confrères prétendirent que le supérieur lui-même prenait de lui des conseils...

Ordonné le 1^{er} juillet 1942, il enseigne au Kreisker, son ancien collège. Licencié ès sciences de la faculté d'Angers, nous nous souvenons l'avoir eu comme professeur de physique et de chimie en cette première année. Aux vacances, les séminaristes lui rendent visite et voient l'abbé s'adonner aux études bibliques, se constituant un solide fonds de bibliothèque. Il quitte Saint-Pol le 11 décembre 1948 pour Brest : quelques mois à l'aumônerie des lycées, puis, en juillet 1949, direction du collège de Bon-Secours. Le temps s'annonce de la délicate fusion Bon-Secours — Saint-Louis. A la rentrée de 1953, Jean Feutren devient le premier supérieur du tout nouveau collège Charles-de-Foucauld, ce qui lui vaut sans tarder d'être promu chanoine. En marge des activités liées à sa direction, il se penche entre autres sur l'art égyptien que lui révèlent les livres, et les églises romanes qu'il étudie lors de voyages soigneusement préparés.

De juillet 1956 à juillet 1962, Jean Feutren devient aumônier des ursulines de Morlaix : nouvelle période où les circonstances et les loisirs l'amènent à délaisser la pure ligne égyptienne et la rigueur romane pour rencontrer les aspects multiples de l'image : le jeune et grave chanoine couvre ses murs de reproductions, les rayons de sa bibliothèque s'alourdissent des volumes de la collection Skira ; s'amorce aussi, vers cette époque, une carrière, on peut le dire, de photographe, focalisée sur l'art religieux breton. Tous premiers pas de la quête méthodique d'où sortirent bientôt ces expositions annuelles qui, sans tapage médiatique, eurent un retentissement certain.

En 1962, Jean Feutren entre dans le pastoral : recteur de Roscoff. Ici commencent les expositions de grandes photographies à l'ossuaire et les conférences pour lesquelles certains étrangers s'imposent des kilomètres dominicaux. Ici aussi, Jean Feutren commence à écrire : rédaction du Bulletin paroissial, articles et photos dans *le Télégramme*, participation au bulletin de liaison *Nos missionnaires, Lizeri Breuriez ar Feiz*. Le fleuron de l'écriture fut pour le recteur l'édition du *Catholicon* dédiée aux Roscovites. C'est encore au temps de Roscoff qu'il est sollicité comme expert par les Monuments historiques attelés à la restauration du calvaire de Plougouven. Nouveauté : il découvre que les images qui le fascinent portent la signature de leurs ouvriers : Bastien et Henry Prigent, sculpteurs du xvi^e siècle. Ainsi, à Plougouven, sans trop en être conscient au début, il renouvelle la vision de ceux qui, comme lui, étudient l'art local.

Jean Feutren, après quinze ans, quitte Roscoff, en juin 1977, pour Pleyber-Christ, son dernier poste. Ici encore le Bulletin paroissial s'attache à construire sur des bases solides l'histoire du terroir où vivent et meurent ses paroissiens.

Puis sonnent les soixante-quinze ans. En 1987, Jean Feutren arrive à la maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon, où il espère vivre de longs jours les trois S de sa

nouvelle devise : suavité, sommeil, silence. Il aurait pu ajouter : savoir. Ce ne sera guère pour longtemps. Certes, il fournit encore des articles à *Nos Missionnaires*, mais déjà s'est ouverte la saison des maladies, avec les rémissions. Jusqu'à cette nuit du 20 février où il quitte Saint-Pol pour l'hôpital de Morlaix. C'est là qu'il s'est éteint le soir du 1^{er} mai 1990, en la fête de saint Joseph.

*
* *

L'œuvre de Jean Feutren, née des circonstances, est néanmoins sous-tendue par quelques grands axes : la Bible, l'histoire locale, l'art breton.

La Bible fut, des années durant, son étude favorite. C'était sa manière à lui de méditer et de se ressourcer au texte primordial. Il était en relation avec quelques exégètes de haut niveau, tel le père André Feuillet, de l'Institut catholique de Paris. De sa fréquentation du Livre, il tirait des sujets de conférences destinées à ceux dont il avait la charge pastorale : élèves des collèges, confrères prêtres, religieuses de couvents. Mais, dans ce domaine, il n'a pas, à notre connaissance, laissé d'autres écrits que des textes manuscrits, dont le seul énoncé des quelques titres retrouvés est significatif : *Liberté spirituelle, Jeunesse de l'Église, Le maître intérieur, Un calvaire johannique* (le calvaire de Quilinen)...

Bientôt Jean Feutren applique son esprit à étudier l'histoire des paroisses où il exerce son ministère, quinze ans à Roscoff, dix ans à Pleyber-Christ. Mais lui accorder le qualificatif d'érudit local serait lui faire injure. La compilation lui faisait horreur. Il lui fallait toujours vérifier ses sources. Paléographe amateur mais éminent, aucune écriture ancienne ne le rebutait. Nous nous souvenons du jour où, transcrivant le rentier de Morlaix de 1455, il arriva non pas triomphant, mais soucieux : « Il me manque encore deux mots ! » Il n'hésitait pas à transcrire dans ses cahiers, sans marge ni à droite ni à gauche, ni en haut ni en bas, des registres entiers. Il fit ainsi la copie systématique de certains registres paroissiaux, avec de fines remarques sur les clercs qui dressaient les actes de baptêmes, de mariages et de sépultures, la transcription scrupuleuse du registre des délibérations de Plourin-lès-Morlaix, notant les difficultés, apportant des éclaircissements.

Il mena ainsi à bien la laborieuse reconstitution de la trame urbaine de Roscoff au XVI^e siècle, consécutive aux loties du rivage marin faites par l'évêque de Saint-Pol-de-Léon. L'église de Roscoff fut aussi l'objet d'une étude poussée jusque dans les moindres détails. Et l'on peut rappeler encore que c'est aux Roscovites qu'il dédia la fameuse édition du *Catholicon* assortie d'une translittération des originaux, plus qu'utile aux lecteurs modernes désaccoutumés de l'écriture en caractères gothiques.

A Pleyber-Christ, le recteur bénéficia de la confiance que lui accorda M. de Chabannes, le laissant puiser à pleines mains dans les archives de Lesquiffiou. Il y eut ici des études sur les papeteries, sur l'église encore, sur les itinéraires anciens rayonnant à partir de Morlaix et passant sur les terres du recteur. C'est en cherchant à comprendre les accès autour du noyau historique que constitue le château que fut découverte la véritable étymologie de la ville. Le *Mons relaxus* latin ayant laissé jusque dans le cadastre des parcelles nommées *Parc ar relais*, l'étincelle longtemps attendue jaillit : relaissé, délaissé à la chute de l'Empire romain, le nom du lieu, Mons Relais, s'officialisa quand les temps médiévaux réanimèrent le site.

Et n'oublions pas que l'Arrée est en vue de Pleyber. La proximité encouragea le recteur à poursuivre la découverte des itinéraires anciens et à repérer de ce côté-là des cols où l'on ne passe plus guère. S'il partait souvent seul à la découverte, il ne dédaignait pas de faire confirmer ses intuitions en les livrant à quelque compagnon. Et puisque sur les itinéraires sont jetés de ponts, l'abbé s'est mué en ingénieur des Ponts et Chaussées, emmenant avec lui son fidèle dessinateur Albert Gaouyer pour mesurer et dessiner les ouvrages caractéristiques qui ponctuent les voies anciennes. Tout le passé intéressait le recteur, et ceux qui ont collectionné les bulletins paroissiaux de Roscoff et de Pleyber-Christ savent quelle mine ils constituent.

Jean Feutren ne dessinait guère : sans doute l'héritage de l'austère formation cléricale. Mais, vers ses cinquante ans, il devint photographe. Et, comme pour tout, ce fut un

long cheminement. Il mit son objectif, au premier chef, au service des sculpteurs d'art religieux qu'il avait sous les yeux. Il voulait s'attacher à saisir l'angle sous lequel il tirerait d'une statue ce qu'il croyait en être l'expressivité majeure.

La motivation initiale fut certes la joie de la découverte personnelle. S'alignent au fil des années de grands cahiers bourrés de photos, en noir et blanc ; puis Jean Feutren passe à la couleur ; l'ektachrome permettait de multiplier les conférences qu'attendait le public hivernal des curistes de Roscoff et de présenter des expositions estivales de grandes photos dans la chapelle-ossuaire de Roscoff. Puis un jour, alors qu'avait prévalu longtemps le souci esthétique, Jean Feutren découvrit la dimension historique des œuvres et la nécessité de se pencher sur les créateurs et les ateliers. La masse photographique antécédente allait d'ailleurs l'y aider. C'est alors que, devenu conscient de l'intérêt de cette approche, le dépiste d'ateliers se réveilla. Les sculpteurs Bastien et Henry Prigent, il les avait découverts lors de la restauration du calvaire de Plougonven en 1970, puis il n'y avait plus porté attention pendant une quinzaine d'années ; cette quête des œuvres de l'atelier Prigent, qui travaillait aux alentours de 1550, devint l'une des dernières passions de Jean Feutren. Il a laissé des notes abondantes qu'il faudra un jour prendre en compte et retravailler pour avoir une meilleure connaissance des grands sculpteurs de kersanton.

On serait injuste si on ne disait, pour finir, combien l'abbé Jean Feutren fut peu avare des trésors qu'il accumulait. Il accueillait avec patience ; il prêtait volontiers ses cahiers, dont certains ne sont pas revenus ; il donnait des clichés qui ont parfois illustré sous d'autres noms ; aux quatre coins du monde, ses images de Bretagne ont servi à quelque conférencier habile dans l'art de la duplication. Mais n'est-ce pas là, de manière indirecte compte et retravailler pour avoir une meilleure connaissance des grands sculpteurs de kersanton.

Abbé Yves-Pascal Castel

EXCURSION DU 24 JUIN 1990

Sur les traces de Saint-Allouarn

Louis de Saint-Allouarn. — Si Kerguelen n'est pas un inconnu pour les Bretons, son second, Louis François Marie Aleno de Saint-Allouarn, est tombé dans l'oubli. Ce marin cornouaillais, né à Guengat le 28 juillet 1738, a pourtant plus d'un titre à faire valoir au tribunal de la postérité. Serge Duigou lui a consacré une monographie (3) et, le 24 juin, a animé une excursion sur les traces du navigateur.

Saint-Allouarn secondait Kerguelen lors de l'expédition de 1771-1772 qui permit la découverte de l'archipel du même nom au sud de l'océan Indien. Il commandait la gabare le *Gros-Ventre*, alors que Kerguelen dirigeait la flûte la *Fortune*. Le 12 février, Charles Marc du Boisguéhenneuc, le second du *Gros-Ventre*, débarqua sur l'archipel et en prit possession au nom du roi Louis XV.

Les deux navires se perdirent alors de vue ; cinq jours et cinq nuits durant, dans un brouillard épais, ils se cherchèrent vainement au large de l'archipel. Mû par l'urgence de faire connaître à Versailles le « succès » de son périple, Kerguelen décida alors de faire voile vers la France, et le *Gros-Ventre* continua seul l'exploration des mers australes. Le 16 mars, il aperçut le cap Leeuwin, la pointe sud-ouest de la Nouvelle-Hollande (l'Aus-

(3) *L'Australie oubliée de Saint-Allouarn*, Quimper, éd. Ressac, 1989, 32 p., ill.

tralie actuelle) ; le 30 mars, un officier du *Gros-Ventre* débarqua sur les rivages désolés de la baie des Chiens-Marins et prit possession de l'Ouest australien au nom du roi de France. Grâce à Saint-Allouarn et à ses compagnons, la moitié du continent austral a été virtuellement française. Mais la France renonça à y envoyer des colons, et les Anglais prirent le relais.

Ce n'est que le 5 septembre 1772 que le *Gros-Ventre* revint à son port d'attache, Saint-Louis, dans l'île de France (île Maurice). Épuisé par une expédition de huit mois, Saint-Allouarn y rendit l'âme quelques semaines plus tard, le 27 octobre 1772, à l'âge de trente-quatre ans.

L'excursion. — L'excursion permit à Serge Duigou de retracer les épisodes de ce destin tragique sur les lieux mêmes de l'existence bretonne du marin.

A Quimper, l'hôtel Saint-Allouarn de la rue Saint-Mathieu, robuste édifice du XVII^e siècle agrandi au XVIII^e, doté côté jardin d'une tour d'escalier et d'une échauguette, a été soigneusement restauré par ses propriétaires actuels.

Le manoir de Saint-Allouarn à Guengat, maison natale du navigateur, est en ruine, mais une superbe tour du XV^e siècle témoigne de sa grandeur passée. En contrebas, le moulin a conservé de curieuses marques des artisans maçons. Dans l'église de Guengat, le gisant du XV^e siècle d'Hervé et de Marie de Saint-Allouarn a échappé au vandalisme révolutionnaire.

L'après-midi fut consacré aux lieux de mémoire bigoudens. *A Plomeur, le manoir de la Villeneuve* devint, en 1761, la résidence de campagne de la famille Saint-Allouarn. C'est un édifice du XVIII^e siècle, aujourd'hui exploitation agricole, qui mériterait d'être réhabilité.

Halte suivante, *la chapelle du manoir de Kerazan en Loctudy*, où, le 20 janvier 1761, convolèrent Louis de Saint-Allouarn et Marie-Jeanne Drouallen. Le domaine appartenait alors à l'oncle et tuteur de la mariée, René Hyacinthe Le Gentil de Rosmorduc.

Deux autres manoirs complétèrent la journée : *Lestremec en Tréméoc*, campagne des Drouallen. Un corps de logis du XV^e siècle et la chapelle domestique du XVII^e font actuellement l'objet d'une courageuse restauration de la part de M. et Mme Puech, les agriculteurs du lieu.

Et enfin *le manoir de Minven, en Tréogat*, élégant prototype de la Renaissance cornouaillaise, propriété, aux XVII^e et XVIII^e siècles, des Du Boisguéhennec.

Le secrétaire,
Serge Duigou

Le président,
Tanguy Daniel

EXCURSION DU 12 JUILLET 1990

Ouessant

Par un temps magnifique, près d'une centaine de membres de la Société archéologique ont pris le bateau au Conquet pour Ouessant. M. Jean-Paul Le Bihan, qui dirige un chantier de fouilles dans l'île, a organisé la journée.

L'enceinte mégalithique de Penn-Arlan. — Après le débarquement au Stiff, les cars mènent les participants vers la pointe de Penn-Arlan, à l'extrémité orientale de l'île.

Quelques centaines de mètres à travers la lande, et l'on aboutit à une enceinte mégalithique que la Société avait déjà visitée en 1986, mais qui ne présentait alors que peu d'éléments visibles. Depuis, le monument a été fouillé et restauré par Jacques Briard et Michel Le Goffic, en 1988.

Composée de dix-huit blocs réunis par de petits murets de pierre, l'enceinte, de forme ovale (13 m x 10 m) a été reconstituée dans son aspect originel : les pierres couchées ont été redressées, et l'une d'elles a été placée au centre, où une fosse de 50 cm de profondeur indiquait l'emplacement d'un menhir disparu.

Des éclats de silex néolithiques ont permis de dater la construction vers 3000 av. J. - C. Des poteries montrent que l'enceinte était encore utilisée à l'âge du bronze (vers 1000 av. J.-C.). Sa destination était très vraisemblablement astronomique : de nombreux monuments semblables, édifiés dans les îles Britanniques, servaient d'observatoire pour jalonner les levers du soleil aux solstices et aux équinoxes.

Le musée des Phares et Balises. — Après un pique-nique fort agréable à la pointe de Pern, les excursionnistes visitent le musée des Phares et Balises. Une remarquable collection d'optiques du XVIII^e au XX^e siècle, et un ensemble de documents évoquent l'histoire des phares et de la navigation côtière depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, au pied du phare du Créac'h, construit en 1862 et qui fut longtemps le phare le plus puissant du monde, au-dessus d'une des voies maritimes les plus fréquentées du globe.

L'écomusée du Niou. — Le court séjour dans l'île se poursuit par la visite de la maison des techniques et traditions ouessantines, écomusée présentée par le Parc naturel régional d'Armorique depuis 1968 dans une ancienne ferme de l'île, et réaménagé récemment. La disposition actuelle des lieux permet, d'une part, de visiter un intérieur domestique caractéristique de l'habitat ouessantin au XIX^e siècle et au début du XX^e, avec un mobilier très coloré et des objets de la vie familiale ; d'autre part, de suivre, remarquablement présentés dans des vitrines, les étapes de l'histoire et les rythmes de la vie insulaires, à travers documents et objets d'usage quotidien (notamment le costume féminin).

Le chantier de fouilles de Mez-Notariou. — M. Jean-Paul Le Bihan nous accueille ensuite sur le chantier de fouilles de Mez-Notariou, au centre de l'île, chantier qu'il dirige avec la collaboration de Jean-Yves Robic. Il s'agit de la mise au jour des vestiges d'un village gaulois du premier âge du fer (ce qui est exceptionnel à la fois par l'étendue du site et par la localisation de celui-ci, à l'extrême pointe de l'Europe). Les archéologues donnent d'abondantes informations sur l'organisation de la surface dégagée (trous de poteaux, alignement des constructions le long de ruelles, etc.), mais insistent aussi sur la nouveauté des techniques archéologiques utilisées, notamment la stéréophotographie des lieux fouillés qui permet, chaque jour, d'établir des plans du chantier d'une extrême précision (4).

Le retour au Conquet, au départ du Stiff, s'est effectué dans d'excellentes conditions.

Le président,
Tanguy Daniel

(4) Voir l'article de J.-P. LE BIHAN et J.-Y. ROBIC, *Le village du premier âge du fer de Mez-Notariou à Ouessant*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVIII, 1989, p. 63-83.

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 1990

*Quimper***Présidence de M. Tanguy Daniel, président**

Adhésions. — Neuf nouveaux membres sont admis dans la Société :

— Mme Aline COSQUER, professeur d'histoire, de Penmarc'h, présentée par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

— M. André GALLAIS, de Rennes, présenté par MM. A.-H. Dizerbo et Tanguy Daniel ;

— Mme Henriette LE BRIS, de Plomelin, présentée par Mme Germaine Lesquibe et Mlle Annie Boucher ;

— Mme Marguerite LE LANN, institutrice, de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), présentée par Mlle Annie Boucher et M. Daniel Collet ;

— M. Charles LE LONG, assistant technique des T.P.E., de Crozon, présenté par MM. A.-H. Dizerbo et Tanguy Daniel ;

— M. et Mme Henri PERROT, médecin, de Châteaulin, présentés par Mme Marie-Noëlle Le Falher et Mlle Annie Boucher ;

— Mme Chantal PHILIPPE, stagiaire aux Archives municipales, de Combrit, présentée par Mlle Annie Boucher et M. Hervé Glorennec ;

— M. Emmanuel POULIQUEN, de Landivisiau, présenté par Mme Chantal Daniel et M. Louis Quéinnec.

Nécrologie. — Le président fait part du décès de M. Pierre Belbéoc'h, de Douarnenez, membre depuis 1961 de la Société archéologique, et qui avait rendu naguère bien des services à celle-ci en recevant les inscriptions des Douarnenistes aux excursions. Le président prononce à l'intention de sa famille des paroles de reconnaissance et de condoléances. Le docteur Henri Karo, de Brest, membre depuis 1983, est aussi récemment décédé. Le président adresse à ses proches les condoléances de la Société.

Activités d'été de la Société archéologique dans la presqu'île de Crozon. — M. A.-H. Dizerbo a, cette année encore, dirigé les activités d'été de la Société, à l'échelon cantonal, dans la presqu'île de Crozon. Au début de la saison, à la demande de M. le maire d'Argol, une visite guidée de l'église a été organisée, et a été très suivie.

Le 10 août, à Lanvéoc, et grâce à l'association Arts et Loisirs, M. Dizerbo a donné une conférence sur la seigneurie du Poulmic, et M. Mornand a projeté des diapositives sur les monuments préhistoriques de la commune et sur les fouilles de La Boissière. Une cinquantaine de personnes ont assisté à la séance.

Le 13 août, à la demande de l'association des Amis de l'orgue de Crozon — instrument en cours de restauration — M. Dizerbo a donné une conférence sur le mobilier de l'église, suivie d'une visite détaillée, tandis que M. Martin Méder, organiste de Paris, présentait l'orgue.

Le président félicite M. Dizerbo pour son activité, et souhaite que son exemple soit suivi dans d'autres régions du Finistère.

Le congrès de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne à Rennes. — Le président rend compte du récent congrès de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne qui s'est tenu à Rennes les 5, 6 et 7 septembre dernier. Peu de communications ont porté sur la Basse-Bretagne : Mlle Joëlle Quaghebeur a traité des « ressorts du

pouvoir des comtes de Cornouaille au XI^e siècle »; M. Gwennole Le Menn a parlé du « théâtre populaire breton et la non-observance des arrêts: procès dans le Trégor (1717) ».

Des changements sont intervenus à la tête de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne: M. Jacques Charpy, après avoir dirigé de main de maître la Société pendant quinze ans, a cédé la présidence à Mme Catherine Laurent (d'origine finistérienne), archiviste municipale de Rennes.

Il a été décidé que le prochain congrès aurait lieu l'an prochain à Brest, les 2, 3 et 4 septembre. C'est donc notre Société qui est chargée de l'accueil et de l'organisation de ce congrès, dont le thème général est le suivant: « Armées, défense et fortifications ».

Réunions, congrès, colloques. — Plusieurs autres manifestations culturelles intéressantes sont annoncées, et nos membres invités à y participer:

— La Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France-Sites et Monuments, délégation du Finistère, organise sa réunion annuelle le 7 octobre 1990 à Saint-Jean-du-Doigt.

— Le 17^e colloque interrégional sur le Néolithique aura lieu à Vannes du 29 au 31 octobre, avec séances de communications sur l'émergence et le développement du Néolithique atlantique, le sort des traditions « rubannée » et « cardiale », les visions actuelles sur le Néolithique atlantique. Des excursions compléteront ces exposés.

— Le 116^e congrès national des sociétés savantes se tiendra en Savoie (Chambéry et Annecy), du 29 avril au 4 mai 1991. Le thème général est consacré à l'histoire des jeux et des sports.

— Un colloque intitulé « 1491. La Bretagne, terre d'Europe », organisé par M. Jean Kerhervé, professeur de civilisation de la Bretagne à l'université de Bretagne occidentale, en collaboration avec le C.R.B.C. (Centre de recherche bretonne et celtique), aura lieu du 2 au 4 octobre 1991, à Brest.

Bibliographie. — La Société a reçu récemment quelques publications que présente le président:

— des revues: *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 97, n° 3, 1990; *Association bretonne*, 1989; *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*; *Société d'histoire et d'archéologie de Saint-Malo*; *Mémoire de la ville, Douarnenez*, n° 12, 1990; *Nautisme, arts, culture* (Camaret), n° 5, été 1990.

— deux ouvrages: *Promenades en Morbihan. La Bretagne des mégalithes. 40 sites*, 1990, très intéressant guide rédigé par Florence André; *Prestige d'une cité bretonne, Quimperlé. Les rues du Château et Gorréquer*, publié par la Société d'histoire du pays de Quimperlé sous la responsabilité de nos confrères Marcel Kervran et Yves Bellancourt.

Les vicomtes de Poher et leur origine. — M. Hubert Guillotel, professeur d'histoire du droit à l'université de Paris II, auteurs de nombreux ouvrages et articles sur la Bretagne médiévale, entretient l'assistance de ses recherches sur le Poher à l'époque féodale.

Prenant le contre-pied de ce qui a été dit et répété sur ce sujet depuis La Borderie, M. Guillotel fait un retour aux sources documentaires et y jette un regard critique et neuf, s'appuyant sur les règles du lignage dans la transmission des noms: dans les familles seigneuriales du haut Moyen Age, les aînés reçoivent un nom de l'ascendance paternelle, les cadets un nom de l'ascendance maternelle.

Grâce à une étude minutieuse et rigoureuse des actes des XI^e et XII^e siècles, notamment des cartulaires de Redon et de Quimperlé, M. Guillotel émet l'hypothèse que les vicomtes de Poher auraient eu leur *castellum* non pas à Carhaix, comme on l'affirme généralement, mais à Clédén-Poher, où subsiste toujours la « motte » de la Roche. Et, à partir de cet ancrage des vicomtes de Poher à Clédén, auraient été créés le « château neuf » (du Faou) et la paroisse nouvelle (Plo-névez [du Faou]).

Etablissant une généalogie de cette famille vicomtale, M. Guillotel trace un tableau des descendants de Tanguy I^{er} (début du XII^e siècle) jusqu'à Rivallon III (un siècle plus tard), et rattache l'ascendance de Tanguy I^{er} au Rivallon de Combourg qui mourut vers 1066, tout en émettant les réserves d'usage que tout historien de cette période ne peut éviter devant le caractère lacunaire de la documentation.

L'étude de M. Guillotel sera publiée dans notre *Bulletin*.

Le président,
Tanguy Daniel

SEANCE DU 27 OCTOBRE 1990

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Six nouveaux membres sont admis dans la Société :

— Mme Annick DE CADEVILLE, retraitée, de Saint-Evarzec, présentée par Mlle Annie Boucher et M. Marcel Le Meur ;

— Mme Hélène LE MIGNON, retraitée de l'Education nationale, de Loctudy, présentée par MM. Jacques et Louis Hélaouët ;

— M. Albert LE NY, retraité, de Fouesnant, présenté par MM. Daniel Le Berre et Roger Péron ;

— M. et Mme André TANGUY, ingénieur (E.R.), de Plomelin, présentés par Mme Henriette Mérand et M. Paul Prime ;

— Mlle Simone TANGUY, assistante sociale, de Quimper, présentée par Mme Henriette Mérand et M. Pierre Péron.

Nécrologie. — Le président a le regret de faire part du décès de Mme Suzanne Le Cozanet, membre depuis 1977, et de celui de M. Grégoire Le Clech, survenu le 24 octobre. Membre de la Société archéologique depuis 1963, secrétaire de 1978 à 1986, commissaire aux comptes, Grégoire Le Clech s'était beaucoup intéressé au phénomène de l'émigration bretonne aux XIX^e et XX^e siècles et en était devenu le spécialiste. Aux membres de leurs familles, le président adresse les condoléances de la Société.

Colloque. — Un colloque est annoncé à l'université de Nantes du 15 au 17 novembre prochain, sur le thème « Identités culturelles et développement économique ».

Bibliographie. — Le président présente divers ouvrages et revues récemment reçus par la Société : le tome LXVII des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de*

Bretagne, comportant entre autres une étude de Daniel Collet sur le lycée de Quimper entre 1886 et 1914, et une bibliographie de l'histoire de Brest, par Annie et Philippe Henwood ; *Vie et culte de saint Hervé*, édition en français et en breton, par Bernard Tanguy ; *Demeures anciennes du pays bigouden*, par Serge Duigou ; *Les cahiers de doléances de la sénéchaussée de Lesneven*, publiés et annotés par Fañch Roudaut ; *Les Bretons délibèrent, 1789-1800*, répertoire des registres de délibérations municipales de la Bretagne (non compris la Loire-Atlantique) pendant la période révolutionnaire, publié par les Archives départementales de Bretagne ; enfin le dernier *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVIII.

Découverte d'une statue à Trégunc. — M. l'abbé Castel mentionne la découverte, l'été dernier, dans un champ de la commune de Trégunc, d'une statue en pierre décapitée d'une Vierge à l'Enfant, provenant probablement d'un vol. L'objet a été remis à la paroisse de Saint-Philibert, dans la commune de Trégunc.

Vœu de la Société archéologique au sujet de l'église de Concarneau. — Le 26 avril 1987, la Société archéologique du Finistère, en excursion dans la région, visitait l'église du Saint-Cœur-de-Marie, découvrant avec intérêt un ensemble de sculptures et d'éléments décoratifs en pierre, rappelant l'activité maritime de la cité.

Le 28 novembre de la même année, un mois après la fermeture de l'édifice au culte, le conseil d'administration de notre Société, sans intervenir aucunement sur la question de la démolition ou de la restauration, a voté à l'unanimité une motion à l'adresse de Mgr l'évêque, responsable de l'association propriétaire, attirant son attention sur la nécessité de conserver « l'ensemble des sculptures sur pierre témoignant de la vocation maritime de cette cité ».

Par courrier du 15 décembre suivant, Mgr Barbu voulait bien indiquer que « la conservation et le emploi éventuel » de ces sculptures « seraient portés au cahier des charges des entreprises concernées comme de l'architecte qui sera retenu ».

Motion et réponse ont été publiées dans les *Bulletins* de 1987 et 1988.

Profitant de l'enquête en cours, la Société archéologique du Finistère demande l'application de l'engagement signé le 15 décembre 1987.

Les orfèvres de Basse-Bretagne en 1738. — En prélude à une publication par l'Inventaire des monuments historiques et richesses artistiques de la France (région de Bretagne) consacrée aux orfèvres de Bretagne (un volume pour la Bretagne occidentale, un autre volume pour la Haute-Bretagne, prévus pour 1991 ou 1992), l'abbé Yves-Pascal Castel commente un état des artisans figurant sur un document des Archives nationales daté de 1738. C'est l'occasion d'attirer l'attention sur ces orfèvres de Quimperlé, Quimper, Brest, Lesneven, Landerneau, Morlaix, Saint-Pol-de-Léon, qui commencent à être bien connus (cf. le dictionnaire des *Artistes en Bretagne* publié par notre Société en 1987), mais aussi de mesurer l'écart entre le contrôle administratif et fiscal et la réalité marchande.

Le secrétaire,
Louis-Pierre Le Maître

Le président,
Tanguy Daniel

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

Grégoire Le Clech (1909-1990)

Grégoire Le Clech, qui fut secrétaire de la Société archéologique pendant huit ans (de 1978 à 1986), vient de nous quitter après une éclipse provoquée par les soins que sa santé exigeait.

Né à Coray le 28 mai 1909, il avait fait toute sa carrière dans l'enseignement : instituteur à Leuhan — où il repose désormais — et à Coray, il fut nommé directeur d'école à Leuhan de nouveau, puis à Quimper où il exerça les fonctions de conseiller pédagogique de 1960 à 1965. A l'époque où il enseignait dans ses Montagnes Noires natales, il y avait organisé le sport scolaire (football, cross country, athlétisme), ce qui lui valut d'être récompensé par la médaille d'argent de l'Education physique et sportive. Il était en outre officier de l'Instruction publique.

Mobilisé en 1939 comme officier de réserve, il fut fait prisonnier et dut subir cinq années de captivité en Allemagne, mais ne resta pas inactif dans l'adversité : au contact de prisonniers comme Jean Guitten, Pierre Demargne, Bernard Guillon, Georges Mongrédien, il prit goût à l'étude de la philosophie, de l'histoire et de l'archéologie, de la littérature. Il devint par la suite secrétaire de l'Amicale des instituteurs et professeurs bretons de l'Oflag IV D.

Sa grande passion fut, une fois revenu à la vie normale, d'écrire l'histoire des Bretons à travers le monde. Il amassa une documentation considérable sur les Bretons émigrés, depuis la fin du *xix^e* siècle, sur tous les continents. Documents d'archives, correspondances, récits constituent une source extraordinaire pour l'histoire de cette émigration, dont il tira plusieurs articles fort intéressants publiés dans diverses revues : le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, naturellement (dont il était membre depuis 1963), mais aussi les *Cahiers de l'Iroise*, *Armor-Magazine*, etc.

Grégoire Le Clech nourrissait, outre cette passion pour l'histoire de l'émigration bretonne, un goût particulier pour la poésie. Combien de fois, après avoir rempli la tâche ingrate de secrétaire de séance, à la Société archéologique, n'a-t-il montré, avec une pointe de fierté, les poèmes qu'il écrivait et qui prouvaient que l'âge ne porte pas toujours atteinte à la jeunesse d'esprit.

Tanguy Daniel

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 1990

Brest

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Seize nouveaux membres sont admis dans la société :

— M. l'abbé Roger ABJEAN, recteur de Carantec, présenté par M. l'abbé Yves-Pascal Castel et Mme L. Kersébet ;

— M. Louis BIANNIC, de Quimper, présenté par M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h et M. Louis Hélaouët ;

— M. Gérard GUILLERM, de Paris, présenté par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

— Mme Josette HENRY, de Brest, présentée par M. et Mme Tanguy Daniel ;

— M. Jean KERNOA, retraité, d'Audierne, présenté par MM. Roger Gargadennec et Clet Moalic ;

— M. et Mme Gilbert LATZARUS, chargé de mission à la C.U.B. (Communauté urbaine de Brest), de Brest, présentés par M. et Mme Tanguy Daniel ;

— Mme Odile LAGADEC, de Pleyben, présentée par MM. Guy Leclerc et Tanguy Daniel;

— Mlle Lucienne LARHANTEC, de Saint-Pol-de-Léon, présentée par M. l'abbé Yves-Pascal Castel et Mme L. Kersébet;

— M. et Mme Jean-Michel MARTIN, cadre bancaire, de Fontenay-le-Fleury (Yvelines), présentés par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet;

— M. Frédéric MORVAN, étudiant en histoire, de Quimper, présenté par M. le chanoine Jean-Louis Le Floch et M. Jean Kerhervé;

— M. et Mme Georges VAILLANT, officier (C.R.), de Plougonvelin, présentés par M. et Mme Tanguy Daniel;

— M. et Mme Noël VEZIER, retraité de l'EDF, de Plounéour-Ménez, présentés par Mme Annick Blaise et M. le chanoine Jean-Louis Le Floch.

Nécrologie. — Le président a le regret de faire part du décès de Jean-Jacques Baley, membre de notre Société depuis 1977, et qui a été de longues années un efficace défenseur du patrimoine dans la région de Lesneven, et particulièrement du pays pagan où il résidait. La documentation qu'il avait amassée lui avait servi à la publication d'une monographie sur Tréfléz, et il avait souvent donné à notre Bulletin des précisions intéressantes sur les trouvailles archéologiques qu'il avait faites. Le président rend hommage à son action persévérante et adresse à Mme Baley les condoléances de la Société.

Séances et excursions de l'année 1991. — Le président donne connaissance du programme des séances et des excursions, tel qu'il a été fixé par le conseil d'administration:

— Samedi 26 janvier : assemblée générale et séance avec communication (M. Collet) à Quimper;

— Samedi 30 mars : séance avec communication à Brest (M. Thomas);

— Dimanche 28 avril : excursion à Concarneau et aux environs (M. Le Maître);

— Dimanche 26 mai : excursion à La Roche-Maurice et aux environs (M. l'abbé Castel);

— Dimanche 30 juin : excursion sur la voie romaine de Quimper à Scaër (M. Guillou);

— Jeudi 8 août : excursion à Douarnenez et aux environs (M. Peuziat);

— Samedi 26 octobre : séance avec communication à Quimper (Mlle Péger);

— Samedi 30 novembre : séance avec communication à Brest (M. Bernard Tanguy).

— Samedi 14 décembre : séance avec communication à Quimper (M. Duigou).

Congrès et colloques. — Le Centre de recherche archéologique du Finistère et le Centre de recherche bretonne et celtique organisent, le 12 janvier 1991, une journée de présentation de la recherche archéologique de terrain effectuée dans le Finistère en 1990. Les directeurs des différents chantiers présenteront un bilan de leurs fouilles. La journée se tiendra dans les locaux de la faculté des lettres, avenue Victor-Le-Gorgeu, à Brest.

Le congrès de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne et de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne se tiendra à Brest, du 2 au 4 septembre 1991, et sera organisé par la Société archéologique du Finistère et par la Société d'études de

Brest et du Léon. Le thème en sera : « Armées, défense et fortifications ». Les membres de notre Société qui voudraient participer aux séances et à l'excursion devront s'inscrire au congrès.

Le colloque « 1491. La Bretagne, terre d'Europe », organisé du 2 au 4 octobre 1991 par le professeur Jean Kerhervé et le Centre de recherche bretonne et celtique, marquera le cinquième centenaire du mariage d'Anne de Bretagne et du roi Charles VIII. Ce sera l'occasion de faire le point sur la situation de la Bretagne et son insertion à la charnière du Moyen Âge et des Temps modernes. Le colloque se tiendra au Quartz à Brest.

Bibliographie. — Le président présente les ouvrages récemment reçus par la Société : *Mémoire de la ville, Douarnenez*, n° 13 ; *Ancêtres et terroirs. Onze générations de paysans de Basse-Bretagne*, par Louis Elégoët, aux éditions Ouest-France Université.

Sépultures et coutumes funéraires en Armorique romaine. — M. Patrick Galliou, maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale, fait une fort intéressante communication sur les sépultures et les coutumes funéraires de l'Armorique romaine. Rappelant que les tombes et les pratiques funéraires sont un révélateur du sentiment collectif des hommes devant la mort et qu'elles permettent à l'historien de saisir une évolution des mentalités dans la longue durée, P. Galliou montre, à l'aide de diapositives judicieusement choisies, ce qu'a connu l'Armorique dans ce domaine depuis l'âge du fer jusqu'au haut Moyen Âge.

Si les Gaulois enterraient leurs morts à proximité des habitats, à l'époque de l'Indépendance, en revanche, à l'époque romaine, les cimetières se déplacèrent vers l'extérieur des sites habités (à Carhaix et à Rennes, par exemple). Le rite funéraire le plus couramment pratiqué était l'incinération : les débris du bûcher étaient le plus souvent déposés dans une urne de céramique, de métal, de verre ou de pierre, avec des offrandes diverses, que l'on plaçait dans une sépulture avec divers objets (monnaies, fibules, etc.) et que l'on signalait en surface par un tertre ou une stèle.

Beaucoup plus rares sont les tombes à inhumation et les puits funéraires. La pratique de l'inhumation, qui se répand en Armorique à partir du IV^e siècle, utilise des matériaux divers pour abriter le corps : coffres formés de tuiles (comme à Nantes / Saint-Donatien), sarcophages en plomb (comme à Rennes / Saint-Martin, à Douarnenez aussi, où du Chatellier découvrit, en 1884, la sépulture d'une femme aux vêtements en étoffe tissée d'or, auprès de laquelle avaient été placées des épingles de jais, sans doute importées de Bretagne insulaire). Quant aux puits funéraires, on en trouve aussi en Armorique : leur usage s'est maintenu pendant toute la période romaine.

À partir de ces trouvailles archéologiques, comment peut-on tenter une interprétation des croyances des Armoricains ? De nombreux indices conduisent à penser qu'ils croyaient que l'âme du défunt demeurerait — au moins pour un temps — à l'intérieur de la tombe. Les défunts étaient traités avec un respect mêlé de crainte à l'idée que l'esprit du mort pouvait « revenir » troubler les vivants (d'où la pratique qui consistait à mettre un couvercle sur l'urne ou à retourner l'urne pour que l'âme ne s'échappe pas, ou à placer des clous dans la tombe pour « clouer » le mort...). Les conceptions romaines sur l'au-delà paraissent avoir été très semblables, si bien qu'il est difficile de saisir des modifications entre la période gauloise et la période romaine : la romanisation n'a très probablement abouti qu'à confirmer les pratiques et les croyances gauloises.

Le président,
Tanguy Daniel

SEANCE DU 15 DECEMBRE 1990

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Huit nouveaux membres sont admis dans la Société :

— M. Augustin AUFFRAY, secrétaire général de la mairie de Lille (E.R.), de Quimper, présenté par MM. Hervé Glorennec et Pierre Keraval ;

— M. et Mme René FILLERON, retraités de l'enseignement, de Lampaul-Plouarzel, présentés par MM. Henri Jannès et Tanguy Daniel ;

— M. André LAPART, retraité, de Guengat, présenté par Mlle Annie Boucher et M. Hervé Diverres ;

— Mlle Anne LE GOFF, gérante d'agence postale, de Guengat, présentée par MM. Jean Primot et Hervé Diverres ;

— M. et Mme Hervé MIOSEC, de Logonna-Daoulas, présentés par M. et Mme Noël Collobert ;

— M. Marcel ZAHRA, de Saint-Pol-de-Léon, présenté par M. l'abbé Yves-Pascal Castel et Mme M.-L. Kersébet.

Bibliographie. — Le président présente quelques ouvrages et tirés à part récemment adressés à la Société : le *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère*, de Bernard Tanguy, publié aux éditions Ar Men- Le Chasse-Marée ; les *Fragments du dernier voyage de La Pérouse (1797)*, œuvre attribuée à Cambry et publiée par Jacques Gury dans la revue *XVIII^e siècle* ; *La bibliothèque de Bouëstard en 1810*, article de Henri Stofft et Jean Segalen sur ce médecin angevin qui publia à Morlaix, en 1774, une traduction en breton des *Instructions succinctes sur les accouchemens, en faveur des sages-femmes de province*, œuvre de Joseph Raulin.

Le président annonce aussi la publication prochaine de *Messieurs de Saint-Malo*, d'André Lespagnol ; de la thèse de Claude Geslin sur *Le syndicalisme ouvrier en Bretagne jusqu'à la Première Guerre mondiale* ; de *La guerre sous-marine en Bretagne (1914-1918)*, de Thierry Le Roy.

Les origines et le recrutement des instituteurs publics finistériens de 1873 à 1914. — Le président donne ensuite la parole à M. Emmanuel Laot, qui a soutenu à Brest, en juin 1990, un mémoire de maîtrise sur les instituteurs publics du Finistère depuis la création de l'école normale de Quimper jusqu'à la Première Guerre mondiale.

M. Laot s'attache tout d'abord à définir le plus précisément possible non seulement l'origine géographique des instituteurs, mais aussi leur formation et enfin les moyens de leur recrutement.

De 1831 (date de la fondation de l'école normale de Rennes) à 1873 (création de l'école normale de Quimper), la seule possibilité institutionnelle de formation des maîtres finistériens se trouvait à Rennes. Un travail cartographique révèle que les normaliens finistériens sortis de l'école normale de Rennes provenaient alors essentiellement d'un milieu rural, voire maritime, avec une nette prédominance du nord du département. De 1873 à 1914, les données de l'école normale de Quimper laissent apparaître une rupture dans la carte des origines géographiques des normaliens. L'Armor a perdu son importance passée au profit d'un plus grand équilibre avec l'intérieur, tout comme l'hégémonie du nord est effacée par un net glissement vers le sud. Si le

pourcentage de ruraux reste majoritaire, le recrutement urbain ne cesse de croître de 1873 à 1914, les normaliens provenant surtout de communes moyennes de 2 000 à 5 000 habitants et, de plus en plus, de celles de plus de 5 000 habitants.

Au delà de ce simple constat géographique, les origines scolaires témoignent du passage du temps de la seule école élémentaire, majoritaire jusqu'en 1890, à celui des écoles primaires supérieures et des cours complémentaires dès lors mis en place dans le département et ce au profit d'une meilleure préformation des futurs instituteurs.

Ces nouvelles structures n'effacent cependant pas les difficultés chroniques de recrutement des maîtres publics que connaît le département. En effet, la suppression du recrutement congréganiste public avec l'ère Ferry coïncide avec les plus grandes vagues de création de postes, d'où la nécessité, pour l'inspection académique, de faire appel à des instituteurs d'autres départements et à des maîtres non formés par l'école normale de Quimper. Ce dernier type de recrutement dit « sauvage » demeurera de règle jusqu'en 1914, alimentant de vigoureuses polémiques entre normaliens et non-normaliens.

L'uniformité ne fut donc le maître mot, ni des origines, ni du recrutement des instituteurs publics finistériens de 1873 à 1914.

De nombreuses questions sont posées par une assistance intéressée, composée en grande partie de membres de l'enseignement, en retraite ou en activité.

Le secrétaire général,
Daniel Collet

Le président
Tanguy Daniel

TABLE DES ILLUSTRATIONS

	Pages
Michel LE GOFFIC. — <i>Glanes archéologiques finistériennes.</i>	
Fig. 1. — Plouguin, biface de Kervellec	41
Fig. 2. — Cléder, industrie paléolithique de Kerfissien	42
Fig. 3. — Cléder, site d'An-Amied, industrie de silex paléolithique	43
Fig. 4. — Plouhinec, allée couverte de Porz-Poulhan	45
Fig. 5. — Lannédern, haches polies de Bergam	46
Fig. 6. — Plougonvelin, ébauche de hache en fibrolite découverte à la pointe Saint-Mathieu	47
Fig. 7. — Guerlesquin, hache à bouton en dolérite provenant d'Ar-Goarem	48
Fig. 8. — Kerlaz, hache bipenne inachevée, en hornblendite	49
Fig. 9. — Saint-Coulitz, hache-marteau de Penhoat	49
Fig. 10. — Plogonnec, dalle à cupules découverte à Kernévez-Kerlanguy	50
Fig. 11. — Le Tréhou, dalle gravée provenant d'un grand coffre à rainures de l'âge du bronze, à Mesgouez	51
Fig. 12. — Landrévarzec, dessin de quatre des douze haches à douille découvertes à Kervouelet	53
Fig. 13. — Commana, fragment de vase situliforme provenant du puits du souterrain de Pen-ar-Quinquins	54
Fig. 14. — Tréguennec, petite stèle de Quélornet	55
Fig. 15. — Saint-Pabu, coupe du front de la carrière de Pouldedan	57
Fig. 16. — Landivisiau, stèle de l'âge du fer découverte près de la fontaine Saint-Thivisiau	58
Fig. 17. — L'Hôpital-Camfrout, île de Tibidy, <i>catillus</i> de l'âge du fer	59
Fig. 18. — L'Hôpital-Camfrout, île de Tibidy, stèle de l'âge du fer	59
Michel LE GOFFIC. — <i>L'abri sous roche de Pont-Glaz en Plounéour-Ménez.</i>	
Fig. 1. — Vue du chantier pendant la fouille	62
Fig. 2. — Plan de l'abri sous roche	63
Fig. 3. — Plan du pavage mis au jour au cours du sondage	64
Fig. 4. — Mobilier lithique	66
Fig. 5. — Mobilier céramique	67

Michel LE GOFFIC. — *Le tumulus de Guicquelleau en Le Folgoët (Finistère).*

Fig. 1. — Le Folgoët, extrait cadastral, 1814	72
Fig. 2. — Le Folgoët, extrait cadastral, 1933	73
Fig. 3. — Position de la dalle de couverture par rapport au caveau au moment de la fouille	74
Fig. 4. — Plan du caveau et élévations internes des parois	75
Fig. 5. — Coupes longitudinale et transversale du caveau	76
Fig. 6. — Vue de l'angle sud-ouest du caveau	77
Fig. 7. — Le poignard	78
Fig. 8. — Le vase à deux anses	80
Fig. 9. — Vue du vase reconstitué	81
Fig. 10. — Macrophotographie des restes de tissu sur les parois du vase	81
Fig. 11. — Silex des terres du tumulus	82

Patrick GALLIOU, Jean-Paul LE BIHAN. — *Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1990).*

Fig. 1. — Arzano, Kerangoarec, partie centrale du site	88
Fig. 2. — Arzano, Kerangoarec, zones fouillées	89
Fig. 3. — Ergué-Gabéric, Sallevette, trous de poteaux et plan de deux bâtiments	93
Fig. 4. — Landévennec, abbaye, plan d'ensemble des structures connues	96
Fig. 5. — Ouessant, Kergoff, plan et coupes	100
Fig. 6. — Ouessant, Mez-Notariou, compresseur pour dégagement des pierres et nettoyage	103
Fig. 7. — Ouessant, Mez-Notariou, séance de nettoyage à l'air comprimé	103
Fig. 8. — Ouessant, Mez-Notariou, fin du nettoyage à l'aspirateur	104
Fig. 9. — Ouessant, Mez-Notariou, zone ouest de la fouille 1990	105
Fig. 10. — Ouessant, Mez-Notariou, plan général (1990)	107
Fig. 11. — Ouessant, Mez-Notariou, évolution de l'implantation des bâ- timents	108
Fig. 12. — Ouessant, sites découverts lors de la prospection-inventaire de 1990	111
Fig. 13. — Quimper, Keradennec, structures mises au jour dans la zone nord	114
Fig. 14. — Quimper, Keradennec, vase médiéval	115
Fig. 15. — Quimper, Locmaria, résidence Euterpe, vue générale	117
Fig. 16. — Quimper, Parc-ar-Groas, fouilles de 1990	119
Fig. 17. — Quimper, Parc-ar-Groas, céramique	121
Fig. 18. — Quimper, Parc-ar-Groas, les <i>fana</i> A et B	121
Fig. 19. — Quimper, Parc-ar-Groas, chronologie des structures	123

Jean-Yves EVEILLARD. — *Un itinéraire antique à l'embouchure de l'Elorn.*

Fig. 1. — Plougastel-Daoulas, la stèle de Lanvrizan	127
Fig. 2. — Principales voies romaines du nord-ouest du Finistère	127
Fig. 3. — La voie ancienne à travers Plougastel-Daoulas	128

Fig. 4. — La voie ancienne près de Lanvrizan	129
<i>Monuments et objets d'art du Finistère. Etudes, découvertes, restaurations (année 1990).</i>	
Fig. 1. — Concarneau, chapelle de la Croix, cloche de 1854	135
Fig. 2. — Concarneau, Ville-Close, déplacement du puits de Keriolet ...	137
Fig. 3. — Concarneau, Ville-Close, réaménagement de l'entrée	137
Fig. 4. — Concarneau, Le Passage-Lanriec, le « rempart » du manoir de Porzambriis	139
Fig. 5. — Concarneau, chapelle du Cabellou	140
Fig. 6. — Crozon, chapelle Saint-Guérolé, vestiges	141
Fig. 7. — Crozon, rue Anne-de-Mesmeur, porte du XVI ^e siècle	142
Fig. 8. — Ergué-Gabéric, église Saint-Guinal, baie du chevet	145
Fig. 9. — Le Faou, église Saint-Sauveur, inscription de 1544	147
Fig. 10. — Locmélard, calvaire de Boscornou	148
Fig. 11. — Melgven, église Saint-Pierre et Saint-Paul, statues anciennes	150
Fig. 12. — Melgven, église Saint-Pierre et Saint-Paul, panneau de l'ancienne chaire (1841)	151
Fig. 13. — Melgven, église Saint-Pierre et Saint-Paul, boîte aux saintes huiles (XVIII ^e siècle)	153
Fig. 14. — Melgven, église Saint-Pierre et Saint-Paul, croix de procession (1836)	155
Fig. 15. — Melgven, église Saint-Pierre et Saint-Paul, reliquaires	157
Fig. 16. — Morlaix, rue de Ploujean, cheminée	158
Fig. 17. — Plouescat, cimetière, monument aux morts	159
Fig. 18. — Plouézoc'h, chapelle Saint-Antoine, inscription en breton ...	160
Fig. 19. — Quimper, Musée départemental breton, coupe en argent	162
Fig. 20. — Saint-Martin-des-Champs, ancien couvent de Saint-François de Cuburien, vasque	163
Fig. 21. — Saint-Pol-de-Léon, place du Petit-Cloître, vestiges	164
Fig. 22. — Saint-Vougay, château de Kerjean, cheminée avec inscription	165
Valérie LE GALL-GUESNIER. — <i>Recherches sur l'industrialisation de l'arrondissement de Morlaix. Préinventaire des moulins à eau et des tanneries (XIX^e siècle).</i>	
Tableau 1. — Inventaire des moulins et des tanneries répertoriés dans l'arrondissement de Morlaix	178
Graphique 2. — Classement des moulins par catégories après prospection sur le terrain	180
Carte 3. — Répartition géographique des moulins et des tanneries	181
Carte 4. — Moulins et tanneries visités	182
Annie LE MEN. — <i>Armorial de la commune de Dirinon.</i>	
Photographie d'armoiries existant dans la commune de Dirinon	217-221
Carte de Dirinon et ses trèves. Seigneuries vers 1500	222

Michel DUVAL. - *La régie des forêts nationales dans le Finistère sous la Révolution (1789-1795).*

Fig. 1. — Carte des forêts du roi dans la maîtrise de Cornouaille à Carhaix (1785)	269
Fig. 2. — Plan géométral des forêts de Nergoat et de La Motte (1785)	271
Fig. 3. — Carte des forêts du roi dans la gruerie de Quimperlé, maîtrise de Cornouaille à Carhaix (1785)	273
Fig. 4. — Forêt de Carnoët (1785)	275

Couverture, page 4. — Jeu de marelle (?), IX^e siècle, ardoise. Locronan, montagne du Prieuré. Cliché Philippe Guigon.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE RÉGIONALE
29380 BANNALEC